

RECUEIL
DES
ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX

Les Actes de l'Académie sont publiés
grâce au concours financier
de la Mairie de Bordeaux.

ACTES
DE
L'ACADÉMIE
NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX A ÉTÉ ÉTABLIE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV
PAR LETTRES PATENTES DU 5 SEPTEMBRE 1712
ENREGISTRÉES AU PARLEMENT DE BORDEAUX LE 3 MAI 1713.
ELLE A ÉTÉ « RECONNUE » PAR ORDONNANCE ROYALE DU 13 AOÛT 1828.

5^e SÉRIE – TOME XLVI – ANNÉE 2022

BORDEAUX
1, place Bardineau

2023

*Les Actes de l'Académie nationale
des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*
sont élaborés par
Jean-Pierre Poussou, membre résidant, rédacteur en chef,
et Sylvie Guillaume, membre résidant,
ainsi que par Véronique Schiltz, graphiste.

AVIS IMPORTANT
DESTINÉ AUX AUTEURS DE TEXTES PUBLIÉS
DANS LES VOLUMES DES ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DES
SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, souhaite procéder à la numérisation des *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* de 1922 à 1924 et de 1930 à 2022.

Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites dont la BnF assure la responsabilité, notamment Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce sujet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* et, sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants droit de ce dernier.

SOMMAIRE

Déclaration du nouveau président lors de sa prise de fonctions 13
par le général Gilles ROBERT,
président de l'Académie pour l'année 2022

—

Communications

*Le Cahier noir du journal La Liberté du Sud-Ouest ou la censure
allemande de la presse bordelaise sous l'Occupation* 19
par le général Gilles ROBERT

*Essai de chronologie des « guerres civiles » que nous nommons
guerres de religion* 73
par M^{me} Anne-Marie COCULA, Grand prix 2020 de l'Académie

Un été à Long Island : quand Saint Exupéry écrivait Le Petit Prince..... 87
par M. Alain VIRCONDELET

—

Réceptions

Réception en qualité de membre correspondant de M. Patrick Dandrey
Discours de réception de M. Jacques BATTIN 99
Discours de remerciement de M. Patrick DANDREY :
Comment l'esprit français naquit au Grand Siècle 103

Réception en qualité de membre correspondant du professeur Manuel Bustos
Discours de réception de M. Philippe LOUPÈS 121
Discours de remerciement du professeur Manuel BUSTOS :
*Commerce et développement : le commerce espagnol avec l'Amérique
au XVIII^e siècle et ses effets*..... 131

<i>Réception en qualité de membre correspondant de M^{me} Sylvie Vauclair</i>	
Discours de réception du secrétaire perpétuel.....	149
Discours de remerciement de M ^{me} Sylvie VAUCLAIR :	
<i>La nouvelle symphonie des étoiles : l'Humanité face au Cosmos</i>	153
<i>Réception en qualité de membre correspondant de M. Serge Plattard</i>	
Discours de réception de M. Dominique SENTAGNES	163
Discours de remerciement de M. Serge PLATTARD :	
<i>Les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale</i>	169
<i>Réception en qualité de membre résidant de M. Patrick Maestro au fauteuil de M. Jean Tavernier</i>	
Discours de remerciement de M. Patrick MAESTRO	197
Réponse de M. Michel POUCHARD.....	207
<i>Réception en qualité de membre correspondant de M. Aurélien Delage</i>	
Discours de réception de M ^{me} Marguerite STAHL	213
Discours de remerciement de M. Aurélien DELAGE.....	221
<i>Réception en qualité de membre résidant de M^{me} Sylvie Guillaume au fauteuil de M. Jean Bernard Marquette</i>	
Discours de remerciement de M ^{me} Sylvie GUILLAUME	223
Réponse de M. Jean-Pierre POUSSOU	237
<i>Réception en qualité de membre d'honneur de M. Michel Pastoureau</i>	
Discours de réception de M. Jean-Pierre POUSSOU	247
Discours de remerciement de M. Michel PASTOUREAU :	
<i>Les procès faits aux animaux. XIII^e-XVII^e siècle</i>	255
<i>Réception en qualité de membre résidant de M^{me} Françoise Brian au fauteuil de M. Henri de Grandmaison</i>	
Discours de remerciement de M ^{me} Françoise BRIAN.....	277
Réponse de M. Michel PÉTUAUD-LÉTANG.....	299
<i>Réception en qualité de membre d'honneur de M. Denis Malvy</i>	
Discours de réception de M. Jacques BATTIN	307
Discours de remerciement de M. Denis MALVY :	
<i>Une voix de fin silence (1 Rois 19-12)</i>	313

Réception en qualité de membre résidant de M. Christian Doutremepuich au fauteuil de M. Michel Laplénie, admis à l'honorariat

Discours de réception de M. Jacques BATTIN	327
Discours de remerciement de M. Christian DOUTREMEPUICH : <i>L'ADN : la prison ou la liberté</i>	333

Réception en qualité de membre correspondant de M^{me} Marie-Bernadette Dufourcet

Discours de réception de M. Philippe LOUPÈS	349
Discours de remerciement de M ^{me} Marie-Bernadette DUFOURCET : <i>Le comte de Peñaflores, un Basque de l'Espagne des Lumières</i> <i>à l'Académie royale de Bordeaux</i>	355

—

Vie de l'Académie : visites, ouvertures des salons, divers

Allocution du président en ouverture de séance lors de l'envahissement de l'Ukraine le 24 février 2022

par le général Gilles ROBERT	403
------------------------------------	-----

Concert annuel des élèves du Conservatoire de Bordeaux

par M. Joël DEHAIS	405
--------------------------	-----

L'Académie hors les murs : sortie annuelle « À la découverte du Ciron »

par le général Gilles ROBERT	409
------------------------------------	-----

Journées européennes du patrimoine et du matrimoine 2022

par l'amiral Alain BÉREAU	415
---------------------------------	-----

Colloque de la Conférence nationale des Académies à Caen

par l'amiral Alain BÉREAU	417
---------------------------------	-----

Accueil de M. Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, à l'occasion de sa visite à l'Académie

par le général Gilles ROBERT	419
------------------------------------	-----

SOMMAIRE

<i>Accueil par l'Académie du 5^e Moi[s] Montaigne</i>	
<i>Conférence : Montaigne (1581-1585), le maire de rois et de reines ?</i>	
par M ^{me} Anne-Marie Cocula-Vaillières.....	423
<i>Concert</i>	
par M ^{me} Violaine GIACOMOTTO-CHARRA	433
<i>Concert donné par l'ensemble vocal Horizon</i>	
par M. Joël DEHAIS	459
<i>Remise du prix de musique 2022</i>	
par M ^{me} Hélène DE BELLAIGUE	463
<i>Visite au 13^e régiment de dragons parachutistes - Camp de Souge</i>	
par le général Gilles ROBERT	465
<i>Mise à jour de la Coutume</i>	
par l'amiral Alain BÉREAU	469
<i>Rapport moral sur les activités de l'Académie en 2022</i>	
par le général Gilles ROBERT	489

—

Les prix de l'Académie

<i>Remise des Grands prix de l'Académie 2019, 2020 et 2021 par le maire, M. Pierre Hurmic, protecteur de l'Académie, dans les salons de l'Hôtel de Ville, et remise du prix de l'Office du tourisme de Bordeaux Métropole 2021 par la présidente de l'Office du tourisme, M^{me} Brigitte Bloch</i>	<i>501</i>
<i>Ouverture de la séance de remise du prix d'éloquence 2022</i>	
par le général Gilles ROBERT	507
<i>Remise du prix d'éloquence 2022 à des élèves du lycée Montesquieu</i>	
par M ^{me} Marguerite STAHL	509
<i>Prix de l'Académie décernés pour l'année 2022</i>	
par l'amiral Alain BÉREAU	513

In memoriam

<i>Hommage à Jean-Louis Aucouturier, membre honoraire</i> par l'amiral Alain BÉREAU	547
<i>Hommage à Jacques Monfèrier, membre résidant</i> par l'amiral Alain BÉREAU	551
<i>Hommage à Bernard Bigot, membre d'honneur</i> par l'amiral Alain BÉREAU	555
<i>Hommage à Christian Jean Dit Cazaux, membre résidant</i> par l'amiral Alain BÉREAU	559

Liste des Académies et autres institutions correspondantes de l'Académie

France	565
Étranger	568

Composition du Conseil d'administration

Année 2022	571
------------------	-----

Tableau des membres de l'Académie au 31 décembre 2022

Membres de droit	574
Membres résidants	575
Membres honoraires	579
Membres d'honneur	580
Membres associés	582
Membres correspondants français	584
Membres correspondants étrangers	587

Calendrier des activités en 2022	591
---	-----

Les bienfaiteurs de l'Académie au 31 décembre 2022	597
---	-----

SÉANCE DU 13 JANVIER 2022

DÉCLARATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT
LORS DE SA PRISE DE FONCTIONS

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie pour l'année 2022

Monsieur le secrétaire perpétuel et cher Alain,
Chères consœurs, chers confrères,

En préliminaires, je voudrais remercier en votre nom très chaleureusement notre ancien président, Jean-Louis d'Anglade, pour son action à la tête de notre Académie pendant ces deux années marquées par des conditions particulièrement délicates liées à la pandémie, et te remercier personnellement, cher Jean-Louis, pour la confiance dont tu as bien voulu m'honorer. J'ai été très heureux de travailler avec toi dans la sérénité, malgré les circonstances, avec toujours présent à l'esprit l'intérêt de l'Académie.

Je vous remercie, chères consœurs et chers confrères, du très grand honneur que vous me faites en me confiant la présidence de notre Académie. Je dois dire que je ressens beaucoup d'émotion et de fierté dans cet instant et je mesure pleinement le poids des responsabilités qui m'incombent désormais.

En relisant la coutume qui précise les règles qui régissent l'activité de notre Académie, je me suis bien sûr arrêté au rôle du président, car, je dois vous l'avouer, je n'en avais jusque-là qu'une vision plutôt honorifique à l'instar de ce que m'en a dit quelque temps avant son décès, avec une ironie amusée, Jean Bernard Marquette : « *le principal rôle du président c'est d'ouvrir et clore les séances* ». J'ai pu constater à sa lecture qu'il n'en était

rien et que si le fonctionnement quotidien et la continuité de l'action de l'Académie sont de la responsabilité du secrétaire perpétuel, le président, habilité toutefois à le faire seulement après délibération du Conseil d'administration, représente juridiquement celle-ci dans tous les actes de la vie civile. « Il préside aussi avec, le cas échéant, une voix prépondérante, le bureau et le conseil d'administration, dispose de la signature des documents bancaires, ou encore a qualité pour signer tous les engagements ou conventions de partenariat, ainsi que les marchés, les contrats, etc. » Ces actes sont importants pour régler, toujours avec l'accord du conseil d'administration, la vie courante et administrative de l'Académie. C'est une lourde responsabilité et je peux vous assurer de mon entière disponibilité pour m'acquitter de cette tâche en liaison étroite avec notre secrétaire perpétuel et les membres du bureau et du Conseil d'administration.

Mais, pour moi, son rôle ne s'arrête pas là. Il en est un qui, à mes yeux, est tout à fait essentiel et dans le cadre duquel je voudrais situer mon action. C'est d'être tout au long de cette année le garant des valeurs qui constituent, selon moi, l'identité de l'Académie, valeurs qui nous lient les uns aux autres par cette qualité que nous partageons d'être académiciens, et qui nous obligent dans le respect des engagements que nous avons pris lors de notre réception. Être membre de l'Académie n'est pas une rente de situation. Être membre de l'Académie oblige chacun de nous à l'excellence, dans le respect de l'œuvre accomplie par tous les consœurs et confrères qui nous ont précédés.

Mais quelles sont pour moi ces valeurs qui définissent notre savoir-être et font notre fierté d'appartenir à cette institution tricentenaire ?

En premier lieu, c'est de connaître, respecter et appliquer les règles inscrites dans la coutume, qui gouvernent notre société pour le bien de tous et d'abord de l'Académie. Sans doute est-ce de ma part une déformation liée à la fréquentation de mes camarades anglo-saxons qui ne commencent jamais un exposé ou une démonstration sans faire référence aux principaux textes réglementaires concernés. Je sais que certains d'entre vous en ont une perception quelque peu distante... Néanmoins, ces règles ont l'immense avantage, dès lors qu'on les respecte et qu'on les met en œuvre, d'éviter bien des désagréments et, *in fine*, d'éviter de créer des situations parfois délicates à gérer, comme nous en avons aujourd'hui quelques-unes.

Cela dit, les règles ne sont pas immuables : non seulement elles peuvent mais encore elles doivent évoluer. Aussi, je compte proposer au conseil d'administration de procéder à un toilettage de la coutume avec

un groupe de réflexion dédié ouvert à tous les membres résidants volontaires pour non pas modifier mais, à la lumière des constats effectués au cours de ces dernières années, préciser et compléter les règles qui définissent nos droits et devoirs envers l'Académie pour faire société et pour arriver à cette sociabilité académique chère à notre regrettée consœur Séverine Pacteau-de Luze.

En second lieu, c'est de travailler au bénéfice de l'Académie, de notre culture, locale et régionale en priorité, de respecter l'engagement que nous prenons lors de notre réception de présenter des communications et d'assister autant que nous le pouvons aux séances, qu'elles soient publiques ou privées. Montesquieu, notre référence à tous, disait que « nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage ». Il voyait dans le travail académique quatre grands motifs de s'y adonner : « La satisfaction intérieure, la satisfaction de notre curiosité, l'espérance de réussir, l'utilité que peut en tirer notre société. » Ces motifs me paraissent rester tout à fait d'actualité.

C'est pourquoi, chères consœurs et chers confrères, je vous propose, au cours de l'année qui vient, d'aller de l'avant, d'accroître notre travail et notre participation, de réfléchir au futur, au « grand avenir », tout en nous appuyant sur les leçons du passé. Le secrétaire perpétuel et moi-même sommes à l'écoute de vos propositions ou suggestions pour échanger, débattre, partager.

En troisième lieu, c'est se sentir responsable du patrimoine de l'Académie, de ses biens matériels certes, mais surtout de sa mémoire, de son histoire. Nous n'avons pas à nous comparer ou nous jauger... nous sommes l'Académie... par l'héritage que nous ont transmis nos Anciens et que nous avons à transmettre à nos successeurs. Mais, pour cela, il nous faut connaître ce patrimoine pour mieux le porter, le défendre et jouer pleinement notre rôle comme institution culturelle bordelaise. Nous ne sommes pas qu'un club de gens de bonne compagnie et de bonne culture. Nous ne devons pas avoir une vision étriquée et individualiste de l'Académie. Cela nous impose aussi d'être soucieux de l'importance de notre rôle, de notre lisibilité et de notre image.

En dernier lieu, enfin, c'est cultiver notre sociabilité académique en nous appuyant sur cette confraternité faite d'aisance, de détachement, d'humilité et d'humour, évoquée par notre coutume. C'est aussi un savoir-être que nous exprimons par notre comportement et notre tenue. Sur quelles

valeurs, me direz-vous, faire reposer cette sociabilité académique? Vous savez que les militaires aiment bien les acronymes. Je vous en propose deux pour mieux la caractériser :

TROPHÉE, que nous pouvons lever avec fierté, soit Tolérance, Respect de l'autre, Ouverture bienveillante aux autres, y compris aux académies proches, pour échanger nos expériences, nous informer sur d'autres pratiques, ouverture aux idées, aux évolutions du monde, Participation : «*se rassembler c'est faire Académie*» (Montaigne), Honneur et Humanisme, Engagement par exemple, pour moi, dans le combat contre la résurgence de certains obscurantismes (IEL, Woke, repli identitaire), Enthousiasme.

Ou encore AEDE soit Assiduité, Échange, Dialogue, Écoute..., bref le partage.

Telles sont les valeurs (humaines) que, selon moi, nous nous devons de cultiver, fondement de notre savoir-être, de relations apaisées et de qualité, de notre cohésion qui repose certes sur notre expérience, notre culture, notre excellence dans les arts, les sciences ou les belles-lettres, mais aussi sur notre capacité à nous retrouver régulièrement, à échanger nos connaissances et nos idées, à nous écouter, bref à dialoguer avec courtoisie dans le respect des uns et des autres.

Chères consœurs et chers confrères, notre réussite, et donc celle de l'Académie, n'est que collective. Nous sommes tous acteurs et responsables de son destin. Je vous invite, avec Voltaire, à l'enthousiasme sans lequel on ne fait rien, et à l'innovation, tout en restant fermes sur le respect de notre identité, de notre histoire, et sur notre volonté de servir l'Académie en développant le Savoir, en œuvrant pour la Culture et pour être utiles à nos Concitoyens.

Pour conclure, j'évoquerai un dernier enjeu majeur pour cette année : garantir notre cohésion suite à l'épisode COVID 19 qui nous a dispersés, et retrouver le cadre et le déroulement normal de nos activités (élections/réceptions). Je sais qu'avec notre secrétaire perpétuel nous unirons nos efforts pour aller dans ce sens.

Je vous souhaite une belle et heureuse année académique.

COMMUNICATIONS

SÉANCE DU 13 JANVIER 2022

LE CAHIER NOIR DU JOURNAL
LA LIBERTÉ DU SUD-OUEST
 (3 NOVEMBRE 1941 - 10 SEPTEMBRE 1943)
 OU LA CENSURE ALLEMANDE
 DE LA PRESSE BORDELAISE SOUS L'OCCUPATION

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

La Liberté
 du Sud-Ouest

L'histoire de ce travail de recherche et de mémoire commence le 7 février 2018, aux Archives de Bordeaux Métropole alors que je consulte dans le fonds Albert Rèche¹ un dossier intitulé « Conférences de presse de la *Propaganda Staffel* ». Mon attention est attirée par un cahier d'écolier noir portant sur la couverture la mention : « Septembre 1941-fin 1943 » : j'ai sous les yeux le cahier inédit des consignes de presse du journal *La Liberté du Sud-Ouest* (ensuite la *LSO*), deux ans de notes manuscrites prises par au moins trois personnes différentes dont deux journalistes identifiés, principalement Albert Rèche et parfois Louis Georges², pseudonyme de Louis-Georges Planes, alors rédacteur en chef du journal, deux ans de consignes allemandes données à la presse bordelaise du 3 novembre 1941 au 10 septembre 1943, au cours de 191 réunions, qui étaient parfois presque quotidiennes. Il s'agit d'un document d'une importance capitale, car il permet de connaître en profondeur la manière dont a fonctionné

1. Archives de Bordeaux Métropole, Bordeaux, 120 S 86, fonds Albert Rèche.

2. Louis Georges : c'est sous ce pseudonyme que Georges Planes, rédacteur en chef de *La Liberté du Sud-Ouest*, signait ses éditoriaux. On trouvera sa notice biographique, en annexe 3.

la censure allemande à Bordeaux pendant l'Occupation et comment les journalistes de la presse bordelaise, dont les journaux existant en 1940 ont continué à paraître, ont exercé leur métier dans ce contexte particulier. J'ai donc décidé de l'étudier en l'analysant dans la présente communication.

Avant d'évoquer à proprement parler la censure mise en place par les Allemands à Bordeaux entre 1941 et 1943, je dresserai un rapide panorama de la presse bordelaise au début de l'Occupation. Je poursuivrai par une analyse des consignes telles qu'elles figurent dans le cahier de la LSO, illustrées par les articles correspondants tels qu'ils ont été publiés à l'époque par le journal. Je m'interrogerai enfin sur les relations complexes et ambiguës qui se sont établies entre les différents acteurs pendant cette période.

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION DE LA PRESSE BORDELAISE EN 1940 À L'ARRIVÉE DES ALLEMANDS À BORDEAUX ?

Je dirai, en propos liminaire, que c'est avec un certain étonnement que j'ai constaté le peu d'informations directes disponibles sur un sujet que certains considèrent encore comme « tabou ». Hubert Bonin se demande si c'est « ... par timidité académique, respect mutuel des institutions », ou encore « excessive proximité entre les universitaires et le journal³ ». De même, Françoise Taliano-des Garets constate que « la chape de plomb persistante sur ces questions n'est pas encore totalement levée⁴ ». On peut penser que cette situation et « ce silence », qui montrent combien cet aspect de l'histoire bordelaise est encore sensible et complexe, ne font qu'alimenter la liste des non-dits bordelais sur cette période – oserais-je parler de déni ? Comme l'écrit encore Hubert Bonin⁵, ils « ne peuvent qu'inciter à des fantasmes ».

À l'arrivée des Allemands, le 27 juin 1940, la presse écrite locale est dominée par trois quotidiens principaux qui ont décidé de poursuivre leur parution : le titre le plus influent et le plus puissant est *La Petite Gironde*, deuxième plus grand quotidien régional de France, fondé en 1872 sur une tendance « républicaine modérée », signalé par la Préfecture en février 1940 comme journal « républicain de gauche⁶ », mais qui s'est droitisé pendant

3. Hubert Bonin, *Les Tabous de Bordeaux*, Bordeaux, Le Festin, 2010. Dans le cas présent, il fait référence au journal *Sud Ouest*.

4. Françoise Taliano-des Garets, « Presse, culture et propagande à Bordeaux sous l'Occupation », dans Agnès Callu, Patrick Eveno et Hervé Joly (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, CTHS histoire, 2009, p. 257.

5. H. Bonin, *Les Tabous de Bordeaux*, op. cit., p.138.

6. F. Taliano-des Garets, « Presse, culture et propagande à Bordeaux sous l'Occupation », art. cit., p. 243.

l'entre-deux-guerres avec la famille Chapon⁷ apparentée aux Gounouilhou, famille fondatrice. Dissous pour collaboration, il devient à la Libération le journal *Sud Ouest*. Il tire à 350 000 exemplaires par jour⁸. Son directeur et propriétaire est Richard Chapon. Depuis 1935, son rédacteur en chef est Jacques Lemoîne. En septembre 1942, celui-ci est remplacé « sur l'ordre des Allemands⁹ » par Louis Valeton.

Le second quotidien a pour titre *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*. Fondé en 1887, plutôt d'obédience radicale selon les mêmes sources préfectorales, il a un lectorat plus populaire. Il tire à 241 000 exemplaires.

Le troisième quotidien, *La Liberté du Sud-Ouest*, d'inspiration catholique et conservatrice, sera au centre de mon propos. Notre confrère de l'Académie, Albert Rèche, décédé en 2016 et dont j'ai l'honneur d'occuper le fauteuil, en était un des principaux collaborateurs. À partir de décembre 1940, le journal eut pour directeur général le chanoine Peuch, Louis-Georges Planes en étant rédacteur en chef. Son tirage quotidien était de 241 000 exemplaires répartis sur deux éditions régionales, Bordeaux-Gironde et Dordogne, avec deux parutions quotidiennes : « 5 h du matin » et « Bordeaux Soir », en format 60 x 44 cm¹⁰. Il était diffusé auprès des milieux catholiques. Entre 1941 et février 1942, le journal en format recto-verso passa, en dimension inchangée, de trois à deux puis une page, principalement pour des raisons de restrictions de papier. Le journal était imprimé sur les presses de *La Liberté du Sud-Ouest*, 12 rue de Grassi, à Bordeaux.

On citera encore le mensuel néo-socialiste d'Adrien Marquet *Le Progrès*, ainsi que *L'Hebdomadaire de Bordeaux*¹¹ qui parut pendant les années 1942-

7. « Venu de sa Drôme natale, Jules Chapon (1839-1906) entre à la rédaction de *La Gironde* en 1863, après avoir épousé M^{elle} Gounouilhou, fille du fondateur. Il est associé à la direction du journal et chargé à partir de 1874 de la direction parisienne de *La Gironde* et de *La Petite Gironde*. Son fils Gustave (1870-1933) devient directeur de *La Petite Gironde* avec son cousin Marcel Gounouilhou, tout en assumant la direction de l'imprimerie Gounouilhou. Son fils, Richard (1902-1991), entre à *La Petite Gironde* comme rédacteur et en devient directeur général de 1933 à 1944 date à laquelle le journal cessa de paraître », extrait de Jean et Bernard Guérin : *Des hommes et des activités autour d'un demi-siècle*, Bordeaux, impr. Delmas, 1957, p. 158 et 159.

8. F. Taliano-des Garets, art. cit., p. 248.

9. Extrait du jugement par contumace de Louis Valeton, dans *Sud Ouest*, édition de Bordeaux et sa Banlieue, 24 septembre 1945. On trouvera sa notice biographique en annexe 4.

10. À titre de comparaison, le format actuel du journal *Sud Ouest* est de 42 x 29 cm ; sa diffusion quotidienne France, payée sur la période 2019-2020, est de 216 781 exemplaires (source OJD/ACPM).

11. Cet hebdomadaire, dont l'ultime numéro paraît le 1er mai 1943, lancé à l'automne 1940 à Bordeaux par Adrien Marquet et auquel collabore Maurice Duverger sous la signature de Philippe Origène, « plaide en faveur d'une République autoritaire contre cette caricature de République pour petits bourgeois souffreteux... l'Allemagne a trouvé son

1943 de façon aléatoire dans la région Sud-Ouest et *L'Alerte*, organe de la fédération du Sud-Ouest du Parti populaire français, un bimensuel qui tirait à 2000 exemplaires et dont l'audience resta limitée au département de la Gironde. Il avait pour directeur Jacques Doriot.

Ces publications présentèrent une certaine stabilité jusqu'en 1943 où les tirages baissèrent de 10 % pour tous les journaux, principalement du fait de la pénurie de papier et de l'impact du Service du travail obligatoire (STO). Dans le cas de la *LSO*, par exemple, le prélèvement en personnel fut de l'ordre de 20 %¹².

Mais revenons plus précisément à *La Liberté du Sud-Ouest*. Fondé en 1909 par Paul Glotin, associé de la Maison Marie Brizard et Roger, par le négociant et député André Ballande, et par le journaliste Paul Duché, premier directeur du quotidien, ce journal a son siège à Bordeaux et se présente clairement comme un quotidien de tendance catholique et conservatrice dont le directeur politique est l'abbé Daniel Bergey¹³, député de la Gironde de 1924 à 1932. Bergey, qui prendra parti pour le régime de Vichy et lui apportera un soutien constant, confie dès janvier 1925 l'éditorial à Philippe Henriot¹⁴, admirateur du régime mussolinien, qui lui succède en janvier 1932 jusqu'à la signature de l'Armistice. En 1933, l'abbé Peuch, par ailleurs directeur de l'enseignement libre du diocèse depuis 1928 et ancien directeur de Tivoli, succède à Paul Glotin à la direction du quotidien.

redressement dans un nationalisme vigoureux, une unité profonde, ces deux éléments permanents vivifiés par un socialisme vivant». – Voir Hubert Bonin, Bernard Lachaise, Françoise Taliano-des Garets (dir.), *Adrien Marquet, les dérives d'une ambition*, Bordeaux, éditions confluences, 2007, p. 261.

12. F. Taliano-des Garets, « Presse, culture et propagande à Bordeaux sous l'Occupation », art. cit., p. 250.
13. Benjamin Bordachar, *Un grand orateur. L'abbé Bergey, député de la Gironde (1881-1950)*, Paris, Bernard Grasset, 1963.
14. Né à Reims en 1889 d'un père officier d'infanterie, nommé après ses études à l'Institut catholique de Paris, professeur de lettres en 1909 à Sainte-Foy-la-Grande, Philippe Henriot succède en 1932 à l'abbé Bergey, dont il était proche, comme député de la 4^e circonscription de Bordeaux et devient ainsi le seul député de droite représentant de la Gironde. Comme député, Henriot, très marqué par l'instabilité politique de la III^e République, est violemment antiparlementaire. Le 11 janvier 1934, lors de l'affaire Stavisky, il s'oppose au président du Conseil, Camille Chautemps, et participe à la chute de son gouvernement. En février 1934, il fait partie, avec Adrien Marquet, Georges Scapini, Xavier Vallat et le colonel de Lattre de Tassigny, d'un groupe qui complète contre la République. Il adhère en 1935 au comité directeur de l'Union antimaçonnique de France, fondée par son collègue le docteur Georges Cousin. Réélu le 27 septembre 1936, il est député jusqu'en 1940. Sous Vichy, il devient secrétaire d'État à l'Information, prônant sur les ondes ses idées de collaboration avec une éloquence frénétique et un talent incontestable. Il est abattu par un groupe de résistants, le 28 juin 1944, dans son appartement ministériel à Paris : voir René Terrisse, *Bordeaux, 1940-1944*, Paris, éditions Perrin, 1993, p. 70.

Depuis juillet 1940, le quotidien a comme rédacteur en chef Georges Planes, alias Louis-Georges Planes, jusque-là rédacteur principal sous la signature de Louis Georges et critique littéraire du quotidien sous le pseudonyme d'Alceste et Philinte¹⁵. Avec le chanoine Peuch, les deux hommes animent en outre un hebdomadaire catholique : *Voix françaises*, fondé à Bordeaux en janvier 1941¹⁶, qui soutient Pétain et la Révolution nationale et combat la franc-maçonnerie, mais sans inclure l'antisémitisme¹⁷ : « Maréchaliste à outrance, comme *La Liberté du Sud-Ouest*, cet hebdomadaire est le témoin de l'existence d'un groupe catholique très proche du régime de Vichy¹⁸ ». L'écrivain collaborationniste Georges Suarez, directeur du journal *Aujourd'hui*, lui apporte sa participation¹⁹. On ajoutera toutefois que, selon Louis-Georges Planes, « des écrivains résistants envoyaient à l'hebdomadaire des articles que nous éprouvions un plaisir extrême à publier²⁰ ».

Au vu de ces éléments et après une lecture quasi complète des éditions « papier » quotidiennes correspondant à la période 1942 et 1943, je caractériserai d'une manière générale *La Liberté du Sud-Ouest* comme le quotidien de la bourgeoisie catholique bordelaise, fondamentalement maréchaliste, partisan du régime de Vichy, farouchement anticommuniste, antimaçonnique²¹, complaisant avec les Allemands sans doute, mais

15. « Les Allemands, dès leur installation à Bordeaux, c'est-à-dire le 4 ou le 5 juillet, exigèrent que chaque journal ait un rédacteur en chef nommé désigné et responsable. Le directeur de *La Liberté*, avec l'autorité qui lui était naturelle et que renforçait sa double qualité d'ami et d'ancien professeur, me bombarde rédacteur en chef sans me laisser le temps de la réflexion. L'honneur était mince et je prévoyais que la charge serait lourde. La réalité devait dépasser les appréhensions », lettre non datée de Louis-Georges Planes adressée à Jacques Granet, fondateur du *Courrier français*, aimablement communiquée à l'auteur par son fils, Emmanuel Planes.

16. « Paul Lesourd, chroniqueur religieux du Figaro et professeur à l'Institut catholique de Paris, se trouvait en Gironde où il s'était réfugié au moment de l'exode. Il proposa au chanoine Peuch de fonder un hebdomadaire catholique, non pas régional, mais national, d'une haute tenue morale et littéraire : aucun périodique de cette nature n'existait plus en zone occupée. Georges Planes en devint le co-rédacteur en chef avec Paul Lesourd », lettre non datée de Louis-Georges Planes adressée à Jacques Granet.

17. Jean-Claude Drouin, « Un hebdomadaire bordelais pendant la Seconde Guerre mondiale : *Voix françaises* (1943) », dans *La Vallée du Lot et son environnement*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1994, p. 419-434.

18. Marc Agostino, *Deux siècles de catholicisme à Bordeaux, 1800-2000*, Bordeaux, Mollat, 2001, p.110.

19. Georges Suarez (1890-1944) est un écrivain, essayiste et journaliste français. Pacifiste puis collaborationniste, il fut le premier journaliste condamné à mort lors de l'épuration et exécuté le 5 novembre 1944 pour intelligence avec l'ennemi.

20. Note adressée à l'auteur par Emmanuel Planes, fils de Louis-Georges Planes.

21. Cf. l'éditorial de Bernard Faÿ intitulé « La Franc-Maçonnerie, instrument de corruption » dans l'édition de *La Liberté* du jeudi 30 juillet 1942 (voir article en annexe).

pour partie aussi par obligation, antisémite sous la plume revendiquée et assumée de certains rédacteurs tels Jean Arfel²² ou encore Jacques Boulenger²³, comme on le verra par la suite.

Pour illustrer cette fidélité fervente envers le maréchal Pétain et sa « foi inébranlable dans la Révolution nationale », comme l'écrit le docteur Cantorné, président de l'association les « Amis du Maréchal », dans un article de *La Liberté* de mars 1942 intitulé « L'Angleterre et nous », on citera cet éditorial du rédacteur en chef (Louis-Georges Planes) dans l'édition du 30 mars 1942 intitulé « Explication nécessaire » : « L'union des Français et l'union autour du Maréchal, il me semble que peu de journalistes l'aient prônée, servie et exaltée avec plus de chaleur et d'obstination que nous... Le loyalisme à l'égard du Chef légitime nous apparaît en effet comme le symbole et le garant du dernier bien qui nous reste... l'unité nationale. » Ou encore dans cet éditorial du 23 juin 1942 intitulé : « Si vous ouvrez mon cœur » : « On nous permettra de dire que notre cœur est fait à l'image de celui du Maréchal. »

Évoquons maintenant la censure allemande et le cas de Bordeaux. Si en Zone Sud, ou Zone dite « Libre » jusqu'à l'occupation de celle-ci par les Allemands en novembre 1942, le gouvernement de Vichy met progressivement en place ses propres services de censure, la Zone occupée ou encore Zone Nord, ainsi que l'Alsace-Lorraine et la Zone « interdite », c'est-à-dire les départements du Nord et du Pas-de-Calais, sont sous la seule autorité des services allemands. Tel est le cas de Bordeaux qui a été occupée dès la fin du mois de juin 1940 puis placée dans la Zone occupée²⁴. Après avoir été dans un premier temps une affaire franco-française, « le 28 juin 1940, la presse passe sous contrôle préfectoral puis allemand. Le 30 juin le sous-préfet de la Gironde transmet les consignes suivantes aux journaux bordelais » précisées dans une ordonnance de la Kommandantur de Bordeaux :

« Rien contre l'Allemagne ou son régime politique.

« Rien qui puisse blesser ou gêner le gouvernement français et le commandement allemand.

22. Jean Arfel, alias Jean Madiran (1920-2013), journaliste et essayiste, partisan du traditionalisme catholique, milita dans les rangs de l'Action française et soutint par la suite le Front national. Rédacteur au quotidien *La Liberté*, son antisémitisme d'État est revendiqué et assumé. À la Libération, il se réfugia dans un monastère situé sur la colline de Madiran.

23. Jack Amand Romain Boulenger, dit Jacques Boulenger, né le 27 septembre 1879 à Paris 8^e et mort le 22 novembre 1944, est un écrivain, critique littéraire, historien de la littérature et journaliste français. Collaborateur du journal *Gringoire*, il est aussi le rédacteur de nombreux pamphlets antisémites.

24. Le général Moritz von Vaber du Faur est le chef de l'administration allemande ; il s'est installé rue Vital-Carles.

« Rien qui puisse être interprété comme une prise de position contre la politique du Maréchal Pétain qui doit être respectée strictement et scrupuleusement.

« Rien en ce qui concerne l'armée allemande de terre, de mer ou de l'air, ses stationnements, ses mouvements et son matériel.

« Aucune allusion à la radio anglaise et aux communications du colonel de Gaulle.

« Aucune polémique relative à la conclusion de l'Armistice²⁵. »

Dès l'arrivée des troupes allemandes dans la zone occupée, « avec la signature le 9 juillet 1940 d'une ordonnance établissant un régime de l'information par le préfet de la Gironde et les représentants allemands qui s'applique aux territoires du Sud-Ouest en zone occupée²⁶ », les journaux bordelais dépendent uniquement de la *Propaganda Staffel* et de la censure allemande. « Les autorités d'Occupation n'établissent pas de censure directe²⁷ », par exemple la censure des morasses²⁸, « mais instaurent une "fructueuse collaboration franco-allemande" basée sur un régime de responsabilité²⁹ ». Directeurs et rédacteurs doivent signer l'ordonnance et se porter personnellement garants du contenu de leur publication.

L'ORGANISATION DE LA CENSURE ALLEMANDE

Les quelque 350 journaux de la Zone Nord dépendaient de deux organismes : d'une part, de la *Propaganda Abteilung* section France, créée le 18 juillet 1940, émanation de la section « Pays étrangers » du ministère de la Propagande du Reich, qui est l'organe officiel de la propagande nazie en France et développe des services de censure appelés *Propaganda Staffel* dans quatre régions administratives : Saint-Germain, Dijon, Angers et Bordeaux et, d'autre part, de l'ambassade d'Allemagne à Paris sous la férule de l'ambassadeur Otto Abetz, donc du ministère des Affaires étrangères du Reich.

25. Sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot et Pierre Guiral, *Histoire générale de la presse française*, tome 4 : *De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, p. 40 et 41.

26. F. Taliano-des Garets, art. cit., p. 246.

27. *Ibid.*

28. Les morasses sont les épreuves sur papier, articles et titres, des pages du journal juste avant le tirage. Avant le tirage définitif, elles donnent au correcteur la possibilité d'éliminer les « coquilles » et au censeur de supprimer les informations interdites sachant que les « blancs » doivent être comblés par des textes de remplacement pour ne pas attirer l'attention des lecteurs.

29. F. Taliano-des Garets, art. cit., p. 246.

Le service créé à Bordeaux fonctionne jusqu'en mai 1942, date à laquelle il est dissous pour devenir un service extérieur rattaché à Angers jusqu'à la fin d'août 1944.

La *Propaganda Abteilung* avait, selon le témoignage inédit du lieutenant Kurt Dörnemann, pour mission générale dans les pays occupés « d'influencer l'opinion publique dans le sens d'une collaboration avec l'Allemagne et d'exercer la censure selon les exigences militaires et politiques du Reich³⁰ ». Elle exerçait trois rôles : censure et contre-propagande, afin d'éliminer toute influence anti-allemande, maçonnique ou juive; renseignement avec l'aide des services allemands d'espionnage et de police; propagande enfin, en présentant aux Français l'Allemagne nouvelle, les avantages du régime nazi, ses réalisations, surtout dans le domaine social, tout en soulignant l'invincibilité allemande. Mais elle avait aussi la responsabilité d'attribuer le papier, une denrée de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on avançait dans la guerre, en donnant la priorité aux maisons d'édition et aux journaux qui se montraient favorables à la politique de l'occupant. À ce propos, Kurt Dörnemann évoque cette réflexion d'un responsable de la censure à Bordeaux : « Le papier est rationné. Il y a un service de distribution de papier à Paris, pour les livres comme pour la presse. Eh bien les Parisiens, les nôtres, ne veulent jamais rien donner... Surtout pas pour les provinciaux! D'abord, Paris, Paris, Paris. C'est comme toujours en France : Paris, Paris au-delà de tout...³¹ »

Les sanctions appliquées en cas de non-respect des consignes données aux journaux par la *Propaganda Staffel* étaient très diverses et pouvaient aller d'une modification ou d'une suppression des passages jugés tendancieux à une amende, voire à une réduction de la publicité ou une restriction de papier, ou, plus grave, à une suspension de publication ou de subvention, voire à un arrêt de parution ou encore au renvoi du rédacteur en chef³² comme ce fut le cas pour *La Petite Gironde* avec le renvoi de Jacques Lemoine et son remplacement par Louis Valetton.

30. *Témoignage dactylographié du lieutenant Kurt Dörnemann, recueilli par le journaliste Albert Rèche*, 25 pages, avril 1992, La Mémoire de Bordeaux Métropole.

31. *Ibid.*

32. « Le rédacteur en chef est responsable de ce que chaque rédacteur du journal exerce pour chaque publication faite sous sa propre responsabilité sa propre censure (sic) » dans le cadre des deux principes fondamentaux énumérés ci-après : est défendue toute publication qui nuit au prestige du Reich allemand, qui est préjudiciable à l'ordre et au calme dans les territoires occupés ou qui met en danger les troupes d'occupation », dans *Histoire générale de la presse française*, tome 4 : *De 1940 à 1958*, op. cit., 1975, p.15.

LE FONCTIONNEMENT DE LA CENSURE ALLEMANDE

On a une description précise du fonctionnement de la censure à Bordeaux grâce au témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann, qui en fut un des principaux responsables de mai 1942 à août 1944. Ce témoignage tardif, recueilli en avril 1992 par Albert Rèche, soit cinquante ans après les faits, doit bien entendu être considéré avec la prudence et le recul nécessaires. Néanmoins, il est doublement intéressant : à titre historique, parce que cet épisode est raconté par un acteur direct qui en décrit précisément l'organisation³³, mais aussi parce qu'il éclaire avec précision la nature et la qualité des relations qui se sont établies entre les rédacteurs de presse bordelais et leur censeur, évoquant « le cas spécial » que fut la Gironde et « le climat particulier » qui régnait à Bordeaux.

Ce contrôle s'exerce par le truchement de conférences de presse quotidiennes³⁴ tenues au 50 de la rue Judaïque, au cours desquelles les responsables allemands donnent leurs directives et auxquelles sont tenus d'assister initialement les responsables des rédactions des trois grands quotidiens bordelais, puis leurs représentants comme, par exemple, Albert Rèche pour la *Liberté*. À ces réunions, nous dit Henri Amouroux³⁵, « assistent également M. René Caussade, chef de cabinet du maire de Bordeaux, Maître Allemandou, un délégué de la préfecture au pétainisme intransigeant, M. Duclos, commissaire des renseignements généraux, M. Defont, rédacteur en chef d'Havas-OFI³⁶ réplé à Bordeaux ».

LES ACTEURS DE LA PROPAGANDA STAFFEL

Pendant quatre ans, la *Propaganda Staffel*/direction Presse de Bordeaux a été dirigée par deux officiers francophiles, journalistes de métier avant-guerre :

- d'octobre 1940 à juin 1941 par le lieutenant Rudolf Jungès, un ancien journaliste de presse ayant travaillé dans des organes du Zentrum³⁷,

33. *Témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann, op. cit.*

34. « Le repos dominical inconnu jusque-là dans la presse ne sera instauré par les Allemands que le 3 avril 1941 et, depuis, maintenu », dans A. Rèche, « La presse bordelaise sous l'Occupation », *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 5^e série, t. XXIII, année 1998, loc. cit., p. 69.

35. Henri Amouroux, *La Vie des Français sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Fayard, 1961, p. 478.

36. La branche information de Havas est nationalisée par la loi du 25 novembre 1940 et devient l'Office français d'information (OFI).

37. Le *Deutsche Zentrumspartei* (en abrégé *Zentrum*, « Centre ») est un des principaux partis politiques de l'Empire allemand puis de la république de Weimar. Fondé en 1870, mais dissous le 5 juillet 1933, il représente les idées des catholiques, minoritaires en Allemagne. Le parti est refondé après la Seconde Guerre mondiale, mais il est marginalisé rapidement par la CDU qui devient le principal parti de la démocratie chrétienne en Allemagne.

devenu après-guerre le parti chrétien-démocrate, très amoureux de la France dont il connaissait parfaitement la langue et « diplomate quand il le fallait », nous dit Kurt Dörnemann³⁸ ;

- puis, de juin 1941 à fin août 1944, par le lieutenant Kurt Dörnemann, lui aussi journaliste, jeune critique théâtral et artistique de province, qui arrive à Bordeaux à la Propaganda Staffel le 14 octobre 1940. Il y reste jusqu'à fin août 1944, avec une seule interruption en juillet-août 1942 où il est nommé à Paris, avant de revenir à Bordeaux. On considérera avec intérêt la durée de cette affectation de trois ans dans la fonction, d'autant plus surprenante à l'aune du fonctionnement des services allemands toujours soucieux d'éviter que le personnel ne se crée des attaches sur place et pour lesquels la règle est qu'on séjourne peu dans les services. Ainsi, on n'hésite pas à déplacer des fonctionnaires jugés trop « francophiles ». Ce fut, par exemple, le cas pour le capitaine Jungès, responsable de la censure au siège de la *Propaganda Abteilung* à l'hôtel Majestic à Paris, qui fut muté en Grèce comme simple soldat.

Il est décrit par Jungès comme « un citoyen normal allemand et pas un journaliste de carrière du parti nazi, ce qu'il avait craint³⁹ ». Dörnemann se décrit ainsi : « Je croyais naïvement aux visions européennes de l'époque, à la possibilité d'une construction d'une Europe nouvelle dans laquelle l'Allemagne et la France avec son empire devaient jouer les principaux rôles. Je souhaitais ardemment un rapprochement franco-allemand d'autant que depuis ma jeunesse j'aimais la civilisation française... En plus, j'étais admirateur du maréchal Pétain dont les mots : "J'ai fait don de ma personne à la France", m'avaient ému⁴⁰. » Sans passé national-socialiste, il est autorisé après la guerre à reprendre son métier de journaliste et de critique et devient un spécialiste réputé de Shakespeare et de l'histoire des théâtres de la région de la Ruhr.

Voyons maintenant quelles sont ces consignes, nombreuses et impératives, génératrices aussi d'une certaine uniformité du contenu de la presse de l'époque, « oukases parfois humiliants auxquels des journalistes étaient obligés de se soumettre » selon l'expression d'Emmanuel Planes, que j'ai reprise dans leur formulation dans le cahier du journal *La Liberté du Sud-Ouest*.

38. *Témoignage du Lieutenant Kurt Dörnemann, op. cit.*

39. *Ibid.*

40. *Ibid.*

Il m'était bien sûr impossible de retranscrire toutes les informations ou consignes données au cours de ces 191 réunions. Je les ai regroupées en neuf grands thèmes qui sont, par ordre de fréquence décroissant : les règles concernant le fonctionnement de la presse, le contrôle de la politique intérieure française, la maîtrise des informations sur la situation stratégique, la « Relève » et les travailleurs français en Allemagne, la question des prisonniers, le contrôle des activités culturelles, l'antibolchévisme, le ravitaillement, l'antisémitisme. On voit qu'elles concernent un éventail très large de domaines. Je ne présenterai que quelques exemples qui m'ont paru significatifs, mais j'ai pu retrouver en consultant les exemplaires papier de *La Liberté du Sud Ouest*⁴¹ aux Archives départementales de la Gironde la quasi-totalité des articles correspondant à l'ensemble des consignes données pendant la période par la *Propaganda Staffel*.

Les règles les plus fréquentes concernent le fonctionnement de la presse, le vocabulaire, les menaces et sanctions, mais aussi les compliments et les restrictions de papier.

En matière de fonctionnement de la presse et de vocabulaire

Les consignes en matière de vocabulaire et d'expressions ou mots « à ou à ne pas utiliser » sont très nombreuses et très précises. Ainsi, à titre d'exemple, il ne faut pas : « employer le terme "otages" (30 avril 1942), ne pas employer le terme démenti, mais dire mise au point » (17 décembre 1942), « ne pas utiliser le terme chancelier quand on cite Hitler, mais écrire le Führer ou Adolf Hitler » (14 décembre 1942) ; il faut « utiliser l'expression anglo-américains et non plus anglo-saxons ou alliés ».

Certaines consignes imposent la mise en page en fonction de l'importance du sujet, son emplacement, les titres, le nombre de colonnes : par exemple, « mettre en première page avec photo », ou « donner un titre et une importante présentation (4 à 6 colonnes) à la manifestation de Compiègne⁴² » (10 et 11 août 1942) dont nous verrons un peu plus loin une copie de l'article en évoquant la question des prisonniers⁴³, « présenter

41. Archives départementales de la Gironde (ensuite AD33), BIB 6 I/L 2, édition de Bordeaux Gironde, nos 651 à 672.

42. Arrivée à Compiègne du premier convoi de prisonniers libérés au titre de la Relève.

43. Voir la reproduction de l'article dans le paragraphe ci-après : « La question des prisonniers. »



1 | Éditorial de Louis Georges, une de l'édition de *La Liberté du Sud-Ouest* du lundi 31 août 1942.



2 | Éditorial de Louis Georges intitulé « Honneur et Patrie », 9 novembre 1942.

sur 4 colonnes l'affaire de Dieppe⁴⁴ |fig. 1| précédée d'un chapeau signé du nom du rédacteur» (30 août 1942).

Les commandes d'articles sont autant d'injonctions, parfois nominatives, qui révèlent l'importance attachée par les Allemands au sujet. Ainsi par exemple : « M. Planes est prié de se trouver au journal ce soir entre 8 h et demie et 9 h pour recevoir un coup de téléphone de M. Mayer, responsable de la censure à Angers, qui lui donnera le thème d'un article à faire sur l'Afrique du Nord » (9 novembre 1942) qui se traduit par cet article du 11 novembre 1942, en première page, intitulé « la résistance s'organise en Afrique du Nord » et par l'éditorial de Louis Georges intitulé « *Honneur et Patrie* » |fig. 2|.

44. Le 19 août 1942, 6153 soldats, dont 4963 Canadiens, débarquent sur cinq sites, dont Dieppe, sur un front de 16 km, dans le cadre de l'opération *Jubilee*. Après 9 heures de combat, ce raid des forces canadiennes et britanniques, auquel participent 15 commandos français des Forces navales françaises libres, s'achève par un échec et entraîne la mort de près de 1200 soldats dont 913 Canadiens et près de 2000 prisonniers. L'ensemble du dispositif avait rassemblé une force navale de près de 250 navires de tous formats, une force aérienne de 864 appareils et une cinquantaine de chars.

Ou encore : « Article demandé à M. Planes, sujet : danger bolcheviste et attitude de certains catholiques » (19 février 1943), avec cet éditorial de Louis Georges dans l'édition de la LSO du 24 février 1943, intitulé « La Croix de Saint-Georges et la Faucille et le Marteau » |fig. 3| dont j'ai extrait ces quelques lignes :

« La Grande-Bretagne vient de célébrer le 25^e anniversaire de la création de l'Armée rouge. Dociles à l'impulsion donnée par l'archevêque anglican de Canterbury, des foules se sont rassemblées dans les temples pour solliciter de Dieu la victoire des forces soviétiques ! Étranges prières ! Dieu est sollicité de prendre en main la cause des Sans Dieu... Donc l'Union Jack mêle ses plis à ceux du drapeau rouge ; la faucille et le marteau sont accolés à la Croix de Saint-Georges : en un temps où Mr Winston Churchill dirige les destinées du Royaume-Uni. Or le régime soviétique n'a pas eu de plus sévère contempteur que le petit neveu de Marlborough... L'Angleterre est malade ! »

Ou cette autre consigne : « Faire article sur le 54^e anniversaire du Führer en insistant sur sa personnalité européenne » (16 avril 1943), avec cet éditorial de Louis Georges dans l'édition du mercredi 21 avril 1943 intitulé « Hitler et la France » |fig. 4|, dont j'ai extrait ces quelques lignes :

« Nous avons une déclaration récente et formelle de M. Goebbels... assurant que dans la nouvelle Europe chaque nation aurait sa place



indépendante et honorable. Nous avons plus que des paroles, nous avons des faits. Il est manifeste que le souci qu'a eu le Führer au moment de l'armistice de juin 1940 de ne point imposer à la France des conditions infamantes s'inspirait de préoccupations qui n'étaient point strictement militaires, du désir de ne point susciter un obstacle moral décisif à une future réconciliation franco-allemande. L'entrevue de Montoire et l'offre de collaboration s'inspiraient du même esprit... »

La plupart du temps, il est demandé de reprendre les informations transmises par les agences de presse autorisées telles que l'AFIP (Agence française d'information de presse)⁴⁵ ou l'OFI⁴⁶ (Office français d'information, ex-Havas) : ainsi encore, le 18 décembre 1942 : « Mettre en valeur le compte rendu de la conférence de Georges Claude » |fig. 5| (« À la manière de Don Quichotte »), puis le 22 décembre 1942 : « Sur affaire Claude⁴⁷, rien en dehors d'OFI ». Alors de quoi s'agit-il ?

45. AFIP : Agence française d'information de presse, rattachée au *Presse Gruppe* de la *Propaganda Abteilung* (janvier 1941) créée par les autorités d'occupation avec les fonds de la *Propaganda Staffel*. Elle était constituée par une équipe de journalistes français, mais dirigée par un Allemand, le capitaine Hermès. Elle diffusait un bulletin ronéotypé quotidien de 40 à 50 pages. On y trouvait notamment les consignes de l'*Abteilung*, des insertions obligatoires « à la demande des autorités allemandes » et les notes d'orientation de Vichy.

46. Créé le 10 décembre 1940 après la nationalisation, par l'État français, de la branche information de l'agence Havas, l'Office français d'information (OFI) est une agence de presse totalement contrôlée par le gouvernement de Vichy. Elle devient l'Agence France-Presse le 30 septembre 1944.

47. Georges Marie Auguste Claude, né à Paris le 24 septembre 1870 et mort le 21 mai 1960 à Saint-Cloud, est un physicien et chimiste français. Il fut un inventeur industriel, notamment du tube néon. Plusieurs de ses découvertes ont mené à la fondation de la société Air Liquide. Après la défaite de 1940, il abandonne ses anciennes convictions germanophobes, rompt avec l'Action française et se déclare publiquement favorable à la collaboration franco-allemande à partir du 1^{er} novembre 1940. Il multiplie alors les conférences, anglophobes et anticommunistes, à Paris et en province, et les écrits, articles et brochures, édités notamment par l'agence de presse Inter-France, en faveur de la collaboration. Quelque peu passionné, sinon dérangé, il tente de se suicider à l'issue d'une conférence donnée à Bordeaux le 19 décembre 1942 pour prouver au public et à Hitler sa sincérité et réveiller les consciences.

Son attitude collaborationniste lui vaut d'être radié de l'Académie des sciences le 4 septembre 1944. Interné, il est condamné le 26 juin 1945 par la Cour de justice de la Seine à la réclusion perpétuelle, à la confiscation de tous ses biens et à la dégradation nationale. Il bénéficie par la suite d'une commutation de sa peine à dix ans de réclusion. Il est libéré conditionnellement en raison de son grand âge (79 ans) au début de janvier 1950.

En fait Georges Claude, inventeur industriel, notamment du tube néon et dont plusieurs découvertes ont mené à la fondation de la société Air Liquide, favorable à la collaboration franco-allemande, tente de se suicider à l'issue d'une conférence donnée à Bordeaux le 19 décembre 1942. Interrompant sa conférence, il déclare au public : « J'ai fait mon devoir et je vais le prouver. » Tournant le dos à la salle, il avale le contenu d'un flacon, puis affirme qu'il vient de s'empoisonner, afin de produire sur le peuple français un choc psychologique. Un simple vomitif suffit à contrecarrer l'effet du poison. L'incident est passé sous silence par la presse du fait de la censure⁴⁸. »



5 | Édition de la LSO du lundi 21 décembre 1942, article sur la conférence de Georges Claude, 2^e page, gros titre.

En matière d'infractions et sanctions

En cas d'infraction aux consignes, la censure allemande applique différentes sanctions qui vont de l'avertissement, aux menaces, y compris personnelles, mais surtout au contrôle *a priori* sur les morasses, à la censure préventive, voire au refus d'articles ou à leur réécriture.

On rappellera que les morasses sont les épreuves sur papier des pages du journal juste avant le tirage. En cas de changement de dernière minute, il faut soit refaire la page, soit achopper les textes, c'est-à-dire faire une suppression de texte qui se traduit par un blanc dans la page du journal... évidemment révélateur de censure et donc interdit, comme le révèle cette consigne du 20 septembre 1942 qui vaut avertissement pour tous : « Gros incident pour *La Petite Gironde* qui a complètement achoppé le convoi funèbre de Lormont : consigne formelle : aucun journal ne doit paraître avec du blanc. »

48. René-Gustave Nobécourt, *Les Secrets de la propagande en France occupée*, Paris, Fayard, 1962, p. 61-62.



6 |

Le 25 juillet 1942, *La Liberté du Sud-Ouest* est soumise à la censure préventive. Alors qu'une consigne du 26 janvier 1942 rappelait que les « photos de personnalités étrangères ennemies doivent être soumises et visées (rappel de consignes antérieures) », c'est l'incident « causé par la publication de différents clichés représentant des personnalités politiques des nations ennemies de l'Axe notamment d'un cliché représentant Litvinov [fig. 6]. Mécontentement de la *Propaganda Staffel* d'Angers. Sanction prise contre *La Liberté du Sud-Ouest* : notre journal sera soumis à la censure préventive jusqu'à nouvel ordre.

Des articles sont refusés et font l'objet de réprimandes, voire de menaces de sévères sanctions pour leurs rédacteurs et doivent être présentés à nouveau. Ainsi, le 16 septembre 1942, pour un article demandé la veille : « article Staline Churchill de M. Planes refoulé par M. Mayer », ou encore le 28 octobre 1942 : « Articles M. Planes sur Darnand et SOL⁴⁹ refusé. » Le lendemain, 29 octobre 1942, cette nouvelle consigne : « Soumettre à nouveau article M. Planes sur Darnand et SOL, article accompagné de *Je suis partout*. »

Le 26 mai 1943, il est imposé de « Ne publier les avis des autorités allemandes ou françaises que si le visa de la *Propaganda Staffel* a été donné... Souligné : le rédacteur responsable sera passible de sévères sanctions dans le cas d'infraction à cette consigne ». Mais ils peuvent être aussi l'objet de félicitations, qui sont beaucoup plus rares. Ainsi, le 29 juin 1943 peut-on lire : « Félicitations à MM Valeton⁵⁰ et Planes pour leurs derniers articles. »

49. Le Service d'ordre légionnaire (SOL) est une organisation politique et paramilitaire de choc du régime de Vichy. Créé à l'été de 1941, il est dirigé par Joseph Darnand. Il est l'ancêtre de la Milice française qui fut créée en janvier 1943 et qui eut également pour secrétaire général Joseph Darnand. Le SOL prône le culte du chef, le rejet de la démocratie, l'antisémitisme, mais aussi la collaboration avec l'occupant, ceci bien illustré par le serment officiel : « [...] je jure de lutter contre la démocratie, la lèpre juive et la dissidence gaulliste. »

50. Rédacteur en chef de *La Petite Gironde*.

On peut aussi observer une certaine méfiance des autorités allemandes face à une forme d'indocilité, voire de résistance ou de protestation des journalistes. Ainsi, le 6 octobre 1942 : «M. Mayer estime trop faibles les commentaires des journaux sur le discours du Führer et trouve flottante l'attitude des autorités... un journal a refusé de publier la lettre d'un lecteur approuvant la relève [*sic*] et la politique de collaboration. Il a porté cette lettre à la Préfecture lui demandant de prendre position. La Préfecture n'est nullement qualifiée et il est interdit de lui soumettre toute question concernant la Presse.»

Le 11 novembre 1942, à l'occasion de l'invasion de la zone libre : «M. Mayer réclame un article soulignant la générosité du Führer.» Le rédacteur de la consigne précise : «Nous lui faisons remarquer qu'il est impossible de prendre position avant que le gouvernement du Maréchal ait fixé son attitude. M. Mayer insiste. Après longue discussion, il se range à notre avis et nous laisse toute liberté à condition que l'on souligne dans les titres que le soldat allemand ne vient pas en ennemi, que le Führer a donné l'assurance que les troupes se retireront dès que la menace serait levée en Méditerranée.»

En matière de contrôle et de manipulation des informations

Les exigences des Allemands visent en contrôlant et en manipulant les informations à promouvoir leurs intérêts politiques et à s'assurer un contrôle étroit de la politique intérieure de Vichy. C'est pourquoi toutes les occasions sont saisies pour mettre en avant les succès de la politique allemande, telle, par exemple, la célébration de «l'anniversaire» des 500 jours de guerre à l'Est avec cette consigne : «On réclame un article du rédacteur en chef.»

Ou encore, le 21 janvier 1943 : «Préparer bilan 10 ans de régime national socialiste et publier ce sujet aux environs du 30 janvier», qui se traduit par l'éditorial du 29 janvier 1943 de Louis Georges intitulé «Une expérience de dix ans» |fig. 7|, dont j'ai extrait ces quelques lignes :

«L'Allemagne de 1942, c'est celle qui vient de donner au monde les preuves éclatantes d'un redressement sans précédent et d'un étonnant dynamisme, celle qui a entrepris le dessein audacieux de forger une Europe nouvelle, celle que nous avons sous les yeux.»



7|

8|

Le 30 août 1942, la censure allemande demande de « minimiser⁵¹ » le discours de Pétain tenu le 29 août 1942 aux anciens combattants réunis à Gergovie : « Ne pas mettre en première page discours du Maréchal à Gergovie », ce qui donne cet article publié en deuxième page de l'édition de la LSO du 31 août 1942 intitulé « Journée d'unité française à GERGOVIE » [fig. 8], mais suivi deux jours plus tard, le 31 août 1942 par un « reproche vif à *La Liberté* d'avoir mis un gros titre à la cérémonie de Gergovie ».

En fait, au sommet du tertre de Gergovie, le maréchal Pétain exalte la France « Une et indivisible ». En choisissant ce haut lieu de la résistance gauloise, il a voulu donner de la grandeur au deuxième anniversaire de la Légion française des combattants, association de poilus de la Grande Guerre créée pour être le ciment de la révolution nationale et qui, accouchant du Service d'ordre légionnaire (SOL), officialisé le 12 janvier 1942, devient un an plus tard, le 31 janvier 1943, la Milice. Devant une foule immense, le Maréchal scelle dans une crypte en ce haut lieu symbole de l'unité française le plus précieux trésor, la terre française, en fait des urnes contenant de la terre provenant de toutes les communes de France et de l'Empire.

Le 9 novembre 1942, à la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, cette consigne : « Pour le papier sur l'Afrique du Nord [fig. 9], tenir compte des consignes suivantes : 1) se tenir dans le cadre des

51. A. Rèche, « La presse bordelaise sous l'Occupation », art. cit., p. 70.



nouvelles OFI, 2) il n'y a que les naïfs pour croire que les Anglo-Saxons quitteront l'Afrique du Nord s'ils parviennent à s'installer. Si la France se défend, c'est pour conserver son empire, 3) nécessité d'une attitude ferme du Peuple français uni dans la discipline autour de son chef. »

En matière de maîtrise des informations sur la situation stratégique et militaire

Un des thèmes qui revient le plus fréquemment est celui de la maîtrise des informations sur la situation stratégique et militaire. Ces consignes ont pour objectif soit de mettre en avant les victoires ou avancées allemandes et des puissances de l'Axe⁵² soit d'en minimiser les échecs, ainsi que de promouvoir ou justifier la politique internationale de l'Allemagne.

52. Nom donné à l'alliance conclue en octobre 1936 entre l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, d'après une phrase de Mussolini : « L'axe de l'Europe passe maintenant par Rome et par Berlin. » Par extension, on parle des « puissances de l'Axe » pour désigner l'Allemagne du Troisième Reich et ses alliés pendant la Seconde Guerre mondiale.



10 |

Ainsi, pour la justification de l'invasion de la zone libre, cette consigne datée du 11 novembre 1942 :

«Conférence de presse à 18 h... M. Mayer réclame un article soulignant la générosité du führer, le fait que l'Allemagne vient aider à la défense de la France» et «souligner dans les titres 1) que le soldat allemand ne vient pas en ennemi, 2) que le führer a donné assurance que les troupes se retireraient dès que la menace serait levée en Méditerranée, 3) que le führer autorise le gouvernement à s'installer en Allemagne, 4) que le soldat allemand prendra éventuellement place à côté du soldat français».

Consigne qui se traduit par cet article et éditorial en première page intitulé « Le Führer adresse un message au peuple français et une lettre au Maréchal » | fig. 10 | dans l'édition de la LSO du jeudi 12 novembre 1942.

Il s'agit encore de contrôler les sujets qui représentent une menace contre l'Allemagne et ses soldats, comme les attentats qualifiés de terroristes. Ainsi, le 30 juillet 1942 : « Un Allemand a été assassiné à Billy-Montagny. Ne pas en parler. Ne rien publier sur la mort ni les obsèques », mais le 11 août 1942 : « Faire un commentaire sur les attentats terroristes pour jeudi matin », qui se traduit dans l'édition de la LSO du mercredi 12 août

1942 par cet article qui annonce la mort de 93 «terroristes» fusillés pour actes de terrorisme ou d'en avoir été complices [fig. 11].

Même la situation météorologique fait l'objet de consignes fréquentes, directes ou indirectes, dont on peut comprendre l'importance pour des raisons stratégiques. Ainsi, le 28 février 1942 :

«Tous les bulletins météorologiques et les photos montrant la situation météorologique sont à partir de maintenant strictement interdits ainsi que les nouvelles relatant les accidents dus au gel, les retards de trains à cause du verglas, les tempêtes de neige. De même, certaines informations dont on pourrait tirer des conclusions sur les conditions atmosphériques doivent être supprimées... il ne faut pas déclarer par exemple que les courses (de chevaux) ne peuvent avoir lieu par suite de l'état du terrain, mêmes remarques au sujet des manifestations remises en raison du temps.»

Les consignes les plus fréquentes donnent une présentation de la situation stratégique favorable à l'Allemagne et ses alliés qu'il convient de mettre en valeur. Ainsi, à titre d'exemple, le 4 août 1942 : «Faire un commentaire sur la situation militaire en URSS et signaler l'importance de la progression allemande (800 km et 160 000 m² de terrain conquis en 30 jours)», ou encore le 2 août 1943 : «Mettre en valeur dans les titres la puissance militaire allemande.»

Les consignes visent aussi à minimiser les difficultés ou échecs allemands, voire interdisent d'en parler. Ainsi, le 6 octobre 1942 : «Ne plus parler pour l'instant de Stalingrad⁵³», ou encore le 15 août 1943 : «À propos de la Sicile ne pas employer les termes "évacuation" et "repli" stratégique, mais dire manœuvre, opération.»



11|

53. On remarquera qu'après cette dernière consigne, il n'est plus fait aucune allusion à Stalingrad ni à sa chute le 2 février 1943.



12 |

par exemple pour achever la conquête de Madagascar où une poignée de Français pauvres en matériels, mais riches d'abnégation, oppose à l'invasisseur une résistance farouche et désespérée. »

Ou encore, le 23 novembre 1942 : « Souligner dans un article le fait que les Américains dévoilent leurs visées impérialistes sur l'Afrique du Nord⁵⁴ », consigne reprise dans l'édition de la LSO du mardi 24 novembre 1942, par cet article en première page intitulé : « C'est poussés par de puissants motifs économiques que les EU se sont établis en Afrique française. » |fig. 13|

En matière de relève des travailleurs français en Allemagne

La Relève est le dispositif mis en place en 1942 par le régime de Vichy pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exigés par le *Gauleiter* Fritz Sauckel au profit de l'Allemagne nazie compte tenu de l'accroissement continu de l'effort de guerre et de l'envoi d'un grand nombre de soldats allemands sur le front de l'Est. La censure allemande demande à la presse de soutenir activement par des articles réguliers la politique dite de « la Relève ». Ainsi, le 6 août 1942 : « Mettre en 1^{re} page interview du 5 000^e ouvrier partant pour l'Allemagne... faire de ce départ un grand événement... ce papier devra passer en première page avec photos

Elles imposent à chaque fois de donner une présentation négative des actions des Alliés, en particulier des Anglais. Par exemple, le 27 octobre 1942 : « Faire un papier sur la façon dont l'Angleterre s'empare des colonies de ses voisins », qui se traduit dans l'édition de la LSO du jeudi 29 octobre 1942 par cet article intitulé : « Quand les Anglais prennent l'offensive. » |fig. 12|

Avec ces quelques lignes extraites de l'édition de la LSO du jeudi 29 octobre 1942 : « Londres se réserve pour d'autres exploits :

54. En réponse au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942.



13 | Édition de la LSO du mardi 24 novembre 1942, avec en première page l'article intitulé : « C'est poussés par de puissants motifs économiques que les EU se sont établis en Afrique française ».



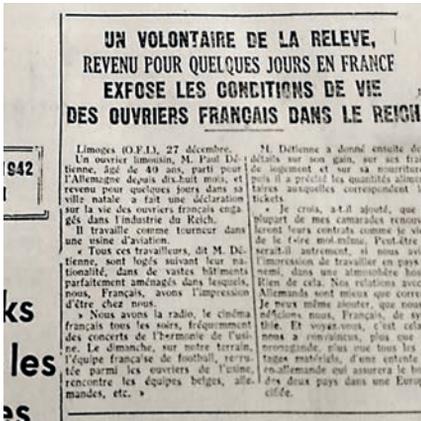
14 | Édition de la LSO du jeudi 6 août 1942 et article en première page intitulé « 5 000° ouvrier bordelais partant pour l'Allemagne ».

si possible» (reprise dans cet article paru le jeudi 6 août 1942 en 1^{re} page intitulé « 5 000° ouvrier bordelais partant pour l'Allemagne » |fig. 14|).

Cette campagne, régulièrement entretenue, présente la « Relève » comme une solidarité nationale, voire comme un devoir. Ainsi le 17 août 1942, le rédacteur de la LSO reprend ce commentaire : « Certains patrons freinent la relève : il y aura attaque de presse contre “les capitalistes”. Inutile de s’associer à cette attaque, les patrons bordelais faisant leur devoir ». Le 18 janvier 1943 : «Mettre en valeur en local et régional tout ce qui concerne la Relève», qui se traduit dans l’édition du 28 décembre 1942, par cet article en première page intitulé « un volontaire de la Relève |fig. 15|... »

Mais, devant l’échec de cette « Relève », la loi du 16 février 1943 prise par le gouvernement de Vichy instaure le « service du travail obligatoire »⁵⁵ (STO) : 15 000 travailleurs girondins sont ainsi envoyés en Allemagne au titre du STO. Le sujet constitue un enjeu très important pour la propagande

55. D’une durée de deux ans, il s’applique aux jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922.



15 | Édition de la LSO du 28 décembre 1942, article en première page intitulé « Un volontaire de la Relève... »



16 | Édition de la LSO du 1^{er} juin 1943, article en première page intitulé « Des précisions sur le statut des prisonniers de guerre transformés en travailleurs libres ».

allemande qui reste très active. Ainsi, le 18 février 1943 : « Ne pas encore parler du changement de statut des prisonniers » et « Ne pas donner de chiffres sur le nombre de travailleurs français partant pour l'Allemagne. »

Le 28 février 1943 : « Faire par semaine deux articles sur le sujet : Relève. »

À partir du 18 mars 1943, le discours évolue et cherche avant tout, pour ne pas effrayer les « appelés », à présenter ce recrutement comme un volontariat consenti en donnant une image favorable du sort du travailleur en Allemagne : « Ne plus parler de relève que lorsque c'est bien spécifié... mettre toutes les informations de départ d'ouvriers sous ce titre : « Les travailleurs français en Allemagne. »

Le 26 mai 1943 : « Pour parler des Français envoyés en Allemagne comme travailleurs, ne plus employer le terme de "requis", mais dire "désignés" ou "appelés". »

Le 31 mai 1943 : « Mettre en valeur les informations sur la transformation de prisonniers de guerre en travailleurs libres », qui se traduit par cet article du 1^{er} juin 1943, intitulé « des précisions sur le statut des prisonniers de guerre transformés en travailleurs libres » |fig. 16|.

Le 18 juin 1943 : « Mettre en vedette les infos sur le sport chez les travailleurs français en Allemagne. »

On notera que la *Propaganda Staffel* n'utilise pas dans la période considérée le terme STO qui reste une expression française, mais préfère évoquer « les travailleurs français en Allemagne », expression beaucoup moins connotée...

La question des prisonniers

Tout au long de la période, la question des prisonniers représente un enjeu important pour les autorités allemandes. Ceux-ci sont l'objet de nombreuses consignes, notamment pour mettre en valeur le « bon » traitement qui leur est réservé : par exemple, le 29 décembre 1941 : « Au sujet des prisonniers : on a oublié de parler du bon traitement des prisonniers et de la libération de 500 000 d'entre eux; souligner que le plus dur c'est l'éloignement... songer au sacrifice des soldats allemands sur le front de l'Est ». Le 7 janvier 1942 : « Ne plus employer le terme "Libération" pour les prisonniers, mais parler du "retour" ou de la "mise en congé des prisonniers". »

Le régime organise le 11 août 1942 une cérémonie très médiatisée d'accueil du premier train de 1300 prisonniers libérés qui arrive en gare de Compiègne, croisant un train de volontaires partant pour l'Allemagne. Laval, accompagné de nombreux dignitaires français et allemands, prononce devant les caméras, la radio et les journalistes, un discours tentant de justifier sa politique. Une consigne du 10 août 1942 demande aux journalistes bordelais de : « Donner une importante présentation à la manifestation de Compiègne : 1) discours de Laval; 2) ne pas donner le nombre de prisonniers "relevés" ni celui des ouvriers partis pour l'Allemagne »

et le 11 août 1942⁵⁶ : « Donner un titre important à la manifestation de Compiègne », ce qui donne dans l'édition de la LSO du jeudi 13 août 1942, cet article en première page, intitulé « Le Président Laval accueille à Compiègne le premier convoi de prisonniers libérés » [fig. 17].

Mais assez vite la censure prend en compte les limites de cette politique avec cette consigne du 14 septembre 1942 : « Ne plus publier les informations concernant les départs de trains d'ouvriers pour l'Allemagne. Ces départs paraissent nombreux et le public s'étonne que les retours de prisonniers soient si rares » (14 septembre 1942).



17 | Édition de la LSO du jeudi 13 août 1942 : article en première page intitulé : « Le président Laval accueille à Compiègne le premier convoi de prisonniers libérés. »

56. 11 août 1942 : arrivée à Compiègne du premier convoi de prisonniers libérés au titre de la Relève.

En matière de contrôle des activités culturelles

La censure touche tous les domaines de la production culturelle. Toutefois, on peut observer que, sur la période considérée, les activités culturelles font l'objet d'un nombre limité de consignes de presse : 12 pour 191 réunions, qui vont de la recommandation, par exemple, de livres, concerts, conférences [fig. 18], à l'interdiction d'un livre politique : « Ne pas parler du livre *Corse Terre française* » (8 février 1943).

Parfois, une consigne peut paraître inattendue et révéler une relation trouble. Ainsi celle datée du 25 octobre 1942 qui peut surprendre : « Ne rien donner sur le voyage de Danielle Darieux et de son mari au Portugal. » En fait, on rappellera que Danielle Darieux, actrice très populaire à l'époque et bordelaise de naissance, qui avait tourné pour la société de production cinématographique Continental Films, était mariée à Porfirio Rubirosa, ambassadeur de la République dominicaine que les Allemands soupçonnaient d'espionnage contre l'Allemagne et avaient incarcéré. Elle avait participé en mars 1942, dans ce qu'on a appelé le « train de la honte », à un voyage à Berlin d'acteurs français sous contrat avec la Continental pour le rencontrer. Une fois son mari libéré, elle avait rompu son contrat avec la Continental devenant ainsi suspecte aux yeux des Allemands⁵⁷.



57. D'ailleurs, elle passe la fin de la guerre en résidence surveillée à Megève puis sous un faux nom dans la région parisienne. À la Libération, elle n'est pas inquiétée, peut-être en raison du statut diplomatique de son mari.

En matière d'antibolchevisme

Pour illustrer la position sans ambiguïté de la LSO, on citera cet extrait d'un éditorial de Louis Georges dans l'édition du 15 juin 1942 intitulé « La Peste Rouge » [fig. 19] : « Le bolchevisme c'est la Peste... Personne, même le meilleur de mes amis, n'obtiendra de moi que je pense et que je dise que l'Europe a besoin de la Peste pour être sauvée. »

La première consigne sur le sujet apparaît le 29 septembre 1942 : « Ne rien insérer sur les communistes ou terroristes » et amalgame les communistes aux terroristes, tel cet éditorial du 15 octobre 1942 intitulé « Pourquoi je hais le communisme » [fig. 20], signé Jacques Boulenger, dont on peut extraire ces quelques lignes :

« Voilà pourquoi le juif Karl Marx pensait tout naturellement que les forces économiques règnent sur le monde et voilà pourquoi aussi le marxisme convient si parfaitement aux juifs que ses adeptes appartiennent à cette race pour une grande part. Le nombre des juifs socialistes et communistes est proportionnellement immense⁵⁸. »

Après avoir été présentée à Paris du 1^{er} mars au 15 juin 1942, l'exposition « Le Bolchevisme contre l'Europe » [fig. 21] est inaugurée à Bordeaux le 7 octobre 1942 ; elle attire 100 000 visiteurs jusqu'au 22 novembre 1942. Elle fait l'objet d'une mise en valeur particulière. Ainsi cette consigne du 18 octobre 1942 :



19 | Édition de la LSO du 15 juin 1942, éditorial de Louis Georges intitulé « La Peste Rouge ».

58. Jacques Boulenger, déjà cité note 22, est un ancien élève de l'École des Chartes (promotion 1900), spécialiste de la littérature médiévale et de la Renaissance, cofondateur de la *Revue du seizième siècle*. On lui doit plusieurs adaptations des romans de la Table ronde (Lancelot, légende du roi Arthur) et l'édition complète des œuvres de Rabelais dans la Bibliothèque de La Pléiade (Gallimard). Critique littéraire, Boulenger est l'auteur de diverses études, dont l'une sur le poète Émile Henriot (éditions du Divan, 1913), sur Marceline Desbordes-Valmore, Nostradamus, Gérard de Nerval, Paul-Jean Toulet, de même que sur le dandysme. Collaborateur du journal *Gringoire*, il est aussi le rédacteur de nombreux pamphlets antisémites.



20 | Éditorial de la LSO du jeudi 15 octobre 1942 signé de Jacques Boulenger.

21 | Édition de la LSO du 4 novembre 1942, article en première page intitulé « L'exposition internationale, le bolchevisme contre l'Europe... »

« M. Mayer réclame⁵⁹ 7 épreuves de la photo de l'inauguration de l'exposition... Ou encore : « Faire du battage sur exposition anti-bolchevik et sur visite du 50 000^e Bordelais » (1^{er} novembre 1942) avec cet article en 1^{re} page intitulé « L'exposition internationale, le bolchevisme contre l'Europe a reçu son 50 000^e visiteur »... (cf. l'édition du 4 novembre 1942).

À partir de février 1943 et de la capitulation allemande à Stalingrad, les consignes insistent sur le danger bolcheviste : « Faire un article sur le danger bolcheviste » (8 février 1943), repris le 28 février par cette consigne : « Faire par semaine deux articles sur le sujet relève [sic] et péril communiste. »

59. « Le Bolchevisme contre l'Europe » est une exposition placée sous les auspices du Comité d'action antibolchevique (CAA) de Paul Chack qui se tint à Paris du 1er mars au 15 juin 1942 où elle aurait attiré 370 323 visiteurs. Elle fut présentée ensuite à Lille à partir de juillet 1942, puis à Bordeaux où elle fut inaugurée en octobre 1942 par Maurice-Yvan Sicard. Favorable sous l'Occupation à la politique de collaboration avec l'Allemagne, Paul Chack, capitaine de vaisseau et écrivain, préside le Comité d'action antibolchevique. Il est condamné à mort à la Libération, en décembre 1944, et exécuté le 9 janvier 1945 pour intelligence avec l'Allemagne nazie. Robert Aron rappelle dans son *Histoire de l'épuration* en 1967 les conclusions de sa condamnation : « Je réclame contre vous la peine de mort, Paul Chack, malgré votre talent, malgré vos décorations, malgré vos cheveux blancs, je dirai plus, je la réclame contre vous à cause de tout cela. À cause de votre talent, de vos décorations... »

En matière de ravitaillement

Ce sujet est considéré comme sensible compte tenu de son importance majeure pour une population obsédée par la survie au quotidien, et de la pénurie de denrées. D'où cette consigne donnée le 25 août 1942 : «Sujet sensible : ne pas parler du ravitaillement sauf questions très précises; pas de critiques violentes au sujet du ravitaillement pour ne pas énerver l'opinion.»

Puis les Allemands s'engagent avec les autorités françaises dans la lutte contre le marché noir ce qui entraîne cette consigne du 29 mars 1943 : «Article pour stigmatisation profiteurs marché noir... ordre de la Préfecture et de la PS de publier la liste des condamnés pour marché noir.»

Article paru en deuxième page dans l'édition du 31 mars 1943 dont voici quelques lignes :

«Depuis le 1^{er} janvier dernier, 87 condamnations ont été infligées par les tribunaux et 1109 procès-verbaux relevés... de plus, 41 internements administratifs ont été prononcés. Au cours de la deuxième quinzaine de février, quatre restaurants et six boulangeries de Bordeaux ont par ailleurs été fermés pour une durée de un à quatre mois.» |fig. 2|

et adresse des consommateurs ; détaillant devra en outre faire

LA REPRESSION DU MARCHÉ NOIR

OOO

La Préfecture nous communique :
Conformément aux instructions du Gouvernement et pour que ne passe pas inaperçue la lutte menée sans trêve contre les trafiquants du marché noir, sera publiée périodiquement dans la presse une liste des auteurs des principales infractions relevées par les Services du Contrôle Economique et des sanctions infligées à ces délinquants.

Pour le deuxième semestre 1942, parmi les affaires les plus importantes, on peut noter les suivantes :

CIRE : Hausse illicite sur les alcools s'élevant à un total de 7 millions de francs. Affaire à l'instruction. Internement administratif prononcé le 18 février 1943.

PAILLERE Léo : Marché noir sur les eaux-de-vie pour une somme de 1.500.000 francs. 3 mois de prison et 100.000 francs. Une deuxième fois : 3 mois de prison et 50.000 francs.

HAYAT : Marché noir sur les alcools avec soutes occultes. Affaire à l'instruction. Arrestation de l'intéressé en Tunisie.

MASSERON : Vente clandestine de 500 barriques de vin. Condamnation par le Tribunal militaire allemand à 5.000 K. M. d'amende, soit 100.000 francs.

VIROULAUD : Vaste organisation de vingt-cinq personnes ayant pratiqué, sur une grande échelle, des agissements de viande de boucherie. Affaire en instance.

DAUBECH : Trafic clandestin sur 50.000 bouteilles de vin avec soutes. Affaire en instance devant le Tribunal allemand.

JACQUEBREAL : Trafic clandestin sur 35 balles de sulfate de cuivre. Condamnation le 12 février 1943 à 4 mois de prison et 200.000 francs d'amende.

Pour la même période, il y a lieu de citer, en outre, les condamnations

15 jours à 1 mois de prison et 100.000 francs d'amende chacune.

BOURLON, négociant, 3 mois de prison, 77.000 francs d'amende.

BALLAC, garagiste : 300.000 francs d'amende.

Société BROUSSE, négociant : 3 mois de prison, 200.000 francs d'amende.

DUBOURG, navigateur, 7 mois de prison, 80.000 francs d'amende. Confiscation.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, 87 condamnations ont été infligées par les tribunaux et 1.109 procès-verbaux relevés, dont 720 ont donné lieu à transaction pour une somme globale de 3.227.434 francs. De plus, 41 internements administratifs ont été prononcés.

Au cours de la deuxième quinzaine de février, quatre restaurants et six boulangeries de Bordeaux ont, par ailleurs, été fermés pour une durée de un à quatre mois.

La Vie universitaire

INSTITUT PRATIQUE DE DROIT ET PRE-STAGE

Les cours suivants auront lieu les :

— Mercredi 31 mars : « Procédure de liquidation judiciaire », par M^e Mourou, à 10 h. 30.

— Jeudi 1^{er} avril : « Procédure pénale », par M. le président Lacost.

— Vendredi 2 : « Etude médico-légale de la Loi du 30 juin 1938 sur les aliénés », par le professeur...

Tout en restant attentifs à leurs propres intérêts : « Soudure du blé ⁶⁰ : ne pas parler de l'intensification d'envois de sacs de blé en Allemagne » (26 mai 1943).

En matière d'antisémitisme

Pour ouvrir ce thème, je relèverai ce titre effrayant du mardi 23 février 1943 paru en première page dans un article général intitulé : « Circulation libre sauf pour les juifs et les indésirables. » [fig. 23]

Ce sujet est abordé à quatre reprises sur la période considérée. Ces consignes se situent dans le cadre général de la volonté allemande, mais aussi des partisans du régime de Vichy d'imputer aux juifs la responsabilité de la guerre et de la défaite française.

La première consigne est donnée le 5 octobre 1942. Elle correspond aux suites de la prise de position de quelques évêques français courageux qui protestent publiquement contre la réclusion, à partir d'août 1942, de juifs d'origine étrangère, notamment dans les camps de Gurs, Noé et

23 | Une de la LSO, 23 février 1943.



60. La « soudure » est la période de l'année précédant les premières récoltes et où le grain de la récolte précédente peut venir à manquer.

Récébédou où ils étaient internés. Contre ces mesures, M^{gr} Jules Géraud Saliège, archevêque de Toulouse, et M^{gr} Pierre Marie Théas⁶¹, évêque de Montauban, font lire le dimanche en chaire, dans toutes les paroisses de leurs diocèses, deux lettres pastorales datées du 23 août pour le premier et du 26 août 1942 pour le second.

La lettre pastorale sur « La personne humaine » de M^{gr} Saliège – reproduite en annexe 1 –, est lue à deux reprises sur les ondes de la BBC par Maurice Schumann le 31 août 1942 et par Jean Marin le 9 septembre. Elle contient notamment ce passage :

« Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. »

Elle se conclut par ces mots :

« France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs. »

C'est la première prise de position publique en faveur des juifs.

Le texte de la première consigne est le suivant : « On réclame, signé d'un ecclésiastique, un article sur la question juive réfutant les déclarations de M^{gr} Saliège » (5 octobre 1942).

J'ai extrait ces quelques lignes de l'article du jeudi 8 octobre 1942, publié en première page et intitulé « Le cardinal Gerlier réclame l'union autour du Maréchal » |fig. 24| :



24 |

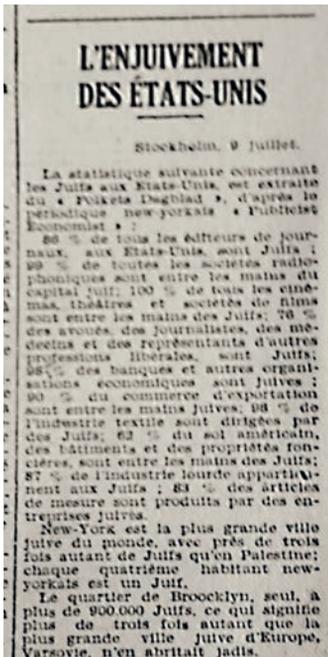
61. Pascal Caïla, « La Lettre pastorale de M^{gr} Théas, 26 août 1942 », Montauban, *Arkheia*, n° 7-8-9, 2002. Dans sa lettre pastorale lue dans toutes les églises de son diocèse le 30 août 1942, M^{gr} Théas, évêque de Montauban, écrit : « Or les mesures antisémites actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille. » Le texte complet de cette lettre pastorale est reproduit en annexe 2.

« La presse rapportait ce matin les récentes paroles du cardinal Suhard à ses prêtres sur l'attitude de loyalisme sans inféodation qui est celle de l'Église. Les prêtres se souviennent que je leur ai dit il y a quelques mois des paroles exactement semblables. Nous demandons à Dieu de bénir le Maréchal et d'éclairer ses collaborateurs dont les tâches sont particulièrement rudes et ingrates. »

L'article évoquant le sermon du cardinal Gerlier n'ayant sans doute pas satisfait la *Propaganda Staffel* entraîne un rappel et une deuxième consigne le 8 octobre 1942 : « M. Mayer réclame l'article contre les juifs ».

On trouve une troisième consigne le 18 mai 1943 qui demande de « Faire série d'articles pour accompagner photographies d'hommes politiques juifs », suivie le 10 juin 1943 par cette consigne qui vise à présenter les juifs comme responsables de la guerre, en particulier avec l'URSS :

« Pour 22 juin, anniversaire de l'entrée en guerre contre l'URSS, faire un effort de mise en page avec textes et photos... commencer par des avant-premières quelques jours avant. Il faut préparer cet anniversaire par publication de photos sur les juifs ou de phrases de juifs qui sont les responsables de la guerre... slogans. »



25 | Édition du samedi 10 juillet 1943 ; l'article en première page intitulé « l'enjuivement des EU » est la reprise d'un article d'un journal suédois, *Folketa Dagblad*.

Enfin, on trouve le 30 juin 1943 une nouvelle consigne en deux temps : « Mettre en valeur l'information OFI sur l'enjuivement de la presse, radio et cinéma – qui donne cet article du samedi 10 juillet 1943 en première page intitulé « L'enjuivement des États-Unis » |fig. 25| –, suivie de cette autre consigne, bouleversante de froideur et de violence : « donner d'urgence un article anti-juif » qui donne cet article du mercredi 21 juillet 1943 en première page intitulé : « La guerre des juifs » |fig. 26| reprise d'articles de journaux allemands suite au bombardement de Rome par l'aviation anglo-américaine.

Je voudrais encore évoquer à titre d'exemple le traitement de l'exposition antisémite « Le juif et la France » |fig. 27| par la LSO. Il faut rappeler que Bordeaux est,



26 |

avec Nancy, une des deux villes à avoir accueilli du 28 mars 1942 et jusqu'à sa fermeture le 11 mai dans un bâtiment qui abrite désormais le musée des Beaux-Arts, l'exposition antisémite : « Le juif et la France », initialement organisée à Paris du 5 septembre 1941 au 15 janvier 1942 par l'Institut d'études des questions juives de Paris (IEQJ) fondé en mai 1941. Cette exposition, assumée par la Ville et son maire Adrien Marquet, « parrainant ainsi l'idéologie raciste et les mentalités d'exclusion qu'elle véhiculait⁶² », a attiré 61 213 visiteurs, y compris les enfants de toutes les écoles⁶³. Outre les présentations statiques, ventes d'ouvrages appropriés, un cinéma de fortune a été mis en place sous barnum dans les jardins de l'hôtel de ville avec des films dont *Le Péril juif* et *Les Corrupteurs*, et pas moins de trois conférences ont eu lieu chaque semaine, telles que « Catholiques et juifs » (2 avril), ou encore « Comment reconnaître le juif » (6 avril), etc.

62. Adrien Marquet, *les dérives d'une ambition*, op. cit., p. 264.

63. Voir le film *Le Juif et la France au palais Berlitz*, propagande développée par Vichy, Archives INA, Ina.fr, durée 1' 27".



27 |



28 | Édition de la LSO du samedi 28 mars 1942, article publié en première page.

Cette exposition est annoncée par la LSO dans son édition du samedi 28 mars 1942, avec ce titre « Inauguration de l'Exposition "Le juif et la France" » [fig.28].

Avec plusieurs rappels, dans l'édition du lundi 30 mars 1942, avec cette formule : « Bornons-nous à indiquer que la façon dont elle est présentée, l'abondance, la variété et la richesse de la documentation que l'on y trouve la rendent fort instructive », ou encore dans les éditions du 21 avril et du mercredi 6 mai 1942. Mais on retiendra surtout l'éditorial, non signé, publié en première page dans l'édition de la LSO du mardi 31 mars 1942 intitulé : « Le problème juif » [fig. 29] qui présente la position du journal sur ce « problème délicat » considérant « qu'il y a, qu'il y a toujours eu depuis dix-neuf siècles, c'est-à-dire depuis la dispersion du peuple hébreu, un problème juif. Ce n'est pas sous son aspect religieux, c'est sous son aspect ethnique qu'il se pose actuellement... Le matérialisme juif a été un facteur d'abaissement moral... et de désagrégation sociale... Un autre défaut du peuple juif c'est son orgueil racial... »



30 | Article publié le mercredi 20 mai 1942 en deuxième page.

visages de l’Internationale juive. Il y a une conspiration juive contre les Nations.”

Les conséquences de cette leçon ont été tirées par les divers conférenciers entendus au cours de l’Exposition : faire payer et réparer par la fortune juive construite sur les débris de notre patrimoine national, les ruines et les détresses amoncelées sur notre pays par la volonté juive ; considérer les juifs comme des étrangers à surveiller, à part de rares exceptions qui ont pu, par leur action sur les champs de bataille ou ailleurs, acquérir droit de cité ; leur appliquer avec toute la fermeté et la justice chrétienne désirables, et cela dans toute l’étendue du pays, le Statut promulgué par l’État français en 1941 ; aussitôt l’Europe pacifiée, régler la question juive en accord avec les nations voisines pour éviter le retour des invasions périodiques juives constatées au cours des siècles précédents. »

Cette exposition a incontestablement contribué au climat qui a finalement vu à Bordeaux, au cours des mois suivants, l’arrestation et la déportation, principalement à partir des rafles des 15 et 16 juillet 1942, de 1690 juifs, dont 223 enfants⁶⁴.

64. Gérard Nahon, *Juifs et judaïsme à Bordeaux*, Bordeaux, Mollat, 2003, p.314.

*Les relations complexes et ambiguës entre censeurs et censurés.
Une presse captive et docile*

Venons-en, enfin, aux relations qui se sont établies entre censeurs et censurés et qui peuvent surprendre ou interroger au vu de leur complexité et de leur ambiguïté.

Je commencerai par deux anecdotes évoquées par Kurt Dörneman en avril 1992 lors de son entretien avec Albert Rèche ⁶⁵ :

« Un matin, entre le 21 et le 26 août 1944, les troupes alliées étaient entrées dans Paris... J'étais seul dans ma chambre au "Splendide". Mon ordonnance Müller m'annonce deux journalistes désireux de me voir. Sont entrés MM. Edouard [sic]⁶⁶ Heyser et Serge Louis, de *La Petite Gironde*. Après quelques minutes d'entretien... ils m'ont proposé de nous confier – mon chauffeur et moi – à des personnes de la Résistance qu'ils connaissaient. Du fond du cœur, je les ai remerciés, très ému, mais il me fallait prendre le risque et continuer ma voie autrement. Nerveux, j'ai jeté un regard sur ma montre en disant : "J'avais oublié, elle ne marche pas. Elle aussi, elle est "kaput". M. Heyser : "Vous voulez partir?... Mais vous ne pouvez partir sans montre !" Et M. Heyser, défaisant le bracelet de sa montre : "Tenez, prenez la mienne !" Tous les trois nous nous sommes embrassés... »

De même, lors d'un premier départ fin juin 1942, la conférence quotidienne s'était terminée par la remise au lieutenant Dörnemann par Jacques Lemoïne, après des « mots fort aimables », d'un étui pour cigarettes en argent, cadeau de la conférence de Presse. Ces relations entre censeurs et censurés et cette atmosphère, relativement courtoise, voire conviviale, surtout dans le contexte de la guerre, peuvent interpellier. Dès lors, comment les comprendre ?

Albert Rèche évoque un certain opportunisme de la part des deux officiers allemands, Jungès et Dörnemann, manifestement heureux de se trouver à Bordeaux et qui, « ne tenant pas à avoir des relations conflictuelles avec les journalistes bordelais, vont assouplir au mieux les consignes venues de leur hiérarchie parisienne⁶⁷ ». On remarquera que la « hiérarchie parisienne » était sans doute satisfaite du travail de censure et propagande accompli par le lieutenant Dörnemann puisqu'elle l'a maintenu dans ses fonctions à Bordeaux pendant toute la durée de la guerre. On ne peut pas

65. *Témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann, op. cit.*

66. Il s'agit en fait d'Edmond Heyser.

67. A. Rèche, « La presse bordelaise sous l'Occupation », art. cit., p. 69.

non plus ne pas évoquer une certaine habileté de Dörnemann dans l'exercice de la manipulation qui était au cœur de sa fonction, au point d'être rappelé à Bordeaux trois mois après son départ fin juin 1942 alors que la situation s'était beaucoup dégradée avec son successeur. On fera aussi l'hypothèse que, parallèlement, les journalistes bordelais, soit par conviction ou proximité idéologique pour certains, soit par opportunisme ou nécessité économique, soit tout simplement sous l'effet de la contrainte et de la crainte de sanctions, étaient enclins à se montrer eux-mêmes « compréhensifs », voire accommodants et semblent d'une manière générale avoir suivi, comme on l'a vu précédemment, les consignes qui leur étaient imposées par les Allemands. Mais pouvaient-ils faire autrement ?

Au-delà de la personnalité plus accessible et conciliante des deux censeurs, de leur francophilie et de leur absence d'engagement dans l'idéologie nazie, on évoquera aussi la proximité, voire l'empathie professionnelle débouchant sur une certaine « complicité ». On rappellera que toutes les personnes concernées exerçaient avant-guerre le métier de journaliste. C'est ainsi que Jungès et Dörnemann mettent sur pied peu de temps après leur arrivée à Bordeaux « un rendez-vous entre hommes de presse de Bordeaux, en dehors de la maison de service, c'est-à-dire dans un restaurant. Nous pensions qu'il serait peut-être bien d'essayer de trouver ensemble des possibilités d'arrangement dans nos travaux divers. C'est à cette occasion que fut décidé de ne plus exiger la présentation de morasses. Nous parlions d'un *modus vivendi*, travailler en respect et compréhension pour les tâches de chacun⁶⁸ ». Dans son « rapport sur l'organisation et le fonctionnement de la censure à Bordeaux » du 16 septembre 1940, le sous-préfet Stéphane Leuret observe que « le ton des conférences quotidiennes de la *Propaganda Staffel* est devenu extrêmement libre et l'atmosphère empreinte de la traditionnelle bonne humeur des salles de rédaction⁶⁹ ». Ce que confirme le journaliste Albert Rèche qui note : « À celle-ci, Jungès et Dörnemann tentent de donner un ton plus journalistique que militaire : elle commence par un commentaire souvent critique des journaux du matin et porte généralement sur la présentation des informations. Puis l'on passe aux consignes venues de Paris. Souvent négatives, variées et imprévues parfois⁷⁰. »

68. *Témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann, op. cit.*

69. Cité par F. Taliano-des Garets, « Culture et médias sous l'Occupation », art.cit., p. 247.

70. A.Rèche, « La presse bordelaise sous l'Occupation », art. cit., p. 70.

Mais aussi un climat particulier propre à Bordeaux que décrit encore Kurt Dörnemann dans son entretien avec Albert Rèche :

« Mais, sous le bon soleil de l'Aquitaine, et, après maints entretiens, toujours très ouverts, avec les journalistes bordelais, je compris que beaucoup de ce qui nous arrivait de PARIS (informations, consignes) devrait être vu avec un esprit critique et qu'on devrait dialoguer avec ces journalistes, dévoués à leur patrie, et chercher, avec eux, des solutions à ce problème principal : donner ce qu'il faudrait absolument donner, pour ne pas déclencher des mesures de PARIS (amendes, fermeture du journal pour x jours ou pour toujours, renvoi de rédacteurs, etc.), mais laisser, tout de même, à la presse la manière de faire.

À Bordeaux, sous ces auspices, s'est développé un système d'échanges de vues, un climat de discussions en toute franchise. Et il s'est créé, autour de la table de conférence, une atmosphère qui, à ma connaissance, n'a existé nulle part ailleurs en France occupée. J'ai pu le constater lors de mon séjour à PARIS en juillet et août 1942⁷¹ ; j'ai voyagé entre les services de SAINT-GERMAIN, ANGERS, ORLÉANS et DIJON. En aucun cas, les rapports entre presse et censure ne se sont présentés dans l'esprit et la liberté développés à Bordeaux. La Gironde fut un "cas spécial". »

Au-delà des relations presse/censure, ce climat particulier propre à Bordeaux était perceptible dans toute la société bordelaise et son environnement :

« Quand je suis arrivé à Bordeaux en octobre 1940, et encore un an après, j'ai pu voir, aux fenêtres des magasins de toutes sortes, les photos du maréchal Pétain. En conversant avec des Français de toutes sortes... on comprenait que les gens du Sud-Ouest attendaient de cet homme aides morale et pratique (au premier rang, le retour des prisonniers et du travail). Je n'ai entendu parler d'un certain de Gaulle, pour la première fois, qu'en fin 1941. Comme Allemand, on avait l'impression que les Français étaient sous le choc, qu'ils étaient fatigués, ne s'occupaient que de leurs soucis, leurs misères du jour : retrouver la famille, le foyer, se ravitailler, se chauffer et ne s'occupaient plus de politique. Nous vivions parmi eux sans être agressés, offensés ou témoins d'une hostilité quelconque.

71. À cet égard, et a contrario, l'intérim suite au départ à Paris du lieutenant Dörnemann en juillet-août 1942, assuré par l'*Oberleutnant* Ganz, venu d'Angers, qui voulait faire marcher les journaux à « l'Allemande nazie », a été marqué par une forte dégradation du climat entre la *Propaganda Staffel* et les journalistes bordelais, *Témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann*, op. cit., p.11.

Je me souviens que, durant le printemps et l'été 1941, j'ai rarement porté – même la nuit – mon pistolet, mais seulement le poignard décoratif obligatoire. Au restaurant, si, par hasard, j'avais mon pistolet, je le laissais sans problème au vestiaire. C'est dire en quelle sécurité on se trouvait. C'est à l'automne 1941, après le déclenchement de la guerre contre l'URSS, que nous, officiers, reçûmes l'ordre de ne jamais sortir sans arme à feu et de l'avoir toujours prête.⁷²

À la fin 1941... le public de la rue réagissait par des regards pensifs, sceptiques envers les Allemands et les gens répondaient avec moins de bienveillance à une demande de renseignement... Naquit l'attentisme, mais pas encore des actes hostiles. C'est seulement vers la fin de 1942 et le commencement de 1943 (Stalingrad) que, selon ma mémoire, furent signalés, en Gironde, des coups de main de petits groupes de la Résistance.

Mon opinion générale, dans les années 1943-1944, était basée (peut-être une erreur?) sur l'impression que, en contradiction avec d'autres régions de France, dans le Sud-Ouest la majorité de la population avait gardé confiance dans le maréchal Pétain, même jusqu'au printemps 1944 et ceci, malgré le fait qu'on refusait les positions de certains ministres et certaines lois dictées, disait-on, par les Allemands. »

Mais ce climat particulier et ces relations de qualité ont eu aussi des retombées positives, notamment à travers des interventions et des services rendus par Kurt Dörnemann. Ainsi n'hésitera-t-il pas à intervenir, nous dit Henri Amouroux⁷³, à de nombreuses reprises en faveur de Bordelais résistants et d'israélites dont le cas lui a été exposé par des journalistes familiers de ses conférences de presse. C'est ainsi, « m'écrit Albert Rèche, qu'il a sauvé un linotypiste israélite de *La Liberté du Sud-Ouest*⁷⁴ et qu'il a fait libérer un des deux fils de mon garagiste pris en train de transporter des armes parachutées ». Kurt Dörnemann évoque lui-même son intervention au profit de Jacques Lemoîne, le rédacteur en chef de *La Petite Gironde* :

72. On rappellera pour tempérer l'assertion de Kurt Dörnemann, l'assassinat de l'officier allemand Reimers par des Résistants le 23 octobre 1941 et la décision du chef de l'administration militaire, Von Faber, de faire fusiller en représailles une centaine d'otages, nombre finalement ramené à 50, « les fusillés du camp de Souge ».

73. H. Amouroux, *op. cit.*, p. 477.

74. Ce linotypiste israélite s'appelait Gaston Léon. En fait, c'est « suite à une intervention de Georges Planes auprès de Dörnemann et d'un autre officier allemand qu'il a pu échapper au convoi menant aux camps de la mort. Ce fait a été confirmé par Michel Slitynski, à l'origine de l'affaire Papon », précision apportée à l'auteur par Emmanuel Planes.

« M. Richard CHAPON vint me trouver pour m'annoncer que Jacques LEMOINE allait se retirer du journal et que M. Louis VALETON (que je ne connaissais pas encore) allait prendre sa place. J'étais fortement soulagé, car j'avais beaucoup d'estime pour M. LEMOINE, une sympathie vraie, mais je n'avais plus la possibilité de le protéger face à la police secrète. LEMOINE avait la réputation, dans certains services allemands, d'être le chef de la résistance spirituelle à la Petite Gironde, car gaulliste et anglophile. Pendant plusieurs mois, j'avais pu le protéger, mais certains services commençaient à devenir nerveux devant la multiplication de la propagande anti-allemande et des actions de la Résistance dans le Sud-Ouest. J'avais mis au courant Richard CHAPON des dangers qui menaçaient Jacques LEMOINE. »

Ou encore :

« Une autre fois, trois journalistes bordelais pris par le Service obligatoire du travail avaient dû partir en Allemagne et, après maintes et maintes démarches « sur toutes sortes de canaux », j'ai pu obtenir qu'ils fussent renvoyés en France après – je crois – trois mois. Ce qui, en ce temps-là, ressemblait à un petit miracle. »

On citera encore son intervention en faveur du maintien de la « Maison des prisonniers de guerre » qui apportait une aide matérielle et morale aux prisonniers revenus et aux familles des prisonniers encore loin dans les camps en Allemagne et que « certains services allemands regardaient comme des nids anglophiles, gaullistes et résistants ».

On évoquera enfin son rôle non négligeable de relais et de contrôle afin que le pont de pierre ne soit pas détruit par les Allemands en août 1944⁷⁵.

75. Le lieutenant Dörnemann indique dans son témoignage avoir contrôlé et fait coller sur les murs de Bordeaux l'affiche élaborée en liaison avec les autorités municipales demandant à la population de ne rien tenter contre les troupes allemandes se retirant et contribué ainsi à éviter la destruction du pont de pierre qui portait à l'intérieur de ses voûtes les installations ravitaillant la ville en eau. *Témoignage du lieutenant Kurt Dörnemann, op. cit.*, p.18.

CONCLUSION

Dans les circonstances de l'Occupation, la presse écrite quotidienne locale, que le commissaire de la République à Bordeaux Gaston Cusin qualifiera le 20 septembre 1944 de « véhicule le plus perfide de la collaboration⁷⁶ », représente un enjeu politique, stratégique, économique et social⁷⁷ majeur. Elle assure aux autorités allemandes, comme nous l'ont montré les multiples consignes imposées par la *Propaganda Staffel*, le contrôle de l'information et constitue un redoutable outil de propagande qui leur permet de modeler l'opinion et de promouvoir leur idéologie, leurs convictions politiques et religieuses, leurs intérêts. Mais elle présente aussi, peut-être même surtout, l'intérêt d'apporter aux Bordelais, la plupart du temps en deuxième page, des informations de proximité irremplaçables, par exemple concernant les questions du ravitaillement si importantes dans une période de rationnement alimentaire⁷⁸, du transport, des spectacles, ou encore sur la situation des prisonniers et des travailleurs appelés au STO.

À la Libération, parce qu'ils ont continué de paraître après le 25 juin 1940 et pour fait de collaboration, les trois grands journaux bordelais d'avant-guerre sont interdits et mis sous séquestre conformément à l'ordonnance du 23 juin 1944 signée du général de Gaulle. Mais, si le journal *Sud Ouest*, propriété de la famille Lemoîne, prend, le mardi 29 août 1944, la suite de *La Petite Gironde*, qui appartenait à la famille Chapon, le journal *La Liberté du Sud-Ouest* est suspendu le 28 août 1944 et disparaît. « Lors de son audience du mercredi 27 mars 1946 », rapporte le journal *Sud Ouest* dans son édition du 28 mars 1946, « la cour de justice de la République prononce la dissolution définitive de la société éditant la *LSO* et *Voix françaises* dont tous les biens sont confisqués et à laquelle interdiction est faite de se reconstituer. La société est accusée d'avoir fait paraître

76. Pierre Bécamps, *Libération de Bordeaux*, Paris, Hachette littérature, 1974, p.145.

77. La plus grande partie des entreprises de presse françaises prospère pendant la guerre réalisant même des bénéfices substantiels grâce aux ventes et à des charges moins élevées, mais aussi en profitant des subventions allemandes ou de Vichy au prix de compromissions parfois très importantes. Elles constituent également un pourvoyeur d'emplois non négligeable.

78. Telles que distributions des titres d'alimentation, de pommes de terre, de viande de boucherie avec ou sans os, cartes de textiles, tickets de charbon, etc. : « Nous lisions *La France de Bordeaux* et *La Petite Gironde*. On y cherchait uniquement les faits divers et surtout les horaires et les lieux de distribution du ravitaillement. C'était une obsession. » Témoignage de Marie-Rose Duplas, dans Dominique Lormier, *Bordeaux sous l'Occupation*, Bordeaux, Geste éditions, 2015, p. 91.

pendant l'Occupation un journal dont les articles vantaient les bienfaits de la Collaboration, de la Relève, des doctrines totalitaires et invitaient à la lutte contre les Alliés. Accusation à laquelle le chanoine Peuch répondra en ne discutant pas le caractère anti-alliés des sujets traités dans le journal, mais il affirmera qu'ils étaient imposés par la propagande allemande. Le journal d'autre part n'a reçu aucun fonds du gouvernement de Vichy ni des Allemands. Le directeur estime que la parution du journal a permis de soustraire les ouvriers à la réquisition pour le STO ».

La LSO est alors remplacée par *Le Courrier français*, créé à Bordeaux les 2 et 9 septembre 1944, quotidien et hebdomadaire placé sous la direction d'Albert Garrigues⁷⁹.

Ces trois grands quotidiens ont disparu, dans une épuration qui, nous dit Françoise Taliano-des Garets, ne fut pas improvisée et après une enquête détaillée prouvant leur collaboration avec l'occupant⁸⁰. On lit ainsi dans le rapport d'enquête relatif à *La Liberté du Sud-Ouest* qu'elle « a soutenu à fond la politique de Pétain ».

« Tous les journalistes se retrouveront parmi les premiers accusés des procès de la Libération, car ils portent en droit la responsabilité juridique et, devant l'opinion, la responsabilité morale de la collaboration », écrit Henri Amouroux⁸¹, même si selon Françoise Taliano-des Garets ils argumentent souvent d'un « double jeu » pour leur défense⁸². Ils sont avec les écrivains durement frappés par l'épuration. Toutefois, à Bordeaux, la clémence l'emporte comparée à la rigueur appliquée dans d'autres villes françaises contribuant ainsi jusqu'à aujourd'hui à alimenter encore la confusion et le doute⁸³. En effet, si les cours de justice, à Bordeaux,

79. Pour remplacer la LSO, des catholiques avancés décidèrent, en accord avec le commissaire de la République, de s'installer sur les presses de la LSO et d'éditer *Le Courrier français*, journal d'information de tendance catholique qui, à son tour, reprit la formule de l'hebdo du dimanche, créant ainsi *Le Courrier du dimanche*.

80. Pour les quotidiens bordelais jugés par la cour de justice de Gironde, Françoise Taliano-des Garets parle de questionnaires types différents utilisés comme grilles de critères pour déterminer si les journaux sont coupables d'intelligence avec l'ennemi : « Ces grilles très complètes sont une mine de renseignements (rapport avec l'occupant, contenus antisémite, antimaçonnique, attitude par rapport au STO, etc.) ».

81. H. Amouroux, *op. cit.*, p. 462.

82. F. Taliano-des Garets, *art. cit.*, p. 253-254.

83. À titre de comparaison, on remarquera que dans les Basses-Pyrénées l'épuration de la presse de Collaboration a été menée sans concession, mais avec mesure. Ainsi deux journaux sur trois ont été acquittés et ont pu récupérer leurs biens. Voir Bernard Boquenet, *La Censure en Béarn sous Vichy 1940-1944*, thèse d'histoire contemporaine soutenue le 8 décembre 2017 à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, p. 499.

se sont montrées sévères, elles n'ont jamais eu l'occasion de prononcer des condamnations à mort, aux travaux forcés ou même à de longues peines de prison. Ainsi, le rédacteur en chef de la *LSO*, Georges Planes est condamné pour trahison le 8 août 1945 par la cour de justice de Bordeaux à 4 ans d'emprisonnement avec indignité nationale à vie⁸⁴ », rapporte le journal *Sud Ouest*, dans son édition du mercredi 8 août 1945, en première page : « Écrivant l'un et l'autre⁸⁵ en catholiques pratiquants dans un journal catholique, ils déclarent avoir docilement suivi la doctrine de l'Église en rendant à César ce qui est à César en se rangeant derrière le Maréchal, pouvoir légitime issu du vote de l'Assemblée nationale. Cependant que leur attitude personnelle vis-à-vis de la dissidence du maquis et du racisme témoignait de la ferveur de leur patriotisme, de leur honnêteté et de leur bonne foi. Telle est d'ailleurs l'impression qui résulte, semble-t-il, de l'audition de nombreux témoins. » Louis-Georges Planes fut amnistié le 7 août 1950 et réintégré à l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux où il avait été élu comme membre résidant le 25 novembre 1943 et dont il s'était déclaré démissionnaire le 28 octobre 1945 « en raison des circonstances ». On notera que sa « démission » n'avait pas été enregistrée...

84. L'indignité nationale est un crime créé en France par l'ordonnance du 26 août 1944, durant la période d'épuration. Ce crime, d'une très grande gravité, commis par un militaire ou un civil durant l'occupation allemande, est sanctionné par la dégradation nationale, prononcée par des juridictions d'exception qui ont été constituées durant cette période. L'indignité nationale est punie de la peine de la « dégradation nationale », à perpétuité ou à temps. La dégradation nationale entraîne la mise au ban du condamné et fait partie des peines afflictives et infamantes. Il perd bon nombre de droits :

- exclusion du droit de vote,
- inéligibilité,
- exclusion des fonctions publiques ou semi-publiques,
- perte du rang dans les forces armées et du droit à porter des décorations,
- exclusion des fonctions de direction dans les entreprises, les banques, la presse et la radio, de toutes fonctions dans des syndicats et organisations professionnelles, des professions juridiques, de l'enseignement, du journalisme, de l'Institut de France,
- interdiction de garder ou porter des armes.

Le tribunal peut également prononcer des interdictions de séjour du condamné sur le territoire et la confiscation de tout ou partie des biens. Le versement des retraites est également suspendu. Ce chef d'accusation n'est plus utilisé à la suite de la loi d'amnistie de 1951.

85. Il s'agit de Louis Cadars, qui est condamné à un an de prison et vingt ans d'indignité nationale.

De son côté, Louis Valeton⁸⁶, rédacteur en chef choisi par les Allemands pour succéder à Jacques Lemoine, médaille d'or de l'Académie en 1927, maréchaliste et collaborationniste convaincu, auteur de nombreux articles glorifiant l'Allemagne et antisémites, lui aussi condamné à la Libération, s'enfuit au Maroc... sur le domaine viticole détenu par Maurice Ferrus, le gérant de *La Petite Gironde*⁸⁷. Il avait été condamné à 10 ans de travaux forcés, 10 ans d'interdiction de séjour, dégradation nationale à perpétuité et confiscation de ses biens. Il fut absous par le tribunal militaire de Bordeaux en 1952 et décéda à Bordeaux en 1968. Quant au chanoine Peuch, directeur de la *LSO*, emprisonné puis relâché, il bénéficia d'un non-lieu alors que deux journalistes du journal catholique étaient condamnés à des peines de prison. Le lieutenant de réserve Albert Rèche lui-même, malgré ses activités en tant qu'engagé au sein du groupe FFI Carnot à compter du 18 septembre 1944 et des forces françaises de la Pointe de Grave et une citation datée du 15 mai 1945 à l'ordre de la brigade⁸⁸ comportant l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze, fut révoqué de son grade pour faute contre l'honneur par décret du 9 novembre 1948 au motif de « relations avec les Allemands et sentiments germanophiles⁸⁹ ».

Dans le climat troublé de la Libération et des règlements de compte, dont on peut comprendre que certains faits aient pu lui causer un grave préjudice qu'il considérait comme injuste, Albert Rèche, se faisant quelque peu l'avocat de sa propre cause, conclut : « Durant quatre années d'occupation, il n'y eut rien de commun entre la presse bordelaise composée de journalistes déjà en poste avant la guerre et les journaux parisiens engagés politiquement, certains créés à cet effet. C'est dire l'injustice de l'amalgame... »

À chacun de se faire son opinion...

86. Voir sa notice biographique en annexe 4.

87. H. Bonin, *Les Tabous de Bordeaux*, op. cit., p.139. Maurice Ferrus (1876-1950), rédacteur à *La Petite Gironde*, historien régionaliste, est notamment l'auteur de *Croquis marocains*, Bordeaux, éditions Féret et Fils, 1924.

88. Texte de la citation du lieutenant Albert Rèche à l'ordre de la Brigade : « Officier d'état-major animé d'un sentiment du devoir et d'un allant digne des traditions des Tirailleurs marocains dont il est originaire. Chargé du Service de Presse de la Brigade, s'est dépensé sans compter tant pendant la période préliminaire qu'au cours des opérations offensives pour assurer aux correspondants de Guerre une information précise et de première main qu'il a toujours recueillie lui-même, malgré le danger », Ordre général n° 13, 15 mai 1945, signé : de Milleret, Centre des archives du personnel militaire, Pau, 2017.

89. *Dossier militaire du lieutenant Albert Rèche*, Service historique de la Défense, Château de Vincennes, avenue de Paris, 94306, Vincennes Cedex.

ÉPILOGUE

Cette communication soulève de nombreux et graves problèmes. En effet, elle nous met face à nous-mêmes, questionne notre responsabilité individuelle (que peut-on accepter et jusqu'où peut-on aller?) et nous confronte à cette double, lancinante et douloureuse interrogation : «À partir de quel moment franchit-on la ligne?» «Nous, en pareille circonstance, qu'aurions-nous fait?» Je n'ignore pas que, pour certains, elle vient faire rougeoyer des braises que l'on pouvait croire éteintes, Hubert Bonin et Françoise Taliano-des Garets ayant notamment souligné que l'histoire bordelaise des années 1940 continuait à susciter de vives controverses.

Pourtant, aujourd'hui, le bien-fondé de l'histoire des périodes récentes, voire l'existence de l'histoire immédiate ne soulèvent plus de discussion parmi les historiens, même s'ils savent avec quelle retenue il faut l'aborder. C'est ce que j'ai essayé de faire dans le présent texte qui souligne tout d'abord que le fait que les principaux journaux bordelais aient continué à paraître de 1940 à 1944 a certainement été utile en apportant à la population de précieux renseignements⁹⁰ et en évitant que ne soit mise en place, comme dans la capitale, une presse collaborationniste militante. Nous avons vu également à quel point l'ambiguïté de la période fut considérable et non seulement affecta les comportements, mais aussi conditionne notre manière de les apprécier. Le cas d'Albert Rèche est particulièrement significatif à cet égard : patriote avant 1940, puis maréchaliste convaincu, il eut dans la reprise de la Pointe de Grave et du Médoc un comportement exemplaire, puis fut rattrapé par son passé en 1948, ce qui ne l'empêcha nullement de devenir une figure bordelaise de premier plan⁹¹, à laquelle, par exemple, notre regrettée secrétaire perpétuelle, Séverine Pacteau-de Luze, était très attachée⁹². Les hommes ne sont pas d'une seule pièce et je souhaite que ma communication permette de le rappeler.

À mes yeux, son intérêt le plus grand est peut-être de particulièrement souligner cette originalité bordelaise qui a consisté, dans le domaine que

90. Comme cela a été indiqué plus haut.

91. Louis-Georges Planes fut également après 1950 une personnalité bordelaise de premier plan, une foule nombreuse assistant aux rencontres des jeudis et samedis littéraires où, comme avant la guerre, furent accueillies les plus grandes figures de la littérature française et les auteurs les plus en vogue. Aucun ostracisme social ne le frappait.

92. Rôle important de la famille de Luze dans la Résistance arcachonnaise et bordelaise.

je viens d'étudier, à établir avec les deux censeurs allemands successifs – et surtout avec Kurt Dörnemann – des rapports personnels que l'on peut qualifier d'étroits. À lire Dörnemann, on a l'impression d'une personnalité « modérée », ce que confirme l'attitude à son égard des journalistes bordelais par-delà le côté *pro domo* de son mémoire. Mais, surtout, nous nous trouvons confrontés à une constatation extrêmement surprenante : ni Jungès ni lui n'étaient nazis or nous trouvons peu de traces de rappels à l'ordre venant de Paris à l'égard des deux censeurs et c'est avec un vif étonnement que nous voyons Dörnemann rester en place si longtemps. Faut-il croire que les Allemands n'avaient pas assez de personnel spécialiste pour occuper ces fonctions ? On sait⁹³ que les personnels affectés aux responsabilités au sein de l'Abteilung comptaient peu de spécialistes tels que des journalistes, ce qu'était Dörnemann, des écrivains, des éditeurs ; le personnel, entièrement militarisé à partir de 1943, n'était pas formé de techniciens de la propagande. Ou doit-on penser que Dörnemann avait un puissant protecteur ? Je n'ai trouvé aucune indication le laissant supposer dans les archives que j'ai pu consulter, que ce soit chez Albert Rèche, dans le témoignage de Kurt Dörnemann ou autres. Une troisième hypothèse pourrait être que Bordeaux n'était pas au centre des préoccupations de l'Occupant, à la différence de Paris ou des rivages de la France de l'Ouest et du Nord-Ouest. En tout cas, son retour à Bordeaux bien après la Libération, ses rapports avec Albert Rèche à ce moment-là apparaissent comme ceux d'amis, favorisés, peut-être, par l'empathie professionnelle, ce qui est un élément de plus à verser dans ce dossier d'une grande complexité.

93. *Histoire générale de la presse française*, tome 4 : De 1940 à 1958, *op. cit.*, 1975, p.14.

ANNEXE 1

Contenu de la lettre du 23 août 1942 de Monseigneur Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse, sur la personne humaine.

« Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ? Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous. Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez, mes chers Frères, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège

Archevêque de Toulouse

23 août 1942

À lire dimanche prochain, sans commentaire. »

ANNEXE 2

Contenu de la lettre du 30 août 1942 de Monseigneur Théas, évêque de Montauban, sur le respect de la personne humaine.

Le dimanche 30 août 1942, les églises et chapelles du diocèse de Montauban résonnent à l'unisson d'un message épiscopal, rédigé le 26 août, placé sous l'intitulé «Lettre de Monseigneur l'Évêque de Montauban, sur le respect de la personne humaine», et «à lire sans commentaire» est-il précisé au bas de la signature de Pierre-Marie Théas :

« Mes bien chers Frères,

Des scènes douloureuses et parfois horribles se déroulent en France, sans que la France en soit responsable.

À Paris, par dizaines de milliers, des Juifs ont été traités avec la plus barbare sauvagerie. Et voici que dans nos régions on assiste à un spectacle navrant : des familles sont disloquées ; des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau, et envoyés vers une destination inconnue, avec la perspective des plus graves dangers.

Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont frères parce que créés par le même Dieu ; que les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des États.

Or les mesures antisémitiques actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille.

Que Dieu console et fortifie ceux qui sont iniquement persécutés !
Qu'il accorde au monde la paix véritable et durable, fondée sur la justice et la charité ! »

ANNEXE 3

Notice biographique de Louis-Georges Planes

PLANES Louis-Georges. Né à Bordeaux le 26 septembre 1891, descend d'une vieille famille médocaine. Son père fut président du syndicat des négociants en vin du Médoc. Profondément chrétien, il était soutenu par une foi ardente. Il a été membre de l'Action française dans les années 1920 (rapport de police, 11 juin 1928 et 30 décembre 1920, ADG 1M561).

Décédé à Bordeaux le 18 juillet 1974.

Reçu à l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux le 25 novembre 1943 au titre de « directeur des jeudis littéraires », démissionnaire par courrier du 28 octobre 1945 « en raison des circonstances », retirant sa démission¹, en fait non enregistrée par l'Académie, par courrier du 9 janvier 1950, puis réintégré non sans quelques « turbulences » internes² le 7 octobre 1950 après son amnistie à compter du 7 août 1950. Il occupe par la suite la fonction de président de l'Académie en 1959 et y fait de nombreuses communications.

Conseiller du commerce extérieur, homme de lettres et journaliste, rédacteur en chef du quotidien *La Liberté du Sud-Ouest* (1939-1944), l'un des trois quotidiens bordelais, sous le nom de Louis Georges, Louis-Georges Planes-Burgade a marqué la vie culturelle bordelaise du xx^e siècle.

Il commence à collaborer à des revues auxquelles il donnait des critiques littéraires sous le pseudonyme d'Alceste et Philinte; les rapports amicaux qu'il entretient avec divers écrivains tels Francis Jammes, Jean Balde, Tristan Derème, plus tard François Mauriac, le poussent dès 1926 à fonder *les jeudis et samedis littéraires de Bordeaux*,

1. « À la date du 4 octobre (1949), vous avez bien voulu, d'accord avec le conseil de l'Académie, me convier à participer de nouveau aux travaux de notre compagnie, les raisons qui avaient motivé mon éloignement n'existant plus... Pour dissiper certains malentendus que je déplore, je vous confirme donc que je retire la démission... que j'avais donnée en 1945 et que l'Académie avait bien voulu ne jamais enregistrer. » (Lettre de Georges Planes au président de l'Académie datée du 9 janvier 1950)

2. Comme en atteste la lettre datée du 6 novembre 1950 adressée au vice-président de l'Académie par le président Loirette, dans laquelle celui-ci « se refuse à dire à Planes "retirez-vous de l'Académie en attendant que votre sort soit réglé par un vote... ne comptez pas sur moi pour une pareille démarche" et demande à monsieur le vice-président d'assurer jusqu'à nouvel avis les fonctions de président de l'Académie ».

rencontres bihebdomadaires dont le succès s'est perpétué jusque dans les années 1970. Il invite au théâtre Trianon les plus grandes personnalités de la littérature, de l'histoire et de l'art. Cette formule de décentralisation littéraire maintient à Bordeaux une activité aussi intense qu'à Paris. C'est ainsi qu'il réussit rapidement à conquérir un public d'amateurs fidèles. De grands auteurs sont appelés à participer à ses conférences, tels Paul Valéry, Georges Duhamel, René Benjamin, Bernanos, Giraudoux, Morand, Duhamel, Montherlant, qui n'hésitent pas à se déplacer en province pour y créer un véritable foyer de vie intellectuelle autour duquel se groupe de plus en plus l'élite bordelaise.

En tant qu'écrivain, il publie de nombreux ouvrages notamment sur Bordeaux, tels le luxueux *Bordeaux* illustré par Jacques Le Tanneur et Robert Bresson, *Images bordelaises* (1938), *Bordeaux et le pays girondin* (1950), *Bordeaux historique et artistique* (1940), ou encore *Bordeaux, capitale tragique, et la base navale de Bordeaux-Le Verdon, mai-juin 1940* (1956). Lauréat de l'Académie française en 1938, il reçoit en 1972 le grand prix de Littérature de la Ville de Bordeaux couronnant l'ensemble de son œuvre.

Pendant l'Occupation, il est très lié à l'association « Les Amis du Maréchal³ », au profit de laquelle il donne des conférences destinées à renforcer la position du maréchal Pétain et son entreprise politique. Il vient prêcher la « bonne parole », telle sa conférence du 25 mars 1942 sur le thème « L'Angleterre et nous » devant 900 personnes⁴, aux côtés de conférenciers comme Paul Creyssel, Louis Cadars, l'abbé Bergey, Philippe Henriot. On retrouve dans cette association deux rédacteurs

3. Association créée début août 1941, à Bordeaux, pour soutenir l'action du maréchal Pétain et « provoquer un grand rassemblement qui réalise l'union des Français autour du Maréchal, chef de l'État ». Pour en être membre, il fait déclarer sur l'honneur n'être ni juif ni franc-maçon. Elle est placée sous la présidence d'honneur du préfet François-Pierre Alype, « pétainiste inconditionnel et anticommuniste convaincu » (R. Terrisse, *Bordeaux, 1940-1944, op. cit.*, 1993, p. 124). L'activité de cette association s'exerce dans le cadre de la région « Aquitaine ». Elle est contrôlée par le délégué régional pour la région Aquitaine du secrétariat général à la jeunesse, Raymond Courtot, et porte son action en trois points, sociale, artistique et culturelle et sportive.

4. *Bordeaux, 1940-1944, op. cit.*, 1993, p.125. – Voir en annexe la reproduction de l'article publié par la LSO à cette occasion.

de *La Liberté du Sud-Ouest*, Jean Arfel⁵ et Louis Cadars⁶. Son loyalisme fervent à l'égard du maréchal Pétain durant l'Occupation lui vaut d'être condamné pour trahison le 8 août 1945 par la cour de justice de Bordeaux à 4 ans d'emprisonnement avec indignité nationale à vie. Il est amnistié en 1950.

5. Jean Madiran, de son vrai nom Jean Arfel, est né le 14 juin 1920 à Libourne (Gironde) et mort le 31 juillet 2013 à Suresnes. Journaliste et essayiste français, il est rédacteur au quotidien catholique *La Liberté du Sud-Ouest*, de Bordeaux. Il collabore en 1941-42 à la *Nouvelle Guyenne*, le périodique de l'Action française en Gironde, dirigé par Nel Ariès. Il y réclame la confiscation des biens des « Juifs, déserteurs et fuyards » et dénonce les gaullistes comme « racaille anarchisante ». Il collabore aussi à partir d'août 1941 à la petite revue *Jeune Aquitaine*, organe d'un groupe de jeunes, la Légion Aquitaine-Jeunesse de France, fondée en novembre 1940 par Jean-Marie Bugat et dont Arfel est l'un des animateurs (il porte le titre de président de la fédération girondine). Il y dénonce en janvier 1942 les « manœuvres gaullistes » et dit son espoir de voir « les traîtres à la Patrie [...] traduits en cour martiale, qu'y soient entraînés tous les représentants actifs de l'Anti-France de toujours, agents britanniques, républicains sectaires et francs-maçons ». Il fonde à Angoulême et anime une autre petite revue, qui s'appelle successivement *France. Revue littéraire et artistique* (de juillet 1941 à juillet 1942), *Grande France littéraire et documentaire* (d'août 1942 à mai 1943) et *Les Nouveaux Cahiers de France* (juin 1943-juin 1944).

Ses écrits se caractérisent par une admiration pour Maurras et un catholicisme thomiste affirmé, par une dénonciation du philosophe Henri Bergson – « un juif qui a eu l'occasion avant de mourir de manifester son hostilité à l'égard du nouveau régime et du maréchal Pétain ». Il dénonce les catholiques qui osent revendiquer le mot de socialisme. Ses articles expriment alors une haine de la « République maçonnique et policière », du « dément fanatisme démocratique ». Il s'en prend à la « tolérance moderne » et à la « barbarie moderne », à la « démocratie internationale » et à la « nation juive », à la franc-maçonnerie et au communisme. Son antisémitisme est revendiqué et assumé ; il s'agit de « l'antisémitisme d'État », que l'Action française oppose à l'antisémitisme raciste nazi. Il prône un soutien inconditionnel au maréchal Pétain. « Le salut est 1° nationaliste, et c'est le Maréchal, 2° royal », affirme-t-il encore en juillet 1944. Il est décoré de l'Ordre de la Francisque.

6. Louis Cadars, avocat, historien et journaliste, né à Saïgon (1897-1969), avocat et journaliste girondin, confidant de nombreux hommes politiques et chefs militaires, a réuni une documentation unique sur la Grande Guerre. Condamné pour trahison le 8 août 1945 par la cour de justice de Bordeaux à un an d'emprisonnement et 20 ans d'indignité nationale.

ANNEXE 4

Notice biographique de Louis Valeton⁷

VALETON Louis (Marie, François, *Louis*), né le 21 janvier 1887 à Bergerac (Dordogne), décédé le 14 octobre 1968 à Bordeaux à l'âge de 81 ans. Fait ses études au collège de Tivoli à Bordeaux. Licencié en droit et avocat à la Cour d'appel en 1910, il quitte le Barreau à la mobilisation en 1914. Entré dans le journalisme à la fin de la guerre comme secrétaire de la rédaction à *La Petite Gironde*, il est ensuite chargé de la critique dramatique et musicale de ce quotidien. Nommé rédacteur en chef en 1942 « en remplacement de Jacques Lemoïne, sur l'ordre des Allemands », il reste attaché au même journal jusqu'en 1944.

Arrêté par la Gestapo en 1941 et gardé plusieurs mois à Fresnes pour services rendus à des résistants, il n'en est pas moins condamné comme rédacteur en chef d'un journal paru sous l'Occupation, par contumace le 24 septembre 1945 par la Cour de justice (première section), « en admettant certaines circonstances atténuantes », « à dix ans de travaux forcés, 10 ans d'interdiction de séjour, à la dégradation nationale à perpétuité et à la confiscation de ses biens pour avoir écrit de nombreux éditoriaux en faveur de la Collaboration⁸ ». Après la suppression des tribunaux d'exception et l'acquiescement de *La Petite Gironde*, il est « absous » à son tour par le tribunal militaire de Bordeaux le 12 juin 1952⁹.

7. Pour partie extrait de Jean et Bernard Guérin, *Des hommes et des activités autour d'un demi-siècle*, Bordeaux, impr. Delmas, 1957, p. 677 et 678.

8. *Journal Sud Ouest*, édition du 24 septembre 1945, édition de Bordeaux et de la banlieue.

9. *Journal Sud Ouest*, édition du 12 juin 1952, p. 3. « Louis Valeton a fait une relation des conditions dans lesquelles il avait été chargé du poste de rédacteur en chef, alors qu'il était autrefois critique théâtral, et a ajouté : "La politique que j'ai suivie n'avait qu'un but, sauver le plus de choses possibles de l'emprise allemande." Le commissaire du gouvernement dans son réquisitoire a reproché à Louis Valeton ses articles en faveur de la Collaboration et demandé au Tribunal de retenir la culpabilité de Valeton. Le bâtonnier Laquière, du barreau de Bordeaux, a rappelé les très brillants états de service militaires de Louis Valeton, officier de réserve pendant les deux guerres, et le jugement d'acquiescement prononcé dernièrement en faveur du journal *La Petite Gironde*. C'est un jugement de relaxe qu'il a sollicité. Par huit voix contre une, le tribunal a écarté l'accusation de trahison, par six voix contre trois celle d'atteinte à la sécurité extérieure de l'État, par sept voix contre deux il a retenu l'indignité nationale, mais a déclaré cette peine éteinte par la prescription et a finalement absous Louis Valeton. »

Membre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, membre de la Société des gens de lettres, alors qu'il est critique musical à *La Petite Gironde*, ayant obtenu le diplôme de médaille d'or de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux en novembre 1927 pour des impressions de voyage en cinq articles illustrés sous le titre *En vacances au Maroc*¹⁰, Louis Valeton, en plus de ses nombreux articles dans les genres les plus divers (critique, politique, technique, fantaisie), est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre et d'un grand nombre de revues écrites sous le pseudonyme de Jacques Darval.

Il a également publié, toujours sous le même pseudonyme, des recueils de vers et de chroniques ainsi qu'un volume intitulé : *Rime sans raison. Chroniques humoristiques pour des temps difficiles, 1940-1941*, chroniques fantaisistes des temps difficiles illustrées par Xans et parues aux éditions Delmas en 1942.

Parallèlement à sa carrière de journaliste, Louis Valeton s'est occupé entre les deux guerres d'aviation commerciale dont il a été un des pionniers dans le Sud-Ouest et un propagandiste fervent ; il a successivement fondé et dirigé à Bordeaux les agences des lignes Latécoère, de l'Aéropostale et d'Air France ; il a été conseiller technique aéronautique de la Chambre de commerce de Bordeaux et de la VIII^e région économique. Il a pris une part importante à la création du port aérien de Bordeaux Mérignac.

Sergent d'infanterie en août 1914, il est fait officier sur le champ de bataille en septembre 1914. Passé dans l'aviation, successivement observateur, pilote et chef d'escadrille, il termine la guerre comme capitaine et celle de 1939 comme lieutenant-colonel de réserve de l'armée de l'air (promotion du 18 juillet 1936).

Chevalier de la Légion d'honneur (1917), officier de la Légion d'honneur (20 août 1932) au titre du ministère de l'Air, titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940, de la Croix du combattant, de la médaille interalliée (2 blessures, 4 citations).

10. *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 4^e série, tome VI, 1925-1926-1927, 1928, prix décernés par l'Académie, en novembre 1927, catégorie Littérature et Poésie, p.348. « Au vrai ce sont des pochades qu'il nous offre, mais elles sont excellentes. Le style est net, précis, sans sécheresse ; la phrase est généralement courte, mais bien construite et harmonieuse. Monsieur Valeton choisit pour ses descriptions deux ou trois traits, les façonne, les ajuste et voilà le tableau qui vibre dans la lumière, la foule grouille, les mendiants nasillent, les porteurs d'eau agitent leur clochette, le sultan passe. Et c'est charmant », *op. cit.* (p.333 et 334).

SÉANCE DU JEUDI 27 JANVIER

CONFÉRENCE DONNÉE DANS LE CADRE DU « MOI[S] MONTAIGNE »
DANS LES SALONS DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX

ESSAI DE CHRONOLOGIE
DES « GUERRES CIVILES » QUE NOUS NOMMONS
GUERRES DE RELIGION

Par M^{me} Anne-Marie Cocula-Vaillières

Professeur émérite à l'université Bordeaux Montaigne

Ces déchirements internes, la France en a connu à plusieurs reprises. Les plus longs et les plus violents correspondent aux guerres de religion que les contemporains nommaient guerres civiles ou temps des troubles. Elles occupent toute la seconde moitié du xvi^e siècle et ne connaissent que des entractes de paix. Elles se calment durant le règne d'Henri IV, mais reprennent dès la minorité de Louis XIII, après l'assassinat de son père, le 14 mai 1610. Aucune période n'est aussi riche en moyens d'expression compte tenu des ressources d'une époque encore proche de l'invention de l'imprimerie et de la diffusion des gravures. Tous les groupes sociaux participent à la mobilisation des deux camps religieux et, de gré ou de force, sont mêlés à leurs affrontements. Tous les écrivains, poètes, chroniqueurs et mémorialistes, catholiques ou protestants, sont en quête de comparaisons capables de les rassurer ou de les inquiéter davantage avec, pour référence, l'histoire ancienne de la Grèce et de Rome. Ils y puisent leurs exemples grâce à l'immense travail des traducteurs d'œuvres antiques. L'une d'elles joue un rôle primordial : il s'agit de la traduction des *Vies parallèles* de Plutarque, parue en 1559. Due au talent et à l'érudition de Jacques Amyot (1513-1593), elle offre une somme historique et philosophique sous la forme de portraits comparés entre de grands hommes, Grecs et Romains. Soit un modèle sans cesse utilisé et cité par les écrivains à la recherche de réponses aux questions et angoisses de leur temps. Comme s'il était immobile et si le présent était une réplique du passé.

LA CONVERGENCE REDOUTABLE DES ANNÉES 1559-1563

Avril 1559 : le traité du Cateau-Cambrésis, une paix de lassitude et de manque d'argent

Ce traité mettait fin à l'interminable duel, par armées interposées, entre Charles Quint et François Ier puisque leurs fils, Philippe II et Henri II, avaient épousé leurs querelles et leur tentation hégémonique en Europe. Il scellait pour la France la fin des guerres d'Italie et laissait l'Espagne maîtresse du jeu dans la péninsule. De quoi susciter la colère d'une noblesse privée de conquêtes et de butin. Nul n'a mieux exprimé que Brantôme le désarroi d'une jeune génération frustrée de gloire : « ... en une heure et un trait de plume fallut tout rendre et souiller et noircir toutes nos belles victoires passées de trois ou quatre gouttes d'encre » (Brantôme, *Œuvres complètes*, éd.L.Lalanne, t.III, p.271). Mais la France n'avait pas tout perdu : Henri II avait préservé les gains de sa campagne d'Allemagne et conservé les trois évêchés de Toul, Metz, Verdun, gage d'une consolidation de la frontière et d'une moindre menace pour Paris. Quant au manque d'argent par surcroît de dettes, il est l'objet des discussions des États généraux convoqués en décembre 1560. Leurs débats tournent court faute de solution fiscale avec, pour seul recours, une possible aliénation partielle des biens d'Église. Il est vrai que sa protection avait mobilisé les dernières années du règne d'Henri II, interrompu tragiquement en juillet 1559, quelques jours après une blessure à l'œil lors d'une joute qui célébrait la paix et les mariages princiers qui la consolidaient.

Le règne bref de François II et la dénonciation de la « tyrannie » des Guise

Même si François II, âgé de 15 ans, ne peut être considéré comme un roi mineur à l'inverse de son frère Charles IX, sa jeunesse est mise à profit par la famille des Guise, notamment par le duc François de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine, en leur qualité d'oncles de la jeune reine Marie Stuart, épouse de François II. Autant cette tutelle rassure les catholiques intransigeants, autant elle déplaît aux protestants dont le parti s'est renforcé du soutien des Bourbons-Albret, hostiles à la « tyrannie » des Guise. Aussi, peu après la mort d'Henri II, s'est tenue à Vendôme, autour d'Antoine de Bourbon, premier prince du sang, une réunion regroupant les opposants des Guise. Dans ces circonstances, un événement résume à lui seul la conjonction des périls qui menacent le royaume : il s'agit de la

conjuración d'Amboise en février-mars 1560. Elle nourrit le projet d'enlever le roi pour le soustraire de la tyrannie des Guise et elle bénéficie de la protection du prince Louis de Condé, frère cadet d'Antoine de Bourbon, qui ne se démasque pas et laisse agir des conjurés liés par serment et rassemblés près d'Amboise où réside la famille royale. Dénoncés et surveillés, ils sont victimes d'une répression orchestrée par les Guise, source d'une soif de revanche de la part des protestants. Celle-ci est mise en échec par une réconciliation habilement imposée par la reine mère Catherine de Médicis qui soutient la désignation du chancelier Michel de L'Hôpital avec l'agrément du cardinal de Lorraine. Ce nouveau chancelier semble en mesure de négocier un apaisement entre catholiques et protestants au moment de la convocation de la dernière session du concile de Trente pour la fin novembre 1560. La mort de François II, le 5 décembre 1560, évince l'influence des Guise et favorise la « concorde » chère à Michel de L'Hôpital.

Les essais de concorde sous la minorité de Charles IX

Ces chances de réconciliation s'expriment dans une succession d'édits dont le contenu contraste avec la rigueur des édits du règne d'Henri II. En avril 1561, face à la gravité des destructions iconoclastes, l'édit de Fontainebleau interdit la destruction des « images » des églises, ainsi que les atteintes aux biens et personnes et l'usage d'injures comme « papistes » et « huguenots ». En juillet 1561, l'édit de Saint-Germain interdit le port d'armes sous peine de mort; il instaure l'amnistie des faits de religion depuis la mort d'Henri II; il accorde un pardon aux survivants de la conjuration d'Amboise et défend d'enquêter ou d'informer de ce que l'on fera en la maison de son voisin. L'édit d'Agen, rédigé par Étienne de La Boétie, magistrat au parlement de Bordeaux, placé sous l'autorité militaire de Burie, représentant du roi en Guyenne, en est une application locale : à l'issue d'un affrontement entre noblesses protestante et catholique dans l'été 1561, sont élaborées des clauses qui rappellent le principe de l'amnistie et organisent une répartition des lieux de culte entre catholiques et réformés.

Cette succession d'édits annonce le plus fameux d'entre eux, l'édit de janvier 1562, qui ose instaurer une « tolérance » ouverte, mais provisoire, subordonnée à l'adoption d'une solution théologique de réconciliation et d'union. L'exercice public du culte réformé est autorisé dans les faubourgs des villes au-delà de la limite des remparts; la présence des officiers royaux est permise lors de ces assemblées; il en est de même pour les synodes et consistoires; les pasteurs devront jurer d'observer l'édit; les

réformés devront rendre les églises qu'ils occupent et ils ne peuvent pas édifier de temples ; les interdictions des édits précédents sont renouvelées avec le rappel que le roi n'entend pas « approuver deux religions » dans son royaume. D'emblée, son application se heurte à l'hostilité des parlements et de la grande majorité des catholiques, tellement plus nombreux que les protestants : 14 millions pour les premiers, 2 millions pour les seconds. À lui seul, son contenu attise les antagonismes et lance le cycle des guerres, doublées d'une vendetta entre les grandes maisons de la noblesse : en février 1563, l'assassinat du duc François de Guise à Orléans met en cause Gaspard de Coligny, neveu du connétable Anne de Montmorency. L'édit de pacification d'Amboise, promulgué en mars 1563, met fin à la première guerre. Plus restrictif que l'édit de Janvier, il est négocié par le prince Louis de Condé au regard des intérêts de la noblesse protestante qui, lorsqu'elle détient le droit de haute et moyenne justice, peut instaurer un culte de fief et y intégrer ses proches et ses dépendants, clause importante qui explique l'éclosion dans le royaume d'îlots de territoires réformés à l'exemple du Béarn de Jeanne d'Albret, convertie au calvinisme à la Noël 1560.

L'AUDACE DU GRAND TOUR DE FRANCE (1564-1566)

La décision du Grand Tour de Charles IX est prise conjointement par Catherine de Médicis et Michel de L'Hôpital, juste après la proclamation de la majorité de Charles IX, à 13 ans révolus et non plus 14 ans, par le parlement de Rouen. Au sein de cet État spectacle de 6 000 à 8 000 participants, la mobilité devient un moyen de gouvernement. Sur une durée totale de 829 jours, 201 ont été consacrés au voyage et 628 aux étapes dans les villes, l'équivalent d'un tiers. La première caractéristique de ce mode de gouvernement, c'est la présence de Charles IX parmi ses sujets. Ce souverain que l'on découvre est à la fois jeune, fragile et porteur d'avenir. Son itinéraire comprend 108 entrées officielles accompagnées de défilés et de processions où chacun tient son rang et où le protocole est suivi à la lettre : à Bordeaux, sur la berge de la Garonne, au niveau du cours actuel du Chapeau-Rouge, Charles IX a débarqué d'une maison flottante avec, pour seul imprévu, la chute de ses serviteurs dans la vase riveraine. Puis le cortège s'est dirigé vers la cathédrale Saint-André pour la célébration d'un office religieux. Durant ce « grand tour » se sont ainsi multipliées des cérémonies qui concourent à la sacralisation du jeune roi et à la vénération de ses sujets. En retour, il leur apporte les signes de son élection divine : Charles IX a touché les écrouelles de plus de 2 000 malades durant son long voyage.

Experte dans l'art de la diplomatie qui doit tant aux cités italiennes, la reine mère entend ne rien laisser au hasard et ne pas traiter séparément les problèmes intérieurs et extérieurs du royaume. C'est pourquoi le trajet du voyage a longé la frontière du Saint-Empire et le littoral de la Méditerranée avant de s'approcher des Pyrénées, aisément franchies par des espions du roi d'Espagne. La consultation des archives espagnoles déposées à Simancas révèle que les noblesses de Guyenne ont été approchées par des envoyés de Philippe II, prêt à acheter leur complicité. Catherine surveille les ambassadeurs qui l'accompagnent et subissent les désagréments d'un inconfort permanent. Tous en sont réduits à multiplier les relations épistolaires à l'exemple de Catherine de Médicis, rédactrice de 413 lettres expédiées durant les 27 mois du voyage. Chaque semaine, comme à l'accoutumée, le conseil du roi se réunit autour du chancelier et de grands personnages qui ont reçu l'agrément du souverain. Leur choix semble guidé par leur modération religieuse et, peu à peu, se distinguent ceux qui, bientôt, seront appelés « les politiques », soucieux de préserver l'État des excès religieux, qu'ils émanent des catholiques ou des protestants. L'activité du conseil s'intensifie lors de la longue étape de Moulins : soit une durée calculée au cœur des possessions enlevées au connétable Charles de Bourbon, après sa trahison en faveur de Charles Quint. La grande ordonnance de Moulins, fondatrice d'une réforme de l'administration et de la justice orchestrée par Michel de L'Hôpital, sera d'une grande portée au XVII^e siècle.

Auparavant, un rendez-vous primordial avait eu lieu au pied des Pyrénées au point de restreindre, selon quelques chroniqueurs, le « grand tour » à un simple « voyage en Gascogne ». La rencontre de Bayonne se situe exactement à mi-parcours : 427 lieues à l'aller et 428 lieues au retour. Elle devait réunir les deux rois, Philippe II et Charles IX, et les deux reines, Catherine de Médicis et sa fille Élisabeth, épouse du roi d'Espagne. Pour Philippe II, confronté à la révolte politique et religieuse des Pays-Bas, seule la répression peut venir à bout de l'hérésie et des hérétiques. La reine mère et le chancelier ne partagent pas ce point de vue. Et ils sont loin de condamner la révolte des Pays-Bas espagnols qui affaiblit la puissance de Philippe II. Finalement, le roi d'Espagne n'est pas venu à Bayonne et son épouse est venue en compagnie du duc d'Albe. Sa seule présence signifie que Philippe II n'est prêt à aucun accommodement à l'égard des réformés. Rien n'a transpiré de leurs conversations tandis que les festivités prévues ont été bouleversées par un orage et des pluies torrentielles. Alertés par la colère des cieux, faute d'information, les protestants français resteront persuadés que l'entrevue de Bayonne avait permis d'organiser le massacre de la Saint-Barthélemy, sept ans plus tard.

OFFENSIVE ET RÉSISTANCE DES HUGUENOTS DE GUERRE (1567-1572)

Ces cinq années décisives se terminent au lendemain du grand «massacre de Paris» survenu en août 1572, quelques jours après le mariage de la princesse Marguerite de Valois et d'Henri III de Navarre. La Saint-Barthélemy parisienne se prolonge à l'automne par des massacres de protestants dans de nombreuses villes du royaume, dont Bordeaux le 3 octobre. Sans tarder, dès novembre, l'armée royale assiège la ville de La Rochelle devenue, depuis 1568, le quartier général des protestants, en relation avec l'Angleterre d'Élisabeth I^{re}, pourvoyeuse d'armes et d'argent. Cette offensive militaire avait pour objectif d'en finir avec le parti protestant à la suite de l'effroi des massacres de l'été et de l'automne 1572, responsables de la mort de douze à quinze mille personnes et d'un net reflux de la religion protestante dans le royaume.

Sur le terrain, les huguenots de guerre avaient déjà été vaincus en mars 1569 à Jarnac, où leur chef, Louis de Condé, meurt assassiné après s'être rendu prisonnier; puis à Moncontour, en octobre 1569, où l'amiral Coligny parvient à regrouper ses troupes et réussit une «belle retraite», à la manière antique, avant de gagner Montauban et faire sa jonction avec Montgomery, stationné en Gascogne. Tous deux, au printemps, avec l'appoint de reîtres, des mercenaires, reprennent l'offensive dans la vallée du Rhône. Leur avancée jusqu'à La Charité-sur-Loire relance la reprise des négociations avec la monarchie. Elles aboutissent, en août 1570, à la conclusion de la paix de Saint-Germain.

Dans la succession des édits de pacification, entre 1560 et 1598, celui de Saint-Germain, «perpétuel et irrévocable», contient des avantages inespérés pour les protestants. Leur culte est autorisé dans les faubourgs de deux villes dans chacun des douze gouvernements du royaume tout en restant interdit à la cour et dans Paris, dix lieues alentour. L'édit renouvelle les privilèges des seigneurs détenteurs de la haute et moyenne justice et permet l'accès des réformés au monde des offices. Surtout, pour la première fois, le roi accepte de leur «bailler en garde», pour deux ans, quatre places de sûreté : La Rochelle, Cognac, Montauban et La Charité-sur-Loire. Ainsi se met en place un nouvel axe de passage pour les troupes protestantes qui, depuis les provinces du Midi et le Béarn, peuvent rallier La Rochelle en évitant Toulouse et Bordeaux, citadelles du catholicisme.

Même provisoire, cette attribution de places de sûreté ouvre une brèche dans la cohésion territoriale du royaume. Dans une lettre adressée à Charles IX, le 25 septembre 1570, le pape Pie V exprime son mécontentement : « Un jour viendra où Votre Majesté se repentira d'avoir consenti une paix si dangereuse. » Enfin, au chapitre d'une réconciliation au sommet de la monarchie, est scellé le projet du mariage de la princesse catholique Marguerite de Valois avec le protestant Henri de Navarre, fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, mort au siège de Rouen en 1562. La paix, conclue en 1570, concrétise à maints égards les aspirations de Michel de L'Hôpital tombé en disgrâce en 1568. L'ex-chancelier a dû s'en réjouir dans sa retraite, mais il n'est plus là pour conjurer la montée des périls qui, à l'issue du mariage du roi de Navarre et de l'attentat contre l'amiral Coligny, provoquent le grand « massacre de Paris ».

RETENTISSEMENT DES MASSACRES EN FRANCE ET EN EUROPE (1573-1575)

Leur résonance a franchi les siècles avec des questions résolues et d'autres qui se posent encore. Dans le cours des guerres civiles, elle a ruiné tout espoir prochain de réconciliation puisque la papauté, le roi Philippe II et tous les catholiques zélés ont célébré la Saint-Barthélemy comme une fête digne d'être sanctifiée. Une fois conjuré l'effroi immédiat, les protestants de France et d'Europe ont dénoncé et condamné le « stratagème » ou la « ruse » dont s'étaient rendus coupables à leur égard le roi Charles IX, son frère, le duc d'Anjou, et leur mère, Catherine de Médicis, associés au clan des Italiens de la cour. Une terrible accusation nourrit désormais la marée des pamphlets hostiles à la monarchie : celle de tyrannie !

Leur principale cible est la reine mère, objet d'un long pamphlet qui, en 1575, édifie sa légende noire : *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Médicis Royne Mere, declarant tous les moyens qu'elle a tenus pour usurper le Gouvernement du Royaume de France et ruiner l'estat d'iceluy*. Ce thème d'une monarchie dévoyée en tyrannie devient le fondement de la théorie des « monarchomaques » : ceux qui combattent le gouvernement d'un seul. En 1574 déjà, ils se sont servis d'un manuscrit de la *Servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie pour le traduire en latin et le publier sans nom d'auteur. Récupération impardonnable pour Montaigne qui souhaitait placer au cœur des *Essais*, dans le chapitre « De l'amitié », l'ouvrage que son ami avait écrit à l'âge de seize ou dix-huit ans dans les années 1545-1550, un quart de siècle avant les massacres de la Saint-Barthélemy.

Dès le printemps 1573, en dépit des sièges épouvantables qu'ils subissent dans les villes où ils se sont retranchés, comme à Sancerre, les huguenots de guerre ont continué de résister avec, pour éclaircie, au début de l'été, la nouvelle inattendue de l'élection du duc d'Anjou sur le trône de Pologne à la suite du vote de l'assemblée de la diète en faveur de sa candidature, habilement négociée. Plus question pour le frère du roi, chargé de commander l'armée royale au siège de La Rochelle, de s'éterniser sur le terrain et de ternir sa réputation de prince tolérant. La levée du siège, les fêtes en l'honneur de la réception à la cour des ambassadeurs polonais et le départ du nouveau roi de Pologne constituent une pause dont profitent les partisans d'une paix civile : qualifiés de « politiques », ils regroupent des protestants et des catholiques qui œuvrent pour « l'oubli » de la Saint-Barthélemy. Ce répit n'a pas le temps d'être mis à profit par Charles IX qui meurt le 30 mai 1574, miné par la tuberculose. Après un départ précipité de son éphémère royaume de Pologne, Henri III est de retour en France dans l'été.

Ces bouleversements au sommet de la monarchie ont tempéré les violences des affrontements militaires. Ils ont facilité l'émergence des « politiques », catholiques et protestants confondus, partisans d'une paix civile nécessaire à la survie du royaume. Enfin, ils ont permis, dans le Midi, le fonctionnement des instances religieuses et politiques des protestants avec la protection du gouverneur catholique du Languedoc, Montmorency-Damville, et le soutien de François d'Alençon, le dernier frère du roi dont l'ambition se nourrit d'insubordination. Ces obstacles ne sont pas encore de nature à inquiéter Henri III qui, à la différence de ses frères aînés, François II et Charles IX, bénéficie d'une expérience acquise auprès de sa mère, surtout à partir du « grand tour ».

Dix ans plus tard, les débuts de son règne échappent à cette emprise maternelle avec, pour preuve d'indépendance, la célébration de son mariage le 15 février 1575, deux jours après son sacre, avec une princesse Lorraine, Louise de Vaudémont, entrevue lors de son départ pour la Pologne. Pour la première fois dans le clan des Valois, cette union échappe aux projets matrimoniaux de Catherine de Médicis qui conserve malgré tout l'espoir de voir marier François d'Alençon, son dernier fils, à la reine Élisabeth d'Angleterre, promise quelques années auparavant au duc d'Anjou, désormais Henri III.

AVANTAGE À HENRI III (1575-1583)

Les décisions du nouveau roi s'avèrent prometteuses pour le retour de la paix et une surveillance accrue des protestants et des catholiques dont le radicalisme inquiète Henri III. Habilement, à la fin de 1576, il a récupéré à son profit les adhésions de la Ligue catholique née à Péronne, en Picardie, pour refuser le prince Henri de Condé, protestant, comme gouverneur de la province. Il a même accepté le retour dans ses États d'Henri III de Navarre avec pour preuve de confiance sa nomination au gouvernement de la Guyenne. Sans doute n'avait-il pas prévu que son beau-frère retournerait au protestantisme lors de son passage au temple de Niort, en février 1576. Cette volonté d'un contrôle exempt d'excès se retrouve dans les clauses de l'édit de Beaulieu (mai 1576) consécutif à la paix de Monsieur qui doit son nom à François d'Alençon, négociateur au nom du roi.

Ce nouvel édit autorise un «exercice libre, public et général de la Religion Prétendue Réformée par toutes les villes et lieux de notre Royaume et pays de notre obéissance et protection», sauf Paris et la cour. Il prévoit la tenue de synodes et consistoires protestants en présence d'officiers royaux. Il autorise pour la première fois la construction de temples. Il instaure des chambres mi-parties pour juger les protestants dans chaque parlement et accorde aux réformés huit nouvelles places de sûreté, sans précision de durée. Enfin, il prévoit une réunion des États généraux pour la fin de l'année. Leur réunion se tient à Blois, à partir du 6 décembre, juste au moment de la reprise des combats, en Poitou et Guyenne. Les débuts de la sixième guerre civile intensifient la propagande ligueuse et donnent aux députés des États généraux l'occasion de se prononcer pour le retour à l'unité religieuse dans le prolongement du discours du sacre d'Henri III à Reims, en février 1575.

Leur séance de clôture a lieu le 17 janvier 1577. Mais nombreux sont les députés qui restent à Blois et participent à une mobilisation ligueuse qui échappe au roi. Il en est de même des assemblées politiques des protestants qui se tiennent dans le Midi où François d'Alençon, devenu duc d'Anjou, fait le siège de leurs places de sûreté. La paix est signée à Bergerac à la mi-septembre à la suite de négociations, qui ont donné un rôle diplomatique de premier plan à Henri III de Navarre, au nom de ses coreligionnaires. Les clauses de l'édit de Poitiers sont moins favorables aux réformés que celles de l'édit de Beaulieu : les chambres de justice

mixtes sont restreintes aux parlements de Bordeaux, Toulouse, Grenoble et Aix et composées de façon inégale de huit juges catholiques et quatre réformés. De nouvelles places de sûreté sont octroyées pour six ans, dont Montpellier et La Réole. Ses difficultés d'application et la crainte de la reprise des troubles dictent un long déplacement de Catherine de Médicis qui séjourne dans le Midi, entre l'été 1578 et l'automne 1579 en compagnie de Marguerite de Valois. Pour la première fois la reine de Navarre rejoint son époux en Guyenne. Leur rencontre a lieu le 2 octobre 1578 dans la ville de La Réole.

Les deux reines, en compagnie du roi de Navarre et de ses conseillers, participent à l'élaboration du traité de Nérac, conclu à la fin février 1579. Il s'inscrit comme un aménagement de l'édit de Poitiers. Il étend les privilèges de la noblesse réformée et octroie au roi de Navarre de nouvelles places de sûreté pour six ou sept mois : trois en Guyenne et onze en Languedoc. La reprise des troubles (septième guerre civile) s'opère par surprise, le 29 novembre 1579, par la prise de la ville de La Fère, en Picardie, à l'initiative du prince Henri de Condé. Au printemps 1580 vient le tour d'Henri de Navarre qui justifie son engagement dans une déclaration hostile aux agissements d'Armand de Gontaut-Biron, lieutenant général et maire de Bordeaux. Le 28 mai-1^{er} juin, il s'empare de Cahors qui faisait partie de la dot de Marguerite. En septembre 1580, l'armée royale sous le commandement du maréchal de Matignon reprend la ville de La Fère.

En partance pour son long voyage de cures thermales dans le Saint-Empire, en Suisse et en Italie, Montaigne est présent au siège de La Fère où il assiste, début août, à l'enterrement de son ami, Philibert de Gramont, mortellement blessé, proche du roi Henri III auquel Montaigne vient d'offrir un exemplaire des *Essais* publiés à Bordeaux, au printemps, chez Simon Millanges. Trois ans plus tôt, le 29 novembre 1577, Montaigne, à son insu et en son absence, avait été nommé gentilhomme de la Chambre du roi de Navarre. Soit un exemple significatif de toute l'ambiguïté des premières années du règne d'Henri III avec, pour prolongement, l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux en août 1581.

LA VICTOIRE DE LA SAINTE LIGUE (1583-1589)

À quel moment le roi a-t-il perdu la main face à l'affrontement religieux et politique des protestants intransigeants menés par le prince Henri de Condé et des catholiques zélés, sous l'emprise des Guise et de Philippe II? Sans doute à partir de 1583 où se conjuguent les

coups d'éclat militaires d'Henri de Navarre dans son gouvernement de Guyenne, les expéditions malheureuses de François d'Alençon pour se tailler un royaume dans les Flandres en soutien aux révoltés des Pays-Bas, sans oublier l'impopularité des archifavoris du roi, les ducs de Joyeuse et d'Épernon. La même année voit l'entrée en scène de la première procession publique de la confrérie des pénitents blancs créée au printemps par Henri III, prélude à la multiplication des « processions blanches », en attendant la fondation, en 1585, de la confrérie de la Mort et Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Sans doute cette angoisse existentielle du roi est-elle en relation avec son absence d'héritier, rendue cruciale pour les Valois après le décès de son dernier frère, François d'Alençon, le 10 juin 1584.

Désormais, le front des guerres de religion s'est déplacé vers la Guyenne et se concentre sur une seule personne pour laquelle se pose une seule question : celle du refus ou de l'acceptation de la légitimité d'un prétendant protestant au trône de France, Henri III de Navarre, premier prince du sang. Une dernière fois, juste après le décès de François d'Alençon, il a refusé de se convertir au catholicisme. La guerre de succession est commencée. Sa dimension européenne est scellée, le 31 décembre 1585, par le traité de Joinville entre les Guise et Philippe II, avec le soutien du pape Sixte Quint, élu en avril 1585. Les édits de pacification sont effacés par le traité de Nemours qui prive les réformés, en juillet 1585, de la liberté de conscience et de culte et exclut Henri de Navarre de la succession au trône de France, en attendant son excommunication, le 9 septembre 1585. Soit un engrenage d'événements dont trois se révèlent essentiels même si leur portée est différente : la victoire de Coutras, le 20 octobre 1587, qui voit la victoire inattendue de l'armée protestante d'Henri de Navarre contre l'armée royale du duc de Joyeuse, mort sur le champ de bataille ; la révolution politique de la Ligue parisienne en mai 1588 qui provoque le départ du roi hors de sa capitale et le désastre naval de l'Invincible Armada, en août 1588.

Ce dernier événement est le plus marquant puisqu'il prive le roi d'Espagne du projet, mûri depuis des années, de chasser en une seule croisade atlantique la reine anglicane d'Angleterre et les protestants insurgés des Pays-Bas. Rassérénié par cet échec, Henri III tente de reprendre la main aux États généraux réunis à Blois en octobre 1588. Contrecarré par la majorité ligueuse de la noblesse et du tiers état, il se résout à l'assassinat du duc de Guise, le 23 décembre, et de son frère, le cardinal de Lorraine,

le 24 décembre. Tant d'épreuves ont précipité la mort de Catherine de Médicis, le 5 janvier 1589. À la suite de la mort des Guise, Henri III est assimilé à un tyran et, dès le 7 janvier, la faculté de théologie de la Sorbonne délie les sujets du roi de leur serment de fidélité avec, pour conséquence, le régicide du moine Jacques Clément, le 1^{er} août 1589. Entre-temps, la réconciliation d'Henri de Navarre avec Henri III, le 30 avril à Plessis-lès-Tours, a facilité la progression militaire du futur roi de France, Henri IV. Il hérite d'un «royaume en lambeaux», pour reprendre le titre du bel ouvrage d'Hugues Daussy, récemment édité.

Conclusion

La construction de cet ouvrage permet de nourrir notre conclusion : tour à tour, l'historien fait porter son analyse sur le « corps démembré » d'un royaume à l'issue d'affrontements répétés qui ont fracturé la société, notamment la noblesse, et fragmenté le territoire avec l'émergence de la Ligue parisienne et des instances protestantes du Midi, sans oublier la situation particulière de la Guyenne qui a servi de refuge et de tremplin au futur Henri IV. Mais il ne suffit pas de se référer au seul royaume de France tant la crise est européenne et tant elle mobilise les pays voisins, leur diplomatie, leurs hommes d'armes et leur argent. Cette dimension internationale annonce la guerre de Trente ans dont le prélude coïncide avec la fin du règne d'Henri IV et, peut-être, avec les circonstances de son assassinat. Au-delà des violences et des affrontements, Hugues Daussy insiste sur l'ampleur des changements politiques qui préparent, côté monarchie, « à l'exercice ordinaire de la puissance absolue » afin de contrecarrer les tentations d'un radicalisme politique aux fondements religieux. Dans ce contexte, « les hommes de l'entre-deux », caractérisés par leur modération et leur volonté de conciliation, sont appelés à jouer un rôle déterminant et courageux qu'ils se nomment « politiques », « malcontents » ou « tiers parti ». Michel de L' Hôpital, les quatre fils du connétable de Montmorency en faisaient partie, de même que Montaigne et Étienne de La Boétie. Tout l'intérêt de futures recherches est de mieux les connaître et d'élaborer des chronologies régionales adaptées à la diversité provinciale de la France.

Principaux ouvrages consultés

- Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.
- Olivia Carpi, *Les Guerres de religion (1559-1597)*, Paris, Ellipses, 2012.
- Grégory Champeaud, *Henri IV*, Paris, Ellipses, 2023.
- Olivier Christin, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1997.
- Anne-Marie Cocula-Vaillières, *Étienne de La Boétie et le destin du Discours de la Servitude volontaire*, Paris, Garnier, 2018.
- Denis Crouzet, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005.
- Hugues Daussy, *Un royaume en lambeaux, Une autre histoire des guerres de religion (1555-1598)*, Genève, Labor et Fides, 2022.
- Jérémie Foa, *Tous ceux qui tombent. Visages du massacre de la Saint-Barthélemy*, Paris, La Découverte, 2020.
- Janine Garrisson, *Protestants du Midi (1559-1598)*, Toulouse, Privat, 1980.
- Arlette Jouanna, *Le Sang des princes. Les ambiguïtés de la légitimité monarchique*, Paris, Gallimard, coll. « L'esprit de la cité », 2022.
- Nicolas Le Roux, *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006.
- Paul-Alexis Mellet, *Les Traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite, 1560-1600*, Genève, Droz, 2007.
- André Stegmann, *Édits des guerres de Religion*, Paris, J. Vrin, 1979.

SÉANCE DU JEUDI 5 MAI 2022

UN ÉTÉ A LONG ISLAND
QUAND SAINT EXUPÉRY¹ ÉCRIVAIT

LE PETIT PRINCE

Par M. Alain Vircondelet

Membre résidant

L'on croit tout savoir de la vie aventureuse et littéraire d'Antoine de Saint Exupéry, de sa petite épopée liée à l'Aéropostale, de son souci de promouvoir les valeurs héritées de sa famille et qui ont été de fait, pour son malheur, reprises par la trilogie pétainiste de Travail - Famille - Patrie.

L'on croit encore tout connaître de ses atermoiements intérieurs, de ses angoisses, de ses engagements politiques qui lui ont valu d'être souvent rejeté de ses deux milieux, professionnel et littéraire.

Son désir de la nuance l'a conduit à n'être jamais réellement identifié comme un pilote ou un écrivain au point que l'on s'est cru obligé de le définir par une double appartenance : un écrivain-pilote ou un pilote-écrivain, selon ce qu'on attendait de lui.

Sa mort, spectaculaire, et son corps sans sépulture, projeté au fin fond de la mer, alors qu'il se conçut longtemps comme un maître de l'air, réverbèrent une sombre lueur tragique et pendant longtemps, entre 1944 et 2000, le sauvèrent de l'effacement volontaire où ses pairs en littérature, dès l'après-guerre, tentèrent de le reléguer. Par sa mort, Saint Exupéry devint l'écrivain-mort-pour-la-France, un film de cire fut coulé sur son visage, lissant ses blessures tant internes qu'externes, l'épargnant de beaucoup de ses travers (colérique, narcissique, égocentrique, infidèle en amour...).

1. On notera que, contrairement à l'usage, nous orthographions le nom de Saint Exupéry, sans tiret, selon ce que l'écrivain lui-même souhaitait.

Sa vérité se rétrécit, faisant place à l'avènement du mythe. L'intouchable qu'il devint au cours des dernières décennies, ne permit plus de l'atteindre véritablement et ses biographes (Pierre Chevrier², Curtis Cate³, Emmanuel Chadeau⁴, Paul Webster⁵) durent se contenter de ce que les ayants droit de l'écrivain voulaient bien leur donner à voir.

Il manquait une pièce à cette situation qui pouvait avoir raison de cette mythification savamment organisée, proche finalement d'une mystification, pour enfin connaître la véritable histoire de cet écrivain dont la vastitude intérieure n'en finit pas de nous étonner : celle de la révélation de ses archives que détenaient par voie d'héritage, les ayants droit de son épouse, Consuelo, mariée civilement et religieusement à Antoine de Saint Exupéry, les 22 et 23 avril 1931.

Celles-ci dormaient dans ce que je pourrais appeler leur « nuit d'archives », dans le grand mas de Grasse dont l'héritier et secrétaire privé de Consuelo avait, en 1979, hérité en même temps que les précieuses archives. Parce qu'il m'a été donné providentiellement d'y avoir accès et d'entamer avec l'ayant droit une véritable collaboration qui a permis de dévoiler tant d'aspects méconnus de Saint Exupéry, l'image de l'écrivain fut dès lors entièrement renouvelée et comme dépoussiérée de son masque figé, au grand dam de ses embaumeurs.

La lecture des archives et leur publication pour une grande partie d'entre elles permirent ainsi de lui rendre vie, le délivrant des clichés dont on l'avait affublé et permettant l'avènement d'un homme extrêmement complexe depuis l'enfance, traversé de mille et un courants contradictoires, s'étant senti dès sa naissance, « jeté dans le monde », en quête permanente de repères. Délié, il ne cessera de vouloir relier (l'Aéropostale et l'acheminement du courrier d'un continent à un autre en sont les preuves éminentes, de même sa tentative de réconcilier les Français entre eux, en 1943), humilié par ses pairs en littérature (Breton, les surréalistes, Maritain, etc.), il voudra faire entendre sa philosophie de vie, chantre de l'amour idéal, mais voulant être aimé plus qu'il n'aura aimé, il connaîtra une vie sentimentale fracturée et jamais harmonieuse...

La révélation des archives sonna donc comme un coup de foudre dans le Paris des lettres⁶ et permit de nous rapprocher de l'écrivain qui dès lors

2. Pierre Chevrier, *Saint-Exupéry*, Paris, Gallimard, 1949.

3. Curtis Cate, *Antoine de Saint-Exupéry, laboureur du ciel*, Paris, Grasset, 1994.

4. Emmanuel Chadeau, *Saint-Exupéry*, Paris, Plon, 1994.

5. Paul Webster, *Consuelo, la Rose du Petit Prince*, Paris, Le Félin, 2000.

6. Alain Vircondelet, *Saint Exupéry : Vérité et légendes*, Paris, Le Chêne, 2000. – *Saint Exupéry et Consuelo de Saint Exupéry : un amour de légende*, Paris, Les Arènes, 2004.

apparut comme un homme tourmenté et malheureux, le plus souvent perdu dans le vaste monde, paradoxal et ambigu.

Une figure centrale se dessina au fil des découvertes : celle de Consuelo Suncin, salvadorienne de naissance, veuve deux fois, et aînée d'une année seulement de Saint Exupéry. Elle est celle qui partagea sa vie durant toute sa carrière de pilote et de soldat, mais aussi d'écrivain, puisqu'à leur rencontre, Saint Exupéry n'avait encore écrit que *Courrier Sud*,⁷ relatant ses exploits dans l'Aéropostale débutante.

La figure de Consuelo⁸ est primordiale parce qu'elle a été cachée durant toute sa vie par sa propre famille, déniée et humiliée, puis occultée après 1944, date de la disparition d'Antoine de Saint Exupéry. Cet effacement, volontaire là encore, de Consuelo permet au contraire du but souhaité par ses contempteurs, de mieux comprendre ce qui se joua entre le tout début des années 30 et la mort brutale de l'écrivain, ses enjeux, ses zones d'ombre, ses angoisses profondes.

Opérons pour cela un retour en arrière sur cette vie chaotique qui pourra mieux faire comprendre l'avènement du chef-d'œuvre : *Le Petit Prince*.

Saint Exupéry vient d'être nommé par la Compagnie de l'Aéropostale directeur de l'Aeroposta Argentina, à Buenos Aires. Consuelo est une jeune et belle veuve venue chercher dans la capitale argentine l'héritage de son mari, Gomez Carillo, écrivain et diplomate guatémaltèque en poste à Paris. On est en septembre 1930.

Connu déjà pour avoir publié un premier ouvrage prometteur intitulé *Courrier Sud*, il traîne derrière lui une réputation de poète rêveur et fantasque, de pilote aventurier courageux, pionnier de l'Aéropostale.

Elle s'est déjà illustrée dès les années 1920, dans le Tout-Paris mondain : « Tout le monde parlait d'elle comme d'un petit volcan d'El Salvador qui jetait son feu sur les toits de Paris », raconte German Ariniegas, ambassadeur de Colombie.

Elle le rencontre pour la première fois à l'Alliance française de Buenos Aires où il donne une conférence. Elle lui trouve des airs de « grand ours brun ». Lui tombe sous le charme du « petit oiseau des îles », de sa beauté, de sa roucouillante diction, de son talent de conteuse.

7. Et particulièrement l'épisode de Cap Juby dont Saint Exupéry se souvint lors de la rédaction du *Petit Prince*, en 1942.

8. Consuelo de Saint Exupéry : la parution des *Mémoires de la Rose* (Paris, Plon, 2000) puis des *Lettres du dimanche* (Paris, Plon, 2001), ouvrages préfacés tous deux par Alain Vircondelet, permit de faire apparaître publiquement l'existence même de Consuelo.

Coup de foudre immédiat et réciproque. Après un baptême de l'air auquel il l'invite à l'issue de sa conférence, après maints loopings au-dessus de la ville, il la demande en mariage. Elle accepte pourvu qu'il la ramène à terre. Ainsi commence leur histoire, romanesque et ardente...

Dès les jours qui suivent cette rencontre, Antoine et Consuelo vivent ensemble. Une révolution de palais éclate à Buenos Aires et le président de la République, ami de Gomez Carillo, son mari défunt, qui a invité Consuelo, est arrêté; il s'ensuit un putsch avec des scènes de révolution urbaine. Saint Exupéry, nouvellement doté d'une petite caméra, filme les évènements.

Ils ont l'impression tous deux de vivre un amour fou à la manière des surréalistes pour lesquels d'ailleurs Consuelo a la plus vive admiration, à la différence d'Antoine qui n'accorde aucun crédit au rôle de l'inconscient en littérature !

Saint Exupéry prétendant pouvoir satisfaire tous les désirs de sa nouvelle fiancée, lui demande d'abandonner son héritage. Consuelo, sous le charme, dit oui à tout. Les premiers nuages apparaissent cependant : Saint Exupéry affiche très vite son caractère fantasque et brouillon et Consuelo découvre peu à peu son caractère « bipolaire ».

Mais Antoine, toujours sous le charme de Consuelo, se déclare grâce à elle, plus libre, il a abandonné sa mélancolie naturelle, ses flirts de passage et clame son bonheur à sa mère dans des courriers exaltés. Il dit qu'il redevient « un conquérant ».

Tous deux vivent dans le petit appartement de fonction de Saint Exupéry : Consuelo, au caractère bohème et nomade, s'accommode de cet hébergement précaire.

Le couple retourne en France après la faillite de l'Aeroposta Argentina, mais aussi parce qu'Antoine est impatient de présenter Consuelo à sa famille. Huit mois plus tard, le couple se marie à Agay, dans le Var, dans la demeure d'une de ses sœurs qui a épousé un d'Agay.

Elle se marie en noir, une photographie l'atteste : tradition salvadorienne? Deuil de son mari défunt non encore achevé? Provocation surréaliste? Elle tient dans les mains une gerbe d'œillets rouges...

La famille de Saint Exupéry, très traditionaliste, voit cela comme un mauvais présage et n'attend rien de cette nouvelle venue parmi eux : « Une comtesse de cinéma » tranche Simone, l'autre sœur d'Antoine... Seule Marie, leur mère, semble l'apprécier, mais n'est-ce pas surtout pour plaire à son fils qui lui donne chaque mois... la moitié de sa solde?...

Durant cette période, le couple vit de manière chaotique et souvent séparée. Mais Consuelo revient toujours à son mari, se soumettant à ses violentes et subites injonctions.

En 1932, pour subvenir à ses besoins, Saint Exupéry accepte de devenir journaliste de guerre : il est le correspondant de *Paris L'Intransigeant*, et de *France-Soir*, journaux populaires à grande diffusion. Il couvrira de nombreux événements, guerres, mutineries, puis, en 1936, la guerre d'Espagne.

Se souvenant de son premier raid, (traversée de la Patagonie jusqu'au détroit de Magellan) où il s'est frotté aux éléments, il prépare en 1935, le raid Paris-Saïgon : 70 heures de défi avec son copilote Prévot. Voulant atteindre Le Caire, ils se perdent et heurtent un erg à 300 à l'heure. Ils errent durant trois jours, sans eau ni nourriture, buvant la rosée du matin dans les parachutes abandonnés à terre. Ils sont enfin secourus miraculeusement par une caravane de Bédouins.

De cette expérience tragique, Saint Exupéry tirera *Terre des Hommes* et *Le Petit Prince*.

Nouveau raid New York-Cap Horn en février 1938 qui se termine tout aussi mal, au Guatemala cette fois : Antoine, presque mort, Consuelo se précipite aussitôt à son chevet.

En 1939, Saint Exupéry publie chez Gallimard *Terre des Hommes*, qui remporte le Grand Prix de l'Académie française. Il sert alors dans l'armée de l'air. Pour plaire à Consuelo et pour se faire pardonner de lui avoir fait mener une vie jusqu'alors aventureuse, il lui achète... un manoir en location-vente dans la forêt de Sénart, en Seine-et-Marne.

Consuelo anime désormais une émission de radio espagnole et s'installe au domaine de La Feuillaie.

Antoine l'y rejoint chaque fin de semaine, mais écourte au fil des mois ses visites. De violentes scènes conjugales se déroulent qui, selon leur chauffeur, se terminent par des coups...

En septembre 1939, malgré la déclaration de guerre, Antoine est invité à New York pour présenter son livre *Terre des Hommes*, best-seller aux États-Unis.

Consuelo, « reine des roses », comme l'appellent ses voisins, vit seule à la Feuillaie. Mais, lors de l'exode de 1940, Antoine, de retour des États-Unis, vient chercher Consuelo et lui ordonne de partir pour le sud. Ils quittent tous deux le manoir, qui sera occupé par les Allemands, mais... chacun de son côté.

Un rendez-vous est donné à Lourdes où ils se baignent tous deux dans la piscine miraculeuse : Antoine attend-il de la Vierge un miracle qui sauverait son couple ?

Arrivée tant bien que mal en Provence, Consuelo rencontre un groupe d'artistes des Beaux-Arts de Paris qui ont fui la zone occupée et qui s'installent à Oppède-le-Vieux, un vieux village abandonné, perché sur une crête, dans le Lubéron, qu'ils ont l'intention de restaurer. Ils forment alors le Groupe d'Oppède et vivent en autarcie, quoique subventionnés par le Secrétariat à la Jeunesse de Vichy.

Consuelo tombe amoureuse du jeune architecte Bernard Zehrfuss, prix de Rome, qui fait figure d'animateur du Groupe : naît une liaison passionnelle, tandis que Saint Exupéry est déjà parti aux États-Unis.

Il vit en effet à New York depuis la fin de 1940 après avoir mis, prétend-il, Consuelo à l'abri en zone libre. Il y mène une existence fiévreuse et mélancolique à la fois, se tenant informé de l'évolution de la guerre en France, piaffant de ne pas y participer. Traduit et très célèbre aux États-Unis, il est considéré comme le plus grand écrivain français avec *Terre des Hommes*. Ses droits d'auteur et la cession de ses œuvres au cinéma américain lui assurent d'importants revenus. Flambeur, il dilapide son argent, dépensant sans compter, aidant amis et jeunes « poulettes » rencontrées dans des cabarets, se sent inutile et livré à l'ennui. Il se languit de Consuelo et craint pour sa sécurité, mais aussi se meurt de jalousie. En 1941, il la réclame et elle le rejoint sans délai par le dernier paquebot en partance pour les États-Unis.

Le couple s'installe à Manhattan, mais vit la plupart du temps séparément, Saint Exupéry n'entendant pas reprendre la vie commune... Tous deux y mènent l'existence oisive des exilés où s'affrontent et se côtoient surréalistes (Dalí, Ernst, Tanguy, Breton), écrivains plus classiques (Maurois, Rougemont) et mécènes (Peggy Guggenheim).

Une vie sans grand lien avec la France qui désespère Antoine. Angoissé, une seule pensée l'occupe : rentrer en France, partir au front. Consuelo tente bien de le distraire, mais elle le lasse.

Une villa blanche, à Long Island les réunira. C'est l'été 1942. L'été du bonheur retrouvé.

Au départ de cette nouvelle séquence de leur vie, en mai, c'est une commande de ses éditeurs américains qui observent avec inquiétude son état dépressif et craignent que leur auteur à succès n'écrive plus... Qu'écrira-t-il donc après la rédaction de *Pilote de guerre* dont ils préparent la publication ? Le voyant griffonner de petits bonhommes sur la nappe

en papier de la brasserie Arnold⁹, à Manhattan, où ils déjeunent, Reynald a une idée : « Et pourquoi n'écririez-vous pas un conte pour enfants ? » L'idée paraît saugrenue à Antoine, mais elle fera son chemin. Il se décide néanmoins à l'écrire, en voulant d'abord confier les dessins à son ami affichiste Bernard Lamotte puis, devant son refus, se résout à illustrer lui-même le conte. A-t-il jamais cessé d'ailleurs de dessiner ? Depuis l'enfance, il gribouille, croque des visages amis, caricature des hommes politiques, des camarades de lycée, etc.

New York cependant l'étouffe. Il est en délicatesse avec ses amis gaullistes qui dénoncent son apparente neutralité. Ils ne comprennent pas que, pour lui, tout se joue ailleurs, loin de la politique, mais dans la réconciliation entre les hommes de toute la planète, idéal humaniste qui n'est toutefois en cette période de guerre guère imaginable ni même souhaité, la lutte pour la gouvernance du monde étant trop âpre.

Saint Exupéry demande alors à Consuelo de lui trouver une « petite cabane » au bord de la mer pour mieux respirer et... honorer sa commande. Découverte par Consuelo, la maison stupéfie Saint Exupéry par ses proportions : « Je voulais une cabane et j'ai le château de Versailles ! », s'exclame-t-il, mi-amusé, mi-désappointé...

À Bevin House, il trouve cependant la paix nécessaire à son travail. Au rez-de-chaussée de la grande maison blanche à festons de bois, dans une des grandes pièces qui donnent sur le parc, il écrit *Le Petit Prince*. Qui est ce personnage qui rencontre un aviateur perdu dans le désert ? Le fils qu'il aurait aimé avoir ? Le double du petit Antoine qui jouait dans le parc du château familial de Saint-Maurice-de-Rémens¹⁰ ? L'archétype de l'enfance perdue à jamais ? Le sosie de certains jeunes garçons qu'il a pu croiser dans sa vie, dont il fut le parrain ou le joueur complice ? Tout à la fois sûrement. L'histoire en tout cas d'un voyage planétaire et dont les escales successives le laisseront amer et désenchanté, le conduira à comprendre qu'il n'aurait jamais dû quitter sa Rose, laissée toute seule sur son astéroïde.

Consuelo l'aide dans sa rédaction, fait tout pour lui rendre la vie quotidienne facile et apaisée. Elle consacre ses journées à son bonheur. Peu d'invités, à part André Maurois et Denis de Rougemont qui servira de modèle pour ses dessins : les jours s'écoulent dans une paix et une harmonie retrouvées. Antoine sent sa flamme pour Consuelo se raviver : elle devient la rose unique du conte : « Tu sais, ma fleur, dit le Petit Prince,

9. Elle est surnommée « la cantine des exilés ».

10. Dans le département de l'Ain.

j'en suis responsable. Et elle est tellement faible !... Elle a quatre épines de rien du tout pour la protéger du monde... »

Elle ne peut toutefois faire fi de sa coquetterie, de son babillage incessant qui déplaît tant à la maîtresse en titre d'Antoine et ce, depuis l'époque lointaine de Louise de Vilmorin, dans les années 1920, Hélène de Vogué, dite Nelly, qui ne manque jamais de critiquer sa rivale¹¹. Il se souvient aussi d'un autoportrait que Consuelo a fait en 1934, qui ressemble fortement à son Petit Prince, petit toupet au vent, écharpe autour du cou... Peu à peu il prendra la forme d'un enfant aux traits de Consuelo qui, elle, deviendra dans le conte la Rose, aimée, abandonnée puis retrouvée.

Le texte même du conte ne fait pas de doute sur l'identité de la Rose, quoique tous les tenants de la mythification passée, éditeur compris, persistent encore à penser qu'il s'agit de la mère, ou bien de Louise de Vilmorin, ou encore d'une synthèse des femmes qu'il a connues et en premier lieu Loulou ou l'étrange et mystérieuse Nada de Bragance... Il n'en est rien évidemment, mais l'affirmation demeure, vivace et relayée par des médias complaisants envers ceux (éditeur, auteur mal documenté, ayant droit influent) qui propagent injustement cette fausse information¹².

Antoine lui-même atteste¹³ dans les archives consultées que la Rose est bien sa femme, à laquelle il promet d'écrire après *Le Petit Prince* et après la guerre, un second conte qui, cette fois, s'intitulera *La Petite Princesse*...

La Rose tousse dans le conte et l'on sait que Consuelo est asthmatique et qu'elle mourra même à cause d'une méchante pneumonie. De même, la rose est dépensière, bavarde, comme l'a toujours déploré Saint Exupéry qui, néanmoins, porte un amour indéfectible malgré ses écarts de conduite, à son épouse, jugeant le mariage en premier lieu sacré. Ne confiera-t-il pas sa femme à sa mère, au moment de partir de New York, pour «se laver des injures qui lui avaient été faites, dans la mitraille», selon ses propres mots, l'implorant d'être bienveillante envers elle, si démunie dès lors qu'elle ne sera plus sous sa protection ?

Il faudrait encore s'interroger sur la présence des volcans, si importante, dans le conte, quand on sait que le Salvador est d'abord un pays de grande activité volcanique, et sur celle des baobabs, dont Consuelo lui a parlé avant-guerre, en évoquant sa terre natale.

11. Ce sera elle encore qui écrira la première biographie de Saint Exupéry, en 1949, sous le pseudonyme de Pierre Chevrier ! Elle aura soin d'occulter délibérément sa femme !!

12. Cf. *La Grande Librairie*, animée par Augustin Trapenard, Emission spéciale *Le Petit Prince*, 20 mars 2023.

13. «Le Petit Prince est né de votre grand feu», écrit-il à Consuelo, dans une de ses dernières lettres...

Le fait même d'avoir décrit la Rose sous une cloche dès lors que le Petit Prince quitte son astéroïde, fait pencher l'interprétation du côté de l'autobiographie déguisée. En effet, Saint Exupéry, dont le machisme, voire la misogynie, ne sont plus à démontrer, voulut toujours que sa femme soit présente à ses côtés, fidèle soutien du couple. L'imagerie pieuse vient alors à la rescousse pour rappeler que Saint Exupéry appréciait particulièrement la représentation de la Sainte Famille, image dont il avait gardé, de l'enfance, un très puissant souvenir.

Le conte, écrit a priori pour les enfants, dans la lignée des *Albums du Père Castor*, très en vogue à l'époque, parce qu'il possède plusieurs niveaux de lecture, touchera cependant toutes les générations, et cela dans le monde entier, malgré les différentes cultures et civilisations qui le composent.

Durant cet été 1942, donc, Antoine écrit et dessine, Consuelo peint. Une parenthèse enchantée où l'amour renaît, ou tout semble aplani et serein. Les journées sont longues et ensoleillées. Promenades au bord de la mer, avec le caniche Annibal, déjeuner sur la terrasse, parties d'échecs à l'heure du café, discussions avec les rares amis invités : tout semble revenir aux jours lumineux d'Almería, durant leur voyage de noces, dans le parfum des orangers.

Mais les démons de Saint Exupéry renaissent : une jeune maîtresse, Silvia Hamilton, l'attend à New York, il commence à y retourner en faisant des séjours de plus en plus fréquents. Il se rend aussi auprès des autorités américaines pour se faire engager. Témoigner par la pensée ne lui suffit plus. Il veut être acteur sur le terrain même des hostilités : « Faire la guerre le plus profondément possible. »

Son désir de combattre s'aiguise de plus en plus. Consuelo sait que l'été du bonheur s'est enfui. « Il était fait pour mourir... », avouera-t-elle plus tard.

Ne pouvant compter sur le général de Gaulle qui ne l'estime guère, et malgré son âge qui l'exclut *ipso facto* de tout engagement, Saint Exupéry obtient par faveur spéciale, du commandant en chef des forces aériennes en Méditerranée, le général Baker, de rejoindre son régiment, le 2/33, en Sardaigne. Cinq missions seulement lui sont accordées, non armées. Ivre de joie, Saint Exupéry s'apprête à quitter New York. Communier avec les siens, faire la guerre d'une manière ou d'une autre pour son pays sont des actes qu'il vit de manière quasi mystique. Les adieux sont pénibles pour ses rares amis de New York, les autres, « les faux amis », dit-il, qui ont contribué à sa dépression, continuent à déverser sur lui calomnies

et mensonges. Soupçonné toujours d'être pétainiste, ayant beau s'en défendre et de fait ne l'étant pas, il part à la guerre pour se purifier. Le destin tragique est déjà tapi dans l'ombre...

Consuelo est chargée de protéger *Le Petit Prince*, « leur enfant », comme il dit, et qu'il n'a pas le temps de voir publié. Le 20 avril 1943, elle étouffe ses sanglots dans son vaste appartement aux bords de l'Hudson. Sous ses fenêtres, elle croit entendre les remorqueurs qui accompagnent le sous-marin où son mari a embarqué : « Vous n'étiez pas dans ces eaux, vous étiez dans moi, dans le profond de mes entrailles », écrit-elle...

Ils ne se reverront plus.

Consuelo, ayant gardé de « l'été 42 », devenu mythique, un souvenir impérissable, passe deux autres étés, en 1943 et en 1944, à Long Island. Se rendant, comme chaque matin chez son buraliste pour se procurer des cigarettes, elle apprend la nouvelle par les journaux.

La vérité tirée des archives auxquelles j'ai pu avoir accès révèle ainsi la manière dont a été conçu *Le Petit Prince* : entre amour et inquiétudes liées à la guerre, entre inimitiés d'écrivains et querelles intellectuelles, entre « résistants d'opérette », selon les mots mêmes de Saint Exupéry fustigeant Breton et ses amis surréalistes, et vrais résistants, entre vichysme, giraudisme et gaullisme, entre désespoir et solitude intérieure.

De cette confusion existentielle est né un chef-d'œuvre d'une clarté insigne qui trace un chemin de lumière, mais qui n'est toutefois pas dupe de l'égoïsme d'un monde voué à toutes les avarices du cœur et de l'esprit et à cause duquel s'exige le refuge d'un royaume intérieur permettant de mettre à l'abri la Rose tant aimée.

RÉCEPTIONS

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2022

RÉCEPTION
DE MONSIEUR PATRICK DANDREY

Élu membre correspondant

Par M. Jacques Battin

Membre résidant

Monsieur,

Souffrez ce ton un peu solennel que votre réception appelle en ce lieu, sous le regard bienveillant de notre illustre confrère le président de Montesquieu qui y fut élu trois ans après la constitution de l'Académie royale par lettres patentes données en 1712 par Louis XIV à Fontainebleau. Plus directement, c'est un grand plaisir et un honneur d'accueillir le Bordelais d'origine que vous êtes et le dix-septémiste de talent qui a exploré la littérature de ce grand siècle, pour mieux nous la faire comprendre et apprécier.

Né à Talence en 1950, vous avez fait vos classes à l'école normale de Caudéran, où habitaient vos parents, vos grands-parents habitant rue des Remparts et vos arrière-grands-parents cours Pasteur. Votre grand-oncle, Xavier Védère, était archiviste de la ville, rue du Loup ; sous la mandature de Jacques Chaban-Delmas, il avait contribué à convertir le commissariat central de l'hôtel de Lalande, rue Bouffard, en notre musée des Arts décoratifs dont il fut le premier conservateur.

Agrégé de lettres, d'abord professeur au lycée climatique de La Baule, vous êtes maître de conférences à Bordeaux Montaigne de 1986 à 1988. Vous partez ensuite à Paris, professer en Sorbonne, la capitale sachant puiser dans les talents régionaux.

Vous vous définissez chercheur en littérature, comme on l'est en science. Dans votre *Itinéraire d'un chercheur*, vous dites d'emblée : « Une

vie, c'est du hasard qui prend sens, à longueur de temps et à chaque instant. L'illusion des hommes est d'en faire une destinée. Éventuellement un destin, pour ceux qui se prennent vraiment au sérieux». Puis, vous citez Œdipe et les rencontres, pas forcément malheureuses, qui nous aident à devenir ce que nous sommes.

Vous avez ainsi écrit une trentaine de livres sur Molière. À son sujet, vous avez cherché à comprendre comment l'esprit satirique du dramaturge avait pu se concilier les faveurs royales.

La Fontaine, l'inépuisable La Fontaine qui apprend la vie en s'amusant, est un de vos auteurs favoris. Chaque fable est une scène de théâtre. En 1974, Robert Hirsch faisait de la cigale et de la petite fourmi une démonstration désopilante. On peut la revoir sur *You tube*.

On les apprenait autrefois. Ce fut mon cas, arrivant à cinq ans en 11^e, le CP de maintenant, au lycée Montaigne de Bordeaux : la maîtresse, M^{me} Fournial, remarquée pour ses talents pédagogiques à Ussel et promue à Bordeaux, nous faisait apprendre au choix des *Fables* et quand elle jugeait que nous étions au point, nous allions en 10^e chez monsieur Fournial, son mari, les réciter du haut d'un pupitre. Ces courtes scènes de théâtre apprenaient à parler en public et à mémoriser, une pédagogie malheureusement abandonnée, comme tant d'autres choses ayant fait la preuve de leur efficacité.

Vous vous êtes penché sur la cour de Versailles vue par les écrivains, et participé à maints colloques et émissions dont la liste tient en trois pages. Celle télévisée sur La Fontaine a été un succès et vous a fait connaître du grand public.

Molière et les médecins, quoi de plus risible que les Diafoirus de cette époque qui ne savaient que saigner, purger et abuser de clystères, prisonniers qu'ils étaient de la théorie hippocratico-galénique infondée du déséquilibre des humeurs ! C'est sur ce thème utilisé à des fins hilarantes que je vous ai entendu la première fois à l'Académie de médecine. À vous seul vous aviez ressuscité l'illustre théâtre et le rire.

On ne rit pas assez. Or, le rire est nécessaire pour un bon équilibre vital et pour supporter les vicissitudes de notre condition humaine. Son rôle thérapeutique a même été reconnu : le « rire médecin », médié par des clowns, est admis dans les hôpitaux, et je l'avais moi-même associé au traitement dans mon service d'enfants malades pour apporter cette détente qui soulage la souffrance physique et morale et aide à guérir dans les maladies au long cours.

Après cette première rencontre, où j'avais été captivé par votre brillante intervention, ayant un colloque à animer à Meaux, où l'Aigle de Meaux, à savoir Bossuet, était inévitable, je vous avais donc fait appel pour retrouver les accents pathétiques de l'oraison funèbre prononcée en 1661 pour l'épouse de Monsieur, frère du roi : « Madame se meurt, madame est morte. » Henriette d'Angleterre mourut à Saint-Cloud d'une perforation d'ulcère gastro-duodénal. Aujourd'hui, elle n'en mourrait pas, car il suffit d'une cure d'antibiotique, pour en supprimer la cause, *l'helicobacter pylori*, microbe qui, contre toute attente, se maintient en milieu particulièrement acide.

En novembre 2019, j'eus le privilège, en tant que président de la Société française d'histoire de la médecine, de recevoir à la faculté de Médecine de l'université Paris V-René Descartes la Société d'histoire littéraire de la France dont vous êtes le secrétaire général et nous y avons débattu des maux et des mots. À cette occasion, vous m'avez confirmé combien vous seriez heureux de retrouver vos racines bordelaises en entrant dans notre académie.

Vous êtes déjà membre correspondant de l'Académie des belles lettres de Toulouse et de la Société royale de langue française de Montréal, où vous avez donné un beau discours sur « la naissance de la culture ».

En vous définissant comme chercheur dans la critique littéraire, vous n'avez jamais travaillé seul dans l'étude de ces génies disparus depuis quatre siècles, mais entouré de jeunes renouvelés chaque année. Vous leur avez apporté beaucoup de votre savoir, de votre méthode et de votre élégance.

Vos élèves et amis vous ont apporté le témoignage de leur reconnaissance dans le splendide volume de 450 pages de *Mélanges* qu'ils vous ont offert lors de votre retraite. Ce recueil, que je déguste à petites gorgées, dialogue avec tous les thèmes qui ont irrigué votre œuvre : les humeurs et l'humour, la mélancolie et la gaieté, les abîmes du cœur, la psychologie et la dramaturgie, l'éthique et l'esthétique du classicisme.

Les académies se prétendent immortelles grâce au renouvellement continu de leurs membres et celle, tricentenaire de Bordeaux, est heureuse et honorée de vous accueillir en ce jour comme membre correspondant, cher Patrick Dandrey. Elle a hâte de vous entendre maintenant célébrer l'esprit français né au grand siècle, et notre langue, qui est aujourd'hui un trésor menacé.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2022

COMMENT L'ESPRIT FRANÇAIS NAQUIT
AU GRAND SIÈCLE

Discours de remerciement de M. Patrick Dandrey

Élu membre correspondant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs les académiciens,
Cher Jacques Battin,

L'honneur que vous m'avez fait en m'appelant auprès de vous, sur la recommandation généreuse de votre confrère M. Jacques Battin, balance en moi la gratitude et l'embarras. La gratitude, car l'assemblée de savoir et de sagesse que vous constituez, doublée par la cohorte d'ombres que forment vos illustres prédécesseurs, pénètre de respect le nouveau venu qui ne doit sa présence parmi vous qu'à votre bénignité, stimulée par l'éloquence ardente de mon parrain du jour. Mais cette gratitude se double d'embarras : natif de Bordeaux, petit-neveu d'un de ses archivistes qui fut aussi conservateur de son musée des Arts décoratifs, je sais trop bien qu'ici le Grand Siècle, ce fut le xviii^e. Or c'est au précédent, au siècle de Louis XIV et à sa littérature, que j'ai choisi de consacrer ma vie intellectuelle. De surcroît, dix-sept est hélas un chiffre impair ; et si les dieux aiment les nombres impairs, ce sont les siècles pairs, on le sait, qui ont vu naître et prospérer les grands écrivains bordelais, depuis Ausone au iv^e jusqu'à Mauriac au xx^e, en passant par Montaigne au xvi^e et, au xviii^e, celui dont le portrait accroché à la paroi qui me fait face me rappelle qu'il fut votre président : Montesquieu. Et c'est donc sous l'œil pétillant mais

inflexible d'un des plus spirituels parmi les Philosophes des Lumières que je vais tenter, cause supplémentaire d'embarras, de montrer que l'esprit naquit au siècle précédent.

Encore pourrais-je espérer de l'homme d'esprit qu'il fut un pardon amusé pour le paradoxe que semble constituer cette proposition : la réputation que lui avaient faite en ce domaine ses *Lettres persanes* ne conduisit-elle pas M^{me} du Deffand à définir, bien injustement, son monumental *Esprit des lois* comme « de l'esprit sur les lois¹ » ? Mais cela même ne suffit pas à tarir en moi une source dernière d'embarras, et la plus profonde peut-être, car elle est inhérente à mon sujet même : car parler d'esprit, c'est toujours courir le risque navrant d'en manquer. Peut-être aurais-je dû méditer ce mot (d'esprit) qu'on prête à Jacques Thibaud, le grand violoniste bordelais, quand après un concert aux États-Unis une dame l'invita à un dîner chez elle auquel seraient conviés quelques amis : « Et ne manquez pas d'apporter votre violon, ajouta-t-elle avec un sourire entendu ». Alors Jacques Thibaud : « Mais, Madame, mon violon ne mange pas² ! » Peut-être aurais-je dû de même me dire que l'esprit ne s'invite pas. On risque toujours en traitant doctement de se montrer pesant sur une chose légère, ou trop léger sur une chose savante. Bref, en se voulant profond sur un sujet superficiel, de se montrer superficiel sur un sujet finalement plus profond qu'il n'y paraît.

Mais après tout, « la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre », comme l'écrivait le plus spirituel de nos poètes comiques³, en naturalisant français, de la sorte, un mot batave⁴, comme pour prouver par l'exemple que l'esprit est français, comme l'humour, lui, est anglais – et même si l'un et l'autre sont si proches qu'entre eux, il n'y a qu'un pas. Un pas que l'on peut mesurer en pastichant un presque mot d'esprit qu'a transcrit Sigmund Freud en ces termes : « Sur un bateau faisant le service Douvres-Calais, un écrivain connu s'entretient avec un Anglais qui cite, au cours de la conversation, cette phrase : "Du

1. Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, *Éloge de M. de Montesquieu*, prononcé le 5 juin 1755 devant l'Académie royale des sciences de Berlin. *Œuvres complètes* de Montesquieu, éd. crit. Édouard Laboulaye, Paris, Garnier, « coll. Chefs-d'œuvre de la littérature française », 1875-1879, 7 vol. T. I, p.18.

2. Henry Bulawko prête ce bon mot, de tradition orale, à David Oïstrakh : *Anthologie de l'humour juif et israélien*, dessins de Shemuel Katz, Paris, Bibliophane, 1988, p.57.

3. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (1775), acte I, sc. vi, *Théâtre*, éd. crit. Jean-Pierre de Beaumarchais, Paris, Garnier, 1980, p.57.

4. La devise prêtée à Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau (1533-1584) : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas." L'écrivain répond : "Oui, le Pas de Calais⁵". De même, pourrait-on dire, entre l'humour et l'esprit. Il y a dans l'humour quelque chose de triste et de glacé qui ne coïncide pas avec l'image d'éclat étincelant qu'on se fait de l'esprit. Le trait d'humour, c'est l'homme tombant du dernier étage d'un gratte-ciel qui se dit en passant devant le vingtième : « Jusqu'ici, tout va bien ». Il y a de l'à-propos et de l'insolite dans ce trait, mais il est inscrit dans un contexte morbide et stoïque qui tend à l'absurde : c'est un rire sinistre qui prend distance, c'est une mise entre parenthèses, une évidence décalée.

L'esprit, avec le même à-propos, dans le même contexte morbide, ce serait, par exemple, la réplique de ce comédien qui, jouant dans un mélodrame le rôle d'un étudiant misérable et famélique, doit ouvrir l'unique armoire de sa chambre et, montrant son intérieur vide, prendre à témoin ses interlocuteurs et les spectateurs qu'il est en passe de mourir de faim. On raconte que le soir de la dernière, traditionnellement dévolue aux farces que se font entre eux les acteurs, l'armoire ouverte d'un geste pathétique se révéla croulante de provisions en abondance. Se tournant vers le public effaré, le comédien aurait alors lancé simplement : « Vous seriez venus hier soir, elle était vide ! » L'esprit consiste ici en une virevolte, un saut d'un contexte à l'autre, celui de la fiction à celui de sa représentation. C'est l'art de rattraper les choses, de sauver la situation en la faisant miroiter avec légèreté, grâce et subtilité sous un angle nouveau et imprévu, un effet de surprise et de reprise des choses en équilibre et qui allaient tomber. Soit, pour revenir à l'image de la chute, ce mot à peine d'esprit qui consiste à dire en parlant de ce qu'on appelle d'ordinaire et par abus de langage une mauvaise chute : « Il est vrai qu'il n'y en a pas de bonnes. » C'est de l'esprit en incise, si léger que celui qui chute semble s'envoler. Bref, l'humour, c'est s'écraser en souriant ; l'esprit, c'est chuter en disant qu'on s'envole. Et, pour tout compliquer, l'esprit peut envelopper l'humour comme une de ses catégories et l'humour tourner de façon spirituelle ses traits flegmatiques. Voilà qui ne simplifie pas notre affaire.

Passons donc par l'histoire, si la géographie nous laisse insatisfaits ; et posons ce postulat : que l'esprit naquit en France au xvii^e siècle. Quand il rit, le Moyen Âge est gabelant : son rire est trop franc et dru pour les replis et les nuances que requiert l'esprit. La Renaissance, pour sa part, rit de manière énorme avec Rabelais, de manière facétieuse

5. Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse (Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse)*, 1916-1917, 2^e partie, *Le Rêve (Der Traum)*, chap.vi., trad. fr. Samuel Jankélévitch, Paris, Payot, 1922, p.133.

avec les conteurs gaulois, qui sont de joyeux drilles plus que des gens d'esprit, et de manière caustique avec les satiriques qui tuent l'esprit en acérant trop les pointes de leurs traits. Vient alors, sur fond d'Europe baroque, sombre et tragique, cette spécialité française qu'est le classicisme du Grand Siècle, le temps de l'honnête homme, élégant, fin et poli, l'époque où fleurissent ces deux institutions sociales à la jonction desquelles va s'élaborer le bel esprit : le salon et l'académie. Le salon privé, creuset de l'urbanité, qui prend son essor en marge des cours un peu rustres des deux premiers rois bourbons, suppose une conversation aisée et une atmosphère enjouée, propices à ces jeux d'esprit qui, sous la Régence précédant le règne de Louis XIV, pousseront jusqu'aux sophistications de la préciosité s'enivrant à jouer sur les mots et avec eux. Quant à l'académie à la manière française, autant dire l'Académie française (créée en 1635), il faut se souvenir qu'elle reçut pour programme essentiel de donner leur sens plus pur aux mots de la tribu : fondée par Richelieu pour rédiger une grammaire, un dictionnaire et une poétique, cette société de beaux esprits a contribué à fixer les règles de la syntaxe, à améliorer la pertinence du vocabulaire et à faciliter la meilleure qualité du style, ciselant ainsi une langue française affinée et précisée.

Le salon et l'académie, c'est la fluidité associée à l'acuité, la vivacité de la parole aiguisée par la pertinence de la langue. Or l'esprit procède des replis de la langue, du double fond des mots, une langue et des mots que l'on fait jouer, à tous les sens du terme : au sens ludique, celui du jeu de mots ; au sens mécanique, celui du jeu entre les mots ; au sens instrumental, celui du jeu sur le clavier des mots ; au sens virtuose, car l'esprit joue à la crête des mots ; au sens dramatique, comme un acteur joue un rôle, car il fait tenir un rôle aux mots. Ce qui suppose deux spécialités bien françaises : le culte de la langue, précise et ramifiée, tenue pour un trésor national ; et le culte de la parole, vive et échangée, dans le cadre de la belle conversation, considérée comme une activité nationale. Autre manière de le dire : le tour et le ton. Un tour exact suppose un vocabulaire riche et précis et une syntaxe raffinée, qui collent aux réalités à exprimer – c'est l'affaire de l'académie. Un ton approprié suppose une société vouée au commerce des paroles et un plaisir du commerce de paroles comme support du commerce des gens, une manière de parler qui « donne le ton » – c'est l'affaire du salon.

Au xvii^e siècle, la culture « galante » et précieuse a manifesté sa disposition à la naissance et à l'épanouissement de ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit par l'élaboration du modèle social, littéraire et mondain du bel

esprit, premier nom de l'homme spirituel. Une marque subtile de cette naissance et de cet épanouissement, c'est la capacité du bel esprit à se distinguer d'emblée de son contraire, de son faux double : le mauvais esprit, l'esprit faux, le débiteur de cette plaisanterie pesante qu'on nomme alors turlupinade quand elle est lourde, gongorisme quand elle est alambiquée, fadaïse quand elle est plate. Un sens aiguë du second degré fait qu'on s'exerce dès alors à tourner en fine dérision un mot lourd et sot en l'imitant, pour se moquer de sa tentative manquée d'être spirituelle – les marquis de Molière affectent ainsi cet esprit faussement balourd, celui du calembour facile, pour en faire une connivence comique de second degré, dont au troisième degré, d'ailleurs, le poète comique se moque à son tour comme d'une affectation de snobisme, tout autant et aussi vertement qu'il satirise ailleurs les vaines tentatives de poètes salonniers, besogneux et plats, qui se croient spirituels quand ils sont pesants dans leurs faux raffinements sollicités et sophistiqués.

C'est que l'un des secrets de l'esprit, c'est de saisir le comique de ceux qui en font mal. Et sa règle majeure : savoir tout envelopper, tout traiter, tout recycler par l'effet d'une vertu d'appropriation qui donne un tour d'intelligence et de légèreté à toute chose, aussi plate, stupide ou pathétique qu'elle soit. Le plus beau mot d'esprit que suscita la première du ballet *Parade* au Châtelet en 1917, à quoi avaient œuvré Satie pour la musique, Cocteau pour le livret, Picasso pour les décors, c'est ce qu'on raconte avoir entendu d'un spectateur effaré, pendant l'entracte : « Si j'avais su que c'était si bête, j'aurais emmené les enfants... » Cette sottise, trop belle peut-être pour être vraie, révèle en creux le principe de récupération qui constitue un des fondements de l'esprit : savoir se délecter de la bêtise involontaire – ou l'affecter pour en jouir. Les marquis « turlupinant » découvriraient ainsi maladroitement, en la forçant hors de mesure, une des techniques fondamentales du jeu d'esprit : le revers, qui trouve son accomplissement dans l'art de (faire) rire de soi avant de rire des autres. Autrement dit, et dit par Beaumarchais dans la plus pétillante d'esprit de toutes les comédies françaises : « Que les gens d'esprit sont bêtes⁶ ! » Ce qui est aussi un trait d'esprit.

Cela dit, sous son air d'avoir surgi par génération spontanée, l'esprit français procède d'une histoire, plonge dans un passé lointain. Parce qu'il est affaire de langage et d'expression, de langue et de parole, il est redevable à cette culture de la parole que fut la rhétorique ancienne, perle

6. P. A. Caron de Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* (1784), acte I, sc. 1, éd. cit., p.173.

de culture façonnée par le monde antique et diversement sertie par ses héritiers des temps modernes. En l'occurrence, l'esprit français aura procédé de la fusion entre des intuitions rhétoriques empruntées aux trois cultures alors dominantes en Europe : la culture antique, matricielle, la culture espagnole, concurrente, et la culture italienne, fécondante. À la première, il doit son génie de l'à-propos, à la seconde, son génie de l'acuité, à la dernière, son génie de l'aisance.

L'esprit suppose d'abord de l'à-propos : c'est le mot drôle et horrible de Tristan Bernard, à moins qu'il ne fût de Cocteau, lors du retour de Sarah Bernhard à la scène après l'amputation d'une de ses jambes. Quand on entendit le brigadier frapper les trois coups, il aurait glissé à son voisin : « La voilà ! » Ce n'est pas même un mot, juste un trait d'esprit suscité par un rapprochement incongru et qui tire tout son sel de surgir au moment exactement opportun. Par parenthèse, si nos âmes d'aujourd'hui devenues sensibles se sentaient froissées par la noirceur du trait, qu'on veuille bien se rappeler la manière dont la grande comédienne traitait elle-même son malheur : en l'occurrence, la réponse en forme de question qu'elle lança à Phineas T. Barnum lorsqu'il lui demanda, pour en faire une des attractions de son American Museum de Broadway, de lui confier sa jambe. Elle lui lança simplement : « Laquelle?... »

Cet art de saisir l'occasion, les Grecs, qui le nommaient *kairos*, en avaient fait une divinité; et les Romains, sous le vocable d'*aptum*, une qualité rhétorique. C'est ce que formule l'expression française « du tac au tac », ce tac au tac dont la prestesse rattrape toutes les facilités, comme dans ce mot de François Mauriac apprenant qu'un de ses confrères s'était cassé un pied : « Mon Dieu, comment va-t-il faire pour écrire ? » Hors contexte, cela fane et s'étirole, mais en contexte cela tient par l'aplomb et l'opportunité, par la spontanéité de l'improvisation, sans rien de concerté, par le sens du présent et de l'immédiat, l'instantanéité et la prestesse du « vite et bien », par l'effet d'une grâce qui ne doit rien faire sentir d'élaboré, de concerté, de pesant ni d'apprêté : c'est le charme du négligé, l'éclat de l'instantané, la virtuosité de l'improvisé, le talent de l'ajustage et l'élégance de ce qui tombe juste.

Bref, l'esprit, c'est un peu la haute couture du langage, signe de haute culture. Avec quelque chose d'acéré et de condensé, une justesse ramassée et pourtant gracieuse, sans apprêt ni raideur, tout ce que La Fontaine a su faire des sèches fables d'Ésope :

«Le long d'un clair ruisseau buvait une Colombe.
 Quand sur l'eau se penchant une Fourmi y tombe;
 Et dans cet Océan l'on eût vu la Fourmi
 S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive⁷.»

(«La Colombe et la Fourmi», *Fables*, liv. II, fable XII, v. 2-5)

Rive et océan sont ici à peine des traits d'esprit, c'est un jeu fugace et subtil de disproportion, exploitant, animant et colorant un effet d'instant éternisé. L'esprit met le monde entre parenthèses, accommode le regard sur un rapprochement inattendu qui semble un concentré de fantastique : une colombe boit, une fourmi tombe, et l'océan convoqué met un soupçon d'esprit dans cette miniature bucolique et aquatique. Le décalé du registre nous fait soudain voir par les yeux d'une fourmi et parler par le truchement de son discours. Car pour une fourmi, de fait, un ruisseau est un océan.

Mais, d'autre part, le dire en ces termes d'océan et de rive revient à combiner cette transposition d'échelle avec la transposition de référent dont se joue la fable poétisée par La Fontaine : car ce sont les hommes, et non les fourmis, qui nomment océans les grandes étendues liquides (comment les nomment les fourmis ? Au demeurant, bien malin qui peut le savoir). En tout cas, cette double transposition, d'échelle et de registre, et les flottements savoureux qu'elle suscite, sont au principe de l'apologue poétique tel que La Fontaine l'a (ré) inventé et pratiqué. Et ce principe fait de chacun de ses apologues un répertoire de traits et de jeux d'esprit permanents. Dès la première fable, l'injonction « Eh bien !, dansez maintenant... » que lance à la Cigale quémandeuse la Fourmi non prêteuse concentre allusion, précision et inflexion dans un glissement de référence qui conclut un récit narré comme un festival de mots d'esprit exploitant la dénivellation entre l'homme et l'animal en termes de relations vicinales, de contrats financiers et d'économie rurale.

Chez La Fontaine, chaque vers est une œillade, une connivence, un mélange subtil de distance et de proximité, une suggestion sur la manière de voir et une manière de donner à voir, en faisant jaillir d'un décalage perpétuellement métaphorique ce coup d'œil aigu et précis. Ainsi, par exemple, cette métaphore fugace qui au long bec du héron « emmanche » son long cou. L'image du manche, incongrue, allusive, éloquente et

7. Jean de La Fontaine, «La Colombe et la Fourmi», *Fables* (1668), liv. II, fable XII, v. 2-5, éd. crit. Jean-Pierre Collinet, *Fables. Contes et nouvelles (Œuvres complètes, I)*, Paris, Gallimard, «coll. Bibliothèque de La Pléiade», 1991, p. 85-86.

exacte, constitue à peine un trait d'esprit : elle favorise sans appuyer une saisie rapide et complice. C'est l'effet d'un éclair qui au lieu d'éblouir révèle et suggère. Si l'humour relève de la sagesse, l'esprit, lui, procède de l'intelligence. Comme elle, il a la vitesse de la lumière, son apesanteur, sa puissance d'éblouissement et d'intellection ensemble : le trait d'esprit rend intelligent celui qui l'entend, il est un partage de subtilité dans un éclair de connivence.

C'est en quoi il requiert un autre talent hérité par le Grand Siècle, hérité plus particulièrement du génie espagnol de l'*agudezza*, ce génie de l'acuité (c'est le sens d'*agudezza*) qui triomphe dans une figure de rhétorique dont l'Espagne du Siècle d'or s'était fait une spécialité : la pointe. La pointe est une figure de langage qui concentre, comme le bout acéré d'une flèche, l'acuité, la brillance et la pénétration du dard métallique. La pointe fait partie de l'attirail rhétorique, c'est une figure destinée à procurer le ravissement de l'auditeur, une extase qui peut culminer dans le sublime ou susciter plus modestement le plaisir fugace d'un éblouissement d'esprit. Quintilien, qui l'appelait *sententia*, la comparait aux « yeux de l'éloquence » à cause de la lumière éclatante qu'elle concentre et émet de façon fulgurante⁸.

L'un des plus hauts genres du xvii^e siècle, la tragédie, et le poète le plus raffiné en cet art, Jean Racine, en offrent des exemples inattendus et presque précieux. Voici un roi grec qui a, lors de la chute de Troie, tué, incendié et brûlé vifs la moitié des vaincus, enchaîné, emmené en captivité et réduit en esclavage les autres. Tombé amoureux d'une de ses captives, il se déclare à elle en ces termes « pointus » :

« Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie.
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai⁹... »

Consumé de regrets, brûlé de plus de feux – voilà une série de pointes, autrement dit un effet d'images qui consiste (on nomme cela « syllepse ») à user des mêmes termes en un double sens : au sens premier, celui de la guerre, et au sens figuré, celui de l'amour, pour dire la souffrance d'aimer à travers un trait d'esprit.

8. Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 5.

9. Jean Racine, *Andromaque* (1668), acte I, sc. iv, v. 318-320, éd. crit. Jean Rohou, *Théâtre complet*, Paris, LGF, La Pochothèque, « coll. Classiques modernes », 2000, p.163.

Voilà maintenant un empereur romain qui fait enlever une jeune fille. Il l'aperçoit arrivant au palais, tombe sur-le-champ amoureux d'elle et conte en ces termes à son confident son coup de foudre :

« Que veux-tu ? Je ne sais si cette négligence,
Les ombres, les flambeaux, les cris, et le silence,
Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs
Relevaient de ses yeux les timides douceurs.
Quoi qu'il en soit, *ravi d'une si belle vue*,
J'ai voulu lui parler et ma voix s'est perdue¹⁰. »

« Ravi d'une si belle vue » – le ravisseur lui-même ravi par sa proie, c'est une autre pointe, jouant sur l'ambiguïté du sens concret ou abstrait que peut revêtir le verbe ravir. Ainsi le vers tragique de Racine ne craint-il pas de fusionner, jusqu'au bord du trait d'esprit, la culture savante des rhéteurs et la culture élégante des mondains.

C'est que l'esprit ne messied pas aux situations même sérieuses, sinon tragiques. De même le général de Gaulle fusionnait-il sa culture de rhéteur classique et son sens politique aiguïté par l'urgence de l'événement en répondant à ceux qui s'inquiétaient de son retour aux affaires en mai 1958 : « Mais enfin, pourquoi voulez-vous qu'à soixante-sept ans, je commence une carrière de dictateur¹¹ ? » Prenons garde à la nuance : « que je devienne dictateur », ç'aurait été un trait d'humour ; « que je commence une *carrière* de dictateur », c'est un trait d'esprit, par l'incompatibilité criante et la jonction incongrue de « carrière » et « dictateur ». Mot d'esprit, trait d'esprit, l'on en revient toujours aux mots, aux jeux de mots, au jeu verbal. L'esprit est inhérent à la langue, il procède d'un plaisir à jouer sur les plans sécants de la langue, il suppose d'aimer la langue, de se comprendre et de se faire comprendre à demi-mot. Il joue si vite sur le clavier des mots qu'il n'en retient que la moitié.

Mais, pour autant, prenons garde qu'un jeu de mots ne soit pas toujours un trait d'esprit. Témoin le calembour, qui peut faire un bon mot, mais rarement un mot d'esprit. Quand on voit l'effort, quand on cherche l'effet, quand on appuie par trop et que cela se sent, alors un manque d'aisance et de désinvolture alourdit l'esprit, lequel ne sait que voleter en papillonnant. Cette désinvolture, cette aisance, les Français du Grand Siècle en ont appris l'importance à l'école d'un Italien de la Renais-

10. Id., *Britannicus*, acte II, sc. II, v. 391-396, éd. crit., p. 306. Passage souligné par nous.

11. Conférence de presse du 19 mai 1958.

sance, Baldassare Castiglione, théoricien subtil des perfections de l'art de cour. Il la nommait *sprezzatura*, terme presque intraduisible, qui désigne cette distance amusée et complice qui est la fleur de la conversation, cet enjouement badin empreint d'une aisance qui fuit le laborieux et le forcé, tout ce qui pèse ou qui pose. La *sprezzatura* des Italiens, La Fontaine l'a transposée en deux termes bien français : d'abord, celui de badinage, pour désigner le tour donné à son récit des *Amours de Psyché et de Cupidon*, où, écrit-il, « il a fallu badiner depuis le commencement jusqu'à la fin ; il a fallu chercher du galant et de la plaisanterie¹² » ; puis, le terme de « gaieté », pour désigner le tour qu'il a donné aux fables ésoques : « Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire ; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux¹³. »

La différence entre ces raffinements et le franc calembour est moins dans la matière que dans la manière. L'entrée du roi Ménélas, dans le livret de *La Belle Hélène* composé par Meilhac et Halévy, offre l'occasion de comparer les deux tours. « Je suis l'é-poux de la reine, -poux de la reine, -poux de la reine », c'est un joyeux et naïf calembour ; mais « Je crains bien qu'un jour Hélène, Je le dis tout bas, Ne me fasse... (*pause appuyée*) de la peine¹⁴ », c'est une litote qui souligne, une dénivellation burlesque et une allusion implicite, qui malheureusement a perdu beaucoup de son sel, aujourd'hui que « cocu » ne vient plus spontanément à l'esprit quand on évoque, dans un contexte que l'on disait alors gaulois, ce qu'une femme peut « faire » à son mari – ce qu'elle peut faire *de* son mari.

Proust qui qualifiait de « Meilhac-et-Halévy » l'esprit Guermantes est parvenu à montrer dans *À la recherche du temps perdu* comment le *sprezzatura* d'une conversation mondaine, allusive et enlevée, parvient à rendre spirituel même un calembour. C'est le nom de Cambremer qui en offre l'occasion et en fait les frais, en un temps où tout un chacun savait encore ce qu'est le « mot de Cambronne » :

« Enfin ces Cambremer ont un nom bien étonnant. Il finit juste à temps, mais il finit mal ! dit-elle en riant.

– Il ne commence pas mieux, répondit Swann.

12. J. de La Fontaine, *Les Amours de Psyché et de Cupidon* (1669), préface, éd. crit. Patrick Dandrey, Boris Donné et Céline Bohnert, Paris, Gallimard, « coll. Folio classique », 2001, p.130.

13. Id., *Fables*, préface, éd. crit., p. 7.

14. [Henri Meilhac et Ludovic Halévy], *La Belle Hélène*, opéra-bouffe en trois actes, musique de J. Offenbach, Paris, ancienne maison Meissonnier, E. Gérard et Cie éd., s. d. (1864), p. 51-52 (on lit alors dans cette version qui est l'originale : « Je suis ma-ri de la rei-ne, – ri de la rei-ne », etc. Le calembour sur « -poux » est postérieur).

- En effet cette double abréviation !...
- C'est quelqu'un de très en colère et de très convenable qui n'a pas osé aller jusqu'au bout du premier mot.
- Mais puisqu'il ne devait pas pouvoir s'empêcher de commencer le second, il aurait mieux fait d'achever le premier pour en finir une bonne fois¹⁵. »

Tout est affaire de grâce, on le voit. Le ton de cet échange, qui en fait une conversation spirituelle sur un sujet assez épais, c'est la gaieté telle que l'entendait La Fontaine; et c'est aussi la désinvolture aimable des *Lettres* de M^{me} de Sévigné, qui semblent vouloir montrer que l'esprit vient en écrivant : « La vie est courte, écrit-elle par exemple à son cousin Bussy, et vous êtes déjà bien avancé, ce n'est pas la peine de s'impatienter¹⁶. » Sur un sujet sombre, le trait n'est pourtant pas d'humour, mais bien d'esprit, sous la forme d'une pique connivente. Comme La Fontaine, M^{me} de Sévigné sait de rien faire un mot, aiguïser des traits qui ne manquent pas leur cible.

Elle sait aussi, comme ici, les ciseler en formules – au sens le plus étymologique du terme : « petites formes ». Car c'est là le secret pour que l'esprit, celui qui baigne les fables de La Fontaine, éclore en ces traits ou ces mots d'esprit, que l'on peut rapporter, répéter et se répéter, qui parfois tiennent à un mot, une allusion, un glissement de sens fugace, comme celui, presque mutique, de l'abbé Galiani auprès de qui on se plaignait que la nouvelle salle d'opéra eût une mauvaise sonorité, qu'elle étouffât le son, bref, qu'elle fût sourde : « Qu'elle est heureuse, répliqua-t-il¹⁷ ! » C'était au xviii^e siècle, l'esprit se coulait naturellement en traits et en mots ciselés, quand Talleyrand répondait à Mirabeau qui le menaçait, à la Constituante, de l'enfermer dans un cercle vicieux : « Vous voulez donc m'embrasser¹⁸ ? » Le xvii^e siècle demeure un peu emprunté encore à multiplier ce type de formulation : il répand l'esprit plus qu'il ne le concentre. On peut citer les bons mots de Galiani, Voltaire, Chamfort ou Talleyrand, pas ceux de La Fontaine ou de Racine, même si l'un met de l'esprit partout, même si l'autre use de pointes qui émanent des jeux d'esprit des Précieux.

15. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, [in] *À la recherche du temps perdu*, éd. crit. sous la dir. de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, « coll. Bibliothèque de La Pléiade », 1987-1989, 4 vol., t. I, p. 346.

16. Lettre au comte de Bussy-Rabutin, le 13 août 1688, *Lettres de M^{me} de Sévigné*, éd. crit. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, « coll. Bibliothèque de La Pléiade », 1972-1978, 3 vol. t. III, p. 346.

17. Cité par Paul Hazard, *La Pensée européenne au xviii^e siècle de Montesquieu à Lessing*, Paris, A. Fayard, 1963, p. 227.

18. Le mot prêté par tradition à Talleyrand serait en réalité de l'abbé Maury (voir Jean-Joseph-François Poujalat, *Le Cardinal Maury : sa vie et ses œuvres*, Paris, J. Vermot, 1855, p. 217).

Pourtant, ici encore, l'époque de Louis XIV amorce le mouvement. Elle le fait en s'adonnant à cette pratique de découpage et de conservation des bons mots et des formules frappantes que constituent les *excerpta*, les *compendia*, les recueils d'historiettes, dont celui de Tallemant est le phare rayonnant de bons mots, et les florilèges de paroles ou de maximes mémorables, inscrits dans le sillage des répertoires, registres et nomenclatures de la Renaissance dont les *Essais* de Montaigne procèdent et constituent le fleuron. Le goût du xvi^e siècle pour les glossaires, les index et les classifications, assoupli par la pratique de la conversation et rodé par celle des maximes, sentences et devises, a suscité dès le xvii^e une littérature de l'extrait formalisé, enrobé dans une formulation lapidaire et frappante. Cette mode revêt la forme du recueil de pensées, depuis les *Maximes* de La Rochefoucauld ou même les *Pensées* de Pascal, formes brèves et discontinues qui cultivent un effet de brièveté ciselée pour aller vite et droit au but, jusqu'au recueil des *Maximes et anecdotes* de Chamfort à la fin du siècle suivant.

Certaines maximes de La Rochefoucauld pourraient bien passer pour des mots d'esprit : « Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant, et dans les autres elles aiment l'amour », par exemple. Ou encore : « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux¹⁹. » Philosophie dont Chamfort, un siècle plus tard, semble gloser la sagesse piquante dans ce petit récit enrobant un mot d'esprit :

« Un homme allait, depuis trente ans, passer toutes les soirées chez Madame de... ; il perdit sa femme, on crut qu'il épouserait l'autre, et on l'y encourageait. Il refusa : je ne saurais plus, dit-il, où aller passer mes soirées²⁰. »

Le titre de *Maximes et anecdotes* et la forme anecdotique de ce mot mis en scène, et incompréhensible sans sa mise en scène, donnent occasion de signaler celui des genres redevables à cette tradition de classification et de condensation à laquelle cette évolution doit le plus : le genre des -*ana*, ces recueils de pensées détachées, de remarques morales ou critiques, d'anecdotes, de bons mots, attribués aux écrits perdus ou à la conversation d'un personnage réputé pour son œuvre, son entregent, ses relations, bref un homme qui se trouvait au centre d'un réseau de paroles. Les -*ana*

19. François La Rochefoucauld, *Maximes, Réflexions diverses*, éd.crit. Jacques Truchet [1967]; *Portraits, Mémoires*, éd. crit. Alain Brunn, Paris, La Pochothèque, Classiques Garnier, « coll. Classiques modernes », [1992] 2001, Maxime 471 (éd. de 1678), p.218 et Maxime 113 (même éd.), p.138.

20. Sébastien Roch Nicolas Chamfort, *Maximes, Pensées, Caractères et Anecdotes*, éd. crit. Pierre-Louis Ginguené, Paris, Baylis, 1796, « Caractères et anecdotes », p.143.

avaient d'ailleurs été précédés et comme annoncés par les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, qui saupoudrait d'esprit les portraits de ses contemporains, jusqu'à en trouver dans la conversation du revêche et brutal Malherbe dont il rapporte trente pages de bons mots. Notamment, cette réplique à qui lui reprochait d'user d'une même trouvaille de pensée et de style dans plusieurs de ses poèmes : « Ne puis-je pas mettre sur mon buffet un tableau qui a été sur ma cheminée²¹ ? »

Le plus ancien des *-ana* est le *Scaligerana*, de 1666, qui se divise en deux parties : *Scaligerana prima*, rédigée par le grand humaniste Scaliger lui-même, un siècle plus tôt, et *Scaligerana secunda*, composée par Du Moulin et tirée des supposées conversations de Scaliger avec ses proches, ses amis, ses disciples. Orienté vers la morale, les jugements intellectuels et le savoir austère, le modèle du *Scaligerana* va laisser place au fil des décennies à des ouvrages de tour et de contenu plus souples et variés, où les mots d'esprit seront plus nombreux, jusqu'au *Voltaireana* de 1748, tout clinquant de l'esprit de Voltaire. Témoin cette anecdote : « Voltaire dit, au sujet de l'ode de J.B. Rousseau à la Postérité : "Cet ouvrage ne parviendra point à son adresse²²." » Au début du XIX^e siècle, on trouvera même un *Rousseana* et un *Bonapartiana*. Ils anticipent les volumes intitulés « Les mots de... », tels *Les Mots du Général*, ou *Ainsi parlait de Gaulle...* où l'on trouve des traits d'esprit bonhomme (« Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 246 variétés de fromages²³ ? ») ou des maximes de morale politique (« Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres²⁴ »).

La culture de la conversation et la civilisation de l'honnête homme inventent ainsi le répertoire d'anecdotes et de bons mots. Il n'est pas fortuit que le XVII^e siècle finissant francise et fasse entrer au dictionnaire le mot « anecdotes », tiré du titre *Anekdotia (Histoire secrète)*, sous lequel on connaissait un ouvrage de Procope de Césarée, sophiste byzantin du VI^e siècle : ce recueil de petits faits et détails inconnus sur la vie de Justinien, de Théodora et de leurs proches, circulait sous le manteau dans l'Empire byzantin. Redécouvert, il fut publié en 1623. Le hasard, qui a parfois de l'esprit, a voulu que le plus célèbre café de Paris, fondé rue Mazarine dans

21. Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, « Malherbe », éd. crit. Antoine Adam, Paris, Gallimard, « coll. Bibliothèque de La Pléiade », 1960-1961, 2 vol., t. I, p.106-132 (p.122).

22. Charles-Yves Cousin d'Avallon, *Voltaireana ou Recueil des bons mots, plaisanteries, pensées ingénieuses et saillies spirituelles de Voltaire...*, Paris, Pillot, 1800, p.69.

23. Ernest Mignon, *Les Mots du Général*, Paris, A.Fayard, 1962, p.57.

24. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, Paris, Plon, 12 vol. – Citation de l'année 1951.

les années 1670 par un Arménien venu d'Ispahan, fût racheté en 1686 par un Sicilien de Palerme, Francesco Procopio dei Coltelli, qui francisera son nom en François Procope-Couteaux. Très en vogue durant les XVIII^e et XIX^e siècles, le café Procope sera fréquenté par des personnalités de la politique et de la littérature. Il deviendra rapidement l'un des deux cafés littéraires qui comptent, avec celui de la place du Palais-Royal, fondé cinq ans plus tôt, et qui prendra le nom de café de la Régence. Le café Procope attirera Voltaire, Diderot, Condorcet ou Rousseau, puis Robespierre, Danton, Marat, Voltaire, Balzac ou Hugo. La légende du Procope dit que Diderot y écrivit des articles de l'*Encyclopédie* et que Benjamin Franklin y aurait conçu des éléments de la future Constitution des États-Unis. Le café est en tout cas un nouvel écrin de la conversation spirituelle, mordante, rapide, «à la française», au siècle où toute l'Europe parle français. Y fleurissent anecdotes et bons mots, du même type que ceux, réels ou légendaires, que recueillent à la même époque les -*ana*.

Cette origine de l'esprit français dans des recueils qui, comme celui de Chamfort, portent au titre les termes de maximes d'un côté, d'anecdotes de l'autre, montre que, dès lors, s'est spontanément dégagée une classification élémentaire et fondamentale entre les deux formes majeures de l'esprit : celle du *trait d'esprit*, où tout le sel procède d'une pensée ou situation imaginaire ou fictionnelle que les mots mettent seulement en valeur, sur le modèle de l'anecdote ; et celle du *mot d'esprit*, qui tient toute dans le langage, dans le jeu avec les mots, dont la tournure verbale fait tout le sel, comme dans la maxime. Fontenelle fait un trait d'esprit quand il explique que la rose croit son jardinier immortel, parce que de mémoire de rose on n'a jamais vu mourir un jardinier²⁵ : le langage ne fait ici que sertir ce bijou de pensée en situation. De même, plus légèrement, ce trait de satisfaction dû à l'abbé Galiani : il se félicitait, dit-on, que l'ambassadeur qu'il servait fût bête et paresseux, car bête et actif, c'eût été pire²⁶. Voilà qui fait exemple de tous les paralogismes intellectuels, tel celui de Voltaire constatant que, si Dieu nous a faits à son image, nous le lui avons bien rendu. Ou celui, si profond, d'Élie

25. Ce mot de Fontenelle, dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), a été repris par Diderot qui le qualifie de « profond et léger » : « Docteur, qu'est-ce que c'est que le sophisme de l'éphémère ? BORDEU. – C'est celui d'un être passager qui croit à l'immortalité des choses. MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE. – La rose de Fontenelle qui disait que de mémoire de rose on n'avait vu mourir un jardinier ? BORDEU. – Précisément ; cela est léger et profond », Denis Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*, 1769, éd. crit. Jean Varloot, Paris, Éditions sociales, 1962, p.38.

26. D'après P. Hazard, *op. cit.*, *ibid.*

Wiesel, à qui Bernard Pivot demandait ce qu'il souhaiterait entendre Dieu lui dire après sa mort : « Que je ne suis pas responsable du mal que l'on fait en mon nom. » De manière bien plus légère et drôle, voici comment la cantatrice Régine Crespin défendait un jour une de ses rivales qu'on accablait devant elle : « Non, non, n'en dites pas de mal, c'est une grande artiste, protesta-t-elle : pour faire la carrière qu'elle fait avec la voix qu'elle a, il faut être une grande artiste ! » La rosserie est courante entre artistes. En revanche, la méchanceté est totalement désamorcée et tournée même en éloge dans la définition tendrement moqueuse que Colette donnait de la musique de Jean-Sébastien Bach, à moins que ce ne fût Cocteau parlant du clavecin de Wanda Landowska : « la sublime machine à coudre ». Rapprochement d'objets, à vocation cette fois positive, dérision enveloppée de poésie quasi surréaliste, métaphore éblouissante, car comique tout en étant descriptive. Cela se rapproche de la poésie fantastique.

Cette poésie de l'étrange nous amène à cette variété d'esprit qu'est le saugrenu, lequel enchante un peuple cartésien : ainsi d'Alphonse Allais définissant le café comme un « breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas²⁷ ». C'est de la logique déroutée, qui vous prouvera qu'un cheval bon marché est cher ; c'est la drôlerie de la parodie et de l'imprévu, au sein d'une apparence de déduction raisonnée. Ainsi l'esprit, bien souvent, de Sacha Guitry, dans le livret de *L'Amour masqué*, sur une musique d'André Messager, l'héroïne chante :

« J'ai deux amants, c'est beaucoup mieux !
 Car je fais croire à chacun d'eux
 Que l'autre est le monsieur sérieux. »
 Et elle termine par ce trait :
 « Mais mon Dieu, que c'est bête un homme...
 Alors vous pensez... deux²⁸ ! »

Comme si la bêtise multipliait, Guitry rejoignait ainsi, sans peut-être le savoir, le cardinal de Retz qui, dans ses *Mémoires* avait réduit le portrait du prince de Conti à cette formule : « Un zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang²⁹. » Cela annonce la manière dont François Bayrou démontait voici quelques années l'orthographe du nom de son rival Jean-Louis Borloo : « B.O.R.L., puis double zéro. »

27. Alphonse Allais, *Le Sourire*, Journal humoristique, 1901.

28. *L'Amour masqué*, comédie musicale en trois actes, musique d'André Messager, Paris, A. Chatenet, 1923.

29. Cardinal de Retz, *Mémoires*, Seconde partie, éd. crit. Simone Bertière, Paris, La Pochothèque, Classiques Garnier, « coll. Classiques modernes », 2003, p. 405.

Mais, prenons-y garde, dans ces derniers exemples, le mot d'esprit a déjà remplacé le trait d'esprit. Car c'est des mots que sort le piquant de la roserie, non des faits – du double sens du mot zéro, mathématique et métaphorique. L'esprit selon Descartes laisse ici la place à l'esprit selon Littré. L'engouement français pour la pertinence dans l'arbitraire du signe, pour la saveur des raretés d'orthographe et de syntaxe, soutient ces mots jouant sur le double sens, littéral et figuré, qui sont légion. Ainsi de la réplique prêtée tour à tour à Ninon de Lenclos, Voltaire, Boufflers ou Rivarol, devant qui on blâmait quelqu'un de courir après l'esprit : « Je parie sur l'esprit. » À cette manière virtuose de faire un mot en jouant avec eux, on opposera la manière poétique de Cocteau regrettant que les miroirs ne réfléchissent pas avant de renvoyer les images. Ou plus simplement, la manière insolite et narquoise dont il accueillit les cinq heures de représentation du *Soulier de satin* de Paul Claudel : « Heureusement qu'il n'y avait pas la paire » (mot que l'on prête aussi à Sacha Guitry ou à Paul Léautaud). Cette petite pique entre confrères effectuée en tout cas une jolie dénivellation de registre entre fiction et réalité : une espèce de syllepse de métaphore, ravalant la chaussure, indûment promue en symbole héroïque, à son statut d'objet trivial.

Racine anticipait ces effets de double sens quand il faisait dire à Petit-Jean, personnage de serviteur dans sa comédie *Les Plaideurs* : « Un juge l'an passé me prit à son service, / Il m'avait fait venir d'Amiens, pour être Suisse³⁰. » Et Molière : « Épouser une sottise est pour n'être point sot³¹ » (sot, ici, au sens de cocu). Les noms propres aussi offrent une source inépuisable de telles ambiguïtés. Le démontage bien connu de celui de Richard Strauss est un condensé de critique musicale à soi seul : « Comme Richard, j'aime mieux Wagner, et comme Strauss j'aime mieux Johann » – double raillerie envers le suivisme et la superficialité supposés d'un musicien germanique brocardé par la France revancharde du début du xx^e siècle.

Mais le plus fier et le plus hardi des jeux sur le nom demeure sans doute celui qu'en janvier 1726 aurait lancé Voltaire au chevalier de Rohan qui voulait être salué le premier à cause de l'ancienneté de son nom : « Mon nom, je le commence, et vous finissez le vôtre ! » Vrai ou inventé, ce mot annonçait la Révolution : en France, si tout finit par des chansons, tout commence par des mots d'esprit. Au soir du 14 juillet 1789, le duc

30. J. Racine, *Les Plaideurs* (1668), acte I, sc. 1, v. 3-4., éd. crit. du *Théâtre complet*, p. 221.

31. Molière, *L'École des femmes* (1662), acte I, sc. 1, v. 82. éd. crit. Patrick Dandrey, Paris, LGF. Le Livre de poche, « coll. Théâtre de poche », 2000, p. 53.

de Liancourt vient informer Louis XVI que la Bastille est prise. Le roi lui aurait demandé : « C'est une révolte ? – Non, Sire, c'est une révolution ! » Trop beau pour être authentique, cet échange apocryphe permettait d'apposer une signature spirituelle sur un événement devenu décisif.

Tout cela dit l'infinie variété des manifestations de cette chose unique, aux deux sens de l'adjectif, descriptif et emphatique, qu'est l'esprit français. Le plus spirituel des écrivains français, Voltaire, lui a donné la plus fine des définitions possibles dans ce festival d'esprit, lui aussi aux deux sens du terme, intelligence et finesse, qu'est son *Dictionnaire philosophique* :

« Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine; ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner; enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage³². »

Par où saurais-je mieux finir ?

32. Voltaire, *Lettre sur l'esprit*, en suite de *La Mérope française, avec quelques petites pièces de littérature*, Paris, Prault, 1744. Le texte sera intégré ensuite dans le *Dictionnaire philosophique*, article « Esprit », section I, t. I, éd. crit. Theodore Besterman, puis W.H. Barber, des *Œuvres complètes de Voltaire*, Genève, Institut et musée Voltaire, puis Oxford, The Voltaire Foundation, 1968-2022, 205 vol., vol. 28 (2008), part. 2, p. 131.

SÉANCE DU 10 MARS 2022

RÉCEPTION

DE MONSIEUR MANUEL BUSTOS RODRÍGUEZ

Élu membre correspondant

Par M. Philippe Loupès

Membre résidant

Monsieur,

Bien que nous nous tutoyions depuis une quarantaine d'années, et ce en accord avec la propension espagnole au tutoiement « démocratique », vous comprendrez, j'en suis sûr, qu'aujourd'hui je vous vouvoie, en conformité avec la solennité des convenances académiques, tout particulièrement en Espagne. Dans la péninsule Ibérique, s'entendre traiter d'*Ilustrísimo*, d'*Excelentísimo* surprend de prime abord, mais finalement on se laisse faire une douce violence.

Professeur, c'est à double titre que nous vous accueillons : nous voulons honorer le francophile de cœur et de raison et le grand historien que vous êtes. Votre intérêt pour la littérature vous a au départ ancré dans les grands auteurs, dans un éventail large allant de sainte Thérèse d'Ávila à Rafaël Alberti, le poète libertaire andalou¹. Même amplitude de choix pour les écrivains français que vous lisez dans la langue originale et je me plais à rappeler cette visite ancienne à Malagar qui vous a fait entrer dans le monde mauriacien.

1. Rafael Alberti (1902-1999) est né au Puerto de Santa María, dans la baie de Cadix. Il appartient à la célèbre génération littéraire de « 1927 ». Proche du parti communiste en 1934, il fonde avec son épouse la revue révolutionnaire *Octubre* et anime l'Alliance des intellectuels antifascistes avec José Bergemín. Il se révèle poète d'avant-garde avec *Marinero en tierra* (1926). Il est à la fois attiré par le surréalisme et l'anarchisme.

Vous aimez la France, les Français, et plus encore, j'ose le dire, la langue française. Je puis témoigner que vous êtes depuis longtemps effrayé par la menace que représente le « franglais » pour la langue de Molière.

Vous appartenez à la dernière génération des grands universitaires espagnols formés à la langue et à la culture françaises, et j'ajouterai aux méthodes de la grande école historique française, qui va des Annales jusqu'aux années quatre-vingt. Vous vous plaisez à citer les maîtres dont vous avez lu les travaux en français : Fernand Braudel, Pierre Chaunu, Bartolomé Bennassar, François Furet et autres...

Vous présentez une personnalité culturellement double, donc avec deux pôles, d'une part Madrid, et d'autre part l'Andalousie; mais une personnalité pas pour autant écartelée, car vous avez su faire une synthèse harmonieuse, qui a pour nom Espagne. Madrilène, vous l'êtes par votre naissance, et vous avez gardé cet accent *castizo*, fort de sa sonorité et de ses accentuations, avec beaucoup de constance et de mérite car, dans votre vie de tous les jours, l'accent andalou chante mélodieusement à vos oreilles en tentateur. À défaut de l'accent, vous avez pris à cette terre andalouse un certain art de vivre.

Castillan, vous l'êtes toujours incontestablement. Madrilène, vous faites naturellement vos études d'histoire dans la plus célèbre université de la capitale, la *Complutense*. Dans la foulée, vous collectionnez des bourses étrangères, par exemple de la Fondation Gulbenkian ou de la *Deutscher Akademischer Austauschdienst*². L'engagement académique, nous dirions le cursus universitaire, se fait en Andalousie, dans la vieille université de Séville, puis dans la jeune université de Cadix³. Devenu professeur dans l'université du grand large, la dimension européenne, voire mondiale, s'impose. En France, c'est l'ouverture à Paris sur l'EHESS et sur la Sorbonne, les invitations à Louvain, Gand, Hambourg, Bordeaux, Nantes, Brest... Dans l'espace ibéro-américain, c'est Carthage des Indes, San Juan de Porto Rico, San Juan en Argentine.

Au départ, rien ne semblait vous prédisposer à devenir le spécialiste du grand port des Indes. Votre thèse porte sur la pensée socio-économique de Campomanes, un des grands *ilustrados* des règnes de Charles III et

2. La DAAD est l'office allemand d'échanges universitaires siégeant à Bonn.

3. L'Université de Séville est fondée par les Rois catholiques en 1505. À Cadix, l'Université Carlos III ou UCA se trouve paseo Carlos III, dans le *barrio del Mentidero*. Cette « fille » de l'Université de Séville a été fondée en 1979. Elle compte plus de 20 000 étudiants.

de Charles IV⁴. Mais la carrière professorale vous appelle en Andalousie et vous descendez vers le sud, comme sous l'Ancien Régime nombre de Castellans, de Navarrais, d'Asturiens, de Galiciens, ces hommes qui sont l'objet de vos études sociales. Votre mariage avec une Andalouse authentique, de Huelva, Mari Carmen, que je salue, vous ancre solidement dans cette Andalousie que vous aimez et que vous analysez avec un regard tout à la fois extérieur et complice.

Vous arrivez à Cadix dans les années 1980, au moment où l'historiographie espagnole sort de sa torpeur. La ville et son port deviennent votre champ d'investigations. Vous en connaissez tous les bastions, les ruelles, les terrasses et surtout les miradors qui servaient aux négociants pour apercevoir et annoncer l'arrivée de la flotte des Indes⁵. Vous êtes surtout un familier de ses archives pléthoriques et tout particulièrement des livres capitulaires de la municipalité, des registres consulaires, des actes notariés qui ont été la base de vos investigations. Avec votre bureau universitaire installé dans les anciennes casernes de Charles III, à la pointe de l'île, face à l'Amérique, vous êtes comme le pilote de l'histoire de cette ville portuaire.

Axées sur les commerçants de la *Carrera de Indias*, vos publications sont en nombre impressionnant et il est impossible de les mentionner ici. Retenons seulement le tome de l'histoire de Cadix sur *Les Siècles décisifs*⁶, l'ouvrage sur le Consulat des chargeurs pour les Indes⁷, la grosse monographie en forme de synthèse intitulée *Bourgeoisie de négoce et capitalisme à Cadix, les Colarte, 1650-1750*⁸ et enfin *Cadix dans le système atlantique. La ville, ses commerçants et l'activité mercantile (1650-1830)*⁹.

Vos investigations sont centrées à juste titre sur les puissants négociants, mais elles ne se limitent pas à ce groupe dominant et vous consacrez tout

4. Manuel Bustos, *El pensamiento, socioeconómico de Campomanes*, Oviedo, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1982.

5. Il existe encore plus d'une centaine de miradors, dont l'emblématique tour de Tavira.

6. M. Bustos, *Los siglos decisivos (Historia de Cádiz en la Edad Moderna)*, Madrid, Slex, 1991.

7. M. Bustos, *El Consulado de cargadores a Indias en el siglo XVIII*, Cádiz, Servicio Publicaciones Universidad, 2017.

8. M. Bustos, *Burguesía de negocios y capitalismo en Cádiz, Los Collarte, 1650-1750*, Cádiz, Diputación Provincial, 1991.

9. M. Bustos, *Cádiz en el sistema atlántico. La ciudad, sus comerciantes y la actividad mercantil (1650-1830)*, Madrid, Ed. Silex, 2005. Il s'agit d'une synthèse convaincante, embrassant à la fois l'histoire commerciale, urbaine et sociale de la ville. Pour expliquer la réussite exceptionnelle de Cadix, Manuel Bustos tient évidemment compte de la qualité du site (une baie pouvant abriter jusqu'à 200 bâtiments), et du carrefour mondial entre Europe, Méditerranée et Amérique, mais il accorde le rôle primordial aux institutions et aux hommes, surtout ces négociants espagnols et étrangers.

un ouvrage à des hommes généralement oubliés et pourtant essentiels, tant sur terre que sur mer, les chirurgiens¹⁰.

Pendant presque quarante ans, vous avez publié au fil de vos centres d'intérêt et de vos découvertes archivistiques, avec de forts stimuli, comme les commémorations; et Dieu sait que l'histoire de Cadix et des Indes offre des dates mémorables! 1492, 1596, 1717 (transfert de la *Casa de Contratación* de Séville à Cadix), le blocus anglais de 1797-1798, enfin Trafalgar en 1805. Ces dates-tournants ont donné lieu à des colloques que vous avez animés ou dirigés.

La première date à laquelle vous avez consacré une étude magistrale, c'est 1596, le nadir de l'histoire de Cadix, c'est-à-dire, à la fin du règne de Philippe II, l'assaut et le sac de Cadix par une escadre anglo-hollandaise. Votre ouvrage est une édition très savante du manuscrit d'un franciscain Fray Pedro de Abreu, intitulée *Historia del saqueo de Cádiz por los Ingleses en 1596*¹¹. Alors que Francis Drake avait échoué devant Cadix en 1587, l'escadre anglaise transportant le « corps expéditionnaire » du comte d'Essex, le favori de la reine, réussit à s'emparer de la ville, en jouant de l'effet de surprise, de la médiocrité des fortifications et du manque de coordination dans la défense. Les Anglais se maintiennent pendant deux semaines, rançonnent, multiplient les sacrilèges et quittent la ville après l'avoir incendiée¹².

Le passionnant récit que nous devons à un témoin oculaire pourrait sembler se cantonner au niveau anecdotique, mais cette microhistoire du sac est à réinsérer dans la macrohistoire; c'est ce que fait d'ailleurs Fray de Abreu dans une réflexion *arbitrista*¹³, autour de la mission des rois d'Espagne,

10. M. Bustos, *Los cirujanos del Real Colegio de Cirugía de Cádiz en la encrucijada de la Ilustración (1748-1796)*, Cadix, Universidad de Cadiz, 1984. Ce collège correspond à l'effort pour réhabiliter le statut social des chirurgiens et affirmer leur compétence face aux charlatans. Le but est d'allier chirurgie et médecine, théorie et pratique, de s'appuyer sur l'observation. Des élèves sont envoyés à Paris et à Leyde. Des livres étrangers sont achetés. L'étude de Manuel Bustos se fonde sur les actes des séances du Collège et sur les ouvrages publiés par les chirurgiens. La faculté de médecine de l'UCA descend de ce royal collège de chirurgie xviii^e siècle.

11. Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 2017.

12. La ville brûle pendant deux jours. Les Anglais se rembarquent le 16 juillet 1596, emportant toute l'artillerie de la place et d'immenses richesses qu'ils ont traquées jusque dans les cachettes les plus improbables. Dans la peste, la ville croule sous les ruines, les immondices, les cadavres.

13. L'arbitrisme est un courant de pensée politico-économique propre à la couronne de Castille de la seconde moitié du xvi^e siècle et du xvii^e siècle. Impressionnés par la crise, les *arbitristas* proposent au gouvernement des solutions aux problèmes concrets, surtout d'ordre fiscal. Les plus célèbres *arbitristas* sont González de Cellorigo (1570-1620) et Sancho de Moncada (1580-1638), auteur de la *Restauración política de España* (1619).

vrais champions de la cause catholique. Ce sac est un coup terrible porté à la monarchie, une atteinte à sa puissance et surtout à son honneur, car Cadix était selon la formule de fray de Abreu «*plaza importantísima y llave de España*». Cadix est alors dans un état tellement déplorable que l'abandon du site est envisagé¹⁴. Finalement, c'est Philippe II qui impose la reconstruction sur place, ouvrant la voie à un étonnant essor.

Remarquablement insérée dans le système atlantique, Cadix connaît dès le xvii^e siècle une dynamique exceptionnelle qui culmine au siècle suivant. Elle est alors pour la population la troisième ville d'Espagne, un centre culturel et intellectuel d'envergure internationale, la ville de tous les excès dans le luxe triomphant, ce qui la rapproche de Bordeaux. «*Emporio del Orbe*», selon la formule du carme Geronimo de la Concepción, son historiographe du début du xviii^e siècle, elle a pris le relais de Séville dans le monopole du commerce des Indes¹⁵.

Je voudrais terminer la simple évocation de vos œuvres par celle que j'aime particulièrement, l'édition très savante et contextualisée des Mémoires d'un négociant caditain, d'origine savoyarde, un document très rare : *Un commerçant savoyard dans le Cadix de Charles II, les mémoires de Raymond de Lantery, 1673-1700*¹⁶. Féru de droit commercial, Lantery est très représentatif de ces *hombres de comercio*, ces négociants d'origine étrangère qui s'installent à Cadix et contribuent largement à la prospérité de la place. Né à Nice, sujet du duc de Savoie, Lantery s'établit à Cadix en 1673 ; il est à la tête d'une famille au sens large : *mujer, cuatro hijos, suegra*¹⁷, *esclavo, esclava y los demas adherentes de servicio*¹⁸ *de casa*¹⁹. Il tient ce document impressionnant, qui se situe entre journal et mémoire, de 1676 à 1707²⁰.

14. Fray Pedro de Abreu se prononce contre l'abandon qui ternirait l'honneur de Philippe II : achever le démantèlement en laissant le site quasi désert serait «une démarche impie», qui donnerait aux Turcs ou aux Marocains la possibilité de s'y installer. Seul un repeuplement peut permettre de tenir la côte andalouse face aux entreprises barbaresques (Abreu, *Historia... op. cit.*, p.154-155).

15. Fr. Geronimo de la Concepción, *Emporio del Orbe, Cádiz ilustrada, investigación de sus antiguas grandezas*, Amsterdam, J. Bus, 1690.

16. Raimundo de Lantery, *Un comerciante saboyano en el Cádiz de Carlos II (Las memorias de Raimundo de Lantery, 1673-1700)* éd. M. Bustos, Cádiz, Caja de Ahorros de Cádiz, série Fuentes documentales, n°3, 1983.

17. « Belle-mère. »

18. « Et les autres, serviteurs de la maison. »

19. Lantery, *Un comerciante saboyano...*, *op. cit.*, p.163.

20. Il dit tenir ce journal «*a ratos perdidos como dicen y de noche*» («à mes moments perdus, comme l'on dit, et de nuit»). On ignore s'il avait l'intention de le publier.

C'est un étonnant tableau spontané, peint avec un luxe incroyable de détails, *las anotaciones* comme il dit, et un grand nombre de protagonistes, faisant partie de ses réseaux, les réseaux d'un négociant à la charnière du monde atlantique et de la Méditerranée occidentale²¹. Tout l'intéresse, surtout ce que l'on appelle à l'époque «les malheurs des temps», tels que tornades, longues sécheresses, pluies continuelles de l'hiver 1683, appelé *el año de las aguas*, pestes comme celle de 1681, terminée par un miracle : celui de Jésus le Nazaréen, descendant de son autel avec sa croix et déambulant une nuit durant dans les rues de Cadix pour annoncer la fin du fléau. La grande politique internationale attire également son attention, comme la prise de Maastricht en deux semaines par un Louis XIV qu'il ne peut s'empêcher d'admirer. En bref, un document très rare, à l'échelle européenne.

Vous venez de publier un autre document inédit de grand intérêt, le journal du baron suédois Sparre, menant en 1702 l'assaut contre Cadix et Vigo, au service de la coalition contre Louis XIV et Philippe V²². Ainsi vous vous affirmez comme le spécialiste des assauts contre Cadix sur la longue durée²³.

Cette passion constante des documents inédits vous l'avez encore manifestée en œuvrant pour l'ouverture des archives de la maison de Medina Sidonia, longtemps freinée par l'excentrique Luisa Isabel Álvarez de Toledo (1936-2008), la «duchesse rouge», célèbre opposante à Franco, qui prétendait écrire l'histoire à sa façon²⁴. Ainsi a été mis à la disposition des chercheurs un des plus importants fonds privés d'Europe, conservé au palais des Guzman, à San Lucar de Barrameda²⁵.

Pour terminer cette présentation du grand historien que vous êtes, je dirai de façon synthétique que vous êtes surtout un homme d'engagement. Par-delà la vie pleine de l'enseignant-chercheur, très proche de ses étudiants,

21. Il connaît particulièrement le Levant (Alicante), les Baléares et Alger où il a vécu.

22. Baron Sparre, *Los asaltos anglo-holandeses a Cádiz y Vigo de 1702 : El diario del baron Sparre*, introducción, edición y traducción de Manuel Bustos Rodriguez, Editorial UCA, Universidad de Cádiz, 2021. Ce journal d'une cinquantaine de pages avait été rédigé en français.

23. Les principaux assauts ont eu lieu en 1587, 1596, 1625, 1702, 1797 et 1810.

24. À partir de ses archives, la duchesse crut pouvoir prouver des contacts précolombiens entre des marins arabo-andalous et le Brésil. Sa thèse est développée dans *No fuimos nosotros (derotero de Poniente) (Ce n'était pas nous, la route du Ponant)*, Nice, 1992. Les spécialistes critiquent vivement les travaux «historiques» de la duchesse. Sans formation d'historienne, Isabel Álvarez de Toledo prétendait contrôler les publications des chercheurs auxquels elle entrerait ses archives. On doit cependant mettre à l'actif de l'extravagante duchesse le fait qu'elle a engagé le classement de ses archives et qu'en 1990 elle a assuré la conservation de ses fonds exceptionnels avec la *Fundación Casa de Medina Sidonia*.

25. Le fonds compte 6 316 dossiers, soit plus de six millions de documents, le plus ancien remontant à 1158.

il y a chez vous plusieurs engagements, trois en particulier, qui d'ailleurs s'enchaînent chronologiquement.

En premier lieu, l'engagement démocratique à la fin de l'époque franquiste. Le jeune enseignant, critique à l'égard du régime finissant et sensible aux problèmes sociaux, a « fait » deux jours de prison à Huelva. C'est peu en soi et c'est beaucoup au plan des symboles, surtout pour un fils de militaire ! Ces deux jours sont en quelque sorte vos lettres de noblesse dans l'Espagne de la démocratie restaurée.

En deuxième lieu, il y a l'engagement humanitaire, tant caritatif que social, dans une Andalousie durement frappée par un chômage qui est au-dessus de la moyenne nationale, tout particulièrement au pourtour de la Bahía, la fameuse baie de Cadix, avec la crise des chantiers navals.

Il y a enfin l'engagement idéologique de l'homme libre, de l'historien choqué par la manipulation politique du passé de l'Espagne et des Espagnes, pour reprendre la belle formule de Pierre Chaunu. Le pouvoir central et surtout plusieurs autonomies révisent l'histoire et la reconstruisent à leur guise : Basques et indépendantistes catalans sont passés maîtres dans le passé recomposé. Plusieurs hispanistes étrangers de grande réputation comme les Anglo-Saxons Henry Kamen²⁶ et John Elliott, le Français Benoît Pelistrandi²⁷ s'expriment sur le sujet avec une vigueur critique. En revanche, la plupart des universitaires espagnols gardent une prudente réserve. Vous êtes un des rares à vous exprimer avec netteté et courage dans des billets publiés dans la presse.

Parallèlement, vous vous indignez de l'exclusion progressive de l'espagnol du système éducatif dans plusieurs autonomies, en infraction avec la constitution de 1978, faisant vôtre la remarque de Santiago Muñoz Machado, président de la REA (*Real Academia Española*) : alors que l'espagnol a le vent en poupe dans une grande partie du monde, il est paradoxal d'être obligé de le défendre en Espagne même²⁸ !

26. La propension des politiques à utiliser le passé est à l'origine de la publication par Henry Kamen de *La Invención de España*, Madrid, Espasa, 2020.

27. Né en 1966, il a été directeur des études à la Casa de Velázquez de Madrid. Spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Espagne, il intervient souvent à ce sujet dans la presse écrite et audiovisuelle, au grand dam des nationalistes et indépendantistes catalans.

28. Propos tenus fin 2021 devant l'Association des Académies de la langue espagnole, Académies qui sont au nombre de 22. Les nationalistes catalans font de la langue catalane, une véritable arme politique. Les indépendantistes exigent l'immersion linguistique totale. Des campagnes signalent les professeurs qui font leur cours en espagnol, alors que le catalan, l'espagnol et l'*aranès** sont les trois langues officielles de la Catalogne selon la Constitution et le Statut d'Autonomie de 2006.

* *L'aranès* est la langue parlée dans le Val d'Aran, mais aussi en Catalogne. Variété de la langue occitane (dialecte gascon), il est la langue officielle du Val d'Aran depuis que celui-ci a reçu un statut de semi-autonomie en 1990.

En bref, vous n'êtes pas un adepte du politiquement correct; vous ne l'avez jamais été. Vous l'avez montré, par exemple, en organisant un colloque²⁹ sur un grand intellectuel et écrivain de Cadix qui pour la postérité a un défaut majeur : avoir été un des rares intellectuels à soutenir Franco. Il s'agit du poète monarchiste José Maria Pemán (1897-1981)³⁰ qui avait pour amis en France Jean Cocteau, Jean Anouilh, Georges Bernanos. Écrivain régional, pas pour autant régionaliste, il pose un cas similaire à celui de Jacques Chardonne. Sa ville natale, Cadix, l'honore certes, mais elle le fait dans la gêne. Vous l'étudiez frontalement, sans état d'âme, en raison de ses talents et surtout parce que vous pensez qu'une nation doit assumer totalement son passé, ses zones d'ombres comme ses heures de gloire, ce qu'a fait la *Junta de Andalucía*, les 18 et 19 février 2022 en organisant ses premières *Jornadas de Letras para la Concordia* centrées sur deux gloires littéraires de la Bahia, Pemán, l'ultraconservateur, et Alberti, le libertaire communiste de la fameuse «génération de 27».

Historien, vous l'êtes au sens plein du terme, mais vous êtes aussi un citoyen, un acteur du temps présent. Et vous témoignez par exemple en publiant en 2013 cet ouvrage en forme d'essai très personnel intitulé *Cinquenta años despues : la Iglesia y el catolicismo tras el Vaticano II (Cinquante années depuis : l'Église et le catholicisme à partir de Vatican II)*³¹. La retraite venue, vous ne sauriez vous retirer dans votre tour d'ivoire et en 2020 vous avez pris la direction du CEU, *Instituto de Humanidades Angel Ayala*, implanté dans quatre sites universitaires, Madrid, Barcelone, Valence et Séville.

Pour résumer votre profil, on pourrait dire que vous êtes un historien dans la ville, et quelle ville!

Votre ouverture européenne a tout naturellement guidé vos pas vers Bordeaux, depuis presque un demi-siècle. Le jumelage de Bordeaux en Espagne est des plus prestigieux, puisqu'il est avec Madrid (1984). Il eût

29. M. Bustos (ed), *Pemán en su tiempo (1897-1981)*, Cadix, Diputación Provincial de Cádiz.

30. Journaliste, poète, romancier, essayiste qui a brouillé les genres littéraires, Jose María Pemán est en fait un intellectuel monarchiste qui a terni sa réputation internationale par son soutien à Franco. Reçu à l'Academia de la Lengua dès 1935, il en a été le directeur en 1939-1940 et de 1944 à 1947. Son influence maximale se situe dans les années 1960-1970, dans le célèbre périodique monarchiste *ABC*. Il a été conseiller personnel du comte de Barcelone.

31. Éd. Biblioteca de Autores cristianos, 2013.

été plus logique qu'il fût avec Cadix³², car la parenté entre les deux grandes villes portuaires est évidente au XVIII^e siècle : domination des échanges atlantiques avec des aspects de monopole, dynamisme culturel, luxe insolent des négociants qui frappe le voyageur anglais Arthur Young. Mais parenté ne veut pas dire identité et encore moins échanges soutenus. Les échanges entre Bordeaux et Cadix sont relativement médiocres, dans la mesure où les deux ports sont sur le même créneau. Il n'empêche que Cadix a une image forte auprès des Bordelais, à telle enseigne qu'un des magasins de mode de la Galerie bordelaise, ouvert sous la Restauration, se dénomme *À la ville de Cadix*.

En conclusion, je souhaiterais m'interroger sur le statut et les fonctions d'académicien-correspondant, comme nous le faisons d'ailleurs depuis quelque temps. Serait-ce un hochet, seulement une ligne à introduire dans un curriculum vitae, un titre honorifique à ajouter à une carte de visite ? Je ne le pense pas et nos illustres prédécesseurs du début du XVIII^e siècle ne l'imaginaient pas, eux qui avaient d'emblée créé ce statut. Pour éloigné qu'il soit, un académicien-correspondant peut à l'occasion apporter une contribution utile, poser un regard distancié, tout à la fois bienveillant et critique. Surtout, il peut devenir une sorte d'ambassadeur de la compagnie à laquelle il appartient de droit et de cœur, et je crois pouvoir affirmer que l'érudit et le francophile que vous êtes correspond parfaitement à cette définition.

32. Bordeaux est jumelée avec une autre capitale hispanique, Lima (1956), et avec des villes de toute première importance comme Québec (1962), Los Angeles (1964), Munich (1964), Porto (1978), Saint-Petersbourg (1992), Bilbao (2000), Oran (2003).

SÉANCE DU 10 MARS 2022

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT :
LE COMMERCE ESPAGNOL AVEC L'AMÉRIQUE
AU XVIII^e SIÈCLE ET SES EFFETS

Discours de remerciement de M. Manuel Bustos Rodríguez

Professeur à l'université de Cadix

Élu membre correspondant

M. le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les académiciens,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je remercie le président de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, le bureau et les membres de celle-ci pour m'avoir permis d'entrer dans cette glorieuse Institution. Un grand merci en particulier à mon ami et ancien président de l'Académie, Philippe Loupès, pour la générosité dont il a fait preuve en proposant ma candidature.

L'intérêt porté traditionnellement aux colonies par l'historiographie a varié dans le temps : d'abord motif de gloire, l'empire colonial a été ensuite l'objet de critiques. Il a conduit au xx^e siècle à une lecture de caractère pragmatique, en jugeant surtout le rôle des colonies comme moteur du développement économique de la métropole. Loin d'être nouveau, ce point de vue reprend, au moins dans le cas espagnol, les

vieilles inquiétudes de quelques *arbitristas* (Celorigo, Martínez de Mata, Sancho de Moncada)¹ et de membres de l'administration des Bourbons au XVIII^e siècle (Ustáriz, Patiño, Campillo, Ward, Campomanes)².

* * *

Par la suite, la contribution la plus révolutionnaire trouva son origine dans les célèbres thèses proposées vers 1929 par l'économiste américain Hamilton. Il s'agissait de mettre en rapport le développement du capitalisme européen avec le flux de métaux précieux américains vers notre continent. À ce propos, Hamilton a conçu des tableaux et des graphiques, en permanence reproduits dans les manuels d'histoire moderne, lorsqu'on aborde l'histoire économique de cette époque. Hamilton a donné une importance toute particulière au cas espagnol, en lui consacrant une partie considérable de sa recherche et en essayant d'expliquer certains comportements sociaux et économiques à partir des différences entre les prix et les salaires de l'Espagne et ceux d'autres pays européens³.

Bien évidemment, les propositions d'Hamilton ont fait l'objet de nombreuses critiques plus ou moins fortes pendant les décennies qui suivirent leur publication⁴. Cependant, ses analyses ont permis en même temps de provoquer le débat et de stimuler le travail scientifique ainsi que de trouver une explication globale et séduisante à la fois des grands cycles économiques de l'Europe aux XVI^e et XVII^e siècles et de tout ce qui en résulta

1. L'arbitrisme est un courant de pensée politique-économique propre à la couronne de Castille de la seconde moitié du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e. Impressionnés par la crise, les arbitristes proposent au gouvernement des solutions aux problèmes concrets, surtout d'ordre fiscal.

2. Manuel Bustos Rodríguez, "Los extranjeros y los males de España y América en los tratadistas hispanos (siglos XVI-XIX)", *Trocadero. Revista del Departamento de Historia Moderna*... n° 8-9, p. 47-70, et Marcelo Bitar Letayf, *Los economistas españoles del siglo XVIII y sus ideas sobre el comercio de Indias*, México, Instituto Mexicano de Comercio Exterior, 1975.

3. Earl J. Hamilton, "American Treasure and the Rise of Capitalism, 1500-1700", *Economica*, IX, 1929, p. 338-335. – *Id.*, *American Treasure and the Prices Revolution in Spain. 1501-1650*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1934.

4. Carlo Maria Cipolla, « La prétendue Révolution des prix : réflexions sur l'expérience italienne », *Annales*, X, 1955, p. 513-516. – Ingrid Hammarström, "The Prices Revolution' of the Sixteenth Century: Some Swedish Evidence", *Scandinavian Economic History Review*, V, 1975, p. 118-154. – Jordi Nadal, "La revolución de los precios españoles en el siglo XVI. Estado actual de la cuestión", *Hispania*, XIX, 77, 1955, p. 503-529. – R. B. Outhwaite, *Inflation in Tudor and Early Stuart England*, Londres, Macmillan, 1969. – Michel Morineau, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux. Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises (XVI^e-XVII^e siècles)*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/MSH de Paris, Paris, 1984.

ainsi que des difficultés rencontrées par l'Espagne pour son développement économique.

Ainsi donc, après les premiers moments de l'expansion coloniale, l'économie espagnole fut spécialement sensible à l'arrivée des métaux précieux provenant des mines mexicaines et péruviennes. La Couronne ayant placé l'Amérique sous un régime monopolistique, leurs flux étaient officiellement canalisés : ils ne pouvaient arriver que dans un seul port, qui fut d'abord Séville, puis Cadix à partir de 1717. L'Andalousie atlantique devint donc très vite un observatoire privilégié pour connaître, entre autres, les mécanismes de l'inflation. Quelques observateurs espagnols, tels Martín de Azpilcueta ou frère Tomás de Mercado, ont précocement dénoncé ses effets, dès la première moitié du xvi^e siècle⁵.

Tous ceux qui voulaient être autorisés à participer à ce commerce du grand large étaient obligés de s'installer directement ou par l'intermédiaire de commissionnaires dans le port qui était à la tête du monopole.

Mais, qui étaient les bénéficiaires des trésors apportés par le commerce avec l'Amérique ? D'une part, la monarchie, de l'autre, les particuliers, espagnols ou étrangers, qui y participaient. En ce qui concerne la première, nous sommes encore mal informés sur la part des métaux précieux dans l'ensemble des revenus de la Couronne. Aux entrées de ces métaux précieux américains, il faudrait par ailleurs ajouter, en dehors de la contrebande, les recettes provenant des impôts sur les importations des produits américains et les revenus douaniers émanant des exportations péninsulaires et européennes, notamment grâce à l'impôt de l'*almojarifazgo*⁶. On estime que vers 1790 les revenus américains pouvaient fournir à l'État environ 40 % de ses recettes, un peu plus si nous leur ajoutons la rente du tabac et les amendes infligées par la Couronne aux négociants.

Ce flux d'argent représentait à court terme pour l'État, spécialement lors des périodes de crise, la possibilité d'affronter les dépenses les plus urgentes ou de payer les dettes qui ne pouvaient pas attendre.

5. Francisco Gómez Camacho, *Economía y filosofía moral: la formación del pensamiento económico europeo en la Escolástica española*, Madrid, Síntesis, 1998. – Marjorie Grice-Hutchinson, *Ensayos sobre el pensamiento económico en España*, Madrid, Alianza, 1995.

6. L'*almojarifazgo* était un impôt douanier très important qui pesait sur toutes les entrées et sorties de marchandises en provenance ou en direction des Indes. Il pouvait être payé directement à l'administration douanière ou bien par le biais d'un fermier d'*almojarifazgo*.

Pour leurs initiatives, les particuliers devaient toujours prendre en compte le cadre du monopole, soit afin de réaliser leurs affaires légalement, soit en utilisant pour cela les possibilités qui s'offraient depuis Cadix. Nous ne sommes pas encore en état de mesurer l'importance respective des deux commerces, le légal et le clandestin, bien que les témoignages concrets amèneraient à avancer un taux de 60 % de contrebande ! En bref, la fraude était plus importante que la voie officielle, notamment parmi les commerçants étrangers. Nous ne sommes pas encore en état de mesurer sûrement, ni globalement ni partiellement, la part qui revient à chaque modalité.

En principe, à la différence d'autres pays permettant le commerce libre avec le Nouveau Monde à partir de plusieurs ports, le cas espagnol devrait être la providence des historiens, grâce aux registres des navires et des marchandises de la *Casa de la Contratación*, cette structure bureaucratique établie dans le port à la tête du monopole... sauf si on utilisait d'autres voies alternatives.

Depuis l'ouvrage de Pierre et Huguette Chaunu, quelques cycles sont devenus classiques : une expansion de 1500 à 1592, une relative stabilisation entre 1593 et 1622, puis une période finale de dépression jusqu'au début du xviii^e siècle⁷. Mais le sens de ce dernier cycle a été mis en cause par une historiographie plus récente⁸. Que ce soit au travers de la critique des registres officiels, ou par la mise en évidence d'autres éléments (différentes natures des marchandises échangées, augmentation anormale des réseaux commerciaux interaméricains, stocks plus élevés de métaux précieux retenus en Amérique, etc.), la seconde moitié du xvii^e siècle peut être considérée de ce point de vue comme une époque de changements profonds dont le commerce colonial en général sort bénéficiaire⁹.

Quant au xviii^e siècle, il peut être considéré globalement comme un temps de croissance avec différents cycles intermédiaires : un de marasme coïncidant avec la Guerre de la Succession d'Espagne, un autre d'une croissance progressive jusqu'à la fin des années 1740, de forts développements jusqu'en 1770, ensuite une forte croissance, plus grande que celle des

7. Pierre et Huguette Chaunu, *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*, Paris, éditions de L'HEAL, 1957, t. VII. – Voir aussi Antonio García-Baqueró, "Las remesas de metales preciosos americanos en el siglo XVIII: una aritmética comprometida", *Hispania*, Madrid, LVI/1, t.192, 1996, p.203-266.

8. Lutgardo García Fuentes, "La crisis del comercio indiano en la segunda mitad del siglo XVII: Estado de la cuestión", *Temas Americanistas*, Sevilla, n° 9, 1991, p.5-9, et Michel Morineau, *op. cit.*

9. *Ibid.*

années 1740, jusqu'à la crise finale qui se situe vers 1796. Ces dernières étapes coïncident justement avec l'introduction d'un nouveau système commercial en Espagne, celui du libre commerce¹⁰.

Mais, jusqu'au décret de libre commerce de 1778, si ces dates nous informent sur l'évolution générale du commerce officiel, elles ne nous disent qu'assez peu sur le profit qu'on a pu en tirer au bénéfice du développement économique espagnol. Pour cela, il faudrait connaître non seulement le volume des marchandises, mais aussi entre quelles mains elles étaient : commerçants ou manufacturiers, étrangers ou espagnols ? C'est une tâche toujours difficile dans ce genre d'étude.

En tout cas, nous pouvons constater que la valeur des produits espagnols fut moins importante que celle des étrangers. Il s'agissait essentiellement de produits agricoles et de leurs dérivés (vins et eaux-de-vie), du fer du Pays Basque (environ 30 % avait pour destination Cadix en 1750) et d'autres minerais, face aux articles de mercerie et autres articles textiles, d'une variété immense, plus chers aussi, qui provenaient pour la plupart de fabriques françaises, flamandes, hollandaises, anglaises et allemandes.

L'activité commerciale et financière avec l'Amérique passait au XVIII^e siècle par la communauté de commerçants établis à Cadix, laquelle au demeurant était périodiquement renouvelée. La plupart des pays intéressés par les marchés hispano-américains y avaient une présence, et il en était de même pour les régions espagnoles. C'est cela, justement, qui donna à la ville andalouse son caractère cosmopolite, mais c'était aussi un signe de la contrainte à laquelle se voyaient soumis les autres ports péninsulaires. Cette différence entre l'Andalousie atlantique et le reste de l'Espagne est importante pour expliquer la participation différentielle dans les bénéfices coloniaux et la faible stimulation qu'eurent, jusqu'à la liberté du commerce, les marchés coloniaux pour les économies régionales ; d'ailleurs, malgré la possibilité d'établir des facteurs à Cadix, on peut se demander jusqu'à quel point les autres régions espagnoles le firent. Cette formule, qui nécessitait d'avoir recours à des intermédiaires, encouragea-t-elle vraiment leur participation ? On peut s'interroger.

10. Antonio García-Baquero, *Cádiz y el Atlántico (1717-1778) (El comercio colonial español bajo el monopolio gaditano)*, Cádiz, Diputación Provincial, 1988. – John Robert Fisher, *Commercial Relations Between Spain and Spanish America in the Era of Free Trade, 1779-1796*, Liverpool, Liverpool University Press, 1985. – *Id.*, "El comercio y el ocaso imperial: el comercio con Hispanoamérica, 1797-1820", dans Enriqueta Vila Vilar et Allan J. Kuethé (dir.), *Relaciones de poder y comercio colonial*, Sevilla, EEEHA/Texas-Tech University, 1999, p.173-193.

Un instrument pour mesurer, approximativement, l'importance de chacune des régions dans le commerce des Indes par le biais gaditan a été de calculer les pourcentages des commerçants de chacune d'elles immatriculés au Consulat des Indes situé à Cadix. D'après nos sources, les Andalous, Basques-Navarrais et Cantabres¹¹ comptaient le plus grand nombre de membres : 71 % des inscrits entre 1730 et 1823, tandis que ceux des Asturies, de la Nouvelle-Castille, de l'Aragon, de l'Estrémadure et du Levant (sauf la Catalogne) étaient les moins nombreux¹². Mais tous les représentants n'étaient pas immatriculés au Consulat, et, d'autre part, leur présence à Cadix ne signifie pas nécessairement que les bénéficiaires qu'ils en tiraient allaient se répercuter dans leur région d'origine, car ils investissaient leurs gains à Cadix même ou dans ses alentours¹³. En fait, ils préférèrent quelquefois rester en Andalousie occidentale jusqu'à leur mort¹⁴.

Sauf quelques cas isolés, la recherche n'a pas réussi, jusqu'à présent, à établir les réseaux par lesquels pouvaient se transférer les capitaux et l'ensemble des informations et expériences accumulés dans le milieu mercantile depuis Cadix vers d'autres zones d'Espagne. Le trajet suivi pouvait être direct et sans trop de complications, mais quelquefois il fallait passer par de nombreux intermédiaires. À ce sujet, l'analyse des minutes notariales apparaît indispensable, spécialement les testaments et les inventaires où sont mentionnés quelques héritages des négociants établis à Cadix, avec mention des envois d'argent de commerçants vivants ou déjà morts (« *bienes de difuntos* ») vers leur lieu de naissance¹⁵.

11. Ce sont les habitants de la province de Cantabrie, dont la capitale est Santander.

12. Juan Bautista Ruíz Rivera, *El Consulado de Cádiz. Matricula de comerciantes 1730-1823*, Cádiz, Diputación Provincial, 1988, p.32 et 44.

13. Voir, par exemple, María José de la Pascua Sánchez, "Las fundaciones docentes en la España del siglo XVIII a través de los protocolos notariales gaditanos", *Gades*, Cádiz, n°18, 1988, p.109-134. – *Id.*, "La fundación de la Casa de Viudas de Cádiz: El gesto caritativo de Juan Clat (Flagela), un comerciante de Damasco", dans Antonio García-Baquero (dir.), *La Burguesía de negocios en la Andalucía de la Ilustración*, Cádiz, 1991, vol.II, p.283-297.

14. C'était ainsi pour les Français en provenance du Limousin : Chantal Sobieniak, *Je plains de quitter Cadix... ou la fabuleuse épopée de nos ancêtres du Limousin aux Amériques (XVII^e-XVIII^e siècle)*, La Nouaille, éditions Maiade, 2013.

15. María del Mar Barrientos Márquez, *La Fortuna y la Muerte: Andaluces en América en la primera mitad del siglo XVIII*, Cádiz, Universidad de Cádiz, 2003.

En tout cas, les liens de sang et de « nationalité » jouaient un rôle prééminent dans la participation des autres régions péninsulaires aux bénéfiques américains, mais il nous reste encore à connaître à quelles finalités étaient destinés ces bénéfiques. La variété est grande. Les œuvres pieuses demeurent essentielles en ce XVIII^e siècle : dotations d'institutions de bienfaisance, contributions au financement des dépenses d'une église, d'un couvent ou d'une chapelle... Il y avait également la conversion en valeurs refuges : l'achat de maisons, de terres, d'œuvres d'art. Néanmoins, il y avait aussi parfois l'amorce d'un négoce en dehors de Cadix ou la participation à un autre négoce déjà existant. Établir les proportions entre chaque objectif paraît indispensable pour connaître de quelle manière les bénéfiques obtenus dans la *Carrera de Indias* avaient pour conséquence de contribuer au développement économique des régions. Au fond, il s'agit d'un problème de choix et de profit d'opportunités, bref de stratégies d'investissement. Et celles-ci, à leur tour, dépendaient largement de la mentalité sociale, quelle que soit la conjoncture économique et politique.

Une autre voie canalisait les capitaux obtenus dans le commerce d'outre-mer à travers le complexe système des paiements, moyennant différentes typologies d'intermédiaires. Mais ce procédé débouchait finalement, lui aussi, sur un problème de choix : dans quoi et où investir ? Jusqu'à présent la recherche n'a pratiquement rien fait dans ce domaine.

Malgré le système monopolistique en vigueur, d'autres formules typiquement mercantilistes se firent jour parmi les hommes de l'administration des Bourbons espagnols durant la première moitié du XVIII^e siècle. Ce fut le cas pour les compagnies privilégiées de commerce, en suivant le modèle mis en place pour d'autres pays européens, tels que l'Angleterre, la Hollande et notamment la France de Louis XIV. Cela se traduisit dans de belles opportunités pour les ports sièges de ces compagnies et leurs arrière-pays.

C'est en 1728 que la *Real Compañía Guipuzcoana de Caracas*, qui a été l'objet de plusieurs études, est née à Saint-Sébastien, au Pays Basque¹⁶. En dépendait probablement un des groupes de commerçants qui bénéficiait

16. Roland Dennis Hussey, *The Caracas Company, 1728-1784: A Study in the History of Spanish Monopolistic Trade*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1934 (édition espagnole : *La Compañía de Caracas*, Caracas, 1969). – María Monserrat Gárate Ojanguren, *La Real Compañía Guipuzcoana de Caracas*, San Sebastián, Sociedad Guipuzcoana de Ediciones y Publicaciones, 1990.

d'un réseau de personnes et capitaux entre Cadix et le nord de l'Espagne, Navarre comprise. Les autorités lui avaient confié le monopole commercial avec le Venezuela : cacao notamment, mais aussi coton, indigo et tabac. Ces produits étaient partiellement réexportés vers l'Europe. Un chiffre important : le cacao importé passa de 3 % à 50-75 %. En échange, la Compagnie envoyait en Amérique des produits d'origines différentes (textiles – la plupart étrangers –, outils en fer, cire, papier, morue, produits agricoles ou dérivés : huile d'olive, vinaigre, vins, eaux-de-vie, farines, fruits secs, etc.) et à son tour elle investissait à Cadix dans des prêts à la grosse aventure. Durant les années 1730 à 1780, les bénéfices des associés furent très importants. En Navarre, il y eut des initiatives diverses des commerçants pour introduire leurs eaux-de-vie sur les marchés américains (cf. l'exemple de Manuel Inojedo en 1752¹⁷). Mais nous ignorons encore dans quelle mesure ces investissements contribuèrent à développer l'économie basco-navarraise, jusqu'au point de convertir la région en un centre majeur de l'industrialisation espagnole moderne.

Une autre compagnie, celle de La Havane, fut créée en 1740 pour s'occuper du monopole du tabac¹⁸. Ses promoteurs et associés furent pour la plupart des Basques, mais nous ignorons dans quelle mesure les bénéfices accumulés se répercutèrent sur l'économie de la région. La compagnie fournissait du tabac cubain à la Fabrique Royale de Tabac de Séville. Son siège fut finalement transféré à Madrid.

La bourgeoisie catalane eut à son tour la possibilité de participer au commerce des Indes dans une compagnie spécifique : la Compagnie de Barcelone de 1755¹⁹. Elle reprit en partie la tradition catalane d'envoyer des marchandises au Nouveau Monde, au début de manière indirecte par Séville et Cadix, puis directement. C'est ainsi que la Caraïbe recevait des vins et des eaux-de-vie catalanes et d'autres produits de différentes régions méditerranéennes, mais aussi des farines et, en nombre croissant mais encore faible, des textiles. Jusqu'à la libéralisation du commerce, à peu près 82 % des exportations de la Compagnie correspondaient à des produits régionaux d'origine agricole, tels que farines, vins et liqueurs.

17. Ana María Azcona Guerra, *Comercio y comerciantes en la Navarra del siglo XVIII*, Pamplona, Gobierno de Navarra, 1996, p.191-193.

18. María Monserrat Gárate Ojanguren, "Comercio e Ilustración: La Real Compañía de La Habana", *Revista de Historia Económica = Journal of Iberian and Latin American Economic History*, t.13, n°1, 1995, p.154-157.

19. José María Oliva Melgar, *Cataluña y el comercio privilegiado con América en el siglo XVIII. La Real Compañía de comercio de Barcelona a Indias*, Barcelona, Universidad de Barcelona, 1987.

Pour conclure, les compagnies privilégiées représentèrent une part croissante du commerce colonial. Entre 1750 et 1765 environ, elles fournirent environ 20 % des exportations totales espagnoles vers le Nouveau Monde. Mais, bien qu'elles aient été capables de défier le monopole gaditan, elles ne réussirent pas à lui enlever sa primauté. Aucune de ces expériences ne réussit à apporter à ces régions, un changement de leurs structures de production, ni un développement vraiment significatif, mais elles réussirent à y faire surgir une série d'initiatives, qui, à long terme, donnèrent à ces régions de meilleures possibilités pour se lancer plus tard, de manière plus décidée, dans les marchés américains.

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle s'ouvre un temps nouveau, qui correspond au règne de Charles III (1759-1788) et à la libéralisation du commerce espagnol avec l'Amérique, sans pour cela qu'il soit totalement mis fin au monopole espagnol sur les colonies, grâce à l'octroi de deux lois, l'une en 1765, l'autre le 12 octobre 1778, et aux mesures fiscales et de simplification du système qui accompagnèrent ce changement. Grâce à ces lois, des deux côtés de l'Atlantique plusieurs ports purent progressivement s'incorporer au commerce direct avec le Nouveau Monde. On peut noter cependant que certains ports aussi importants que Valence, Saint-Sébastien ou La Veracruz, ne furent autorisés que plus tard à y participer²⁰.

Malgré ses indéniables limitations, par son importance la mesure libéralisatrice qui rompit le monopole commercial du port unique, permet de réorienter le débat historiographique sur les effets du commerce hispano-américain dans l'ensemble du pays vers la question de la participation des régions espagnoles à ce commerce au cours des années postérieures à 1778. L'exemple le plus significatif de ce changement de perspective, ce sont les travaux importants sur les effets de la libéralisation sur chaque port et chaque région espagnole qui ont été publiés dans les dernières quarante années²¹.

En tout cas, par-delà les hauts et les bas, la manifestation la plus évidente de ces effets est l'augmentation notoire du commerce hispano-américain en général. Et, en ce sens, nous pouvons dire qu'au moins les attentes du gouvernement espagnol concernant la libéralisation ne

20. *Reglamento y aranceles reales para el comercio libre de España a Indias de 12 de Octubre de 1778*, Madrid, en la Imprenta de Pedro Marín, 1778.

21. Antonio Miguel Bernal (dir.), *El Comercio libre entre España y América Latina, 1765-1824*, Madrid, Fundación Banco Exterior de España, 1987.

furent pas du tout déçues. Il n'empêche que les causes de cette croissance sont encore discutées. Ceci est d'autant plus étonnant, mais en même temps compréhensible, que la suprématie gaditane continua : elle restait proche de 80 % entre 1782 et 1820²². À l'évidence, plus de 20 % du commerce vers l'Amérique put se faire en dehors du port de Cadix, ou du moins n'y passa que furtivement. On peut en conclure à l'existence de bonnes perspectives pour le commerce d'autres ports récemment habilités et pour leurs hinterlands respectifs. Ajoutons les changements dans les réseaux et connexions du commerce interrégional et dans l'intérieur de chaque région, qui sont encore très peu étudiés²³.

Mais un pourcentage des marchandises exportées provenait des autres pays d'Europe. Par exemple, la plupart des exportations du port de La Corogne dans les années 1780 sont constituées de produits en provenance de différents pays européens. C'est le cas pour les étoffes à destination de l'Amérique, dont la plupart étaient tissées dans d'autres pays du Continent, même si, comme permettait le décret de 1778, elles étaient quelquefois peintes en Espagne. Et la même chose avait lieu pour les farines, souvent fabriquées à partir des blés étrangers.

Malgré tout, en partant des registres officiels, on considère que les exportations d'origine espagnole vers les colonies passèrent de 38 % en 1778 à une moyenne de 52 % au début des années 1780, et à 63 % au cours de la période 1797 à 1820. Cette augmentation fut en partie due au fait que la disponibilité de marchandises étrangères dans la péninsule fut progressivement moindre, étant donné qu'à chaque fois celles-ci, passaient directement en plus grand nombre depuis ces pays jusqu'en Amérique, sans s'arrêter dans les ports espagnols, peut-être à cause des blocus²⁴.

C'est pour cela que les recherches des trente dernières années débouchent sur un assez grand scepticisme quant aux répercussions du libre commerce sur le développement économique espagnol dans son ensemble et dans les différentes régions en particulier, sans pour autant refuser qu'il ait eu un effet relativement stimulant pour le commerce avec le Nouveau Monde²⁵.

22. 76,4 % pour la période 1782-1796 et 77 % pour 1797-1820 : John R. Fisher, "El comercio y el ocaso imperial con Hispanoamérica, 1797-1820", dans E. Vila Vilar et A.J. Kuethé, *Relaciones de poder y comercio colonial*, op. cit., p.188.

23. David R. Ringrose, *España, 1700-1900: el mito del fracaso*, Madrid, Alianza, 1996, notamment chap. 8 et 9.

24. J.R. Fisher, art. cit.

25. José María Delgado Ribas, "Comercio colonial y crecimiento económico en la España del siglo XVIII. La crisis de un modelo interpretativo", *Manuscrits. Revista d'història moderna*, Barcelona, 3,1986, p.23-40.

* * *

L'analyse de chaque région montre des situations différentes. Au début, telles la plupart des provinces castillanes de l'intérieur, toutes n'avaient pas un accès facile à la façade maritime, car les infrastructures routières étaient insuffisantes. D'ailleurs, d'autres régions, comme la Navarre, voyaient bien comment les mêmes douanes établies aux limites de leur territoire pour protéger leur économie se retournaient contre leurs intérêts en mettant des obstacles à la circulation des marchandises vers les ports²⁶. Enfin, un troisième groupe de régions, bien qu'elles puissent compter sur leurs façades maritimes pour exporter leurs produits, ne fut incorporé que quelques années après aux bénéfices du libre commerce. Ce fut par exemple le cas de Valence et de Bilbao. Finalement, les différences de base (produits exportables sur les marchés américains, manufactures, bourgeoisies intéressées au commerce, navires) entre les unes et les autres étaient aussi importantes. Voyons maintenant la situation, région par région.

En ce qui concerne la Galice, il n'y a pas un développement significatif de son économie lié aux marchés américains après 1778 et aux mesures libérales prises entre les xviii^e et xix^e siècles. En union avec Málaga, le port de La Corogne, le principal de la région, ne représente que 8 % des exportations enregistrées vers l'Amérique espagnole entre 1780 et 1796. À partir de cette date, il n'est même plus enregistré²⁷. Après 1778, la région, favorisée au préalable, en 1765, par l'octroi du monopole du courrier transatlantique, ce qui lui avait permis officieusement un certain commerce direct de marchandises, avait augmenté surtout ses exportations de tissus de lin. C'était un avantage trompeur : à cause de la concurrence, les exportations de produits bruts, sans transformation sur place malgré les potentialités, continuèrent à occuper une place importante dans ses trafics²⁸.

D'ailleurs, les exportations agricoles de la Galice ne semblent pas avoir été capables de compenser ce manque. La Corogne a donc de plus en plus renforcé son caractère de port de réexportation de produits américains vers les autres parties de l'Espagne et de l'Europe, de même que son caractère de port d'escale vers l'Amérique. Bien que l'habilitation de son port en 1778 ait contribué à la rénovation et à la consolidation de

26. A.M.A.Guerra, *Comercio y comerciantes en la Navarra del siglo xviii*, op. cit.

27. J.R.Fisher, art. cit., p.188.

28. Luis Alonso Álvarez, *Comercio colonial y crisis del Antiguo Régimen en Galicia, 1778-1818*, Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, 1986.

sa bourgeoisie mercantile, dont une partie importante avait une origine foraine, ce changement doit être plutôt attribué à la dynamique propre de l'économie paysanne dominante et aux initiatives industrielles, telles les petites manufactures textiles ou les céramiques de Sargadelos, entre autres, qui n'avaient été, lors de leur création, que faiblement liées aux marchés américains²⁹.

La situation des Asturies, région proche de la Galice, n'était pas différente. Même les responsables des rentes générales de la région reconnaissaient ouvertement qu'entre 1779 et 1783 «le commerce avec l'Amérique ne rendit rien à ces Douanes». Par la suite, les choses ont dû s'améliorer, mais la valeur et le volume du commerce demeurèrent faibles. Le manque de bateaux et d'excédents exportables de la région, seulement compensé par les produits venus des autres pays européens, était la cause directe de cette situation³⁰. À la fin des années 1780 et au début des années 1790, le port de Gijón ne représentait que 0,3 % du total des exportations espagnoles d'outre-mer. À peine existait-il un lien entre la bourgeoisie asturienne et le commerce américain, porteur de bénéfices. Certes, ils maintenaient en revanche un désir d'anoblissement et, dans certains cas, tels Navia et Luanco³¹, une importante activité exportatrice tournée vers le lin mais, même dans ce cas, l'Amérique a peu attiré l'attention de ses membres³². Cependant, Jovellanos reconnaissait, peut-être avec un certain optimisme dû à l'importance de sa position officielle, comme un effet visible de la libéralisation du commerce la poussée de l'industrie à Gijón³³.

Sensiblement différentes ont été les chances de la Cantabrie et de Santander, son port principal. Mais la croissance de celui-ci après l'établissement du libre commerce fut moins due à l'exportation des produits régionaux vers les marchés américains, qu'à la consolidation de son rôle de réexportation vers l'Amérique, la Caraïbe et l'Europe de marchandises

29. Pegerto Saavedra, "La renovación de los grupos burgueses en Galicia en la segunda mitad del siglo XVIII", dans Luis Miguel Enciso Recio (dir.), *La Burguesía en la España Moderna*, Valladolid, 1996, vol. III, p.1366-1367.

30. Daniel Peribáñez Caveda, *Comunicaciones y comercio marítimo en la Asturias preindustrial (1750-1850)*, Gijón, Universidad de Oviedo, 1990, p. 213. – *Id.*, "El comercio hispano-americano a través de Gijón", *BIDEA*, Oviedo, 1989, p.722-724.

31. Navia et Luanco sont deux petits ports de la côte des Asturies; ils ont une certaine importance à l'époque moderne.

32. Baudilio Barreiro Mallón, "La burguesía asturiana en el siglo XVIII", dans Luis Miguel Enciso (dir.), *La Burguesía en la España moderna, op. cit.*, vol. III, p.1286.

33. Bière, faïence fine à imitation de Bristol, bas, cuirs, etc. : voir Peribáñez, *op. cit.*, p. 213.

provenant des autres régions espagnoles, notamment la Biscaye et les Castille. Cependant, grâce à ce commerce se développa une importante industrie de transformation de produits : grains surtout, bière, cuirs, verres, etc. Dans cet essor fut déterminant l'axe Santander-Reinosa, avec cette route construite sous Charles III, dont l'objectif majeur était de répondre à la demande américaine. Cette activité a pu se développer grâce aux bénéfices obtenus par une partie de la bourgeoisie mercantile de Santander, orientée vers l'exportation de farines aux colonies³⁴.

Enfin, vient le Pays Basque, dont le développement constituait traditionnellement un cas paradigmatique, avec Bilbao, le port le plus important et le mieux documenté. La thèse traditionnelle de Guiard défend l'idée selon laquelle le libre commerce y fut très bénéfique pour le développement du capital commercial et financier durant le dernier tiers du XVIII^e siècle. Avant, même le fer qui s'exportait vers l'Amérique, devait être protégé³⁵. Par contraste avec cette théorie, nous avons appris plus récemment comment le retard dans l'autorisation accordée à Bilbao pour le commerce direct avec l'Amérique, l'obligea à utiliser pour ses exportations d'autres ports intermédiaires, espagnols et européens en général, et à se centrer sur le commerce avec l'Europe³⁶. Le lien entre le développement de l'industrie sidérurgique, certes tardif, et le capital commercial accumulé grâce aux exportations vers le Nouveau Monde, sur le modèle de ce qui était en partie le cas britannique, n'apparaît donc pas plus clairement.

Mais il arriva que les possibilités ouvertes par la libéralisation utilisent des itinéraires plus difficiles à percevoir. C'est ainsi que des études récentes ont démontré que l'Amérique a influé sur la modernisation de l'économie basque de manière plus subtile. Par exemple, les commerçants de Bilbao

34. Ramón Maruri Villanueva, "La burguesía de Cantabria en el siglo XVIII (Un perfil económico y social)", dans Luis Miguel Enciso Recio (dir.), *La burguesía en la España Moderna, op. cit.* – Id., *La Burguesía mercantil santanderina 1700-1850 (Cambio social y mentalidad)*, Santander, Asamblea Regional de Cantabria, 1990, chap. I.

35. Rappelons à ce propos le tarif douanier de 1775 et la *veeduría* établie à Cadix pour éviter la concurrence des autres fers européens. La *veeduría* était placée sous l'autorité d'un *veedor* chargé du contrôle des flottes à destination des Indes. Il lui incombait de surveiller les enregistrements des produits alimentaires et des marchandises chargés dans les navires pour les Indes, que ce soit à l'aller ou au retour, ainsi que les achats qu'on faisait pour les équiper, et les gens de la mer qui y voyageaient.

36. Le Règlement de libre commerce de 1778 laissait en dehors le port de Bilbao. Il ne pouvait pas donc faire le commerce en direct avec l'Amérique. Cela obligea à chercher d'autres ports alternatifs, tels La Corogne, Gijón, Santander ou Cadix, qui y étaient autorisés. – Román Basurto Larrañaga, *Comercio y burguesía mercantil de Bilbao en la segunda mitad del siglo XVIII*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1983, p. 98-99.

ont développé, grâce à leur expérience dans le commerce international, une banque puissante et un immense réseau de relations financières entre l'Europe et l'Amérique, soit deux éléments fondamentaux pour le développement du capitalisme commercial moderne dans la ville tout au long du XVIII^e siècle³⁷.

Bref, les bénéfices sur les économies régionales de l'incorporation du nord de la péninsule au commerce direct avec l'Amérique ne semblent avoir été que limités, à l'exception peut-être de la Biscaye et de la Cantabrie, qui possédaient respectivement les ports de Bilbao et Santander.

Voyons maintenant les régions de la Méditerranée. Elles présentent une évidente disparité. Le port de Barcelone constituait le point de départ naturel pour un nombre important de produits catalans, même si sa participation dans les exportations vers l'Amérique espagnole n'est que de l'ordre de 7 à 12 % pour la période 1782-1820, chiffre qui, il est vrai, ne comptabilise pas le commerce de ses agents à Cadix³⁸. Pourtant, malgré ce faible pourcentage, Barcelone non seulement augmenta le volume de ses exportations en général, mais aussi occupa une plus grande place qu'avant la libéralisation dans les exportations vers l'Amérique depuis d'autres ports espagnols tels La Corogne ou Málaga. D'ailleurs, d'autres produits manufacturés (surtout des textiles – notamment les réputées *indianas*³⁹ –, le papier et les chapeaux) en firent désormais partie à côté des exportations traditionnelles (vins et eaux-de-vie), permettant le développement d'une industrie catalane propre.

Quoi qu'il en soit, on discute encore pour savoir si les bénéfices furent plus grands que les problèmes résultant de la libéralisation : les produits catalans rencontrèrent une plus forte concurrence à la suite du décret de 1778, le volume des marchandises étrangères augmenta, et il s'ensuivit aussi une chute des prix⁴⁰. Dans tous les cas, la liaison de la manufacture textile et de l'industrie navale catalane avec le commerce américain, sans compter la valeur de l'argent du Nouveau Monde reçu pour équilibrer la

37. María del Carmen Gutiérrez Muñoz, *Comercio y banca. Expansión y crisis del capitalismo comercial en Bilbao al final del Antiguo Régimen*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1994, p. 37 et 77.

38. Plus concrètement, 7 % - 8 % pour la période 1782-1796, et proche de 12 % pour 1797-1820 : J.R. Fisher, "El comercio y el ocaseo" art.cit.

39. Il s'agit bien sûr des indiennes, si recherchées au XVIII^e siècle.

40. "El modelo catalán dentro del sistema de libre comercio (1765-1820)", dans A.M. Bernal (dir.), *El comercio libre entre España y América Latina, 1765-1824*, op.cit., p.23-40.

balance des paiements de la région, peuvent être considérées avec raison comme des facteurs importants du développement et de la modernisation de l'économie catalane⁴¹.

Ce lien entre l'industrie régionale et le commerce colonial n'a pas eu la même importance dans le pays valencien malgré les grandes possibilités qu'offraient ses productions de soies. Traditionnellement, on attribue, de façon critique, les faiblesses du développement commercial valencien à plusieurs causes : déficiences dans les infrastructures portuaires, faiblesse numérique de la bourgeoisie, en partie étrangère, pénalisée par des stratégies d'investissement conservatrices, etc. Or l'étude des droits consulaires a démontré plus récemment la vraie valeur du commerce importateur du port de Valence, comparable à celui d'Alicante dans les années 1770 et 1780 ; il ressemble dans son évolution à celui de Barcelone dans la seconde moitié du siècle⁴². En fait, la bourgeoisie mercantile valencienne a augmenté en nombre tout au long du XVIII^e siècle. Son lien avec le négoce de la soie apparaît très nettement, tout au contraire de celui du produit avec l'Amérique, même à l'époque de la libéralisation commerciale. Cela dit, le cas des Morera, Valenciens qui engrangeaient des bénéfices grâce aux soieries qu'ils envoyaient en Amérique : autour de 40 % de l'actif du capital, peut être considéré comme exceptionnel⁴³.

Dans l'Andalousie méditerranéenne, les études démontrent la dépendance de Málaga par rapport à la Catalogne et à son port de Barcelone et réduisent sa participation dans le commerce hispano-américain⁴⁴. Surtout, les travaux les plus récents soulignent le commerce de réexportation en provenance, d'une part, des autres régions espagnoles et de l'Europe en général, et d'autre part créé par les produits coloniaux et l'argent qu'amenait le voyage de retour. Il y a eu aussi des effets positifs dans son *hinterland*,

41. Carlos Martínez Shaw, "El libre comercio y Cataluña: contribución a un debate", dans A.M. Bernal, *op. cit.*, p. 43-53.

42. García Bonafé, "El marco histórico de la industrialización valenciana", *Información comercial Española*, Madrid, 485, 1974, p. 137-138 ; Juan Antonio Tomás Carpi, *La Economía valenciana: modelos de interpretación*, Valencia, Universidad de Valencia, 1984, p. 45.

43. Les Morera appartenaient à une riche famille valencienne de commerçants en soie qui, à la différence des autres commerçants en soie, exportaient un pourcentage important de soie vers l'Amérique ; ils en retirèrent de très gros bénéfices au XVIII^e siècle (Ricardo Franch Benavent, *El capital comercial valenciano en el siglo XVIII*, Valencia, Departamento de Geografía e Historia, Facultad de Filosofía y Letras, 1989).

44. José María Delgado Ribas, "Cádiz y Málaga en el comercio colonial posterior a 1778", *Actas del II Congreso de Historia de Andalucía, Siglo XVIII*, Córdoba, 1978, vol. I, p. 127-139.

en ce qui concerne la viticulture et la soie; en revanche, il n'y eut pas de renouveau de la culture de la canne à sucre, autrefois si importante⁴⁵.

En bref, la zone méditerranéenne nous montre que Barcelone tira un plus grand profit des marchés américains grâce à son industrie régionale et à ses propres produits, même si les historiens débattent de l'ampleur des bénéfices réels. En ce qui concerne les autres ports étudiés, un lien substantiel avec l'Amérique n'apparaît pas si clairement et encore moins les effets sur le développement industriel de ces régions.

Le cas de l'Andalousie atlantique, bénéficiaire directe du monopole avec l'Amérique espagnole au xvi^e et xvii^e siècles, paraît-il différent? Au xviii^e siècle, pendant que Séville perdait son caractère de port du Nouveau Monde pour se transformer en un centre de distribution de produits d'une importante zone agricole, Cadix reprit le flambeau en adoptant un style beaucoup plus cosmopolite que sa rivale; ensuite, une fois la libéralisation du commerce imposée, elle continua à maintenir sa suprématie dans celui-ci, très au-dessus des autres ports péninsulaires habilités⁴⁶. Cependant, énormément affectée par les crises qui se succédèrent entre 1796 et 1823, l'utilisation des capitaux accumulés dans le commerce fut diverse et reste encore peu connue⁴⁷. Une partie de ces capitaux, notamment ceux de la bourgeoisie d'origine étrangère, à cause des guerres et de la crise finale du siècle, repartit vers les pays d'origine; une autre, mettant à profit les liens entre le port andalou et son hinterland, suivit un parcours similaire vers le terroir pour y réinvestir. Il n'y a aucun doute sur le fait qu'une partie des capitaux trouvèrent leur investissement en biens refuges, tels les terres, maisons, titres nobiliaires, ou bien les crédits à l'État⁴⁸; on les plaça aussi dans quelques entreprises créées pour profiter des possibilités qu'offrait la nouvelle situation politique et économique.

45. Aurora Gámez Amián, "El comercio de Málaga con América (1765-1820). Una ocasión perdida", *Revista de Indias*, IV, 205, 1995, p. 638.

46. 76 à 77 % de toutes les exportations enregistrées durant les périodes 1782-1796 et 1797-1802.

47. Manuel Bustos Rodríguez, *Les Effets de la guerre sur le commerce espagnol avec l'Amérique au temps de Napoléon (1796-1814)*, Paris, Honoré Champion, 2011. – *Id.*, *Le Consulat des Indes devant la liberté de commerce*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015. – *Id.*, «Maturité et crise d'un modèle de ville atlantique. Cadix (1750-1840)» dans Guy Saupin (dir.), *Les Villes atlantiques européennes. Une comparaison entre l'Espagne et la France (1650-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p.53-71.

48. Il s'agit des *Vales reales*, qui sont une sorte d'assignat.

Ceux qui restèrent dans la zone occidentale de l'Andalousie cherchèrent aussi prioritairement des valeurs refuges, mais une autre partie, moins nombreuse mais plus active, trouva dans le négoce viticole du *Marco de Jerez* une voie pour les faire fructifier. C'est pour cela que dans la forte transformation que le vin de Jerez a expérimentée depuis le milieu du XVIII^e siècle, de produit commercial à industriel, intervinrent les capitaux commerciaux amassés dans la baie de Cadix, notamment à partir du décret de 1778, et il en fut de même, plus tard, pour ceux qui revinrent en métropole à cause de la perte des colonies. Il faut ajouter encore l'expérience accumulée par quelques promoteurs du changement dans certaines maisons de commerce installées à Cadix, où ils avaient commencé à servir en qualité de commis : Garvey et González Byass, importantes marques de vins durant les XIX^e et XX^e siècles, sont un très bon exemple de cette réalité⁴⁹.

* * *

Pour David R. Ringrose⁵⁰, ce faible lien entre les régions espagnoles en général, notamment celles de l'intérieur de la Péninsule, avec les colonies, expliquerait la raison pour laquelle les provinces espagnoles, à l'exception de Cadix et de son hinterland, furent peu affectées par la crise de la fin du siècle et du début du XIX^e siècle, avec le blocus anglais, puis le « blocus continental » napoléonien et, pour finir, la perte de la plupart des colonies, soit au total l'effondrement du modèle impérial espagnol tout entier. Les activités économiques qui ne dépendaient pas des marchés américains reprirent de plus belle après l'indépendance des colonies, et on trouva des alternatives sans un coût excessif dans les marchés péninsulaires et dans ceux de l'Amérique qui restaient encore⁵¹. Durant la longue période des guerres, le flux commercial entre la Péninsule et le Nouveau Monde continua à être important malgré les difficultés, ce qui s'oppose à l'insistance mise par l'historien catalan Josep Fontana sur l'écroulement du commerce extérieur espagnol et sur une longue dépression allant des années 1812-1814 aux années 1840⁵².

49. Javier Maldonado Rosso, *La Formación del capitalismo en el Marco de Jerez. De la vitivinicultura tradicional a la agroindustria vinatera moderna (siglos XVIII y XIX)*, Madrid, Huerga y Fierro, 1999, p. 277-280.

50. David R. Ringrose, *op. cit.*, p. 174-175.

51. Cuba et Porto Rico appartinrent à l'Espagne jusqu'en 1898.

52. Luis Prados de la Escosura, « Comercio exterior y cambio económico en España (1792-1849) », dans Josep Fontana (dir.), *La Economía española*, t. III, *Comercio y Cultura*, Madrid, Alianza, 1982, p. 211, 221, 245 et 249.

En tout cas, les chiffres du commerce extérieur sur lesquels s'appuient la plupart des études n'expriment pas des aspects qui durent être fondamentaux pour le développement de l'économie espagnole à moyen terme. Nous avons antérieurement évoqué le transfert de capitaux accumulés grâce au commerce avec l'Amérique vers d'autres aires de négoce en forme de crédits variés, à travers de complexes réseaux d'intermédiaires. Sur ce thème, le chemin à parcourir est encore énorme. Suivre la piste de ces capitaux apparaît aujourd'hui comme un objectif prioritaire. Il convient de faire des études biographiques de commerçants, de mener des investigations sur les compagnies de commerce qui trafiquaient avec l'Amérique, sur la reconstruction de réseaux de crédits et les transferts de capitaux. Au total, il s'agit d'une entreprise aussi ardue que passionnante, où la dimension humaine dépassera le côté quantitatif des études antérieures.

Nous devons aussi rappeler des aspects importants, encore plus difficiles à mesurer, tels les transferts d'expérience dans les négoce déjà illustrés, entre autres, par les vins de Jerez, les changements d'attitudes, la création d'infrastructures comme l'axe routier León-Gijón.

Le développement tardif de l'industrie et du marché espagnol, la lente modernisation économique en général ne semblent pas laisser beaucoup de place à l'Amérique espagnole comme moteur de changement pour la métropole. Mais, pour nous historiens, il s'agit de quelque chose de plus que d'expliquer les lignes de force évidentes à partir des grands chiffres du commerce⁵³. Donc il s'agit en même temps de distinguer, jusqu'où les sources et la méthodologie le permettent, les procédés subtils de changement ou, au contraire, la consolidation de vieilles attitudes, qui concernent la psychologie sociale face au commerce, aux finances et aux investissements, et conditionnent en même temps le développement économique d'une région ou d'un pays en accélérant son évolution ou en la retardant.

Pour tout ceci, comme pour tout ce qui précède, le chemin à parcourir est encore très long, mais nous sommes fiers de nous mettre en route, et nous possédons les instruments pour y parvenir au bout du chemin.

Merci beaucoup pour votre patience et votre attention.

53. Rappelons à ce sujet les conclusions d'E.J. Hamilton, déjà citées.

SÉANCE DU 17 MARS 2022

RÉCEPTION
DE MADAME SYLVIE VAUCLAIR
Élue membre correspondant

Par l'amiral Béreau
Secrétaire perpétuel de l'Académie

Madame,

L'Académie vous avait décerné l'an passé le prix Manley Bendall, prix destiné à couronner un ouvrage dans le domaine de l'astronomie, prix que vous avez reçu dans les salons de l'Académie le 16 décembre dernier. Cette distinction nous a conduits à vous élire en qualité de membre correspondant de notre compagnie.

Vous êtes astrophysicienne à l'Institut de recherches en astrophysique et en planétologie, institut que vous avez fondé, et professeur émérite à l'université Paul Sabatier de Toulouse.

Dans ce discours de réception, je vais évoquer vos recherches puis votre enseignement universitaire, mais je ne terminerai pas cette présentation auprès des académiciens et du public sans mentionner une facette plus surprenante de vos talents : la musique.

Depuis vos débuts dans la recherche, après votre formation universitaire, vos travaux ont un dénominateur commun, celui de l'étude détaillée et approfondie de l'évolution au cours du temps de la composition chimique des étoiles, étude qui trouve des applications dans différents domaines de l'astrophysique tels que la connaissance approfondie de l'intérieur des étoiles, des vibrations stellaires et solaires, de l'évolution des compositions chimiques des galaxies, ainsi que des implications dans l'univers primordial. En cosmologie, science qui étudie la structure, l'ori-

gine et l'évolution de l'Univers, l'univers primordial est la période qui court après le *Big Bang* et avant que ne se forment les étoiles et les galaxies.

Vous avez d'abord travaillé avec Hubert Reeves, l'astrophysicien mondialement connu, sur les réactions nucléaires dans les étoiles, en vous intéressant plus particulièrement à une petite étoile, 3 Centauri. Vous avez soutenu votre thèse de troisième cycle en 1971. Vous vous êtes ensuite intéressée au processus de transport des éléments chimiques à l'intérieur des étoiles. Vos publications dans ce domaine sont des références. Ces recherches vous ont menée à travers le monde pendant une dizaine d'années, le plus souvent avec votre mari, dans les laboratoires les plus renommés : Canada, URSS, Pologne, États-Unis, en particulier en Californie dans le prestigieux California Institute of Technology ou Caltech. Permettez-moi de saluer votre mari qui vous a accompagnée ici ; il est lui-même astrophysicien, tout comme vos deux garçons...

En 1981, vous quittez la région parisienne, l'observatoire de Paris-Meudon et l'université de Paris 7, pour vous installer à Toulouse. Vous participez à la création d'un nouvel Institut situé au pic du Midi et qui est devenu depuis l'Observatoire Midi-Pyrénées. Initialement, vous étiez une poignée de chercheurs ; aujourd'hui celui-ci comprend 900 chercheurs au sein de 8 laboratoires différents, dont l'Académie de l'air et de l'espace et un institut que vous avez fondé : l'IRAP, l'Institut de recherches en astrophysique et planétologie.

Vos recherches ont porté sur la manière dont les éléments chimiques se déplacent au cours du temps au sein des étoiles. En raison de leurs structures atomiques et de leurs masses différentes, certains éléments tombent lentement vers l'intérieur des étoiles, d'autres au contraire sont poussés vers l'extérieur, ce qui provoque des oscillations internes propres à chaque étoile. Celles-ci vibrent et ces ondes provoquent des vibrations superficielles qui peuvent être détectées avec des instruments appropriés. Grâce à ces observations, le domaine de la physique stellaire a pris une nouvelle dimension, c'est l'astérosismologie, particulièrement précieuse pour l'étude des étoiles.

Ainsi, depuis les années 1990, des planètes ont été découvertes autour d'étoiles autres que le soleil, ce sont les exoplanètes. Les instruments qui permettent de détecter ces exoplanètes sont les mêmes que ceux qui permettent de détecter les vibrations stellaires. On connaît à présent plusieurs centaines d'exoplanètes. Vous avez ainsi participé en 2004 à la découverte de la plus petite exoplanète connue jusqu'alors autour de l'étoile *Arae*, puis vous avez découvert que l'étoile *Iota Horologii*, à plus de

130 années-lumière, possédait au moins une exoplanète. Vos travaux ont également porté sur les processus de formation des systèmes planétaires et vous avez aussi étudié les étoiles au centre d'un système planétaire comme le soleil, ainsi que la dynamique des galaxies.

Toutes ces recherches et tous ces travaux vous ont valu la distinction exceptionnelle de voir votre nom donné par l'Union astronomique internationale à un astéroïde, l'astéroïde 35233 *Sylvievaclair*.

Vous avez, parallèlement à vos recherches, mené une carrière de professeur d'université, d'abord à Paris 7, puis à l'université Paul Sabatier de Toulouse, dont vous êtes aujourd'hui professeur émérite. Vous avez enseigné bien sûr l'astrophysique, mais aussi toutes les spécialités de la physique en général : électricité, électromagnétisme, thermodynamique, physique nucléaire, dynamique des fluides, physique statistique. Ce dernier enseignement vous a conduit à rédiger un ouvrage qui fait référence : *Éléments de physique statistique, hasard, organisation, évolution*¹, la particularité de cet ouvrage étant qu'une majeure partie des exemples et des exercices sont choisis dans le domaine de l'astrophysique. Vous avez enseigné à l'université, mais aussi en écoles d'ingénieurs, dont la prestigieuse École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (Sup-Aéro), ainsi que dans les IUFM, les Instituts universitaires de formation des maîtres. Passionnée par l'enseignement et par la vulgarisation scientifique, vous prononcez volontiers des conférences dans les collèges, les lycées et devant le grand public.

À l'université de Toulouse, vous avez créé en 1991 la filière Sciences de l'univers dans la maîtrise de physique et vous avez été responsable pendant dix-huit ans de la partie astrophysique du DEA Astrophysique, planétologie, sciences et technique spatiale.

Vous avez également enseigné à l'étranger, en particulier aux États-Unis à la Columbia University et à la Stony Brook University de l'État de New York, ainsi que dans divers autres pays tels que la Suisse, le Viêt Nam...

Lorsque vous avez cessé votre enseignement universitaire, vos étudiants et anciens étudiants ont organisé en votre honneur un colloque international sur « Les interactions intervenant dans les étoiles ».

Outre de très nombreux articles dans les revues scientifiques, plus d'une centaine, très soucieuse du partage des savoirs, passionnée par l'évolution des connaissances en relation avec l'histoire des sociétés humaines, par les

1. Paris, Inter Éditions, 1993.

liens entre la philosophie, l'art et les sciences, vous avez écrit une dizaine d'ouvrages à destination d'un large public. Citons les quatre derniers, tous parus chez Odile Jacob Sciences : *La Nouvelle Musique des sphères* (2013), *Dialogues avec l'Univers* (2015), *De l'origine de l'Univers à l'origine de la vie* (2017) et *La Nouvelle Symphonie des étoiles, l'humanité face au cosmos*, ce dernier vous ayant valu notre prix Manlev Bendall 2021.

Vous avez aussi contribué à une dizaine d'ouvrages collectifs destinés au grand public.

Vous êtes membre de plusieurs sociétés en France et à l'étranger : la Société française d'astronomie et d'astrophysique que vous avez présidée, la Société française de physique, l'Académie de l'air et de l'espace, l'Académia Europaea. Vous êtes également membre honoraire de l'Institut universitaire de France.

Vous êtes chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et officier des Palmes académiques.

Je serais incomplet si je n'évoquais pas votre passion pour la musique. Attirée par celle-ci dès votre enfance, mais toujours très prise, c'est plus tard que vous avez repris des études musicales au conservatoire de Toulouse, il y a quelques années, dans le cadre de la *Fédération internationale Willems*, vous avez obtenu le diplôme pédagogique d'éducation musicale. Vous n'avez pas assez de temps pour vous consacrer à la pratique d'un instrument, mais vous faites partie d'une chorale, l'ensemble vocal *A contretemps* et vous avez créé votre ensemble baptisé *Horizon*.

Cette passion pour la musique rejoint vos recherches puisqu'ainsi que je l'expliquais, vous vous êtes tout particulièrement intéressée aux vibrations stellaires induites par les ondes sonores qui se propagent dans ces énormes sphères gazeuses que comprend l'univers, sphères qui se comportent ainsi comme des caisses de résonance d'instruments de musique.

Les marins connaissent bien les étoiles : ils les utilisent depuis toujours pour naviguer et se positionner au large. Même si j'ai été professeur de navigation astronomique à l'École navale, j'ai probablement laissé passer quelques imprécisions ou même commis des erreurs en vous présentant et en évoquant ce fascinant domaine qu'est le vôtre, celui de l'astrophysique, que vous dominez de manière aussi exceptionnelle, tout en sachant le mettre à la portée de tous.

Bienvenue, madame, dans notre Académie.

SÉANCE DU 17 MARS 2022

LA NOUVELLE SYMPHONIE DES ÉTOILES :
L'HUMANITÉ FACE AU COSMOS

Discours de remerciement de M^{me} Sylvie Vaclair

Professeur émérite à l'université Paul Sabatier de Toulouse,
astrophysicienne à l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie

Élue membre correspondant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs les académiciens,
Mesdames et messieurs,

Je voudrais commencer cet exposé en adressant tous mes remerciements à l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, pour m'avoir attribué le prix Mandley Bendall en 2021 et m'avoir ensuite fait l'honneur de m'accueillir en tant que membre correspondant.

Le titre de cette conférence exprime toute l'importance que j'accorde à l'évolution des connaissances scientifiques, dans la mesure où elles remettent en cause, en permanence, l'image que l'humanité se fait d'elle-même au sein de cet immense Univers dont elle fait partie et dont elle est issue. Il s'agit d'une vaste symphonie céleste qui évolue sans cesse et qu'il convient de suivre pour pouvoir se situer soi-même et se prendre en charge en toute responsabilité. Ce n'est pas facile dans la mesure où tout change très vite...

Au moment de l'écriture de ce livre, je ne savais pas encore que la première planète tournant autour d'une étoile autre que le Soleil était sur le point d'être découverte, et je ne savais pas non plus que toutes les étoiles ressemblant au Soleil étaient le siège d'ondes sonores, piégées

à l'intérieur des grosses sphères stellaires, mais dont les répercussions étaient détectables par les variations de lumière qu'elles entraînent. En 1996, j'ai publié un ouvrage intitulé *La Symphonie des Étoiles : l'Humanité face au cosmos*¹. J'y présentais la relation de l'être humain avec le cosmos en des termes liés à l'évolution rapide des connaissances de cette époque. L'expression « Symphonie des Étoiles » m'était venue spontanément, étant moi-même musicienne, pour représenter ce gigantesque ensemble cosmique. La symphonie des étoiles devenait une réalité, même si le son des étoiles ne nous est pas audible directement ! Beaucoup d'autres découvertes et événements scientifiques se sont produits au cours de ce quart de siècle, et c'est ainsi que j'ai été amenée à publier, vingt-cinq ans plus tard, *La Nouvelle Symphonie des Étoiles*².

UNE ÉVOLUTION TRÈS RAPIDE

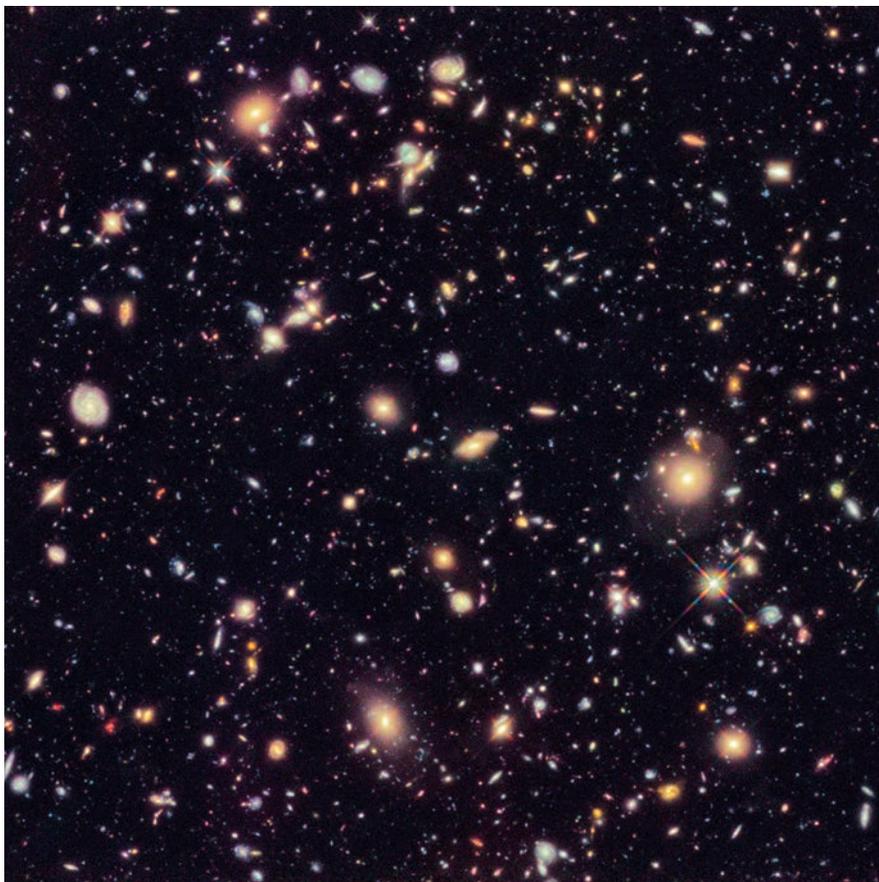
Nous vivons actuellement une période de remise en cause fondamentale de la représentation que l'humanité se fait d'elle-même par rapport au cosmos. Dans le passé, la vie ne se concevait que sur le sol terrestre. Tout ce qui nous entourait : le ciel, les nuages, le soleil, la lune, les étoiles, tout cela nous enveloppait et n'existait que pour nous. Le ciel était assimilé au divin.

Depuis moins d'un siècle, et pour la première fois depuis la naissance de la Terre, des êtres vivant sur sa surface ont réussi à s'extraire de leur berceau planétaire. Ils ont conquis la troisième dimension, la verticalité, pour aller découvrir l'espace. Ils ont quitté le sol terrestre pour évoluer dans le ciel qui, jusqu'alors, paraissait totalement inaccessible. Nous vivons à une époque où des sondes spatiales s'en vont visiter d'autres mondes, d'autres planètes comme Mars, où la vie a peut-être existé dans le passé. Des télescopes sont envoyés dans l'espace pour mieux observer ce que l'on appelle le « ciel profond », à des échelles de temps et de distance absolument inouïes pour l'humanité. Après le télescope spatial Hubble, c'est maintenant au tour du JWST (James Webb Space Telescope) de nous envoyer des images bouleversantes de l'Univers lointain.

Les êtres humains ont à présent les moyens d'observer leur propre planète depuis l'espace interplanétaire, grâce à des caméras embarquées à bord des sondes spatiales. Ces caméras peuvent se tourner vers nous et observer la Terre, comme un petit point bleu perdu dans l'immensité céleste. Cette vision ne peut laisser personne indifférent | fig. 1|.

1. Paris, Albin Michel, 1996.

2. Paris, Odile Jacob, 2021.



1 | Ciel profond, Hubble Space Telescope.

La Terre est un corps céleste qui vogue dans l'espace, comme les autres planètes, les étoiles et les galaxies. Il n'y a donc pas de différence essentielle entre la Terre et le Ciel. La Terre fait partie du Ciel. En ce sens, les découvertes scientifiques ont mis à mal de nombreux mythes de l'origine du monde, fondés sur une différence fondamentale de nature entre la Terre et le Ciel. La Science a réconcilié la Terre et le Ciel en les unifiant [fig. 2].

La musique n'est pas étrangère à cette évolution fondamentale de la pensée. Les représentations musicales ont accompagné de près les représentations du cosmos, depuis la musique des sphères de l'Antiquité, jusqu'à la musique des étoiles découverte depuis quelques dizaines d'années seulement.



2 | La Terre vue de Saturne.

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

Pour Aristote et la plupart de ses contemporains, la Terre constituait le centre du monde et tous les objets célestes, y compris le Soleil et la Lune, tournaient autour d'elle. La Terre était le lieu de l'imperfection, du mal, alors qu'au ciel tout était parfait. Cette philosophie d'Aristote a perduré au cours du Moyen Âge et a imprégné les milieux religieux. Pourtant, chez les Grecs anciens, d'autres philosophes avaient déjà remis en cause ce modèle du monde qui ne correspondait pas aux observations du mouvement des planètes dans le ciel nocturne. Il est frappant de constater que la postérité a préféré retenir une description du monde conforme aux souhaits de l'esprit humain, avec la stabilité d'une Terre fixe et l'harmonie du monde autour d'elle, plutôt que d'accepter la réalité observée, plus dérangeante. Mais tout cela n'a qu'un temps : la réalité finit par s'imposer, ce qui est plutôt réconfortant.

Les philosophes grecs étudiaient d'une manière précise l'évolution de la voûte céleste au cours du temps. Ils savaient que les étoiles reviennent chaque soir dans la même position les unes par rapport aux autres, mais avec un petit décalage temporel, environ quatre minutes plus tôt que la veille. Les figures qu'elles dessinent dans le ciel sont devenues des personnages symboliques, des héros d'histoires mythologiques, envoyés au ciel après leurs aventures terrestres : Orion, Persée et son cheval Pégase, Andromède, etc. Ce sont les constellations.

Les anciens mesuraient aussi précisément la position des autres astres du ciel. Il y a d'abord le Soleil, qui se lève chaque matin et qui éclaire les nuées de telle manière que les étoiles disparaissent à nos yeux pendant la journée, même si en réalité elles sont toujours là ; ensuite, la Lune, qui se déplace par rapport aux étoiles et change chaque soir de forme et d'horaire ; enfin, on distingue d'autres lumières célestes que l'on découvre chaque nuit à un endroit un peu différent de la veille par rapport aux constellations. Ces « astres errants », ou « planêtès astêrês » en grec ancien, furent appelés « planètes » parce qu'on pensait que les planètes étaient vagabondes. À l'œil nu, on peut en distinguer cinq : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne.

Les Anciens savaient que l'astre le plus proche de nous était la Lune, que Mercure et Vénus étaient plus proches de la Terre que le Soleil, alors que Mars, Jupiter et Saturne en étaient plus éloignés. Ainsi s'est constitué le modèle cosmogonique de l'époque, dont la Terre était le centre, entouré de sept « planètes », les cinq visibles à l'œil nu, plus le Soleil et la Lune, et enfin la sphère des étoiles. Au-delà se trouvait l'habitable des dieux.

Et pourtant, dans la Grèce antique plusieurs philosophes connus avaient déjà compris que ce modèle du cosmos, avec la Terre fixe au centre du monde, n'était pas conforme à la réalité observée. L'étude détaillée du mouvement des planètes dans le ciel montrait qu'il était impossible qu'elles tournent autour de la Terre d'un mouvement circulaire uniforme. Il n'y a pas besoin pour cela d'instruments sophistiqués : c'est visible à l'œil nu. La planète Mars se déplace dans le ciel par rapport aux étoiles, dans un certain sens, mais parfois elle recule avant de repartir. Les planètes Vénus et Mercure ne sont visibles que le soir après le coucher du Soleil, ou le matin avant son lever. Autant d'observations impossibles à réconcilier avec la théorie d'Aristote.

Philolaos de Crotona (470-385 av. J.-C.) est le plus ancien philosophe connu à avoir proposé un modèle d'Univers dont la Terre n'était pas le centre. La Terre ainsi que le Soleil, la Lune et toutes les planètes tournaient autour d'un feu central invisible pour nous. À l'opposé de la Terre par rapport au feu central se trouvait une anti-Terre, ce qui portait l'ensemble des astres au nombre parfait de dix en comptant les cinq planètes connues à l'époque, ainsi que le Soleil, la Lune, la Terre, l'anti-Terre et le feu central. Cela supposait que la Terre était elle-même un corps sphérique tournant dans l'espace et sur elle-même, de telle manière que les êtres humains qui vivaient sur sa surface se trouvaient toujours à l'opposé du feu central et de l'anti-Terre, ne les voyant donc jamais. Cette construc-

tion mentale peut sembler très étrange, mais le modèle de Philolaos de Crotone, bien qu'inexact, représente une étape importante dans l'évolution de la pensée par rapport au cosmos, dans la mesure où il considérait déjà la Terre comme une planète mobile dans l'espace.

Un siècle et demi plus tard, le philosophe Aristarque de Samos (310-230 av.J.-C.) déduisait de ses observations que la Terre était une planète et qu'elle tournait autour du Soleil, de même que les autres planètes. Il est cité par Archimède, dans son livre *l'Arénaire* : « D'après ce qui est dit par Aristarque de Samos, le monde serait beaucoup plus grand que nous venons de le dire, car il suppose que les étoiles et le Soleil sont immobiles ; que la Terre tourne autour du Soleil comme centre...³ ». C'était un modèle héliocentrique, dix-huit siècles avant Copernic ! Les esprits humains n'étaient cependant pas préparés à une telle éventualité, ils ne pouvaient pas croire à une Terre planète mobile. C'est donc le modèle d'Aristote qui a survécu et perduré jusqu'à la fin du Moyen Âge⁴.

Nous savons à présent que le Soleil est une étoile comme les autres et qu'il fait partie d'une galaxie, la Voie lactée. Il existe des milliards de milliards d'autres galaxies dans l'Univers, contenant chacune des centaines de milliards d'étoiles. Qui plus est : une grande partie de ces étoiles sont des soleils entourés de planètes. Le vertige est immense.

LES CONNAISSANCES CONTEMPORAINES ET LA MUSIQUE DES ÉTOILES

Les satellites envoyés dans l'espace nous renvoient l'image de notre Terre, petite planète bleue dans l'immensité du ciel. Cette vision stupéfiante conduit à une prise de conscience planétaire, du jamais vu dans l'histoire passée de l'humanité. La Terre est née il y a 4,6 milliards d'années, dans le sillage de l'étoile Soleil, en compagnie des autres planètes du système solaire. Elle est née dans un grand nuage de gaz de notre galaxie, au milieu de beaucoup d'autres étoiles, sans doute elles aussi entourées de planètes [fig. 3].

Nous devons beaucoup aux étoiles qui ont existé avant la nôtre, car elles ont fabriqué les éléments dont nous sommes faits, le carbone, l'oxygène et tous les oligo-éléments dont nous avons besoin pour vivre. Cela s'est passé dans leur cœur incandescent grâce aux réactions de fusion nucléaire qui leur fournissaient de l'énergie tout en transformant la matière. À la fin

3. *Cœuvres d'Archimède*, traduction de F. Peyrard, Paris, F. Buisson, 1807, reprint Gallica.

4. J'ai détaillé tout cela dans mon ouvrage écrit en coll. avec Claude Samuel Levine, *La Nouvelle Musique des Sphères*, Paris, Odile Jacob, 2016.



3 | Image de nébuleuse JWST.

de leur existence, certaines étoiles, les plus petites, se sont évaporées, en laissant derrière elles un petit reste appelé « naine blanche ». D'autres ont explosé, ce qui est le destin des grosses étoiles, au moins huit fois plus massives que le Soleil [fig. 4].

Dans tous les cas, les étoiles mourantes ont rejeté, au sein des grands nuages de gaz que l'on appelle des nébuleuses, les éléments qu'elles avaient fabriqué au cours de leur existence. Celles qui ont explosé les ont retransformés une dernière fois pendant leur déflagration. La Terre et le Soleil sont nés dans une nébuleuse qui avait déjà récupéré, grâce à des étoiles mortes, les éléments nécessaires à notre existence. Sans ces étoiles du passé, nous ne serions pas ici pour en parler.

Un petit geste intéressant pour apprécier ces échelles de temps, c'est le suivant : on tend les deux bras de chaque côté index pointés. Le bout de l'index gauche représente la naissance de la Terre, le bout de l'index droit l'époque actuelle. Dans cette échelle corporelle, l'époque du début de la vie sur terre se situe à peu près au coude gauche. Pour arriver à l'origine des mammifères, ainsi qu'à l'époque des dinosaures, il faut faire tout le trajet depuis l'index gauche en passant sur la poitrine, jusqu'au poignet droit. Quant à l'humanité, son existence se réduit à la partie blanche au bout de l'index droit. Et lorsque la Terre est née, l'Univers avait déjà deux fois l'âge correspondant aux deux bras écartés. On est loin, extrêmement loin, de l'idée d'un être humain créé en même temps que l'Univers !



4 | Image JWST fin de vie stellaire.

Contrairement aux idées de l'Antiquité, qui représentaient la base de l'ancienne « musique des sphères », les planètes n'ont pas globalement de résonances musicales. Elles peuvent être le siège d'ondes sonores, mais ces ondes disparaissent rapidement et cela ne fait pas résonner la planète d'une manière continue. En revanche, beaucoup d'étoiles, qui sont de gigantesques sphères de gaz chaud, vibrent intérieurement comme d'énormes instruments de musique. Elles sont réellement parcourues d'ondes sonores comme la caisse de résonance d'un violon ou d'une timbale d'orchestre. Le ciel est donc le siège d'un concert perpétuel, mais l'oreille humaine ne peut pas l'entendre directement, pour deux raisons.

La première est que, contrairement à la lumière, les ondes sonores ont besoin d'un milieu matériel pour se propager : air, liquide, solide... elles ne se propagent pas dans le vide. Or l'espace interstellaire est plus vide que le vide le plus poussé que l'on puisse obtenir sur la terre. Donc les étoiles produisent des sons, elles s'égosillent à leur manière, tant qu'elles le peuvent, mais nous ne les entendons pas directement. L'autre raison est que la fréquence de résonance des étoiles est immensément trop grave pour l'oreille humaine. Ce sont des hyperinfrasons. Il fallait donc des techniques particulières, que les astronomes ont mises au point et améliorées depuis une trentaine d'années. Il s'agit essentiellement de détecter par la lumière les vibrations de surface des étoiles dues aux ondes sonores qui les parcourent intérieurement.

Chaque étoile a une signature sonore qui lui est propre, qui dépend de sa taille, de sa composition, de sa température et de l'ensemble de ses paramètres physiques. De nombreuses harmoniques peuvent être

excitées, avec un maximum d'amplitude pour une fréquence particulière, la note principale de l'étoile. Il s'agit d'une découverte fondamentale qui a révolutionné l'étude des étoiles, et qui a conduit à une nouvelle thématique de recherches, l'astérosismologie. Les astronomes observent les harmoniques stellaires et en déduisent avec une grande précision la masse, l'âge, la composition chimique des étoiles...

Le Soleil ne fait pas exception. Par un hasard plutôt cocasse, le Soleil résonne... en sol, ou plus précisément en sol dièse, selon l'échelle musicale moderne où, par convention, la note «la» utilisée comme référence correspond à 440 hertz (le «la» du diapason). On peut aussi remarquer que cette note correspond à peu près au «la» baroque. Et si l'on souhaite allier l'art et la science, il est tout à fait possible de transposer les harmoniques stellaires observées pour composer de la musique audible, ce que j'ai fait avec le musicien compositeur Claude Samuel Levine⁵.

LE BONHEUR EST DANS LA CRÉATION PERMANENTE

Ainsi donc, la musique des sphères de l'Antiquité n'existe pas, la stabilité et l'harmonie du monde telles que les imaginaient les Anciens ne sont qu'un leurre. La reconnaissance de cette instabilité constructive est la condition nécessaire à la créativité et à l'évolution. Le bonheur se trouve dans la recherche et dans la création permanente, non pas dans la stagnation que procurerait un monde figé, aussi beau soit-il. N'est-il pas impressionnant de penser que la vie sur la terre a existé pendant si longtemps et que l'humanité vient à peine d'y prendre place? N'y a-t-il pas là de quoi réfléchir et acquérir un peu d'humilité? La relation étroite de l'humanité avec le cosmos ne se conçoit que dans une symbiose profonde entre l'être pensant et l'espace infini. Nous venons des étoiles et retournerons aux étoiles. Elles représentent notre ancrage ancestral, tandis que notre tête pensante sur la terre essaie de comprendre ses origines et son devenir. Dans ce contexte, la musique représente un lien privilégié entre les êtres humains de toute la Terre et entre les générations. Elle permet de retrouver les bases de la vie et de la conscience, en lien avec le cosmos. C'est dans l'imperfection créatrice, dans le passage, dans l'éphémère, dans l'évolution, que nous pouvons trouver notre raison de vivre.

5. *La Nouvelle Musique des Sphères*, op. cit.

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

RÉCEPTION
DE MONSIEUR SERGE PLATTARD

Élu membre correspondant

Par M. Dominique Sentagnes

Membre résidant

Serge Plattard !

Il est des gens comme des trajectoires insaisissables : la terre est trop limitée pour eux, l'horizon se rapproche sans cesse trop vite. Comment faire pour capter ces comètes et ces talents ?

L'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux en est capable et elle nous offre ainsi l'occasion d'une belle rencontre qui va se poursuivre.

À la suite de notre invitation, cher Serge Plattard, je sais que vous vous êtes renseigné sur nos travaux. De notre côté, nous savons maintenant que vous résidez entre Bordeaux et Libourne et connaissez aussi quelques membres de notre Compagnie, dont Pierre Béтин, Jean François Clervoy et Sylvie Vauclair !

Il me revient le plaisir de vous présenter.

Plattard et Malapert, deux patronymes de votre famille qui ne devraient pas nous être étrangers. L'un, votre grand-père paternel, Jean Plattard (1873-1939), philologue autant qu'historien, professeur à la Sorbonne, successeur d'Henri Chamard pour qui avait été créée la chaire d'Histoire littéraire de la Renaissance française; seiziémiste renommé, il avait été reconnu dès sa thèse soutenue en 1910 qui avait pour titre : *L'Œuvre de*

*Rabelais : Sources, Invention et composition dans l'œuvre de Rabelais*¹. Auteur de nombreux ouvrages sur Rabelais, Montaigne, Agrippa d'Aubigné, Guillaume Budé, il créa la série « La Renaissance des Lettres en France » traitant de la période du Haut Moyen Âge à celle d'Henri IV.

Ses conférences à l'étranger et ses missions d'échanges l'ont amené à intervenir à Édimbourg, Glasgow, Aberdeen, Bruxelles, Liège, Oxford, Genève, Hollande, entre autres, ce qui était rare pour l'époque. Il ne cessa de publier et d'interroger les textes de cette époque. Pour assurer leur diffusion, il créa la maison d'édition *Les Belles Lettres*, qu'il anima pendant vingt ans, jusqu'à son brutal décès alors qu'il était encore en activité.

Le second nom de famille, du côté maternel, est celui de Malapert, qui nous renvoie au lieu mystérieux de la Lune, le cratère Malapert, nom donné par les astrophysiciens en l'honneur de Charles Malapert (1581-1630), jésuite, grand voyageur et grand érudit scientifique du début du XVII^e siècle, correspondant du père Mersenne (1588-1648), que j'ai évoqué dans l'hommage rendu à Jean Mesnard, mon prédécesseur ici et grand spécialiste de Pascal.

Yves Plattard, votre père, après son diplôme de HEC, devient, dès la fin de ses études, attaché commercial d'ambassade à Buenos Aires, à Berne où vous allez naître, puis à Mexico, New Delhi, Bruxelles. Lorsqu'il devient conseiller commercial, vous le suivez à Montréal et enfin, à l'âge de dix-sept ans, vous arrivez en France où votre père rejoint l'administration centrale et divers cabinets ministériels en tant que conseiller technique jusqu'en 1972, puis chef des services d'expansion économique, ministre plénipotentiaire, ensuite ambassadeur dans plusieurs pays.

J'en arrive ainsi à vous Serge Plattard, qui avez hérité des qualités de votre grand-père et, plus généralement de votre famille, du goût des autres et des voyages. Les collègues de Jean Plattard lui reconnaissent en effet les qualités suivantes, énoncées malheureusement lors de sa nécrologie : « précision, exactitude, prudence, interprétation intelligente des faits. »

Vous avez capitalisé cet héritage en vous intéressant à la fois aux sciences et en particulier à la physique, à la diffusion des connaissances et aux échanges avec l'étranger.

Marie Curie disait : « Sans la curiosité de l'esprit, que serions-nous ? Telle est bien la beauté et la noblesse de la science : désir sans fin de repousser les frontières du savoir, de traquer les secrets de la matière et de la vie sans idée préconçue des conséquences éventuelles. »

1. Paris, Champion, 1910, nombreuses rééditions.

Présenter votre parcours, c'est à la fois faire le tour du monde et participer aux aventures scientifiques et technologiques de notre temps; seul un résumé, un choix subjectif devrais-je dire, peut essayer de tracer une carrière jalonnée de fonctions, de mandats et de publications.

Je tente cet exercice en commençant par l'enseignement, j'évoque ensuite vos activités de chercheur, vos fonctions de chargé de coopérations internationales, vos mandats au service de l'État et enfin vos publications.

Après votre DEA de physique nucléaire, vous obtenez votre doctorat en physique de l'université d'Orsay en 1973, puis vous êtes recruté dans le cadre d'un postdoctorat aux États-Unis (Université de Berkeley, laboratoires de Los Alamos et Oak Ridge). Puis vous revenez à Orsay, toujours, où vous êtes chargé de cours de 1976 à 1986, option Physique des réacteurs. L'enseignement et le besoin de transmettre les connaissances ne vous quittent jamais puisque vous étiez, encore l'an passé, professeur honoraire à University College London – ou UCL – et en charge depuis 2014 de masters sur la conduite des modules spatiaux, et en ingénierie, science et technologie des politiques publiques.

Ainsi, en remontant le temps :

- Parallèlement, de 2016 à 2020, vous étiez chargé de cours en master à l'ISU (International Space University) de Strasbourg.
- De 1999 à 2002, à l'ESSEC, en management des technologies et innovations industrielles.
- En 1984-1985, à Paris Dauphine au DESS Économie de la recherche et développement de l'innovation.

Plus précisément, vous commencez une carrière de chercheur en physique nucléaire des basses énergies (fission, réactions des ions lourds, astrophysique nucléaire) au service de physique nucléaire et neutronique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA Saclay) de 1973 à 1980.

De 1981 à 1983, vous êtes chargé de mission au Centre d'analyses et de prévisions (CAP) du ministère des Relations extérieures qui vient d'être créé par Jean Louis Gergorin (énergie, transfert de technologies sensibles, espace). Les quatre années qui suivent, vous êtes chargé de la planification à long terme et de l'évaluation des programmes du CEA, tout en restant consultant auprès du CAP.

Vous avez à peine 40 ans et, sur les bases scientifiques et technologiques qui sont les vôtres, vous entamez alors un cycle enthousiasmant de coopérations avec différents pays dont les plus remarquables en termes de résultats sont obtenus avec l'Inde et le Japon.

En Inde, attaché scientifique et de coopération près de l'ambassade de France, vous êtes responsable de la mise en place du Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA), devenu un instrument majeur de la sélection et du financement des projets scientifiques et technologiques bilatéraux. De beaux résultats ont été enregistrés en biotechnologies et en matière de propriété industrielle.

Au Japon, conseiller pour la Science et la Technologie auprès de l'ambassade de France, durant votre mandat a été négocié, signé et mis en œuvre l'accord gouvernemental franco-japonais permettant notamment l'ouverture de laboratoires communs CNRS/universités japonaises.

Avec l'appui de Jean Jacques Gagnepain, directeur scientifique du département des Sciences pour l'Ingénieur du CNRS, vous avez été responsable d'avancées scientifiques concernant huit laboratoires du CNRS et le laboratoire privé Mérieux.

Aux États-Unis, comme conseiller et chef de mission scientifique et technologique de la France, vous avez été représentant permanent (Science et Technologie) des universités françaises.

C'est à cinquante ans que vous devenez directeur des relations internationales du CNES, chargé des négociations bi- ou multilatérales avec les pays dotés des capacités spatiales et avec la Commission européenne.

Dans les années 2000, vous devenez directeur adjoint de la stratégie, des programmes et des relations internationales du CNES.

Au milieu de ces années 2000, vous êtes secrétaire général et directeur exécutif, fondateur de l'Institut européen de politique spatiale (ESPI) à Vienne en Autriche, institut auquel vous restez lié jusqu'en 2017, puis consultant auprès du directeur général de l'Office des Nations Unies (UNOOSA), toujours à Vienne, avant de devenir le représentant du CNES à Bruxelles pour la présidence française de l'Union européenne en 2008.

Les quatre années qui suivent, vous êtes conseiller pour la Science et la Technologie auprès de l'ambassade de France au Royaume-Uni. Puis vous renouez avec l'enseignement à Londres, tant à l'UCL déjà citée qu'à la London Brunel University jusqu'en 2020.

Enfin, infatigable, notons en 2021 votre cooptation en tant que chercheur associé à la Fondation pour la Recherche stratégique (FRS) pour les questions d'analyse des problèmes de stratégie et de sécurité internationale.

Vos mandats de président, vice-président, secrétaire, délégué, membre d'organisations internationales, européennes et françaises sont nombreux et illustres. Vos publications et présentations le sont également et dépassent le chiffre des soixante-dix.

Je n'ai pas le loisir ici de les présenter ni de les commenter, mais je citerai l'une d'entre elles qui m'a interpellé, lors d'une communication à Toronto en 2014 : « Espace-Terre, le nouvel écosystème ». J'en cite l'esprit, sinon la lettre : « Nous n'avons pas qu'un seul écosystème, celui de notre terre, mais bien un deuxième au-dessus de nos têtes, qui n'en font finalement qu'un avec lequel nous devons déjà composer » et vous soulignez « l'importance et le danger de notre dépendance aux satellites ».

Enfin, avant de vous laisser présenter votre conférence, « Les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale », je sais, je comprends et je salue le rôle discret mais irremplaçable joué par Sylvie, votre épouse, ici présente, que vous avez rencontrée par le plus grand des hasards lors d'une randonnée au Ladakh et qui, avec cinq enfants, vous a toujours suivi au long de ce parcours riche et généreux et s'est engagée de son côté pour la formation et le partage des cultures avec la fondation des TCKs : les Third Culture Kids, ou enfants de troisième culture, pour les expatriés.

Il n'y a donc pas que de l'épopée dans votre parcours. Votre présence et votre rôle d'ambassadeur de la science française à l'international ont permis de faire valoir et briller la position de notre pays et de justifier la place revendiquée par la France dans la course à la conquête des nouveaux espaces.

Cher Serge Plattard, bienvenue parmi nous.

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'EXPLORATION SPATIALE

Par M. Serge Plattard

Professeur honoraire d'University College London,
président de la SAS Space International¹

Élu membre correspondant

Lorsque les activités spatiales commencent à se développer à la fin des années 1950, elles reposent essentiellement sur deux motivations cardinales : démontrer la capacité d'accéder à une orbite circumterrestre et se doter des moyens de connaître l'environnement spatial proche de la Terre, puis au-delà. À quoi s'ajoute évidemment la rivalité entre les États-Unis et l'Union soviétique, chacune de ces deux grandes puissances ayant vite compris que sa supériorité stratégique passait dorénavant par l'espace, le vieil adage selon lequel « Qui tient le haut tient le bas² » restant on ne peut plus vrai.

Explorer, c'est découvrir, comprendre et souvent préparer des applications qui sont possibles eu égard à ces découvertes. C'est ce chemin qu'ont suivi les activités spatiales qui se sont étendues à la météorologie, à l'observation de la Terre, aux télécommunications et à la télédiffusion, aux systèmes mondiaux de navigation par satellite, aux moyens d'écoute et de renseignement.

L'exploration spatiale a permis des découvertes majeures sur l'origine et la composition des planètes et des petits corps du système solaire. La mise

1. M. Serge Plattard est également professeur invité à l'International Space University (ISU), chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) et Senior Space Advisor chez Sopra Stora.

2. Citation attribuée à William Blake, poète, artiste et peintre anglais de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, tirée de son poème en prose : *The Marriage of Heaven and Hell* (1790-1793).

en œuvre de télescopes spatiaux a ouvert la voie à une meilleure compréhension du fonctionnement de notre galaxie, à la découverte de galaxies très anciennes et depuis une vingtaine d'années a confirmé l'existence d'exoplanètes autour d'étoiles de notre galaxie, dont certaines gravitent dans une zone d'habitabilité.

De nouvelles technologies, combinées à des coopérations internationales renforcées, ouvrent une nouvelle ère de cette exploration spatiale, plus ambitieuse, dotée d'instruments innovants ainsi qu'une volonté, pour l'exploration humaine, non plus de séjourner brièvement sur la Lune, mais de s'y installer de manière quasi permanente dans un premier temps, prélude vraisemblable, indispensable pour certains, à l'exploration habitée de la planète rouge.

Avant d'examiner les enjeux de l'exploration spatiale de demain qui sont de nature scientifique, technologique, financière, économique, géopolitique, de protection planétaire et d'habitabilité, il paraît utile de rappeler quelques éléments de contexte relatifs aux activités spatiales ainsi que la manière d'explorer, cette dernière ayant beaucoup évolué en soixante ans.

QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR

En 2021, les dépenses spatiales mondiales se sont élevées à 420 milliards d'euros, toutes activités confondues (civiles, de défense et de sécurité, commerciales), les États-Unis étant de loin le principal acteur avec un financement public des programmes spatiaux représentant 58 % de la dépense publique spatiale dans le monde. La Chine devient un intervenant majeur, détrônant la Russie, avec 11,1 %. Pour l'Europe, s'appuyant sur des financements publics provenant de l'agence spatiale européenne (ESA), des agences spatiales nationales, d'Eumetsat³ et de l'Union européenne, ce pourcentage est de 15,3 %, soit un peu plus de 14 milliards d'euros.

On compte 7000 satellites opérationnels répartis très majoritairement sur trois classes d'orbite (moins de 2500 km, autour de 22 000 km, et 36 000 km-orbites géostationnaires), et 42 000 débris spatiaux identifiés, surtout en orbite basse, d'une taille moyenne supérieure à 10 cm, mais pas nécessairement tous catalogués.

3. L'organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (*European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites-EUMETSAT*) est une organisation intergouvernementale basée à Darmstadt (Allemagne), fédérant 30 États membres européens (dont 25 des 27 de l'Union européenne).

En termes de coûts, pour fixer les idées, celui du James Webb Space Telescope (JWST), le plus puissant télescope spatial à ce jour, comportant un miroir primaire d'un diamètre équivalent à 6,5 m, lancé par ArianeSpace le 25 décembre 2021, est de 10 milliards de dollars, alors qu'un lancement double sur Ariane 5 est facturé autour de 150 millions d'euros, tandis que le coût marginal d'un lancement sur Falcon 9 (lanceur réutilisable de SpaceX) est estimé à 17 millions d'euros. La réduction du coût de lancement est désormais le facteur dimensionnant de l'offre de services de lancement au détriment de l'amélioration de la performance technique du lanceur.

L'exploration spatiale représentait environ 20 % de la dépense mondiale spatiale en 2020, la contribution américaine pesant pour près de 60 %.

EXPLORER QUOI? EXPLORER COMMENT ?

Le champ de l'exploration spatiale est immense puisqu'il s'étend de l'environnement immédiat de la Terre, quelques centaines de kilomètres au-dessus de sa surface, à la Lune, aux planètes telluriques, puis aux géantes gazeuses situées dans la partie externe du système solaire, et au-delà, bien sûr. Les télescopes spatiaux regardent les objets de toute nature de notre galaxie (étoiles, nébuleuses, nuages galactiques moléculaires, exoplanètes...) et au-delà de celle-ci pour comprendre l'évolution de l'Univers en cherchant à remonter le plus loin possible dans l'évolution de celui-ci, donc dans le temps, à la recherche notamment des premières galaxies qui se sont formées il y a 13,5 milliards d'années.

La diversité de ce champ nécessite évidemment le développement d'une grande variété d'instruments moteurs de développements technologiques qui, pour certains, auront des applications sociétales.

Il y a plusieurs façons d'explorer, selon qu'on s'intéresse au seul système solaire ou que l'on regarde au-delà. Dans le système solaire, les premières missions ont consisté à survoler des corps célestes, puis à se mettre en orbite autour de ceux-ci et, enfin, à s'y poser. Ce crescendo exploratoire vaut aussi bien pour les missions robotiques que pour l'exploration humaine. La phase suivante consiste à se déplacer sur le site exploré, à le sonder et, le cas échéant, à rapporter des échantillons sur Terre pour les analyser, mais aussi à faire revenir sur Terre les astronautes dans des conditions maximales de sécurité. Enfin, une exploration aboutie n'a de sens que s'il est possible de séjourner longuement sur le corps céleste objet

de la mission. Cette dernière phase est celle dans laquelle l'exploration est maintenant engagée pour évaluer l'intérêt qu'il y aurait à pourvoir la Lune et Mars de postes permanents d'exploration, robotiques ou habités. L'exploration des géantes gazeuses et de la périphérie du système solaire pose des difficultés permanentes liées à leur éloignement, d'une part, et à la connaissance encore insuffisante de ces objets pour monter des expéditions ambitieuses à haut risque, d'autre part.

Les années passant, l'opposition entre les tenants d'une exploration robotique, moins chère, et ceux d'une exploration humaine, plus efficace, notamment sur la Lune, mais plus coûteuse, a progressivement disparu tant il apparaît de plus en plus que ces deux types de missions sont par nature complémentaires, et se servent l'une l'autre, la robotique préparant l'exploration humaine, et celle-ci ouvrant la voie à de nouvelles excursions robotisées. Ce débat des années 1970-1990 est désormais sans objet.

Pour ce qui est de l'exploration de la Galaxie et de l'Univers plus lointain à l'aide de moyens spatiaux, celle-ci repose sur l'utilisation exclusive de télescopes en orbite autour de la Terre ou placés autour du point de Lagrange L2 Terre-Soleil⁴. La sensibilité de ces instruments optiques aux rayonnements visibles et infrarouges, dotés notamment de caméras et de spectromètres, a permis de commencer à mieux connaître la composition de l'atmosphère de certaines exoplanètes, la dynamique interne de notre galaxie ainsi que la distribution de galaxies très lointaines qui se sont donc formées quelques centaines de millions d'années seulement après le Big Bang, soit quelques pour cent de l'âge actuel de l'univers.

LES NOUVEAUX ENJEUX ET DÉFIS

Les enjeux scientifiques en cours et futurs sont caractérisés, d'une part, dans le système solaire, par la recherche approfondie de sites et de phénomènes déjà connus ou soupçonnés, ainsi que par la découverte d'objets célestes inconnus et, d'autre part, par l'observation d'objets de notre

4. Le point de Lagrange L2 est l'un des cinq points spéciaux dans le système Soleil-Terre où les forces gravitationnelles s'équilibrent, permettant à un objet de rester en équilibre relatif avec le Soleil et la Terre. Le point L2 se situe sur la ligne droite reliant le Soleil et la Terre, à environ 1,5 million de kilomètres derrière la Terre par rapport au Soleil. Cela signifie qu'un objet placé au point L2, par exemple un télescope spatial, sera influencé par les forces gravitationnelles de la Terre et du Soleil de manière à rester en orbite autour du Soleil en même temps qu'il suit la Terre dans son orbite. Ainsi, un observatoire spatial au point L2 peut maintenir une position relativement stable par rapport à la Terre, s'affranchissant de l'ombre de la Terre et des interférences atmosphériques.

galaxie, notamment les exoplanètes, et extragalactiques permettant de mieux comprendre la dynamique d'évolution des galaxies et de remonter dans le temps au plus près de l'origine de l'Univers. Le Hubble Space Telescope (HST), mis en orbite en 1990, et le JWST, opérationnel depuis juillet 2022, permettent de telles avancées, sans oublier d'autres instruments plus spécifiques pour l'observation en rayons X (XMM-Newton), ou dédiés à l'observation d'exoplanètes comme TESS⁵ notamment.

L'exploration du système solaire

Les enjeux se concentrent autour de deux grands sujets : 1) mieux comprendre la géologie, la composition et l'évolution des planètes et de leurs satellites, des astéroïdes et comètes ainsi que d'explorer la ceinture de Kuiper, vraisemblablement la source de comètes à courte période ; 11) la recherche de traces de vie élémentaire passée, voire présente, sur Mars ou sur des satellites de Jupiter et/ou de Saturne. Ce sujet est moteur dans les programmes d'exploration menés par la NASA, l'ESA et la CNSA, l'agence spatiale chinoise.

Il n'est pas possible d'évoquer dans cette présentation toutes les missions d'exploration en cours ou prévues d'ici la fin des années 2020, seules les plus marquantes d'un point de vue scientifique seront présentées, ainsi que celles portant sur l'exploration humaine. Au préalable, il convient de rappeler les attentes des deux missions d'observation rapprochée du soleil en cours : *Parker Solar Probe* de la NASA lancée en 2018, et *Solar Orbiter* de l'ESA, avec une participation de la NASA, lancée en 2020. Ces deux missions ont des objectifs similaires et complémentaires, l'une pouvant fournir des éléments d'environnement de mesures pouvant servir à l'autre.

Pour la sonde américaine, les objectifs scientifiques sont : identifier le flux d'énergie qui chauffe la couronne solaire et accélère le vent solaire, déterminer la structure et la dynamique du plasma et des champs magnétiques qui sont à l'origine des vents solaires, et comprendre la nature des mécanismes du transport et de l'accélération des particules très énergétiques. Pour *Solar Orbiter*, ils peuvent se résumer ainsi : déterminer *in situ* les propriétés et la dynamique du plasma, des champs et des particules dans l'héliosphère proche du Soleil, étudier les caractéristiques à faible échelle de l'atmosphère magnétisée du Soleil, identifier les corrélations entre l'activité à la surface du Soleil et l'évolution de la

5. Transiting Exoplanet Survey Satellite lancé par la NASA en 2018.

couronne et de l'héliosphère interne, observer et caractériser les régions polaires et la couronne équatoriale du Soleil depuis les hautes latitudes. Ces deux sondes s'approcheront du Soleil à des distances inférieures à 10 et 40 millions de kilomètres respectivement.

Mieux connaître l'origine et la propagation du vent solaire va devenir une nécessité dans la mesure où il affecte l'électronique des satellites, voire génère l'incapacité en cas de tempêtes du vent solaire, et peut endommager des installations terrestres (blackouts électriques). Son effet se fait sentir loin dans le système solaire, pouvant affecter la santé d'astronautes en mission de longue durée.

À terme, il sera possible d'installer des sondes près du Soleil pour alerter de la venue de tels phénomènes, laissant suffisamment de temps pour prendre des dispositions de protection des biens et des personnes, le cas échéant, dans la mesure où les particules ionisées constituant le vent solaire se déplacent à environ 500 km/h, soit 600 fois moins vite que la vitesse d'un signal électromagnétique d'alerte⁶.

CONCERNANT LES PLANÈTES TELLURIQUES ET LA LUNE

Pour *Mercure* , la mission *BepiColombo* , lancée en 2018, financée par l'ESA et la JAXA (l'agence spatiale japonaise), consistera à mettre en orbite autour de cette planète en 2025 deux satellites destinés à mesurer son champ magnétique et comprendre son origine, caractériser sa magnétosphère, améliorer notre connaissance de sa géologie et des cratères répartis sur toute sa surface. *BepiColombo* devrait également permettre de vérifier, une nouvelle fois, la théorie de la relativité générale d'Einstein en mesurant avec une grande précision les paramètres gamma et bêta du formalisme post-newtonien paramétré.

Pour *Vénus* , deux missions importantes sont en préparation par la NASA et une, dite de classe moyenne, par l'ESA. Pour la première fois, une mission nommée VLF (*Venus Life Finder*) emportée par une entreprise privée, Rocket Lab, prévue en 2023, vise à documenter l'habitabilité et la recherche de la chimie de la vie dans l'atmosphère vénusienne. Bien qu'avec des objectifs propres à chacune d'entre elles, ces missions cherchent à mieux comprendre d'une part pourquoi Vénus et la Terre, deux planètes voisines en termes de masse et de distance au soleil, ont

6. Une onde électromagnétique provenant du soleil, ainsi que la lumière, mettent 8,3 minutes pour atteindre la Terre.

évolué de façon si différente et, d'autre part, les conditions d'habitabilité et d'apparition de la vie.

Le lancement de *VERITAS* (*Venus Emissivity, Radio Science, InSAR, Topography, and Spectroscopy*) est prévu en décembre 2027. Cette mission s'attachera à mieux expliquer les processus géologiques passés et présents depuis le noyau jusqu'à la surface vénusienne, la différence des processus tectoniques avec la Terre, et le volcanisme. Elle étudiera également le rôle de l'activité tectonique et volcanique dans l'évolution de l'habitabilité, notamment ses effets sur l'atmosphère et le climat.

DAVINCI (*Deep Atmosphere Venus Investigation of Noble gas, Chemistry, and Imaging*), l'autre mission de la NASA, sera lancée en 2029 pour se concentrer sur l'évolution de l'atmosphère et ses différences avec celles de la Terre et de Mars. L'hypothèse de l'existence d'un ancien océan sera également étudiée.

Pour sa part, l'ESA prévoit de lancer *EnVision* en 2031 avec des objectifs comparables à ceux des deux missions précédentes et embarquera un instrument radar de la NASA.

Enfin Roscosmos, l'agence spatiale russe, envisage toujours de lancer en 2029 *Venera-D* constituée d'un orbiteur et d'un atterrisseur.

La Lune fait à nouveau l'objet d'un grand nombre de missions robotiques et se prépare au retour des vols habités. Ainsi, le programme *Artemis*, piloté par la NASA, auquel vont pouvoir participer 24 pays/agences spatiales, dont l'ESA, prévoit le retour d'humains sur la Lune à partir de 2026 et l'installation de sites sélènes d'exploration et d'exploitation de ressources lunaires gérées à partir d'une plateforme habitée en orbite lunaire nommée Lunar Gateway qui comprendra un module d'habitation fourni par l'ESA. Si l'objectif scientifique reste une meilleure connaissance de la géologie lunaire, la recherche d'eau glacée au voisinage du pôle Sud et de sites pour l'installation de télescopes et de radiotélescopes, et la possibilité d'extraire des ressources naturelles seront également expérimentées ces prochaines années.

Depuis 2007, la Chine a lancé avec succès six missions *Chang'e* vers la Lune : deux constituées par des orbiteurs, et quatre par des atterrisseurs, dont deux porteuses de rovers. *Chang'e 4* a été le premier robot à se poser sur la face cachée de la Lune en janvier 2019 et *Chang'e 5* a réussi

le retour d'échantillons (2 kg) sur Terre en décembre 2020 suivant un schéma de vol très similaire à celui des six dernières missions *Apollo*. Une deuxième mission de retour d'échantillons est prévue en 2024, complétant ainsi la 3^e phase d'exploration lunaire robotique avant d'aborder la dernière phase avec *Chang'e* 7 et 8 destinées à explorer la région du pôle Sud lunaire caractérisée par des dépôts de glace d'eau et un ensoleillement par endroit quasi permanent propice à l'envoi d'une expédition humaine. Ces deux missions programmées pour la deuxième moitié de cette décennie comprennent à la fois une astromobile, un orbiteur et un engin se déplaçant sur six pattes. Les missions habitées sont envisagées à l'horizon 2030, plus de soixante ans après les missions *Apollo*.

Enfin, d'ici 2030, une dizaine de missions soutenues par l'initiative privée sont prévues consistant à envoyer des robots pour se poser sur la surface lunaire. En l'espèce, il s'agit, dans un premier temps, de démontrer la capacité à alunir automatiquement. Fin mai 2023, aucun alunissage réussi n'a été enregistré.

Sur Mars, le rover *Perseverance* (mission *Mars 2020*) est le sixième à explorer la surface martienne, *Sejourner* étant le premier de la série en 1997. La poursuite de cette mission de reconnaissance géologique fine dans le cratère *Jezero*, commencée en février 2021, utilise sept instruments scientifiques | fig. 1 |, notamment l'imageur laser *SuperCam* développé par le CNES et le Los Alamos National Laboratory américain, permettant l'identification rapide de la composition des roches, glaces ou sables⁷. Une fois séparé de *Perseverance* en avril 2021, l'hélicoptère *Ingenuity* a pu effectuer une trentaine de « sorties » d'éclaireur en deux ans, ouvrant la voie aux vols contrôlés d'un engin motorisé sur une autre planète. *Mars 2020* s'inscrit dans les quatre objectifs que s'est fixée la NASA pour l'exploration martienne, éléments de sa stratégie « Suivre l'eau » : i) déterminer si la vie a existé sur Mars et pourrait encore exister sous la surface et dans les régions profondes de la croûte martienne; ii) caractériser le climat de Mars; iii) caractériser aussi précisément que possible la géologie de Mars; iv) préparer l'exploration humaine de la planète rouge.

7. Philippe Caïs et Bruno Bousquet, « SuperCam sur le rover *Perseverance* de la NASA, à la recherche de traces de vie passée sur Mars », *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 5^e série, tome XLVI, année 2021, p.357-367.

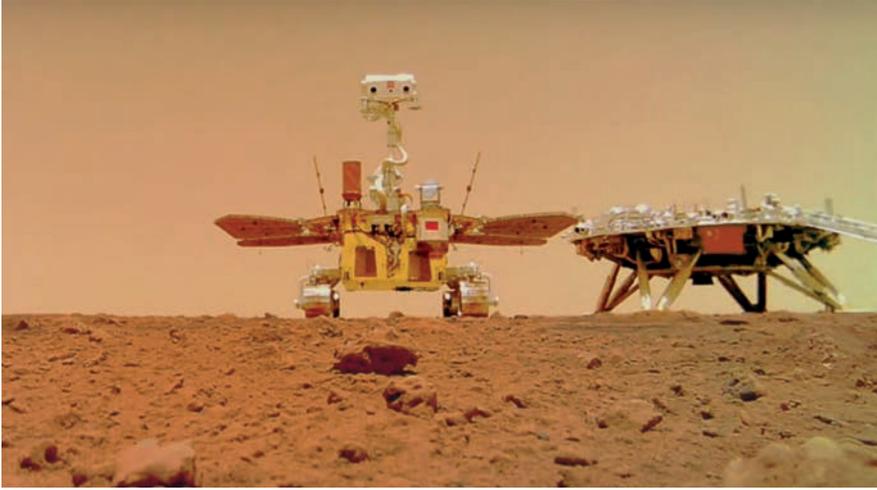


1 | Rover Perseverance et ses instruments © NASA / JPL Caltech.

Cette mission permettra également de valider la possibilité de production d'oxygène *in situ* à partir du gaz carbonique (CO_2) de l'atmosphère martienne, en prévision de besoins futurs pour l'exploration humaine, d'une part, et l'approvisionnement en comburant⁸ des moyens de transport de retour sur Terre, d'autre part. Enfin, grâce à une quarantaine de forages, des échantillons sont en cours de collecte puis déposés dans des boîtes étanches; 30 d'entre elles seront sélectionnées pour être ramenées sur Terre (*Mars Sample Return*) au début des années 2030. Pour cette opération de retour d'échantillons, la NASA et l'ESA collaborent à une campagne de suivi qui comprendrait un atterrisseur de récupération d'échantillons géré par la NASA, laquelle lancerait le conteneur porteur des échantillons récupérés à bord d'un véhicule ascensionnel à partir du sol martien pour le placer sur une orbite de rendez-vous autour de Mars avec l'*Earth Return Orbiter* de l'ESA. Une fois le conteneur d'échantillons transféré dans cet orbiteur, celui-ci ramènera la précieuse cargaison en toute sécurité sur Terre en 2032.

La Chine a également entrepris d'explorer la surface de la planète rouge. Le rover Zhurong y a été déployé avec succès en mai 2021 dans la zone d'Utopia Planitia, où s'était déjà posée la sonde américaine Viking 2

8. Un comburant est une substance qui réagit chimiquement avec un combustible pour entretenir la combustion. Il s'agit généralement d'un oxydant. L'oxygène est le comburant le plus courant dans la plupart des processus de combustion.



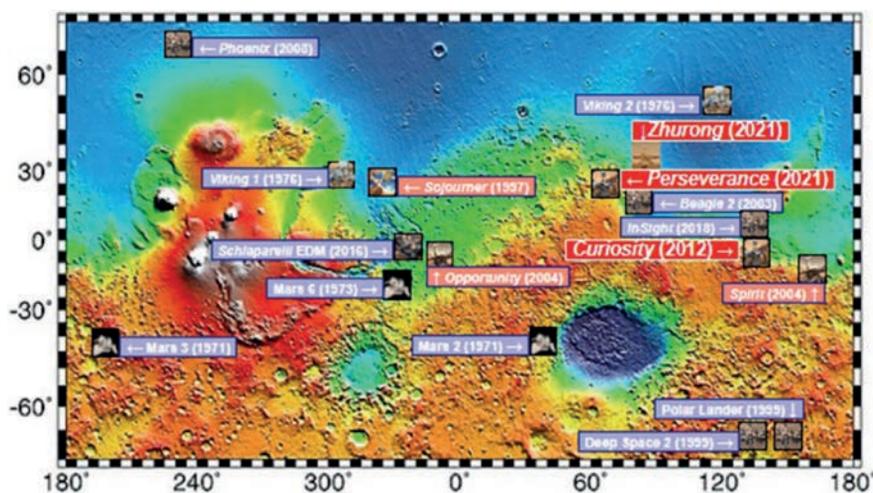
2 | Selfie du rover Zhurong et de l'atterrisseur Tianwen-1 pris par la télé-camera déployable de Tianwen-1.

en 1976 | fig. 2 |. Zhurong (240 kg), une des composantes de la mission *Tianwen-1* comprenant l'orbiteur et la plateforme porteuse de ce rover, a pour objectifs d'étudier la topographie et la géologie de la région, d'examiner les minéraux, les roches et le contenu éventuel en glace du sol, et de prélever des échantillons atmosphériques. Six instruments sont mis en œuvre pour servir ces objectifs⁹.

Avec les États-Unis, la Chine partage désormais la capacité de déployer des engins mobiles d'exploration sur Mars. De son côté, l'ESA prévoit de lancer ExoMars/Rosalind Franklin Mars Pathfinder en 2028¹⁰ dont l'objectif principal est la recherche de traces de vie passée. Ce rover comprend sept instruments principaux (imageurs, caméra panoramique, spectromètres infrarouges, analyseurs moléculaires, collecteur de poussières, sondeur atmosphérique, et un foreur pouvant atteindre une profondeur de 2 m).

9. Zhurong rover, Wikipedia, [https://en.wikipedia.org/wiki/Zhurong_\(rover\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Zhurong_(rover)).

10. Prévus en 2020, cette mission a été repoussée à 2022 pour des raisons techniques. Menée en coopération avec la Russie, celle-ci a été interrompue par l'ESA en mars 2023 à la suite de l'invasion de l'Ukraine, entraînant une reconfiguration de la plateforme et de sa compatibilité avec un possible lancement américain.



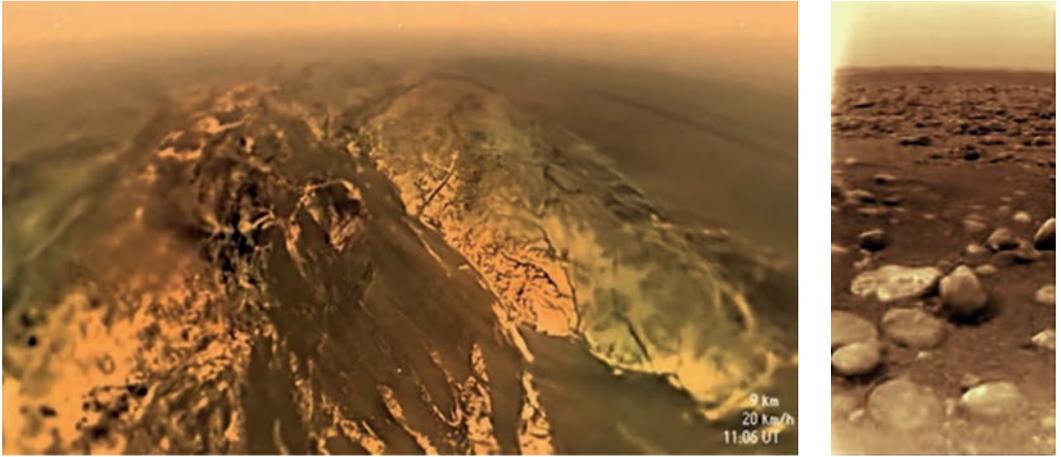
3 | Topographie du sol martien montrant les différents sites d'atterrissage depuis 1971. En rouge, rovers actifs ; en orange, rovers inactifs ; en violet, atterrisseurs inactifs.

À noter que la NASA prévoit de collaborer avec l'agence spatiale japonaise (JAXA), l'Agence spatiale canadienne (CSA/ASC) et l'Agence spatiale italienne (ASI) pour envoyer un orbiteur martien chargé de cartographier les ressources en glace d'eau de cette planète. Les missions humaines d'exploration sont envisagées dans la décennie 2030. Ce seront des missions aux préparatifs lourds qui supposent que des éléments d'accueil soient positionnés au préalable à la surface de Mars pour accueillir des astronautes pouvant vivre et travailler dans des conditions de milieu extrêmes.

Nous ne disposons pas d'éléments suffisamment étayés aujourd'hui pour conforter l'optimisme d'Elon Musk qui prévoit un premier voyage martien avant la fin de cette décennie avec le lanceur Starship d'une capacité d'emport de 100-150 tonnes en mode réutilisable.

Les géantes gazeuses et leurs satellites suscitent un intérêt renouvelé. Elles ont été survolées par des sondes américaines lancées à la fin des années 1970 (Voyager 1 et 2, Pioneer 10 et 11), celles-ci ont permis d'avoir une vue beaucoup plus détaillée de la surface de ces planètes et de leurs satellites.

C'est la mission *Cassini* (1997) de la NASA, menée conjointement avec l'ESA et l'agence spatiale italienne, qui a ouvert une nouvelle étape. Elle fut la première à mettre en orbite un satellite autour de Saturne en 2004,



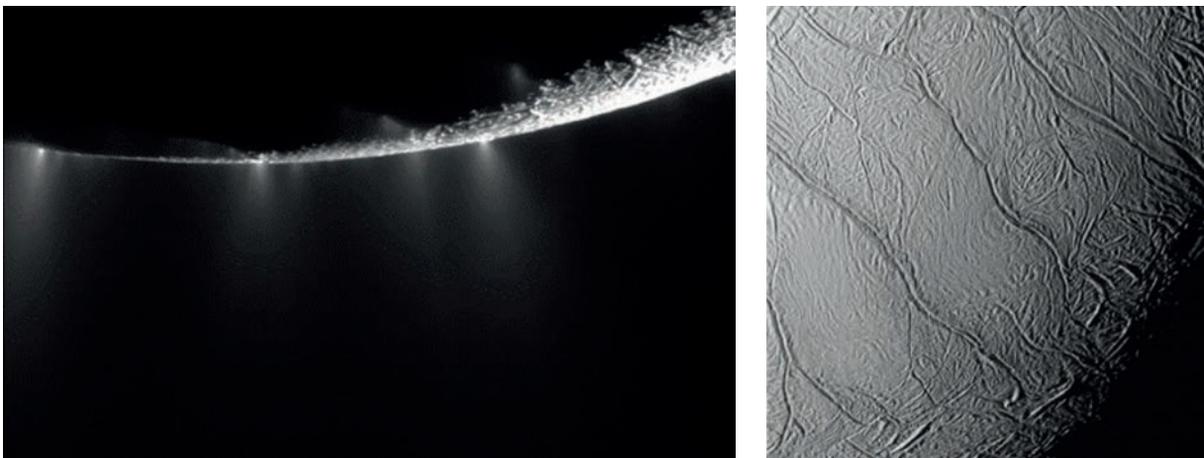
4 | À gauche, vue de la surface de Titan prise pendant la descente de la sonde Huygens (ESA).
À droite, le sol de Titan photographié par Huygens une fois posé © NASA/ESA, 14/01/2005.

porteur de la sonde Huygens de l'ESA qui se posa sur le satellite Titan en janvier 2005 : pour la première fois, une sonde se posait sur un satellite du système solaire autre que la Lune | fig. 4 |.

Cassini a aussi permis la découverte de geysers éruptant du pôle Sud d'Encelade (satellite saturnien de 500 km de diamètre, 6^e par sa taille), évoquant la présence d'un océan souterrain et une activité hydrothermale. De petites particules de silice, normalement formées à 90 °C ou plus, accompagnent ces geysers, suggérant qu'elles proviennent de l'activité hydrothermale actuelle, où la rencontre de l'océan de la lune et de la roche sous-jacente pourrait constituer un habitat privilégié susceptible d'abriter de la vie | fig. 5 |.

Cassini a également fourni des images et des données détaillées sur les anneaux de Saturne, révélant leur nature dynamique et leurs structures complexes. Pour la dernière phase de sa mission en 2017, connue sous le nom de « Grand Finale », *Cassini* a exécuté une série de manœuvres audacieuses, plongeant entre Saturne et ses anneaux pour obtenir des observations rapprochées sans précédent de l'atmosphère de Saturne et fournir des données encore plus précises sur les champs gravitationnels et magnétiques de cette planète.

À l'avenir, l'exploration du système saturnien devrait se concentrer sur Encelade selon les recommandations de l'Académie nationale des sciences américaine dans son dernier rapport sur une stratégie décen-



5 | Vues d'Encelade. À gauche, émission de panaches de matière s'échappant de la surface de cette lune de Saturne photographiée par Cassini © NASA et JPL-Caltech, 20/05/2005. À droite, « rayures de tigre » au pôle sud d'Encelade photographiées par Cassini © NASA/JPL/Space Science Institute, 17/02/2005.

nale pour la science planétaire et l'astrobiologie 2023-2032¹¹, rapport sur lequel s'appuie la NASA pour la programmation de ses prochaines missions d'exploration. La deuxième grande mission prioritaire, *Orbitalander* (la première concerne Uranus, planète sur laquelle on sait encore peu de choses), consisterait à déployer un orbiteur autour d'Encelade, actif pendant deux ans, et un atterrisseur à sa surface. Avec deux objectifs majeurs : détecter des traces de vie ; établir les conditions géochimiques et géophysiques propices à des expériences de détection de la vie. Si les premiers travaux préparatoires pour cette mission débutaient autour des années 2030, ils permettraient de commencer la mission au début des années 2050, en phase avec l'éclairage optimal du pôle Sud de cette lune. À défaut, si la contrainte budgétaire devenait trop forte, ce rapport recommande une mission plus légère, *Enceladus Multiple Flyby*, s'appuyant uniquement sur une série de survols d'Encelade.

La NASA entend aussi poursuivre l'exploration de Titan avec la mission *Dragonfly* dont le lancement est prévu en 2027 pour atteindre Titan en 2034. Profitant d'une densité atmosphérique quatre fois supérieure à celle de la Terre et d'une gravité inférieure à celle de la Lune,

11. National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, *Origins, Worlds, and Life: A Decadal Strategy for Planetary Science and Astrobiology 2023-2032*, Washington DC, The National Academies Press (2022). <https://doi.org/10.17226/26522>.

la charge utile de cette mission sera portée par un autogire qui pourra visiter plusieurs sites de Titan, s'attachant plus particulièrement à l'étude de l'atmosphère riche en composés azotés, de lacs en surface, et à rechercher l'existence de composés chimiques prébiotiques.

L'étude de l'ensemble constitué par Jupiter et ses lunes fait l'objet de trois missions : *JUNO* lancée en 2011 par la NASA, opérationnelle en 2016 et prolongée depuis 2021, *JUICE*, lancée en avril 2023 par l'ESA qui sera en orbite autour de Jupiter en 2029, et *Europa Clipper* (NASA) dont le lancement est prévu en octobre 2024, destinée à effectuer une cinquantaine de survols de la lune Europe à partir d'avril 2030, l'un des quatre satellites galiléens de la plus grosse planète du système solaire.

JUNO a permis de mieux comprendre i) l'atmosphère de Jupiter, en particulier la formation de cyclones aux pôles, son contenu en eau, et son étendue; ii) l'intensité importante de son champ magnétique et les aurores boréales qui lui sont associées; iii) l'existence de ceintures radiatives; iv) la structure interne de cette planète grâce à des mesures de son champ gravitationnel qui montrent un noyau plus gros qu'anticipé et moins dense.

JUICE (Jupiter Icy Moons Explorer) effectuera des observations détaillées de la planète gazeuse géante et de ses trois grandes lunes océaniques – Ganymède, Callisto et Europe – à l'aide de trois ensembles d'instruments (télétection, géophysique, *in situ*). La mission, d'une durée nominale de 3,5 ans, qui pourra être prolongée, caractérisera ces lunes à la fois comme des objets planétaires et des habitats possibles, explorera en profondeur l'environnement complexe de Jupiter et étudiera plus largement le système jovien en tant qu'archétype des géantes gazeuses à travers l'Univers. Elle se terminera par un crash volontaire de la sonde planétaire sur Ganymède.

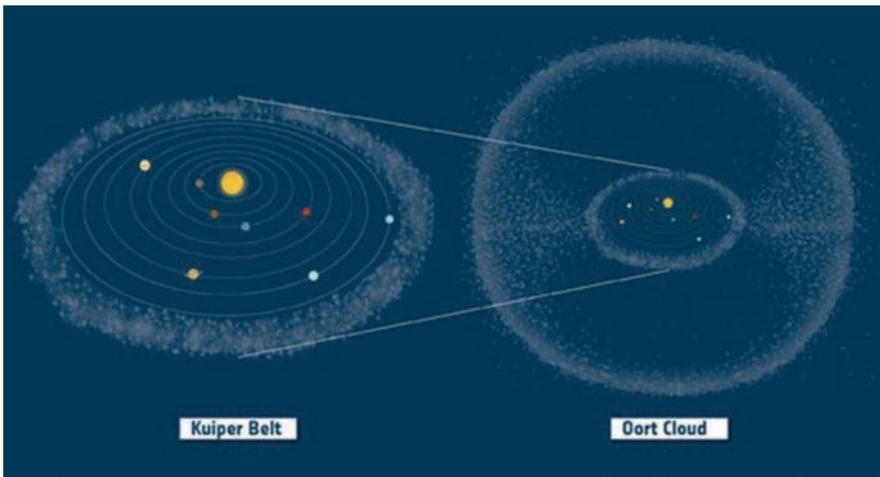
Europa Clipper portera sur une reconnaissance détaillée de la lune Europe de Jupiter et étudiera si cette lune glacée, renfermant sous sa croûte très vraisemblablement un océan liquide, pourrait abriter des conditions propices à la vie. La charge utile de cette sonde comporte neuf instruments (caméras et spectromètres pour la production d'images à haute résolution, radar à pénétration de glace pour déterminer l'épaisseur de la coquille glacée de la lune et rechercher des lacs souterrains similaires à ceux situés sous la calotte Antarctique, magnétomètre pour mesurer l'intensité et la direction du champ magnétique d'Europa, grandeurs susceptibles de déterminer la profondeur et la salinité de son océan). Des mesures du champ de gravité de la lune devraient également permettre de confirmer l'existence de cet océan. Un instrument thermique examinera la surface gelée d'Europe, à la recherche d'éruptions récentes d'eau plus chaude,

tandis que d'autres instruments rechercheront des preuves d'eau et de minuscules particules dans la fine atmosphère de la lune. En effet, le télescope spatial Hubble a observé en 2012 de la vapeur d'eau au-dessus de la région polaire sud d'Europe, fournissant des preuves potentielles de panaches d'eau. Si l'existence de ceux-ci est confirmée – et qu'ils sont liés à un océan souterrain – l'étude de leur composition fournira des éléments sur l'environnement potentiellement habitable d'Europe tout en réduisant la nécessité de forer à travers des couches de glace. Les survols d'Europe se feront à des altitudes allant de 2700 km à 25 km au-dessus de la surface.

À l'évidence, les objectifs des missions *JUICE* et *Europa Clipper* ont beaucoup de similitudes.

Pour ce qui est de remonter aux origines du système solaire, la mission *Comet Interceptor* doit être signalée. Programmée par l'ESA, elle devrait être lancée en 2029 avec la mission Ariel (étude des exoplanètes). En l'espèce, il s'agit de partir à la rencontre d'une comète de très longue période qui ne serait jamais passée près du soleil, ou rarement, depuis l'origine du système solaire, donc vierge de toute interaction avec les matériaux de ce système, et qui proviendrait vraisemblablement du nuage d'Oort situé à plusieurs dizaines de milliers d'unités astronomiques (ua) du soleil¹² | fig. 6 |. Une fois stationné autour du point de Lagrange L2 du

6 | Le nuage d'Oort comme l'extension la plus externe du système solaire.



12. Une unité astronomique (ua) est égale à la distance moyenne Soleil-Terre, soit environ $1,5 \cdot 10^8$ km. Pluton est située en moyenne à 40 ua du Soleil.

système Soleil-Terre et bénéficiant de télescopes optiques puissants situés sur Terre capables de repérer une comète possédant ces caractéristiques, l'engin spatial partira à la rencontre de sa cible pour y déployer deux sondes plus petites, la JAXA (Agence spatiale japonaise) étant responsable de l'une d'entre elles. Ce trio est équipé de 10 instruments (imageurs, spectromètres infrarouge, caméras haute résolution et grand angle, analyseurs de poussières, de champ magnétique et de plasmas...). À défaut de sélectionner une comète idoine, un objet interstellaire croisant dans le système solaire, similaire à Oumuamua¹³ qui passa près du soleil en 2017, pourrait être retenu pour cette mission.

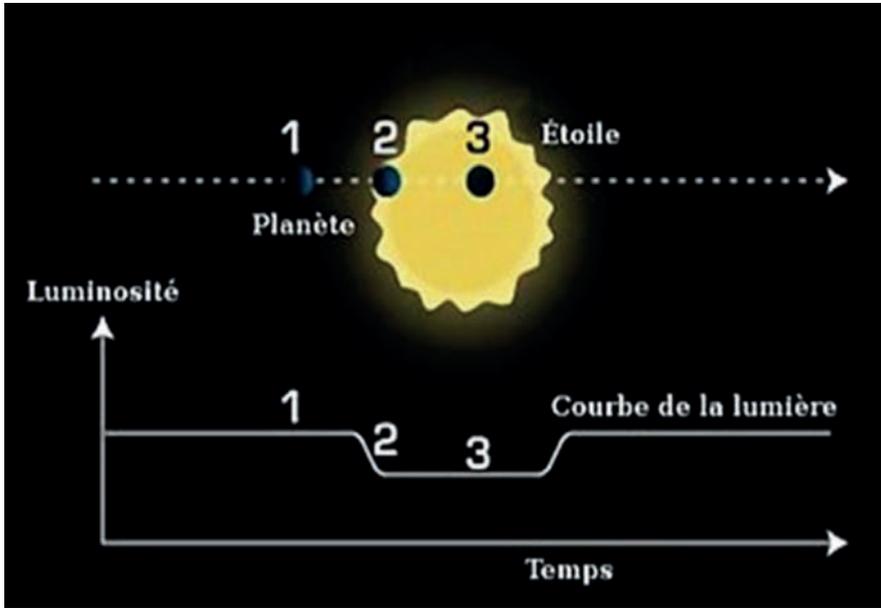
L'exploration au-delà du système solaire : la recherche et la caractérisation d'exoplanètes situées dans notre galaxie, d'une part, et une meilleure compréhension du système galactique auquel nous appartenons, d'autre part, font l'objet de missions en cours ou en préparation.

Depuis la découverte de la première exoplanète autour de l'étoile 51 Pegasi en 1995 à l'observatoire de Haute-Provence par les astronomes suisses Michel Mayor et Didier Queloz, prix Nobel de physique 2019, la chasse à ces exoplanètes en orbite autour d'étoiles de la Voie Lactée est ouverte. Au milieu de 2023, plus de 5400 sont cataloguées, situées entre 10 et 1000 années-lumière¹⁴ de la Terre, et près de 10 000 sont en attente de confirmation. Si la banalisation de l'existence d'exoplanètes autour des étoiles se poursuit, on estime aujourd'hui à 100 milliards le nombre de planètes extrasolaires dans la Galaxie, dont 8 milliards analogues à la Terre. La motivation majeure de ces recherches est de découvrir des planètes comparables à la nôtre, susceptibles d'abriter des formes de vie ou des conditions propices à leur développement. La nature de ces exoplanètes, gazeuse ou rocheuse, leur masse et leur structure constituent une première étape d'étude du « zoo » exoplanétaire. L'étape suivante est maintenant de confirmer de possibles activités biologiques à partir de l'examen de la composition de leur atmosphère quand elles en possèdent une.

Plusieurs méthodes de détection sont utilisées (interférométrie, vitesse radiale, transit, astrométrie, effet de microlentille gravitationnelle, imagerie directe). C'est la méthode par transit qui est de loin la plus répandue.

13. Découvert fin 2017 par le télescope Pan-STARRS1 situé à Hawaï, et se déplaçant à plus de 87 km/s, cet objet ne peut être considéré comme provenant du système solaire. Il suit une trajectoire hyperbolique qui lui fera quitter le système solaire.

14. Une année-lumière équivaut à la distance parcourue par la lumière dans le vide en une année, soit $9,46 \cdot 10^{12}$ km.



7| Le transit de la planète devant son étoile, 1 → 3, fait varier la luminosité de celle-ci.

Elle consiste à mesurer la luminosité de l'étoile. Si celle-ci varie périodiquement, cette variation est interprétée comme résultant du passage régulier d'une planète devant son étoile, diminuant la luminosité de l'étoile lors de son transit [fig. 7]. La diminution de cette luminosité est évidemment liée à la taille de la planète considérée.

En dehors des télescopes terrestres qui participent à la découverte de ces nouvelles planètes, les télescopes spatiaux apportent une contribution majeure. À commencer par le HST, toujours en fonctionnement, et des télescopes dédiés à la recherche d'exoplanètes. Pour n'en citer que quelques-uns :

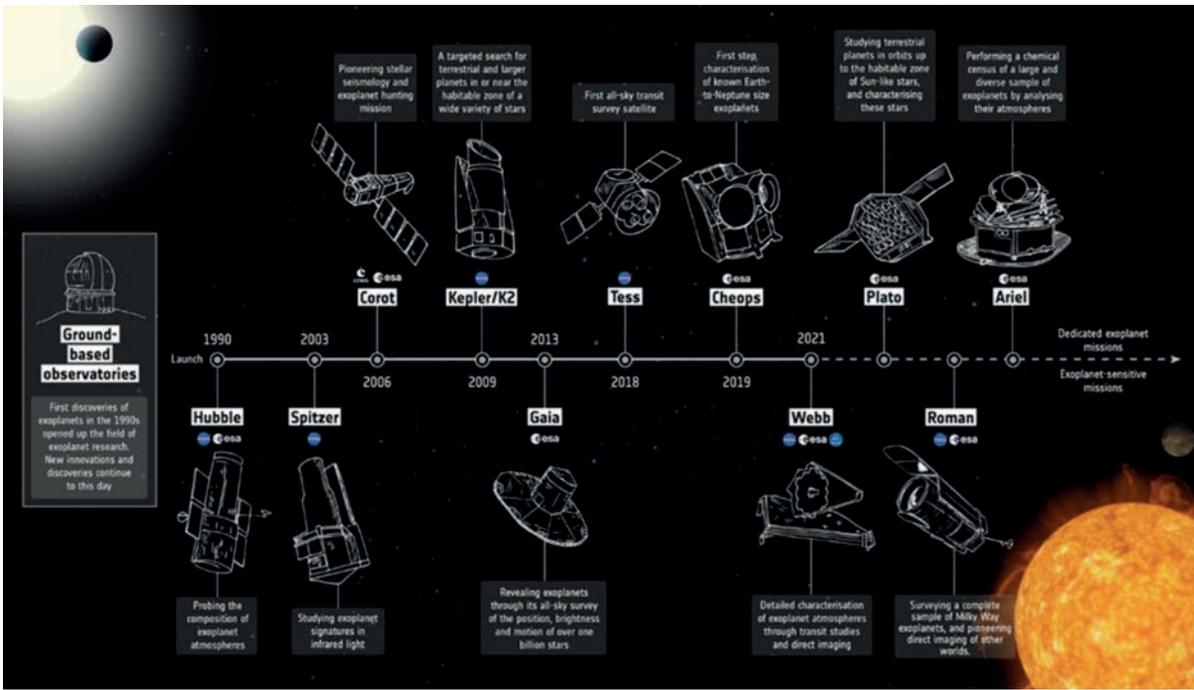
- Kepler, lancé par la NASA en 2009, utilisant la détection par transit, a permis la découverte de milliers de planètes candidates, y compris des planètes de la taille de la Terre. Sa mission s'est terminée fin 2018 ;
- TESS (Transiting Exoplanet Survey Satellite), lancé par la NASA en 2018, poursuit le travail de Kepler, mais avec un objectif plus large : couverture complète du ciel, mesure de la luminosité des étoiles proches pour détecter les exoplanètes via la méthode du transit ;

- CHEOPS (Characterizing Exoplanet Satellite), lancé par l'ESA en 2019, conçu pour étudier les exoplanètes connues, déjà observées via des moyens sol ou spatiaux, et pour caractériser leur taille et leur orbite avec une grande précision;
- PLATO (PLANetary Transits and Oscillations of stars), impliquant 13 États-membres de l'ESA, laquelle assurera le lancement de cette mission prévue en 2026 pour détecter les exoplanètes « terrestres » et caractériser leurs propriétés globales (rayons, densités moyennes, irradiation stellaire et architecture des systèmes planétaires), y compris les planètes dans la zone habitable des étoiles de type solaire. Ces données sont nécessaires pour déterminer l'habitabilité de ces nouveaux mondes d'une diversité inattendue. Enfin, sur les cibles les plus brillantes, PLATO effectuera une spectroscopie de leur atmosphère;
- Ariel (Amospheric Remote-sensing Infrared Exoplanet Large-survey), dont le lancement par l'ESA est prévu en 2029, s'attachera à recenser la composition chimique de l'atmosphère et la structure thermique d'environ 1000 exoplanètes chaudes en orbite relativement proche de leur étoile mère, couvrant un intervalle spectral de 0,5 à 7 μm comprenant plusieurs bandes de longueur d'ondes. Airbus mènera le consortium industriel pour la construction de la plate-forme et sera également impliqué dans la réalisation de la charge utile équipée d'un petit télescope d'une surface collectrice de lumière de 0,61 m². Plus de soixante instituts de recherche répartis dans 15 pays européens participent à cette mission ainsi que NASA/JPL¹⁵.

Les missions passées, en cours ou en préparation consacrées en totalité ou en partie à la découverte et à la caractérisation d'exoplanètes sont rappelées par un calendrier des missions exoplanétaire [fig. 8].

Pour ce qui est d'une meilleure connaissance de la dynamique de notre galaxie, la mission d'astrométrie spatiale *Gaïa* de l'ESA, lancée en 2013, opère à partir d'une charge utile de deux télescopes placés au point de Lagrange Terre-Soleil L2 qui balayent en continu toute la voûte céleste pour mesurer avec une très grande précision les positions, distances, variations de luminosité et températures de près de deux milliards d'étoiles de la Galaxie. Chacune de ses étoiles est visée 70 fois en cinq ans pour acquérir ces données. L'objectif est de tirer de ces mesures des informations pour

15. La communauté Ariel : <https://www.cosmos.esa.int/web/ariel/conference-2020>.



8 | Calendrier des missions exoplanétaires © ESA.

tenter de répondre à des questions encore sans réponse sur l'origine, la structure et l'histoire de l'évolution de notre galaxie. Ainsi, *Gaïa* a pu identifier quelles étoiles sont des reliques de galaxies plus petites « avalées » par la Voie lactée il y a longtemps et, en surveillant le mouvement à grande échelle des étoiles dans notre galaxie, sonder la distribution de matière noire invisible censée maintenir ensemble les composantes de la Galaxie.

Si l'expansion de l'univers est une réalité bien comprise depuis des décennies, en revanche l'accélération de cette expansion reste encore mal expliquée. L'énergie noire, qui représenterait 70 % du contenu énergétique de l'Univers, pourrait en être responsable, agissant comme un effet gravitationnel repoussant, contrairement à la gravité actuelle qui attire les objets les uns vers les autres. C'est un sujet central en cosmologie pour comprendre l'évolution de l'Univers.

La mission *Euclid*, menée par l'ESA, dont le lancement est prévu en juillet 2023 vers le point de Lagrange L2, devrait contribuer à mieux comprendre ce phénomène, en étudiant la relation distance-décalage vers le rouge et l'évolution des structures cosmiques, notamment en

mesurant les formes et les décalages vers le rouge des galaxies et des amas de galaxies jusqu'à un décalage spectral de $z \approx 2$, soit un temps rétrospectif de 10 milliards d'années. *Euclid* couvrira ainsi la période pendant laquelle l'énergie noire a joué un rôle significatif dans l'accélération de l'expansion de l'Univers. Ces mesures seront effectuées grâce à un télescope de 1,2 m d'ouverture comportant une caméra en lumière visible et une caméra/spectromètre en proche infrarouge.

Enfin, le télescope spatial James Webb (JWST), qui opère en lumière infrarouge (0,6-5 μm et 5-28,5 μm), a pour objectif principal d'étudier les premières galaxies de l'univers et la formation des étoiles. [fig. 9] Il s'intéressera également aux exoplanètes, notamment à la composition de leur atmosphère et à la recherche de signatures d'habitabilité (biosignatures). Opérationnel depuis juillet 2022, il devrait fonctionner pendant vingt ans.

Les enjeux technologiques ont franchi une nouvelle étape avec des outils robotiques qui assurent une autonomie de décision augmentée de nature à enrichir le contenu scientifique d'une mission, le recours accru aux moyens de l'intelligence artificielle et à des moyens de calcul embarqués plus puissants, la possibilité de recevoir des flux de données beaucoup plus importants (*Big Data*), la validation de nouveaux matériaux. Devant opérer en milieu extrême (vide, grands écarts de température et de luminosité, rayonnements électromagnétiques, éloignement terrestre, impossibilité, pour l'instant, d'intervenir *in situ*), la fiabilité des technologies utilisées est cruciale pour le succès d'une mission. Ces nouvelles capacités technologiques se traduisent nécessairement par de nouvelles avancées dans la « granularité » des missions d'exploration. Par exemple, on est passé en quelques décennies du survol rapide d'une lune de Jupiter à la possibilité de forer plusieurs kilomètres de croûte pour explorer un océan intérieur. La complexité de ces missions, qui nécessitent une grande diversité de technologies, souvent juste abouties, constitue un remarquable catalyseur d'innovations, pouvant conduire à des applications pour des utilisations plus « terrestres ».

Enfin, les capacités de fabrication additive de structures de grande dimension pourront être transposées à la construction d'éléments de postes lunaires à partir de l'utilisation de matériaux *in situ* comme le régolithe¹⁶.

16. Le régolithe est une couche de matériau meuble et non consolidé qui recouvre la surface solide d'une planète, d'une lune ou d'un astéroïde. Il est composé de fragments de roches, de minéraux, de poussières et éventuellement de matière organique. Sur la Lune, le régolithe est composé de fines particules de roche, de verre volcanique et de poussière lunaire résultant d'impacts météoritiques.



9 | Première image du télescope spatial James Webb (JWST) rendue publique le 12 juillet 2022 comportant plusieurs milliers de galaxies, notamment l'amas galactique SMACS 0723 tel qu'il était il y a 4,6 milliards d'années¹⁷. Les 8 traits lumineux sécants au même point, observés à plusieurs endroits de l'image, sont des artefacts lumineux liés aux éléments du miroir du télescope. Crédits : Space Telescope Science Institute / NASA, ESA, CSA, STScI, Webb ERO.

17. NASA's Webb Delivers Deepest Infrared Image of Universe Yet, <https://www.nasa.gov/image-feature/goddard/2022/nasa-s-webb-delivers-deepest-infrared-image-of-universe-yet>.

Les enjeux financiers et économiques dépendent de l'ampleur que les acteurs publics ou privés veulent donner à l'exploration. Ce sont d'abord des choix politiques, quand ils ne sont pas géopolitiques. La course à la Lune a été un formidable moteur pour le développement scientifique et technologique qui a fixé le seuil d'entrée en termes financiers pour l'exploration humaine. Au pic du programme Apollo, en 1966, son financement représentait 3,5 % du budget fédéral et 0,6 % du produit national brut américain. Par la suite, les États-Unis, loin devant les Soviétiques, se sont orientés vers une exploration robotique systématique du système solaire, Démocrates et Républicains jugeant que la NASA n'était plus prioritaire comparée notamment au financement de la recherche médicale qui a vu son budget tripler en 25 ans. Le poids croissant de la Chine sur les plans géopolitique et économique avec ses conséquences dans le domaine spatial, est un des facteurs qui ont incité le Congrès à voter de manière consensuelle des budgets en forte hausse en faveur de la NASA : plus de 25 milliards de dollars en 2022, pour financer un retour sur la Lune prévu en 2026, une exploration plus poussée de Mars et l'envoi de nouvelles sondes vers les géantes gazeuses et leurs satellites, soit environ 60 % du budget de l'agence spatiale. Cet effort budgétaire se fait dans le contexte du *New Space* où des acteurs privés trouvent des financements pour des missions risquées, souvent poussées et soutenues par la NASA, pour partager risque technologique et financier. Actuellement, les États-Unis, tous types de financements compris, assurent près de 60 % de l'exploration spatiale, domination qui va se poursuivre, mais probablement avec un pourcentage en diminution compte tenu de l'entrée en lice de nouveaux acteurs, notamment chinois, mais aussi privés, pour lesquels il est difficile de chiffrer leur contribution.

Pour sa part, l'Europe, essentiellement via l'ESA, maintient un programme scientifique et d'exploration de très grande qualité à un niveau de l'ordre de 1,6 milliards d'euros par an, soit en moyenne un huitième de l'effort américain. Ses missions sont régulièrement menées en coopération internationale, souvent avec la NASA (atterrissage de la sonde Huygens porté par *Cassini* en janvier 2005 sur le satellite Titan de Saturne, instruments sur les missions martiennes *Insight* [2018] et *Mars 2020*, un instrument et demi sur les quatre que comporte le JWST, missions en préparation pour l'exploration du système solaire, pour ne citer que celles-ci).

Sur les enjeux économiques, plusieurs questions se posent.

Tout d'abord, des enjeux de nature industrielle : alors que pendant des décennies un petit nombre de sociétés se partageaient des contrats financés sur des budgets nationaux ou intergouvernementaux, cette tendance

reste forte (Boeing, Lockheed Martin, Northrop Grumman, Ball Aerospace... aux États-Unis, Airbus Defence & Space, Thales Alenia Space, OHB, Leonardo... en Europe), mais un nombre croissant de startups et de sociétés de taille moyenne sont désormais capables, eu égard à leur spécialisation, de répondre à des besoins spécifiques des missions d'exploration. Cette tendance va se poursuivre, allant jusqu'à rendre obligatoire – c'est déjà le cas aux États-Unis avec le Small Business Act –, qu'un certain pourcentage de petites entreprises soient parties prenantes à un projet spatial.

Également des perspectives pouvant paraître futuristes mais dont le réalisme augmente d'année en année, sur l'exploitation des ressources sélènes ou d'autres corps célestes, pour des utilisations *in situ* ou terrestres. C'est une question qui a commencé à se poser dans les années 2010 en termes de faisabilité et de rentabilité, des sociétés américaines considérant que les moyens robotiques devenaient suffisamment avancés et fiables pour exploiter la Lune ou des astéroïdes particulièrement riches en métaux dont l'épuisement allait poser un problème à terme.

LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES

L'exploration a été, dès l'origine, intimement liée à des enjeux géopolitiques. La capacité à explorer fait appel à tout un spectre de technologies nécessitant des coordinations de toute nature, garantes du succès d'une mission. Une telle maîtrise est un attribut de la puissance : « Qui tient le haut, tient le bas », l'espace étant devenu un multiplicateur de forces et étant plus récemment considéré comme un nouveau théâtre d'opérations par l'US Space Force et par l'OTAN. La course à la Lune faisait partie des défis à gagner dans la compétition idéologique américano-soviétique.

La Chine, nouvelle puissance géopolitique rivale des États-Unis, a parfaitement compris qu'elle n'acquerrait le statut de grande puissance que si elle maîtrisait l'ensemble des technologies spatiales, à commencer par celle des lanceurs, pour des raisons évidentes d'autonomie d'accès à l'espace, assurant des missions d'observation, des moyens de communication, de positionnement et de navigation, de renseignement, mais aussi d'exploration humaine et robotique (stations spatiales en orbite basse, robots mobiles lunaires et martiens, préparation d'une base lunaire, etc.). La Lune redevient un sujet de cristallisation de la rivalité entre deux grandes puissances. À nouveau, comme dans les années 1960 avec l'Union soviétique, Washington n'acceptera pas une « Lune rouge ». Cette perspective est certainement l'une des raisons de l'accélération du retour

américain sur la Lune avec le programme *Artemis*¹⁸ qui va monter en puissance à partir de 2025, reposant du côté américain sur un consensus bipartite pour son financement.

Ce réarrangement de la géopolitique mondiale a des conséquences évidentes pour l'Europe; elles sont d'autant plus importantes depuis le conflit ukrainien, qu'elles touchent également le domaine spatial. Les coopérations européennes vont se renforcer avec les États-Unis, au premier chef, mais également avec le Japon et la Corée du Sud, au détriment de celles déjà anciennes avec l'Union soviétique puis la Russie, et plus récentes, à un niveau plus modeste, avec la Chine.

Une vision européenne à l'horizon 2050 en matière d'exploration est plus que jamais nécessaire au plus haut niveau politique. Pour sa part, l'ESA a commencé cet exercice dans sa proposition *Voyage 2050* concernant la planification à long terme de ses missions d'exploration, et plus récemment en rendant publique une série de recommandations préparées par un groupe de douze experts européens indépendants de haut niveau, proposées dans le rapport «*Revolution Space*» qui devrait nourrir la réflexion politique des dirigeants européens sur ces questions¹⁹.

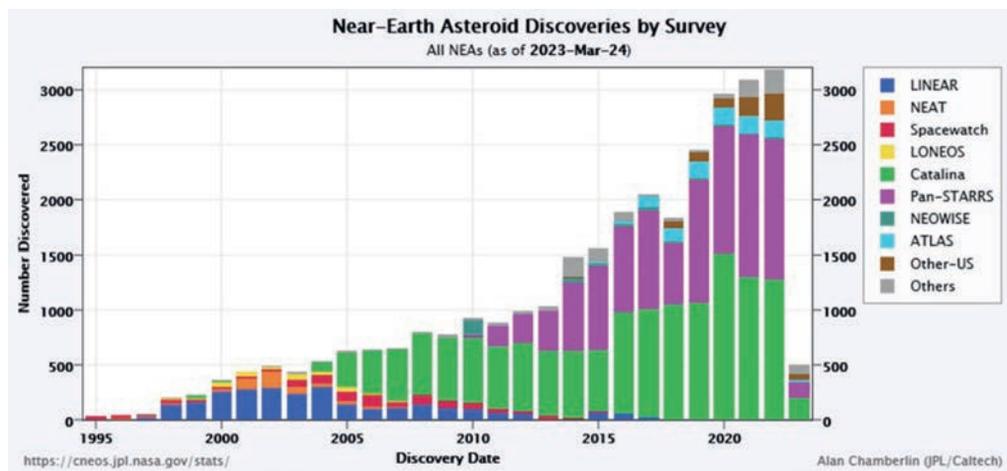
LES ENJEUX DE PROTECTION PLANÉTAIRE

Ces enjeux concernent deux sujets : i) se doter de moyens pour alerter du passage d'objets géocroiseurs (Near Earth Objects-NEO en anglais) au voisinage de la Terre avec un préavis le plus long possible; ii) éviter une contamination d'origine terrestre sur les différents sites du système solaire qui reçoivent des missions robotiques ou humaines programmées ou atteints de manière accidentelle d'une part, et protéger notre planète contre une contamination externe venant d'échantillons rapportés sur Terre ou d'astronautes revenant de mission sur un corps céleste, d'autre part.

Sur le premier sujet, la recension aussi complète que possible de géocroiseurs, c'est-à-dire des astéroïdes ou comètes du système solaire pouvant menacer la Terre par leur passage à proximité de celle-ci, a véritablement décollé au début du siècle à la suite de la demande en 1998 du Congrès

18. Pour des informations détaillées sur *Artemis*, voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_Artemis.

19. Rapport *Revolution Space, Europe's Mission for Space Exploration*, mars 2023, https://www.esa.int/Science_Exploration/Human_and_Robotic_Exploration/Independent_advisory_group_presents_report_on_European_space_revolution_to_ESA.



10 | Astéroïdes géocroiseurs détectés chaque année par les différents programmes d'observation jusqu'en mars 2023.

des États-Unis à la NASA de détecter 90 % de ces objets d'un « diamètre » de plus d'un kilomètre. La demande a été élargie à des objets de plus de 140 m pour lesquels la probabilité d'impact avec la Terre est estimée à 1 % tous les 100 ans, car ils pourraient entraîner la destruction d'un pays et des pertes humaines supérieures à toutes celles des catastrophes naturelles passées. Si le recensement des objets de plus d'1 km est pratiquement achevé, moins de 50 % des astéroïdes de plus de 140 m a été détecté. Les observatoires de Catalina dans l'Arizona et de Pan-STARRS à Hawaï ont été particulièrement actifs, signant 80 % des découvertes depuis 2010 [fig. 10].

Mais il existe des astéroïdes très sombres, émettant dans l'infrarouge, qui ne peuvent pas être détectés par des télescopes basés à terre car ce rayonnement est fortement absorbé par l'atmosphère; leur détection nécessite dès lors des télescopes placés dans l'espace. La NASA a commencé des observations dans ce sens à partir de 2009 avec NEOWISE et prépare un nouvel instrument, NEO Surveyor, qui sera lancé en 2028 vers le point de Lagrange L1²⁰ du système Soleil-Terre. Ce sera le premier télescope spatial dans l'infrarouge entièrement consacré à la détection et à la caractérisation d'astéroïdes de plus de 140 m, et pouvant descendre

20. Le point de Lagrange L1 du système Soleil-Terre est situé entre le Soleil et la Terre, alors que L2 est situé au-delà de la Terre, sur l'axe Soleil-Terre. Voir note 4 en bas de page.

jusqu'à des dimensions de 30 m. De son côté, l'ESA développe Flyeye, un réseau de télescopes terrestres qui couvrent l'ensemble du ciel, capable d'observer des objets jusqu'à une magnitude de 21,5.

En termes de protection planétaire, il faut également développer des stratégies d'évitement si la probabilité de collision de la Terre avec un gros géocroiseur devenait quasi certaine ou certaine, et la mettre en œuvre suffisamment longtemps à l'avance pour être sûr du résultat final. La plus immédiate consiste à envoyer un projectile sur le géocroiseur pour modifier son orbite. Un premier essai réussi, sur un astéroïde dont l'orbite ne constitue aucune menace pour la Terre, a été effectué dans ce sens par la NASA en septembre 2022, avec la mission *DART* (Deep Asteroid Redirect Trajectory)²¹ consistant à envoyer un impacteur de 500 kg à 6,6 km/s percuter la petite lune Dimorphos gravitant autour de Dydimos, avec pour résultat une réduction de 32 minutes de la période orbitale de Dimorphos. En 2026, la sonde européenne *Hera* se rendra autour de cet astéroïde binaire pour y effectuer une reconnaissance détaillée de la scène d'impact. D'autres stratégies sont à l'étude, mais ne sont pas encore décidées et financées²².

Le deuxième sujet relatif aux contaminations et rétrocontaminations chimiques et biologiques a été pris en compte par le COSPAR (Committee on Space Research)²³ quelques années après sa création en 1958 dans sa politique de protection planétaire qui sert, en quelque sorte, de norme internationale sur les procédures à suivre pour éviter la contamination par des constituants organiques et biologiques dans les missions d'exploration spatiale. Ces directives, parce que c'est l'intérêt bien compris des parties prenantes de ces missions, sont très suivies, en conformité notamment avec l'article IX du Traité des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique (1967)²⁴. Les mesures de prévention

21. *DART* : acronyme signifiant fléchette en anglais.

22. i) Utilisation de l'attraction gravitationnelle mutuelle entre un géocroiseur et un engin spatial accompagnateur déplaçant le centre de gravité de l'ensemble sur une orbite différente; ii) explosion nucléaire à la surface du géocroiseur pour lui communiquer une impulsion importante l'écartant de sa trajectoire initiale; iii) utilisation de l'effet Yarkovsky, force produite par l'écart entre l'absorption solaire et l'émission thermique par rayonnement, en le modifiant via un changement d'albedo du géocroiseur.

23. Le Comité de la recherche spatiale (COSPAR) est une organisation scientifique internationale qui promeut et facilite les activités de recherche spatiale. Il a été créé en 1958 sous l'égide du Conseil international pour la science (ICSU).

24. Traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique, A/AC.105/722, A/CONF.184/BP/15, Nations Unies, Vienne, 1999.

à prendre sont classées en cinq catégories, selon le type de mission, allant d'une mission ciblant un corps céleste qui n'intéresse pas directement l'évolution d'un processus chimique, ou l'origine de la vie (catégorie 1 – aucune protection planétaire n'est requise), jusqu'à une mission, robotique ou habitée, de retour d'échantillons (catégorie 5). Le souci pour ce dernier type de missions est la protection du système Terre-Lune, la Lune devant être également protégée des rétrocontaminations d'autres corps célestes pour garantir une circulation spatiale Terre-Lune sans restriction²⁵.

Il reste que les règles de protection planétaire seraient plus assises si elles étaient traduites dans un traité international contraignant, plutôt que d'être une série de lignes directrices, normes, et bonnes pratiques.

CONCLUSION

L'exploration spatiale est entrée dans une phase d'approfondissement, c'est-à-dire de compréhension plus intime de la formation du système solaire, de la composition géologique des planètes, lunes et petits corps célestes, et de la recherche de traces de vie passée, voire existante. Les résultats de missions précurseuses et l'avènement de nouvelles technologies, matérielles (robots autonomes, fabrications 3D *in situ*, établissement d'avant-postes...) ou logicielles (utilisation massive de l'intelligence artificielle, traitement du big data, autonomie de décision...), permettent en effet cette nouvelle phase d'acquisition de connaissances. L'exécution d'un nombre croissant de missions sur la Lune, sur Mars et sur quelques lunes des géantes gazeuses prépare une nouvelle étape tirée par la recherche de formes de vie. Cette compréhension approfondie du système solaire est aussi un atout important pour analyser plus quantitativement la découverte des nouveaux systèmes exoplanétaires comportant des analogues de la Terre et pour lesquels l'identification de zones d'habitabilité devra être faite.

S'il existe depuis des décennies des coopérations internationales dans la préparation, le déroulement et l'analyse des résultats de ces missions, elles doivent être renforcées compte tenu des enjeux financiers, technologiques et scientifiques qui devront être mis en jeu pour une exploration de troisième génération. Ce qui existe actuellement dans ce domaine est

25. COSPAR Policy on Planetary Protection approved by the COSPAR Bureau on 17 June 2020, https://cosparhq.cnes.fr/assets/uploads/2020/07/PPPPolicyJune-2020_Final_Web.pdf.

un acquis appréciable, mais qui doit être amplifié, mettant en jeu des acteurs plus modestes, mais disposant de compétences particulièrement pointues.

À une échelle plus vaste, l'exploration de notre galaxie et du reste de l'univers va continuer à faire appel à des télescopes spatiaux spécialisés et/ou plus puissants, en orbite autour de la Terre ou du soleil, ou bien posés sur la Lune (sa face cachée serait idéale pour y mettre un radiotélescope à l'abri du bruit de fond radioélectrique généré par les activités terrestres), ou sur Mars. Avec pour objectifs essentiels : continuer à découvrir les exoplanètes et à caractériser leur atmosphère pour y rechercher d'éventuelles biosignatures ou la présence de précurseurs chimiques caractéristiques du développement de formes de vie, comprendre la formation et l'évolution des galaxies, confirmer le rôle de l'énergie noire dans la dynamique de l'expansion de l'univers, remonter au plus près des débuts de notre univers à la recherche d'objets fortement décalés vers le rouge, $z > 13$, âgés de plus de 13,5 milliards d'années.

SÉANCE DU 2 JUIN 2022

RÉCEPTION DE MONSIEUR PATRICK MAESTRO

AU FAUTEUIL DE JEAN TAVERNIER

Remerciement de M. Patrick Maestro

Élu membre résident

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les académiciens,

Mesdames et messieurs,

Mesdames et messieurs les académiciens, je vous remercie du fond du cœur de m'avoir choisi pour rejoindre votre compagnie. Je suis très honoré, très fier, et je dois le dire fort impressionné de rejoindre aujourd'hui l'Académie nationale des sciences, arts, et belles-lettres de Bordeaux. J'ai bien conscience du privilège que vous m'avez fait en m'élisant comme un des vôtres, dans une Académie plus que tricentenaire, qui a compté et compte de si illustres membres. C'est vraiment un très grand honneur pour le Bordelais que je n'ai jamais cessé d'être malgré un exil professionnel de vingt-cinq ans que d'être ainsi reconnu par ses pairs, et j'espère que je saurai m'en montrer digne, merci infiniment !

Je suis très sensible au fait que Michel Pouchard me fasse l'amitié de m'accueillir. Pour paraphraser un Bordelais célèbre, « il est mon ami et mon maître, dès que je l'ai vu apparaître j'ai toujours su que c'était lui qui allait m'apprendre à être ce que modestement je suis ». Rien ne peut mieux décrire notre relation ! C'est ce que j'ai ressenti lors de notre première rencontre qui remontera à cinquante ans l'année prochaine,

et notre amitié ne s'est jamais démentie. Michel Pouchard, Paul Hagenmuller et Gérard Demazeau ont guidé mes premiers pas dans la recherche et m'ont inculqué les valeurs de curiosité scientifique et de rigueur que j'ai essayé de porter durant toute ma vie professionnelle, et encore jusqu'à aujourd'hui. Merci, Michel.

Bien sûr, je pense également, avec beaucoup de reconnaissance, à mes parents et grands-parents, venus d'Espagne au début du siècle dernier, qui m'ont élevé dans les valeurs d'honnêteté, d'humilité, de fierté – on n'est pas espagnol pour rien ! –, de combativité, et encouragé tout le long de mes études.

Merci aussi à ma femme Mireille, qui me soutient et me supporte depuis de longues années, même quand je suis trop absorbé dans mes divagations techniques pour répondre à ses questions de temps en temps ! À ma fille et à ma petite-fille, qui n'ont pas pu se libérer pour venir de Paris et de Londres, à ma famille et à mes amis que je remercie de leur présence, à tous ceux, des centaines de personnes rencontrées au fil du temps, qui m'ont aidé à progresser tout au long de ma vie professionnelle et personnelle grâce à des échanges toujours très riches.

Je vais donc hériter dans quelques instants, si tout va bien, du fauteuil qu'occupait Jean Tavernier, avec beaucoup d'honneur et de fierté, mais aussi une très grande humilité. En effet, j'ai regardé l'historique des fauteuils compilé par madame Marguerite Stahl, et j'ai constaté que ce fauteuil a été occupé par des sommités, comme Bertrand-Léon Magonty, maire de Pessac de 1831 à 1838, et dépositaire de la célèbre préparation pharmaceutique connue sous le nom d'«Eau de Mélisse des Carmes», ou encore trois sculpteurs, ce qui me paraît comme un clin d'œil à mon grand-père qui fit vivre notre famille grâce à ce métier, en sculptant des pierres tombales.

Puis un chimiste industriel : Étienne Mathieu, descendant des frères Mathieu, créateurs en 1891 de la Compagnie bordelaise des produits chimiques, fondée pour produire des engrais chimiques pour l'agriculture, dans le cas précis des superphosphates $\text{Ca}(\text{H}_2\text{PO}_4)_2$. Elle créa des usines à Bordeaux et partout en France, ce qui lui permit de devenir le numéro 3 français de la production des engrais chimiques, avant d'être absorbée en 1965 par Kuhlmann et d'être alors l'objet d'un «oubli persistant» à partir de 1975, comme le font remarquer les descendants de la famille Mathieu, dont l'historien Jean-Pierre Perriot.

Puis encore Louis Desgraves, inspecteur général des bibliothèques, ancien directeur de la bibliothèque de Bordeaux, archiviste paléographe, historien, secrétaire perpétuel de l'Académie de 1987 à 1998. Et donc Jean Tavernier, élu en 2001, et à qui je vais avoir le très grand honneur de succéder aujourd'hui.

Comme vous pouvez le constater, voici un lourd héritage à assumer !

Jean Tavernier a été pendant près de vingt ans un membre de l'Académie très fidèle, assidu aux séances, apprécié de tous pour sa courtoisie, son empathie, sa bonne humeur et son humour. Je ne l'ai malheureusement pas connu, et ne l'ai donc découvert qu'au travers de ce que j'ai pu lire de son œuvre, ou écouter de votre part, mais je regrette vraiment que la vie ne nous ait pas donné l'occasion d'une rencontre, aussi bien quand je vois les réalisations dont a été couronnée sa carrière scientifique, que quand je découvre l'homme si remarquable qu'il a été, y compris dans sa courte fonction politique. Je suis sûr que notre rencontre aurait été aussi riche que celles que j'ai pu avoir avec chacune et chacun d'entre vous lors de ces formidables visites de courtoisie que la coutume nous demande d'effectuer.

Jean Tavernier était donc un très grand scientifique, innovateur dans son domaine de prédilection, la radiologie, qu'il contribua à faire progresser et à moderniser de manière totalement disruptive. Mais il fut aussi un homme au service de la collectivité, ce qu'illustrèrent ses mandats successifs de président d'université, de région, ou du Centre hospitalier universitaire (CHU), pour ce dernier mandat jusqu'à l'approche de ses quatre-vingts ans.

Pour effectuer son éloge, je vais essayer, avec beaucoup d'humilité, et probablement d'imprécision, ce que vous voudrez bien me pardonner, de résumer les différentes facettes de cet homme remarquable, scientifique de haut niveau, politique visionnaire et personnalité unanimement appréciée.

LE SCIENTIFIQUE

Jean Tavernier naquit en Algérie et y passa son enfance, avant d'arriver avec ses parents à Bordeaux en 1938, et d'y poursuivre une scolarité brillante, jusqu'au baccalauréat, obtenu à dix-sept ans. Il resta ensuite bordelais toute sa vie.

Il aurait voulu rejoindre Santé navale, mais une santé fragile lui fit choisir son autre passion pour les sciences naturelles et la médecine. Il mena alors, avec toujours autant de brio, des études de médecine militaire jusqu'au

certificat d'études supérieures de sciences, portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle (SPCN). Il dut prendre une année de repos pour soigner une primo-infection, puis se tourna vers la médecine civile, études couronnées par l'internat en 1951.

C'est à ce moment-là que Jean Tavernier se spécialise en radiologie, il est docteur en 1958 puis, agrégé de radiologie en 1966, il devient rapidement chef de clinique à la faculté de Médecine. C'est alors qu'il part compléter sa formation à l'étranger, ce qui était assez rare à l'époque, afin d'y découvrir les technologies modernes en radiologie, plus particulièrement en radiologie vasculaire, telles qu'elles étaient développées à l'université suédoise d'Uppsala. Un autre séjour aux États-Unis en 1966-1967 lui permet de renforcer encore ses connaissances et finalement d'implanter à Haut-Lévêque la radio vasculaire d'organe, dont il devient un des meilleurs spécialistes mondiaux.

La radio vasculaire d'organe consiste à visualiser le système vasculaire de notre organisme par injection d'un produit de contraste à l'intérieur des vaisseaux. Ainsi, il est possible d'étudier l'ensemble des artères et des veines et de détecter une pathologie, comme un rétrécissement des vaisseaux. L'innovation majeure est venue de Suède en 1960 avec la mise en place par des médecins suédois du principe de l'utilisation du cathéter¹. C'est ce que Jean Tavernier a développé et amélioré à Bordeaux jusqu'aux années 1980 : c'était alors une technologie unique d'exploration performante des tissus, jusqu'au développement de l'IRM et du scanner. Il faut aussi noter les travaux pionniers de Jean Tavernier sur l'ampliphotographie², et sur la fluorographie³ numérique, avec l'implantation dans son service de l'hôpital du Haut-Lévêque d'un système de radiologie numérique, le premier en France à cette époque.

Ceci est une révolution, la même que celle du passage de l'argentique au numérique en photographie. Pour numériser, on transforme l'image radiante X en une image lumineuse très intense, grâce à un écran

1. Le cathéter est un tube mince et flexible introduit dans une voie veineuse; il permet d'administrer des traitements par cette voie ou de prélever du sang pour les analyses en évitant des piqûres fréquentes.

2. Cette technique de radiophotographie consiste à photographier l'écran secondaire d'un amplificateur de luminance; l'image est reprise par le système optique d'une caméra spéciale fournissant des clichés de 7 x 7 cm ou de 10 x 10 cm. La dose de rayonnement reçue est ainsi diminuée de 7 à 8 fois; aujourd'hui, le rendu sur film est de plus en plus abandonné au profit d'images numériques.

3. Radiographie utilisant le fluor comme contraste.

luminescent à l'iodure de césium CsI (jouant le rôle de scintillateur⁴) qui transforme les photons⁵ X en photons de fluorescence (lumineux) par effet photo-électrique. Cette image radiante primaire lumineuse est alors transformée en image radiante électronique par une photocathode⁶, qui absorbe les photons lumineux et libère des électrons. Le traitement du nuage électronique ainsi obtenu permet alors la numérisation de l'image. Cette technique présente plusieurs avantages :

- diminution importante de la dose de rayonnement reçue par le patient, d'environ 7 à 8 fois par rapport à un cliché réalisé par la technique standard écran-film ;
- facilité d'emploi, ce qui a permis la création d'unités mobiles de dépistage et de médecine du travail ;
- économie de film et facilité de manipulation et d'archivage de ce petit format. Le rendu sur film est d'ailleurs de plus en plus abandonné au profit d'images purement numériques.

C'est ainsi que par ses découvertes Jean Tavernier a contribué à réduire drastiquement l'utilisation des écrans renforçateurs de rayons X aux terres rares, comme l'oxysulfure de Gadolinium/Terbium, ou encore l'oxybromure de Lanthane/Thullium, luminophores⁷ sur lesquels je m'étais escrimé pour en améliorer les performances au milieu des années 1980. Mais comment lui en vouloir, quand on sait que la digitalisation de la radiographie a permis de diminuer les doses d'exposition, de gagner en précision d'analyse, et de rendre accessibles en ligne les informations, autant de bénéfiques pour le patient que nous sommes tous un jour ou l'autre ?

En utilisant ces technologies de pointe, Jean Tavernier a été l'auteur de contributions majeures sur un grand nombre de domaines : l'étude des appareils rénal et surrénal, des pathologies tumorales du tube digestif,

4. Un scintillateur est un matériau qui émet de la lumière à la suite de l'absorption d'un rayonnement ionisant (photon ou particule chargée).

5. Les photons sont des particules de lumière qui sont essentiellement un paquet de rayonnement électromagnétique; plus sa fréquence est élevée, plus son énergie est considérable.

6. Une photocathode est une électrode à charge négative recouverte d'un matériau capable de libérer des électrons par émission secondaire lorsqu'il est soumis à un rayonnement de photons.

7. Un luminophore est une substance qui émet de la lumière lorsqu'elle subit une excitation. Elle est notamment utilisée dans les tubes cathodiques des écrans, ou les lampes à diodes électroluminescentes (LEDs), aujourd'hui couramment utilisées pour l'éclairage.

l'apport des examens artériographiques sélectifs en pathologie hépatique et pancréatique, qu'il s'agisse de lésions locales bénignes ou de tumeurs malignes, ou encore la pathologie thoracique.

Les travaux de Jean Tavernier ont été largement publiés dans des revues importantes, et reconnus non seulement en France, mais dans le monde entier, en Angleterre et aux États-Unis en particulier. Il fut d'ailleurs en 1984 l'auteur d'un ouvrage de référence avec ses collègues Dominique Ducassou, François Pinet et J.-C. Froment : *Les méthodes d'exploration en imagerie : Stratégies diagnostiques*⁸. Cet ouvrage est reconnu comme le point de départ d'une réflexion majeure pour optimiser le nombre d'exams utiles, préserver le patient, et rationaliser les coûts. Nommé chef de service à l'hôpital du Haut-Lévêque, il accueillit le premier scanner corps entier de Bordeaux et contribua largement à l'expansion de cette technique, alors d'avenir, aujourd'hui bien démocratisée.

Il faut souligner que, tout en mettant au point des technologies de pointe, Jean Tavernier a toujours pris en compte l'intérêt du malade : il figure parmi les précurseurs de cette humanisation de la médecine, qui explique au malade comment il va être soigné, l'informe, et finalement le rassure. Il s'agit ici encore d'une innovation dans la manière de traiter le patient, largement inspirée par le séjour de Jean Tavernier aux États-Unis.

LE GESTIONNAIRE

Si Jean Tavernier était un scientifique reconnu, il fut aussi totalement investi dans les services pour la collectivité : impliqué très jeune dans l'organisation de la faculté de Médecine, il travaille auprès du président Latrille, en particulier sur les projets pédagogiques, avec le souci toujours affirmé de faciliter les échanges entre le corps professoral et les étudiants. Grand médecin et enseignant admiré, très aimé de ses élèves et de ses collègues, sa popularité et son dynamisme le conduisent quasi naturellement en 1980 à la présidence de l'université Bordeaux 2 - Victor Segalen. Il transforme cette université, privilégiant le dialogue avec les étudiants au nombre de 10 000, l'ouvrant sur l'extérieur, en particulier en œuvrant pour la formation continue des médecins, en développant son rayonnement outre-mer, en obtenant aussi le soutien de la région Aquitaine qui apporta bien davantage sa collaboration financière à l'université, et soutint les chercheurs de celle-ci.

8. Lyon, Decitre, « coll. Simep », 1984 (nombreuses rééditions).

En cela aussi il fut précurseur, et c'est justement en ayant développé ces interactions avec la Région, mais aussi parce qu'il était attiré par la politique, que Jean Tavernier devint conseiller régional en 1986 aux côtés de Jacques Chaban-Delmas. Il prit la présidence du CCRDT (Comité consultatif de la recherche et du développement technologique), qui avait pour rôle de sélectionner les projets des universités à soutenir, tant en formation qu'en recherche. J'eus d'ailleurs plus tard le plaisir de participer aux travaux de ce CCRDT, sous la présidence d'un autre grand médecin, le regretté Jean-Marc Orgogozo. Sous la présidence de Jean Tavernier, le soutien de la région à la science et la technologie fit plus que doubler, passant à 100 millions de francs pour la Recherche.

En outre, très rapidement, Jean Tavernier quitta la présidence de l'université et prit en 1988 le relais de Jacques Chaban-Delmas en lui succédant à la présidence de la région. Pour des raisons de santé, il ne put effectuer qu'un mandat, mais celui-ci fut marqué significativement de son empreinte, tant par ses réalisations que par l'efficacité de sa gouvernance, basée sur sa grande compétence, sa connaissance des dossiers, et sa capacité d'écoute, mais aussi de décision. Parmi les nombreuses réalisations, bien entendu je note la poursuite et l'augmentation du soutien à la formation et à la recherche, et la promotion de l'ouverture de l'Aquitaine, tant vers les régions frontalières espagnoles avec qui de fructueux accords de coopération furent noués et qui perdurent actuellement, que vers le Poitou-Charentes, dans une préfiguration de la Nouvelle-Aquitaine d'aujourd'hui !

C'est comme cela que naquit une association « Sud Europe Atlantique » avec une dizaine de régions : Poitou-Charentes, Aquitaine, Pays Basque, Navarre, Aragon, Castille et Leon, Galice et Nord Portugal, avec l'espoir, bien entendu, de développer des partenariats sur le plan de la recherche, de la culture et des transports. Jean Tavernier en fut le premier président. Je suis d'autant plus réceptif à cette association qu'elle regroupe ma région de naissance et mes régions d'origine familiale. Dans le même ordre d'idées, c'est sous la présidence de Jean Tavernier que furent lancés les grands travaux pour la construction du tunnel du Somport, qui fit couler pas mal d'encre, et parfois de pierres, mais qui, largement utilisé aujourd'hui, est désormais un élément clé de la liaison France-Espagne qu'il facilite grandement.

Je voudrais mentionner plus particulièrement le « Plan Université 2000 » pour lequel il œuvra tant, plan qui eut un impact considérable, car il est très probablement à l'origine de ce qu'est devenue notre belle université de Bordeaux, lauréate de nombreux financements dans le cadre

des investissements d'avenir et autres plans de relance, et ayant acquis un rayonnement international dans de nombreux domaines : médecine, chimie et sciences des matériaux, sciences mathématiques et informatiques, sciences sociales, pour n'en citer que quelques-uns.

Ce Plan Université 2000, élaboré par notre confrère Jean-Pierre Poussou, qui était alors recteur de l'Académie de Bordeaux, doté de l'équivalent de 150 millions d'euros, impliquait toutes les composantes thématiques et permit de nombreuses réalisations : à Bordeaux I, il est à l'origine du développement des écoles supérieures d'ingénieur en chimie, physique, biologie et électronique, centres de formation précurseurs de l'Institut National Polytechnique d'aujourd'hui, et consolida des instituts de recherches performants ; à Bordeaux II, ce furent à Carreire la construction et l'extension de la nouvelle faculté de pharmacie, voulue par Dominique Ducassou, et le début de la rénovation de la faculté de la Victoire pour y installer les Sciences humaines et sociales ; à Bordeaux III, il y eut la construction de la maison de l'Archéologie, la construction de bâtiments d'enseignement du Premier et du Troisième cycle, l'extension de laboratoires de recherche, et la réorganisation des structures d'enseignement. Jean Tavernier, souvent consulté, apporta un appui décisif et fit accepter par le Conseil Régional un apport financier d'une ampleur exceptionnelle.

Parmi tant d'autres faits marquants de cette courte présidence, on notera aussi la restauration du Grand-Théâtre de Bordeaux, ou la mise en place du premier programme prévisionnel d'investissement pour les lycées.

Malheureusement, une récurrence de primo-infection obligea Jean Tavernier à quitter à la fin de 1991 une présidence qui le passionnait. « Je commençais juste à prendre mes marques », dit-il à cette occasion. Il n'en continua pas moins de se consacrer à la collectivité en prenant, sa santé retrouvée, la présidence de la délégation régionale de la Fondation de France, avant d'être nommé au Conseil économique et social de 1995 à 1997, puis à la présidence du conseil d'administration du CHU de Bordeaux, poste qu'il occupa pendant douze ans, jusqu'à l'approche de ses 80 ans. Avec son humour toujours acéré, il mentionna : « Il ne me manque que la présidence d'un club de boulistes ! »

Dans ces mandats politiques et de gestion, Jean Tavernier eut toujours la même approche humaniste qu'il avait dans ses actions scientifiques et de formation : une forte écoute, une ouverture à l'échange, une bonne dose d'humour, le tout au service d'une vision claire et sélective, et d'une détermination à toute épreuve à la mettre en œuvre.

En plus de toutes ses occupations et de son amour pour l'art, la peinture en particulier, j'ai découvert aussi, grâce à notre secrétaire perpétuel, que Jean Tavernier était passionné de marine de guerre, en particulier par la Marine nationale. Comme je l'ai déjà mentionné, il avait toujours regretté de n'avoir pu intégrer Santé navale, mais il se tenait au courant de tout ce qui concernait la Marine, suivant les évolutions des marines modernes, des plus récents navires de combat, avec d'excellentes connaissances, et il possédait chez lui une collection de « Flottes de combat », l'almanach qui présente tous les deux ans l'ensemble des flottes de guerre du monde entier, et aussi beaucoup d'ouvrages sur les Marines. Jean Tavernier a été jusqu'à la fin de sa vie un lecteur assidu de *Cols Bleus*, l'hebdomadaire de la Marine nationale.

Sous un angle plus civil et sportif, mais aussi déjà très technologique compte tenu de l'évolution des voiliers de compétition, Jean Tavernier avait accompagné Jacques Chaban-Delmas pour accueillir en 1990, devant Les Sables-d'Olonne, Titouan Lamazou, très brillant vainqueur du premier Vendée Globe autour du monde, sur son voilier Écureuil - Aquitaine II, sponsorisé par la région Aquitaine. Jean Tavernier avait bien sûr assisté avec plaisir à la réception de Titouan Lamazou en qualité de membre correspondant de l'Académie en 2017.

L'HOMME

Je voudrais finir cet hommage en parlant de l'homme, tel que j'ai pu le découvrir au travers de mes lectures et de mes entretiens avec vous : Jean Tavernier était un homme de convictions, visionnaire, discret et souriant, mais déterminé dans ses décisions. Ayant suscité un vif attachement, de ses amis, collaborateurs ou élèves. Il est souvent décrit comme un modèle, que ce soit dans son activité universitaire et de recherche, ou dans son activité politique.

Bien qu'étant une sommité scientifique et un homme politique respecté, j'ai pu constater à partir de mes lectures et échanges qu'il resta constamment d'une très grande humilité et simplicité, mais avec une autorité, des compétences et un leadership qui lui permirent d'entraîner ses collaborateurs pour concrétiser les nombreuses réalisations dont nous avons parlé.

Jean Tavernier était aussi un homme très généreux. Lui et sa femme Françoise, avec laquelle il forma un couple indéfectiblement uni, contribuèrent très largement, mais sans aucune ostentation, aux œuvres de charité de leur paroisse et au soutien des actions missionnaires. Ils reçurent aussi beaucoup leurs nombreux amis, à Arcachon ou à Bordeaux

pour des rencontres aussi conviviales que mémorables si j'en crois les souvenirs que certains ont partagés. Françoise et Jean Tavernier nous quittèrent malheureusement à quelques mois d'intervalle, unis dans la mort comme dans leur couple.

J'ai été aussi frappé de découvrir le côté humoristique du personnage, décrit comme un homme d'une gaieté constante, aimant plaisanter, avec ce côté « carabin », que je partage complètement même si je ne suis pas médecin, n'hésitant pas à utiliser des mots politiquement incorrects au détour d'une conversation pour dérider l'atmosphère. Je suis persuadé que mettre de l'humour dans notre vie, tout en gardant le sérieux dans les actions, permet de vivre mieux, et de mieux faire passer ses messages. J'aurais aimé échanger avec Jean Tavernier sur ce sujet et, pourquoi pas ? sur quelques chansons de salle de garde !

ET MAINTENANT...

Le défi est donc très grand pour espérer être digne du niveau de Jean Tavernier. J'espère assurer cette succession en apportant une contribution modeste mais résolue aux travaux de l'Académie, j'espère vous parler de ce que je connais le mieux, à savoir la chimie et l'industrie, une chimie respectueuse de l'environnement, élément clé de notre vie quotidienne, pour la fabrication de vos téléphones et ordinateurs, de vos voitures, de vos cosmétiques, de vos maisons, de vos médicaments... et j'en passe. La chimie aussi au service de la transition énergétique, pour la mise au point de batteries, de piles à combustible, de la production d'hydrogène... mais aussi une chimie pour le recyclage des plastiques ou des métaux stratégiques.

Mais j'espère également contribuer à ce que l'Académie, forte de sa diversité, puisse intensifier son rôle d'acteur de la vie locale, par exemple par des avis sollicités par les pouvoirs publics, ou venant de l'Académie elle-même.

Je vous remercie encore infiniment de m'accueillir au sein de cette illustre Académie et je vous en suis totalement reconnaissant.

SÉANCE DU 2 JUIN 2022

RÉCEPTION

AU FAUTEUIL DE JEAN TAVERNIER
DE MONSIEUR PATRICK MAESTRO

Élu membre résidant

Réponse de M. Michel Pouchard

Membre résidant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Monsieur le ministre,
Madame l'ambassadrice,
Monsieur le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie,
Chères consœurs, chers confrères,
Chers amis,
Mesdames, messieurs,
Mon cher Patrick,

C'est avec un grand bonheur et une légitime fierté qu'au nom de toutes mes consœurs et de tous mes confrères de l'Académie je vous accueille ici, dans notre vénérable Compagnie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui fête cette année ses 310 printemps et sous le regard bienveillant de l'un de ses plus illustres anciens, le père de *L'Esprit des lois*. Je vous accueille ici comme membre résidant, monsieur Patrick Maestro, vous qui avez été l'un de mes brillants élèves d'il y a presque un demi-siècle, vous aussi mon confrère de cette jeune Académie des Technologies née il y a environ vingt ans de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, mais surtout vous, Patrick, l'ami fidèle de longue date.

Malgré la solennité du moment, je ne pense pas pouvoir continuer à m'en tenir à ce vouvoiement que voudrait la « Coutume » et je vous demande donc, monsieur le président, de bien vouloir m'en excuser.

Je voudrais d'abord exprimer mon bonheur de voir se concrétiser, de voir s'amplifier, dans mon pays, ce lien si nécessaire entre la science fondamentale et ses applications novatrices, indispensables au progrès économique, sociétal, et à la qualité de vie de nos concitoyens.

Malgré cette phrase célèbre de Pasteur qui date de plus d'un siècle : « il y a la science et les applications de la science, aussi intimement liées l'une à l'autre que le fruit et l'arbre qui l'a porté », ce lien ne s'est réalisé que depuis peu d'années où le savant et l'ingénieur se sont compris et ont pensé ensemble. Tu es, mon cher Patrick, de ces hommes de science et de progrès qui ont porté cette union.

Je voudrais aussi parler de cet arbre de la connaissance, de la création du savoir fondamental de notre jeune discipline qu'est la chimie du solide. Je suis fier de ton long parcours, cher Patrick, de ton enfance à tes études supérieures universitaires à Bordeaux, où ta volonté, ta ténacité à conquérir ce « Graal » du savoir étaient sans doute puisées dans tes origines de petit-fils d'Espagnols émigrés de la côte cantabrique et de la province de Navarre près de cette place des Capucins populaire et laborieuse. Tu m'as confié, cher Patrick, combien ton grand-père, grand voyageur et sculpteur de pierres tombales, avait fasciné ton enfance. Mais tes parents y avaient connu aussi, dans l'Entre-deux guerres, la dureté des conditions de travail et la précarité des conditions sociales d'alors. Mais tu as su, tu as cru et tu as pu te saisir de cet ascenseur républicain du mérite et du travail pour te hisser là où tu pouvais concrétiser les fruits de tes connaissances, là aussi où nous t'accueillons ce soir.

Ainsi es-tu passé naturellement de l'arbre au fruit. Naturellement, cela veut dire ici dans l'esprit de Solvay, l'un des grands noms de la chimie mondiale, qui a réussi à te retenir à sa Direction scientifique jusqu'à près de tes soixante-dix ans tellement vos deux visions étaient proches. Car Solvay, outre la chimie, c'est aussi le cycle des Conférences Solvay fondées au début du vingtième siècle et qui réunissaient les plus éminents physiciens et chimistes du monde, comme dans les années vingt Einstein, de Broglie, Planck, Dirac, Schrödinger, Langevin pour les premiers, Marie Curie et Pauli pour les seconds. Bref, plus que l'arbre, la forêt... Solvay est à lui seul l'image concrète du symbole pasteurien...

Mais Solvay c'est aussi un prix scientifique prestigieux : son dernier lauréat est tout simplement la chercheuse américaine à l'origine du vaccin Pfizer, et tu en animes, Patrick, son Jury formé des plus éminents scientifiques du moment, comme Bernard Feringa, l'un des pères des machines moléculaires avec mon confrère et ami Jean-Pierre Sauvage, prix Nobel de chimie en 2016, qui était à Bordeaux il y a quelques jours pour une visite de ton laboratoire autant professionnelle qu'amicale.

Je tenais à souligner ce grand écart entre la cour d'école du modeste petit-fils d'un émigré espagnol, et la cour des Grands d'un Jury international comme celui de Solvay.

Je me dois bien sûr de résumer brièvement ce parcours.

Après une brillante maîtrise de sciences physiques en 1974 à 22 ans, conjointement à une activité sportive de handballeur de haut niveau agrémentée de troisièmes mi-temps souvent joyeuses..., tu entres au laboratoire de chimie du solide du CNRS du professeur Paul Hagenmuller pour préparer une thèse avec Gérard Demazeau sur le dioxyde de chrome ferromagnétique CrO_2^1 , cofinancée par l'industriel Rhône-Poulenc, producteur de ce type de bandes magnétiques de haut de gamme. Malgré l'importance des performances que tes travaux amènent et qui suscitent l'intérêt de la grande firme concurrente allemande, BASF, le brevet ne peut être exploité par suite du coût excessif du dopant proposé, l'iridium, métal aussi précieux que le platine.

C'est pendant cette période prédoctorale que tu fais la connaissance de Mireille Amsallen, que tu épouses en 1981, grande sportive comme toi, Patrick, passionnée des sports de glisse, mais aussi engagée dans l'aide humanitaire aux familles sans logis, que sa carrière à l'Office des HLM permettait de faciliter et que je salue ici très amicalement.

Six mois avant la soutenance de ton doctorat, en mai 1981, tu es embauché comme ingénieur de recherche au centre Rhône-Poulenc d'Aubervilliers. Tu y gravis tous les échelons, d'abord comme responsable des laboratoires d'applications des terres rares, une centaine de personnes, dans le secteur de la luminescence des matériaux, du magnétisme, de l'électronique et de la catalyse.

1. Le dioxyde est un oxyde contenant deux atomes d'oxygène par molécule. Le dioxyde de chrome CrO_2 a été pendant des années le matériau le plus performant pour l'enregistrement magnétique. Il conserve ses propriétés bien au-delà de la température ambiante et sous des champs magnétiques très forts, grâce à la morphologie de ses microcristaux aciculaires (fines et longues aiguilles) et à ses possibilités de dopage chimique.

En 1995, tu es nommé directeur de recherche associé du groupe Rhône-Poulenc, puis, trois ans plus tard, conseiller scientifique du groupe de la nouvelle Société, Rhodia, dont tu prendras six ans plus tard la Direction scientifique.

En 2013, après la fusion de Rhodia dans Solvay, tu en prends la nouvelle Direction scientifique. Dans ce domaine aussi ta fidélité fut exemplaire : tu as été en quarante ans l'homme d'une seule société industrielle.

Je vais essayer de dire quelques mots sur chacune de ces grandes étapes.

I. Au cours des vingt premières années, tu as été, mon cher Patrick, l'Homme des terres rares mondialement reconnu, et avant tout un scientifique.

Les terres rares sont peu connues du grand public, mais ces éléments chimiques occupent une place particulière dans la classification périodique de Mendeleev : le passage d'un élément chimique du numéro atomique Z (le nombre de ses protons constituant son noyau) à l'élément voisin de droite du tableau périodique ($Z + 1$) et qui correspond pour l'atome neutre au gain d'un proton (noyau) et d'un électron (cortège électronique le plus externe dans le cas général), est particulier dans le cas des terres rares puisque ce dernier n'y prend qu'une place profonde, sans influence sur le comportement chimique de l'atome et partiellement seulement sur les propriétés physiques comme l'optique et le magnétisme. C'est bien sûr dans ces secteurs que tu as voulu en exploiter toutes leurs personnalités :

D'abord dans le domaine des luminophores pour l'éclairage fluorescent basse consommation ou les pigments à grande stabilité thermique pour la coloration des plastiques.

Dans le domaine de la catalyse des pots d'échappement de l'industrie automobile où de fines particules de métaux nobles, platine et palladium, permettent de décomposer les oxydes d'azote dangereux pour la santé.

Dans le domaine du magnétisme où l'adjonction de l'une de ces terres rares, le néodyme, aux alliages classiques fer-bore améliore considérablement leur aimantation magnétique et les performances des nouvelles éoliennes de la transition énergétique.

Dans ce domaine des terres rares, tu as été, mon cher Patrick, le maillon permanent, indispensable, scientifique, voire même politique, entre la Chine, détentrice des principaux gisements mondiaux de minerais, et la France, à travers Rhône-Poulenc et son usine de séparation des terres rares de La Rochelle, leader mondial dans ces technologies.

II. Les vingt années suivantes, t'ont amené, en tant que directeur scientifique du groupe Rhodia, à réfléchir et à intervenir dans la politique de recherche et développement à long terme du groupe grâce à une relation très forte entre monde académique et monde industriel, sur le modèle des unités mixtes regroupant sur un même site les chercheurs de Rhodia et ceux du monde académique, le rêve pasteurien en quelque sorte !

Pour illustrer cette période, plus « managériale », je ne mentionnerai que trois exemples :

- La création à Pessac en 2004 du Laboratoire du Futur, encore appelé laboratoire Pierre-Gilles de Gennes, pour souligner l'importance que vous avez eue l'un et l'autre dans sa création. Le LOF est devenu aujourd'hui une référence mondiale en microfluidique², en robotique et en physicochimie.
- La création à Shanghai en 2010 de l'Unité mixte internationale Solvay-CNRS-ENS de Lyon-Université de Shanghai, sur la chimie des procédés écoresponsables, comme la valorisation du CO₂ en molécules de l'industrie chimique par de nouvelles voies d'accès, ou la réalisation de polymères biosourcés³.
- La création récente dans le Centre de Recherche Solvay de Lyon, du Laboratoire des matériaux avancés où les chercheurs académiques étudient l'interaction de fines particules de silice dans des élastomères⁴ pour en modifier les propriétés thermomécaniques, et où les ingénieurs Rhodia mettent au point le « pneu vert » à faible résistance au roulement, donc à plus faible consommation, et à forte résistance à l'usure.

Et l'avenir maintenant ?

L'arbre peut porter de nouveaux fruits, différents bien sûr des précédents, ceux de pouvoir éclairer nos confrères, nos concitoyens, y compris le monde politique, sur les avancées tellement rapides des nouvelles technologies, des nouveaux matériaux...

2. La microfluidique est une méthode d'étude des interactions chimiques liquide-solide *in situ* dans des microréacteurs de géométrie souvent complexe prenant en compte les conditions d'écoulement du fluide.

3. Ce sont des polymères obtenus à partir de substances naturelles.

4. Les élastomères sont des constituants de synthèse des matériaux appelés communément « caoutchouc » ; ils sont caractérisés par des macromolécules déformables réversiblement en fonction de contraintes mécaniques.

Dans notre monde complexe d'aujourd'hui où, comme aimait à le dire mon jeune confrère et ami chimiste bordelais, Olivier Kahn, « il faut savoir regarder les choses qui sont derrière les choses... », l'éducation citoyenne est de première importance pour permettre à chacun de séparer la certitude du doute, le possible de l'impossible et même, parfois, la vérité du mensonge ou de l'ignorance.

C'est notre devoir à tous, pour que le citoyen porte la démocratie. Je suis sûr, mon cher Patrick, que tu sauras nous éclairer de toute ton expérience de l'arbre pasteurien et de ses fruits !

Merci de prendre place en ce jour dans ce fauteuil d'un autre Grand, qui possédait aussi ces qualités d'humanité partagée et de dévouement à la *res publica*, Jean Tavernier, dont tu viens, mon cher Patrick, de saluer la mémoire.

SÉANCE DU 9 JUIN 2022

RÉCEPTION
DE MONSIEUR AURÉLIEN DELAGE

Élu membre correspondant

Par M^{me} Marguerite Stahl

Membre résidant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs,
Monsieur,
Cher Aurélien,

Alors que vous aviez été élu le 31 janvier 2020 membre correspondant de notre Académie, la situation sanitaire que nous avons subie ces deux dernières années a beaucoup retardé votre réception. Nous sommes donc très heureux de vous accueillir aujourd'hui et de pouvoir ainsi renouer avec la longue tradition unissant la musique et notre Compagnie.

Je me dois de rappeler brièvement, à l'occasion de votre réception, les richesses que nous ont apportées, durant plus de trois siècles, des académiciens érudits, talentueux, généreux, amoureux des arts musicaux, dont vous êtes le digne successeur. Certains sont tombés dans l'oubli, mais ce lien qui nous unit à nos prédécesseurs ne s'est jamais rompu. Ce lien existe, il est là pour vous, aujourd'hui.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a d'abord été à l'origine une académie de musique. Isaac Sarrau de Boynet (1685-1772), membre fondateur de notre Compagnie, élu président en 1716, a décrit cette période précédant sa création en 1712 :

« Il s'agissait d'une société de jeunes gens de la ville de Bordeaux qui, au milieu des plaisirs de leur âge, jeta sans y penser les premiers fondements de l'Académie en 1707. L'amitié les unissait et le goût de la musique les réunissait souvent. Ils formèrent des concerts qui firent bientôt des progrès considérables dans cette ville où l'on n'avait guère entendu jusqu'alors des voix et des instruments ensemble, uniquement dans les églises et à l'opéra. En attendant l'ouverture du concert, les membres traitaient entre eux de sujets d'histoire, de lettres, de physique. L'emblème de la Société étant une lyre avec la devise *Felicius una* (heureux ensemble), on appela celle-ci l'Académie des Lyriques¹. »

Ce goût pour la musique fit naître en 1712 notre Compagnie à laquelle, grâce à la protection du duc de la Force, Louis XIV octroya le 5 septembre 1712 des lettres patentes assurant son existence. Le musicien et compositeur Isaac Sarrau de Boynet fut nommé directeur de la musique. En 1713, il présenta une *Dissertation historique et critique sur la musique moderne*. Il organisa les concerts de l'Académie et communiqua régulièrement en séance le résultat de ses recherches sur l'art musical. L'engouement et l'engagement de l'Académie pour le rayonnement des savoirs et la diffusion des connaissances scientifiques ne diminuèrent pas le goût des académiciens pour la musique.

En 1759, l'Académie de Bordeaux accueille en tant que membre associé François Bedos de Celles de Salelles, dit Dom Bedos de Celles (1709-1779), l'une des figures les plus emblématiques de la facture d'orgues du XVIII^e siècle. Le 2 mars 1767, Dom Bedos adressa à l'Académie un exemplaire de la première partie de son *Traité sur la facture de l'orgue* :

« C'est un hommage que je dois à l'Académie en qualité d'associé, il sera bien glorieux pour moy si cet ouvrage peut mériter son approbation et tenir la moindre place parmi les travaux qui illustrent cette respectable académie, je m'estime fort heureux et fort honoré

1. Bibliothèque municipale de Bordeaux, Fonds Lamontaigne, Isaac Sarrau de Boynet, Projet d'une *Histoire de l'Académie de Bordeaux*. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux transcrits par Paul Caraman, professeur au lycée de Bordeaux publiés dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1913, p. 266-293.

de pouvoir luy donner aujourd'hui un nouveau témoignage de mon attachement et de ma vénération². »

La musique ne cessa d'enrichir les travaux de nos prédécesseurs. Montesquieu lui-même s'intéressait beaucoup aux études sur le son et la technique musicale. En 1761, dans les salons du bel hôtel de l'Académie légué par Jean-Jacques Bel, l'académicien Isaac Sarrau de Boynet, âgé de soixante-dix-neuf ans, lisait encore à ses confrères un *Essai sur le principe et le progrès de la musique*. Son influence a été marquante à Bordeaux pendant la plus grande partie du XVIII^e siècle.

Sarrau de Boynet a très certainement rencontré le jeune musicien et compositeur allemand Franz Beck (1734-1809), encouragé à s'installer à Bordeaux en 1761 sous l'impulsion du nouveau gouverneur de la Guyenne, le duc de Richelieu. Nommé Maître de musique, tant à l'orchestre de la comédie qu'au concert, Beck introduisit dans notre ville la modernité de la symphonie allemande et fit découvrir aux Bordelais ses compositions : musique sacrée, symphonies, œuvres théâtrales et sonates. Il fut élu en 1797 à la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui reprit son titre d'Académie royale en 1814.

Aux XIX^e et XX^e siècles, l'Académie de Bordeaux sut accueillir des musiciens et des historiens de la musique. En 1870, l'écrivain et musicologue Anatole Loquin (1834-1903) fut élu académicien. Il apporta sa contribution au *Dictionnaire* de Littré, participa à la rédaction du supplément de la *Biographie universelle des musiciens*. Ses travaux sur l'harmonie et ses études menées toute sa vie sur la théorie musicale aboutirent à l'édification d'un ouvrage colossal et encyclopédique intitulé *L'Harmonie rendue claire. Traité général des traités d'harmonie*³. Anatole Loquin prit le risque de publier, seul, en 1877 et 1878, une revue mensuelle intitulée *La Musique à Bordeaux*, et durant de nombreuses années il livra un feuilleton musical de quinzaine au journal *La Gironde*.

En 1891, l'Académie élut le négociant bordelais Adrien Sourget (1823-1907). Il consacra la plus grande partie de sa vie aux institutions musicales de notre ville et présida durant de longues années la Société de Sainte-Cécile qui deviendra le Conservatoire de Bordeaux. Au cours

2. Dom François Bedos de Celles, *L'Art du facteur d'orgues*, publié de 1766 à 1778, avec un avant-propos de Jean Barraud, réimpression de l'édition originale de Paris 1766 et 1778, Slatkine reprints, 2004, 710 p. et 1 vol. de 137 planches.

3. Anatole Loquin, *L'Harmonie rendue claire. Traité général des traités d'harmonie*, Paris, Richault et Cie, 1895.

de l'année 1905, l'Académie accueille le pianiste, compositeur et chef d'orchestre Gaston Sarreau (1850-1935). Il reçut les conseils des grands maîtres Camille Saint-Saëns et César Franck et consacra à Saint-Saëns une superbe étude sous le titre *Ambition, amour, toute l'activité humaine est là*⁴.

En 1937, René Chauvet, compositeur et directeur du Grand-Théâtre (1879-1964), succéda à Adrien Sourget – qui avait tant fait pour la diffusion des activités musicales à Bordeaux. Arlette Higounet-Nadal (1912-2009) fut la première femme élue à l'Académie de Bordeaux en 1990; elle sut renouer en 1996, lors de sa présidence, avec la tradition des concerts de musique de chambre. Les salons de l'Académie accueillent depuis cette date les jeunes musiciens du Conservatoire. Ces concerts sont ouverts au public; ils connaissent un grand succès.

Enfin, en 2008, l'Académie élit Michel Laplénie, directeur et fondateur de l'ensemble de musique baroque *Sagittarius*. Il maintint brillamment cette tradition musicale de notre Compagnie. Ses précieuses communications sur l'histoire de la musique ainsi que les concerts organisés dans les salons de l'Académie ont été des événements marquants de la vie culturelle bordelaise. Le 4 novembre 2015, l'ensemble baroque *Sagittarius* dirigé par Michel Laplénie, avec la collaboration de l'ensemble baroque *Orfeo*, clôtura avec panache l'ensemble des colloques organisés à Bordeaux célébrant les mariages royaux franco-espagnols. La cathédrale Saint-André accueillit la commémoration de la messe de mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche célébrée le 25 novembre 1615. Ce spectacle musical associa une évocation historique dont l'auteur des textes fut notre confrère Philippe Loupès et le récitant Didier Sandre, sociétaire de la Comédie française. Michel Laplénie est membre honoraire de notre Académie depuis 2019.

Je souhaitais brièvement évoquer cette lignée des académiciens, musiciens et musicologues qui ont consacré leur vie et leur passion à la musique car ils sont intimement liés à l'histoire de notre Compagnie. Ils ont su maintenir cette longue tradition musicale instaurée jadis par les fondateurs de notre Académie; ils sont restés fidèles au passé et aux héritages parfois oubliés.

4. « Réception de M. Gaston Sarreau à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux, Discours du président René Roy de Clotte », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1904, p.355-375.

Notre Compagnie a été heureusement inspirée en vous élisant : vous saurez perpétuer les grands souvenirs d'antan et les bons préceptes de l'art musical actuel. C'est à vous maintenant de reprendre le flambeau. Votre notoriété vous la devez – malgré votre jeunesse – à une œuvre aussi vaste que variée, fruit de votre travail et de votre talent. Vos travaux aux facettes multiples sont le reflet d'une curiosité érudite, libre.

Vous avez acquis, auprès du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, une formation de claveciniste, organiste et flûtiste, couronnée par deux diplômes de formation supérieure et d'un certificat d'aptitude de professeur de clavecin en 2009. Cette polyvalence vous permet d'évoluer au sein d'ensembles comme *Correspondances*, *Il Gardellino*, *Le Concert spirituel* ou *Les Arts florissants*, sans omettre l'ensemble *Sagittarius* qui nous est si cher.

Vous menez en parallèle une carrière de soliste en France et à l'étranger ; vos récitals de clavecin et de clavicorde permettent au public d'admirer votre talent de concertiste : l'intégrale de Bach en 2014 à la Philharmonie de Paris, vos participations à *L'Automne musical au château de Versailles*, au festival de Saintes, au festival de Radio-France à Montpellier où vous interprétez l'intégrale de Scarlatti en 2018, et cette année au Festival d'Utrecht. Votre passion pour l'orgue historique vous a conduit à jouer sur les orgues de l'église Saint-Gervais à Paris et de l'abbatiale Sainte-Croix de Bordeaux où vous avez retrouvé l'orgue nommé Dom Bedos, merveilleusement reconstitué en 1984. Vous avez enregistré sur l'orgue positif André Silbermann, daté de 1719, du musée des Arts décoratifs de Strasbourg, pour la revue *Orgues nouvelles*.

Votre passion pour la facture des instruments anciens vous permet d'échanger régulièrement avec des collectionneurs et facteurs d'instruments. Vous avez participé à l'enregistrement de plusieurs instruments des collections du Musée de la Musique à Paris, en particulier le piano-forte Taskin de 1788, le piano carré Pleyel de 1809 et le piano organisé Erard de 1791. Vous menez également des recherches approfondies liées à l'histoire de la musique. Dans un film documentaire d'Henry Colomer, consacré au clavecin de Jean Denis daté de l'année 1648, qui appartient au musée d'Issoudun, vous avez suivi le facteur de clavecin Émile Jobin.

Votre discographie au clavecin est riche, tout d'abord, de quatre enregistrements consacrés à la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles. Le premier, intitulé *L'Entretien des Dieux*, est composé de pièces des clavecinistes de Louis XIV : Chambonnières, d'Anglebert et François Couperin.

Le deuxième révèle l'œuvre moins connue de l'organiste parisien Jean Nicolas Geoffroy sur le clavecin historique de Yannick Guillou. Le troisième se compose de *Trois Ordres* extraits des deux premiers livres de François Couperin. Pour la qualité de vos enregistrements, vous avez reçu le *Diapason d'Or* et avez été le *Choix France Musique*.

Vous avez redonné vie à quelques sonates inédites de Franz Beck conservées à la Bibliothèque nationale de France. La découverte de leur grande qualité et de leur modernisme vous a incité à les enregistrer en 2017 à la Cité de la Musique à Paris, en mettant à l'honneur trois instruments anciens appartenant au Musée de la Musique : clavecin, piano-forte, orgue de salon. Cet album a été salué d'un *Diapason Découverte*.

À l'occasion de cette parution des sonates de Beck, notre Compagnie vous a décerné en 2018 le prix de musique. Vous avez su rendre justice à ce compositeur presque bordelais et reconnaître la richesse de sa production pour clavier. Ces œuvres oubliées depuis plus de deux siècles revivent aujourd'hui grâce à votre engagement et à votre talent. Franz Beck a été au début de notre amitié, notre « compositeur-fétiche » comme vous aimez le nommer. Il nous accompagne encore aujourd'hui.

En 2019, nous avons eu le bonheur d'apprécier ici vos talents à l'occasion du récital de piano-forte, rendant hommage à Franz Beck, auquel a participé le violoniste bordelais, le professeur Guillaume Rebinguet-Sudre.

Vous enseignez aujourd'hui le clavecin, le traverso et la basse continue au Conservatoire à rayonnement régional de Limoges, après avoir, durant quatre années, dispensé votre enseignement au Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés. Vous dirigez de nombreux stages organisés par l'Académie de Musique ancienne de Lisieux ainsi que dans l'église Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, connue pour son magnifique orgue Isnard de 1772.

À Bordeaux, vous avez enseigné de 2005 à 2017 le clavecin et la flûte traversière baroque au Conservatoire à rayonnement régional de notre ville. Parallèlement, vous avez assumé le rôle de coordinateur et conseiller pédagogique en développant le département de musiques anciennes et en réorganisant les cursus pédagogiques. Bordeaux vous doit beaucoup et vous nous manquez.

Votre passion pour le patrimoine vous a conduit à assurer la présidence de l'association *Clavecin en France* de 2016 à 2020 et vous êtes membre

fondateur de l'association *Dom Rémi Carré*. Son but est, depuis 2004, d'élaborer et financer la construction d'un orgue d'esthétique Renaissance pour l'église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe en Charente.

Votre engagement pédagogique se traduit par la présentation en 2017 de vos recherches dédiées à *L'Interprétation des musiques anciennes* pour les étudiants de master de l'Université Paris-Sorbonne. Vous participez à de nombreuses *Master classes* que nous aimerions traduire par « Cours de maître » aux conservatoires de Strasbourg, Lille et Nancy, ainsi qu'à l'étranger aux conservatoires de Minsk en Biélorussie, de Brno en République tchèque et de Nis en Serbie. Vous participez également à de nombreux jurys de licences et de master.

Vos travaux sur les *Registrations des instruments à clavier de la fin du XVIII^e siècle* viennent enrichir les recherches concernant l'histoire des instruments. En tant qu'historien de la musique, vous ne cessez d'explorer les fonds des bibliothèques, découvrant des partitions inédites, précieuses et oubliées. Vous continuez vos recherches sur l'histoire de la musique à Bordeaux au XVIII^e siècle, initiées lors de votre séjour dans notre ville. Nous avons le bonheur de nous retrouver au hasard de nos recherches et de nos découvertes. Nos échanges sont toujours enrichissants, confiants et heureux. De nombreuses découvertes vous attendent. J'espère que vous pourrez venir de temps en temps nous faire partager la richesse de vos projets discographiques et de vos recherches historiques.

Enfin, je voulais vous exprimer la joie que me procure l'honneur de vous accueillir, ainsi que toute mon admiration et mon affection. L'Académie vous attendait, soyez, Monsieur, cher Aurélien, le bienvenu parmi nous.

SÉANCE DU 9 JUIN 2022

RÉCEPTION
DE MONSIEUR AURÉLIEN DELAGE

Remerciement de M. Aurélien Delage

Élu membre correspondant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs,
Chère Marguerite,

Je suis très touché et reconnaissant de l'honneur qui m'est fait de rejoindre cette si belle Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Comme vous venez de nous le rappeler, dans les dernières années du règne de Louis XIV, l'amitié et le goût de la musique furent à la base de sa création. Il se trouve que ces mêmes raisons nous lient. Pour vous remercier, j'ai choisi d'illustrer en musique cette période fascinante pour Bordeaux que fut le siècle des Lumières. Tout particulièrement avec la musique d'un compositeur qui nous est si cher, et que j'ai découvert grâce à la grande qualité de vos travaux, Franz Beck.

En effet, c'est grâce à vous, chère Marguerite, que j'ai eu connaissance de deux manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France. L'un était faussement attribué au plus jeune fils de Johann Sebastian Bach, Johann Christian Bach (ce qui me conforta dans mes recherches !), l'autre

comportait des titres de pièces évoquant des personnages de Bordeaux telle *La Basterot*, ou des noms de bateaux tels *L'Éveillée*, *La Résolue*, *L'Hypolite* ou *La Mendiante*.

Cette dernière pièce est d'ailleurs pour moi un des chefs-d'œuvre du répertoire de clavier français du XVIII^e siècle, aux côtés des *Baricades mystérieuses* de François Couperin, des allemandes de Jean-Philippe Rameau ou de *La Pothoüin* de Jacques Duphly.

Les possibilités expressives du nouvel instrument à la mode au XVIII^e siècle, le piano-forte¹, sont en parfaite adéquation avec son style d'écriture. On comprend d'ailleurs la place qui lui fut faite dans les salons bordelais, sous les pastels de Jean-Baptiste Perronneau ou François-Louis Lonsing, comme encore aujourd'hui au musée des Arts décoratifs où l'ont peut admirer deux magnifiques exemplaires du facteur bordelais Pierre Garnier. De même, le peintre bordelais Pierre Lacour (reçu à l'Académie en 1776) ne manqua pas de représenter sa fille Madeleine-Aymée au piano carré, sous un tableau de son fils, futur conservateur du musée des Beaux-Arts.

Pour compléter ce programme, je jouerai des pièces d'autres compositeurs qui pouvaient être données à Bordeaux sous les règnes de Louis XV et Louis XVI. Vous pourrez ainsi entendre les musiques de Johann Christian Bach et de Joseph Haydn. Enfin, je conclurai cette évocation bordelaise par un mouvement de sonate de Jean-Baptiste Feyzeau, publiée à Paris en 1764. Il fut élève de Franz Beck et organiste de la cathédrale Saint-André.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion, en m'accueillant dans votre Académie, de vous faire partager la richesse du répertoire de Franz Beck.

1. Ici, un piano carré Longman and Broderip fait à Londres en 1795.

SÉANCE DU 23 JUIN 2022

RÉCEPTION

DE MADAME LE PROFESSEUR SYLVIE GUILLAUME
AU FAUTEUIL DE JEAN BERNARD MARQUETTE

Remerciement de M^{me} Sylvie Guillaume

Élue membre résidant

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames les académiciennes et messieurs les académiciens,

Chers membres de ma famille, chers amis,

chers collègues, chers collègues,

Mesdames et messieurs

Tout d'abord, permettez-moi chères futures consœurs, chers futurs confrères de vous exprimer ma profonde gratitude. Faire partie de l'Académie est à la fois un très grand privilège et une responsabilité non moins grande.

Je remercie Philippe Loupès et Régis Ritz qui ont accepté d'être mes parrains. Ils ont toujours été bienveillants à mon égard et sont devenus des amis chers.

Je remercie tout particulièrement le recteur Jean-Pierre Poussou qui est à l'origine de deux tournants importants dans ma vie professionnelle, d'abord à l'université de Bordeaux 3 où il m'a fait nommer sur un poste



Jean Bernard Marquette à son bureau.

d'assistante en 1971 et maintenant mon élection à l'Académie, lieu de culture et de réflexion. Ce fut pour moi une grande surprise et – ceci n'est pas un propos convenu –, lorsque Jean-Pierre Poussou m'informa de mon élection alors que je rentrais en train de Bayonne, invitée par Josette Pontet membre correspondant de l'Académie. Certes, il m'avait parlé de l'éventualité d'une candidature à l'Académie, je lui avais répondu que j'en serais très honorée, mais je dois avouer que je n'y avais plus pensé ensuite.

Je remercie le président, le général Robert, et le secrétaire perpétuel, l'amiral Béreau, qui m'ont reçue très vite pour me présenter l'Académie et ses usages ainsi que les coordonnées des différents membres. J'ai pu ainsi commencer très tôt mes visites, moments importants de convivialité, d'échanges avec des milieux pas toujours connus de moi-même, de savoirs très diversifiés qui m'ont tant appris sur les sciences, sur la médecine, sur la littérature, les arts, bref une ouverture interdisciplinaire qui me rappelle mes années à l'Institut universitaire de France. Que de talents ai-je ainsi rencontrés ! Ces visites ont été pour moi un enrichissement intellectuel très intense.

Je remercie également mes collègues de l'université Bordeaux Montaigne, membres de l'Académie, pour le soutien qu'ils ont bien voulu m'apporter dans cette élection. Permettez-moi d'exprimer une pensée émue envers un membre qui nous a quittés récemment, je veux nommer Jacques Monférier, que j'ai eu la chance de connaître depuis bien longtemps, lui et sa femme Marie-Claire ; j'ai eu le bonheur de converser avec lui peu de temps avant son décès.

Je remercie également les membres de ma famille, famille en partie d'adoption, constituée à partir des deux filles de Pierre, Sandrine et Nicolette, sans oublier leurs maris Nicolas et Rémi qui nous ont fait la joie de nous avoir donné huit petits-enfants et, pour l'instant, quatre arrière-petits-enfants. J'ai une pensée pour Pierre, mon époux, universitaire qui a formé de nombreux étudiants qui entretiennent sa mémoire; décédé en octobre 2019, il me manque tout particulièrement aujourd'hui lui qui m'a toujours encouragé à progresser.

On dit souvent que, l'âge venant, on reconnaît aussi ses vrais amis et votre présence aujourd'hui est un beau témoignage d'amitié.

Entrer à l'Académie est un honneur, mais aussi pour moi une source d'inquiétude. Pour définir l'Académie je me réfère à Tocqueville écrivant : « Il y a plus de lumière et de sagesse dans beaucoup d'hommes réunis que dans un seul. » Encore faut-il que je sois digne de cette lumière et de cette sagesse au regard de mon parcours professionnel qui est celui d'une historienne singulière, comme en témoigne le titre de mon dernier ouvrage sur les rebelles qui est une analyse de la vie politique très contemporaine¹.

Sans vouloir empiéter sur le discours de réception prononcé par Jean-Pierre Poussou, je voudrais préciser que j'ai toujours manifesté de l'intérêt pour une histoire du temps présent, c'est-à-dire celle qui couvre la chronologie de l'après 1945, une historienne qui certes comme tout historien s'est familiarisée avec les archives, mais qui a introduit dans les années 1980 les entretiens avec ceux qu'on appelle les grands témoins, qui a consacré sa thèse de 3^e cycle au Québec pendant la Révolution tranquille et surtout son doctorat d'État à une personnalité politique alors encore vivante, c'est-à-dire Antoine Pinay. Depuis, il existe bien des études sur les entourages, des biographies politiques de nos contempo-

1. Sylvie Guillaume, *Les Rebelles de la politique. Posture ou sincérité*, Paris, A.Colin/Dunod, 2022.

rains à partir de sources écrites, mais aussi de sources orales, mais lorsque j'ai commencé mes travaux de recherche, mon approche était quelque peu iconoclaste et je me souviens de la réflexion d'un historien éminent, ancien membre de votre Académie, me demandant si ce n'était pas du journalisme.

Nonobstant, que pourrais-je vous apporter futurs confrères et consœurs? Pourrais-je satisfaire vos curiosités comme le font les conférences que j'ai suivies en séances plénières? Je n'ai pas l'approche très érudite de beaucoup d'entre vous et je ne suis pas née à Bordeaux même si je me sens parfaitement bien intégrée dans cette belle ville.

Aussi, succéder au fauteuil de Jean Bernard Marquette, un grand chercheur, un savant enraciné profondément dans son terroir ou, selon l'expression de l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, dans «ses petites patries », peut être paradoxal après ce que je viens de vous dire.

Mais c'est avec une grande émotion que je vais m'acquitter de cette tâche qui est mon premier apport aux travaux de votre Académie. Grâce aux recherches de Marguerite Stahl sur les fauteuils occupés par les académiciens j'ai pu remonter dans le temps et noter ainsi les prédécesseurs du fauteuil 26 occupé par Jean Bernard Marquette. Avant lui siégèrent le recteur René Paulian, Henri Amouroux, journaliste et auteur bien connu de livres d'histoire, François Aussaresses, journaliste, Georges Prévost, polytechnicien, Gaston Sarreau, compositeur de musique, et Anatole Loquin, écrivain, musicographe... une belle lignée de personnalités au profil diversifié.

Mon éloge se déclinera en trois séquences : l'homme, le chercheur et le savant, l'administrateur.

Vos témoignages, chères futures consœurs et chers futurs confrères, sont unanimes. Jean Bernard Marquette était un homme bienveillant, c'était aussi un érudit. Reçu à l'Académie en 2005, il en fut l'un des présidents en 2014. Ses activités expliquent son entrée dans l'ordre de la Légion d'honneur; il fut également officier des palmes Académiques.

Merci aux collègues d'Ausonius, comme Jean-Michel Roddaz, Jean-Pierre Bost, de m'avoir remis leurs textes sur Jean Bernard Marquette, ainsi que la notice de Jean-Pierre Poussou pour l'Académie. Le témoignage le plus précieux parce que le plus intime est celui de son épouse Colette Marquette.

UN HOMME BIENVEILLANT ET GÉNÉREUX

Jean Bernard Marquette est né le 31 mars 1934 à Grignols.

Le Bazadais est véritablement sa petite patrie. Sa famille y possédait des exploitations de la race bazadaise si réputée. L'un de ses grands-pères, boucher expéditeur, s'installa à Grignols, proche de Cauvignac, petite localité, les deux communes faisant partie de l'intercommunalité du Bazadais. Les séjours à Cauvignac du jeune Marquette ont été selon lui des années heureuses qu'il passa avec son frère Paul, futur médecin établi à Bazas et futur maire de cette commune de 1989 à 2008.

Jean Bernard Marquette quitta sa petite patrie pour entrer en sixième comme interne au collège-lycée de La Réole; les internats d'après-guerre offraient aux pensionnaires des conditions de vie difficiles avec les privations. C'est néanmoins à La Réole, où il fut bon élève, que Jean Bernard Marquette eut très tôt le goût pour l'histoire. Celui-ci lui serait venu après avoir écouté la conférence de Charles Higounet, alors jeune universitaire, mais qui devint un maître de l'histoire médiévale à la Faculté des lettres de Bordeaux – devenue université de Bordeaux 3 puis Bordeaux Montaigne. Il arrive à Bordeaux en terminale au lycée Montaigne et passe le Bac. Il y est en même temps que Dmitri Georges Lavroff, juriste de renom que j'ai connu plus tard au Centre d'études d'Afrique noire de l'IEP de Bordeaux, le futur cardinal Eyt et Raymond Mirande qui, notons-le, furent tous membres de l'Académie. Il ne vit pas l'intérêt d'entrer dans une classe préparatoire alors qu'il avait fait le choix de la discipline historique. Il entra en propédeutique, dirigée alors par Robert Étienne, professeur d'histoire romaine, et en sortit avec succès en 1952. En 1954, il rédigea un mémoire de diplôme d'études supérieures sur le « Cartulaire de la commanderie des hospitaliers de Villemartin », qui était déjà un exemple d'érudition, sous la direction de Charles Higounet, qui n'avait certes pas une réputation de laxisme.

En 1957, Jean Bernard Marquette fut reçu à l'agrégation d'histoire et Périgueux fut son premier poste, puis il fut nommé en 1958 au lycée Montesquieu à Bordeaux. En 1967, il devint assistant à la Faculté des lettres de Bordeaux puis maître-assistant et professeur en 1973. Son doctorat de 3^e cycle porte sur « Le fonds de Langoiran » des archives de la Maison d'Albret et c'est sur les Albret qu'il fait son doctorat d'État.

En parallèle à sa vie professionnelle, il connaît les joies de la vie de famille en épousant après son succès à l'agrégation Colette Mallet, une institutrice bazadaise; ils ont une fille, Sophie, des petits-enfants et



Préparation de la lamproie par Jean Bernard Marquette.

arrière-petits-enfants. Les Marquette offrent un accueil chaleureux dans leur maison de Caudéran ou à Beaulac, la maison de ses beaux-parents. Il resta toute sa vie très attaché au nord du Bazadais méridional d'où sa présentation de l'album de dessin de Léo Drouyn consacré au Bazadais méridional même s'il travailla sur les Landes et la Chalosse à l'époque médiévale si bien, comme l'écrit Jean-Pierre Poussou, qu'on a pu « voir en lui un Landais ».

Jean Bernard Marquette avait une passion qu'il cultivait depuis 1953, la philatélie, et sa collection, qu'a bien voulu me montrer son épouse Colette, est immense et comprend de véritables trésors.

Jean Bernard aimait cuisiner pour ses invités et je me souviens de sa lamproie à la bordelaise; d'un air malicieux et convenu lorsqu'on lui demandait la recette, il se contentait de préciser qu'il y mettait une once de chocolat!

UN CHERCHEUR ET UN SAVANT

Jean Bernard Marquette nous laisse une œuvre importante en histoire médiévale. Lisant et parlant le gascon et le latin médiéval, il possédait parfaitement ses sources. En témoigne l'édition avec Jacques Boisgontier du manuscrit *Lexique du gascon parlé dans le Bazadais* du D^r Bernard Vigneau (1879).

Il possédait toutes les qualités d'un historien : sens des nuances, minutie et érudition. Il serait vain de faire ici le compte rendu de tous ses travaux et nous nous attacherons à ses recherches les plus probantes, car elles constituent un tout. Ainsi, après avoir consacré sa thèse à la dynastie des Albret, il nous livre avant son décès un beau livre sur Labrit².

2. Jean Bernard Marquette et Yan Laborie, *Labrit, castrum de la Grande Lande : Aux origines de la famille d'Albret*, n° spécial, *Aquitania, supplément 41*, Bordeaux, 2021.

Je m'attarde sur le doctorat d'État qui, à l'époque de Jean Bernard Marquette, était une grande entreprise sur une, voire deux décennies, et qui permettait d'accéder à une chaire ou à un poste de professeur. Aujourd'hui, le cursus est différent.

Son doctorat d'État sur les Albret est monumental et j'ai retrouvé sur le site Persée le compte rendu qu'en a fait Jacques Clémens, publié dans les *Annales du Midi*³. Avec pour titre *Les Albret : l'ascension d'un lignage gascon (IX^e siècle-1360)*, cette thèse d'État a été soutenue le 29 janvier 1972 devant un jury prestigieux composé de Yves Lefèvre, président de l'université et président du jury, Charles Higounet, directeur de la thèse, Charles Samaran, directeur honoraire des Archives de France, membre de l'Institut, Jean Favier, professeur à la Sorbonne et Bernard Guillemain, professeur à Bordeaux 3.

C'est en 1959 alors qu'il enseignait encore au lycée Montesquieu, ce qui était plus courant que de nos jours, que Jean Bernard Marquette entreprit l'étude de cette famille d'Albret qui a connu une belle ascension puisque, partie de Labrit et de Pau, elle s'est installée au Louvre, car Henri IV n'était-il pas plus Albret que Bourbon souligne son auteur. « D'une seigneurie landaise, elle a ainsi accédé à un double trône ».

La défense et l'accroissement de leur patrimoine expliquent la réussite des Albret. Pour reconstituer ainsi le patrimoine des Albret, Jean Bernard Marquette utilise les méthodes érudite, cartographique et archéologique qui seront les siennes pendant toute sa vie de chercheur. Mais, comme le souligne Charles Higounet, cette thèse a une plus grande ampleur qu'une monographie : je cite, il s'agit « d'une histoire totale qui comble une lacune de l'historiographie de la France méridionale et qui désormais pourra être comparée avec Armagnac, Comminges et Béarn ». Sa thèse analyse en effet les sociétés landaises d'éleveurs et d'agriculteurs infirmant ainsi la version d'un désert du peuplement de la Haute Lande. Charles Samaran parle d'un travail « surhumain ». À l'issue de la soutenance, le jury décerne à Jean Bernard Marquette la « mention très honorable ».

3. Jacques Clémens, « Jean Bernard Marquette : les Albret. L'ascension d'un lignage gascon (XI^e siècle -1360) », *Annales du Midi*, t.85, 1973, 3, p.357-360. – Cité également par Jean-Pierre Poussou dans sa notice *In memoriam* : « Jean Bernard Marquette (1934-2020) », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, Bordeaux, 5^e série, tome XL.V, année 2020, p.353-362.

Jean Bernard Marquette revient aux Albret avec l'ouvrage *Labrit*. Cet imposant et bel ouvrage, *Labrit, castrum de la Grande Lande*, avec pour sous-titre « Aux origines de la famille d'Albret », est en quelque sorte un retour aux sources, mais aussi l'accomplissement de toute une carrière de chercheur. Codirigé avec l'archéologue Yan Laborie, il fut publié en 2021 par Aquitania, après le décès de Jean Bernard Marquette. En préambule, hommage lui est rendu par Jean-Pierre Bost et Frédéric Boutouille, avec le concours de Sylvie Faravel, Sandrine Lavaud, Ézéchiél Jean-Courret, ses anciens élèves et ses héritiers.

Magnifiquement illustré, il s'agit globalement d'une interrogation à travers trente-deux reconnaissances du terrier de Labrit de l'évocation d'une société avec, comme dans son doctorat d'État, le souci d'une histoire globale. La problématique centrale du livre est la remise en cause de l'idée reçue de la Haute Lande définie comme un désert vide d'habitants. Cartographie, toponymie, archéologie, sources écrites médiévales démontrent au contraire un réseau paroissial important car, comme l'écrit Jean Bernard Marquette :

« La paroisse est une véritable clé de l'espace pour l'historien du sol. Parce que son réseau, tel un filet, ne laisse échapper aucune parcelle du sol. Parce qu'elle constitue, en général, la structure la plus durable que l'homme ait créée en Occident⁴. »

Le château de Labrit, témoignage du patrimoine médiéval aquitain, fut longtemps méconnu parce que très isolé et, même si Jean Bernard Marquette fit part de la découverte du castrum de Labrit dans sa thèse sur les Albret, il ne se prêta pas à une attention soutenue jusque dans les années 1980 et fut surtout connu grâce aux cinq campagnes de fouilles programmées entre 1990 et 1995 dont les résultats constituent la première partie de l'ouvrage sur Labrit, la seconde étant une approche de l'histoire de l'occupation du sol dans l'espace de la seigneurie de Labrit, à la charnière du Marsan et de la Grande Lande.

Il s'agit là d'un travail minutieux, de grande ampleur dans la recherche de données chronostratigraphiques nécessaires à l'éclairage de la datation de l'implantation du château autour des années 1220-1230. Les fouilles ont permis la découverte de monnaies, de petit mobilier et

4. Jean Bernard Marquette et André Klingebiel, *La Grande Lande, histoire naturelle, géographie historique*, Actes du colloque tenu à Sabres, *L'écomusée de la Grande Lande*, les 27-29 novembre 1981, CNRS et Parc naturel régional des Landes de Gascogne, 1985, p.8. Également cité par Frédéric Boutouille dans *Labrit, op. cit.*, p.19.

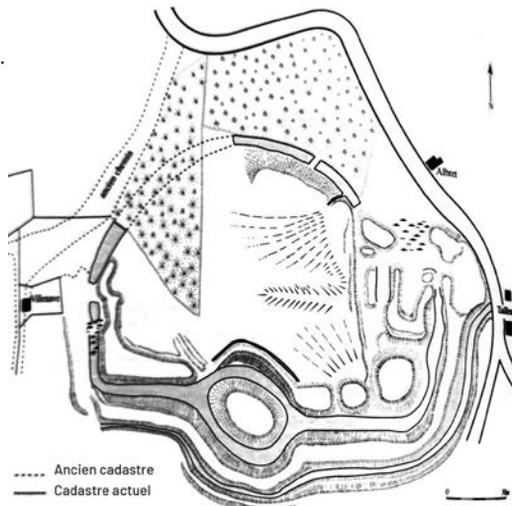
d'autres matériaux. Ainsi, la contribution de Jean Bernard Marquette est immense et c'est lui qui fait le point en fin d'ouvrage sur le terrier de Brait de 1582, seul document écrit pour connaître l'histoire de cette seigneurie, seul terrier du xvi^e siècle de la Grande Lande connu à ce jour.

Véritable course au trésor digne des chercheurs d'or à partir de la quasi-absence de documents et des vestiges archéologiques difficilement datables.

En fin d'ouvrage, 158 titres de la bibliographie de Jean Bernard Marquette sont recensés. Nombreux sont les travaux publiés dans des revues comme les *Cahiers du Bazadais*, la *Revue de l'Agenais*, le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, la *Revue historique de Bordeaux*, le *Bulletin de la société de Borda*, la *Fédération historique du Sud-Ouest*, et j'en oublie très certainement. Il n'est pas possible de faire un compte rendu exhaustif de ces travaux, mais on notera l'importance qu'il accordait aux sociétés savantes dont certaines lui doivent beaucoup. Citons les *Amis du Bazadais* qu'il créa en 1960, qui rassemblent 400 membres, et dont il dirigea la revue *Les Cahiers du Bazadais* jusqu'en 2014. Ces cahiers comportent 190 fascicules et 600 articles. Il reçut à ce titre le prix de la ville de Bazas en mai 2011 pour la fête du cinquantième anniversaire.



Croquis réalisé par
Jean Bernard Marquette.



À cette occasion, Jean Bernard Marquette précise :

« J'ai toujours insisté sur la rigueur des articles publiés fondés sur l'Histoire et non sur des histoires. Notre but est de faire connaître et de valoriser le patrimoine du Bazadais. Ce Bazadais qui a dix-sept siècles derrière lui, militons pour que ce terme soit reconnu et respecté⁵. »

Ainsi Jean Bernard Marquette a révélé au public savant et curieux un très grand nombre de sites archéologiques et d'églises en élévation, anciens chefs-lieux de paroisses disparues.

Comme le souligne Jean-Pierre Poussou, *Les Cahiers du Bazadais* furent « un élément fédérateur du pays Bazadais » ou, écrit encore Jean-Pierre Bost, « un conservatoire écrit de la mémoire locale ». Passé maître dans la cartographie, il laisse ainsi un ensemble du patrimoine du Bazadais incomparable. De même, succédant à Charles Higounet, il codirigea entre 1989 et 2007 *Les Annales du Midi*, ouvertes à toutes les périodes historiques, et qui ont été le lieu de production de travaux de jeunes chercheurs comme de chercheurs confirmés. Car Jean Bernard Marquette n'était pas seulement auteur, mais il assurait aussi la promotion de la production scientifique comme responsable de ces revues.

De même, il joua un rôle de passeur en dirigeant treize thèses et plus de cinquante mémoires de maîtrise, certains de ses étudiants devenant ses collègues. Jean Bernard Marquette est ainsi à la fois un héritier de Charles Higounet, mais aussi un modèle pour les jeunes chercheurs.

On terminera sur ses travaux en disant un mot de l'*Atlas historique des villes*⁶. Ce projet de grande ampleur fut initié en 1972 sous l'égide de la Commission internationale pour l'histoire des villes par les historiens Philippe Wolff et Charles Higounet. Le CNRS a publié à partir de 1982 les premiers atlas sous la responsabilité de Jean Bernard Marquette et il réalisa jusqu'en 2007 quarante-huit atlas sur l'ensemble des villes du Sud-Ouest, mais également pour Alençon, Nancy, Collioure et Perpignan. Les *Atlas historiques des villes de France* sont élaborés à partir d'une méthode éprouvée dans le cadre du laboratoire de cartographie historique. Comme le note Frédéric Boutoulle, « au colloque de Limoges en 1987, Jean Bernard Marquette présenta un impressionnant état des recherches en cours sur les sites fortifiés et médiévaux aquitains » et il n'a pas cessé alors d'élargir ses travaux « grâce au Plan d'occupation du sol historique

5. Déclaration de Jean Bernard Marquette reproduite dans *Sud Ouest*, 10 mai 2011.

6. « Atlas historique des villes de France : les dynamiques d'une collection », *Histoire urbaine*, n° 37, 2013.

et archéologique, POSHA du Bazadais méridional, qui lui a permis de recenser 22 sites de motte, 18 châteaux de pierre, 15 de maisons fortes, ainsi que 18 églises, 2 commanderies, 2 moulins et un pont fortifié⁷ ».

Aussi, porter son regard avec son épouse Colette sur les archives personnelles de Jean Bernard Marquette dans sa maison de Caudéran est impressionnant tant la documentation est riche. Le travail de classement entrepris par sa fille Sophie sera un exercice de longue haleine.

UN ADMINISTRATEUR

Jean Bernard Marquette ne fut pas un chercheur enfermé dans sa bulle, mais il assuma de nombreuses responsabilités liées à ses travaux comme on vient de la voir dans sa direction des *Cahiers de Bazadais* ou les *Annales du Midi*. Il fut responsable des Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, lieu de rencontres historiques thématiques. Il dirigea le Centre de recherche sur l'occupation du sol et du peuplement (CROS), qui fut intégré plus tard dans l'UMR Ausonius regroupant les sciences de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Membre du conseil scientifique du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, créé en octobre 1970 par Georges-Henri Rivière, il organisa avec André Klingebiel un colloque à Sabres en 1981, puis au Teich en 1985 et, comme le souligne Jean-Pierre Bost, il « contribua à ce que le Parc ait son Plan d'occupation du sol historique et archéologique (POSHA). Il a valu au Parc, comme au monde savant, la révélation du château de terre de Labrit ».

Mais Jean Bernard Marquette occupa aussi des fonctions administratives indirectement liées à ses travaux, telles que la vice-présidence à la recherche à l'université de Bordeaux 3 de 1990 à 1997, en même temps que la direction de l'école doctorale d'histoire puis d'histoire et géographie. Le président de l'université – appelée alors Michel de Montaigne Bordeaux 3 – était Régis Ritz, qui fait partie des vôtres. Son témoignage sur le travail accompli par son vice-président à la recherche est particulièrement élogieux. Il nous dit que Jean Bernard Marquette excella dans la mise en place des premiers contrats de recherche, conséquence d'une réforme qui avait pour objectif d'ordonner la recherche collective qui recevait ainsi des financements.

7. Frédéric Boutouille, « Jean Bernard Marquette, historien de la Haute Lande », dans *Labrit, castrum de la Grande Lande, op. cit.*, p.19.



L'académicien. Ici en compagnie d'Alain Huetz de Lempis.

J'étais moi-même directrice de l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'histoire, entre 1989 et 1992. Je puis témoigner de l'appui que m'apporta Jean Bernard Marquette dans la restructuration des locaux du bâtiment d'histoire, conséquence du départ des sciences de l'Antiquité à la Maison de l'archéologie, conception de cette maison à laquelle il participa, selon le témoignage de Jean-Pierre Poussou qui était alors recteur de l'Académie de Bordeaux. Jean Bernard Marquette m'a soutenue dans mon projet de construire au 5^e étage la bibliothèque d'histoire Élie Vinet, occupée alors par les enseignants d'histoire ancienne, et d'agrandir l'espace dévolu au personnel administratif, mais aussi enseignant. En bon cartographe, il avait consciencieusement étudié les plans pour conclure ensuite sur le possible et le non faisable.

Dans l'exercice de ses fonctions, Jean Bernard Marquette veillait avant toute réunion à une approche très juridique des dossiers, épluchant avec beaucoup de minutie les décrets des réformes, ce qui lui donnait des arguments objectifs à opposer à ceux qui les contestaient; il veillait aussi à ne pas accentuer les divisions, et chacun sait combien le monde universitaire peut être divisé, à apaiser les tensions. Pragmatique, il savait



Avec son épouse Colette à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

mêler autorité et là encore bienveillance, donnant la parole à tous, ce qui explique que les réunions présidées par Jean Bernard Marquette étaient longues, mais efficaces.

Ayant pris sa retraite en 2002, il ne cessa pas pour autant ses travaux de recherche ni n'abandonna ses responsabilités. Il présida les *Amis du Musée d'Aquitaine*, dont les activités culturelles, conférences, voyages sont très appréciés d'un public cultivé.

Je conclurai cet éloge par son rôle à l'Académie de Bordeaux où il fut reçu en 2005 par Alain Huetz de Lempis, et qu'il présida en 2014.

Son discours de présidence porte sur la manière dont les membres de l'Académie vécurent la Première Guerre mondiale⁸.

Jean Bernard Marquette organisa également les traditionnelles sorties de l'Académie, en particulier dans le Bazadais, et Hélène de Bellaigues, qui était alors présidente, se souvient de sa rencontre avec les élèves du

8. Le texte est publié dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XXXIX, 2014, p.7-19.

lycée de La Réole, heureux de leur apprendre qu'il en avait été l'élève il y a quelques années. Il avait toujours le souci des relations intergénérationnelles.

Jean Bernard Marquette a repris en 1988 la responsabilité de l'attribution du prix de la Fondation Charles et Arlette Higounet, récompensant l'auteur d'une thèse ou d'un travail de recherches sur l'histoire de la Grande Aquitaine au Moyen Âge. Ce prix fut attribué en 2022 à Christelle Erhardt pour sa thèse intitulée « Bâtir une église, fonder une mémoire, asseoir une autorité : lieux de culte et représentations du passé dans les campagnes des anciens diocèses de Bordeaux, Bazas et Agen au premier Moyen Âge (IV^e-XI^e siècle) ».

Notons que le Grand Prix de l'Académie de 2021, remis le 16 décembre par Philippe Loupès, fut attribué à la collection des *Atlas historiques des villes de France*, sous la direction de Sandrine Lavaud et Ézechiel Jean-Courret. Jean Bernard Marquette en avait exprimé le souhait avant sa mort et les deux récipiendaires du prix ont fait un vibrant hommage à leur maître qui avait dirigé la collection jusqu'en 2007 et donc supervisé la réalisation de 48 atlas. *L'Atlas historique de Bordeaux* date de 2009 et entre 2017 et 2019 furent réalisés les atlas d'Agen, Pau, Périgueux, Mont-de-Marsan et Bayonne.

L'Académie a voulu ainsi honorer une remarquable contribution à l'histoire urbaine montrant le savoir-faire et l'expertise scientifique bordelaise.

Jean Bernard Marquette nous a quittés le 24 novembre 2020; il fut tout à la fois expert, érudit et savant et son héritage est grand; tout aussi important, il avait le sens de l'humain. J'espère être digne d'occuper son fauteuil.

SÉANCE DU 23 JUIN 2022

RÉCEPTION

AU FAUTEUIL DE JEAN BERNARD MARQUETTE

DE MADAME LE PROFESSEUR SYLVIE GUILLAUME

Élue membre résidant

Réponse de M. Jean-Pierre Poussou

Membre résidant

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames et messieurs,

Madame le professeur et très chère Sylvie,

Avoir le bonheur de vous recevoir aujourd'hui au sein de l'Académie nationale de Bordeaux, qui plus est au fauteuil d'un autre de mes très chers amis, Jean-Bernard Marquette, dont la disparition m'a tellement affecté, est, soyez-en assurée, un privilège dont je mesure pleinement le prix.

C'est bien sûr parce que notre amitié est ancienne et profonde. C'est aussi parce que votre œuvre est d'une grande qualité et votre carrière parfaitement réussie, votre vie également. C'est également parce que recevoir un nouvel académicien correspond à un plaisir rare : avoir le rôle non seulement d'exposer aux auditeurs l'importance d'une personnalité et de son œuvre, mais tout autant de montrer en quoi elle va donner à notre diversité académique une nouvelle dimension.

C'est par là que j'ai choisi de commencer mon propos. Avec vous, en effet, c'est un nouveau type d'histoire qui sera désormais pleinement représenté parmi nous, celle du temps présent, expression que j'ai

volontairement préférée à celle d'histoire immédiate malgré la qualité du précis que nous avaient proposé en 1989 mon ami Jean-François Soulet et madame Sylvaine Guinle-Lorinet : *Précis d'histoire immédiate : le monde depuis la fin des années 1960*¹. Certes, parmi les universitaires cette option qui aboutit à nous mettre en concurrence avec les chroniqueurs et les journalistes, avec les hommes politiques ou les penseurs sociaux également, continue à susciter des réticences qui tiennent tout particulièrement à plusieurs craintes : le manque de recul, la difficulté de toujours disposer de sources parfaitement éprouvées, voire l'accroissement considérable des biais liés à la subjectivité; on pourrait ajouter le risque du militantisme et les exemples fâcheux de nombreux ouvrages non signés par des historiens dont tel ou tel passage, voire le livre entier, nous mettent en rage ou nous attristent.

Pourtant, comment oublier que des historiens aussi réputés que Lavisse ou aussi sourcilieux que Seignobos ont écrit, à leur époque, de tels ouvrages ? Comment laisser de côté le fait que la méthode historique permet d'éviter bien des pièges ? Comment oublier qu'avec notamment le développement des sciences politiques une telle orientation vers le très contemporain est inévitable ? Soyez assurée que je souscris pleinement à votre démarche. D'abord parce que je l'ai partagée : lorsqu'en octobre 1959, j'ai soutenu mon Diplôme d'études supérieures, une recherche d'évolution économique régionale, il s'arrêtait... en septembre 1959 ! Mes maîtres, François Crouzet, qui avait accepté ce sujet, puis Georges Dupeux, qui lui avait succédé dans sa direction, y voyaient une évolution bénéfique de notre discipline. Une deuxième raison est beaucoup plus importante : par son excellence et ses apports, votre œuvre justifie pleinement le fait que, comme autrefois, l'histoire contemporaine soit bien contemporaine, ce qu'elle n'est plus pour une grande part depuis longtemps puisqu'un découpage aujourd'hui plus que séculaire la fait commencer dans nos enseignements universitaires en 1789, ce qui est une aberration. Or il est évident que vos travaux imposent par leur qualité la validité d'une histoire du temps présent, tant nous y trouvons des analyses parfaitement menées, tel ce texte qui est parfait : « La philosophie générale de Georges Pompidou sur la société française et son avenir². »

1. Paris, Armand Colin, « coll. U », 1989.

2. Texte paru dans Alain Beltran et Gilles Le Béguec (dir.), *Action et pensée sociales chez Georges Pompidou*, Paris, PUF, 2004, p.25-43.

Faut-il chercher les origines de votre choix de cette histoire du temps présent dans votre jeunesse ? J'aurais tendance à le penser même si, bien évidemment, cela ne peut être qu'une virtualité qui s'est réalisée. Fille d'un colonel d'aviation, le monde contemporain ne pouvait que vous retenir. Vous en avez également tiré, grâce aux multiples déplacements paternels, une ouverture évidente à ce monde, commençant notamment votre scolarité secondaire au Congo, plus précisément à Pointe-Noire, la poursuivant à Nîmes, et venant l'achever dans notre ville de Bordeaux que vous n'avez plus quittée. Vous avez hésité entre la philosophie et l'histoire, mais le choix de celle-ci était bien le bon puisque vos études supérieures d'histoire ont été brillantes : les commençant en 1966 vous les terminez avec le Capes en 1970 et l'agrégation dès 1971. L'année précédente, votre maîtrise avait été un premier jalon pour la suite puisque, sous la direction de Georges Dupeux, votre mémoire avait pour sujet : *La Formation politique d'un poète : Léopold Sedar Senghor*. Mais c'est ensuite que le pas fut réellement franchi : en 1975, attirée depuis longtemps par le Canada où vous vous rendez pour la première fois en 1971, vous soutenez une thèse de troisième cycle avec pour sujet *Les Québécois et la vie politique française 1914-1969*, ce qui est non moins très contemporain ; après quoi, devenue assistante à Bordeaux 3 en 1974, vous préparez, toujours sous la direction de Georges Dupeux, une thèse de doctorat ès lettres, dont le directeur de l'Institut d'Études politiques, Albert Mabileau, a eu l'idée, thèse marquée par la nouveauté, car créant un pont entre l'histoire et les sciences politiques, thèse que vous soutenez en 1981 : *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, avec une telle réussite que vous devenez dès 1982 maître-assistant puis en 1985 professeur, toujours à Bordeaux 3 où vous accomplissez toute votre carrière jusqu'en 2010, carrière brillante puisque vous êtes promue en 2007 à la classe exceptionnelle après avoir été membre de l'Institut Universitaire de France de 2002 à 2008, et que vos réussites et les multiples services que vous avez rendus vous ont valu d'entrer dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Par vos travaux sur lesquels je vais revenir, par la manière dont vous avez mené votre vie, par la façon dont vous vous êtes acquittée des tâches universitaires, vous le méritiez amplement. Vous êtes en effet quelqu'un sur qui on peut compter : chaque fois que cela a été nécessaire, vous n'avez pas hésité à accepter des responsabilités et vous les avez assumées avec efficacité et ouverture aux autres, comme j'en ai eu maints témoignages. Je retiendrai notamment que vous avez été de 1987 à 1989 responsable de la préparation aux concours d'histoire de Bordeaux 3, directrice de l'UFR

d'histoire de 1989 à 1992, directrice de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine de 1999 à 2002, vice-présidente du Conseil scientifique de l'université en 2008-2009. Vous avez participé au jury de l'Agrégation de Géographie (1975-1980) et à celui de la rue d'Ulm (1993-1996). Dois-je ajouter que vous avez également été une excellente enseignante, assumant à plusieurs reprises la préparation de l'agrégation, mais aussi de multiples missions à l'étranger, sans oublier la direction de nombreux mémoires, d'un nombre élevé de thèses et d'habilitations, et la participation à un grand nombre de jurys ? Notre Académie sait donc qu'elle pourra compter sur vous pour participer à ses activités, et nous nous en réjouissons.

Vous me permettrez d'ajouter que depuis ce jour où mon ami Pierre Guillaume m'invita à déjeuner dans ce restaurant chinois de la rue du Hà où vous me fîtes tous deux part de votre prochain mariage, je n'ai cessé – et nous sommes nombreux à avoir partagé ces sentiments – de vous admirer. Vous avez été pour ses filles, vous restez pour elles comme pour leurs propres enfants, d'une totale affection qu'ils ne cessent de vous rendre, notamment par leur présence aujourd'hui parmi nous. Vous avez toujours été avec Pierre un couple fusionnel, partageant tant de choses, et vous l'avez soutenu au cours des années difficiles d'une manière réellement admirable. Bien entendu, à cet endroit, permettez-moi de préciser combien je le sens présent à côté de nous et combien l'amitié qui nous unissait m'est encore plus chère. Il est là, au bord du court couvert de Gradignan, riant aux éclats de m'avoir infligé un passing-shot alors que je pense qu'il ne perd rien pour attendre !

Votre soutenance de thèse l'avait comblé de joie, par sa réussite, mais aussi parce qu'Antoine Pinay, que ses parents connaissaient très bien, m'avez-vous indiqué, était maire de Saint-Chamond dans ce département de la Loire où il avait vécu jeune et où il avait choisi de situer son sujet de thèse de troisième cycle. Comme nous tous, il appréciait pleinement le renouvellement heuristique qui caractérisait votre thèse. Ce renouvellement était double : d'une part, c'était incontestablement une histoire du temps présent puisqu'Antoine Pinay était encore vivant (il ne mourut qu'en 1994) et qu'une grande partie de votre documentation venait d'entretiens et d'interviews, soit une démarche qui n'était guère fréquente alors chez les historiens, mais qui était familière – je peux en témoigner – à ceux qui étaient passés par Sciences Po ou qui y enseignaient comme Georges Dupeux ou Pierre Guillaume. Moins de trente ans s'étaient d'ailleurs écoulés depuis que « le Toine », comme on l'appelait

à Saint-Chamond, avait quitté le gouvernement, en 1960, car il était en désaccord avec le général de Gaulle. D'autre part, vous aviez choisi de pratiquer un genre qui n'était guère à la mode : la biographie politique.

Le résultat, grâce à votre talent, est un travail d'une grande qualité, salué par François Goguel, qui présidait le jury, par François Caron, René Rémond et André-Jean Tudesq qui faisaient partie de ce jury aux côtés de votre directeur, Georges Dupeux. Il éclairait parfaitement la manière dont Antoine Pinay, dont la silhouette et le rôle politique me restent très familiers, avait mené sa carrière politique et représenté un courant politique particulier, fort important pendant longtemps dans notre pays. L'ouvrage fut très apprécié et reste le livre de référence. Il est fascinant de voir comment Pinay sut être l'incarnation du Français moyen, un type d'homme politique que Raffarin a essayé à nouveau d'incarner, mais qui n'a plus rien à voir avec un centriste du type Bayrou ou du type Macron, si du moins Macron est un centriste, *quod erat demonstrandum*.

C'est volontairement que j'ai mis l'accent sur le centrisme. En effet, vous ne vous êtes nullement limitée aux centristes³, mais on ne peut que souligner que vous êtes devenue la référence à leur égard, y compris dans leurs premiers développements après 1945 avec le Parti républicain de la Liberté ou PRL⁴, ou dans cet ouvrage que vous avez dirigé : *Le Centrisme en France aux XIX^e et XX^e siècles : un échec ?*⁵ Le centrisme vous a en effet beaucoup retenue, notamment dans plusieurs articles et avec cet ouvrage que vous avez codirigé : *Histoire de l'UDF : l'Union pour la démocratie française 1978-2007*⁶. Mais il est un aspect de la vie politique française de la deuxième moitié du XX^e siècle que vous avez découvert en étudiant Antoine Pinay et sa volonté d'incarner le Français moyen et auquel vous vous êtes particulièrement consacrée, en devenant sans aucun doute la spécialiste : les classes moyennes et leur rôle politique, ce qui est à peu de choses près le titre du livre de référence que l'on vous doit dans ce domaine : *Les Classes moyennes au cœur du politique sous la IV^e République*⁷. Il s'y ajoute un petit

3. Voir cette intervention sur «Le PSU et sa vision de la société française 1962-1967 ou au cœur des Trente Glorieuses», dans Noëlline Castagnez *et al.* [dir], *Le Parti socialiste unifié : Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, p.153-167, ou encore plusieurs travaux sur Guy Mollet que nous retrouverons à propos de l'Allemagne.

4. « Introduction : Parti républicain de la liberté : images et traces », dans S. Guillaume *et al.* (dir.), *Le Moment PRL : le Parti républicain de la liberté, 1946-1951*, Rennes, PUR, 2014, p.11-14.

5. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2005.

6. G. Richard, S. Guillaume, J. F. Sirinelli (dir.), *Histoire de l'UDF*, Rennes, PUR, 2013.

7. Talence, MSHA, 1997.

livre extrêmement précieux : *Confédération générale des petites et moyennes Entreprises : son histoire, son combat, un autre syndicalisme patronal 1944-1978*⁸ ; pour être oubliés aujourd'hui, leurs dirigeants, le fondateur Léon Gingembre, puis ses successeurs, René Bernasconi et Lucien Rebuffel, n'en eurent pas moins un rôle très important. Vous avez donc repris tout cela dans une synthèse très éclairante : *Le petit et moyen patronat dans la nation française de Pinay à Raffarin 1944-2004*⁹, puis en collaboration avec Michel Lescure vous avez porté vos analyses au niveau européen : *Les PME dans les sociétés européennes de 1880 à nos jours. Pouvoir, représentation, action*¹⁰.

En fait, on a le sentiment à vous lire que les fortes personnalités vous attirent. Tel est bien le cas de Konrad Adenauer, autre biographie politique que nous vous devons¹¹. Ce fut un personnage politique capital, car le chancelier de la République fédérale allemande, porté au pouvoir à 73 ans, a joué un rôle essentiel dans le rapprochement franco-allemand et dans l'évolution européenne. Votre livre est très complet et surtout, comme vous êtes germaniste, il a la grande qualité de ne pas être écrit à travers le seul prisme de la politique française. Du point de vue allemand, le rôle d'Adenauer fut d'ancrer l'Allemagne à l'Europe de l'Ouest, ce qui fut capital. Je me souviens d'ailleurs encore de sa venue à Bordeaux et je revois Jacques Chaban-Delmas l'accueillant sur les marches de ce qui était encore la Faculté des Lettres ; nous étions malheureusement peu nombreux. Plusieurs autres études suivirent, notamment « Guy Mollet et l'Allemagne¹² », « L'Europe, un enjeu national pour la RFA¹³ ».

Le Canada aura été votre troisième grande direction de recherche. Nous avons déjà noté la thèse de troisième cycle : *Les Québécois et la vie politique française 1914-1969. Parenté et dissemblances*. Ce sous-titre est important : en effet, un élément fondamental des publications et des enseignements de Pierre et de Sylvie Guillaume, car vous avez ensuite travaillé à maintes reprises ensemble sur ce domaine historique, a été de souligner la spécificité du Québec par rapport à la France, ce à quoi il faut ajouter – ce qui nécessitait alors un certain recul – la nette conscience

8. Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1987.

9. Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.

10. Berne, Peter Lang, 2008.

11. Paris, ellipses, 2007.

12. Texte paru dans Bernard Ménager, *Guy Mollet, un camarade en République*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987, p. 481-499.

13. Paru dans *L'Europe à la recherche de son identité*, Paris, CTHS, 2002, p.157-168.

d'un fait canadien¹⁴, que partageait au demeurant le groupe d'enseignants et chercheurs de Bordeaux 3 s'intéressant au Canada, dont nous faisons également partie Jean-Michel Lacroix et moi-même. Vous avez toujours été particulièrement intéressée par les relations entre les Québécois et la France ou les Français¹⁵, mais vous avez aussi prêté beaucoup d'attention à l'espace canadien. Connaissant aussi bien Montréal ou Québec qu'Ottawa ou Toronto, vous avez, seule ou en collaboration avec Pierre, publié un nombre tout à fait important d'ouvrages ou d'articles parmi lesquels je retiendrai *Paris, Québec, Ottawa : un ménage à trois*¹⁶ et tout autant les travaux sur la francophonie torontoise et ontarienne : *Aspects de la francophonie torontoise*¹⁷ ; *L'Ontario et ses francophones 1967-1987*¹⁸. Parmi ces recherches, attardons-nous un instant sur une question qui parle encore à beaucoup de Québécois, de Canadiens et de Français : «Vive le Québec libre», lancé par le général de Gaulle le 24 juillet 1967. Ce fut un événement que vous avez analysé avec beaucoup de maîtrise, soulignant que le général avait voulu ainsi «développer l'espace culturel francophone [au Canada] au nom des intérêts du Québec, certes, mais surtout de la France¹⁹».

Nous pourrions nous en tenir là, tant ces travaux qui représentent plus de trente ouvrages écrits par vous seule, en collaboration ou sous votre direction, et autour de 90 articles ou communications, forment un remarquable ensemble. Pourtant, il me faut également rappeler que nous vous devons également des ouvrages de synthèse, dont certains sont des manuels²⁰, et, surtout depuis une quinzaine d'années, de nombreux travaux sur Bordeaux et l'Aquitaine, plusieurs de ces derniers étant

14. On le voit dans Sylvie Guillaume et Marie-Paule Duhet, *Le Canada : l'Univers politique canadien*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991.

15. Notons, par exemple, cette étude : «Regards des Québécois sur la vie politique française au xx^e siècle, jusqu'à la fin des années 1960».

16. Paris, éditions Entente, 1987.

17. P. et S. Guillaume, *Aspects de la francophonie torontoise*, Talence, Centre d'Études canadiennes et MSHA, 1981.

18. Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1988.

19. «Le général de Gaulle et le Québec», dans *De Gaulle en son siècle : Journées internationales organisées par l'Institut Charles de Gaulle*, Paris, UNESCO, nov. 1990, p.600-601; voir également : «Vive le Québec libre», *Espoir*, 1990, 70, p.53-61.

20. Je retiendrai cette très utile *Chronologie de la France contemporaine*, 2 vol., Paris, Librairie académique Perrin, 1990 et 1991 ; *L'Histoire comparée des pays européens : France, Grande-Bretagne, RFA 1945-1991*, Paris, Nathan, 1992 ; *Les Démocraties aux États-Unis et en Europe 1918-1989*, Paris, Messene, 1999 ; en coll. avec Jean Garrigues et Jean-François Sirinelli, *Comprendre la V^e République*, Paris, PUF, 2010 ; et cette synthèse originale que vous avez dirigée : *Les associations dans la francophonie*, Pessac, MSHA, 2006.

écrits en collaboration avec Pierre²¹. J'ai bien sûr été particulièrement sensible à votre présentation de l'Association de Défense et de promotion de Pyla-sur-Mer²² ! C'est donc aussi quelqu'un qui connaît très bien l'histoire très contemporaine de l'Aquitaine et de Bordeaux que nous accueillons aujourd'hui. Il s'y ajoute quelques publications plus inattendues qui montrent la grande ouverture de votre sensibilité historique, tel ce texte consacré à « L'association des amis du vieux Hué, hier et aujourd'hui²³ », ou encore, mais je relie cela à votre passion commune pour les Antilles avec Pierre, « Socialistes métropolitains et antillais sous la IV^e République²⁴ ». Dans ce dernier texte, très éclairant, vous montrez le fossé et l'incompréhension qui n'ont, à cette époque, cessé d'exister entre la SFIO métropolitaine et les socialistes antillais, pour ne pas dire l'ensemble du monde antillais.

Découvrir votre bibliographie peut donc comporter des surprises. C'est exactement le cas de votre dernière publication : *Les Rebelles de la politique : posture ou sincérité ?*²⁵ Dans cet ouvrage, qui correspond à une logique, car le réformisme politique français n'a cessé de vous retenir²⁶, vous introduisez, à côté des catégories habituelles des révoltés et des révolutionnaires, voire des conservateurs, un autre type d'homme ou de femme politique qui, plus ou moins longtemps, plus ou moins âprement, se sont mis, à moment donné, en marge de la situation politique générale, de leur parti, de leurs amitiés ou affinités, afin de rénover leur pays – cf. la formule « agir contre son camp pour la France » – ou la manière de le gouverner. Les noms ne sauraient surprendre puisque figurent notamment

21. Ainsi, dans P. Guillaume (dir.), *Histoire des Bordelais*, Bordeaux, Mollat et Fédération historique du Sud-Ouest, t. II, en coll. avec Bernard Lachaise, « Le Politique », p.185-246 ; dans Michel Figeac (dir.), *Histoire de Bordeaux*, Rennes, PUR, 2019, en coll. avec P. Guillaume : « Bordeaux sous Chaban-Delmas (1947-1995) » p.282-301, et « Bordeaux sous les mandats d'Alain Juppé (1995-2018) : "la belle endormie" s'épanouit », p.302-317 ; dans Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz (dir.), *Portraits de Bordeaux*, Bordeaux, éditions Confluences et Fédération Aquitania, 2020, en coll. « 1939 : le Bordeaux de l'entre-deux-guerres », « 1990 : Bordeaux à la fin du xxe siècle », « Bordeaux au XXI^e siècle : une métropole de l'Europe », p.183-242.

22. « L'association de défense et de promotion de Pyla-sur-Mer, ADPPM ou la défense d'un littoral », dans *D'Arcachon à Andernos : Regards sur le Bassin*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest et Société historique et archéologique d'Arcachon et des Pays de Buch, 1997, p.375-385.

23. Texte publié dans *Mécènes et collectionneurs*, vol.1, Paris, CTHS, 1999, p.401-411.

24. Dans P. Guillaume (dir.), *Identités caraïbes*, Paris, CTHS, 2001, p.145-161.

25. Paris, Armand Colin, 2022.

26. Voir par exemple l'ouvrage écrit avec votre mari : *Réformes, réformisme dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2012.

de Gaulle, Chevènement, Mendès-France, Pompidou, Simone Veil et même Macron, pour m'en tenir à une courte liste, simplement indicative. Il ne s'agit pas de les étudier un par un, mais de dégager leurs traits communs qui sont, à partir d'une volonté de rénovation, voire de transformation, de se rebeller pour cela contre leur propre camp et de réussir parfois à « instrumentaliser le système » et à apporter cette rénovation dont le général de Gaulle représente la plus grande réussite même si finalement il connut l'échec et ne put poursuivre son entreprise. C'est très stimulant, parfois inattendu, mais sans cesse la réflexion est sollicitée, ce qui est une grande réussite.

Vous accueillir dans notre compagnie a donc été pour moi l'occasion non seulement de revoir de plus près l'ensemble de vos travaux, d'en souligner la qualité, mais en même temps de vous exprimer combien votre venue parmi nous me réjouit et combien elle m'aura permis de vous manifester l'amitié que je vous porte depuis si longtemps. Je ne doute pas que tous nos confrères et consœurs l'éprouvent eux aussi très vite.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

RÉCEPTION

DE MONSIEUR MICHEL PASTOUREAU

Membre de l'Institut

Élu membre d'honneur

Par M. Jean-Pierre Poussou

Membre résidant

Monsieur le président,
 Monsieur le secrétaire perpétuel,
 Chères consœurs, chers confrères,
 Mesdames et messieurs,
 Cher Michel Pastoureau,

Vous accueillir au sein de notre Académie au nom de mes consœurs et confrères est à la fois, mon cher Michel, un plaisir et un honneur. Le plaisir naît du bonheur de pouvoir souligner l'importance des travaux d'un ami très cher pour lequel j'éprouve une grande admiration. L'honneur s'explique par le fait que vous êtes un très grand érudit, un très grand savant, mais aussi un historien très médiatique qui a été accueilli par Bernard Pivot puis dans *La Grande Librairie* de François Busnel, et auquel on a décerné de nombreux prix : notamment l'Académie française à deux reprises, le jury du prix Médicis en 2010, et voici deux ans celui du prix Montaigne, distinction bordelaise au choix de laquelle j'ai eu le privilège de participer.

Vous êtes d'abord connu comme le maître de l'histoire des couleurs, je devrais presque dire comme « le maître des couleurs », mais vous êtes aussi le maître de l'histoire des animaux. Dans les deux cas, vous nous montrez le rôle essentiel de l'époque médiévale pour comprendre nos sentiments

et perceptions mais, à chacune de vos études, vous allez au-delà de cette époque pour retracer les évolutions et leurs conséquences. Vos lectures, analyses et développements concernent donc aussi bien la Préhistoire ou l'Antiquité que le XVIII^e siècle ou l'époque contemporaine. Vous êtes ainsi éminemment dans cette longue durée chère à Fernand Braudel.

Pourtant, je suis certain que si l'on vous posait à brûle-pourpoint la question de savoir quel historien vous êtes, vous répondriez aussitôt : médiéviste. Votre carrière et l'ensemble de vos publications le démontrent aisément. Votre premier ouvrage, en 1976 : *La Vie quotidienne en France et en Angleterre au temps des chevaliers de la Table ronde*¹ s'inscrit dans ce cadre, mais également votre dernier livre : l'édition des *Chevaliers de la Table ronde : Romans arthuriens*². Parmi la quarantaine d'ouvrages que vous avez publiés, dont beaucoup traduits en un grand nombre de langues, je pourrais bien sûr en citer plusieurs autres, tel que *Figures romanes*³, mais revenons aux publications qui ont fait tout particulièrement votre renommée, et partons de votre itinéraire.

Votre famille est d'origine normande, mais installée à Paris. En dehors de la capitale, ce sont les Côtes-d'Armor que vous préférez. Toutefois, vous fréquentez aussi notre pays bordelais, passant chaque année une partie de l'été au Moulleau. Vous êtes donc déjà des nôtres grâce à votre mariage avec une autre chartiste, remarquable connaisseur des cartes anciennes puisqu'elle est restée longtemps au département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale avant de connaître une belle réussite comme directrice de la Bibliothèque de l'Institut de 1993 à 2014. Votre épouse, Mireille, a en effet passé sa jeunesse à Mios, Cabanac-et-Villagrains, et elle fit ses études secondaires à Bordeaux, gagnant l'été Le Moulleau auprès de sa grand-mère. Elle n'a depuis jamais cessé d'aimer le Bassin d'Arcachon et de le fréquenter longuement l'été.

Pour votre part, né en 1947, vous avez grandi dans un milieu qui a largement commandé vos choix futurs. Votre père était professeur de français et de philosophie, mais il était aussi un peintre amateur ayant beaucoup d'amis peintres dans la mouvance surréaliste. Au 26 rue des Plantes, où vous avez passé votre enfance, votre famille avait pour voisins Tanguy, Léopold Sédar Senghor, Raymond Queneau, et Claude Lévi-Strauss était

1. Paris, Hachette, 1976.

2. Martin Aurell et Michel Pastoureau, *Les Chevaliers de la Table Ronde : romans arthuriens*, Paris, Gallimard, « coll. Quarto », 2022.

3. Frank Horvat et Michel Pastoureau, *Figures romanes*, Paris, Seuil, 2013.

un cousin. L'histoire était aussi très présente avec votre tante chartiste qui était l'épouse d'Henri Dubief, un historien du protestantisme bien connu.

Il n'y a aucun doute que cela a favorisé vos choix de vie et de recherche, mais je suis non moins certain que votre équation personnelle a été tout aussi importante. Dès la classe de quatrième vous découvrez dans un cours de dessin l'héraldique ce qui d'un côté renforce l'intérêt que vous portez aux couleurs et d'un autre côté vous tourne vers l'époque médiévale. Mais, ayant la possibilité de lire dans la bibliothèque des Dubief de nombreux livres d'histoire, vous avez aussi découvert les Bestiaires et éprouvé du goût pour l'histoire des animaux. Vous indiquez à la fin de cet extraordinaire ouvrage : *Le roi tué par un cochon*⁴, que vous avez ainsi appris tout jeune que, le 13 octobre 1131, le jeune roi Philippe – qui fut un temps Philippe II de France – était mort d'une chute de cheval due à l'intervention intempestive d'un cochon gyrovague ! Et que cela n'avait cessé de vous interroger avant d'y consacrer une recherche. C'est un livre exceptionnel ; il en est peu qui m'ont autant passionné à la fois par l'analyse que vous menez de l'événement et de ses conséquences, et par les renvois permanents à l'histoire du royaume d'abord au XII^e siècle, mais aussi durant toute l'époque médiévale. Mourir à cause d'une bête impure était une souillure ineffaçable pour la dynastie, d'autant plus que son frère Louis – le futur Louis VII – qui remplaça Philippe comme héritier, accumula dans la première moitié de son règne les échecs, aussi bien dans son mariage avec Aliénor qu'à la deuxième croisade. Sous l'influence de Suger et de saint Bernard, le souverain recourut alors au patronage de la Vierge dont le culte était en plein essor et c'est ainsi que le lis marial et le bleu azur de Marie devinrent les marques de la royauté française d'abord, du royaume ensuite, au point que les révolutionnaires firent « définitivement du bleu la couleur française⁵ ».

Sans doute sous l'influence de votre tante Dubief, au lieu d'aller approfondir ce penchant pour l'époque médiévale à l'université, vous avez choisi de le faire en devenant chartiste ce qui vous a amené au début des années 1970 à proposer au directeur de l'École des Chartes un sujet de thèse qui faisait la synthèse de vos centres d'intérêt puisqu'il portait sur *Le Bestiaire héraldique médiéval*. L'accueil ne fut pas enthousiaste et les réactions de ses collègues ne le furent pas davantage : à peu près personne ne s'intéressait à l'histoire des animaux ; quant à l'héraldique, elle paraissait ringarde. Mais ce même directeur eut la largesse d'esprit d'accepter

4. M. Pastoureau, *Le roi tué par un cochon*, Paris, Seuil, 2015.

5. *Ibid.*, p. 241.

le sujet et de vous envoyer trouver Jacques Le Goff qui fut pour vous un précieux conseiller avant de devenir un ami. Soutenue en 1972, la thèse était excellente et elle vous valut aussitôt de devenir le spécialiste français de l'héraldique médiévale, position que concrétisa en 1979 votre *Traité d'héraldique* qui a connu plusieurs éditions. Toute une série d'articles et d'autres ouvrages, tel en 2009 *L'Art de l'héraldique au Moyen Âge*⁶, sont venus depuis un demi-siècle renforcer votre position prééminente dans ce domaine, et vous avez d'ailleurs présidé pendant dix ans – de 2008 à 2017 – la Société française d'héraldique et de sigillographie.

Votre place dans la recherche n'a cessé d'être de plus en plus importante, d'autant plus qu'après avoir d'abord été conservateur au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, vous avez été élu en 1982 directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, y occupant la chaire d'histoire de la symbolique médiévale, puis cinq plus tard directeur d'études cumulant à l'École des Hautes Études en Sciences sociales. Là ne se limitent pas vos activités d'enseignement puisque la réussite de votre thèse vous a valu d'être chargé, dès 1976, d'un cours d'héraldique à l'École des Chartes et à partir de 1982 à l'université de Lausanne. Votre appartenance à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en fut la suite logique.

En même temps, l'histoire des couleurs commence à poindre, tel en 1983 cet article « Et puis vint le bleu⁷ », suivi la même année par « Formes et couleurs du désordre : le jaune avec le vert⁸ ». Puis ce furent en 1986 « Les couleurs aussi ont une histoire⁹ » et un livre de référence : *Figures et couleurs. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*¹⁰. Pendant des années, vous avez multiplié les articles et ouvrages, vous demandant même : « Une histoire des couleurs est-elle possible?¹¹ » Pour la réaliser, il fallait en effet – on le voit parfaitement en lisant les ouvrages que vous leur avez consacrés – multiplier les lectures, non seulement pour l'époque médiévale, mais aussi en dehors de celle-ci. C'est pourquoi il fallut attendre l'année 2000 pour que paraisse le premier opus consacré à l'histoire d'une couleur : *Bleu, histoire d'une couleur*¹². Ce fut aussitôt un

6. Paris, Seuil, 2009.

7. Dans Danielle Régner-Bohler (dir.), *Le Moyen Âge maintenant*, numéro spécial de la revue *Europe*, t.61, 1983, p.43-50.

8. *Médiévales*, 4,1983, p. 62-73.

9. *L'Histoire*, n°92, 1986, p.46-54.

10. Paris, Léopard d'or, 1986.

11. *Ethnologie française*, t.20,4,1990, p.368-377.

12. Paris, Seuil, 2000.

événement : la télévision vous sollicite et le public fut d'emblée passionné, au point qu'une deuxième édition parut dès 2002 ! La course à la couleur était ainsi lancée : suivirent en 2008 *Noir*, en 2013 *Vert*, en 2016 *Rouge*, en 2019 *Jaune*¹³ et voici que vous nous donnez *Blanc*¹⁴.

Deux grands enseignements ressortent de vos travaux. D'une part, les différentes civilisations n'ont pas eu et n'ont toujours pas une perception commune des couleurs; d'autre part, à partir de la nôtre vous montrez en détail que la façon dont une couleur était vue et ressentie à travers le temps n'est jamais restée figée à l'intérieur d'une même civilisation, tout au contraire, et vous nous apprenez que cela a amené des changements considérables aussi bien dans la hiérarchie des couleurs que dans leur usage.

Je ne peux bien sûr analyser chacun de vos livres, étudier ici en détail chaque couleur. Je vais donc m'en tenir au *Jaune*, qui a l'intérêt d'être le dernier paru au moment où j'écris¹⁵. La démarche est chronologique, ce qui est naturel pour un historien : vous partez des premiers éléments que nous connaissons et vous nous menez jusqu'à aujourd'hui. Comme dans les autres ouvrages consacrés aux couleurs, vous commencez par préciser ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été, et comment il faut comprendre leur histoire : « La couleur n'est pas une donnée naturelle, mais une construction culturelle : c'est la société qui fait la couleur, pas la nature... Cette construction s'est faite à des dates et à des rythmes différents selon les sociétés, les latitudes, les climats, les besoins utilitaires, les aspirations symboliques et les préoccupations esthétiques¹⁶. »

À la différence du rouge, du blanc et du noir, le jaune n'est pas une couleur première; il n'en apparaît pas moins dès le Néolithique et pendant longtemps il bénéficie de ses liens naturels avec l'or d'un côté, le soleil de l'autre. Pendant l'Antiquité, il tient une place importante, avec de très beaux résultats grâce à l'utilisation du safran. À Rome, « il est par excellence la couleur de la femme mariée¹⁷ », mais il est pratiquement absent des textes bibliques et des œuvres des Pères de l'Église. Il s'ensuit une évolution négative du point de vue liturgique, ce qui ne l'empêche pas de tenir dans plusieurs domaines une grande place : « L'héraldique en fait un large

13. Tous aux éditions du Seuil, qui est pratiquement toujours votre éditeur.

14. Paris, Seuil, 2022.

15. Michel Pastoureau, *Jaune : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2019.

16. *Jaune...*, *ibid.*, p.14.

17. *Ibid.*, p.56.

et double usage... il se voit doté d'une symbolique qui lui est propre¹⁸. » Notons également qu'un « chevalier jaune est souvent sage, parfois de haut rang¹⁹ » et que les cheveux blonds ont un grand prestige, tels ceux d'Iseut la blonde. « À l'époque féodale... le jaune n'évoque pas seulement l'or et le soleil, mais aussi l'honneur, la courtoisie, la beauté et l'amour²⁰. »

Pourtant, tout change très vite : l'or fait plus que garder sa place, mais celle du jaune « se dégrade fortement à partir de la fin du XIII^e siècle : [désormais] il évoque tour à tour l'envie, la jalousie, le mensonge, le déshonneur et la trahison²¹ ». Il devient la couleur de la bile et de l'urine, et « traduit le déclin, le dessèchement, le vieillissement ». Il est maintenant « la couleur de l'automne, une couleur stérile, terne, fanée et plus ou moins flétrie... [qui] semble même être le contraire de l'or²² ». C'est alors que le bourreau s'habille de jaune et que Judas est vêtu dans les tableaux d'une robe jaune. C'est alors également que, « dans l'art et les images de la fin du Moyen Âge, le jaune tend à devenir la couleur des juifs et de la Synagogue », car ils n'ont pas reconnu la divinité de Jésus ni la nouvelle loi²³. « À partir du début du XIII^e siècle, le port d'un insigne textile, souvent de couleur jaune, permettant de les identifier au milieu des chrétiens », est imposé aux juifs ; en Allemagne, il s'agit d'une étoile. Le jaune est ainsi devenu en Occident une couleur mal aimée, ce qui oppose notre civilisation à celle de la Chine où il est au contraire « une couleur bénéfique, la plus noble de toutes... Il est la couleur de l'empereur... et seule la famille impériale est autorisée à porter des vêtements de cette couleur²⁴ ».

Dans notre civilisation, il ne tient qu'une place discrète depuis la fin du Moyen Âge même si au XX^e siècle il est réhabilité par les peintres, en particulier par les Fauves. Mais, d'un autre côté, il est considéré comme la couleur de la tromperie : ce sont « les syndicats jaunes », et l'on sait l'usage que fit l'Allemagne nazie de l'étoile jaune ! N'oublions pas non plus le carton jaune (mais le rouge est bien pire !). Pourtant, les équipes sportives et les athlètes n'hésitent pas à porter des maillots jaunes, car il a été réhabilité à cet égard, et plus encore magnifié par le Tour de France. Et avec les « gilets jaunes », il est même devenu l'emblème d'une protestation populaire !

18. *Ibid.*, p. 85.

19. *Ibid.*, p. 92.

20. *Ibid.*, p. 105.

21. *Id.*

22. *Ibid.*, p. 108.

23. *Ibid.*, p. 130.

24. *Ibid.*, p. 178-180.

L'image des couleurs est donc loin d'être immuable. Vous le montrez à propos de toutes : par exemple, le rouge, qui a bénéficié pendant « de longs millénaires » de « la primauté sur toutes les autres couleurs », n'a plus aujourd'hui qu'une « place discrète » et ambivalente ; elle reste la couleur « la plus forte, la plus remarquable²⁵ », mais en même temps elle suscite de violentes oppositions dans la mesure où elle a été choisie comme symbole des révolutions et du communisme (le drapeau rouge) ou comme couleur de la rose du parti socialiste français.

L'histoire des animaux est tout autant celle de profondes mutations. Vous en avez étudié plusieurs : *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*²⁶ ; *Le Cochon. Histoire d'un cousin mal aimé*²⁷ ; *Le loup. Une histoire culturelle*²⁸ ; *Le Taureau. Une histoire culturelle*²⁹. Je vais simplement m'en tenir à la dernière parue : *Le Corbeau. Une histoire culturelle*³⁰.

Il n'a cessé de retenir votre attention : « le corbeau est un oiseau qui m'occupe depuis un demi-siècle », écrivez-vous³¹. Il le mérite en effet. Pendant des millénaires, il a été vénéré par les sociétés : « Il était l'oiseau solaire par excellence, le messager des dieux, le guide des âmes dans les ténèbres...³² », et il a donc tenu un rôle essentiel dans les mythologies païennes. En particulier, « les Scandinaves et les Germains païens ont fait de cet oiseau une figure tutélaire³³ ». Mais l'héritage biblique était très fortement hostile au corbeau qui, au lieu de venir prévenir Noé que la décrue avait commencé, s'était attardé pour se repaître de cadavres³⁴. En outre, sa place était telle dans les cultes païens de l'Europe du Nord et de la Germanie, qu'il fut considéré comme un ennemi du christianisme. Il y eut donc « une véritable politique d'éradication » et de nombreux massacres de corbeaux, en particulier à l'époque de Charlemagne. C'est ainsi que disparurent ces grands corbeaux qui atteignaient jusqu'à 80 centimètres et pesaient plus de deux kilos. Dans le bestiaire

25. M. Pastoureau, *Rouge : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2016, p. 7.

26. Paris, Seuil, 2007.

27. Paris, Gallimard, « coll. Découvertes », 2009, ouvrage repris en 2013 chez le même éditeur mais dans la collection des Albums Beaux-Livres.

28. Paris, Seuil, 2018.

29. Paris, Seuil, 2020.

30. Paris, Seuil, 2020.

31. *Ibid.*, p. 9.

32. *Ibid.*, p. 15.

33. *Ibid.*, p. 24.

34. *Ibid.*, p. 33.

médiéval, « les vices du corbeau sont innombrables³⁵ ». Son image ne cesse pas d'être négative aussi bien chez La Fontaine qui en fait « un oiseau vorace, vaniteux et stupide³⁶ », que chez Buffon qui voit en lui « un oiseau de proie dénaturé et une créature répugnante³⁷ ». Il a ainsi acquis une image populaire très négative et de véritables corvicides n'ont pas cessé du haut Moyen Âge à nos jours.

Or, justement, voici que vient de se produire un renversement total de perspective dans le monde savant. Les zoologistes ont découvert et prouvé que c'est sans doute le plus intelligent des animaux, dépassant même souvent le niveau des grands singes. Il sait calculer les distances, multiplier les repères, identifier des groupes et des hommes après un long intervalle, s'adapter à des situations nouvelles, y compris quand elles sont dangereuses, imaginer des stratégies... « Il réussit le fameux test du miroir : il connaît et se reconnaît. » Il est même capable de duper tout le monde ! Bref, un animal hors du commun³⁸.

Me voici parvenu au bout de la route que je voulais parcourir. J'aurais certes encore beaucoup à dire sur vos travaux et j'éprouve quelque frustration à ne pas avoir parlé, par exemple, de vos recherches sur les rayures³⁹, mais votre œuvre est si considérable qu'il me faudrait encore le double du temps que je viens de consacrer à l'exposer. Vous avez en particulier montré mieux que tout autre à quel point le Moyen Âge occidental relève d'une histoire symbolique au point que l'histoire politique ou l'histoire sociale de cette période en sont indissolublement marquées⁴⁰. Laissez-moi simplement ajouter que vous êtes à la fois un exceptionnel médiéviste et notre plus grand spécialiste de l'histoire culturelle, ce qui fait pour notre Académie de cet après-midi un moment exceptionnel.

Merci d'avoir accepté d'être des nôtres.

35. *Ibid.*, p. 86.

36. *Ibid.*, p. 109.

37. *Ibid.*, p. 118.

38. *Ibid.*, p. 143-145.

39. M. Pastoureau, *Rayures. Une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2021, question qui avait déjà été abordée trente ans auparavant dans *L'Étoffe du diable, une histoire des rayures et des tissus rayés*, Paris, Seuil, « coll. Point Essais », 1991.

40. M. Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, « coll. Points Histoire », 2004.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

LES PROCÈS FAITS AUX ANIMAUX
(XIII^e - XVI^e SIÈCLE)

Discours de M. Michel Pastoureau

Membre de l'Institut

Élu membre d'honneur

Longtemps les historiens ne se sont guère préoccupés de l'animal. Ils ont abandonné celui-ci à la « petite histoire », comme ils avaient l'habitude de le faire pour tous les sujets qui leur semblaient futiles, anecdotiques ou marginaux. Seuls quelques philologues et quelques historiens des religions s'étaient intéressés à tel ou tel dossier spécifique au sein duquel l'animal pouvait être concerné. Mais lui consacrer une étude à part entière ou un véritable livre n'était guère pensable. À partir des années 1980, la situation a lentement changé. Grâce aux travaux de quelques pionniers, au premier rang desquels il faut citer Robert Delort¹, et grâce à la collaboration plus fréquente avec des chercheurs venus d'autres horizons (ethnologues, anthropologues, linguistes, naturalistes), l'animal est peu à peu devenu un objet d'histoire à part entière. Son étude se situe même désormais à la pointe de la recherche et au carrefour de nombreuses disciplines. Elle ne peut, en effet, être que transdisciplinaire et transdocumentaire, deux adjectifs qui sont aujourd'hui quelque peu galvaudés en raison de l'usage abusif que l'on en a fait, mais deux adjectifs qui qualifient parfaitement les recherches que doit conduire tout historien s'intéressant à l'animal. Envisagé dans ses rapports avec l'être humain, ce dernier est présent à toute époque et dans tous les grands dossiers de l'histoire sociale, économique, matérielle, culturelle, religieuse, juridique et symbolique.

Dans cette attention nouvelle portée par les historiens au monde animal, les médiévistes ont sans doute joué le rôle principal. À cela plusieurs raisons. La première tient à la façon dont ils ont su, précocement

1. *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984, ouvrage précédé de plusieurs articles en ayant fourni la matière.

et efficacement, faire tomber les barrières entre des secteurs de la recherche autrefois trop cloisonnés. Cela a permis de croiser des informations tirées de catégories documentaires différentes, d'enrichir les problématiques et de nouer plus facilement des contacts avec des spécialistes venus des autres sciences, sociales ou naturelles. Mais la raison première s'en trouve également dans les documents médiévaux eux-mêmes : ceux-ci sont particulièrement bavards sur l'animal et sur ses relations avec les hommes, les femmes et la société. Textes et images, bien sûr, mais aussi matériaux archéozoologiques, rituels et codes sociaux, héraldique, toponymie et anthroponymie, folklore, proverbes, chansons, jurons : quel que soit le terrain documentaire sur lequel il s'aventure, l'historien médiéviste ne peut pas ne pas rencontrer l'animal. Il semble bien qu'en Occident aucune autre époque ne l'ait aussi intensivement pensé, raconté, représenté. Les animaux prolifèrent jusque dans les églises, où ils constituent une bonne part du décor – sculpté ou peint – que les clercs, les moines et les fidèles ont quotidiennement sous les yeux. Au grand scandale de certains prélats qui, comme saint Bernard au XII^e siècle, s'emporent contre « les lions féroces, les singes immondes [...] et les montres hybrides » qui envahissent les églises et détournent de la prière².

LE MOYEN ÂGE CHRÉTIEN FACE À L'ANIMAL

Malgré cette apparente attitude de rejet, il faut souligner combien la culture médiévale chrétienne dans son ensemble est curieuse de l'animal et comment s'expriment à son sujet deux courants de pensée et de sensibilité apparemment contradictoires. D'une part, il faut opposer le plus nettement possible l'homme, qui a été créé à l'image de Dieu, et la créature animale, soumise et imparfaite, sinon impure. Mais, de l'autre, il existe chez plusieurs auteurs le sentiment, plus ou moins diffus, d'une véritable communauté des êtres vivants et d'une parenté – pas seulement biologique – entre l'homme et l'animal.

Le premier courant est dominant et explique pourquoi l'animal est si souvent sollicité ou mis en scène. Opposer systématiquement l'homme à l'animal et faire de ce dernier une créature inférieure ou un repoussoir conduit, par la force des choses, à en parler constamment, à le faire

2. Ce passage souvent cité (et ici condensé) se trouve dans *l'Apologie à Guillaume de Saint-Thierry*. – Voir Jean Leclercq, Charles Holwell Talbot et Henri Rochais, éd., *S. Bernardi opera*, vol. III, Rome, 1977, p. 127-128.

intervenir à tout propos, à en faire le lieu privilégié de toutes les métaphores et de toutes les comparaisons. Cela pousse également à réprimer tout comportement qui pourrait entretenir la confusion entre l'être humain et l'espèce animale. D'où, par exemple, les interdictions, sans cesse répétées – car sans effets véritables – de se déguiser en animal³, d'imiter le comportement animal, de fêter ou célébrer l'animal et, plus encore, d'entretenir avec lui des relations coupables, tels les crimes de bestialité ou de sorcellerie.

Le second courant est plus discret, mais peut-être plus moderne. Il est à la fois aristotélien et paulinien. D'Aristote vient l'idée d'une communauté des êtres vivants, idée dispersée dans plusieurs de ses œuvres, réaffirmée dans le *De anima*, et dont le Moyen Âge a hérité en plusieurs étapes, la dernière – le XIII^e siècle – étant la plus importante⁴. Toutefois, en ce domaine, la réception de l'héritage aristotélien a été facilitée par l'existence, au sein même de la tradition chrétienne, d'une attitude envers le monde animal qui allait dans le même sens (mais pour des raisons bien différentes). Cette attitude, dont l'exemple le plus célèbre se trouve chez François d'Assise, tient son origine dans plusieurs versets de saint Paul, particulièrement dans un passage de l'épître aux Romains : le jour du Jugement dernier « même la créature (= l'animal) sera libérée de la corruption et entrera librement dans la gloire des enfants de Dieu » (Rom. 8, 21).

Cette phrase a fortement marqué les théologiens qui l'ont commentée⁵. Les uns s'interrogent sur le sens de ces paroles : ils se demandent si le Christ est vraiment venu sauver *toutes* les créatures et si *tous* les animaux

3. Sur le problème du déguisement en animal, on me permettra de renvoyer à M. Pastoureau, « Les cornes, les poils, les oreilles et la queue. Se déguiser en animal dans l'Occident médiéval », dans Agostino Paravicini Bagliani (dir.), *Estremità e escrescenze del corpo / Extremities and Excrescences of the Body*, Florence, 2011, p. 3-24 (Micrologus, 20).

4. Le corpus aristotélien sur les animaux fut traduit en latin à partir de l'arabe par Michel Scot à Tolède aux environs de 1230; ce même traducteur s'était attaqué quelques années plus tôt aux commentaires d'Avicenne sur ce même corpus. Environ une génération plus tard, l'ensemble fut intégré (presque tels quels pour certains passages) par Albert le Grand dans son *De animalibus*. Toutefois, plusieurs chapitres de ce corpus étaient déjà connus et traduits dès la fin du XI^e siècle. – Sur la redécouverte des ouvrages d'histoire naturelle d'Aristote : Fernand Van Steenberghen, *Aristotle in the West. The Origins of Latin Aristotelianism*, Louvain, W. Nauwelaerts, 1955; *Id.*, *La Philosophie au XIII^e siècle*, 2^e éd., Louvain, Peeters, 1991; Charles H. Lohr, *The Medieval Interpretation of Aristotle*, Cambridge, Cambridge U.P., 1982. – Sur l'unité du monde vivant dans le système d'Aristote : Pierre Pellegrin, *La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

5. À commencer par Thomas d'Aquin : voir Thomas Domanyi, *Der Römerbriefkommentar des Thomas von Aquin*, Berne et Francfort, Peter Lang, 1979, p. 218-230.

sont vraiment « enfants de Dieu ». Que Jésus soit né dans une étable semble à certains auteurs qu'il est venu sur terre pour sauver *aussi* les animaux⁶. D'autres, épris de scolastique, se posent des questions qui sont débattues dans les universités au milieu du XIII^e siècle. Ainsi, à propos de la vie future : les animaux ressuscitent-ils après la mort ? Vont-ils au ciel ? Dans un lieu qui leur est spécialement réservé ? Tous les animaux ou bien un seul individu de chaque espèce ? Ou encore, à propos de leur vie terrestre : peuvent-ils travailler le dimanche ? Faut-il leur imposer des jours de jeûnes ? Et, surtout, faut-il les traiter ici-bas comme des êtres moralement responsables ?

Ces questions, ces curiosités, ces interrogations multiples que le Moyen Âge occidental se pose souvent à propos de l'animal, soulignent combien le christianisme a été pour lui l'occasion d'une remarquable promotion. L'Antiquité biblique et gréco-romaine le négligeait, le sacrifiait ou le méprisait ; le Moyen Âge chrétien le place sur le devant de la scène, le dote d'une âme et se demande même s'il est ou non responsable de ses actes. Le changement est considérable.

S'interroger sur la responsabilité morale des animaux ouvre l'important dossier des procès qui les conduisent au tribunal à partir des dernières décennies du XIII^e siècle. Malheureusement, malgré leur immense intérêt pour une bonne part, ces procès attendent encore leurs historiens⁷. Longtemps ils ont eux aussi été abandonnés à la « petite histoire, souvent à des publications destinées à un public friand d'anecdotes tournant en dérision

6. La remarque est attribuée à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249), mais elle se trouve dans un sermon (vers 1230-1235) qui n'est peut-être pas de lui : voir Albrecht Quentin, *Naturkenntnisse und Naturanschauungen bei Wilhelm von Auvergne*, Hildesheim, Verlag Gerstenberg, 1976, p. 184.

7. Parmi une bibliographie à la fois rare et décevante (en particulier celle en français), il faut surtout citer : Karl von Amira, « Tierstrafen und Tierprocesse », *Mitteilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*, XII (1891), p. 546-606 ; Edward P. Evans, *The Criminal Prosecution and Capital Punishment of Animals*, Londres, William Heinemann, 1906 ; Hans Albert Berkenhoff, *Tierstrafe, Tierbannung und rechtsrituelle Tiertötung im Mittelalter*, Leipzig, Heitz, 1937 ; Catherine Chène, *Juger les vers. Exorcismes et procès d'animaux dans le diocèse de Lausanne (XV^e-XVI^e siècle)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, vol. 14, 1995. Deux articles dressent un court bilan historiographique pour le XIX^e et le XX^e siècles : Walter W. Hyde, "The Prosecution of Animals and Lifeless Things in the Middle Ages and Modern Times", dans *University of Pennsylvania Law Review*, t. 64, 1916, p. 696-730 ; Esther Cohen, "Law, Folklore and Animal Lore", dans *Past and Present*, t. 110, 1986, p. 6-37 (essentiellement pour ce qui concerne les procès faits aux rongeurs, vers et insectes).

les mœurs et des croyances de nos ancêtres⁸. Attitude anachronique, qui montre que l'on n'a rien compris à ce qu'était l'Histoire, mais une attitude que l'on retrouve encore hélas ! parmi le grand public.

Inconnus, semble-t-il, avant le milieu du XIII^e siècle⁹, ces procès se rencontrent tout au long des trois siècles suivants. La chrétienté a alors tendance à se crispier sur elle-même, et l'Église à se transformer en un immense tribunal (création de l'officialité, institution de l'Inquisition et de la procédure par enquête). C'est peut-être ce qui explique, du moins pour une part, l'instruction de tels procès. Pour le royaume de France, j'ai pu repérer une soixantaine de cas entre 1266 et 1586. Quelques affaires sont bien documentées, comme celle de la truie infanticide de Falaise (1386) sur laquelle je vais m'attarder. D'autres, plus nombreuses, ne sont connues que par des mentions indirectes, le plus souvent comptables. Au demeurant, la France n'a nullement le monopole de telles affaires. Elles concernent tout l'Occident, spécialement les pays alpins où les procès faits à des insectes et à des « vers » semblent – comme ceux de sorcellerie – plus fréquents et plus durables qu'ailleurs¹⁰. Souhaitons que des travaux à venir nous les fassent mieux connaître. Leur étude devrait sans doute être un travail d'équipe, tant sont complexes les dossiers, les procédures, les documents et les problèmes concernés¹¹.

8. Exemples en français : Gérard Dietrich, *Les Procès d'animaux du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, École nationale vétérinaire, 1961 ; Michel Rousseau, *Les Procès d'animaux*, Paris, Wesmaël-Charlier, 1964 ; Jean Vartier, *Les Procès d'animaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 1970 ; Jean Réal, *Bêtes et juges*, Paris, 2006 ; Chantal Knecht, *Des animaux au prétoire*, Paris, Plon, 2020.

9. Tous les exemples cités par différents auteurs et antérieurs au milieu du XIII^e siècle sont fortement sujets à caution ; dans l'état actuel de nos connaissances, ils doivent être rejetés du corpus. La plus ancienne affaire documentée ayant eu lieu en France date de 1266. Elle concerne une truie qui fut brûlée vive pour avoir tué et en partie mangé un enfant à Fontenay-aux-Roses. – Voir Abbé Lebœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, Paris, 15 volumes, 1754-1758, t. IX, p. 400-401.

10. L'une des rares études solidement documentées sur le sujet, celle de Léon Ménabréa, « De l'origine, de la forme et de l'esprit des jugements rendus au Moyen Âge contre les animaux », dans *Mémoires de la Société royale académique de Savoie*, vol. 12, 1846, p. 3-161, prend la plupart de ses exemples dans les régions alpines. Elle concerne davantage – comme tous les travaux ayant les Alpes pour cadre – les procès intentés à des rongeurs, des insectes et des vers qui menacent les récoltes qu'à de gros animaux domestiques qui ont causé des accidents ayant entraîné mort d'hommes, de femmes ou d'enfants.

11. N'étant ni juriste ni historien du droit, mais seulement historien des rapports entre l'homme et l'animal, j'avoue avoir parfois été dérouté par un certain nombre de documents judiciaires auxquels j'ai été confronté. J'ai notamment eu du mal à bien distinguer ce qui relevait de formules et de clichés d'une grande banalité et ce qui concernait en propre et de manière plus originale tel ou tel procès.

LA TRUIE DE FALAISE

Au début de l'année 1386, à Falaise, en Normandie, eut lieu un événement pour le moins insolite. Une truie âgée d'environ trois ans, revêtue de vêtements d'homme, fut traînée par une jument de la place du château jusqu'au faubourg de Guibray, où l'on avait installé un échafaud sur le champ de foire. Là, devant une foule hétérogène, composée du vicomte de Falaise et de ses gens, d'habitants de la ville, de paysans venus de la campagne alentour et d'une multitude de cochons, le bourreau mutila la truie en lui coupant le groin et en lui tailladant une cuisse. Puis, après l'avoir affublée d'une sorte de masque à figure humaine, il la pendit par les jarrets arrière à une fourche de bois spécialement dressée à cet effet, et l'abandonna dans cette position jusqu'à ce que la mort survienne. Ce qui arriva sans doute rapidement car des flots de sang coulaient des blessures de l'animal. Mais le spectacle ne prit pas fin pour autant. La jument fut rappelée et, après un simulacre d'étranglement, le cadavre de la truie fut attaché sur une claie afin que le rituel infamant du traînage pût recommencer. Finalement, après plusieurs tours de place, les restes plus ou moins disloqués du pauvre animal furent placés sur un bûcher et brûlés. Nous ignorons ce que l'on fit de ses cendres, mais nous savons que, quelque temps plus tard, à la demande du vicomte de Falaise, une grande peinture murale fut exécutée dans l'église de la Sainte-Trinité de Falaise afin de conserver la mémoire de l'événement¹².

Insolite celui-ci l'est à plus d'un titre : le déguisement de la truie en homme, les mutilations corporelles, la double traînée rituelle et, surtout, la présence de congénères porcins sur le lieu du supplice, tout cela est vraiment exceptionnel. Ce qui l'est peut-être moins, en revanche, en cette fin du xiv^e siècle, c'est l'exécution publique d'un animal qui, ayant commis un crime ou un *mesfet* grave, comparait devant un tribunal, est jugé puis condamné à mort par une autorité laïque. Tel fut le cas de la truie de Falaise, coupable d'avoir tué un nourrisson et dont le procès, contrairement à beaucoup d'autres, a laissé quelques traces dans les archives.

12. Connue des historiens depuis longtemps, l'histoire de la truie de Falaise n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie, ni même d'un article sérieux, dépassant la simple mention ou le cadre de l'anecdote. Elle mériterait un ouvrage à part entière, tant les questions qu'elle pose sont nombreuses, complexes et, pour une part, originales. – Voir : *Statistique de Falaise*, Falaise, 1827, t.I, p. 63-64; Jacques Berriat de Saint-Prix, « Rapport et recherches sur les procès et jugements relatifs aux animaux », dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. VIII, 1829, p. 403-450, loc. cit. p. 427; E. P. Evans, *The Criminal Prosecution and Capital Punishment of Animals*, op. cit., p. 287.

Ce sont en effet des documents d'archives judiciaires qui, le plus souvent, nous permettent d'avoir la connaissance de ces étranges cérémonies. Et plus encore que le récit (rarissime) de l'exécution, ou même que le texte de la sentence la réclamant, ce sont de simples mentions comptables qui mettent l'historien sur la piste de telles affaires. En attendant d'être jugé, l'animal est emprisonné : il faut donc le nourrir, payer son geôlier et éventuellement le propriétaire du local. Cela peut durer de une à trois semaines. De même, il faut payer le bourreau et ses assistants ainsi que les charpentiers, les maçons et les différents corps de métiers qui ont installé l'échafaud ou préparé les instruments du supplice. En outre, rechercher l'animal coupable, l'escorter vers sa prison, le conduire jusqu'à son destin fatal a nécessité l'intervention de sergents et de gardes. Châtier le crime coûte cher au Moyen Âge¹³. Toutes ces sommes sont donc soigneusement consignées dans les registres comptables de l'autorité judiciaire ou d'un notaire, en même temps que sont portés les noms des bénéficiaires et, parfois, indiquées quelques précisions sur les tâches accomplies. Pour la truie de Falaise, par exemple, nous savons par une quittance du 9 janvier 1386, passée devant un tabellion nommé Guiot de Montfort, que le bourreau de la ville reçut dix sous et dix deniers tournois pour sa peine - ce dont il se dit « bien content » - puis de nouveau dix sous pour s'acheter une paire de gants neufs.

Sur cette affaire, l'une des mieux documentées parmi la soixantaine de procès repérés ayant eu lieu en France du XIII^e au XVI^e siècle, nous avons d'autres informations. Le vicomte, c'est-à-dire le bailli royal car en cette région de Normandie les bailliages se nomment *vicomtés*, avait pour nom Regnaud Rigault. Il fut vicomte de Falaise de 1380 à 1387. C'est sans doute lui qui prononça la sentence et présida la cérémonie d'exécution. C'est peut-être lui aussi qui eut l'étonnante idée d'inviter les paysans à venir y assister non pas seulement en famille, mais accompagnés de leurs porcs, afin que le spectacle de la truie suppliciée « leur fasse enseignement¹⁴ ». C'est lui enfin qui demanda qu'une peinture soit réalisée dans l'église de la Trinité pour « garder mémoire de l'événement ».

Cette peinture eut une histoire mouvementée. Exécutée dans la nef peu de temps après le supplice, elle disparut en même temps qu'une grande partie de l'église lors du terrible siège imposé à la ville par le roi d'Angleterre

13. Spécialement lorsque le coupable est l'animal et que son propriétaire est déclaré innocent. La justice ne peut alors espérer aucune rentrée d'argent.

14. Claude François Blondeau de Charnage, *Dictionnaire des titres originaux...*, Paris, 1764, tome II, p. 72.

Henri V à l'automne de 1417. Elle fut refaite à une date inconnue, et selon un modèle qu'on a du mal à imaginer, sur un mur du croisillon sud du transept. On pouvait l'y voir sous l'Ancien Régime, et encore sous l'Empire. Mais en 1820 toute l'église fut reblanchie à la chaux, et cette curieuse peinture murale semble à jamais perdue. Quelques auteurs anciens nous en ont toutefois laissé une description : « Ce trait singulier est peint à fresque sur le mur occidental de l'aile ou croisée méridionale de l'église de la Sainte-Trinité de Falaise. L'enfant dévoré et son frère sont représentés sur ce mur, proche de l'escalier du clocher, couchés côte à côte dans un berceau. Puis, vers le milieu de ce mur, sont peints la potence, la truie habillée sous la forme humaine, que le bourreau pend, en présence du vicomte à cheval, un plumet à son chapeau, le poing sur le côté, regardant cette expédition¹⁵. » Nous savons aussi que la truie était « habillée d'une veste, d'un haut de chausses, de chausses aux jambes de derrière, de gants blancs aux jambes de devant [...]. Elle fut pendue suivant la sentence portée à cause de la détestation du crime¹⁶ ».

Ce crime fut commis pendant les premiers jours de janvier. L'enfant au berceau était âgé d'environ trois mois ; il s'appelait Jean Le Maux et son père était maçon. La truie gyrovague, dont nous ignorons à qui elle appartenait, a dévoré le bras de l'enfant et une partie du visage « tel qu'il en mourust¹⁷ ». Le procès dura neuf jours, pendant lesquels il fallut nourrir et surveiller la truie. Elle fut assistée par un « deffendeur ». Celui-ci fut peu efficace – sa tâche, il est vrai, était difficile – puisque sa *cliente* fut condamnée à mort, après avoir subi les mêmes mutilations que celles qu'elle avait infligées à sa victime¹⁸. Le vicomte exigea que le supplice ait lieu en présence du propriétaire de l'animal « pour lui faire honte » et du père du nourrisson « pour punition de n'avoir pas fait veiller sur son enfant¹⁹ ». La sentence fut signifiée à l'animal dans sa geôle, comme pour un homme ou une femme. En revanche, aucun prêtre n'écouta sa confession.

15. Pierre Gilles Langevin, *Recherches historiques sur Falaise. Supplément*, Falaise, 1826, p. 12-13.

16. *Ibid.*, p.13. Sur l'église et son histoire, voir aussi Paul Germain, *Visitons Falaise. L'église de la Sainte-Trinité*, Condé-sur-Noiraut, G. Corbet, 1992.

17. De Charnage, *op. cit.*, p. 72, note 14.

18. Une telle pratique ne semble pas exceptionnelle aux xv^e et xvi^e siècles. D'autres animaux, avant d'être mis à mort, ont pareillement été mutilés aux mêmes endroits que ceux où ils avaient agressé et blessé leur victime humaine. On peut rapprocher cette pratique des peines de mutilation que subissent certains faussaires, voleurs, violeurs, faux témoins et blasphémateurs ainsi que des mutilations faites sur le corps des agresseurs à l'endroit même où ils ont agressé leur victime. Voir Nicole Gonthier, *Le Châtiment du crime au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 1998, p. 140-146.

19. *Ibid.*, p. 73.

De telles dispositions semblent fréquentes dans les procès de ce genre. Le propriétaire de l'animal, notamment, n'est jamais responsable pénalement²⁰. Quelquefois on lui demande d'accomplir un pèlerinage, mais en général la perte de son pourceau, de son cheval ou de son taureau apparaît comme une peine suffisante. Ce n'est pas l'homme qui est coupable, mais la bête²¹. C'est du reste à elle que l'on peut – exceptionnellement semble-t-il – appliquer la question. Ainsi cette autre truie qui, en 1457, à Savigny-sur-Étang en Bourgogne, avoua (!) sous la torture avoir tué et en partie dévoré le jeune Jehan Martin, âgé de cinq ans, « sinistre repas qu'elle partagea avec ses six porcelets²² ».

À propos de torture, il semble bien que, plus on avance dans le temps, plus on s'efforce de faire souffrir l'animal déclaré coupable avant de l'exécuter. Il vaudrait la peine d'établir ici des comparaisons entre l'évolution du châtement envers l'animal et envers l'être humain, du XIII^e jusqu'au XVII^e siècle. Pour les hommes et les femmes condamnés à la peine capitale, assiste-t-on pareillement, à partir de la fin du XIV^e siècle, à une augmentation des souffrances infligées avant la mort ? Notamment lorsque le crime a été commis dans des circonstances ou selon des formes jugées aggravantes : ruse ou préméditation, acharnement sur la victime, cruautés et « excès » de toutes sortes, quantité de sang qui a coulé, etc.²³ ? Ces circonstances aggravantes sont toujours prises en compte dans les procès faits aux animaux et ont des conséquences sur les supplices et les rituels qui précèdent ou qui suivent la mise à mort : exposition, traînée, mutilations, humiliation et destruction du cadavre. Parfois, la circonstance aggravante concerne le jour ou la période de l'année où le crime a été commis. Ainsi, en 1394, à Mortain, en Normandie, un porc est-il traîné et humilié avant d'être pendu non seulement pour avoir tué un jeune enfant, mais aussi pour avoir à moitié dévoré ses chairs alors que l'on était un vendredi, jour maigre²⁴.

20. Il l'est, en revanche, lorsque l'animal n'a pas commis un crime, mais seulement un *mesfait*, c'est-à-dire un délit : vols, jardins dévastés, boutiques ou entrepôts visités, dégâts divers, cas de vagabondage... L'affaire n'est pas jugée au criminel, mais au civil et entraîne de simples amendes. De telles affaires impliquant des animaux sont extrêmement nombreuses dans les querelles de voisinage.

21. Pour souligner l'innocence du propriétaire de l'animal, on rappelle un passage du livre de l'Exode : « Si un bœuf frappe de ses cornes un homme ou une femme et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé et sa chair ne sera pas mangée; en revanche, le maître du bœuf ne sera pas puni » (Ex 21, 28).

22. Carlo d'Addosio, *Bestie delinquenti*, Naples, 1892, p.286-290; E.P. Evans, *op. cit.*, p.298-303.

23. Pour la période moderne, les travaux de Robert Muchembled semblent aller dans ce sens : voir *Le Temps des supplices. De l'obéissance sous les rois absolus*, Paris, A.Colin, 1992. – Voir aussi, plus généralement, Jean-Marie Carbasse, « La peine en droit français des origines au XVII^e siècle », dans *Recueil de la Société Jean Bodin*, t. LVI/2, p.157-172.

24. E.P. Evans, *op. cit.*, p.156-157.

UNE HISTORIOGRAPHIE DÉCEVANTE

Malgré leur immense intérêt, tant sur le plan historique et juridique que sur le plan anthropologique, ces procès d'animaux, que l'on rencontre en Europe occidentale du milieu du XIII^e siècle jusqu'au début du XVII^e, attendent encore pour l'essentiel leurs historiens. Seuls quelques juristes s'y sont intéressés avant la Première Guerre mondiale, mais en considérant ce sujet comme peu sérieux, voire récréatif, sinon croustillant²⁵. Le premier historien du droit qui ait adopté un autre point de vue et qui ait senti la dimension anthropologique de tels dossiers, fut le grand Karl von Amira (1848-1930), rénovateur de l'ethnohistoire du droit germanique, fondée à l'époque romantique. Malheureusement, il n'y consacra qu'une brève étude et n'eut guère d'épigones²⁶. La petite histoire put continuer à compter les procès d'animaux au nombre des *curiosa ridiculosa* du passé.

À dire vrai, travailler sur une telle question n'est pas un exercice aisé. Les archives de ces procès sont souvent réduites à l'état de miettes, parfois dispersées dans des fonds labyrinthiques. Tant en France qu'à l'étranger, l'organisation des anciennes institutions de justice est d'une complexité telle que les chercheurs hésitent parfois à s'aventurer dans les archives qu'elles ont produites. Et pourtant, pour l'histoire de la vie quotidienne comme pour celle des faits de sensibilité, les archives judiciaires sont sans doute les plus riches que le Moyen Âge finissant nous a laissées. En outre, pour le sujet qui nous occupe ici, plusieurs jurisconsultes des XVI^e et XVII^e siècles ont en partie défriché le terrain : s'interrogeant sur la légitimité et l'efficacité de tels procès, ils ont constitué différents recueils de jurisprudence, et parfois compilé de véritables traités. Les uns et les autres, malgré leur caractère lacunaire, peuvent servir de point de départ à nos enquêtes²⁷.

25. Quelques exceptions : C. d'Addosio, *op. cit.* ; Gustav Tobler, *Tierprozesse in der Schweiz*, Berne, 1893 ; Édouard L. Kerdaniel, *Les Animaux en justice. Procédures en excommunications*, Paris, Librairie H. Daragon, 1908.

26. K. von Amira, « Thierstrafen und Thierprozesse », art. cit. L'étude très érudite, mais parfois trop juridique, de H. A. Berkenhoff, citée à la note 7, s'inscrit partiellement dans la lignée des travaux de Karl von Amira. Donnant dans leurs enquêtes priorité aux régions alpines, ces deux auteurs s'attachent davantage à étudier les procès intentés à des rongeurs, des insectes et des *vers* qui menacent les récoltes qu'à de gros animaux domestiques qui ont causé des accidents ayant entraîné mort d'hommes, de femmes ou d'enfants.

27. Outre Barthélemy de Chasseneuz, dont il est parlé plus loin, citons : Gui Pape, *Decisiones*, Grenoble, 1490 (voir notamment le dossier entourant la *quaestio* 238 : *Si animal brutum delinquat, sicut quandoque faciunt porci qui comedunt pueros, an debeat mori ? Dic quod sit*) ; Jean Duret, *Traicté des peines et amendes tant pour les matières criminelles que civiles*, Lyon, 1573, 2^e éd., Lyon, 1603, p. 436-443 ; Pierre Ayrault, *L'ordre, formalité et instruction judiciaire*, 4^e éd., Paris, 1610, p. 602 et suiv. Ces trois ouvrages furent constamment réédités jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Parmi ces jurisconsultes, il faut citer le fameux Barthélemy de Chasse-neuz (1480-1541), magistrat bourguignon plus connu sous le nom de Chassenée. Il commença sa carrière comme avocat du roi au bailliage d'Autun (1508) et la termina comme président du Parlement d'Aix (1532). Cette dernière fonction le mêla à la lutte contre les Vaudois de Provence. Malgré sa politique d'apaisement, il ne put empêcher la destruction, peu après sa mort, des villages vaudois de Mérindol et Cabrières dont les habitants refusaient de revenir à la foi catholique. Chassenée a laissé de nombreux ouvrages, dont un livre de commentaires sur la Coutume de Bourgogne et, surtout, un recueil de ses consultations sur diverses matières de jurisprudence²⁸. Dans la première partie de ce livre, il traite de plusieurs questions relatives à la forme des «procédures en usage contre les animaux pernicious». Une légende tardive, peut-être forgée par un auteur protestant, visant à le tourner en ridicule, veut que Chassenée lui-même, en 1517, se soit trouvé requis d'office pour défendre devant l'officialité d'Autun les rats qui avaient envahi la ville et les environs. Sa plaidoirie lui aurait valu la réputation d'un avocat habile et vertueux²⁹. Dans son ouvrage, Chassenée ne parle pas de cette affaire, mais après en avoir évoqué quelques autres semblables, il dresse la liste des principaux animaux «pernicieux» qui nuisent aux récoltes : rats, mulots, campagnols, charançons, limaces, hannetons, chenilles et *autres vermines*. Puis il pose une série de questions auxquelles il tente de répondre en s'appuyant à la fois sur l'opinion des autorités, sur la coutume et sur les décisions déjà prises par certains tribunaux. À la question de savoir si ces petits animaux doivent être cités en justice, il répond sans hésiter par l'affirmative. Faut-il les assigner eux-mêmes ? Oui. S'il y a défaut de comparution, peut-on les citer en la personne d'un *procurateur* (avocat) nommé d'office ? Oui. Quelle est la juridiction compétente ? L'officialité, c'est-à-dire le tribunal de l'évêque. A-t-on le droit d'ordonner à ces rongeurs et insectes de quitter le territoire où ils exercent leurs méfaits ? Oui, toutefois Chassenée reconnaît que pour la plupart d'entre eux, manger les récoltes est une activité «naturelle». Comment procéder pour en venir à bout ? Par la conjuration, l'anathème, la malédiction et même l'excommunication !

De fait, différents prélats semblent avoir agi ainsi pendant plusieurs siècles. En France, le témoignage le plus ancien – mais sujet à caution – concerne le diocèse de Laon où, en 1120, l'évêque Barthélémy, comme

28. *Consilia*, Lyon, 1531, première partie, chapitre *De excommunicatione animalium et insectorum*.

29. Lucien Pons, *Barthélemy de Chasse-neuz*, Paris, 1879, p.46-48 ; Jean Henri Pignot, *Un jurisconsulte du XVI^e siècle*, Paris, 1881, p.112-115.

s'il avait affaire à des hérétiques, déclare « maudits et excommuniés » les mulots et les chenilles qui ont envahi les champs³⁰. L'année suivante, il s'en prend pareillement aux mouches. Il existe peut-être des cas antérieurs qui attendent d'être mis au jour³¹. À partir du xiv^e siècle, en revanche, ils deviennent relativement nombreux et perdurent jusqu'au début de l'époque moderne. En 1516, par exemple, l'évêque de Troyes, Jacques Raguier, ordonne aux *hurebets* (sorte de sauterelles) qui ont envahi les vignes de la région de Villenauxe, de quitter son diocèse dans les six jours faute de quoi ils seront excommuniés. Il en profite pour rappeler à ses ouailles de « s'abstenir d'aucun crime et payer sans fraude les dîmes accoustumées³² ». Même menace dans le diocèse de Valence en 1543 contre les limaces³³ et dans celui de Grenoble en 1585 contre les chenilles³⁴. Dans cette dernière affaire, l'official, avant de prononcer la sentence d'excommunication, offre complaisamment aux chenilles de se retirer sur un territoire inculte qui leur serait spécialement concédé. Peine perdue. Pourtant, des offres semblables seront encore faites à certains insectes au xvii^e et même au xviii^e siècle : derniers exemples repérés, à Pont-du-Château, en Auvergne, en 1718³⁵, et dans la région de Besançon vers 1735³⁶.

Ces procès intentés aux rongeurs et à la vermine ont été mieux étudiés que les procès faits aux gros animaux domestiques. Ils ont laissé davantage de traces dans les archives, peut-être parce qu'ils font intervenir la

30. Cité par J. Berriat de Saint-Prix, « Rapport et recherches sur les procès et jugements relatifs aux animaux », art.cit.

31. E. P. Evans, déjà cité (note 7), en mentionne quelques-uns, mais tous d'après des témoignages bien fragiles. Voir aussi Germain François Poullain de Saint-Foix, *Œuvres complètes*, Paris, 1778, t. II, p. 167-168, et t. IV, p. 97-98.

32. Pierre Jacques Brillon, *Dictionnaire de jurisprudence*, tome V, Lyon, 1786, p. 80 (« Animal »); Alfred Franklin, *La Vie privée d'autrefois... du xii^e au xvii^e siècle. Les animaux*, Paris, Plon, 1899, t. II, p. 267-268.

33. Paul Emile Giraud, « Procédures contre les chenilles et autres bêtes nuisibles », dans *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 1, 1866, p. 100-102.

34. L. Ménabréa, « De l'origine, de la forme et de l'esprit des jugements rendus au Moyen Âge contre les animaux », art.cit., p. 148-161.

35. Sur ce cas et quelques autres : Jules Desnoyer, « L'excommunication des insectes et autres animaux nuisibles à l'agriculture », dans *Bulletin du Comité historique des documents écrits de l'Histoire de France*, t. 4, 1853, p. 36-54.

36. Francis Bavoux, « L'exorcisme des insectes au xviii^e siècle dans le diocèse de Besançon », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. 6, 1937, p. 99-113.

justice ecclésiastique, notamment dans les régions alpines³⁷. Une excellente thèse, consacrée aux exorcismes et procès d'animaux dans le diocèse de Lausanne à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne, a de nouveau attiré l'attention sur eux à la fin du siècle dernier³⁸. Ce travail souligne comment, par procureurs interposés, s'affrontent au tribunal de l'évêque les populations et la vermine à propos des récoltes et des fruits de la terre. Il montre comment devant de tels fléaux, parfois tombés du ciel (sauterelles, hannetons, mouches), l'Église utilise un grand nombre de pratiques liturgiques (processions rogatoires, aspersion d'eau bénite, ostension de reliques, pénitences diverses) avant d'en venir aux rituels de conjuration, d'exorcisme ou d'excommunication.

TYOLOGIE DES PROCÈS

Pendre ou brûler des porcs et excommunier des rats ou des sauterelles n'est pas exactement la même chose. L'écart est même immense entre l'affaire de la truie de Falaise et celles des rats d'Autun ou des hurebets de Villenauxe. Et entre les deux s'intercalent d'autres affaires ayant conduit devant des tribunaux différents, laïques ou ecclésiastiques, une faune diversifiée. Toutefois, il est possible de regrouper ces procès en trois catégories. Tout d'abord ceux qui sont intentés à des animaux domestiques (porcs, bovins, chevaux, ânes, chiens) pris individuellement et qui ont tué ou blessé un homme, une femme, un enfant³⁹. Ce sont des procès criminels : l'autorité ecclésiastique n'intervient donc pas. Ensuite les procès intentés à des animaux jugés collectivement : soit de gros mammifères sauvages (sangliers, loups) qui dévastent un terroir ou menacent des populations, soit, plus fréquemment, des animaux de petite taille (rongeurs, insectes, vermine) qui détruisent les récoltes. Tous sont des fléaux. Les premiers sont pourchassés par des battues qu'organisent les autorités seigneuriales ; les seconds nécessitent l'intervention de l'Église qui a recours à l'exorcisme et prononce parfois contre eux des anathèmes en les maudis-

37. Dans les Alpes, le plus ancien témoignage d'un tel procès date de 1338 et concerne des sauterelles qui infestent la région de Bolzano, dans le Tyrol du Sud. Voir Karl Ausserer, « Die Bozner Chronik und ihre Nachrichten zur Geschichte der Stadt Bozen », dans *Der Schlern. Monatszeitschrift für Tiroler Landeskunde*, t. 12, 1922, p. 386-393. À propos de fléaux semblables en Méditerranée : R. Delort, *Les animaux ont une histoire*, *op. cit.*, p. 169-186 ; Benjamin Arbel, « Sauterelles et mentalités : le cas de la Chypre vénitienne », dans *Annales E.S.C.*, t. 44, sept.-oct. 1989, p. 1057-1074.

38. C. Chêne, *Juger les vers...*, *op. cit.* ; les dossiers étudiés se situent entre 1452 et 1536.

39. Les affaires de vols, dégâts et vagabondage impliquant des animaux sont jugées au civil.

sant⁴⁰ ou en les excommuniant⁴¹. À cette occasion, on rappelle comment Dieu a *maudit* le serpent qui, au début de la Genèse, a servi d'instrument à Satan (Gn 3, 17). De telles pratiques associent le rituel liturgique et le rituel judiciaire, avec intervention de l'exorciste et de l'official. Enfin, en troisième lieu, les procès qui mettent en scène des animaux impliqués dans des crimes de bestialité. Ils sont difficiles à étudier parce que les pièces des procès ont souvent disparu, peut-être en même temps que les coupables. Parfois l'homme (ou la femme) et l'animal (considéré comme complice) sont enfermés vivants dans un même sac avec les minutes de l'instruction, et le tout est brûlé sur un bûcher, peut-être pour qu'il ne reste aucune trace d'un crime aussi horrible⁴². Il est difficile de savoir si ces crimes de bestialité, mal documentés, ont au Moyen Âge été nombreux ou non⁴³. Tout ce qui s'est écrit à ce sujet relève d'une histoire fort peu scientifique. En outre, les accusations de bestialité sont quelquefois sujettes à caution et font pénétrer le chercheur dans des affaires fort troubles, où il est bien difficile de séparer le vrai du faux.

Prenons pour exemple la triste histoire de Michel Morin. En 1553, alors qu'il est âgé de 65 ans, ce négociant en vin de Baugé, en Anjou, est accusé par sa jeune femme Catherine, virago notoire et femme légère, d'avoir acheté une brebis pour « en jouir charnellement » et d'être passé aux actes à trois

40. Lester K. Little, « Formules monastiques de malédictions au IX^e et au XI^e siècle », dans *Revue Mabillon*, t.58, 1970-1975, p.377-399; *Id.*, « La morphologie des malédictions monastiques », dans *Annales E.S.C.*, t. 34, janv.-févr. 1979, p. 60.

41. J.Desnoyer, « L'excommunication des insectes... », art.cit. ; Henri d'Arbois de Jubainville, « Les excommunications d'animaux », dans *Revue des questions historiques*, t. 5, 1868, p.275-280; Marius Besson, « L'excommunication des animaux au Moyen Âge », dans *Revue historique vaudoise*, t. 43, 1935, p.3-14. Comme le soulignent ces trois auteurs, en ce domaine le terme « excommunication » est à prendre dans un sens assez large.

42. Fernand Fleuret et Louis Perceau, *Les Procès de bestialité*, Paris, 1920, p.14-15. Le fait de brûler les archives d'un procès est quelque chose de tout à fait exceptionnel, étranger aux pratiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne. C'est pourquoi il est permis de se demander si ce ne sont pas les seules minutes ou même des copies qui sont symboliquement ainsi détruites, et non pas les pièces originales. Mais, par ailleurs, il reste dans les archives judiciaires si peu de traces de ces crimes de bestialité et des procès qui s'ensuivirent qu'on peut se demander si on ne les a pas fait disparaître, à un moment ou à un autre, volontairement. – Voir deux cas du XV^e siècle bien documentés, l'un bourguignon, l'autre lorrain, cités par Nicole Gonthier, *Le Châtiment du crime au Moyen Âge*, *op. cit.*, p.163-165.

43. Au XVI^e siècle, ils semblent devenir un peu plus nombreux. M. Alfred Soman, admirable spécialiste de la justice criminelle au Châtelet de Paris, m'a indiqué qu'il avait recensé 54 procès pour crime de bestialité venus devant le Parlement de Paris entre 1536 et 1600. Ces affaires mettent en scène une faune peu diversifiée : ânesses, juments, chiennes, chèvres et vaches. La truie en est absente. Je remercie ici chaleureusement M. Soman pour toutes les informations qu'il m'a transmises.

reprises : le 13 novembre, le 25 novembre (jour de la Sainte-Catherine !) et le 1^{er} décembre. Un voisin complaisant, amant de la jeune femme et apothicaire de son état, affirme que Morin lui a avoué « préférer sa brebis à sa femme ». Le domestique du couple, un certain Jeannot, bénéficiant sans doute lui aussi des faveurs de Catherine, confirme tous ces propos. Le juge et prévôt de Baugé fait arrêter Michel Morin le 13 décembre. Celui-ci nie les faits qui lui sont reprochés et affirme que sa femme, son domestique et l'apothicaire ont monté ce complot pour s'emparer de sa fortune. Le juge le condamne à subir la question. En voyant les préparatifs de la torture, Morin se met à hurler et confesse « avoir bien acheté la brebis dans l'intention susdite, mais n'avoir cependant commis qu'une seule fois la copulation charnelle ». Le 15 janvier 1554, il est condamné à être pendu et brûlé dans un sac avec la brebis. Ses biens sont confisqués au profit de sa femme. Deux ans après l'exécution de son vieux mari, celle-ci épouse l'apothicaire⁴⁴.

Plus particuliers sont les procès de sorcellerie dans lesquels des animaux (chats, chiens, boucs, coqs, corbeaux) sont impliqués à un titre ou à un autre. Ils posent des problèmes différents et demandent des études spécifiques. En outre, contrairement à ce que croit trop souvent le grand public, ils concernent peu le Moyen Âge, surtout le début de l'époque moderne, et ce aussi bien dans l'Europe catholique que dans l'Europe protestante.

Mes enquêtes ont uniquement porté sur le premier cas, c'est-à-dire sur des animaux domestiques qui individuellement ont commis un crime, en général l'infanticide ou l'homicide, ou un *mesfait*. Quelquefois les archives du procès ne précisent que très vaguement le crime ou la faute reprochée à l'animal. Ainsi, à Gisors, en 1405, un bœuf est pendu « pour ses desmérites⁴⁵ ». En 1735 encore, à Clermont-en-Beauvaisis, une ânesse est « arquebusée pour avoir mal accueilli sa nouvelle maîtresse ». Toutefois, les affaires les plus nombreuses sont celles d'homicides ou d'infanticides. Elles conduisent au tribunal un cortège de vaches, de taureaux, de juments, de chevaux, de chiens, de béliers et surtout de cochons. En France, du XIV^e au XVI^e siècle, l'intervention de la justice semble se dérouler presque toujours selon un même rituel : l'animal est capturé vivant et incarcéré dans la prison appartenant au siège de la justice criminelle du lieu ; celle-ci dresse procès-verbal, conduit une enquête et met l'animal en accusation ; le juge entend les témoins, confronte les informations et rend

44. Gaston Dubois-Desaulle, *Étude sur la bestialité du point de vue historique, médical et juridique*, Paris, 1905, p.154-157.

45. J.Berriat de Saint-Prix, « Rapport et recherches... », art.cit., p.427.

sa sentence, qui est signifiée à l'animal dans sa cellule⁴⁶. Cette sentence marque la fin du rôle de la justice: l'animal appartient désormais à la force publique, chargée d'appliquer la peine s'il y a lieu.

Cette peine peut être la pendaison (cas le plus fréquent), le bûcher, l'étranglement (rare), la décapitation (pour les bovins notamment), la noyade ou l'enfouissement⁴⁷. La peine, nous l'avons vu à propos de la truie de Falaise, peut être précédée par des rituels d'exposition, d'humiliation ou de mutilation. Si, pour une raison ou pour une autre, l'exécution prévue ne peut avoir lieu, l'animal condamné est «eslargi» et rendu à son propriétaire. Ainsi, en 1462, à Borest, paroisse relevant de la juridiction de l'abbaye Sainte-Geneviève, une truie qui avait dévoré un enfant pendant que ses parents étaient à l'église, est relâchée faute de pouvoir être pendue: les fourches patibulaires des religieux étaient «cheues par poureture⁴⁸».

Lorsque l'animal coupable n'a pu être identifié ou capturé, il peut arriver que l'on s'empare arbitrairement d'un congénère, qui est alors emprisonné, jugé et condamné à sa place; en revanche, il n'est pas exécuté car ce n'est qu'un figurant. Cependant, un autre procédé semble plus fréquent pour remplacer l'animal coupable qui s'est échappé: il consiste à juger et à supplicier à sa place un mannequin lui ressemblant. Le plus ancien exemple français documenté date de 1332. Un cheval avait causé un accident ayant entraîné mort d'homme sur le territoire de la paroisse de Bondy, aux environs de Paris. Cette paroisse relevait de la justice du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, réputée fort sévère. Aussi le propriétaire du cheval s'empressa-t-il de conduire l'animal sur un territoire relevant d'une autre juridiction. Mais la ruse fut découverte et l'homme saisi. Il fut condamné, d'une part à payer une somme équivalente à la valeur d'un cheval, de l'autre à fournir à la justice de Saint-Martin-des-Champs une «figure de cheval», qui fut traînée et pendue selon le rituel habituel⁴⁹.

POURQUOI TANT DE PORCS AU TRIBUNAL ?

La vedette de ce bestiaire judiciaire n'est cependant pas le cheval, mais bien le porc. Dans neuf cas sur dix, c'est lui qui est présent au tribunal. Au point que, pour le chercheur, l'histoire de ces procès d'animaux se transforme

46. A. Franklin, *La Vie privée d'autrefois : les animaux*, t. II, *op. cit.*, p. 261.

47. On trouvera dans l'étude de A. Berkenhoff, déjà citée, une typologie précise des châtements infligés aux animaux dans les pays germaniques.

48. Paris, Arch.nat., L 885/1. Je remercie feu le professeur Henri Dubois et son ancienne étudiante, Anne Lacourt-Bruère, de m'avoir fait connaître ce document inédit.

49. Louis Tanon, *Histoire des justices des églises de Paris*, Paris, 1883, p. 227.

rapidement en une anthropologie historique du cochon. À cette primauté du porc, il existe différentes raisons. La principale réside sans doute dans la loi du nombre. Parmi les mammifères, le porc est sans doute le plus abondant en Europe jusqu'au début de l'époque moderne. Contrairement à une idée reçue, le mouton vient derrière. Certes, cette population porcine est inégalement répartie et semble diminuer à partir du milieu du XVI^e siècle; mais le poids du nombre demeure. L'archéozoologie ne rend pas bien compte de cette abondance des porcins. En matière d'élevage de bétail et de consommation de viande, elle appuie ses estimations quantitatives sur le nombre des ossements retrouvés, et a donc tendance à sous-évaluer le nombre des porcins par rapport à celui des ovins ou des bovins. En procédant ainsi, en effet, elle oublie que *dans le cochon tout est bon* et que les os du porc servent à fabriquer quantité d'objets et de produits (notamment la colle). En outre, d'un point de vue méthodologique, admettre que le nombre des animaux domestiques vivant à une époque donnée, sur un territoire donné, est proportionnel au nombre d'ossements qui nous sont parvenus, est pour le moins discutable⁵⁰.

Les porcs sont non seulement les plus nombreux, mais ils sont aussi et surtout les plus vagabonds. En ville, où ils jouent le rôle d'éboueurs, on en rencontre sur toutes les places, dans toutes les rues, dans tous les jardins et jusque dans les cimetières, où ils cherchent parfois à déterrer les cadavres. Malgré les interdictions des autorités municipales, maintes et maintes fois répétées dans toutes les villes d'Europe du XII^e au XVIII^e siècle, la divagation des porcs fait partie de la vie quotidienne. Dans certaines villes – Naples par exemple – cela perdurera jusqu'au début du XX^e siècle. Dès lors, il n'est pas étonnant que ces cochons gyrovagues occasionnent dégâts et accidents plus fréquemment que les autres animaux⁵¹.

Mais il est une autre raison qui explique la présence du porc au tribunal : sa parenté avec l'homme. Pour les sociétés anciennes, en effet, l'animal le plus proche de l'homme n'est pas l'ours (malgré son aspect extérieur et ses pratiques supposées d'accouplement *more hominum*), encore moins le singe (il faut vraiment attendre le XVIII^e siècle pour qu'un tel rapprochement soit sérieusement envisagé), mais bien le cochon. La médecine ne s'y trompe pas qui, de l'Antiquité jusqu'en plein XVII^e siècle, étudie l'anatomie

50. Sur l'archéozoologie, ses chiffres, ses méthodes, ses résultats, voir le corpus bibliographique déjà ancien de Frédérique Audouin-Rouzeau, *Hommes et animaux en Europe. De l'époque antique aux temps modernes. Corpus de données archéozoologiques et historiques*, Paris, 1993.

51. Jérôme Verroust et Michel Pastoureau, *Le Cochon. Histoire, symbolique, cuisine*, Paris, Sang de la terre, 1987, p. 23-26.

du corps humain à partir de la dissection du porc, avec l'idée que l'organisation interne de ces deux êtres vivants est voisine, ce que confirme la science contemporaine pour ce qui concerne l'appareil digestif, l'appareil urinaire, les tissus et le système cutané⁵². En outre, dans l'Europe chrétienne, de telles pratiques permettent de contourner les interdits de l'Église, qui condamne la dissection du corps humain. L'étude de celui-ci s'enseigne donc partout à partir de la dissection du verrat ou de la truie⁵³.

Des entrailles du corps au statut de l'âme, il n'y a qu'un pas. Certains auteurs du Moyen Âge sont tentés de le franchir, ou du moins se demandent si la parenté anatomique ne s'accompagne pas d'une parenté d'une autre nature. Le porc est-il comme l'homme responsable de ses actes ? Est-il capable de comprendre ce qu'est le bien et ce qu'est le mal ? Et, au-delà du seul cas du porc, peut-on considérer les gros animaux domestiques comme des êtres moraux et perfectibles ?

L'ÂME DES BÊTES

Telles sont en effet les grandes questions auxquelles renvoient la plupart des procès. Juristes et théologiens se les posent de bonne heure. Dès le XIII^e siècle, par exemple, Philippe de Beaumanoir, compilateur des *Coutumes de Beauvaisis*, affirme que conduire une truie au tribunal parce qu'elle a tué un enfant est « justice perdue », car les bêtes ne savent pas ce qu'est le mal et sont incapables de comprendre la peine qu'on leur inflige⁵⁴. Mais cette opinion n'est nullement la plus répandue. Elle met même plusieurs siècles avant de s'imposer. Au XVI^e siècle, nombreux sont encore les juristes qui – souvent pour des raisons différentes – estiment qu'il faut punir les animaux coupables d'homicide ou d'infanticide. Plusieurs pensent que c'est là l'occasion de montrer que la justice est exemplaire. Ainsi, Jean Duret, auteur en 1572 d'un *Traité des peines et amendes*, plusieurs fois réimprimé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : « Si les bestes ne blessent pas

52. D'où l'utilisation par la médecine contemporaine de tissus ou d'organes empruntés au porc pour effectuer des pansements, des greffes ou des expériences. Même si le pourcentage d'ADN commun entre l'homme et le porc est moins grand qu'entre l'homme et les grands singes, le porc est davantage utilisé en laboratoire : d'une part, il est indigène en Occident, donc plus facile d'accès et moins onéreux ; de l'autre, il ne constitue nullement une espèce protégée comme certains singes.

53. Les modèles en sont souvent pris dans les textes compilés par la grande école salernitaine de médecine du XII^e siècle. Voir Salvatore de Renzi, *Collectio salernita*, Naples, 1853, t. II, p. 391-401 ; George W. Corner, *Anatomical Texts of the Earlier Middle Ages*, Washington, 1927, p. 47-68.

54. *Coutumes du Beauvaisis*, chap. LXIX, § 6, éd. le comte Beugnot, Paris, Tenouard, 1842, t. II, p. 485-486.

seulement, mais tuent ou mangent, comme l'expérience le montre pour des petits enfants mangés par pourceaux, la mort doit advenir. Il faut les condamner à être pendus et étranglés pour faire prendre mémoire de l'énormité du crime⁵⁵. » Un peu plus tard, son confrère Pierre Ayrault, auteur d'un *Ordre, formalité et instruction judiciaires*, publié pour la première fois en 1575 et qui restera une sorte de bible pour les juristes français du XVII^e siècle, est du même avis. Pour lui, les animaux ne sont pas doués de raison et ne peuvent donc pas comprendre ce qu'on leur reproche; mais le principal but de la justice est l'exemple; par là même, « si nous voyons un pourceau pendu au gibet pour avoir mangé un enfant, c'est pour avertir les pères et mères, les nourrices, les domestiques, de ne pas laisser leurs enfants tout seuls, ou de si bien resserrer leurs animaux qu'ils ne leur puissent nuire ni faire mal⁵⁶ ».

De leur côté, les théologiens rappellent que la Bible recommande d'abattre les animaux homicides, car ils sont à la fois coupables et impurs (Exode 21). Pour eux, l'animal est en partie responsable de ses actes. Comme tous les êtres vivants, il possède une âme, qui se définit d'abord comme un souffle de vie et qui retourne à Dieu après la mort. Cette âme est non seulement *végétative*, c'est-à-dire dotée du principe de nutrition, de croissance, de reproduction, comme celle des plantes, et *sensitive*, donc dotée du principe de toute sensation, mais elle est aussi, du moins pour les animaux « supérieurs », en partie *intellective* comme celle de l'homme. Plusieurs auteurs observent que les animaux rêvent, reconnaissent, déduisent, se souviennent, peuvent acquérir des habitudes nouvelles. Le problème, cependant, reste pour eux de savoir si ces animaux possèdent en plus, comme l'homme, un principe pensant et un principe spirituel. Thomas d'Aquin affirme nettement que ces derniers sont réservés à l'être humain : l'animal supérieur est certes doué de connaissance sensible, d'une certaine intelligence pratique et est en outre capable d'états affectifs, mais il ne perçoit pas l'immatériel; il reconnaît *une* maison, mais il n'a pas accès à la notion abstraite de *maison*⁵⁷. Albert le Grand, qui parfois va plus loin que Thomas, apporte, à propos des capacités cognitives des animaux, cette restriction essentielle : pour l'animal, les signes restent toujours des signaux, mais ne deviennent jamais des symboles⁵⁸. Cette différence essentielle semble établir une frontière imperméable entre l'homme et la bête.

55. J. Duret, *Traité des peines et amendes*, op. cit., p.108-109.

56. P. Ayrault, *L'Ordre, formalité et instruction judiciaires...*, op. cit., p.109.

57. *Summa contra gentiles*, livre II, chap. 82 (*Opera... ed. leonina*, Rome, 1918, p. 513-515).

58. *De anima*, livre II, chap. 3 et 12 (voir l'édition « de Cologne », vol. XII, Bonn, 1955).

Celle-ci ne perçoit pas ce qui n'est pas contingent ; toute idée religieuse ou morale, toute notion abstraite lui sont interdites. C'est pourquoi Thomas d'Aquin est hostile aux procès faits aux animaux : ceux-ci peuvent reconnaître un certain nombre de *res* et de *signa*, mais ils ne peuvent aucunement distinguer le bien du mal⁵⁹.

Cela n'empêche pas la théologie scolastique de se poser une foule de questions à propos de la vie future des animaux. Nous en avons évoqué quelques-unes au début de cet article. Juristes et théologiens en ajoutent d'autres à la fin du Moyen Âge, notamment celle-ci : faut-il traiter ici-bas les animaux comme des êtres moralement responsables ? Malgré l'autorité de Thomas d'Aquin, beaucoup répondent par l'affirmative. Au XVII^e siècle, une telle question n'est plus d'actualité. Certains philosophes s'élèvent violemment contre la conception aristotélicienne de l'âme. Pour Descartes, par exemple, les animaux n'en ont pas et sont incapables de raison. Pour La Mettrie, ce sont presque de pures machines mécaniques⁶⁰. Pour Malebranche, les animaux ne connaissent pas la souffrance car celle-ci est la conséquence du péché originel, auquel ils sont étrangers. Pour d'autres auteurs, de plus en plus nombreux, il est absurde de penser que ce sont des êtres moraux, responsables et perfectibles⁶¹. Dans sa comédie *Les Plaideurs* (1668), Racine tourne ainsi en ridicule le procès fait à un chien qui a dérobé un chapon et que le juge Dandin condamne aux galères⁶².

À l'époque moderne, l'animal semble donc plus éloigné de l'homme qu'il ne l'était à l'époque médiévale. À l'aube des Lumières, les théories de Darwin sur l'origine des espèces sont encore loin et les amis des bêtes ne peuvent, encore et toujours, opposer à l'effroyable théorie cartésienne des « animaux machines » que des arguments scripturaires : Jésus, né dans une étable, est venu sauver *toutes* les créatures car, comme le proclame saint Paul, toutes sont « enfants de Dieu » (Rom 8, 21).

59. *Summa theologica*, II, 90/3 et III, 76/2 (*Opera... ed. leonina*, Rome, 1935, p.169-172).

60. Voir Leonora Cohen Rosenfield, *From Beast Machine to Man Machine*, Oxford/New York, Oxford UP, 1941.

61. Sur l'attitude des philosophes, et notamment ceux des XVII^e et XVIII^e siècles, à l'égard des animaux – dossier très étudié – on lira l'ouvrage d'Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, 1998, p.265-543. Il est dommage – et étrange – que ce savant ouvrage, qui étudie la position des philosophes antiques, modernes et contemporains à l'égard de l'animal, fasse une impasse totale sur le Moyen Âge, pourtant fort bavard sur ce sujet.

62. *Les Plaideurs*, acte III, scène 3.

LA BONNE JUSTICE

Dans la culture médiévale, il en va autrement : l'animal est toujours source d'exemple, à un titre ou à un autre. Pour la justice, envoyer des bêtes au tribunal, les juger et les condamner (ou les acquitter), c'est toujours mettre en scène l'exemplarité du rituel judiciaire. Ce n'est nullement « justice perdue », comme le pense Beaumanoir mais, au contraire, un acte indispensable à l'exercice de la « bonne justice ». Rien ne semble pouvoir échapper à l'emprise de celle-ci, pas même les animaux. Tout être vivant est sujet de droit.

Longtemps je me suis interrogé sur le nombre des procès intentés aux animaux domestiques. Est-ce que de telles affaires étaient fréquentes ? Peut-être. Mais, dans ce cas, pourquoi si peu de documents d'archives nous en ont-ils conservé le témoignage (pour le royaume de France, je le rappelle, ce sont seulement une soixantaine de procès documentés du milieu du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e) ? Cela est-il dû aux aléas de la conservation et de la transmission des archives ? À un hypothétique souci de faire disparaître les pièces des procès ? Ou bien, au contraire, ces affaires étaient-elles rares et, par là même, d'autant plus marquantes, le rituel du procès et le spectacle du châtiement ayant valeur d'enseignement ? Aujourd'hui, c'est cette seconde hypothèse qui me semble être la bonne, du moins pour la période médiévale. À partir du XIII^e siècle, ces procès faits aux animaux constituent de véritables *exempla* ritualisés. Ils mettent en scène l'exercice parfait de la bonne justice, appuyée sur la procédure inquisitoire et accompagnée de tous ses rituels, ceux-ci accomplis jusqu'au moindre détail. En outre, cette bonne justice n'encourt pas, comme c'est trop souvent le cas ailleurs, le risque de la subornation des témoins ni celui de la rétractation des accusés. Tout y est exemplaire.

Cependant, l'intérêt de tels procès ne se limite pas à l'univers juridique. Plus que bien d'autres dossiers, ils mettent en exergue le danger le plus grand qui guette l'historien travaillant sur les rapports entre l'homme et le monde animal dans les sociétés anciennes : l'anachronisme. Plusieurs questions évoquées plus haut nous font aujourd'hui sourire : est-il licite de faire travailler les animaux le dimanche ? faut-il leur imposer des jours de jeûne ? vont-ils en enfer ou au paradis ? Nous avons tort. Du moins dans notre travail de chercheur, terrain sur lequel nous ne pouvons pas, nous ne devons pas projeter telles quelles, sans précautions aucunes, nos connaissances, nos sensibilités, nos morales actuelles. Ce n'étaient pas celles d'hier et ce ne seront plus celles de demain. Nos savoirs d'aujourd'hui ne sont nullement des vérités, absolues et définitives, seulement des étapes dans l'histoire mouvante des savoirs. Faute de l'admettre, l'historien verserait dans un scientisme réducteur et se fourvoierait dans de nombreuses impasses, méprises ou confusions. Le passé n'est pas le présent.



1 | Henri de Grandmaison dans les locaux de l'Académie.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

RÉCEPTION DE MADAME FRANÇOISE BRIAN
AU FAUTEUIL D'HENRI DE GRANDMAISON

Remerciement de M^{me} Françoise Brian

Élue membre résidant

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les académiciens, futurs consœurs et confrères,

Monseigneur l'archevêque de Bordeaux,

Membres de ma famille et amis venus m'accompagner,

Mesdames, messieurs,

Permettez-moi d'exprimer quelques sentiments personnels avant d'en venir à retracer la figure de M. Henri de Grandmaison. Je voudrais vous dire mon émotion devant l'honneur qui m'est fait et dont je me sens loin d'être digne, toute ma reconnaissance envers les membres de cette académie, et mon impression que cette réception constitue pour moi, originaire de la lointaine Normandie, le dernier degré de mon adoption par la ville de Bordeaux, après y avoir été accueillie depuis 1975 par le corps enseignant des classes préparatoires du Lycée Camille Jullian, puis du lycée Montaigne, avec qui j'ai collaboré avec bonheur, et par toute la communauté de l'Église catholique de Gironde.

Je tiens à dire un grand merci à tous ceux des miens qui se sont rendus disponibles en venant parfois de loin pour être ici : en premier lieu mes enfants, et celui qui n'est plus parmi nous, mais dont je sais qu'il est là autrement, mes petits-enfants, ma sœur toujours présente aux grands moments de ma vie, et les nombreux amis qui m'accompagnent depuis des années.

Permettez-moi aussi d'évoquer quelques noms de membres de cette Académie que j'ai eu la chance de bien connaître ou de rencontrer, au premier rang desquels il me faut citer le cardinal Pierre Eyt, qui m'a accordé sa confiance, auprès de qui j'ai longtemps travaillé, que j'ai beaucoup admiré, et pour lequel je sais que M. de Grandmaison éprouvait une profonde estime. Je veux aussi rappeler le souvenir de Mme Séverine Pacteau-de Luze, dont je connais le dévouement et la compétence qui ont été les siens comme secrétaire perpétuelle de cette Académie. Une amitié nous a liées, enracinée dans notre collaboration lors des week-ends de dialogue interreligieux organisés pendant dix ans chez les sœurs bénédictines de Belloc. Je pourrais aussi citer la rencontre plus ponctuelle, mais lumineuse de Raymond Mirande et de Louis Desgraves. Enfin, je voudrais faire mention du professeur Raymond Pautrizel, que je n'ai pas connu personnellement, mais à la famille duquel me lie une profonde amitié.

Je suis particulièrement touchée d'avoir été élue à ce fauteuil 28, occupé par M. de Grandmaison et, avant lui, par Jacques Ellul, grande figure du protestantisme bordelais dont la renommée, par la pertinence de sa pensée philosophique, sociologique et religieuse, a dépassé de loin les frontières de notre cité. Ces deux prédécesseurs m'intimident évidemment, mais me permettent aussi de percevoir modestement une filiation : leur enracinement dans la foi chrétienne, leur amour de l'histoire et de la littérature, la pertinence de leur réflexion sur le monde contemporain tracent un chemin que je suis heureuse d'être invitée à prendre, à la mesure de mes modestes moyens.

Il n'est pas facile d'évoquer ce qu'a été M. de Grandmaison devant ceux qui l'ont beaucoup mieux connu que moi et fréquenté pendant vingt-cinq années ! Je n'ai eu que peu d'occasions de le rencontrer, même si cela m'est arrivé quelquefois ; j'ai pu aussi m'entretenir avec lui au téléphone, et je sais tout ce que je lui dois dans l'appel qui m'a été fait de rejoindre, chers futurs consœurs et confrères, votre illustre assemblée. Sa carrière de journaliste, essentiellement au service de grands quotidiens de province, me rapproche aussi en quelque sorte de lui : mon père a consacré les trente dernières années de sa vie professionnelle au journal Paris-Normandie, non comme journaliste, mais dans l'administration, et j'ai vécu mon enfance et mon adolescence au rythme des rotatives et des télécriteurs...

J'ai aussi la chance de connaître madame Françoise de Grandmaison, de partager avec elle la passion des textes bibliques, et je tiens à la

remercier particulièrement de l'aide précieuse qu'elle m'a apportée dans la découverte du parcours personnel et professionnel de son époux, et la connaissance de ses nombreux ouvrages.

Je me propose donc de vous faire partager cette découverte à travers trois approches qui me semblent s'imposer : l'homme de fidélité à ses origines et d'ouverture à la réalité contemporaine ; le journaliste et le directeur de rédaction ; l'écrivain, rompu à de nombreux genres littéraires.

HOMME DE FIDÉLITÉ ET D'OUVERTURE

Dans *La Moisson des jours*¹, Henri de Grandmaison raconte avec humour comment il découvrit au service militaire sa « différence » avec ses camarades de chambrée, lorsque l'un d'eux lui lança d'un air ébahi : « Alors tu es noble ! » et de détailler avec une certaine délectation tous les poncifs qui se cachaient derrière cette constatation étonnée. Oui, la famille d'Henri Allard de Grandmaison est d'origine aristocratique : un de ses ancêtres, maire d'Angers et fermier du Roi, fut anobli au XVIII^e siècle. Originaire des bords de Loire, cette famille, par le mariage du grand-père d'Henri avec une demoiselle du Tertre de La Coudre, s'enracina au Pays de Retz, dont on connaît l'illustre cardinal. C'est donc à Machecoul, au sud de Nantes et tout près de la Vendée, dans la maison familiale de La Clartière, que naquit Henri, second d'une famille de huit enfants.

Dans ses livres de souvenirs, il évoque longuement sa famille et ses ancêtres, les uns persécutés, en fonction des aléas de l'histoire, pour être restés fidèles au roi, et d'autres pour s'être ralliés à la République, la plupart engagés au service de ce qu'ils estimaient être le bien commun et exerçant des fonctions représentatives. De ces souvenirs ancestraux, Henri de Grandmaison – c'est le nom de plume qu'il a choisi d'adopter – a tiré une leçon de modération, de distance et même de méfiance envers tous les extrémistes et les jugements marqués par la partialité. Il dira même : « Je hais les extrêmes². » Les écrits de M. de Grandmaison ne cherchent pas à juger les choix politiques, mais font la part des choses, dans des époques troublées où il ne peut s'agir de distinguer les bons et les méchants ; il souligne avec équilibre le dévouement et l'engagement.

1. *La Moisson des jours, les souvenirs d'un journaliste de l'Ouest*, La Crèche, La Geste, 2017.

2. *Journal d'un Bordelais*, Bordeaux, Mollat, 1996, p. 7.



2 | Le domaine de La Clartière.

Son enfance est heureuse, au paradis de La Clartière [fig. 2], dans une famille aimante, sous l'autorité d'un père attentif, maire de Fresnay-en-Retz, qui accomplit avec une grande dignité sa charge municipale face à l'occupant, un père exigeant quant aux règles à respecter, mais toujours juste et soucieux de l'éducation qui permettra à ses enfants d'affronter un avenir qu'il pressent fort différent du monde qui les a vus naître, et près d'une maman qui les entoure de tendresse. Tout un personnel est dévoué à cette famille, considéré comme amis plutôt que serviteurs et leurs prénoms s'égrènent dans les pages de souvenirs émus : Anne-Marie, Véronique, Françoise...

Cette naissance et cette enfance témoignent d'un monde révolu : Henri naît à la maison, entre les mains d'une sage-femme experte qui, célibataire, considère avec tendresse tous les enfants qu'elle fait naître. Jusqu'à la Libération, les enfants sont instruits à la maison par une institutrice, avant de rejoindre, pour les garçons, le collège des Jésuites du Mans, puis l'institution Saint-François-de-Sales d'Évreux. Ce qui ressort de ces récits d'enfance, c'est la sérénité heureuse assurée par une famille unie et en dépit des jours difficiles de l'Occupation, les jeux entre frères, à poursuivre à la fronde oiseaux ou crapauds, l'aide aux travaux des champs, la liberté que permettait un grand domaine, et plus généralement l'amour de la nature, de la flore abondante du marais, de la magie de ses odeurs et de sa luminosité.

Je crois pouvoir me permettre de dire, d'après ses écrits, et particulièrement leurs silences, que les années d'études n'ont pas été pour M. de Grandmaison les plus heureuses ni les plus passionnantes ; il y découvre bien sûr l'amour de la littérature et obtient une note brillante en français au baccalauréat. Sur le reste, il est fort discret : les moments de grand bonheur sont les vacances et le retour à La Clartière, et *La Moisson des jours* saute allègrement de l'enfance au service militaire... On retiendra seulement que pendant de courtes études à Rennes il fréquente un cercle

de jeunes poètes, disciples de ce qu'on a appelé l'École de Rochefort, dont le plus éminent représentant est René-Guy Cadou, à qui il a voué toute sa vie une grande admiration dont nous reparlerons plus loin.

Le service militaire, que nous avons déjà évoqué, lui révèle amèrement la vulgarité et la sottise humaines, et l'année passée en Algérie, en 1956, laisse en lui un souvenir contrasté : la beauté lumineuse d'Alger, les vallées vertes de Kabylie, les villages blancs accrochés à la montagne suscitèrent son admiration, mais, selon ses propres mots, l'horreur de la « sale guerre » qui y était menée, la conduite odieuse de certains officiers, les cruautés gratuites et la torture ont suscité son indignation. Je citerai une seule ligne terriblement significative : « J'ai haï cette guerre, et plus je vais dans la vie, plus je porte son souvenir comme une terrible salissure. » Il est évident que sa foi chrétienne et les valeurs d'universalité qu'elle comporte étaient heurtées de plein fouet par cette expérience. Il rejoignait en cela Pierre-Henri Simon, cet intellectuel chrétien dont la pensée, hélas ! un peu oubliée maintenant, a marqué les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ainsi que l'expérience du cardinal Eyt, présent lui aussi dans l'armée française en Algérie à la même période.

Au retour du service militaire, Henri de Grandmaison entame sa carrière de journaliste, dont nous parlerons dans une seconde partie. Sa vie familiale poursuit le bonheur paisible de l'enfance à La Clartière. En poste à Caen pour le journal *Ouest-France*, il y rencontre et épouse en 1960 Françoise ; ils ont deux enfants : Valérie et Geoffroy, qui leur donnent six petits-enfants [fig. 3], quatre filles et deux garçons, et je sais



3 | En famille à Machecoul.



4 | La maison de Machecoul.

que maintenant une nouvelle génération est inaugurée. Le grand bonheur d'Henri était de réunir toute cette famille pour les vacances dans leur maison de Machecoul [fig. 4], voisine de la grande maison d'enfance.

Mais sa fidélité au passé, aux valeurs reçues de son milieu familial et à la foi chrétienne, n'a jamais signifié un repli ou un refus du présent. Bernard Broustet, journaliste à *Sud Ouest*, écrit au moment de sa disparition : « Rien ne lui est plus étranger que l'esprit de caste ou les tentations réactionnaires. » Et encore : « Chrétien convaincu, il s'abstint de tout prosélytisme³. »

Ses évocations du passé sont teintées parfois d'une discrète nostalgie : celle d'un bonheur révolu, au cœur d'un monde dont les traits ont à jamais disparu, mais il ne dira ni ne pensera jamais que « c'était mieux avant ».

Au cœur même de cette fidélité au passé se développe un grand esprit d'ouverture. Cet esprit est la caractéristique même du journaliste. Henri de Grandmaison était curieux de tout et savait scruter son époque et interroger l'avenir : on le voit clairement, par exemple, dans son analyse de la capitale girondine intitulée *Je t'écris de Bordeaux*⁴. Il sait y démêler les atouts

3. *Sud Ouest*, 2 juin 2020.

4. *Je t'écris de Bordeaux*, Bordeaux, Mollat, 1996.

nombreux de la ville qu'il a élue pour son domicile définitif, mais aussi l'immobilisme engendré par les dernières années du règne de Chaban-Delmas, qui lui ont valu le surnom de « belle endormie ». Il a su repérer tous les chantiers qui seraient nécessaires pour l'amener à un réveil salutaire, et si son analyse peut paraître datée aujourd'hui, c'est qu'elle était particulièrement pertinente, puisque les grands chantiers évoqués ont été ensuite en grande partie réalisés. Cette analyse acide dans certaines pages n'a pas manqué de susciter des réactions indignées dans le camp chabaniste... Cet esprit de lucidité, de courage et d'ouverture, je le retrouve dans les nombreuses communications faites à l'Académie et marquées par l'éclectisme : elles vont de Jules Verne⁵ au botaniste Nicolas Joseph Thierry de Ménonville⁶, de la période de la Résistance⁷ à la Roumanie communiste⁸, de plusieurs communications sur la presse française à son admiration pour la poésie de René-Guy Cadou⁹. Cette ouverture se retrouve au niveau de ses relations multiples, nationales et internationales. C'est lui qui reçut à l'Académie le professeur et homme politique Jean Tavernier, le musicien Michel Laplénie, le grand photographe d'art Ferrante Ferranti, le directeur des Affaires culturelles Claude Jean, et l'archéologue Jacques des Courtils.

Nous avons mis cette première évocation sous le signe de la fidélité et de l'ouverture, j'y joindrai maintenant la qualité qui domine dans son rapport aux autres, et dont le mot revient toujours sur les lèvres de ceux qui m'ont parlé de lui : la bienveillance. Le regard qu'il pose sur ceux qu'il rencontre est toujours marqué d'un véritable parti pris de bienveillance, il sait écouter, recevoir, susciter la confiance et l'amitié ; l'indulgence de son sourire inscrit cette bienveillance dans les traits de son visage. Celle-ci cependant n'est jamais complaisance, ou duplicité. Elle n'empêche pas la dénonciation de l'arrivisme, du cynisme qui transparait si bien dans l'ironie caustique de ses romans, comme nous le verrons dans la dernière partie de cet exposé. Les témoignages que j'ai pu recueillir parmi les membres de cette Académie m'ont montré l'empreinte profonde qu'y a laissée celui que l'un de vous appelait « le gentilhomme de l'Académie », celle d'une autorité souriante : « Quand il voulait quelque chose, on ne discutait guère », m'a-t-on confié. Il a été profondément attaché à cette

5. « *L'Île mystérieuse* de Jules Verne », *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 5^e série, t. XXV, 2000, p. 85-96.

6. « Un botaniste très aventureux », *ibid.*, t. XL, 2015, p. 105-117.

7. « *Un monarchiste, un communiste et de Gaulle* », *ibid.*, t. XXVIII, 2003, p. 35-42.

8. « *Une princesse roumaine sous le communisme* », *ibid.*, t. XLIII, 2018, p. 85-97.

9. Voir plus loin.

institution, l'a nourrie de ses réflexions et des échanges lors des séances ou des réceptions amicales organisées chez lui. Cet attachement allait de pair avec celui qu'il vouait à la ville de Bordeaux, à laquelle il consacra plusieurs ouvrages : après *Je t'écris de Bordeaux* (1995), qui prit la forme d'une lettre adressée à un ami nantais, il y eut le *Journal d'un bordelais* (1996) et *Couleurs de Bordeaux* (2005). Après Nantes, Caen, Rennes, Paris, il se prit d'un véritable amour pour cette ville, ce qui lui fit décider, en accord avec sa femme Françoise, d'en faire son domicile définitif, lors de son départ en retraite, pouvant ainsi continuer à admirer de son appartement des Chartrons la belle courbe du Port de la lune. Un d'entre vous m'a dit combien il avait pénétré profondément la société bordelaise, tissé un dense réseau de relations multiples, de même qu'il connaissait la ville par cœur en y circulant à vélo. Sur cette passion des autres, la phrase qui le définit le mieux, est celle que j'aie recueillie auprès du père Jean Rouet, ancien vicaire général de la métropole bordelaise, qui m'écrit : « J'ai eu le plaisir d'être reçu par lui et d'apprécier la cuisine du sud de l'Italie que Françoise nous servait avec bonheur. » Son art de l'accueil, de la conversation, sa gentillesse pour ses invités se reflètent à merveille dans cette phrase qui dit l'essentiel de lui : « Il n'aimait que la réalité des visages pour y découvrir la vérité des âmes ». Cette belle formule est de la plume d'Henri de Grandmaison lui-même, mais pour définir l'un de ses héros romanesques, qui semble bien être en cela un reflet de son créateur.

LE JOURNALISTE ET LE DIRECTEUR DE RÉDACTION

Sa carrière de journaliste se répartit en trois temps :

- de 1957 à 1984 : journaliste à *Ouest-France* ;
- de 1984 à 1987 : rédacteur en chef du *Pèlerin*, hebdomadaire de Bayard Presse ;
- de 1987 à 1993 : directeur de la rédaction de *Sud Ouest*.

Au retour du service militaire, en 1957, Henri de Grandmaison entre comme stagiaire au plus grand quotidien régional français : *Ouest-France* [fig. 5 et 6]. Il y est chargé des faits divers. Il comprend vite combien ceux-ci sont des révélateurs de l'état d'une société. Ils aiguïsent à la fois sa curiosité et son esprit d'analyse. Deux ans plus tard, un reportage l'emmène en Asie, en Malaisie plus exactement, sur laquelle il fait des conférences si pertinentes à son retour qu'un film sur son voyage passe à la télévision ! Belle précocité pour un tout jeune journaliste, qui surmonte une grande timidité native pour aller au-devant de son siècle.

5 | Jeune reporter à *Ouest-France*.6 | Le bureau des débuts à *Ouest-France*.

Devenu titulaire, il est envoyé en poste à Caen, où il est nommé directeur départemental du *Calvados*. « J'ai le souvenir d'un homme qui était écouté, avec une autorité naturelle, et qui savait diriger une rédaction », glisse Dominique Lancestre, qui l'a côtoyé le temps d'un été à Caen. Il poursuit : « C'était un vrai localier, qui arrivait chaque matin avec une moisson d'informations¹⁰. »

De cette expérience normande, qui dure sept ans, naissent les premiers essais où, « girondin » avant l'heure, il prend parti pour la province contre le centralisme étatique de Paris : paraissent donc en 1976 et 1978, chez J.-C. Lattès, *La Province trahie* et *Chronique insolente d'une ville de province*, reflet de son expérience caennaise. Il est déjà alors à Rennes, directeur régional d'*Ouest-France* pour la Bretagne, et journaliste reconnu. Dans le discours d'Yves La Prairie lors de la réception à l'Académie d'Henri de Grandmaison, nous pouvons lire, concernant cette période : « Ton savoir-faire, ton jugement, ton éthique personnelle, ton sens de l'humain, sont reconnus à l'intérieur et à l'extérieur du journal... j'ai parfois entendu : « il faut aller à *Ouest-France* voir Henri de Grandmaison, il est

10. *Ouest-France*, 1^{er} juin 2020.

l'homme incontournable¹¹ ». Son neveu, Éric de Grandmaison, reporter à *Ouest-France*, témoigne de ce qu'il lui doit : « Il m'a mis le pied à l'étrier. Ce que j'admirais, c'était sa capacité à écouter, à garder du recul. » Yannick Boulain, autre collègue d'*Ouest-France*, écrit : « C'était une personne à hauteur d'homme, chaleureuse et élégante. Henri de Grandmaison était un chrétien-démocrate, humaniste et un grand bossueur¹². »

En 1984, il quitte Rennes pour Paris, où le groupe Bayard-Presses l'appelle pour lui confier la direction de l'hebdomadaire catholique *Le Pèlerin*, qui est en difficulté. Il en assure le redressement et la modernisation et y laisse un souvenir durable. Une de ses collègues d'alors, Catherine Baduel, m'a écrit récemment : « Sachez qu'Henri a été un personnage clé dans ma vie professionnelle et un ami très cher. Nous avons passé un an et demi ensemble au *Pèlerin*, où il m'a encouragée à créer le premier service photo du groupe Bayard Presse. Un jour, Henri nous a dit en conférence de rédaction : "On fait un bon journal avec des gens heureux." Cette phrase m'est toujours restée en mémoire et elle résume pour moi sa personnalité : un homme à l'écoute, sachant obtenir le meilleur de ses collaborateurs ; un professionnel rigoureux et courtois, d'une grande humanité. L'humour était toujours présent, car Henri avait beaucoup d'humour. »

Cette expérience parisienne est courte : la presse régionale, qui est son vrai domaine, le réclame à nouveau, en la personne de Jean-François Lemoine qui lui demande de venir à Bordeaux, prendre la direction de *Sud Ouest* [fig. 7]. Sur cette arrivée en 1987 et son travail, voici ce que m'a écrit Bernard Broustet : « Jean-François Lemoine avait choisi Henri de Grandmaison du fait de sa grande expérience du métier, et de son caractère apaisant et rassembleur. Sans doute Henri de Grandmaison correspondait-il à la ligne humaniste, et plus ou moins démocrate-chrétienne, qui caractérisait *Sud Ouest* depuis sa création à la Libération. » Henri de Grandmaison y trouve une situation quelque peu chaotique. Bernard Broustet poursuit : « À certains journalistes qui avaient été ébranlés par une période difficile, il a redonné confiance et fierté du métier. Sa personnalité y a aidé. Il entretenait des rapports humains marqués par la courtoisie et l'écoute, ce qui ne l'empêchait pas de trancher quand il l'estimait nécessaire, et de prendre à l'occasion des décisions douloureuses. Mais il savait très bien aussi formuler à bon escient compliments

11. Y. La Prairie, « Réponse à Henri de Grandmaison », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XX, 1995, p.165-170, loc. cit., p.167.

12. *Ouest-France*, 1^{er} juin 2020.



7 | Directeur du journal *Sud Ouest*.

et encouragements. » De cet art de la conduite d'une équipe et du repérage des talents, un bon exemple est l'expérience qui fut celle d'une autre journaliste, Annette Briere, que je connais bien, et qui m'a confié : « J'étais journaliste à l'agence *Sud Ouest* à Pau depuis 1970 et je ne l'avais jamais rencontré. Il m'a proposé de venir à Bordeaux en 1988 sans me préciser une quelconque affectation. En octobre, je me suis donc retrouvée au service général. Henri a demandé au responsable des téléscripteurs de mettre sur mon bureau toutes les dépêches d'agences (AFP, Reuters, AP) dont personne ne voulait. Chaque journaliste, en effet, couvrait un secteur particulier et recevait les dépêches concernant ce secteur. J'ai donc fait mon miel de ce tas de dépêches vouées à la corbeille... et je me suis régälée ! Henri avait deviné que les petits sentiers de traverse me convenaient davantage que les autoroutes. » Elle qui traversait alors une période difficile sur le plan personnel et avait le sentiment de végéter quelque peu à Pau, poursuit : « Sur un plan plus personnel, je dirais qu'Henri m'a permis d'exprimer la quintessence du journalisme en faisant confiance à mes capacités, aussi modestes fussent-elles. Son regard bienveillant et presque "paternel" m'a encouragée à approfondir des connaissances pour les transmettre au plus grand nombre, avec le souci constant de trahir le moins possible la vérité. » C'est en 1990 que j'ai rencontré Annette, alors que s'ouvrait le synode diocésain, sous l'égide de M^{gr} Eyt. Comprenant l'importance qu'allaient prendre dans la société française les questions religieuses, avec en particulier le développement de l'Islam, Henri de Grandmaison avait alors décidé de créer un poste spécifique de journaliste, chargé exclusivement du fait religieux, et c'est à elle qu'il confie ce poste original, qui existe pour la première fois dans la presse quotidienne régionale. Il l'envoie pour cela faire un stage de formation à Paris. Et Annette conclut : « Ces années consacrées aux grandes traditions spirituelles vécues dans leur quotidienneté restent parmi les plus passionnantes de ma carrière. »

Paul Meunier, un autre journaliste que je connais pour avoir travaillé avec lui pour un livre sur le cardinal Eyt, m'écrit : « Henri restait assez discret dans la vie quotidienne du journal. En revanche, nous nous retrouvions souvent dans la vie bordelaise, dont mon service était chargé, et Henri était toujours curieux d'en explorer et connaître petits et grands secrets. Il m'en apprenait à l'occasion. Pour lui, *Sud Ouest* était d'abord le journal de Bordeaux et de la société bordelaise. On retrouve beaucoup de cela dans ses livres. »

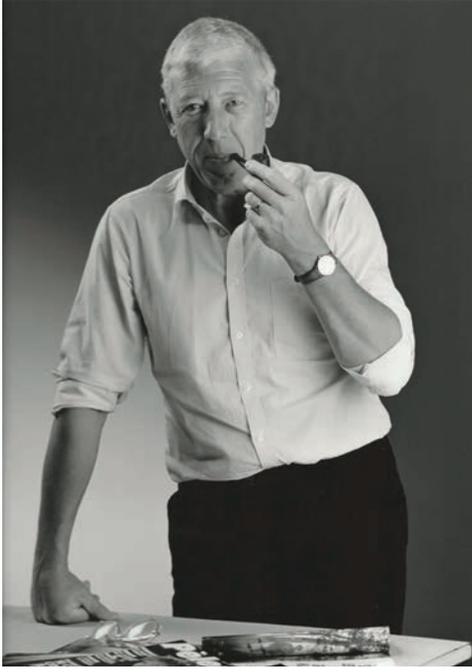
Un directeur de rédaction chargé de multiples tâches de management risque toujours de s'éloigner quelque peu de la réalité du terrain

et du métier propre du journaliste : la recherche et le traitement de l'information. Tel ne fut pas le cas d'Henri de Grandmaison. Écoutons encore Bernard Broustet : « Il avait trop de bouteille et une trop grande expérience de la profession pour succomber à ce risque. Sa curiosité et ses réseaux lui permettaient de savoir ce qui se passait dans la région et dans le monde. Et il savait, pour le plus grand bien du journal, faire profiter ses confrères des informations glanées dans les dîners en ville. Sur ce point comme sur d'autres, Henri de Grandmaison était un homme libre. Pour lui, l'information devait primer sur tout, aussi dérangeante soit-elle. En somme, Henri de Grandmaison était un vrai journaliste. Et c'est un des plus beaux hommages qu'on puisse lui rendre. »

Pour comprendre ce qu'était à ses yeux un vrai journaliste, je crois qu'il n'est pas de meilleure référence que ce qu'il a dit lui-même, en évoquant l'éthique défendue en ce domaine par Jacques Ellul, quand il fit l'éloge de celui-ci devant l'Académie, le jour de sa réception. Voici donc les neuf devoirs du journaliste tels qu'il en a reçu la leçon de son illustre prédécesseur (c'est presque un décalogue!)¹³ :

- Le devoir du refus : savoir, par respect de la vérité, dire « non » contre l'opinion, même si elle est majoritaire.
- Le devoir d'avertissement : prévenir afin qu'on ne se laisse pas porter par « la force des choses ».
- Le devoir de dénonciation des faux prophètes et des veaux d'or.
- Le devoir du sens à retrouver, dans un mode sans barre ni amarres : être donc des « veilleurs » de sens.
- Le devoir de discernement pour aider à choisir contre le mensonge si habilement déguisé.
- Le devoir de raison et de perspicacité qui s'oppose au « droit à l'erreur », facile excuse des manques de discernement.
- Le devoir de jugement pour hiérarchiser les événements, sans se fier à la force des images agressives.
- Le devoir de confrontation avec la réalité : devant la masse des informations, aller à la réalité crue et vraie, au lieu d'en rester aux sondages ou à des réalités de seconde main.

13. H. de Grandmaison, « Remerciement », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XX, 1995, p.145-163, loc. cit., p.160-161.



8 | À son bureau au journal *Sud Ouest*.

Ces principes qu'il a faits siens transparaissent clairement aussi dans la communication qu'il fit devant l'Académie en 2007 sur *La Situation de la presse française*¹⁴. Dans ce qu'il analyse comme une crise de la presse, due à de multiples facteurs – en particulier la concurrence des nouveaux médias –, il soulève le problème de l'indépendance de l'information face aux capitaines d'industrie, l'emprise croissante du pouvoir financier. Que dirait-il aujourd'hui...! Il dénonce dans les pratiques du métier la tendance à développer à l'excès périls et menaces, la surenchère sur les violences urbaines, la dramatisation excessive, la frénésie de l'immédiateté qui entraîne la hâte de dire tout, tout de suite, au risque de l'erreur, l'impunité de ces erreurs, le goût forcené de la polémique, et le conformisme général dans le choix des sujets. Tout ceci aboutit au manque de hiérarchisation des faits, à la dictature de l'émotion, du spectaculaire, voire au racolage, au goût trop développé du témoignage pathétique. Sur le plan des informations politiques, il regrette qu'on préfère l'antagonisme agressif à la confrontation des idées. Les journalistes lui semblent trop souvent se réfugier derrière l'appel à des experts, plutôt que tenter une vraie réflexion personnelle. Il dénonce aussi la complicité parfois malsaine de certains avec des hommes de pouvoir, politique ou économique. Et il rappelait en conclusion une phrase d'Albert Camus : « Notre tâche est peut-être plus grande que celle de refaire le monde : elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »

Pour le journaliste que fut Henri de Grandmaison, empêcher que le monde ne se défasse signifiait d'abord se mettre au service de la vérité de l'information, quoi qu'il en coûte.

14. *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XXXII, 2007, p.83-93.

L'ÉCRIVAIN

Dès sa jeunesse, Henri de Grandmaison fut attiré par la passion des textes littéraires, et très tôt il se lança dans l'écriture. Nous avons déjà dit son attrait pour la poésie dès ses vingt ans. C'est dans la communication qu'il fit à l'Académie sur René-Guy Cadou qu'il en dévoile les traces sans doute les plus anciennes. Très vite, nous le voyons dans ce texte superposer sa propre expérience à celle du poète : comme lui, il entre dans une librairie nantaise et comme lui « entre en poésie » en feuilletant le volume de la collection *Poètes d'aujourd'hui* que nous avons tous bien connue, qui lui est consacré¹⁵ : « J'entrai, dit-il, dans la demeure du poète, la magie me saisit... Une musique, un chant, des mots simples parlaient de l'enfance, de la terre des marais, des amis, de la vie à croquer à belles dents... je devins drogué de Cadou¹⁶. » On retrouve ailleurs ce phénomène de superposition qui lui permet d'évoquer discrètement certains aspects de sa propre personnalité ou de son parcours intérieur à travers l'analyse qu'il fait d'autres écrivains ou de personnages de fiction. J'essayerai de revenir sur ce phénomène dans l'étude de certains textes romanesques, mais j'en trouve un autre exemple dans sa communication sur « *L'Île mystérieuse* de Jules Verne », prononcée devant l'Académie en 2000¹⁷. N'y a-t-il pas quelque chose de lui-même, lui qui a tant chanté le paradis de l'enfance, dans cet écrivain nantais, épris d'aventure et d'ouverture sur l'avenir, dont il analyse finement la quête de l'insularité, le refuge dans le ballon interplanétaire, ou le *Nautilus* sous-marin, n'ont-ils pas en commun cette recherche d'une solitude protectrice contre les blessures de la vie adulte ? Ne trouve-t-il pas aussi dans son admiration pour le colonel Rémy, dont il évoque le rôle essentiel dans la Résistance dans le livre qu'il lui consacre en 2000¹⁸, et dans la communication qu'il fait sur cette période devant l'Académie en 2003¹⁹, l'antidote à la honte ressentie devant l'impossibilité de s'opposer aux exactions de l'armée française en Algérie ?

Henri de Grandmaison fut un écrivain prolifique qui déploya pleinement cette activité durant ses années de retraite, mais qui ne les avait pas attendues pour publier dès 1976. Il aborda, au long de plus de quarante

15. R.-G. Cadou, *Poésie, la vie entière*, Paris, Seghers, 1976.

16. « René-Guy Cadou », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XXIII, 1998, p.243-254.

17. Déjà citée supra, note 5.

18. *Le Colonel Rémy, un héros de l'ombre*, Saintes, Les Chemins de la Mémoire, 2000.

19. « Un monarchiste, un communiste et de Gaulle », communication déjà citée note 7.

années d'écriture, une grande diversité de genres littéraires. Des essais sur la France contemporaine, qui osent prendre parti et s'indigner de certains comportements, avec une pointe d'ironie qui ne ménage pas les travers de certaines façons d'exercer le pouvoir : ainsi les deux premiers livres publiés, *La Province trahie* et *Chronique insolente d'une ville de province*²⁰ (déjà cités), témoins de son séjour à Caen, verve polémique que l'on retrouve plus tard dans *Je t'écris de Bordeaux*, dont j'ai déjà parlé. Il y eut aussi les livres documentaires sur les régions qu'il aimait, parfois cosignés de sa femme Françoise : *Connaître les châteaux de la Loire : 54 petits châteaux à visiter*²¹; *Vendée : le pays que j'aime*²², *Couleurs de Bordeaux*²³, ou encore *Les Plus Beaux Châteaux du Sud-Ouest*²⁴; des chroniques historiques : *Machecoul et ses deux clochers*²⁵, *Le Colonel Rémy, un héros de l'ombre*²⁶, et pour finir un « récit-vérité » : *Les Aventures d'un trader*²⁷; des livres de souvenirs déjà cités : *le Bonheur des jours*, *la Moisson des jours*, *Le Journal d'un Bordelais*, ainsi que *Mémoires à la une*²⁸, mais aussi et surtout des romans, eux aussi de factures diverses : romans historiques comme *Les Feux du bocage*²⁹ sur une révolte normande sous la Révolution et l'Empire et *L'Argentier du roi*³⁰ sur Jacques Cœur, ou roman à clé et polémique comme le célèbre *Papivore*³¹, ou encore des fictions sur fond historique comme *Les Combats inutiles*³², *Les Chiens de Dieu*³³, *La Dernière Chasse*³⁴, et même un recueil de contes : *L'enfant qui venait des bois et autres récits extraordinaires du Midi*³⁵. Et peut-être découvrirons-nous un jour quelques textes inédits.

Cette énumération a pu vous paraître un peu longue, mais je désirais qu'elle témoigne de l'abondance et de la diversité de cette œuvre. Pour cesser le survol, et tenter une analyse plus approfondie, je vous propose de

20. Déjà cités.

21. Bordeaux, éditions Sud Ouest, 1997.

22. *Id.*, 2004.

23. *Id.*, 2005.

24. *Id.*, 2007.

25. Rennes, 1981.

26. *Op. cit.*

27. Paris, Fayard, 2008.

28. Paris, Mazarine, 2006.

29. Paris, Grasset, 1980.

30. Paris, Mazarine, 2006.

31. Paris, J.-C.Lattès, 1976.

32. Bordeaux, éditions Sud Ouest, 2009.

33. Paris, Julliard, 1981, prix Valentine de Wolmar de l'Académie française, 1984.

34. Paris, J.-C.Lattès, 1978.

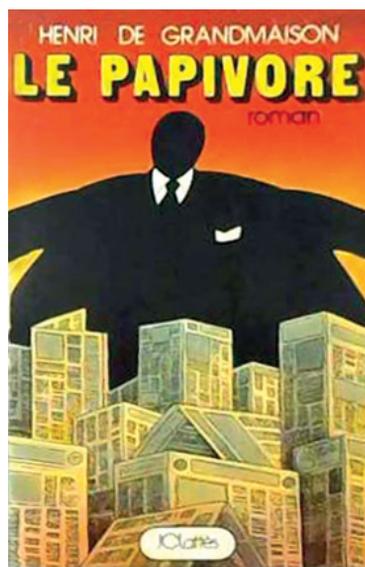
35. Bordeaux, éditions Sud Ouest, 2010.

nous attarder un peu sur la veine romanesque, en vous disant ce que j'ai perçu dans trois de ses romans, que j'ai choisis parce que je les ai aimés, parce qu'ils sont relativement éloignés dans le temps et que, traitant de sujets fort différents, ils m'ont semblé intéressants pour leurs convergences : *Le Papivore* (1976), *Les Chiens de Dieu* (1983) et *L'Argentier du roi* (2006).

Ces récits, éloignés de plusieurs années dans leur écriture, touchent aussi à des époques historiques différentes : les années 1970 avec *Le Papivore*, le tout début du xx^e siècle avec *Les Chiens de Dieu* et la fin de l'époque médiévale avec *L'Argentier du roi*. L'écriture a ainsi remonté le temps. Mais quelle que soit l'époque, les thèmes fondamentaux restent les mêmes : la puissance redoutable et même la folie de l'argent, mais aussi du pouvoir et des avantages acquis, la sympathie pour les humbles, ou les âmes pures, la dénonciation du cynisme, de l'arrivisme, de la fin qui justifie les moyens, la versatilité du destin.

Les procédés littéraires se retrouvent également, en particulier cette façon de subjuguier le lecteur et de l'étourdir même sous la masse des actions, des personnages, des énumérations parfois. On poursuit, on dévore, on fait confiance au narrateur, véritable maître du jeu...

Le Papivore a pour personnage central Jean Dubois-Jantet, alias JDJ, ou Le Président, qui n'est autre que le double fictif de Robert Hersant, né en 1920, devenu grand magnat de la presse, et homme politique de 1956 à 1996, après un trouble passé de collaborateur fasciste et antisémite. Ce roman, dont les clefs ouvrent facilement les serrures de la fiction, est né d'une indignation devant les manœuvres d'Hersant pour s'assurer le contrôle du journal *Paris-Normandie* (Laville-Matin dans le roman, Rouen étant rebaptisée Laville, et son maire Jean Lecanuet appelé Coudeville). Dès avant la mort de Pierre-René Wolf, son cofondateur et directeur depuis la Libération, *Paris-Normandie* avait été en effet fondé par d'anciens résistants, les directeurs du *Journal de Rouen* qui l'avaient précédé ayant été accusés de collaboration. On peut lire pas mal d'ironie dans les noms fictifs inventés par l'auteur :



Laville et son journal ne sont-ils pas emblématiques de ce qui est déjà arrivé et va survenir encore à beaucoup de villes et de journaux tombés dans l'escarcelle du Papivore? Quant à Pierre-René Wolf, journaliste réputé, il est nommé Batman, pauvre héros chauve-souris cloué sur un lit d'hôpital et pris dans l'impitoyable filet. Les lettres initiales du nom du personnage central JDJ n'évoquent-elles pas le célèbre JDD fondé en 1948 par Pierre Lazareff, fondateur à la Libération de *France-Soir*, qui tombera également plus tard aux mains d'Hersant? Autre coïncidence : Lazareff, d'origine juive comme Pierre-René Wolf, meurt lui aussi en 1972.

Ce roman emmène le lecteur dans la ronde étourdissante des manipulations, pressions, intrigues de toutes sortes, entraînant les actionnaires anciens et futurs, les journalistes, les hommes politiques dans un tourbillon incessant, d'où ressort l'unique volonté d'un homme de posséder, d'accumuler, de dominer. Car la presse n'intéresse JDJ que pour assouvir une volonté de pouvoir et une soif de revanche sur les humiliations passées. Tout est bon pour conquérir dans le seul but de conquérir, et pourvu que son empire tienne tant qu'il est là... Au personnage réel peu importait en effet ce qui se passerait après sa disparition, dans un groupe qui à la fin prenait l'eau de toutes parts. À ce cynisme de la toute-puissance s'oppose l'idéalisme et la bonne foi de quelques actionnaires récalcitrants qui ne pourront rien faire, et dont l'un sombre dans l'alcoolisme et la démence. Parmi les personnalités de la bonne société de Laville, élus, magistrats, artistes même, seul l'évêque du lieu résistera au charme des dîners mondains dans le château du vainqueur. Quelques années après la conquête de Laville-Matin, c'est *Le Matin de Paris* lui-même, alias *Le Figaro*, qui est acheté.

Le roman se termine alors par la rencontre inopinée des deux journalistes qui ont mené le combat au *Matin de Paris*. L'un ressemble quelque peu à Henri de Grandmaison : « Il a de la bouteille, une grande force de caractère cachée sous une bonhomie souriante et une courtoisie désarmante. » Il présidait la Société des rédacteurs et a démissionné; c'est sur lui que se referme le récit : « Il laisse son esprit vagabonder sur le thème du mot "pudeur" et sa tristesse est grande. » Il me semble que nous retrouvons ici le phénomène de la superposition que nous avons déjà rencontré précédemment et par lequel l'écrivain ose se dire lui-même sous le déguisement des personnages qu'il évoque. Devant la réussite insolente d'un être sans aucun scrupule, que ressentir d'autre qu'une infinie tristesse? Hélas! *Les Papivores*, à la manière de JDJ, que le film *Citizen Kane* dénonçait déjà bien avant, n'ont pas disparu et sont plus puissants que jamais : il n'est

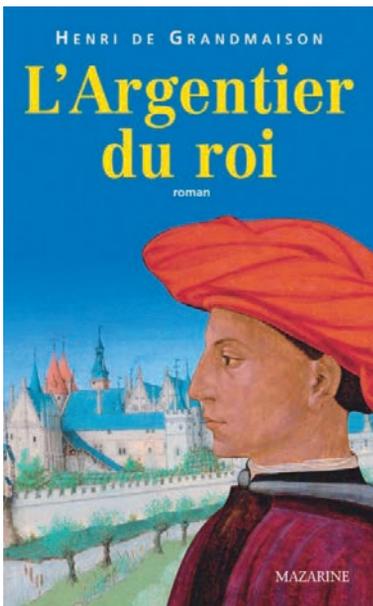
que de citer l’Australien Rupert Murdoch ou le Français Vincent Bolloré. Le roman d’Henri de Grandmaison connut un grand succès de librairie, et plus de quarante ans après, il est encore d’actualité !

Les Chiens de Dieu nous emmènent dans un tout autre univers, mais où jouent finalement les mêmes ressorts. Nous sommes également dans une ville de province – peut-être inspirée d’Angers ? –, mais au tout début du xx^e siècle, et l’intrigue se noue entre un évêque fraîchement ordonné, incarnant une Église de France qui essaie, sous l’impulsion qu’a donnée le pape Léon XIII, de se réconcilier avec la République, et les fanatiques du passé, ces « chiens de Dieu » attachés à leurs anciens privilèges, moins monarchistes que gallicans, qui rêvent de revanche et vont tout faire pour se débarrasser de lui, et finalement y parvenir. Le premier mandement écrit par Mgr Jean-Jacques Philibert à ses prêtres déclenche les hostilités. On pouvait y lire : « Appelez le peuple à vous sans distinction ! Aimez d’un même amour les enfants de vos paroisses, quelle que soit l’école qu’ils fréquentent. » Se dressent alors contre lui le maire de la ville, le châtelain, comte et député du département, et jusqu’à son secrétaire particulier qui le trahit dès le début. Ses alliés seront paradoxalement un hobereau devenu athée par excès de religiosité imposée : « Ce qui lui était arrivé avec Dieu, c’était une indigestion, une indigestion de peur », la propre femme du comte, excédée des hypocrisies de son époux et même un professeur laïque, dreyfusard, épousant le socialisme de Jaurès, mais resté fidèle à la foi chrétienne, à qui cependant il en viendra à reprocher d’utiliser les mêmes armes que ses adversaires. L’opposition est exacerbée par un crime inattendu qui donne un temps au texte une allure de roman policier : un curé est retrouvé assassiné au fond de son puits ! Alors la rumeur se déchaîne d’abord contre les anticléricaux, le professeur de l’enseignement public, puis contre cet évêque presque accusé de complicité ; elle ne fera que s’amplifier quand on découvrira que le coupable n’est autre que le vicaire dévoyé qui dilapidait l’argent des quêtes auprès des prostituées ! Voici une Église qui porte en elle-même le coupable et dont les prétendus défenseurs vont utiliser tous les moyens pour se



débarrasser d'un évêque pour qui l'amour et l'exercice de la charité sont les seules exigences de sa mission d'annonce de l'Évangile. Les notables ligüés contre lui sont des figures de Judas trahissant le Christ. Et le père Rouet repère dans ce roman les phrases clés qui livrent la vérité de son auteur : on retrouve, par exemple, dans ce texte la dénonciation des travers de la presse au service du sensationnel : « Alors rédacteurs, correspondants, échetiers, envoyés et nouvellistes s'engouffrèrent dans la cour et foncèrent vers la prison sur les traces de la justice. On aurait cru avoir affaire à des affamés qui cherchaient à se bâfrer de malheur. » Mais on y trouve aussi l'évocation d'une véritable vie de foi et même d'un itinéraire intérieur : « Jour après jour, Jean-Jacques Philbert avait appris à se mettre en connaissance avec Dieu, et désormais il compagnonnait sans incertitude auprès de Celui dont il savait qu'il était là, invisible, mais le tenant par la main. » Et Jean Rouet conclut ainsi : « Écrire cette phrase (placée dans la bouche de l'évêque) : "L'amour n'est pas la paix; il est l'incessante douleur de la révolte contre le mal", est un aveu de l'auteur sur sa véritable profondeur, son attention à son entourage et ses réactions à l'histoire. » Encore un signe de cette superposition qui livre les secrets d'un cœur et pas seulement l'habileté d'un auteur.

Venons-en au dernier exemple : ce roman flamboyant sur la destinée de Jacques Cœur, *L'Argentier du roi*, qui est sans doute sa plus grande réussite littéraire. Nous pouvons y admirer l'impressionnante documentation



historique qui sous-tend les trois cents pages d'une course folle au succès commercial, à la richesse insolente, au pouvoir que donne la proximité avec le roi, et qui se terminera par la chute brutale, le reversement du destin, dû à l'excès de la réussite et à la jalousie qu'elle suscite. Mais le personnage de Jacques Cœur est complexe et jamais ne lui manquera, au travers même de ses excès, la sympathie de l'auteur, entraînant celle du lecteur. Certes, le fils d'un simple fourreur de Bourges est ambitieux, insatiable même, entraîné dans un activisme tourbillonnant, qui le fera parcourir le monde pour y créer sans cesse de nouveaux comptoirs. Certes, il sert le roi en volant au besoin le trésor. Cependant, demeurent chez lui les valeurs reçues de son

père : le perfectionnisme du métier, l'amour inconditionnel des siens, la fidélité au souverain. Lorsque le sort se retourne et qu'il est abandonné de tous, on lit aussi la finale acceptation, et l'élévation intérieure que la perte de toute gloire suscite chez le héros dépouillé de tout.

Après le roman purement masculin du *Papivore*, et le rôle inattendu que joue la comtesse dans *Les Chiens de Dieu*, voici un texte où plusieurs femmes jouent un rôle particulier : il y a vers la fin la belle Agnès Sorel, maîtresse tant aimée de Charles VII, à laquelle Jacques Cœur est lié d'une véritable affection et dont la mort suspecte, qui va même mensongèrement lui être imputée, précipite sa disgrâce. Mais il y a surtout sa mère et sa femme qui, toutes deux, avec leur tempérament propre, seront d'une grande clairvoyance, et ne vont cesser de l'avertir des dangers que lui fait courir la course à la richesse et à la puissance. C'est sur sa foi que s'appuie sa mère, Dame Baquelier, pour dénoncer l'attrait de l'argent et sa nuisance. Dès son adolescence, elle l'avertit : « Jacquet, méfie-toi de l'or : il risque de t'aveugler, crois-moi ! » Quant aux puissants, mieux vaut s'en écarter : « Il ne faut pas fréquenter les riches quand on s'appelle Cœur, c'est un autre monde, une autre race : qui s'y frotte s'y pique – à moins d'en faire partie... plus c'est beau, plus ça brûle. » Après le sacre d'un de leur fils, à vingt-six ans, comme évêque, et l'inauguration du magnifique palais qu'il a fait construire, sa femme, la belle Macée de Léodepart, lui confie son angoisse prémonitoire devant les jalousies qui s'exaspèrent. Il la rassure : « N'ayez crainte, je ne sais qu'une chose : le roi m'aime. » La réponse est alors d'une grande sagesse : « Croyez-vous qu'un roi puisse aimer quelqu'un?... Notre roi a trop souffert pour aimer quelqu'un. Il aurait pu sauver la petite Jeanne, mais elle n'était plus utile au royaume. Jacques, dites-vous que le roi ne vous aime pas, il a besoin de vous c'est tout. » Un autre personnage, le vendeur itinérant de fourrures, connu dès l'enfance, Barnabé Chartier, joue à la fin du roman, le même rôle de lanceur d'alerte. C'est lui déjà qui, au début du texte, a fait connaître à Jacquet, et au lecteur, la grande misère du royaume de France, ruiné par les guerres incessantes, en proie aux pires des violences intestines, aux rapines et aux assassinats. Il est devenu moine, et, au sommet de sa puissance, Jacques lui rend visite. Lui est alors posée la question essentielle : « Et le Seigneur, y penses-tu?... Je veux dire penses-tu à l'amour de Dieu pour toi?... j'ai vu tant d'infortunes ! Pour le riche, elle est terrible si son âme est vide. » Et après cette entrevue résonnent longuement en lui les derniers mots de frère Barnabé « Que Dieu te protège de tout malheur ! »



Un dernier portrait.

Quand le malheur est là, Jacques en prison, torturé, sauvé finalement d'une mort certaine et exfiltré grâce à l'Église, se réfugie dans les couvents ; il meurt ignoré de tous, ayant même appris la mort de sa femme, véritable Job débarqué sur l'île de Chio, dans un couvent de Cordeliers, après avoir écrit une dernière lettre au roi, lettre de gratitude pour ses bontés passées, de pardon pour son abandon, et de fidélité.

Une fois encore, à travers ce personnage complexe et au destin peu commun dans sa réussite et sa chute, Henri de Grandmaison nous a livré quelque chose de son âme. Au moment où se referme, avec le décès de la reine d'Angleterre, le livre du monde où a vécu Henri de Grandmaison, et sur lequel il a tant écrit, au moment aussi où notre monde en pleine mutation n'a pas encore défini les repères qui lui permettront de déchiffrer un sens, je voudrais terminer sur une phrase de Paul Ricœur qu'Henri de Grandmaison aurait pu faire sienne, et que j'ai trouvée récemment dans un article de presse : « Rien n'est plus proche de l'angoisse du non-sens que la timide Espérance. » Cette Espérance, fondée sur la foi au Christ, et que Charles Péguy appelait « la petite fille Espérance », cheminant entre ses deux grandes sœurs, la Foi et la Charité, est restée tout au long de son existence le socle de la vie et de l'œuvre d'Henri de Grandmaison.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

RÉCEPTION DE MADAME FRANÇOISE BRIAN

AU FAUTEUIL D'HENRI DE GRANDMAISON

Réponse de M. Michel Pétuaud-Létang

Membre résidant

Madame,

En ce moment privilégié, c'est pour moi un honneur et une fierté de vous accueillir dans notre compagnie.

Un honneur, car je réponds à vos remerciements à la place de notre très regretté Henri de Grandmaison qui avait proposé votre candidature, candidature que j'avais soutenue. J'ai bien connu Henri, que j'appréciais beaucoup. Quand je finissais la transformation du journal *Sud Ouest* dont il était directeur de la rédaction, nos échanges furent d'une grande qualité et très positifs pour l'évolution du projet, par la qualité et la sobriété de ses réponses. Puis, plus récemment, il m'avait donné à lire des manuscrits qu'il souhaitait que j'édite. Ce sont de très belles nouvelles, extrêmement bien écrites, dont les actions se passent dans les Pouilles, cette merveilleuse région du sud de l'Italie, où avec son épouse, Françoise, ils adoraient passer leurs vacances. Il aurait été le plus heureux des hommes d'être là pour vous recevoir et conter vos travaux communs au synode diocésain.

C'est aussi une fierté, car j'ai une profonde admiration pour vos engagements dans la défense du grec ancien, mais surtout dans l'approfondissement de la lecture de la Bible, dans les ateliers catholiques nombreux, et pour toutes vos conférences sur l'art chrétien.

Ici, vous allez enrichir nos rangs d'une connaissance indispensable à la diffusion des idées et des avancées, diffusion dont nous avons la responsabilité, selon les lettres du roi Louis XIV autorisant, en 1712, la

création de notre Académie. Car ces lettres précisent que la diversité est une qualité indispensable aux académies. Elles doivent être «l'espace de débats et de diffusion publique où l'on apprend à écouter pour savoir mieux entendre, pour savoir mieux savoir et savoir mieux faire savoir».

Nous sommes sûrs que vous allez être, grâce à votre haute compétence et votre pratique des échanges, une personnalité expérimentée, différente, indispensable dans nos prises de parole. C'est d'ailleurs ce sujet qui nous a rapprochés.

En effet, notre première rencontre fut sur le thème de la parole. C'est le sujet que j'avais proposé pour notre premier colloque annuel et pour lequel je souhaitais que, justement, la parole soit abordée dans tous ses sens. Connaissant, grâce à mon ami Patrick Rödel, votre rôle dans les instances diocésaines, je vous ai proposé le thème de la Parole sacrée. Votre intervention fut remarquable et tous ceux qui ont pu relire et méditer votre texte, paru dans les actes qui ont suivi, en ont gardé une puissante impression de clarté et de plénitude.

Si nous vous avons découvert par vos grandes qualités de pensée, d'écriture et de connaissance des mystères de la parole sacrée, nous ne connaissions pas, à cause de votre modestie, les actions importantes qui ont accompagné votre belle carrière. C'est avec cet ensemble que nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Mais qui êtes-vous ?

Vous avez vu le jour à Rouen dans la famille Grenier dont tous les ascendants étaient originaires de Haute-Normandie. C'était dans les temps difficiles du tout début de la Seconde Guerre mondiale.

Vos parents n'ont pas fait de grandes études. Votre mère, comme beaucoup d'autres jeunes femmes à l'époque, quitta le lycée après la troisième, mais son père lui fit apprendre l'allemand. On ne sait jamais... La Première Guerre mondiale n'était pas loin, mais il croyait déjà à un nécessaire dialogue européen. Votre père était un autodidacte. Grand lecteur, passionné d'histoire, il devint cadre administratif au journal *Paris-Normandie*. Très tôt, il s'engagea dans des associations de jeunesse. Sa famille était très croyante. Lui et ses tantes étaient engagés dans le soutien des autres et étaient de fervents pratiquants.

Un cousin est prêtre et trois de ses tantes restent célibataires pour mieux se consacrer aux autres. Une fuit sa famille pour devenir religieuse, les deux autres s'occupent, toute leur vie, des enfants d'une parente décédée ou d'une amie malade. Leurs engagements et notamment celui de votre père qui dès son jeune âge fut un laïc engagé, entre autres, dans

les patronages, eurent une influence forte sur vos orientations. Vous viviez à Rouen dans le même immeuble qu'une de vos grand-tantes. C'est pour vous un héritage paternel dont l'influence sera importante.

La guerre est là et c'est l'exode : vous vous réfugiez en Basse-Normandie puis vous revenez à Rouen, essayant d'échapper aux bombardements en allant en campagne, mais malheureusement souvent à contretemps, près d'une petite ferme dont votre grand-mère est propriétaire. Votre père, parti à la guerre, est fait prisonnier. Votre maman travaille comme secrétaire, pour nourrir toute la famille. Votre grand-mère maternelle, qui a perdu son mari un an avant votre naissance, assure votre éducation. Votre sœur, avec qui vous êtes restée très liée, est arrivée cinq ans après vous et peut bénéficier d'une famille reconstituée. Votre grand-mère vous conduit à la messe le dimanche, mais c'est ensuite Saint-Godard, église du quartier de vos parents, que vous fréquentez, église qui vous est restée chère, car c'est dans cette église que vous a mariée le père Jean Daniélou. Vous y aimez ce rituel du dimanche.

Vous êtes dès les petites classes une bonne élève. Vous devenez vite une très bonne élève. Vous sautez une classe. Vous avez hérité de vos parents un goût, très utile, pour la lecture. Au lycée Jeanne-d'Arc, la découverte du grec en 4^e est une révélation. Elle va marquer votre vie. Vous obtenez votre baccalauréat à seize ans avec mention très bien. Si vous adorez le latin et le grec, vous vous consacrez déjà à des activités d'entraînement ou d'éducation des autres et vous créez, dès quatorze ans, une équipe de Jeunesse étudiante chrétienne, JEC, aidée par un jeune prêtre ami. Pour vous, la JEC est, dans cette période où la politique est partout, le moyen de montrer aux lycéens un autre chemin que celui que propose le parti communiste, très présent et actif. C'est déjà une propension à donner aux autres, à tracer un chemin. Vous aimez aussi vous engager pour des actions de catéchèse et d'éducation et vous participez aux spectacles de théâtre du patronage. Toute cette jeunesse studieuse et réussie à Rouen est marquée par l'admiration pour cette ville dont la belle architecture médiévale et surtout celle de la cathédrale, sont restées les images chéries de votre enfance. Vous en parlez souvent et avec émotion.

Mais vous quittez cette ville aimée pour intégrer au lycée Fénelon, à Paris, une classe préparatoire à l'École normale supérieure. Pendant ces trois années, vous vous occupez de la paroisse où vous logez et là aussi vous participez à la catéchèse. Puis, vous intégrez l'École normale supérieure de Sèvres, à dix-neuf ans. C'est une période très riche, car vous faites la connaissance de votre aumônier, Jean Daniélou, une personne

riche et forte qui vous encourage dans vos actions extra-universitaires. Son influence est prépondérante : il vous présente de nombreuses personnalités et vous fait partager les avis, entre autres, de Pierre-Henri Simon, ce grand intellectuel catholique très engagé, avec François Mauriac, dans les actions contre la torture et la guerre en Algérie. L'influence du père Daniélou sur la pensée est considérable, elle le fut aussi pour vous. Là encore, à Sèvres, vous participez avec passion aux actions du groupe catholique. Simultanément, en 1961, vous obtenez un Diplôme d'études supérieures en grec sous la direction de Mme Jacqueline de Romilly. Puis, en 1962, vous obtenez l'agrégation de Lettres classiques.

Vous ne manquez pas de faire chaque année le pèlerinage de Chartres. Il en reste un important souvenir d'abnégation et la révélation de l'approche de Dieu malgré ou grâce à la fatigue du corps. Durant ces années à Paris, vous participez à de nombreuses activités culturelles, vous faites la connaissance de celui qui deviendra votre mari, Christian, étudiant en préparation d'une école d'ingénieurs agronomes. Il intègre Grignon. C'est un peu grâce à lui que vous êtes parmi nous car, plus tard, il vient travailler à l'INRA à Villenave-d'Ornon, et bien sûr vous l'accompagnez.

Bien que sensible à une recherche de la spiritualité en toute action, vous choisissez de travailler dans l'enseignement public. Vous avez cependant été toute votre vie proche de la spiritualité ignacienne : dès l'adolescence, vous avez participé dans votre quartier à des réunions de jeunes animées par un père jésuite, puis vous avez rencontré le père Daniélou, et d'autres ensuite, en particulier à Bordeaux. Vous aimez dans cette spiritualité la place accordée à la liberté de chaque conscience, le lien entre foi et raison.

En 1962, vous devenez professeur de lettres classiques au lycée Joachim-du-Bellay d'Angers. Puis, de 1970 à 1974, vous êtes assistante à la faculté des Lettres d'Angers. Vous y enseignez la littérature française et le grec ancien. Ces deux disciplines sont votre passion. Celle-ci ne vous quittera plus et vous vous orienterez plus tard vers le grec biblique. Vous commencez, simultanément, une thèse sur Charles Péguy dont vous appréciez les prises de position et les textes.

En 1974, vous arrivez à Bordeaux suivant la mutation, en tant que chercheur, de votre mari. Vous enseignez d'abord au lycée Max Linder à Libourne avant de devenir professeur en classes secondaires et préparatoires, en lettres supérieures, au lycée Camille Jullian, puis à partir de 1987 professeur de chaire supérieure au lycée Montaigne en français et latin.

Ces belles années de professeur ne furent pas votre seule activité, loin de là. Depuis votre adolescence vous avez gardé un engagement ecclésial remarquable. Bien sûr, la rencontre du cardinal Jean Daniélou dont vous étiez élève et votre rôle de responsable du groupe catholique, dont il était l'aumônier, furent une première expérience ecclésiale. Elle vous a menée aux études approfondies de la Bible et de la théologie dont vous avez acquis depuis une pratique permanente. Dès votre arrivée ici, vous devenez membre du conseil pastoral du doyenné des Graves. M^{gr} Maziers vous intègre dans l'équipe de Formation des animateurs pastoraux, car vous apportez votre passion et votre engagement qui galvanisent ceux qui vous entourent.

Avec votre mari, qui vous laisse poursuivre vos objectifs ecclésiaux, vous décidez de vous séparer en 1982. Vous aviez donné vie à quatre enfants, trois garçons et une fille, et votre famille est un élément essentiel de votre force. Malgré toutes vos réunions d'associations multiples, vous consacrez à vos enfants et à vos parents une attention particulière. Ils restent le cœur de votre vie. Cette ubiquité étonnante n'altérera jamais vos engagements catholiques.

Vous avez poursuivi votre thèse sur Péguy qui restera, même si vous n'en venez pas à bout, une mine de réflexions considérables. Ce qui vous passionne, ce n'est pas seulement l'homme considérant Jeanne d'Arc comme un symbole de l'héroïsme des temps sombres, mais l'intellectuel engagé, ce militant socialiste, libertaire, anticlérical qui va devenir un catholique important par ses textes, notamment sa poésie, dont vous appréciez les *Mystères*, écrits en vers libres. Vous avez admiré celui qui a lutté pour une nouvelle critique littéraire différente, celle qui renonce à l'historicisme. Vous avez aimé ses moqueries sur la vie intellectuelle et ses critiques sur les socialistes dont il ne supportait pas qu'il doive leur soumettre ses textes, pour avoir leur accord avant de les publier. Vous avez aimé chez lui son évolution sous l'influence d'Henri Bergson, dont il fut l'élève, et son code de l'honneur et de la piété. Ce qu'il appelait « l'ouvrage bien faite », mais aussi la philosophie bergsonienne du « mouvant » et notamment la notion de la durée : « Le futur n'est pas seulement du passé pour plus tard », « le passage par le présent est le revêtement d'un autre être. »

Il est vraisemblable que ce réalisme spirituel, apprécié par Péguy, est aussi au cœur de vos travaux pastoraux : « La parole de Dieu tient l'homme au cœur en un point qu'elle sait et ne lâche pas. » En 1990, M^{gr} Eyt, pour lequel vous avez un respect égal à ses grandes qualités intellec-

tuelles et son sens éclairant du partage, vous choisit pour être secrétaire générale adjointe du synode diocésain. En 1994, vous êtes élue vice-présidente du Conseil Pastoral Diocésain. Toujours dans cette dynamique, vous ne cessez de poursuivre vos engagements dans d'autres équipes. Vous animez les rencontres de dialogue interreligieux au monastère des bénédictines de l'abbaye de Belloc.

Vous rencontrez le père Jean Rouet et fondez avec lui, à la demande du cardinal Ricard, l'Institut Pey-Berland. C'est une nouvelle aventure au service de la formation théologique et pastorale du diocèse. Vous y participez jusqu'en 2019, en assurant des interventions en grec biblique, en latin, en histoire de l'Art chrétien et en patrologie. Préparer et assurer toutes ces rencontres prend un temps considérable. Surtout, qu'en plus, vous poursuivez votre recherche sur la langue grecque et l'étude des textes bibliques anciens. C'est un long travail que vous poursuivez, patiemment, longtemps encore.

On est en droit de se demander comment vous avez su trouver le temps, entre la présence auprès de vos enfants et l'étude des textes anciens, d'assurer une animation active de tous ces groupes de réflexion.

Vos quatre enfants vous ont donné dix petits-enfants qui vous comblent de bonheur. Deux d'entre eux vivent chez vous pendant leurs études à Bordeaux. À tous, vous avez donné le goût de la musique, et d'ailleurs votre fils Jean-Marc est professeur de musique. Il joue parfois avec notre ami Aurélien Delage ou avec notre confrère Joël Dehais.

Toujours est-il que vous poursuivez vos acquisitions intellectuelles sur le grec ancien, en travaillant sur les documents les plus vieux concernant l'Ancien Testament et notamment la Septante, que soixante-dix rabbins d'Alexandrie ont, en 282 avant notre ère, traduite de l'hébreu en grec, appelé aussi grec de la Koiné, équivalent de l'anglais d'aujourd'hui. Vous étiez attentive aux rapports entre ces textes, à leurs concordances ou différences, et cela avec les difficultés inhérentes au fait qu'en écriture hébraïque il n'y a pas de voyelles.

Avec ces connaissances transreligieuses, vous étiez tout à fait désignée pour participer aux dialogues interreligieux avec des rabbins, des imans, dont des personnalités fortes comme Tarek Obrou. Vous y mettez en avant les relations historiques entre toutes les religions et vous suggérez que l'Islam a pu dériver en partie de l'hérésie chrétienne que fut l'arianisme.

Vous avez assuré des conférences «Ars Fides». Dernièrement, dans le cadre de la Mémoire de Bordeaux, dont vous faites partie, vous avez organisé la conférence d'un jeune chercheur, François Pacha-Miran, sur la célèbre Bible syriaque, dite de Paris, la plus ancienne Bible illustrée, datée du VI^e siècle apr. J.-C. Tous ceux qui ont assisté à vos interventions ont été touchés par votre conduite des entretiens avec parrhésia, votre parler «vrai sur tout» dont l'audace associée à votre modestie ont laissé une marque indélébile.

En 2021, le décès de votre fils Philippe est une peine profonde. Vous aviez précédemment perdu votre mari dont vous vous étiez occupée à la fin de sa vie, malgré votre séparation. Vous continuez cependant l'animation de Groupes bibliques à Saint-Nicolas et à Saint-Louis où vous retrouvez Françoise de Grandmaison. Et vous poursuivez de nombreuses interventions à Bordeaux ou ailleurs pour des paroisses, mouvements et associations sur les sujets qui vous sont chers : religieux, pastoraux, théologiques, bibliques ou historiques. Vous vous êtes accordée cependant quelque temps d'évasion pour visiter les villes où l'histoire des religions a laissé des traces : Jérusalem, Ravenne, Rome, Israël et le désert du Néguev entre autres...

Nous espérons qu'il vous restera du temps pour participer à nos séances et surtout nous permettre de compléter nos connaissances sur les religions et les richesses de la Bible et comme le proposait Henri Bergson : «Apprendre ce que l'on sait de nous-mêmes, car le temps est dieu.»

Soyez la bienvenue à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, venez nous apprendre tel que vous l'aviez dit dans votre conférence sur « la Parole sacrée », pourquoi la parole, sacrée ou pas, n'est pas un glaive mais peut être le lien qui répare toute division en nous et entre nous. Elle ne demande, la Parole sacrée, que l'écoute pour réaliser en l'homme ce qu'elle dit.

Votre présence parmi nous sera grâce à votre sagesse et votre goût du dialogue, un gage de sérénité, car vous êtes une femme de cœur...

Que vous soyez ici, parmi nous, nous en sommes déjà très heureux.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

RÉCEPTION DU PROFESSEUR DENIS MALVY

Élu membre d'honneur

Par M. Jacques Battin

Membre résidant

Monsieur le président de l'Académie,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Chères consœurs et chers confrères,

Mesdames, messieurs, chers amis,

Cher professeur Denis Malvy,

Ce n'est pas la première fois qu'il me revient d'accueillir dans notre Compagnie un nouveau membre, de surcroît un membre d'honneur, mais c'est bien la première fois que je ressens une aussi vive émotion à présenter une personnalité aussi riche que la vôtre. Comment ne pas en être impressionné ? Vous êtes en effet l'homme d'un double engagement : médical et religieux dans la foi chrétienne orthodoxe.

C'était un signe : lorsque nous nous étions rencontrés pour la première fois, lors d'une soutenance de thèse, à laquelle vous m'aviez convié pour représenter la pédiatrie dans ce jury bien que je sois à la retraite, le nouveau docteur, après avoir prêté le serment d'Hippocrate devant un public de religieux et religieuses revêtus de l'habit blanc des Dominicains, rejoignait l'ordre des frères prêcheurs.

Célébrer en votre personne cette double alliance, ce double sacerdoce, redonne à la médecine sa dimension d'humanisme et de spiritualité qu'elle a trop tendance à oublier en ces temps de déconstruction et de wokisme.

Cher Denis, je vais m'adresser à toi maintenant sur le mode fraternel, qui nous est plus habituel. Tu es né en 1958 à Belvès, un des plus beaux villages du Périgord noir, d'une mère d'origine roumaine, assistante sociale, et d'un père boulanger. Tu as une sœur et des neveux.

J'ai trouvé dans Google une photo sur laquelle tu figures en compagnie de tes condisciples de la classe de 3^e, heureux de fêter ton élection comme correspondant dans la 4^e division, Santé publique, de l'Académie de médecine en juin 2019.

Ton parcours scolaire, toujours en tête de classe, se fit à Belvès et à Sarlat, la ville de la Boétie. Tu obtins le baccalauréat mathématique avec mention. Avant de devenir l'expert des maladies infectieuses et tropicales, ainsi que de la médecine des voyageurs, tu as été toi-même voyageur, pendant tes études de médecine, ajoutant aux diplômes acquis à Bordeaux, ceux spécifiques de Tours pour la santé publique et la médecine sociale, de Paris pour la physiopathologie¹ de la nutrition humaine. Le passage obligé de l'internat fut interrompu par un voyage en Roumanie, influencé par le père Placide Deseille, rencontré au monastère d'Aubazine en Corrèze et moine au mont Athos. Ce fut ensuite le clinicat, l'habilitation à diriger des recherches (HDR), le temps passé comme maître de conférences à Tours avant le retour à Bordeaux comme chef de service hospitalier en 2002. Puis tu devins professeur des universités, praticien hospitalier (PU-PH) en 2013, promu à la classe exceptionnelle en 2021, directeur de l'UMR INSERM 1219.

Détailler les travaux du professeur Denis Malvy frise l'impossible tant la liste est longue des communications, invitations et participations aux congrès internationaux, directions de thèses à Bordeaux ou au Pharo de Marseille. Il suffit de consulter la bibliométrie qui évalue la quantité et la qualité des travaux. Cette bibliométrie sert actuellement pour les nominations et les promotions. Elle tient compte de la cote de la revue, de la place de l'auteur parmi les signataires et du nombre de citations des articles dans la littérature scientifique. Le SIGAPS² global depuis 1995 est estimé à 4077, dans les quatre dernières années à 884, indiquant ainsi

1. La physiopathologie est l'étude des mécanismes modifiant les fonctions organiques (respiration, circulation, digestion...). Elle étudie les perturbations de la physiologie et permet de connaître le mécanisme d'action des maladies.

2. Le SIGASP est le système d'interrogation de gestion et d'analyse des publications scientifiques.

que la production scientifique n'a pas fléchi. Le h-index³ est de 64. Je ne vais pas énumérer non plus les innombrables comités nationaux et internationaux où la compétence de Denis Malvy le fait participer.

Ce que je voudrais souligner avant tout, c'est que notre confrère est l'expert des maladies émergentes, dont le virus Ebola, agent en Afrique de récurrentes épidémies de fièvre hémorragique à forte mortalité. Ce filovirus⁴, dont le réservoir est la chauve-souris, est particulièrement contagieux et les mesures draconiennes de protection ont anticipé et préparé celles mises en œuvre contre la propagation du coronavirus – Covid 19, dont la huitième vague démarre actuellement, infection émergente qui risque fort de devenir endémique, comme on en connaît d'autres exemples.

Les épidémies – faut-il aussi le répéter? – se sont multipliées en ce début du XXI^e siècle : le SARS en 2002 était dû à un coronavirus transmis par la civette masquée des marchés chinois, avec une mortalité humaine de 13 % chez les moins de 60 ans et de 43 % chez les plus de 60 ans. Puis, en 2012 ce fut le MERS, *Middle East Respiratory Syndrome*, à mortalité plus élevée, atteignant 34 %, le dromadaire étant le porteur de ce coronavirus. Il y eut également les morts en Asie dues au virus aviaire H5N1 ; le virus Zika, transmis par les moustiques, fit aussi des ravages.

À la suite de la première épidémie, les autorités chinoises avaient formellement interdit la vente, en vue de leur consommation, des espèces d'animaux sauvages capturés ou élevés à cette fin pour la médecine chinoise traditionnelle. Qu'en est-il resté quand on a vu des chiens, des chats, des civettes, des chauves-souris, des hérissons, des serpents vivants vendus sur le marché aux Poissons de Wuhan en 2019 au début de la pandémie? On ne sait toujours pas si le rôle intermédiaire du pangolin est à retenir, même si la chauve-souris, comme hôte naturel des coronavirus, est hautement suspectée dans l'actuelle pandémie. Il est évident que les pandémies sont en lien avec les catastrophes écologiques provoquées par la négligence et la cupidité des humains qui ne respectent pas les habitats des animaux sauvages, au risque de provoquer des anthroozoonoses⁵. C'est pourquoi se développe le concept d'une seule santé globale, animale-humaine-environnementale.

3. Le h-index est un indice bibliométrique ayant pour but de quantifier la production scientifique et l'impact d'un scientifique en fonction du niveau de citation de ses publications.

4. Le filovirus est un virus à ARN (acide ribonucléique) en forme de filament. Il est hautement pathogène : cf. le virus d'Ebola. Son matériel génétique est composé d'ARN.

5. Une anthroozoonose est une maladie de l'animal transmissible à l'être humain.

Il convient de rappeler, à ce stade, que le premier cas de Covid 19 a été identifié génotypiquement par PCR⁶ et traité avec succès dans le service de notre confrère à l'hôpital Pellegrin. Il s'agissait d'un Chinois travaillant dans un château de vins du Médoc et revenant de Wuhan, d'où partit la pandémie. Le régime communiste chinois a vite effacé toute trace de responsabilité car, en plus de sa volonté d'hégémonie économique, ce pays totalitaire dénie les droits humains les plus élémentaires. Très vite, la pandémie sema la panique dans les services de réanimation civils et militaires.

Au réanimateur de l'hôpital militaire Percy, à qui je demandais à l'Académie de médecine lors d'une séance consacrée à ce sujet, quelle avait été sa première réaction, il me répondit qu'elle avait été très mauvaise. Les familles étaient écartées, de peur de la contagion, et beaucoup de malades sont morts non accompagnés : la double peine ! Dans ce monde affolé de technicité, la douceur, la délicatesse, la chaleur humaine avaient soudain disparu. Sauf dans le service de Pellegrin, où les consignes du patron étaient données aux familles d'approcher leur cher malade avec les précautions d'usage, double blouse bleu marine, charlotte sur la tête, masque, bref un équipement de scaphandrier. Ceci fait sans retard, alors que tant d'autres ont tardé à s'adapter à l'accompagnement des mourants.

Cette humanité, si sensible chez Denis Malvy, est liée à sa haute spiritualité, son autre sacerdoce. Ayant suivi le chemin de sa mère roumaine orthodoxe, parallèlement à la médecine, il fit des études de théologie, où les pères grecs ont une place majeure dans l'exégèse. Comme pour le cursus hospitalo-universitaire, les grandes dates de Denis Malvy dans son parcours ecclésiastique sont :

1985, ordination diaconale ; 1986, ordination sacerdotale ; 1987-1991, prêtre desservant, puis recteur au monastère Saint-Siméon : cathédrale orthodoxe roumaine Saints-Archanges, à Paris ; communauté orthodoxe en formation Saint-Amand et Saint-Seurin (Bordeaux). En 1991, il est créé rasophore, premier degré du monachisme, au monastère Sihastria en Roumanie. À ce propos, je ne saurais trop recommander la visite de l'archipel des monastères orthodoxes de Bucovine en Roumanie qui sont de pures merveilles avec leurs fresques intérieures et extérieures classées à l'Unesco.

6. Le PCR ou réaction de polymérase en chaîne est une technique de biologie moléculaire qui permet de détecter la présence dans un échantillon de matériel génétique spécifique à un être vivant. On peut ainsi déterminer quelle séquence est spécifique du pathogène.

En 2011, Denis est recteur de la paroisse orthodoxe Saint-Joseph à Bordeaux. En 2005, il est hiéromoine, soit prêtre-moine orthodoxe, puis protosyncèle, équivalent du vicaire général, au monastère Theotokos, à Cantauque, commune de Villebazy, dans l'Aude. En 2005, il devient conseiller vicaire épiscopal de la métropole orthodoxe roumaine pour l'Europe occidentale et méridionale. En 2020, il est professeur d'éthique et de bioéthique au centre de recherche théologique Dumitru Staniiloae. Depuis 1995, il est conférencier, attaché d'enseignement aux Instituts de théologie en France et à l'étranger. Enfin, depuis 2021 il est conseiller éthique, santé et sociétés à l'Assemblée des évêques orthodoxes de France.

J'achèverai ce parcours hors norme en signalant les livres de Denis Malvy :

- Denis Malvy, François Peyron et Jean-Étienne Touze, *La Médecine tropicale au quotidien : 100 cas cliniques*, Decitre, Format Utile, 2001.
- *Résilience*, La Tour d'Aigues (84), éditions de l'Aube, 2022.
- *Les Spiritualités en temps de pandémie*, Paris, Albin Michel, 2022.
- Aux éditions LEH, *Regards face au Covid*, avec Yann Bubien, directeur général du Centre hospitalier régional, préfacé par le ministre Olivier Véran qui a promu Denis Malvy chevalier de la Légion d'honneur, Bordeaux, éditions LEH, 2022.

Après avoir siégé à la commission de l'Élysée pendant la crise de la Covid, il vient d'être rappelé par la Première ministre pour siéger parmi les 19 membres du nouveau Conseil national des scientifiques pour la gestion des crises sanitaires. Comme je l'ai déjà dit, les zoonoses se succèdent : après la Covid, le *monkeypox* ou variole du singe⁷, et à quand la prochaine ?

Les leçons tirées de la crise sanitaire nous aideront-elles à mieux gérer l'imprévisible ? Dans cette perspective, nous sommes confiants en la science et la sagesse du professeur Denis Malvy que je suis heureux d'accueillir comme membre d'honneur de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

7. Le *monkeypox* ou variole du singe est une maladie infectieuse rare due au virus *monkeypox*; elle peut être transmise à l'homme.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

UNE VOIX DE FIN SILENCE

(1 ROIS, 19-12)

Discours de M. le professeur Denis Malvy

Élu membre d'honneur

Monsieur le président de l'Académie,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Monsieur le professeur,

Chers consœurs et confrères,

Collègues et amis,

*En hommage à Alain Cordier,
compagnon d'itinéraires*

Vos paroles inspirent ma reconnaissance et leur écoute m'a fait mémoire du contenu d'une lettre rédigée dans les temps chrétiens anciens par Paulin¹, natif de Bordeaux et disciple d'Ausone, à son ami Alype, alors évêque de Thagaste: « car vous savez que *le saint qui aide celui qui travaille – je n'ose dire son frère – sera élevé en honneur comme une belle cité.* (Pro 17,19) ». Il y est fait apologie de l'estime et de l'amitié véritable en des termes qui pourraient trouver écho chez Michel de Montaigne.

1. Paulin de Nole (353-431) était né à Bordeaux et fut un disciple du poète Ausone, un ami de son père avec lequel il a entretenu sa vie durant un long commerce épistolaire. Il aura été une figure importante de la période du Bas-Empire marquée par les invasions barbares et le regain du paganisme. Son nom se mêle au souvenir de saint Augustin. Une lettre adressée à Alype, alors évêque de Thagaste en Numidie (aujourd'hui Souk Ahras ou Taglit en Algérie) est un monument des vieux temps chrétiens; ces saints personnages, qui ne se connaissent que par l'âme et une foi commune, se demandent comment ils en sont arrivés au christianisme. Alype avait envoyé à Paulin un ouvrage de saint Augustin et Paulin envoie à Alype une copie de la chronique d'Eusèbe de Césarée.

Paulinus Nol., ep. 3, 1-6, p. 13, l. 18-19 et p. 14, l. 1 : *Caritate conexi sumus.* Paulinus Nol., ep. : *Sancti Pontii Meropii Paulini Nolani opera, i, epistulae, Guilelmus de Hartel, CSeL 29, Vienne, 1894 ; altera supplementis aucta curante margit Kamptner, 2. erw. Aufl., 1999.*

La trajectoire de mon itinéraire de médecin et de chercheur, partagée auprès de vous, est jalonnée d'expériences et de confrontations avec les maladies infectieuses en contexte de ressources ou plus précisément de revenus limités, souvent dans les pays du Sud et, à travers elles, auprès de personnes et de communautés frappées par la pauvreté ou l'incurie. Il est sans doute présomptueux de prêter à des lectures de collègue et de jeune homme quelque prémonition ou contribution à y avoir suscité vocation. Telle la narration de la fin de vie d'une femme atteinte de paludisme autochtone dans sa forme clinique viscérale évolutive chez mon compatriote Eugène Le Roy dans son ultime roman *L'Ennemi de la mort*². Et y trouver résonance trente ans plus tard avec mes travaux d'évaluation des traitements innovants du paludisme endémique en Afrique tropicale et dans la Grande Île. Les retours de mes premières expériences réalisées en Afrique au sud du Sahara, s'agissant du paludisme ou du trachome cécitant³, avaient en commun un point d'évidence : les populations affectées étaient exposées de manière simultanée au fardeau cumulé d'autres précarités sanitaires, précarités dont la prise en compte importait tant pour le bénéfice attendu pour les populations que pour l'appréciation stratégique la mieux estimée possible de leur fardeau respectif. La chose n'était certes pas nouvelle. Par exemple, la part des maladies entériques⁴ dues au défaut d'accès à l'eau potable pourrait figurer, tel le double fardeau de la maladie négligée, celui de la part vulnérante⁵ et celui de la part sous-estimée, au regard d'autres endémies ou plus encore des épidémies. Ce fait renvoie à plusieurs états sanitaires extrêmes survenus

2. Eugène Le Roy (1836-1907) est un écrivain républicain, anticlérical et libre-penseur, appartenant à la « Génération Gambetta ». Il a donné naissance à une œuvre complexe, multiforme, aux racines profondément ancrées dans les paysages et l'histoire périgourdins, dont la fresque n'a sans doute pu s'affranchir d'une utilisation parfois régressive de l'idée de peuple. *L'Ennemi de la mort* représente son œuvre testamentaire, la plus désespérante et sombre. Depuis que les chartreux de Vauclaire y ont artificiellement multiplié les étangs de pêche, la riante vallée de la Double est peu à peu devenue un foyer de pestilence. Dans ce Royaume de fièvres, le paludisme, l'insalubrité et le dénuement moissonnent les familles des paysans doubleaux. La figure altièrre du docteur Daniel Charbonnière, médecin probe et généreux, échouera dans la tentative de vaincre possédants et paysans de la nécessité d'assécher leurs étangs. Sa grandeur d'âme et son intégrité ne lui auront apporté que la détestation de tous. – Eugène Le Roy, *L'Ennemi de la Mort*, Paris, Calmann-Lévy, 1912.

3. Le trachome cécitant est une maladie infectieuse bactérienne de l'œil qui entraîne une cécité irréversible ; son caractère chronique et contagieux est lié aux situations de pauvreté.

4. Ce sont les maladies intestinales ; elles sont causées le plus souvent par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés ; certaines peuvent se transmettre d'une personne à l'autre.

5. Vulnérant signifie « qui blesse physiquement ».

dans l'Europe du XIX^e siècle comme dans les pays de la zone tropicale au cours des deux siècles suivants. S'agissant des maladies entériques, deux écrits m'en avaient quelque peu instruit avant mes études de médecine. Ils ouvraient deux descriptions presque allégoriques de la présentation clinique d'une première maladie portant image de la « grande faucheuse » à travers la mémoire des générations et sur tous les continents⁶. Ainsi le choléra – dont j'ai croisé le chemin de son ravage en zone de conflit dans les années 1990 – était décliné sous sa forme épidémique et typique de syndrome de pertes digestives liquidiennes par vomissements et diarrhées profuses incoercibles par Louis Bromfield dans *La Mousson*⁷. Et sa forme la plus sévère, le *choléra gravis*, faisait irruption sous la plume de Jean Giono dans *Le Hussard sur le toit*, défigurant Pauline de Theus par le masque de la Mort⁸ : « Les lèvres se retroussaient sur les dents et la jeune femme avait une sorte de rire cruel voire carnassier ». Les traits de son portrait exprimaient l'installation brutale d'un choc hypovolémique⁹ avec signes immédiats de déshydratation extracellulaire majeure et de collapsus splanchnique¹⁰, interdisant quelque délai prodromique¹¹ à une exonération et débâcle de pertes liquidiennes. Dans l'ouverture du « cycle du Hussard », désormais loin du monde rural et du passé perdu, le choléra figure une métaphore de la guerre, des peurs et de l'individualisme. La seconde grande faucheuse, la peste, sera, elle aussi métaphore de l'absurdité, des aveuglements et de l'inconduite de l'homme. Lorsque Albert Camus écrivait dans les années 1940 *La Peste*¹², qui appartient au « cycle de la révolte », il n'y avait pas, du moins à cette époque du siècle, d'épidémie de peste en Oranie. Par contre, et en des temps troublés figurant ou préfigurant bien des malheurs, sévissait une épidémie vulnérante de

6. La figure de la « grande faucheuse » classiquement dévolue à la peste noire sera reprise dans cet écrit à propos de trois maladies à propension épidémique : la peste et le choléra, ainsi qu'Ebola.

7. Louis Bromfield, *The Rains Came*, New York, Harper Brothers 1937; trad. française, Paris, Stock, 1939.

8. Jean Giono, *Le Hussard sur le toit*, Paris, Gallimard, 1951.

9. Un choc hypovolémique résulte d'une diminution de la masse sanguine circulante qui a pour conséquence une baisse du transport d'oxygène aux tissus et une défaillance fonctionnelle de systèmes et d'organes, dont le rein et le cœur.

10. Splanchnique signifie qui appartient aux viscères; la circulation splanchnique est la vascularisation de l'appareil digestif.

11. Avant-coureur.

12. Albert Camus, *La Peste*, Paris, Gallimard, 1947.

typhus exanthématique¹³ (encore appelé épidémique, historique) due à la bactérie *Rickettsia prowazekii*. Et lors même que l'auteur n'y fait pas directement mention, en sus des infortunes et de la calamité, le contexte historique portait en toile de fond les affres de l'affliction surimposée par le déshonneur, ajoutant le malheur au malheur. Ainsi, avec le décret Crémieux du 7 octobre 1940 et les lois successives sur le statut des juifs, près des deux tiers des médecins juifs algériens se virent interdits de l'exercice de leur métier, jusqu'à celui de porter secours et de prendre en soin des malades et des confinés frappés par la calamité, ce à quoi nombre d'entre eux désobéirent.

Les figures de la peste et du choléra nous instruisent en interrogeant le passé pour considérer un présent habitant lui aussi un monde de crises. L'expérience et l'exercice du soin et de la recherche tant en innovation que critique m'auront finalement convoqué à la gestion de crises épidémiques du début de ce siècle. Ces crises étaient tantôt mondiales et affectant notre pays, tantôt localisées sur un autre continent et avec une portée internationale. Nous en avons appris que certaines crises épidémiques portaient les traits de révélateur, de déclencheur, ou même de chocs de l'histoire. Ces circonstances ne sont pas nouvelles. À titre d'exemple du passé, le général Jean-Maximilien Lamarque¹⁴ est mort le 1er juin 1832 à la suite de son infection liée à la deuxième pandémie de choléra asiatique (dite de choléra morbus)¹⁵ qui ravageait la France et tout particulièrement la capitale¹⁶. L'épidémie apparut dans un contexte politique difficile, à la suite des Trois Glorieuses (1830) et de l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe, constituant un révélateur des mutations sociales de l'époque. Les obsèques de Lamarque furent le prétexte de l'insurrection républicaine de 1832. Celle-ci servit d'arrière-plan à une partie des *Misérables* de Victor Hugo, épisode durant lequel le jeune Gavroche meurt, près de la barricade de la rue de la Chanvrerie, pendant cette insurrection réprimée par la troupe¹⁷.

13. Il s'accompagne de l'éruption cutanée de macules de petite taille, d'abord roses puis rouge sombre.

14. Il vécut de 1770 à 1832.

15. La diffusion mondiale du choléra à travers les six pandémies du XIX^e siècle a suivi les grands axes de circulation maritime commerciaux et militaires issus des colonisations.

16. Lamarque était devenu un symbole populaire, d'une part du fait de sa renommée d'ancien officier et d'homme politique issu de la Révolution et de l'ère napoléonienne, et d'autre part du fait de son engagement républicain. C'est un épilogue curieux pour une vie faite de contrastes, mais qui termine sa course là où elle avait commencé, dans la chapelle familiale d'Eyres-Moncube, édifiée sur cette terre de Chalosse qui était la sienne.

17. Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, J. Hetzel et A. Quantin, 1882.

Du point de vue scientifique, les épidémies nous ont appris et continuent à nous apprendre beaucoup sur l'exigeante gestion consentie de l'incertitude et sur la vertu du recul anticipatif. Ainsi et à travers son déploiement dans la production des savoirs, et en vue de leur communication qui peut arriver et être portée par d'autres acteurs, la démarche scientifique peut élargir sa contribution indépendante à l'enrichissement du débat politique en vue d'une aide à la décision publique au cours des crises sanitaires.

Pendant des siècles, le mot crise, d'origine grecque, désignant l'action de trier et surtout de juger quand l'issue est importante, a dominé la médecine expectante¹⁸, à travers les symptômes ou les jours critiques, et les signes de valeur pronostique. Ensuite, l'usage du mot s'est galvaudé, avec de nombreuses qualifications. Ainsi, il est devenu commun de dire que le monde va de crise en crise. Crises sanitaires, largement portées par le fardeau des maladies infectieuses, souvent zoonotiques¹⁹, en particulier à propension épidémique. Elles sont alors qualifiées d'émergentes ou de ré-émergentes, et leur impact peut s'exprimer au-delà d'un continent au niveau mondial. Elles sont alors dénommées pandémie, telle la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) associée au SARS-CoV-2 toujours en cours à l'orée de 2023. Crises sanitaires, certes issues des émergences infectieuses, mais qui nous renvoient à l'appropriation de la notion de risque. Le risque est préalable à la survenue de la crise, mais son cadre prévient d'emblée de la pluralité de ses facteurs, du caractère évolutif et souvent paradoxal – mêlant phobie et fascination à travers une échelle d'incertitudes – de sa perception par nos sociétés à travers ses membres. De fait, d'un point de vue épidémiologique, un «facteur de danger potentiel» ne devient un «facteur de risque» que lorsque l'individu ou le groupe rencontrent ou consentent à leur exposition. Crises sanitaires dont la perception elle-même est évolutive, parce que chevauchant ou se superposant à d'autres crises sanitaires, parce que productrices de ruptures, pas seulement d'ordre sanitaire, mais tout autant anthropologique, géopolitique ou éthique, si l'on se réfère à nouveau à la crise de la Covid-19.

Ces crises sont perçues à de nombreuses échelles où les intérêts des uns et des autres semblent inconciliables. Une ou des réponses à ces crises sont désespérément recherchées, sans faire la part de ce qui appartient à

18. C'est celle des médecins qui attendent l'évolution de la maladie avant de décider d'agir.

19. Une zoonose est une maladie infectieuse passée de l'animal à l'homme par transgression de la barrière des espèces par son agent pathogène.

la solution et de ce qui revient au problème. L'appui sur la science est un élément essentiel de cette gestion de crise. Il est omniprésent s'agissant de l'évaluation du risque. Il fait volontiers défaut s'agissant du choix des mesures de gestion et des options en matière de communication sur le risque. La crise sanitaire est un objet bondissant, tout de soudaineté et d'imprévu, ce qui lui confère une perception relativement claire de son début ou du moins de sa déclaration par les autorités sanitaires. En contrepoint, et s'agissant de la perception de la sortie de crise, la réalité est que dans la gestion d'un état sanitaire extrême, la distinction technique faite entre la gestion du risque et la communication sur le risque tend à se brouiller au fur et à mesure de l'évolution du phénomène. Car la perception sociologique de la crise évolue en direction d'une tolérance dans le temps, souvent jusqu'à la survenue de la crise suivante, et cela à l'inverse de l'acceptation des contre-mesures non pharmacologiques et autres mesures de restriction de la vie sociale, percevables comme liberticides. À cette réalité se rajoute, comme évoqué plus haut, la collision par superposition, par imbrication ou par chevauchement avec la survenue d'autres crises, non exclusivement sanitaires, allant jusqu'à tendre à en rendre invisibles certaines. Parmi les autres éléments critiques, et non des moindres, se trouvent les conséquences sanitaires liées au retard de prise en soin d'autres maladies, retard repéré par des majorations ultérieures séquentielles de la mortalité générale, ou liées à la fragilisation de la santé mentale de groupes vulnérables, tels les étudiants pendant la crise Covid-19. Puis viennent s'ajouter les conséquences socioéconomiques de la crise proprement dite du fait des mesures de restriction inhérentes à sa gestion, dont le risque de survenue prévient le décideur vis-à-vis d'une suggestion délétère réelle ou perçue comme telle par les membres de la société.

Cette collision entre différents types de rupture anthropologique ou sociétale reste présente dans la mémoire et les héritages des peuples et des civilisations. Ainsi, pour ce qui est de la pandémie, un des termes hébraïques la traduisant est formé sur la racine qui signifie être frappé durement (*li-nghof*), voir son être privé de son âme, de son principe vital, d'où l'expression hébraïque : corps sans âme (*gouf nghouf*), inanimé. La pandémie se dit donc *maggèphah*. Et dans la tradition biblique, lorsque le collègue des prêtres – notamment le plus élevé d'entre eux – bénit le peuple d'Israël, en particulier le jour des propitiations, il prie pour que son peuple ne soit jamais atteint par les épidémies et leur mortalité, auxquelles sont liés le déchaînement des éléments, les calamités naturelles, ou encore les guerres fratricides.

Ainsi, les oraisons publiques propres aux temps liturgiques de l'époque du Temple ou leur héritage au sein de textes en vigueur dans l'office chrétien byzantin²⁰ attestent la demande « prophylactique » (*sic*) à l'endroit de l'être privé de son âme, de la chair privée de sa capacité d'accomplissement et de celle d'assumer sa potentialité messianique, comme en contre-glas l'exprimera Noé lors de la sortie de l'Arche (cf. Genèse 6).

Plus en avant, lorsque les crises sanitaires surviennent dans le monde post-moderne, les données de l'histoire des activités humaines restent là encore d'importance : connaître son passé, même d'une façon incomplète, est indispensable, selon la formule de Saint-Augustin (354-430) : « quiconque en effet n'envisage pas le commencement de son activité ne sait entrevoir la fin²¹ ».

La figure des pandémies a été marquée par la grippe espagnole qui au siècle dernier déferla sur la France et dans l'Europe en guerre en trois vagues successives, et qui se perpétua vraisemblablement dans le temps avec la production d'épisodes d'allure saisonnière. Un événement considéré comme fondateur est constitué par l'accostage en avril 1918 dans le port de Bordeaux du navire qui débarquait le corps expéditionnaire américain stationné au Kansas et en transit vers le Grand Est de la France pour porter main-forte aux forces alliées lors de la dernière année de la Première Guerre mondiale. Ce bâtiment aurait apporté en même temps et importé le virus pandémique qui s'implanta en suivant dans la vieille Europe puis dans le reste des empires et du monde. En l'occurrence, d'autres phénomènes épidémiques trouveront niche dans le désastre du premier conflit mondial et de la pandémie, même si leur image ou leur fardeau sera quelque peu éclipsé dans la mémoire des peuples. Il s'agit moins ici de la fièvre des tranchées²² que de l'encéphalite épidémique. La fièvre des tranchées, due à la bactérie *Bartonella quintana* et transmise par le pou du corps, a été signalée au cours des deux guerres mondiales et au XXI^e siècle dans les situations de grande précarité et dans les camps de déplacés de par le monde. L'encéphalite épidémique, encore appelée léthargique ou maladie du sommeil européenne – présumée virale – de

20. Litanie de la procession de *Litie*, heure liturgique de l'office byzantin (extrait) : « Prions encore pour ce saint sanctuaire, pour toute vile et toute contrée, qu'ils soient protégés contre la peste, la famine, les tremblements de terre, les inondations, l'incendie, le glaive, l'invasion de l'ennemi et la guerre civile, [...] Que notre Dieu très bon et ami des hommes nous soit propice, indulgent et favorable, qu'il nous libère des justes jugements et des châtiments qui nous menacent [...] ».

21. Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, VII, 7.

22. Il s'agit d'une maladie transmise par les poux, observée chez les soldats pendant la Première Guerre mondiale.

von Economo²³ -Cruchet²⁴, avec ses séquelles neuro-fonctionnelles invalidantes à type de syndrome parkinsonien, a sévi entre autres dans les Balkans et le bassin méditerranéen.

Entre 2020 et 2023, la trajectoire de la pandémie de Covid-19 a suivi une dynamique certes différente de celle de la grippe espagnole. Cette trajectoire rend compte de l'installation progressive du virus SARS-CoV-2 dans la population de la société Monde, portée par l'acquisition progressive et non homogène d'une immunité collective. Cette immunité collective est issue d'une part de la séquence de l'infection sauvage par des virus variants porteurs de mutations plus favorables à un échappement immunitaire partiel, facilitant la transmissibilité, et d'autre part de la vaccination. Les termes de cette acquisition sont exprimés par la production par à-coup d'épidémies successives, jusqu'à l'installation d'une maladie épidémique associée à une circulation saisonnière du pathogène, attendue de survenue hivernale, à l'image d'autres épidémies de viroses respiratoires. Tant que la Covid-19 sera l'apanage d'une situation de pandémie, elle s'exprimera à travers quatre temps de circulation par an associés à une reprise épidémique. La reprise épidémique survenant en France à compter de fin novembre 2022 et à l'orée de 2023 a donc été la huitième depuis le début de la pandémie. Elle a porté les traits propres aux événements caractéristiques de l'ère du variant Omicron inaugurée début 2022, soit deux ans après le début de la pandémie. Elle correspondait à une reprise de circulation virale caractérisée par un remplacement viral progressif par le virus dénommé sous-variant BQ.1.1, un virus issu du lignage proche du précédent (associé à la septième reprise inaugurée en septembre), sans déplacement moléculaire notable, et qui élimine progressivement les autres sous-lignages. Cette reprise épidémique survenait dans un contexte de diminution de l'immunité collective, faisant escompter, outre la séquence de virus successeurs dénués de dérive génétique majeure, l'évolution épidémiologique vers une expression saisonnière au cours de l'année 2023, qui signerait la sortie de pandémie. Dans la gestion de cette crise, les mesures de protection contre le SARS-CoV-2 ont été essentiellement prises pour éviter la submersion et le spectre de l'écroulement de nos systèmes de soins hospitaliers (dans le monde entier)

23. Von Economo (1876-1931) est un neurologue autrichien qui a analysé cette maladie.

24. Jean-René Cruchet (1875-1959) est un médecin pathologiste et neuropédiatre bordelais qui accéda en 1926 à la chaire de pédiatrie de Bordeaux. Ses travaux sur le sujet sont consignés dans l'ouvrage intitulé *L'encéphalite épidémique*, Paris, Gaston Doin, 1928.

lors des reprises épidémiques. À l'orée de 2023, l'exemple des dégâts pour la totalité des services hospitaliers de pédiatrie de l'hémisphère nord dus à l'épidémie de virus respiratoire syncytial, coïncidant avec les épidémies de Covid-19 et de grippe saisonnière, inédite de par sa précocité et son intensité, témoigne que d'autres virus, pourtant bien connus, peuvent entraîner des difficultés considérables. Mais, en l'état, vaccination et généralisation des mesures non pharmacologiques n'ont pas été dûment convoqués.

Mais une crise internationale peut venir d'un phénomène circonscrit dans un espace. Ebola est l'emblème des zoonoses menaçantes à propension épidémique par le fardeau humain qu'elle impose et la peur qu'elle suscite. L'année 2023 sera l'anniversaire des « Dix ans après Méliandou²⁵ », du nom du village de Haute-Guinée où a été inaugurée l'émergence du foyer épidémique d'Afrique de l'Ouest. Cette catastrophe a ravagé pendant deux ans trois pays du Golfe de Guinée et leurs capitales et a causé une urgence de santé publique de portée internationale. À ce jour, de nombreux défis restent à relever pour contrôler Ebola et en éliminer la menace pesant sur les populations d'Afrique et d'ailleurs. Depuis 2020, les épidémies d'Ebola ou de virus de la même famille ne cessent de se succéder. Dans la même décennie, et sans déroger à la collision chronologique des crises sanitaires épidémiques comme évoqué plus haut, plusieurs foyers sont apparus en même temps que des épidémies d'autres maladies infectieuses, y compris la pandémie de Covid-19. Ces autres situations sanitaires extrêmes comprennent par ailleurs la plus grande épidémie de rougeole au monde, les expressions endémo-épidémiques du choléra dans la région des Grands Lacs, ainsi que l'extension de l'aire de répartition géographique de la fièvre de Lassa, une zoonose endémique en Afrique de l'Ouest, qui peut s'exprimer par un syndrome fébrile hémorragique viral. Ces événements démontrent que les maladies sévères dotées d'une propension épidémique, telle Ebola ne s'arrêtent pas au milieu d'une pandémie mondiale.

En vue du contrôle d'une épidémie d'Ebola, il est conceptuellement convenable et habituel de dire que la transmission de la maladie ne s'interrompt que lorsque la communauté ne soigne plus les malades

25. Le début de l'épidémie est fixé au 6 décembre 2013 avec le décès d'un petit garçon de deux ans dans le village de Meliandou (préfecture de Gueckedou), situé dans un bec géographique frontalier avec la Sierra Leone dans le sud de la Guinée forestière, qui sera ultérieurement identifié comme le « patient zéro ». L'épidémie reste très localisée jusqu'en février 2014, date du décès d'un soignant dans une province voisine.

dans des environnements non protégés et n'inhume plus les morts de manière non sécurisée. La chose ne peut être convenablement abordée qu'en déclinant, ici par le témoignage direct issu du terrain, les tenants de la réalité de ce type de maladie. Ebola est une maladie grave, avec un taux de létalité cumulé de 60 % rapporté pendant les épidémies en cours de 2010 à 2020. L'évolution de la maladie est rapide, et le délai entre l'infection et la survenue d'une mort douloureuse peut n'être que de quelques jours seulement. Les premiers symptômes sont souvent peu spécifiques et peuvent être difficiles à distinguer d'autres maladies, ce qui retarde la prise en charge. Étant donné que les épidémies d'Ebola surviennent le plus souvent dans des contextes où l'accès aux soins de santé est déjà limité, de nombreux cas d'infection ne sont finalement confirmés que post-mortem.

L'expérience nous a appris à repérer ceux qui sont le plus à risque d'en être atteints. Ebola peut être caractérisée comme une maladie des soignants. Le terme de soignant renvoie ici aux personnes qui dans un cadre général ou conjoncturel prodiguent des soins, qu'il s'agisse de professionnels de santé ou de membres de la famille et de l'entourage d'un malade. Les personnes prenant en soin sont particulièrement exposées aux fluides et excréta²⁶ corporels contaminants lorsqu'elles s'occupent d'un membre de leur famille malade, le lavent ou nettoient ses vomissures ou excréments. Lorsque, au fur et à mesure que son état se détériore, une personne malade est amenée dans un centre de santé local ou une pharmacie, qu'elle soit traditionnelle, privée ou publique, le personnel de santé qui la prend en charge peut à son tour être exposé au risque viral. Chaque fois que nous diagnostiquons un patient atteint d'Ebola, nous identifions également ses « contacts à haut risque », et en premier les membres de son entourage qui lui ont prodigué leurs soins, et nous les informons de l'éventualité de développer la même cruelle et parfois mortelle maladie au cours des deux à vingt et un jours suivants. Pendant les épidémies de 2013-2016 en Afrique de l'Ouest et de 2018-2020 à l'est de la République démocratique du Congo, et avant l'accès à des traitements de niveau d'efficacité encourageant, nous avons assisté à la dévastation de familles et au-delà d'elles de concessions ou de villages. Là encore, cette dévastation attestait l'image allégorique et historique de la « grande faucheuse », avec une maladie fauchant les familles et leur entourage : c'était cette « grande faucheuse », dont les bras amorcent le

26. Les excréta sont l'ensemble des substances éliminées par l'organisme.

balancement de la lame arquée et bien battue de la faux en passant des enfants malades aux mères et des épouses aux maris, en continuant avec un rythme régulier implacable son mouvement en arc de cercle vers des personnes qui prenaient soin d'un proche, d'un être cher sans moyens de se protéger. Tel est le scénario de la production des chaînes de transmission qui aboutit à la constitution de ce que l'expression scientifique énonce par le terme usuel de « foyer épidémique ». À ce stade, et pour donner suite de manière réaliste et aboutie à ce que « la communauté ne soigne plus les malades dans des environnements non protégés », il importe d'instaurer, ou dans les faits de plutôt restaurer, une relation de confiance avec ladite communauté. À cet endroit, la disponibilité de contre-mesures thérapeutiques et prophylactiques peut inciter les patients symptomatiques à se signaler rapidement aux systèmes de surveillance et les personnes à risque d'exposition à répondre à la recherche des sujets-contacts, pour autant que le bénéfice des vaccins, désormais la plupart du temps disponibles, soit clairement perçu. Sans la capacité d'avancer à travers le prisme de la confiance, qui nous oblige et nous vérifie, lorsque les sujets-contacts à haut risque tombent malades à leur tour, certains préféreront souvent se faire soigner ailleurs plutôt que de se manifester auprès des équipes de la riposte en charge de tracer et assurer le suivi des contacts. Dans le même cadre, un des moyens les plus efficaces de parvenir à un isolement rapide des cas suspects puis confirmés est de fournir l'accès aux soins dans des environnements appropriés, tels que les centres de traitement Ebola. En 2019, et malgré les infortunes et le chaos infligés de la part de groupes armés rebelles, le centre de traitement Ebola a connu une évolution majeure grâce à l'innovation architecturale, en permettant l'accès des familles et des membres de la famille comme visiteurs auprès du soigné. Le soin prodigué devient visible et permet de proposer une intégration des familles à certaines décisions du projet de soin, dans un engagement d'humanité et d'empathie, sans déroger aux principes de sécurité vis-à-vis du risque viral.

Considérer maintenant que « la communauté n'inhume plus les morts de manière non sécurisée » a pour corollaire l'acceptation qu'on ne peut ravir à des communautés frappées par la calamité, et ayant jusqu'alors vécues dans la pauvreté extrême, l'absence d'état de droit et l'incurie, le droit d'accorder leur affection et des marques de dignité à la dépouille d'un proche quittant cette vie d'infortune dans des circonstances tragiques. Cette obligation rappelle que l'inhumation s'inscrit dans un processus plus large de « cérémonie de funérailles », que la communauté

internationale Ebola formule avec le terme consacré de « funérailles dignes, sécurisées et rassurantes ». Et cette évolution de paradigme est désormais assortie d'une clause technique et morale de mission non dérogoire intégrée aux mesures constituant la riposte aux épidémies. Un travail de terrain considérable, largement amorcé par certaines organisations non gouvernementales comme la Croix-Rouge française et les sociétés de Croix-Rouge nationales, a été réalisé à compter de l'épidémie de 2013-2014. Il a permis l'avènement des pratiques de « funérailles dignes, sécurisées et rassurantes » comme valeurs culturelles propres à l'inauguration du deuil à accomplir par les familles et la communauté. Le fondement de ces mesures, décliné dans un espace, une culture et une conjoncture donnés, y compris la calamité et la désespérance sociale, est d'ordre universel. Il traverse le temps et les continents. Il signifie que ces corps, lorsque la vie les quitte, ont droit aux honneurs funèbres et à entrer à la fois dans l'oubli et dans l'infini respect.

À ce titre, et même présentés comme dérisoires, les actes rituels ont une efficacité réelle : le défunt s'en trouve bel et bien honoré. C'est qu'en matière de rites l'efficacité ne tient pas à la solennité des gestes ou à leur grandiloquence, mais bien à la reprise de conduites symboliques dans lesquelles on a foi, dont on a éprouvé l'efficacité parce qu'elles reposent sur l'héritage d'une culture. En pratique, les funérailles sont déclinées dans un cadre culturel, écho de la multiplicité anthologique, à travers une réinvention des pratiques et une médiation impassible et de substitution. Ainsi, le rite d'allure « individuelle » est accompli par une personne ou un groupe médiateur qui utilise une scénographie collective. Les gestes y sont réalisés par une ou plusieurs personnes certes habillées en tenue iconique d'équipement de protection individuelle, mais qui sont mandatées et légitimées par un entourage porteur de deuil se tenant à distance en raison du risque viral.

Par quelque analogie, les familles de défunts victimes de la calamité et parfois simultanément de la guerre et de sa désolation ne sont pas étrangères à la figure de l'Antigone immortalisée par Sophocle au v^e siècle avant notre ère, avec le récit qui nous plonge dans l'intimité de cette jeune héroïne révoltée par l'édit qui refuse les funérailles à son frère Polynice. L'Antigone mythique se trouve en outre en situation de guerre civile, abasourdie parce que tout son univers familial s'est écroulé au cours d'un bref affrontement armé. En temps de pandémie et de calamité, la situation peut aussi basculer brutalement, et la consternation se complique du fait de la difficulté dans laquelle on se trouve de connaître la cause réelle

du décès. Cette tension est par ailleurs aggravée par la défiance et les rumeurs communes aux situations épidémiques et de conflits, souvent entretenues à travers le narratif hostile de mercenaires de la désinformation et relayées par la viralité du bestiaire des réseaux sociaux.

Ce contexte critique impose d'avoir la possibilité, par la présentation du corps du trépassé, mis en scène dans son identité nouvelle post-mortem, de pouvoir construire un rapport nouveau dans la distanciation, puisqu'il est désormais entré dans le royaume inaccessible des morts. En l'état, la présentation du corps dépasse un objectif de conjuration de rumeurs faisant état de déni de la calamité ou de subtilisation malveillante du corps. Et ce rapport nouveau est construit en dépit de l'irruption d'une distanciation inédite, celle liée aux circonstances exceptionnelles, physique et sociale, imposée par les mesures de sécurité sanitaire. En pratique, la présentation du corps est figurée par l'ouverture temporaire de la housse mortuaire, laissant voir tout ou partie du visage, et parfois les mains. Ce qui permet d'intérioriser le changement survenu est le fait de voir la dépouille mortelle, immobile, même à plusieurs mètres à distance de sécurité vis-à-vis du risque viral, le cas échéant dans le silence ou les chants. Ce qui permet d'intérioriser le changement survenu est encore de pouvoir, par des gestes de salutation et des bénédictions rituelles, de remise par d'autres dûment mandatés de cadeaux ou de fleurs, se faire à l'idée que la personne décédée dans des circonstances tragiques a désormais un statut ontologique différent de celui des vivants. Ainsi se confirme que les figures mythiques traduisent ce qui, en l'humanité, traverse les âges, et que les épreuves telles qu'une épidémie et d'autres calamités jettent une lumière rasante sur ce qui résiste à tout arrachement. Quand on a tout perdu, il reste l'imprenable. Car, face au désespoir, « rien n'est encore perdu tant qu'il reste la mort à boire²⁷ ».

Avant de conclure – mais est-il vraiment sensé de prétendre conclure sur un tel sujet? –, je m'en remets au mot d'Emmanuel Levinas lorsqu'il souligne la vocation ou mieux l'éveil de la médecine « en deçà de tout savoir, par le visage ou la mortalité de l'autre homme²⁸ ». L'éveil dit médical est ici celui partagé par tous les soignants, accompagnants et aidants, y compris ceux porteurs du soin pastoral, et sans doute au-delà, jusqu'aux poètes, ceux qui nous apprennent à dire la douleur et la beauté du monde. Il ne se réduit pas au fruit d'une vaine volonté altruiste ni d'un prétendu

27. Paul Claudel, *14 poèmes* et *Le Chemin de la Croix*, Bruxelles, Durendal, 1911.

28. Emmanuel Levinas, *Entre nous*, Paris, Grasset, 1991, p. 171.

instinct de bienveillance naturelle : il naît dans les contrées mystérieuses et silencieuses de l'humanité en son propre, comme impossibilité de se détourner de la personne qui nous appelle et de se dérober au Bien. Il est paré comme valeur première de la fidélité et de ne pas laisser le prochain à sa solitude, à sa mort. Et cela, peut-être comme l'énonce René Char, « comment montrer, sans les trahir, les choses simples dessinées entre le crépuscule et le ciel ? Par la vertu de la vie obstinée, dans la boucle du Temps artiste, entre la mort et la beauté²⁹ ». Dans le temps suspendu qui, dans la tradition biblique, voit taire le tumulte du déchaînement des éléments, qui est le temps venu pour Élie de se mettre en route, mû par « une voix de fin silence » (1 Rois, 19-12). Une voix de fin silence.

29. René Char, *Épigraphe en ouverture au livre de Luz Ascarate, Imaginer selon Paul Ricœur*, Paris, Hermann, 2022.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

RÉCEPTION

AU FAUTEUIL DE M. MICHEL LAPLÉNIE

DE MONSIEUR CHRISTIAN DOUTREMEPUICH

Élu membre résident

Accueil par M. Jacques Battin

Membre résident

Monsieur,

L'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux s'honore de vous accueillir aujourd'hui comme membre résident après avoir entendu votre discours sur la prison ou la liberté qui aurait certainement convenu à notre illustre confrère le président de Montesquieu qui souhaitait que la justice soit égale pour tous, plus rapide et à l'abri des erreurs. Vous contribuez pleinement par votre science à cette exigence de la recherche de la vérité.

Pour moi, cher Christian, c'est un plaisir de recevoir un ami de longue date, dont je dois maintenant décrire le parcours.

Je voudrais d'abord saluer l'homme curieux qui définit le savant, mais aussi celui qui, après avoir consacré vingt ans à se former, est resté vingt autres années au CHU de notre ville, puis a su le quitter pour reprendre sa liberté, afin de fonder un laboratoire privé qui a atteint très vite le degré d'excellence reconnu par la cour d'appel en 1982, puis par la Cour de cassation en 1985.

Né en 1949 à Chambéry, en Savoie, Christian Doutremepuich rejoint avec ses parents et sa sœur Bordeaux, où il accomplit ses études au collège réputé de Grand Lebrun. C'est ensuite la faculté mixte de médecine et

de pharmacie, où il obtient trois doctorats, de pharmacie en 1975, de médecine en 1985 et de biologie humaine en 1992. Non content d'un tel bagage, déjà exceptionnel, il le complète de multiples certificats d'études spéciales en biochimie et hématologie.

Interne des hôpitaux en pharmacie de 1969 à 1973, il fréquenta l'hôpital des Enfants du cours de l'Argonne, où étant moi-même chef de service de pédiatrie depuis 1967, nous nous sommes forcément rencontrés, ainsi que plus tard à l'École nationale de la magistrature sur les sévices à enfants. Ce fut ensuite le laboratoire de biochimie de l'hôpital du Tondu où l'équipe de cardiologie médico-chirurgicale l'incita à créer un laboratoire dévolu à la chirurgie cardiaque développée par le très innovant Francis Fontan qui a laissé un nom dans le traitement chirurgical des cardiopathies cyanogènes¹ du nourrisson, entre autres l'atrésie tricuspidienn². Pour réparer ces cœurs malformés, il fallait les arrêter et substituer une circulation extracorporelle qui nécessite de maîtriser les problèmes d'hémostase³ en évitant les thromboses⁴. De cette période datent tes travaux sur les héparines⁵ à faible poids moléculaire, les homogreffes valvulaires aortiques et ta thèse de biologie dont le directeur était Jacques Caen, attaché à l'hémostase et proche du patron de l'hématologie française, Jean Bernard. Cette véritable aventure hématochirurgicale a duré vingt ans.

Après, c'est un changement de cap. Christian largue les amarres ! Il est toujours professeur d'hématologie à la Faculté de Pharmacie et le reste de 1985 à 2015, membre du CNU et vice-président de l'université de Bordeaux II, mais il quitte les hôpitaux pour retrouver sa liberté et tenter une nouvelle aventure, où le sang est la meilleure voie pour l'identité génétique nécessaire à la médecine judiciaire. L'identité des personnes

1. Les cardiopathies cyanogènes sont un ensemble de malformations dont le résultat est une insuffisance d'oxygénation du sang. Cyanogène signifie que le défaut d'oxygénation dans ces malformations cardiaques entraîne une couleur bleue de la peau et des muqueuses : l'enfant bleu.

2. L'atrésie est la fermeture complète ou non d'un orifice ou d'un conduit de l'organisme. L'atrésie tricuspidienn est une malformation cardiaque congénitale qui soit entraîne l'absence d'une connexion auriculo-ventriculaire droite, soit aboutit à un cœur fonctionnant de manière univentriculaire.

3. L'hémostase désigne les phénomènes naturels qui permettent l'arrêt des saignements en cas de blessure ou d'intervention chirurgicale.

4. Formation d'un caillot dans le sang ou dans une des cavités du cœur.

5. Les héparines sont des anticoagulants d'action immédiate.

utilise également les poils, les cheveux, les cellules de contact, le sang, le sperme, les humeurs... Un comble ! Tu es même capable de déterminer la couleur des yeux, de la peau et des cheveux...

L'ADN nucléaire provenant des deux parents et celui uniquement maternel mitochondrial⁶ ne sont pas seulement nécessaires à la génétique médicale pour l'identification des maladies monogéniques dominantes récessives et liées au chromosome X, ainsi qu'à l'identification des milliers de syndromes malformatifs, ils apportent une telle précision qu'à la demande de la Fondation Napoléon, il a été prouvé que Napoléon III n'était pas un Bonaparte : il est bien fils de la reine Hortense, mais de père inconnu. Toutankhamon, s'il est bien fils d'Akhénaton, ne l'est pas de Néfertiti. Les restes de la famille impériale de Russie massacrée sur ordre de Lénine en 1918, Nicolas II, Alexandra Feodorovna et leurs cinq enfants, ont été ainsi identifiés pour ne pas être confondus avec leurs cinq familiers eux aussi assassinés, afin d'être inhumés dans la cathédrale des Saints-Pierre-et-Paul de Saint-Pétersbourg, la nécropole des Romanov. L'ADN mitochondrial dont Christian vient de montrer le grand intérêt, car il identifie la lignée maternelle, a servi à reconnaître les Romanov, la tsarine étant descendante de la reine Victoria qui a transmis le gène de l'hémophilie (lié à l'X) à de nombreuses familles régnantes.

La génétique moléculaire a permis aussi de préciser les migrations humaines, mieux que ne l'avaient fait avec les groupes sanguins et HLA⁷ Jacques Ruffié et Jean Bernard dans leurs études d'hématologie géographique.

L'anthropologie judiciaire utilise depuis Alphonse Bertillon (1853-1914) les empreintes digitales, celle du pouce étant pratiquée depuis Babylone pour garantir un contrat et valant signature. Les dermatoglyphes⁸ sont en effet le reflet de la constitution génétique et ils nous ont servi un temps à l'identification de nombreux syndromes malformatifs,

6. Les mitochondries sont des microcentrales énergétiques abondantes dans le cytoplasme de l'ovule, mais peu présentes dans le spermatozoïde, qui est surtout composé de son noyau. C'est pourquoi l'ADN mitochondrial est un marqueur de la lignée maternelle.

7. HLA est l'abréviation anglaise pour les antigènes des leucocytes humains qui sont des molécules situées à la surface des cellules ; ils permettent l'identification par le système immunitaire.

8. Les dermatoglyphes sont les figures de la face palmaire des mains, de la plante des pieds, des doigts et des orteils ; chez les humains, elles sont dessinées par les plis et les crêtes épidermiques.

comme l'ascension du pli radial et le pli palmaire unique⁹ fréquents dans la trisomie 21. Lors de la réalisation d'une carte d'identité, on continue à prendre les empreintes de quatre doigts.

Les pollens omniprésents sont aussi des marqueurs précieux (paly-nologie), car ils se conservent indéfiniment : les préhistoriens sont ainsi aptes à retrouver la flore du paléolithique grâce aux pollens fossiles. Persistant dans les fosses nasales et l'éthmoïde¹⁰ des victimes du Vésuve à Pompéi, les pollens ont permis de préciser le mois de l'éruption : 24 août 79 au plus tard.

Les sols, dont les chaussures gardent la trace, sont également informatifs : grâce à des banques de données, ils renseignent sur les trajets parcourus par les présumés coupables. Au passage, je signale les sondes géoradars qui font déceler les corps ensevelis, comme dans l'affaire Jean-Yves Morel, ce double meurtrier.

L'entomologie permet un abord médico-légal. Les insectes sont en effet des informateurs : connaissant la vitesse de développement des larves prélevées sur un cadavre, la date de la mort peut être précisée.

Les dents résistent au temps et à l'incinération, aussi sont-elles informatives en odontologie médico-légale. C'est pourquoi les panoramiques dentaires sont précieux pour identifier des corps calcinés. Ces enquêtes médico-légales sont actuellement menées en Ukraine pour identifier les corps souvent calcinés des victimes des crimes commis par les armées russes.

Mais rien ne vaut l'ADN pour tracer et traquer le sang, les humeurs, le sperme, la salive, la peau, toutes ces empreintes qui marquent notre identité et notre passage. Elles permettent d'innocenter un faux ou présumé coupable, car rien n'est plus atroce que de condamner un innocent. Éviter l'erreur judiciaire doit être la hantise des juges. La prison ou la liberté, redoutable dilemme si bien illustré en montrant que les banques de données partagées à l'échelle internationale permettent de retrouver souvent les vrais coupables.

Pour se différencier dans ce domaine, Christian Doutremepuich fréquente le laboratoire de la police judiciaire de Londres et le FBI de

9. Le pli palmaire unique est le pli cutané formé par la fusion des deux plis de flexion en un unique sillon qui s'étend d'un côté de la paume de la main à l'autre.

10. Os impair de la base du crâne, en contact avec les fosses nasales.

Washington. Il est armé alors pour fonder le laboratoire de ses rêves qui, situé avenue de la République, emploie sur 2 000 m² 22 personnes, dont un de ses trois enfants, Antoine. Le matériel doit être de qualité et renouvelé, avec flux laminaire pour éviter toute contamination exogène. Les expertises se font sur commission rogatoire ou mission d'expertise, qu'il s'agisse d'une recherche ou d'une exclusion de paternité : la fausse paternité invoquée d'Yves Montand a été prouvée par notre confrère. Le plus souvent il s'agit d'expertise au pénal en criminologie. Pour traquer l'ADN nucléaire, qui est contenu dans les cellules, notre confrère est devenu un expert en biologie cellulaire, en montrant que les objets touchés par les présumés coupables conservaient des cellules, même après lavage et séjour prolongé dans l'eau. Il a superbement développé ces éléments d'information dans son discours.

Ayant longtemps été moi-même expert près la cour d'appel de Bordeaux ce qui m'a permis de fréquenter des légistes comme le professeur Lazarini et le pénaliste Michel Bénézech, je peux témoigner que la médecine légale foisonne d'histoires étonnantes. L'expérience de Christian Doutremepuich est telle qu'il serait en mesure d'écrire des romans policiers à la manière de Simenon. La fiction, on le sait, se nourrit de la réalité. Ainsi, François Mauriac avait assisté en 1905 à Bordeaux au procès de Blanche Canaby, qui habitait les Chartrons. Elle était accusée de fausses ordonnances d'aconitine, digitaline et arsenic pour empoisonner son mari, toucher l'assurance-vie et vivre avec son amant. Cette histoire sordide est à l'origine du roman *Thérèse Desqueyroux*.

Christian Doutremepuich saura nous faire bénéficier de sa riche expérience humaine et scientifique, et pour l'instant je lui souhaite au nom de tous la plus cordiale bienvenue dans notre Compagnie.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

RÉCEPTION DE MONSIEUR CHRISTIAN DOUTREMEPUICH
AU FAUTEUIL DE M. MICHEL LAPLÉNIE
ADN : LA PRISON OU LA LIBERTÉ ?

Remerciement de M. Christian Doutremepuich

Élu membre résidant

INTRODUCTION¹

Dans les années 1980, l'analyse d'une tache de sang comportait la détermination seulement des groupes ABH et rhésus. Certains laboratoires ajoutaient à ces analyses des groupages enzymatiques comme la phosphoglucomutase ou la phosphatase. Les résultats permettaient d'exclure une personne d'une comparaison avec une tache biologique, mais en aucun cas de l'inclure, car ces résultats définissaient des groupes de personnes, mais pas des personnes seules.

En 1984, un biologiste anglais, Jeffrey, étudia le polymorphisme de la molécule ADN. En effet, il réussit à fragmenter cette molécule grâce à des enzymes de restriction puis à coupler ses fragments à des sondes marquées aux isotopes. Il appela cette analyse : profil génétique ou empreinte génétique. Cette technique fut utilisée en Angleterre en routine pour les recherches de filiation. Mais elle était longue (un mois) et elle nécessitait des radio-isotopes ainsi qu'une grande quantité d'ADN.

Plusieurs laboratoires américains furent très rapidement intéressés par cette nouvelle approche biologique, qu'ils simplifièrent en utilisant des sondes spécifiques à un locus; cette méthode fut utilisée pendant plusieurs années aux États-Unis. Les États-Unis et l'Angleterre devenaient ainsi les leaders de cette analyse biologique.

1. Ce texte a été rédigé avec la collaboration de mesdames Audrey Esponda et Alice Piters, et de messieurs Guillaume Monique et Antoine Doutremepuich, membres du Laboratoire d'Hématologie médico-légale de Bordeaux.

Un dossier criminel intéressa alors les médias et déclencha beaucoup de passion :

« Un homme, Monsieur Joseph C., est accusé d'avoir tué Madame Vilma P., enceinte de 6 mois ainsi que sa fille âgée de deux ans. Monsieur Joseph C. nie toute participation aux meurtres. Pourtant, lors de son audition l'officier de police remarque une tache de sang sur sa montre. Il la récupère et l'envoie pour analyse au laboratoire LifeCodes.

Quelques mois plus tard, le résultat est : le sang sur la montre correspond à celui de la victime, Madame Vilma P.

En avril 1989 s'ouvre le procès avec deux positions :

Pour l'accusation, les tests ADN sont recevables ;

Pour la défense, les tests ADN sont insuffisants et non recevables.

Mais, quelques jours plus tard, le verdict est favorable à la défense : l'analyse ADN n'est pas recevable. Pourtant, quelques mois plus tard, Monsieur Joseph C admettra que le sang retrouvé sur sa montre est bien celui de Madame Vilma P. »

Après ce procès très médiatique, deux avocats Peter Neufeld et Barry Scheck créèrent le projet « Innocence » dont l'objectif était d'apporter une aide aux condamnés se disant « innocents ».

Actuellement, plus de 400 personnes aux États-Unis ont été acquittées après avoir été d'abord condamnées, souvent très lourdement, grâce aux tests génétiques.

ÉVOLUTION DES ANALYSES GÉNÉTIQUES 1990-1995

En 1992, de nouveaux marqueurs génétiques sont découverts : les minisatellites puis les microsateellites. Ces petites unités répétitives situées en tandem dans des loci bien définis sont spécifiques à la personne. Aussi, pour augmenter la précision de cette analyse, il faut en analyser plusieurs. À titre d'exemple : au locus 11p 15.5, l'unité répétitive est AATG (Adénine-Adénine-Thymine-Guanine). Il faudra compter le nombre d'unités répétitives dans ce segment ADN.

Une deuxième révolution scientifique consiste en l'application en routine d'une découverte faite en 1983 par Kary Mullis : l'amplification de certains segments ADN. Cette méthode, appelée PCR (ou Polymerase Chain Reaction) ou amplification génétique, permet d'obtenir théoriquement,

à partir d'une seule copie d'ADN, des billions de copies au bout de plusieurs heures.

Ces deux méthodes ont permis le développement des analyses génétiques dans la pratique judiciaire.

TISSUS BIOLOGIQUES ANALYSÉS

En routine, les tissus biologiques analysés sont :

Les cellules épithéliales

Ces cellules recouvrent l'ensemble de notre corps. Lors d'un contact avec un objet ou une personne, plusieurs cellules peuvent se détacher et se déposer sur l'objet ou la personne. Il n'existe pas encore de mise en évidence des cellules épithéliales. Leur intérêt analytique réside dans la recherche de contacts entre une personne et une autre personne ou un objet.

Le sang

Le sang circule dans nos vaisseaux. Il est composé :

- de globules rouges en grand nombre : environ 4 000 000/ μ l. Ils ne possèdent pas de molécules ADN;
- de globules blancs en plus petit nombre : environ 5000/ μ l. Ils possèdent une molécule ADN;
- de plaquettes qui ne possèdent pas de molécules d'ADN.

La recherche de sang s'effectue par méthode chimique grâce à la mise en évidence de l'activité péroxydasique de l'hémoglobine lors d'une réaction d'oxydoréduction.

Deux méthodes sont utilisées :

1. La méthode dite de Kastle Meyer

Cette méthode transforme en présence d'hémoglobine des globules rouges la phénolphtaléine incolore en phénolphtaléine oxydée colorée en violet.

2. La méthode au luminol

Cette méthode transforme en présence d'hémoglobine des globules rouges le luminol qui va émettre des photons. Cette méthode de détection est très sensible, mais présente l'inconvénient de réagir aussi avec des produits oxydants comme l'eau de Javel.

Le sperme

Le sperme est un tissu liquide propre à l'homme.

Il est constitué par :

- du liquide séminal qui contient une grande quantité de phosphatase acide;
- d'éléments cellulaires : les spermatozoïdes (de 100 000 à 150 000/ μ l) et des cellules épithéliales;

La mise en évidence de la présence de sperme sur un objet comporte d'abord la recherche de phosphatases acides par une méthode chimique puis, en cas de réaction chimique positive, la recherche des spermatozoïdes après coloration sous microscope.

Les éléments pileux

Les éléments pileux comportent sous ce terme général les poils et les cheveux. L'analyse de ces éléments pileux comporte plusieurs phases :

- une recherche visuelle sur l'objet;
- une recherche sous microscope afin de définir la longueur, la couleur et surtout la présence d'un bulbe.

En présence d'un bulbe humain, l'analyse de l'ADN nucléaire pourra s'effectuer. En l'absence d'un bulbe humain, seule l'analyse de l'ADN mitochondrial pourra s'effectuer sur la tige.

Les muscles et les os

Dans les os, l'ADN est protégé des actions externes (humidité surtout) et son analyse est aujourd'hui très simple. Un prélèvement osseux est préférable à un prélèvement musculaire, car l'ADN n'est pas protégé, et sera donc accessible à la dégradation par la putréfaction.

L'urine

L'urine est un liquide riche en créatinine et en urée. Elle contient des cellules épithéliales, et des leucocytes. Ce liquide est donc accessible à l'analyse ADN. Mais un pH acide et la présence d'une flore bactérienne entraînent une dégradation rapide de l'ADN.

Les taches d'urine peuvent être analysées plus facilement.

LES ANALYSES GÉNÉTIQUES

Le polymorphisme biologique décrit la présence de variations génétiques au sein d'une population d'individus d'une même espèce. Ce polymorphisme permet à une population de s'adapter à des environnements changeants et de survivre face à des pressions sélectives.

Il existe au niveau de la molécule ADN :

- un polymorphisme de taille;
- un polymorphisme de séquence.

Le polymorphisme de taille recherche la présence d'unités répétitives de 3 à 5 bp dans un même locus. Ces unités répétitives appelées aussi Short Tandem Repeat (STR) sont dénombrées dans un locus précis.

Exemple au locus 1p 15.5 :

Sur un brin n°1, le sujet peut posséder 7 unités répétitives :

Adénine – Adénine – Thymines – Guanine (AATG)

Sur un brin n°2, le sujet peut, par exemple, en posséder 9. La personne sera alors décrite comme 7-9.

L'analyse d'un locus est insuffisante : en 2023, 21 locus sont analysés et permettent de bien individualiser une personne.

Cette analyse de polymorphisme de taille s'applique aussi à l'analyse des chromosomes sexuels X et Y. Le chromosome Y est spécifique de la lignée paternelle, car il est transmis en bloc lors de la fécondation. Un père présente les mêmes résultats d'analyse du chromosome Y que son fils biologique. L'intérêt de l'analyse du chromosome Y est de retrouver les cellules masculines présentes dans un prélèvement. Le chromosome X est transmis par le père à ses filles et par la mère à ses fils.

L'intérêt de l'analyse du chromosome X réside dans des recherches de paternité complexes.

Analyse du polymorphisme de séquence

Dans une cellule, en dehors du noyau, mais dans de petites structures appelées mitochondries, se situe un ADN d'origine uniquement maternelle. Cet ADN ne présente pas d'unités répétitives, mais des régions hypervariables (HV) qu'il faut séquencer. La lecture des séquences est complexe, leur expression se doit donc d'être le plus simple possible.

Aussi, la séquence de l'ADN mitochondrial établi sur un prélèvement est-elle comparée à une séquence de référence appelée séquence d'Anderson.

Les différences entre les deux séquences sont notées ainsi que leur position sur l'ADN. Cette nomenclature permet une lecture simple des résultats.

RÉFÉRENTIELS QUALITÉ

L'ensemble des analyses réalisées doit répondre à des référentiels qualité. Un référentiel qualité est un ensemble de procédures et de bonnes pratiques utilisées pour garantir la qualité du résultat d'une analyse. Ce référentiel qualité est un outil essentiel pour garantir un résultat, et maintenir une culture d'excellence et d'amélioration continue.

Le laboratoire d'hématologie médico-légale est accrédité selon la norme ISO 17025 depuis 2003 pour toutes les analyses réalisées, et est certifié selon la norme ISO 9001 depuis 1997.

Analyse de mutations ponctuelles (SNP)

Cette analyse permet la recherche de mutations dans les mécanismes de pigmentation. Ce projet de recherche a été réalisé en parallèle avec une réflexion du laboratoire sur l'opportunité de le réaliser. En effet, l'analyse de ces mutations ponctuelles ne sera pas réalisée si elles mettent en cause l'histoire de la personne et de sa famille et notamment leurs prédispositions génétiques. Seuls seront réalisés les caractères morphologiques apparents.

La détermination de ces caractères morphologiques apparents c'est-à-dire :

- la couleur de la peau,
- la couleur des yeux,
- la couleur des cheveux,

est donc réalisée à partir de SNP situées dans des loci de l'ADN autosomal au niveau des gènes impliqués dans le processus de pigmentation. La transmission de ces variations ponctuelles se fait selon les lois mendéliennes de l'hérédité.

L'analyse effectuée au Laboratoire d'Hématologie médico-légale comporte l'étude de 26 mutations bien définies. Toutefois, cette analyse n'est réalisable :

- que si la quantité d'ADN est suffisante,
- que si l'ADN extrait est pur.

Afin de donner un résultat le plus simple possible, la couleur de la peau a été classée en six types, la couleur des yeux en trois types (bleu, intermédiaire, marron), la couleur des cheveux en clair avec trois types, en foncé avec quatre types.

Les résultats des analyses sont comparés à une base de données associant l'analyse biologique des SNP et décrivant les caractères morphologiques. Un programme informatique permet d'obtenir le résultat clinique de l'analyse biologique.

« Le 27 mai 2013, un premier dossier est réalisé à partir d'une trace biologique identifiée chez une victime d'un viol. Les conclusions du laboratoire correspondaient en tout point aux caractères morphologiques du suspect qui avait été identifié grâce au profil ADN inscrit dans la base de données (FNAEG) Fichier national automatisé des Empreintes génétiques. »

Cette analyse fut accréditée le 11 mars 2016 par le Cofrac et validée par la Cour de cassation en 2014.

De nombreux projets sont en cours :

- étude de l'âge de la personne ayant déposé ses cellules,
- étude de la forme du visage.

PREMIERS DOSSIERS CRIMINELS AVEC LES ANALYSES GÉNÉTIQUES EN FRANCE

Plusieurs dossiers criminels ont rapidement démontré l'intérêt des analyses génétiques aux magistrats, aux officiers de police judiciaire et aux avocats.

« Le 17 janvier 1996, une jeune fille de 15 ans est découverte violée et assassinée sur le parking d'une mairie. Les analyses génétiques effectuées par le laboratoire LHML permettent d'obtenir le profil ADN du meurtrier.

Le juge d'instruction décide de soumettre à une comparaison :

- tous les amis de la victime
- tous les garçons ayant été à proximité géographique de la victime et ce quelque soit leur alibi ce jour-là.

La 119^e personne correspond exactement au profil de question. Pourtant, ce garçon présentait un alibi qui s'avéra par la suite erroné.

Un deuxième dossier fut aussi emblématique :

« Le 18 juillet 1996, Mademoiselle Caroline D. est assassinée et violée dans une chambre d'une auberge de jeunesse. Très rapidement, le laboratoire LHML identifie un profil ADN sur du sperme situé sur un caleçon.

Le 21 juillet 1996, un suspect est arrêté. Lors de sa garde à vue, Monsieur P. avoue le meurtre et le viol de Mademoiselle Caroline D. pourtant dans l'après-midi, le laboratoire LHML indique que les deux profils (celui du suspect et celui de la trace de sperme) sont différents.

Le suspect est donc exclu par rapport à la trace de sperme; monsieur P. a été remis en liberté. »

Ce dossier entraîna une véritable tempête médiatique, car pour la première fois une personne ayant avoué un meurtre et un viol avait été remise en liberté.

L'analyse scientifique devenait une preuve scientifique.

« En avril 2001, le profil ADN d'une personne condamnée et incarcérée à Miami aux USA est comparé avec celui de la trace de sperme, et ce profil correspond. Ainsi, l'ADN avait permis d'exclure une personne suspecte puis d'inclure une personne non suspecte.

Monsieur A.M. fut transféré en France et l'enquête permit d'établir sa présence dans le village. »

Un autre dossier a fait évoluer les idées sur la nécessité de créer une base de données.

« En 1993, une jeune femme Elsa B. est assassinée à Paris et un profil est identifié.

En 1994, une jeune femme Agnès est assassinée et un profil ADN est retrouvé sur une tache de sperme.

En 1994, une jeune femme Élisabeth O. est assassinée et un profil ADN est retrouvé sur un mégot de cigarette.

En 1995, une jeune femme Hélène F. est assassinée et un profil ADN est retrouvé sur des cellules de contact.

En 1997, deux autres jeunes femmes sont assassinées Magali S. et Estelle M.

Sur mission du juge d'instruction, les analyses ADN sont comparées :

- les profils ADN retrouvés chez les victimes sont identiques
- le profil ADN de Monsieur Guy G. correspond à ces profils. »

Ces dossiers criminels démontraient l'urgente nécessité de la création d'une base de données.

LA BASE DE DONNÉES GÉNÉTIQUES JUDICIAIRES

En 1996, une proposition de loi de Monsieur A. Marsaud pour la création d'une base de données génétiques n'est pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Mais, le 9 juin 1997, le Conseil de l'Union européenne encourage les États à créer des bases de données.

Le 17 juin 1998, un amendement parlementaire de Madame Bredin crée le Fichier national automatisé des Empreintes génétiques (FNAEG) pour les agressions sexuelles et les viols.

De 2001 à 2009, la base de données voit le nombre des cas incriminés s'étendre très régulièrement. Le principe de cette base de données est le suivant :

- les profils ADN inconnus issus de traces biologiques des dossiers sont transmis au FNAEG,
- les profils ADN issus de personnes condamnées ou pour lesquelles il existe des indices graves et concordants sont transmis au FNAEG.

Le FNAEG va alors comparer ces profils :

- soit une correspondance est trouvée
- soit il y a une absence de correspondance et les profils resteront au FNAEG pour des comparaisons ultérieures.

Lors d'une correspondance, un rapport est émis et transmis à l'expert pour validation et analyses statistiques afin d'analyser la force de cette concordance. Dans le cas d'une concordance entre deux profils, une analyse mathématique déterminera la force de ce rapprochement avec le calcul d'un index appelé Rapport de Vraisemblance (RV).

Un dossier criminel illustre l'intérêt du FNAEG :

« Le 7 décembre 1987, Mademoiselle Évelyne B., 16 ans, descend d'un autobus pour regagner son domicile situé à quelques centaines de mètres. Le 8 décembre 1987, Évelyne B. est retrouvée à deux kilomètres, dans une clairière, violée et tuée d'une balle dans la tête.

Lors de l'autopsie, de nombreux prélèvements biologiques permettent des analyses en cours en 1987 : groupage en 1987, analyse génétique plus tard.

En 2000, des analyses génétiques sont effectuées sur des prélèvements effectués en 1987 ; les résultats sont transmis au FNAEG qui vient d'être créé.

Le 9 juin 2006, une correspondance est retrouvée par le FNAEG entre le profil de Monsieur Robert G. avec le profil de question. »

Ce dossier et de nombreux autres démontrent l'intérêt de cette base de données.

ÉTUDE DES TRANSFERTS DES CELLULES

Une personne touche un objet : elle y dépose des cellules. Ce transfert entre une personne et un objet ou une autre personne s'appelle le transfert primaire. Mais il peut aussi arriver qu'un objet présente des cellules d'une personne sans que la personne l'ait touché. Ce transfert s'appelle transfert secondaire.

Ces transferts secondaires obéissent à des règles :

- Les cellules issues du transfert primaire ne doivent pas être attachées au support. Elles doivent être encore humides.
- Les cellules adhérentes à un support ne peuvent plus être transférées.
- Le contact d'un doigt avec une lame de verre montre un faible nombre de cellules déposées entre 0 et 2 en une minute de contact.
- La peau en contact avec l'objet doit présenter un minimum de kératine.

Ces règles sont aussi à moduler avec la température, l'hygrométrie du milieu ambiant.

LES PROTOCOLES DE PRÉLÈVEMENTS

Comment trouver une cellule déposée sur un objet ?

Le laboratoire d'Hématologie médico-légale utilise trois protocoles de prélèvements :

- l'échantillonnage,
- le ciblage,
- le quadrillage.

L'échantillonnage consiste à prélever une aliquote des taches biologiques présentes. Ce protocole limite les prélèvements et est utilisé lors d'une première analyse de l'objet.

Le ciblage consiste à effectuer des prélèvements dans une zone précise que le magistrat a définie dans sa mission.

Le quadrillage consiste à quadriller l'objet et à réaliser un prélèvement génétique dans le carré ou le rectangle défini précédemment.

Ce protocole permet d'analyser l'ensemble de l'objet et non une partie comme lors de l'échantillonnage. En effet, personne ne sait où sont déposées les cellules et donc le prélèvement pour échantillonnage est par définition insuffisant.

Le prélèvement est le facteur limitant de toute analyse ADN

RÉSISTANCE DE L'ADN

Les cellules déposées sur des objets sont très souvent dans des milieux hostiles :

- eau,
- chaleur.

Les cellules peuvent être plongées dans de l'eau comme, par exemple, un vêtement froissé dans une machine à laver ou un objet jeté dans une rivière.

Il est possible de retrouver l'ADN sur une tache de sang dont le support est passé dans une machine à laver. Il est tout aussi possible de retrouver des cellules sur un objet plusieurs jours après son immersion dans l'eau, par exemple, d'une rivière.

L'ADN étant résistant à 95° C, les supports placés près d'une source de chaleur peuvent être très souvent analysés.

Le temps a peu d'impact sur les cellules déposées sur un support à condition que la putréfaction n'ait pas pu se dérouler.

Il est donc possible d'analyser des supports conservés au sec des dizaines d'années après leur récupération.

Un premier dossier illustre le peu d'action du temps sur les cellules déposées sur un support.

« Le 22 mars 2005, une voiture est retirée de la Saône. À l'intérieur, le corps d'une jeune fille, Anne-Sophie G. Le 20 juin 2012, le laboratoire LHML identifie un profil ADN masculin sur le tee-shirt de la victime. Ce profil est transmis au FNAEG et une concordance est retrouvée avec le profil de Monsieur Jacky M. »

Un deuxième dossier est aussi très intéressant.

« Le 28 décembre 1996, un corps lardé de 123 coups de couteau est retrouvé. Mai 2014, le laboratoire LHML identifie un ADN masculin sur l'intérieur du pantalon de la victime. Ce profil ADN est transmis au FNAEG et une concordance est retrouvée avec le profil de Pascal J.

Ainsi, le facteur temps n'est pas un facteur limitant de l'analyse génétique. »

LA MICRODISSECTION LASER

Cette méthode s'est développée principalement en oncologie. Le laboratoire applique cette méthode aux cellules épithéliales.

Les cellules sont récupérées par écouvillonnage du support puis transférées sur une lame.

Un laser couplé à un microscope permet de récupérer uniquement les cellules choisies par le technicien. Ce protocole permet d'analyser de une à dix cellules en les ayant soustraites du milieu où elles étaient.

Cette méthode est utilisée pour des objets où sont déposés très peu de cellules, par exemple, un bijou, une douille ou un tableau dégradé.

CONCLUSION

L'analyse de l'ADN sur les cellules présentes sur des supports a véritablement révolutionné le procès pénal. Les analyses génétiques effectuées ont subi de nombreuses avancées technologiques ces dernières années.

Ces analyses génétiques nécessitent encore beaucoup de travaux scientifiques pour améliorer leurs possibilités, mais déjà de nombreuses études ont permis de faire sortir de prison des suspects ou d'y incarcérer des personnes jamais inquiétées avant les analyses ADN. Mais les prélèvements de cellules restent et demeurent l'élément fondamental et limitant.

LEXIQUE

Aliquote :

Partie d'un échantillon plus important pour analyse

Hypervariables (HV) :

Région d'ADN qui présente une grande variabilité entre les individus d'une même espèce.

Locus :

Position physique d'un gène ou d'une caractéristique génétique sur un chromosome.

Luminol :

Produit chimique qui émet une lumière bleue en présence du fer.

Microsatellites :

Courte séquence de bases (de 3 à 5) répétées. Le nombre de répétitions est variable d'un individu à l'autre.

Minisatellites :

Portion du génome constituée de petites séquences hautement répétitives de dix à soixante nucléotides.

Oxydoréduction :

Réaction dans laquelle s'effectuent simultanément, par un échange d'électrons, une oxydation du réducteur et une réduction de l'oxydant, l'un des corps en présence se comportant comme un donneur d'électrons (réducteur) et l'autre comme un accepteur d'électrons (oxydant). Phénomène, réaction d'oxydoréduction.

Peroxydase :

Enzyme catalysant la réaction d'oxydation d'un substrat à l'aide d'eau oxygénée.

Phénolphtaléine :

Utilisé comme indicateur de pH : violet en milieu alcalin, incolore en milieu acide.

Phosphatase :

Une phosphatase est une enzyme dont la fonction est de catalyser le départ d'un groupe phosphate d'une molécule simple ou d'une macromolécule biologique, par hydrolyse.

Phosphoglucomutase :

Enzyme régulant la disponibilité du glucose.

Polymorphisme :

Description de variations génétiques dans une population.

Radio-isotopes :

formes instables d'un élément qui émettent des rayonnements pour se transformer en isotopes stables.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

RÉCEPTION DE MADAME
MARIE-BERNADETTE DUFOURCET-BOCINOS

Élue membre correspondant

Par M. Philippe Loupès

Membre résidant

Madame,

En 2012, nous avons fêté les 400 ans de notre Académie, au son des trompettes. Cette image de sonneries est doublement justifiée, d'une part en raison de la prestigieuse antiquité de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, fondée sous Louis XIV, et d'autre part dans la mesure où la muse Euterpe s'était penchée sur le berceau de notre compagnie¹.

En effet, aux origines de l'Académie de Bordeaux il y a, à la fin du xvii^e siècle, le regroupement d'amateurs de musique, paroisse Sainte-Eulalie. Cette Académie dite des Lyriques est alors animée par le très érudit Issac Sarrau de Boynet. Cette structure en gestation est la matrice de l'Académie royale fondée en 1712. Le célèbre chroniqueur François de Lamontaigne, conseiller au parlement, nous apprend que « l'Académie des Lyriques fut le berceau de l'Académie des Sciences, les membres de cette première société qui avaient été rassemblés par leur goût pour la musique ayant tourné leurs vues insensiblement vers des objets étendus et plus utiles² ».

La musique n'en demeure pas moins importante dans la nouvelle compagnie, à preuve la conservation de l'emblème premier, la lyre, et les nombreuses prestations musicales, surtout dans la première moitié

1. Pierre Barrière, *L'Académie de Bordeaux, centre de culture internationale au xviii^e siècle (1712-1792)*, Paris/Bordeaux, éd. Bière, 1951.

2. François de Lamontaigne, *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 1926, p.238.

du XVIII^e siècle. Isaac Sarrau de Boynet en est le maître d'œuvre, lui qui exerce par trois fois les fonctions de directeur³, lui dont le beau portrait veille sur nos activités au même titre que celui de Montesquieu⁴. Il en est également le chef d'orchestre, au sens propre du terme, lors des concerts qui vont de la musique de chambre aux *Te Deum* «à grands chœurs» célébrés pour proclamer l'attachement dynastique : c'est ainsi, par exemple, que, sous la baguette de Sarrau, le célèbre *Requiem* de Gilles résonne le 28 janvier 1716 dans la chapelle du Collège royal de Guyenne «pour le repos de l'âme de feu Roy Louis XIV».

Issu d'une famille de robe très cultivée, Isaac Sarrau de Boynet a bénéficié enfant des leçons du célèbre Marin Marais, violiste et compositeur, excusez-moi du peu. Il possède une bibliothèque musicale considérable, qu'il enrichit par des achats directs à des musiciens et compositeurs. Enfin, il se passionne pour l'étude scientifique des phénomènes acoustiques et multiplie les dissertations qui ont même l'honneur d'être mentionnées par le *Mercur de France*. Son intérêt pour «la magie des émotions» en fait un adepte moderne de la musicothérapie.

C'est donc sous le patronage de ce grand prédécesseur, Madame, que se place votre entrée dans l'Académie.

Marie-Bernadette Dufourcet, vous êtes née dans une famille franco-espagnole d'artistes, le membre le plus célèbre en étant votre tante Maria Luisa Fernandez (1914-1995), peintre plus connue sous le nom de Marixa, dont les œuvres poétiques très cotées font penser aux Picasso des premières périodes⁵. Vous résidez à Bayonne, berceau de votre famille paternelle, et vous avez longuement exercé les fonctions de professeur de musique et de musicologie à l'université Bordeaux-Montaigne où vous avez formé des générations de professeurs et de musiciens.

3. L'ouvrage fondamental est dû à un étudiant d'histoire, Christophe Métreau, *Climatologie et musicologie au XVIII^e siècle : deux passions de l'académicien Isaac Sarrau de Boynet*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1999, mémoire de maîtrise sous la direction de Ph. Loupès, 2 t. dact. 216 p. et 150 p. d'annexes.

4. *Portrait d'Isaac Sarrau de Boynet* par Joseph Sibon (Toulon, 1663 - Bordeaux, 1731), huile sur toile rentoilée, 70x95 cm. Mention en haut de la toile : I. Sarrau de Boynet (1685-1772), quatrième directeur 1716. Voir Marguerite Stahl, «Les collections de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux : essai d'inventaire», *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 5^e série t.XLI, année 2016, p.102-142, loc. cit. p.111-112.

5. Marixa (1914-1995) est tout à la fois peintre et poétesse. Originnaire des Asturies, elle fut la première Espagnole à être reconnue en tant qu'artiste peintre professionnelle. Durant la guerre d'Espagne, elle s'engagea du côté républicain. Réfugiée en France, elle fréquenta les milieux artistiques et intellectuels (Carco, Jean Cassou) et fit partie de la Nouvelle École de Paris.

Formée au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, vous y avez collectionné des premiers prix dans différentes branches : orgue, improvisation, harmonie, contrepoint, sans oublier des deuxièmes prix en fugue et orchestration. Après avoir été major au Capes de musique, vous avez été agrégée, puis docteur en Sorbonne.

Vos recherches scientifiques portent, d'une part, sur le *cantus firmus*, qui sert de base au chant polyphonique dans la musique de la Renaissance⁶, et, d'autre part, sur l'orgue baroque en France et en Espagne, un espace culturel dont votre double culture vous assure une totale maîtrise. Vous êtes donc incontestablement la spécialiste universelle du *cantus firmus*, tout particulièrement chez Couperin⁷. Avec votre époux, vous avez composé deux guides pratiques d'analyse musicale qui ont fait date et ont même été un succès de librairie, chose rare en ce domaine⁸, et vous avez prêché par l'exemple avec la publication et l'analyse de motets de Guillaume de Machaut⁹.

Il faut dire que vous baignez dans un milieu musical prégnant. Votre mari Naji Hakim, Franco-Libanais, élève de Jean Langlois, a également obtenu plusieurs premiers prix au conservatoire de Paris. Il a été titulaire du grand orgue baroque du Sacré-Cœur (1985-1993), puis en 2008 il a succédé à Olivier Messiaen à la tribune de la Trinité. Compositeur, il est à la tête d'une œuvre abondante pour orgue et autres instruments. Vos deux enfants chassent de bonne race : votre fils est un juriste international, également compositeur-interprète, quant à votre fille, elle est agrégée de musique, poétesse, et termine à Grenade une thèse sur Manuel de Falla.

Vous constituez la famille musicale par excellence. Mon enfance a été enchantée par le « jeu des sept familles » ; dans ce domaine, vous représentez parfaitement la famille des musiciens. Dans la belle maison familiale de style néo-basque art déco, tous deux vous avez installé dans une pièce au volume généreux votre outil de travail : un orgue.

6. Le *cantus firmus* est une technique de composition polyphonique consistant à emprunter au préalable une mélodie préexistante, généralement extérieure au compositeur, et à bâtir dessus la partie polyphonique. La mélodie du *cantus firmus* doit se distinguer facilement à l'oreille par son rythme plus lent, d'où *firmus*, ferme et solennel.

7. M.-B. Dufourcet-Hakim, « Le *cantus firmus* dans les œuvres pour orgue de Louis Couperin (ca. 1626-1661) et de Pablo Bruna (1611-1679) : étude comparée de deux approches esthétiques », dans Edith Weber (dir.), *Groupe de Recherche sur le Patrimoine musical, Itinéraire du cantus firmus*, vol. VII : *Le cantus firmus hymnologique, pédagogique et lexicologique*, 2004, p.131-150.

8. M.-B. Dufourcet-Hakim et N. Hakim, *Guide pratique d'analyse musicale de la forme*, Paris, Combre, 1991 ; *id.*, *Anthologie musicale pour l'analyse de la forme*, Paris, Combre, 1995.

9. M.-B. Dufourcet-Hakim, *Guillaume de Machaut. Les Motets, analyse*, Paris, Combre, « coll RICERCARE », 1998.

La longue liste de vos publications scientifiques ne saurait être citée in extenso. J'insisterai donc sur quelques publications et actions mémorables en rapport avec Bordeaux et avec le Pays Basque.

Vous avez été longtemps titulaire de l'orgue Cavallé-Coll de Notre-Dame-des-Champs à Paris¹⁰, illustré antérieurement par René Vierne, le frère cadet de Louis Vierne (1870-1937), musicien et compositeur qui fut titulaire de l'orgue de Notre-Dame de Paris¹¹. Dans le cadre de la Nouvelle-Aquitaine, nous avons eu le plaisir de vous entendre partout, et tout particulièrement à Sainte-Croix et à Notre-Dame de Bordeaux.

À Bordeaux, votre action la plus mémorable à mes yeux d'historien a été ce colloque sur l'orgue dit Dom Bedos de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix. À l'occasion de la restauration de ce mythique instrument, vous avez été la cheville ouvrière du colloque international qui, outre des communications scientifiques majeures, rassemblées dans un numéro spécial de la revue *Les Cahiers d'Artes*¹², a réuni les plus fameux organistes venus du monde entier pour cet événement, au premier rang desquels la grande Marie-Claire Alain, quasi-marraine de l'instrument rénové, et aussi Michel Chapuis. Je rappelle que Dom Bedos est ce moine bénédictin, fêru de mathématiques, concepteur de cet instrument exceptionnel et fameux théoricien, auteur de *L'Art du facteur d'orgues*, paru entre 1766 et 1778¹³. Dom Bedos avait été reçu à l'Académie royale de Bordeaux en 1759.

Une autre de vos actions majeures, dans le cadre de la Nouvelle-Aquitaine, a été la coorganisation, avec le professeur Josette Pontet, d'un colloque à Cambo sur le compositeur espagnol Sébastian Durón (1660-1716). Vous contribuez ainsi à la redécouverte de ce remarquable musicien qui vécut entre l'Espagne et le Pays Basque français. Fils d'un sacristain de

10. Cette église de style néo-roman a été dotée dès sa construction en 1877 d'un Cavallé-Coll.

11. René Vierne (1878-1918), qui a été titulaire de cet orgue dès 1904, est mort au combat en 1918; il a composé de petites pièces fonctionnelles pour meubler les « blancs » de la liturgie.

12. *Dom Bedos de Celles, Mémorialiste universel et la facture d'orgue*, coll., *Les Cahiers d'Artes*, n°2, 2^e éd. 2009; *Dom François Bedos de Celles (1709-1779), un moine et un facteur d'orgues dans son temps, in memoriam P^r Joseph Scherpereel*, *Les Cahiers d'Artes*, n°8, 2012.

13. Né dans le diocèse de Béziers dans une famille noble, il fait son noviciat, puis sa profession à la Daurade de Toulouse. Il réalise l'orgue de l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Bordeaux de 1744 à 1748. Par ailleurs, il répare, conseille, expertise, plus qu'il ne construit. Il est élu membre correspondant de l'Académie royale de Bordeaux en 1758 et devient académicien résidant l'année suivante. Retiré à l'abbaye de Saint-Denis, il rédige pendant plusieurs années son *Art du facteur d'orgues*, publié en plusieurs tomes entre 1766 et 1778.

Brihuega (province de Guadalajara), Sebastián Durón exerça ses talents d'organiste à Saragosse, Séville, Cuenca, El Burgo de Osma, avant d'entrer dans la prestigieuse Chapelle royale de Madrid sous Charles II. En raison de son engagement en faveur du prétendant Habsbourg au trône d'Espagne, il suivit la reine douairière Marie Anne de Neubourg, veuve du dernier Habsbourg, dans son exil bayonnais, et il mourut à Cambo. En février 2022, l'Opéra-Comique a, pour la première fois, programmé avec succès un de ses opéras, ancêtre de la future *zarzuela*, intitulé *Coronis*¹⁴. Vous avez donc été une pionnière dans la réhabilitation de Sebastián Durón et vous vous engagez dans la publication de partitions inédites, par exemple le livre d'orgue dit de Carpentras, de Louis Archimbaud¹⁵.

L'évocation de Dom Bedos et de Sébastián Durón montre que vous ne vous êtes pas cantonnée à la musique pure; vous avez également œuvré dans l'interdisciplinarité, en privilégiant ses rapports avec la danse¹⁶, et en la réinsérant dans son cadre temporel, c'est-à-dire historique. J'en veux pour preuve ces nombreux colloques que vous organisez sur les liens entre pouvoirs, tant profanes que religieux, spectacles et cérémonies. L'espace que vous investissez, c'est tout spécialement l'Aquitaine avec Bordeaux, Bayonne, Pau, et aussi le Guipuzcoa. Quant à votre période d'étude d'élection, c'est la première moitié du xvii^e siècle où l'Espagne déclinante et la France montante s'affrontent pour l'hégémonie européenne. Mais avant que n'éclate la très destructrice guerre dite de Trente Ans, l'affrontement est pacifique et festif, avec l'apogée des fameux mariages espagnols célébrés en la cathédrale Saint-André de Bordeaux à l'automne de 1615¹⁷. Dans cette optique, la frontière franco-espagnole a tout spécialement attiré votre attention et vous l'avez appréhendée dans sa diversité dans un colloque mené en collaboration avec la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne¹⁸.

14. *Coronis* a été créé à Madrid entre 1701 et 1706. L'argument, passablement complexe, est tiré d'Ovide. L'opéra comprend deux «journées», comportant deux tableaux chacune. C'est le récit des différentes aventures de la nymphe Coronis, prêtresse de Diane, convoitée par Neptune, ce qui provoque une guerre entre les dieux. L'œuvre est poétique, onirique, voire fantasmagorique. Il n'y a pas d'alternance de texte et de chant : tout est entièrement chanté. Vincent Dumestre et son ensemble «Le Poème harmonique» ont enregistré *Coronis* en deux CD.

15. *Le Livre d'orgue de Carpentras. Œuvres de Louis Archimbaud (1705-1789). Études et transcription*, Paris, Combre, 2009.

16. M. B. Dufourcet et A. Surgers, «Corps dansant, corps glorieux», *Les Cahiers d'Artes*, n°7, 2011.

17. Voir M. Laplénie et P. Loupès, «La commémoration de la messe de mariage de Louis XIII à la cathédrale Saint-André de Bordeaux (1615-2015)», *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 5^e série, t. XL, 2015, p. 291-308.

18. Marie-Bernadette Dufourcet et Josette Pontet (dir.), *Guerre et paix : les enjeux de la frontière franco-espagnole, xvii^e-début xix^e siècle*, Bayonne, SSLA Bayonne, 2016.

Animée par une fougue hispanique, vous déployez donc une activité multiforme sur tous les fronts. Fondatrice de revue, vous montez de projets interdisciplinaires et exercez des expertises scientifiques musicales pour le ministère. Vous continuez à animer des *master classes*, par exemple à Houston (Texas) ou à l'*Universidad Autónoma* de Madrid.

Parallèlement à vos activités d'enseignante et de chercheur, vous avez mené et vous poursuivez une carrière de concertiste, jalonnée par de nombreux enregistrements sur CD. Vous vous attachez à faire connaître les compositeurs du Siècle d'or, mais vous vous passionnez également pour les grands maîtres de l'orgue français, Tournemine, Duruflé, Alain ou Messiaen. En duo avec votre mari, ou toute seule au clavier, vous vous produisez dans le monde entier, surtout en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient.

Vous êtes profondément ancrée dans la région Nouvelle-Aquitaine avec Bordeaux et Bayonne comme points d'appui, mais vous n'en êtes pas moins une citoyenne du monde, quasi polyglotte. Ne parlez-vous pas l'espagnol, l'anglais, l'allemand, le basque et même l'arabe ? En bref, vous serez un parfait ambassadeur musical de notre Académie, l'Académie à la lyre, et le choix de votre conférence de réception est un signe de votre engagement. En gage de votre intégration, c'est à dessein que vous avez choisi de nous parler d'un académicien correspondant de l'Académie de Bordeaux à la grande époque de notre compagnie, un *ilustrado* très francophile comme il se doit, soucieux de bien public, lettré et compositeur, le comte de Peñafiorida. La boucle dix-huitiémiste de l'Académie, ouverte avec Sarrau de Boynet prolongée avec Dom Bedos, se clôt ainsi avec ce brillant compositeur polygraphe que fut le comte de Peñafiorida.

La tessiture de l'orgue englobe tous les instruments. De façon analogique, vos compétences sont larges et diversifiées : vous êtes musicologue, historienne de la musique, concertiste, experte, compositrice, et dans ce domaine vous n'avez pas le sentiment de déchoir en composant de charmantes comptines pour votre petite-fille, Marie Carmen.

Pour conclure, je vous rappelle que dans la catégorie « correspondants », vous marcherez dans les pas d'académiciens illustres qui, au XVIII^e siècle, ont pour noms d'Alembert, Voltaire, Buffon, l'abbé Pluche, Réaumur, Lacépède. Je ne doute pas de votre parfaite insertion dans ce cosmopolitisme intellectuel qui a fait la gloire de notre compagnie à l'époque des Lumières et je vous souhaite une très amicale bienvenue.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

LE COMTE DE PEÑAFLOIDA,
UN BASQUE DE L'ESPAGNE DES LUMIÈRES
À L'ACADÉMIE ROYALE DE BORDEAUX

Par M^{me} Marie-Bernadette Dufourcet-Bocinos

Professeur émérite à l'université Bordeaux Montaigne

Élue membre correspondant ¹

Le dimanche 8 mai 1763, l'Académie royale de Bordeaux s'étant réunie en session extraordinaire [fig. 1], le président Barbot (1695-1771) présente à la compagnie sept ouvrages en vingt et un volumes d'auteurs espagnols², offerts par deux « savants littérateurs de la Province du Guipuzcoa », Xavier María de Munibe e Idiáquez, VIII^e comte de Peñafloida³, et son cousin, Joaquín Eguía de Aguirre, III^e Marquis de Narros⁴, qui correspond avec

-
1. Mes sincères remerciements s'adressent à plusieurs académiciens bordelais et basques : en premier lieu Philippe Loupès qui m'a encouragée dès le début et m'a accompagnée dans mes investigations. Des documents essentiels m'ont été aimablement fournis par des spécialistes, madame Hélène de Bellaigue, conservateur honoraire des bibliothèques, et par le musicologue basque Jon Bagüés de la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País (ensuite RSBAP), directeur honoraire des Archives musicales basques. Enfin, je n'oublie pas madame Josette Pontet, présidente de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (ensuite SSLA), pour ses suggestions, ni madame Amelia Baldeón Íñigo, directrice de la RSBAP, pour son aide iconographique. Contact : mb.dufourcet@gmail.com.
 2. La totalité de ces ouvrages sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, site Mériadeck, collections patrimoniales.
 3. Azcoitia, 23 octobre 1729 - Vergara, 13 janvier 1785. Toutes les traductions de l'espagnol en français sont de l'auteur. À noter la variabilité orthographique des noms de lieux ou de personnes entre le castillan et le basque selon les sources : ex. Azcoitia, orthographe castillane; avec -k, orthographe basque. De même Vergara, orthographe castillane et Bergara, orthographe basque.
 4. Azcoitia, 2 février 1733 - Vitoria, 27 juillet 1803. Justo Gárate, "El triunvirato vergarés de los Amigos del País y la familia Narros", *Munibe*, 23 [1971], p.448 ss. Outre son admission à l'Académie royale de Bordeaux, il fut aussi membre de la Real Sociedad Económica Matritense (Société économique royale de Madrid).

Voltaire⁵. Passés dans l'histoire comme les *Caballeritos de Azcoitia* (« les petits chevaliers d'Azcoitia⁶ »), ils sont les fondateurs du mouvement *ilustrado* au Pays basque, conjointement avec Manuel Ignacio Altuna y Portu⁷, un ami de Rousseau⁸. Tous trois sont aussi connus dans la littérature comme le « triumvirat de Bergara⁹ ». La proximité du marquis de Narros avec Peñaflo-rida se reflète dans l'éloge très touchant qu'il lui dédie peu de temps après sa mort et qui constitue une source précieuse d'informations¹⁰. Narros y décrit ainsi son amitié pour le comte¹¹ :

“El parentesco cercano y la estrecha amistad que unía á nuestros padres en un pequeño pueblo, nos proporcionó un trato íntimo y franco, que ha sido siempre la base de nuestra larga amistad. Treinta y seis años he vivido inseparablemente unido con mi amigo, y casi puedo asegurar que sé quanto dixo, quanto hizo, y quanto pensó en todo su tiempo¹².”

-
5. Page biographique de la Real Academia de la Historia : <https://dbe.rah.es/biografias/20758/joaquin-maria-de-eguaia-y-aguirre>.
6. Épithète donnée ironiquement au départ par le P. Isla, érudit jésuite, lors des polémiques virulentes entre lui et le comte de Peñaflo-rida mais, plus tard, ils devinrent des amis très proches.
7. Décédé en 1762, il ne connut pas la création officielle de la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País par Peñaflo-rida et Narros en 1765.
8. Juan Vidal-Abarca, “Historia genealógica de los Condes de Peñaflo-rida”, *Boletín de la R.S.B.A.P.*, n°41, 1985, p.653, n.392, <https://www.rsbap.org/ojs/index.php/boletin/article/view/1200/1141>; Justo Gárate, “El triunvirato vergarés de los Amigos del País y la familia Narros...”, p.445 : “Pero no se olvide que Altuna es el único que sale absolutamente bien librado en todo el libro de las Confesiones, de la afiladísima péñola de Rousseau, en su papel de abogado del diablo”, trad. : «Cependant, n'oublions pas qu'Altuna est le seul, dans tout le livre des Confessions, à échapper absolument à la plume très acérée de Rousseau.»
9. Juan Vidal-Abarca, art. cit., p.656 : Lobon utilise pour la première fois l'épithète de « triumvirat » pour désigner ironiquement le trio des Azcoitiens Munibe, Eguía (alias Narros) et l'ami de Rousseau, Altuna, épithète qui s'est maintenue désormais sans sa connotation péjorative.
10. Éloge attribué au marquis de Narros : “Elogio de Don Xavier María de Munive Idiaquez, Conde de Peñaflo-rida”, Extractos de las Juntas Generales celebradas por la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País en la villa de Vergara por Julio de 1785, Madrid, Don Antonio de Sancha, 1786, p.33-66. Pour l'attribution à Narros, voir Jon Bagüés Erriondo, “El conde de Peñaflo-rida, impulsor de la Ilustración musical en el País Vasco”, *Musiker: cuadernos de música*, n°4, 1988, p.110, n.6. – Voir aussi Julio de Urquijo e Ibarra, “Santivañez, el afrancesado ¿quién fue el autor del Elogio al Conde de Peñaflo-rida?”, *Revista internacional de los estudios vascos (Eusko ikaskuntzen nazioarteko aldizkaria ; Revue internationale des études basques ; International Journal on Basque Studies)*, RIEV, vol. 16, n°3, 1925, p.323-329. Éloge prononcé en deux fois à cause de l'émotion générale impossible à contenir le premier jour, les 29 et 31 juillet 1785, lors des assemblées générales de la Sociedad Bascongada.
11. “Elogio de Don Xavier María de Munive Idiaquez...”, p.33.
12. « La parenté et l'amitié étroites qui unissaient nos parents dans un petit village nous ont donné une relation intime et franche, qui a toujours été la base de notre longue amitié. Pendant trente-six ans, j'ai vécu inséparablement uni à mon ami, et je peux presque vous assurer que je sais tout ce qu'il a dit, fait et pensé pendant tout ce temps ».

Le Dimanche, 17. Avril..... l'Académie ayant été extraordinairement convoquée pour une Session, M. de Bérault a proposé pour l'Académie - Correspondant, le Sieur de Reygac, chanoine-seigneur de la Charolette, de l'Académie, infirmité insupportable de ses yeux, de sa langue et de sa capacité, l'a unanimement élu, sous l'agrément de M. le Président.

Le Dimanche, 5 mai..... l'Académie ayant été extraordinairement convoquée pour des Sessions, M. les Académiciens ont présenté à la Compagnie, de la part de M. de Narvo et du Comte de Peña-Florida, plusieurs ouvrages de la Province de Guzman, les ouvrages suivants: 1.° Tratado de la Medicina universal par M. R. P. Francisco Gerónimo Feijoo, 9. Vol. in-8.° Madrid, 1764-1766..... 2.° Indice general alphabético de todo el Tratado de Medicina universal par Diego de Faro y Vasconcelo, 1. Vol. in-8.° Lisboa, 1761..... 3.° Demonstración de la Anatomía del Tratado de Medicina universal, par el P. Fr. Martin Sarmiento, 2. Vol. in-8.° Madrid, 1759..... 4.° Cartas eruditas y curiosas en que por la mayor parte se continúa el designio del Tratado de Medicina universal, par el Sr. Ben. Gerón. Feijoo, 6. Vol. in-8.° Madrid, 1762-1766..... 5.° Historia del famoso Pedicador Fray Gerónimo de Campazas, alias Zolá, par el Sr. Don Francisco Lobos de Salazar, 1. Vol. in-8.° Madrid, 1758..... 6.° Discurso filosófico del Castellano, Bascuense y Latino par el Sr. Manuel de Larrauri de la Compañía de Jesús, 2. Vol. in-8.° San Sebastian, 1748..... 7.° El Arte de la Lengua Bascuense, par el mismo Sr. Manuel de Larrauri, 1. Vol. in-8.° Salamanca, 1759..... Et il a demandé pour lesdits Sieurs de Peña-Florida, et de Narvo, la place d'Académie - Correspondant.

Les Séances, il a été arrêté que M. le Président Bérault renouveller ces Messieurs, au nom de l'Académie, de l'usage de ses biens et que sans l'agrément de M. le Président, il n'est rien décidé des Lettres de Correspondant.

Le Dimanche, 19 juin..... à la séance ordinaire, M. Larron a présenté à l'Académie, et la prière d'accepter comme un présent de son attachement pour elle, un Recueil manuscrit d'Observations météorologiques, faites presque sans interruption depuis son départ par lui par son M. de Feite, depuis l'année 1760, jusqu'à ce jour, et composé l'année 1763, et d'un grand nombre de 20 ans; ce Recueil comprend onze Volumes in-Folio, entièrement écrits de leur main, et contenant plusieurs planches — toujours d'origine naturelle, principalement sur les vignes.

L'Académie a reçu avec reconnaissance un présent aussi précieux, et elle a délibéré qu'il étoit pas été le Bibliothécaire, qu'il lui le Cabinet de Manuscrits, pour y être soigneusement conservé.

Le Dimanche, 31 juillet..... l'Académie ayant été extraordinairement convoquée en a choisi de lire les Notes qui ont été envoyées pour les Prix de cette année, et en a nommé M. de Bérault de Second, Caras, Douzan, Bidouan et Bouchin, Comités pour l'examen définitif de celles qui ont été présentées pour le Croqueur. (on trouva le résultat de cet examen, et le rapport de ces Messieurs, dans le Régistre des Conférences, à la date du 7. août 1763, pag.)

Ensuite sur ce qu'il a été formellement représenté par plusieurs de Messieurs, qu'il étoit de l'honneur de la Compagnie de ne pas être au nombre de ses membres, aucun d'eux dont les yeux et la conduite ne fussent absolument irréprochables, il a été mis en délibération de destituer M. de..... et après beaucoup de débats et ce sujet, on a remis à délibérer ultérieurement sur cette destitution, à Dimanche 7 du mois prochain, et il a été arrêté que ce jour-là M. le Secrétaire portera sur le Bureau, le Liste de l'Académie pour voir les Réquisitions qu'on continuera à cet égard, et les Répondes pour voir ce qui a été pratiqué à cet égard, lorsque l'occasion s'en est présentée.

Le Dimanche, 7. août..... à la séance ordinaire, présents, M. de Larroque (Président), Larron, Bérault, de Grasse, de Second, Douzan, et moi (Académie ordinaire), et M. de Caras, Félix, Garret, Douzan, Larroque, Bouchin (Académie nouvelle) et M. de Bidouan (Correspondant).

Le Président proposé à la séance précédente, ayant été de nouveau agité, on a renvoyé encore à y délibérer dans un mois en la Compagnie de Bordeaux en plus grand nombre qu'elle n'estoit. on a ensuite entendu le Rapport de Commission nommé pour

De Lamontaigne, Secret.

Tous deux sont donc issus d'Azcoitia, petit village perdu, enfoui dans les Pyrénées, appelé avec les villages voisins d'Azpeitia et surtout de Vergara à devenir une référence pour toute l'Espagne éclairée et au-delà en Europe et en Amérique latine, ce qui ne manqua pas de susciter l'admiration enthousiaste d'intellectuels français, tel un certain abbé Riou cité comme une référence lors de l'Assemblée générale de la RBSAP en 1782¹³. Narros lui-même précise¹⁴ que si Azcoitia est un petit village, néanmoins il est l'un des principaux du Guipuzcoa.

Après consultation des académiciens en séance et avis du duc de Richelieu, protecteur de l'Académie, le président Barbot leur fait expédier des lettres de nomination comme membres correspondants de l'académie, lettres restées pour le moment introuvables¹⁵. Pas de trace non plus d'une venue à Bordeaux, pourtant plus que vraisemblable vu les relations étroites entretenues par Peñafiorida et l'élite basque avec l'Aquitaine, dans beaucoup de domaines. Si Paris, bien entendu, est un pôle d'attraction important pour l'éducation de la noblesse basque, néanmoins le triangle géographique délimité par Bayonne, Bordeaux, et aussi Toulouse, réputée pour son collège jésuite, occupe une place privilégiée pour toute une activité de diffusion des nouvelles idées et des savoirs. Bordeaux, comme point d'ancrage principal, et Bayonne, comme porte de l'Espagne, en constituent l'axe privilégié sud-nord par où circulent hommes, idées,

13. Voir *Extractos de las Juntas Generales de la R.S.B.A.p. de 1782*, Vitoria, Imp. T. de Robles, 1783, p.18. Source indiquée : Abbé Riou, *Diario*, tome II, Paris, 1782 [?], p.56 : "*Mientras la Francia se veía inundada de un diluvio de escritos sobre la educación, la España, sin escribir un renglón, ha formado en una de sus menores provincias, sepultada en los Pirineos, una asociación de Caballeros consagrados a proporcionar buena enseñanza a los jóvenes a costa de sus fatigas e intereses. Si otra nación alguna, fuera de la española, hubiese dado antes de ahora un ejemplo de patriotismo tan puro, que me le citen*" (« Alors que la France était inondée d'un déluge d'écrits sur l'éducation, l'Espagne, sans écrire une ligne, s'est constituée dans l'une de ses plus petites provinces, enfouie dans les Pyrénées, une association de Chevaliers voués à donner une bonne éducation aux jeunes au prix de leurs efforts et intérêts. Si une autre nation, en dehors de l'Espagne, avait donné auparavant un exemple aussi pur de patriotisme, qu'on me la cite »).

14. Joaquín de Eguía, "Elogio de Don Xavier María de Munive Idiáquez...", p.34.

15. Aucun document imprimé au nom de Peñafiorida. En revanche, les sources se font l'écho de sa qualité de membre de l'Académie comme dans un autre éloge posthume publié par un ancien disciple du comte, D. Martín Fernández de Navarrete : "Elogio póstumo de D. Javier Maria de Munive é Idiaquez, conde de Peñafiorida...", *Colección de opusculos*, éd. E. et F. Fernández de Navarrete, t. II, Madrid, Imprenta de la Viuda de Calero, 1848, p. 371 : "*fué recibido por individuo de la Academia de ciencias y bellas artes de la ciudad de Burdeos aun antes que él fundase la que habia de honrar á los sabios y eruditos de Europa*" (« [il] fut reçu membre de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts [sic] de la ville de Bordeaux, même avant que lui ne fondât celle qui devait honorer les savants et érudits de l'Europe »). En note : « En 1763, on lui envoya à Azcoitia la patente correspondante. » <https://books.google.fr/books?id=EzgBAAAAQAAJ&hl=fr&num=14>.

ouvrages, marchandises et correspondance¹⁶. Les libraires bayonnais se montrent ainsi très actifs dans le commerce de livres avec l'Espagne. Selon des échanges épistolaires entre le linguiste prussien, très bascophile, Wilhelm von Humboldt, et un ami basque proche de Narros, le marquis séjourne régulièrement à Bayonne¹⁷ ; sa fille María Ignacia y est d'ailleurs pensionnaire chez les religieuses (sans doute les Clarisses¹⁸) en 1776¹⁹. Le fameux fabuliste Samaniego, un neveu de Peñaflorida, découvre les Fables de La Fontaine à Bayonne et, sans doute aussi, la veine érotique du même auteur, qui influenceront sa double inspiration littéraire, où cohabitent allègrement moralisme et libertinage²⁰.

Peñaflorida pouvait escompter être facilement accueilli par la diaspora espagnole *afrancesada* ou son cercle de relations, comme, par exemple, chez Dominique Denis Cabarrus dit le Jeune (1722-1798), négociant et armateur bordelais d'origine bayonnaise. Autre point digne d'intérêt, le frère aîné de celui-ci, Dominique Eugène²¹, fonde en 1772 « La Zélée », première loge maçonnique connue de Bayonne²² qui nourrit des liens avec plusieurs collaborateurs de Peñaflorida, sans doute parmi eux son propre fils Antonio de Munibe et celui de Narros, José de Eguía, envoyés ensemble en Europe par leurs pères respectifs en 1776, pour un long voyage d'études. Au passage à Paris, ils sont d'ailleurs reçus comme membres non dignitaires par la fameuse Loge des Neuf-Sœurs dont plusieurs dignitaires appartiennent à la Sociedad Bascongada.

16. <https://dbe.rah.es/biografias/20758/joaquin-maria-de-egui-a-y-aguirre>. – Voir aussi Justo Gárate, “El triunvirato vergarés de los Amigos del País y la familia Narros”..., p.446, et p.451 : mention d'un certain M. Bardewisch, commissaire des relations commerciales de Prusse à Bayonne, dans le réseau du marquis de Narros.

17. Justo Gárate, “El triunvirato vergarés...”, p.446.

18. Voir Josette Pontet, « Bayonne, entre naissance du Jansénisme et Contre-Réforme au début du xvii^e siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n°174, 2019, p.12 et p.28.

19. *Ibid.*, p.449.

20. Juan Vidal-Abarca, “Historia genealógica de los Condes de Peñaflorida”..., p.648.

21. Père du célèbre aventurier bayonnais François Cabarrus (1752-1810), devenu le banquier de l'État espagnol, grand admirateur des philosophes des Lumières et partant, un des principaux hétérodoxes voltairiens fustigés par l'historien Menéndez Pelayo. Les Cabarrus, d'origine navarraise, parlent tous le français, l'espagnol et le basque, comme les Basques « *afrancesados* » de l'autre côté de la frontière. Cf Josette Pontet, <https://docplayer.fr/23062346-Pontet-josette-les-corsaires-dans-l-amirauté-de-bayonne-au-xviii-e-siècle-itsas-memoria-revista-de-estudios-maritimos-del-pais-vasco-5-untzi.html>.

22. Alberto José García Diego, “Un gran científico que fue masón: Fausto de Elhuyar”, *La Masonería en la España del siglo XIX*, J.A. Ferrer Benimeli (coord.), vol.2, 1987, p.660-661. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1154936>.

En 1763, quand Peñafiorida intègre l'Académie royale bordelaise [fig. 1], la conjoncture politique espagnole est devenue très favorable aux idéaux des Lumières, grâce à la montée sur le trône de Charles III en 1759 ; ce Bourbon éclairé est véritablement l'incarnation des Lumières à l'espagnole, conciliant progrès et respect d'un certain ordre social. 1763, encore, constitue une date charnière dans la courte vie de Peñafiorida qui, bénéficiant de la protection sans faille du roi, déploie alors inlassablement son énergie créatrice et inspirante, à mettre en œuvre ses idéaux, et ce jusqu'à son dernier souffle en 1785, malgré plusieurs décès, dont ceux de ses deux fils aînés et d'un fils de Narros, et malgré un contexte sociopolitique et économique agité. Il poursuit avec détermination ses projets de modernisation par l'éducation, d'abord au Pays Basque, puis par osmose dans l'ensemble du royaume. Ainsi, après une vingtaine d'années de réunions de réflexion sur toute l'actualité européenne, scientifique, culturelle et philosophique, il fonde la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País en 1765, une académie savante exceptionnelle dans le paysage espagnol, à la pointe des nouveaux courants d'idées français, puis, en 1776, un centre de formation scientifique et technique modèle, le fameux Séminaire royal patriotique de Bergara de renommée internationale. Parallèlement à ces énormes chantiers sociétaux, il est aussi écrivain, physicien, chanteur, compositeur, violoniste, homme de théâtre cependant que, par son statut, il occupe régulièrement des fonctions politiques régionales.

Mais quel personnage était vraiment ce comte de Peñafiorida aux multiples talents ? Après un rapide examen des livres offerts à l'Académie, nous nous transporterons en Guipuzcoa, afin d'en brosser le portrait, à partir des éléments les plus significatifs de sa vie, dans sa formation, son investissement académique, son travail de terrain et ses activités musicales.

LES LIVRES OFFERTS

L'envoi de livres par-delà les Pyrénées à Bordeaux et la nomination de deux intellectuels espagnols à l'Académie sont tout à fait caractéristiques des intenses échanges culturels et scientifiques au sein de l'Europe des Lumières. Peñafiorida et Narros doivent-ils leur nomination comme correspondants, au don des ouvrages qu'ils font ? Quoi qu'il en soit, cet événement est un bon indice que l'Espagne, bien loin de l'idée répandue d'un XVIII^e siècle espagnol obscurantiste, occupe une place importante dans ce mouvement des lumières²³ et entretient des liens privilégiés avec la France.

23. Pour aller plus loin sur la *Ilustración*, Inmaculada Urzainqui, *Feijoo y la Ilustración. Desde Marañón* (en format HTML), Alicante, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes,

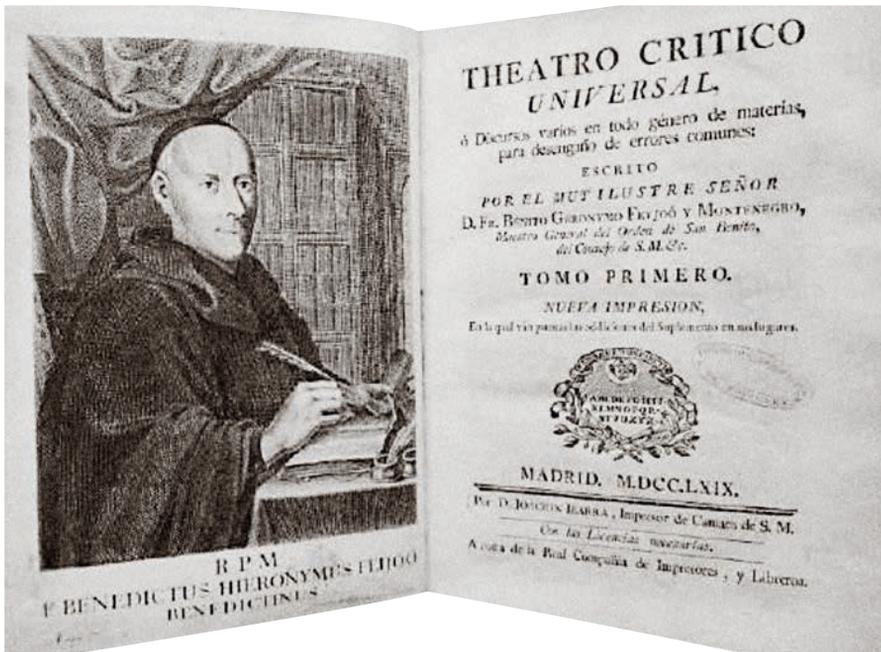
1763 - OUVRAGES OFFERTS À L'ACADÉMIE ROYALE DE BORDEAUX PAR LE COMTE DE PEÑAFLORIDA ET LE MARQUIS DE NARROS			
TITRE	AUTEUR	VILLE, ANNÉE	DÉDICACES
<i>Theatro critico universal</i>	R. P. Benito Geronimo Feijoo	Madrid, 1736-1740	Chaque tome dédié à un personnage différent. T. 4 : à l'infant Carlos, futur Carlos III, monarque emblématique du courant <i>ilustrado</i> . <i>Theatro</i> est à prendre ici dans le double sens étymologique général de « lieu d'où l'on contemple » et « d'objet contemplé ».
<i>Indice general alfabético de todo el Theatro critico universal</i>	Diego de Faro y Vasconcelos	Lisboa, 1751	Dans ses <i>Cartas eruditas</i> , t. 4, dédiées à la reine Barbara Maria de Portugal, Feijoo rend hommage à l'auteur pour cet énorme travail.
<i>Demostración crítico-Apologética del Theatro critico universal</i>	P. Fr. Martin Sarmiento	Madrid, 1739	L'auteur, un bénédictin assidu, correspondant de Feijoo, est le dédicataire du t. 2 du <i>Theatro critico universal</i> . Sarmiento portait à sa connaissance des ouvrages rares.
<i>Cartas eruditas y curiosas, en que por la mayor parte se continua el designio del Theatro critico universal</i>	R. P. Benito Geronimo Feijoo	Madrid, 1742-1760	
<i>Historia del famoso Predicador Fray Gerundio de Campazas, alias Zotes</i>	Lic.º Don Francisco Lobon de Salazar [en réalité, P. Isla]	Madrid, 1758	
<i>Diccionario trilingüe del castellano, bascuence y latin</i>	P. Manuel de Larramendi de la Compañía de Jesús	San Sebastian, 1745	
<i>El Arte de la lengua Bascongada</i>	P. Manuel de Larramendi	Salamanca, 1729	

Quels commentaires nous inspirent ces ouvrages ? Première évidence, ils sont le reflet de la pensée en cours dans l'actualité scientifique, littéraire et philosophique espagnole entre les années 1729 et 1760. Sans aucun doute, le choix de ces livres a été effectué par nos deux postulants plutôt que guidé par une demande du président Barbot. Il s'agit de beaux livres très recherchés, dans la langue originale et non traduits, y compris les deux outils linguistiques basques réalisés à partir du castillan. La présence importante d'hispanisants à Bordeaux est une certitude pour le xvii^e siècle, selon Philippe Loupès. Au xviii^e siècle, la pratique de l'espagnol se maintient encore : ainsi, le président Barbot, qui a sans doute lui-même quelques notions d'espagnol, décrit brièvement les ouvrages en question en insérant parfois des tournures en espagnol qui ne sont pas dans les pages de couverture, mais de plus en plus les goûts et les nécessités pratiques poussent plutôt les académiciens bordelais vers l'italien et l'anglais.

À l'exception des ouvrages didactiques de langue basque, tous les autres ouvrages constituent, sous des formes variées, des manifestes en faveur de la vérité contre l'erreur. Pour Peñafiorida, il s'agit sans nul doute d'affirmer par ce geste symbolique ses convictions profondes, développées par ailleurs dans ses propres écrits et prises de position : encourager l'esprit critique, lutter contre les erreurs répandues dans la population par les mauvais philosophes et prédicateurs obstinés à respecter Aristote au mépris des démonstrations patentes. La majorité des auteurs de cet envoi prônent l'épanouissement harmonieux de la société par la valorisation de toutes ses composantes, y compris féminine. Tous ces livres, sauf celui de Faro, ont pour auteurs des prêtres, dont deux jésuites (Isla et Larramendi) et deux bénédictins (Feijoo et Sarmiento). Pourtant, paradoxe caractéristique de ce temps des Lumières, leurs écrits, à l'exception des ouvrages didactiques basques, portent un regard très critique sur la partie du clergé hostile à la recherche de la vérité²⁴. Par ses choix, Peñafiorida semble manifester une intention consciente de défendre les penseurs religieux intelligents, ouverts à la modernité, comme l'ont été plusieurs de ses maîtres envers lesquels il garde toute son estime. De manière très significative, l'offrande de Peñafiorida rend principalement hommage au bénédictin Feijoo, mis

2010 ; Jesús Astigarraga Goenaga, María Victoria López-Cordón Cortezo et José María Urkia Etxabe (dir.), *Ilustración, ilustraciones*, Real Sociedad Bascongada de Amigos del País : Sociedad Estatal de Conmemoraciones Culturales (SECC), 2009.

24. Voir aussi le cas de Narros, inquiété par l'Inquisition, qui, huit ans après sa condamnation, devient à son tour membre honoraire du Saint Office de l'Inquisition de Navarre. Cf. Biographies de la Real Academia de la Historia, <https://dbe.rah.es/biografias/20758/joaquin-maria-de-eguia-y-aguirre>.



2 | Portrait du P. Feijoo, *Theatro Critico universal*, t. I, page de garde, Madrid, 1759, BM Bx, coll. patrimoniales.

en avant comme le père de l'Espagne éclairée dans au moins quatre des sept ouvrages. Le père Feijoo [fig. 2] est encore aujourd'hui une figure qui fascine: Gregorio Marañón Posadillo (1887-1960)²⁵, scientifique et historien espagnol, le considère comme une des plus hautes valeurs de la culture espagnole pour «son geste public d'engagement envers la vérité et de lutte contre l'erreur», pour reprendre la formule de Inmaculada Urzainqui, grande spécialiste du bénédictin²⁶. Ainsi, le P. Feijoo défend avec acharnement le genre féminin et l'égalité des sexes²⁷, ce qui a même éveillé les soupçons des érudits actuels comme émanant en réalité d'un désir inconscient de la femme, malgré sa fervente vocation monacale.

25. Marañón a énormément œuvré dans ses écrits pour faire connaître la pensée de Feijoo, en particulier dans son ouvrage fondateur *Las ideas biológicas del p. Feijoo*, Madrid, Espasa-Calpe, 1934.

26. Inmaculada Urzainqui, *Feijoo y la Ilustracion. Desde Marañón*, Alicante, Biblioteca virtual Miguel de Cervantes, 2010, 1^{re} p. : "Su gesto público de compromiso con la verdad y de lucha contra el error."

27. *Theatro critico universal...*, Discours XVI, p.296-362 : Feijoo défend les femmes sur pas moins de 67 pages...

S'appuyant sur l'abbé Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde (1648-1734)²⁸, il affirme : *el espíritu de las mugeres no es en alguna manera inferior al de los hombres para qualquiera de las ciencias, artes, ó empleos*²⁹ ; plus loin, il clame son appréciation du niveau culturel des femmes françaises : *Las Francesas sabias son muchisimas, porque tienen más oportunidad en Francia, y creo que también más libertad para estudiar las mugeres*³⁰. En revanche, il est excédé par les phénomènes de modes absurdes venues de France et qui gâchent d'ailleurs la beauté des femmes³¹ : s'habiller, blanchir les cheveux, marcher, se tenir, manger de telle ou telle façon, parler fort ou bas, utiliser tel ou tel mot, boire le chocolat froid ou chaud³²... Son agacement, exprimé avec humour, touche à son comble avec les précieuses se piquant de sciences ; il nous livre le témoignage d'un certain de La Motte, abbé parisien, en date du 8 mars 1686 : *Yà no se hablaba en los estrados cosa de galanteria. No sonaba otra cosa en ellos, que Problemas, Theoremas, Angulos, Rhomboides, Pentagonos, Trapezias, etc. [...] Un Mathematico viejo, calvo, y derrengado, era más bien oïdo de las Damas, que el joven más galàn de la Corte*³³. Les points de vue modernes sur la femme ont suscité de vives batailles entre ceux qui étaient d'accord et les opposants, parfois très virulents. L'envoi des jeunes filles en France pour y étudier selon des méthodes plus actuelles ou le projet de collège féminin à Bergara que concevra Peñafiorida sont à mettre en lien direct avec ce courant d'idées.

La fiction parodique *Historia del famoso predicador Gerundio de Campazas* est écrite en réalité par le père jésuite José Francisco Isla (1703-1781), polémiste virulent qui subit les foudres de l'Inquisition et l'exil ; il fut ennemi, puis ami du comte. C'est lui qui, dans une lettre, traite ironiquement Peñafiorida et ses amis de « Petits chevaliers d'Azkoitia »,

28. *Lettres curieuses de littérature et de morale*, Paris, 1702, en particulier p.236.

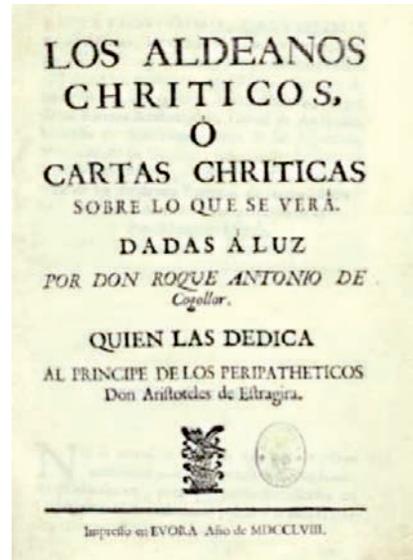
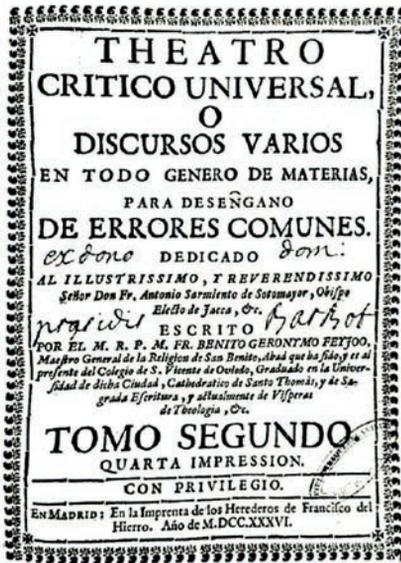
29. *Theatro critico universal...*, p.323-324, trad. : « L'esprit des femmes n'est en aucune manière inférieur à celui des hommes dans n'importe quelle science, arts ou emplois. »

30. *Ibid.*, p.340, trad. : « Les Françaises savantes sont très nombreuses, parce que les femmes ont plus d'opportunité en France, et je crois aussi plus de liberté pour étudier. »

31. "Discurso VI", *Las Modas*. En particulier, p.145.

32. Le fabuliste Samaniego, neveu de Peñafiorida, qui dirigea par deux fois le séminaire de Bergara, critiqua aussi dans son dernier recueil de fables la manie des Espagnols de suivre la mode française dans l'habillement et dans la manière de parler : cf. Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación en la Sociedad Bascongada de Amigos del País", Alicante, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, 2003, reprod. *I Seminario de Historia de la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País*, San Sebastián, RSBAP, 1986, p.294.

33. *Theatro critico universal...*, "Discurso VI", p.145, trad. : « On ne parlait plus dans les salons de sujets galants. N'y résonnaient que problèmes, théorèmes, angles, rhomboïdes, pentagones, trapèzes, etc. [...] Un mathématicien vieux, chauve et décrépi, était mieux écouté des dames que le jeune homme le plus galant de la cour. »



3 | Père Feijoo, *Theatro critico universal*, t. II, Madrid, 1736, avec mention manuscrite « du don de Monsieur le Président Barbot », BM Bx, coll. patrimoniales.

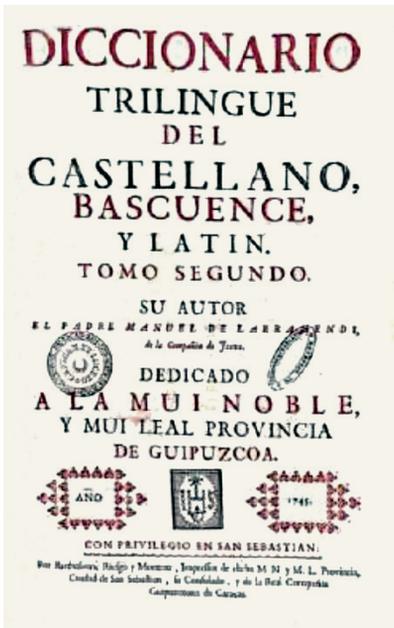
4 | Roque Antonio de Cogollor [Peñaflorida en réalité], *Los Aldeanos chriticos*, Evora, 1758, page de titre, fonds numérisés de la Biblioteca Nacional de España.

surnom qui leur restera désormais sans connotation péjorative. Peñaflorida, qui lui répond dans son livre sous pseudonyme *Los Aldeanos críticos* (« Les villageois critiques ») [fig. 4], salue les objectifs de ce livre qui sont de « chasser les abus exécrables qui depuis longtemps tyrannisent la chaire espagnole », et compare le P. Isla à Fénelon qui corrige les mauvais prédicateurs³⁴. Ils deviennent les meilleurs amis du monde à la faveur de deux rencontres personnelles³⁵. L'amitié se scelle parfaitement en 1760 lorsque leurs deux livres respectifs se retrouvent unis pour le pire et mis à l'Index, par suite du scandale causé³⁶. Le fait est que le comte aurait pu offrir à

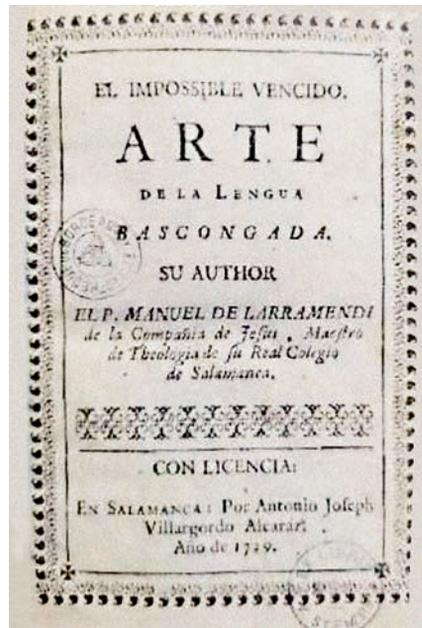
34. Xavier Munibe [sous le pseudonyme de Roque Antonio de Cogollor], *Aldeanos críticos ó Cartas chriticas sobre lo que se verá : dadas á luz por D. Roque Antonio de Cogollor, quien las dedica al Principe de los peripatheticos D. Aristoteles de Estagira*, Evora, 1758, 1 a carta, p.2-3. Lien BNE : <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000083800&page=1>

35. Juan Vidal-Abarca, "Historia genealógica de los Condes de Peñaflorida"..., p. 656. Finalement, ils se rencontrent à deux reprises et, progressivement, le ton froid, critique et sec du Père Isla s'adoucit jusqu'à ce qu'il devienne conquis par les immenses qualités humaines du comte.

36. Narros aussi fut dénoncé à plusieurs reprises auprès de l'Inquisition; il admit lire Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Mirabeau, d'Holbach, et posséder plusieurs tomes



5 | P. Larramendi, *Diccionario trilingüe del castellano, bascuence y latin*, Saint-Sébastien, 1745, page de titre, BM Bx, coll. patrimoniales.



6 | P. Larramendi, *El imposible vencido. Arte de la lengua bascongada*, Salamanque, 1729, page de titre, BM Bx, coll. patrimoniales.

l'Académie de Bordeaux son propre pamphlet des *Aldeanos criticos*, mais il ne voulut pas donner la préséance à son ouvrage, sans doute par déférence amicale et par un mouvement d'humilité naturelle.

Enfin, les deux ouvrages en langue basque du P. Larramendi |fig. 5 et 6| témoignent de l'importance que revêt pour Peñafloreda sa culture native qu'il place au même niveau de reconnaissance intellectuelle que l'espagnol. La présence de ces livres aux côtés de références illustres comme les écrits de Feijoo, reflète sa conviction que cette langue populaire de transmission orale, peut parfaitement se hisser au statut de véhicule de la pensée philosophique et scientifique.

À partir du cas concret de sa terre natale basque, terre d'agriculteurs et de marins, il montre aussi la voie qu'il faut suivre pour développer et diffuser la connaissance jusque dans les villages les plus reculés et donc les moins touchés par les courants modernes de la pensée européenne.

de l'*Enciclopedia*. Il fut condamné en 1768 à une semaine d'exercices spirituels dans le couvent franciscain d'Aránzazu : cf. Biographies de la Real Academia de la Historia, <https://dbe.rah.es/biografias/20758/joaquin-maria-de-eguia-y-aguirre>.

LE COMTE DE PEÑAFLOIDA

Son portrait

Il n'existe aucun portrait connu de son vivant, selon son ancien élève Navarrete³⁷. Celui-ci se souvient que dans sa majestueuse présence³⁸ – il pesait 100 kg³⁹! – tout respirait la bonté de son cœur, les lumières de son intelligence, la belle disposition de sa nature; il était très doué et extrêmement sympathique. Répondant au P. Isla qui l'accuse d'être trop fougueux, Peñafloida se voit lui-même ainsi : *soy el animal mas pando que ha criado la tierra... ¿Yo fogoso, siendo la criatura más flematica que Dios ha echado a este mundo?*⁴⁰ Lorsqu'il occupa des fonctions à la cour comme représentant du Guipuzcoa, il y vécut comme un sage philosophe, sans participer aux manœuvres habituelles dans ces milieux pour des intérêts personnels⁴¹. D'humeur affable et joyeuse, il se montrait généreux avec ses amis et manifestait une naturelle propension à faire le bien de tous⁴². À sa mort, il fut salué internationalement⁴³. Cependant, son disciple

- 7 | Signature du comte de Peñafloida, lettre à D. Pedro Franco Dávila, Vergara, 1768, p. Vr. CC BY Simurg (fonds numérisés du CSIC).

37. Martín Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", p.375.

38. *Ibid.*, p.371.

39. Juan Vidal-Abarca, "Historia Genealógica de los Condes de Peñafloida"..., p.649; au cours des échanges virulents avec le P. Isla, Peñafloida écrit dans une de ses réponses ironiques : "Al leerle la primera vez me levantó el peso (sin embargo que éste pasa de nueve arrobas [100 kg]", trad. : «En vous lisant la première fois, mon poids a bondi (et pourtant celui-ci dépasse les neuf arrobes [100 kg]. »

40. Juan Vidal-Abarca, art. cit., p.657, trad. : « L'animal le plus calme qu'ait engendré la terre... Fougueux? Moi qui suis la créature la plus flegmatique que Dieu ait envoyée dans ce monde? »

41. M. Fernández de Navarrete, *op. cit.*, p.379.

42. M. Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", p.379.

43. Ex. en Italie: Filópatro [amant de la patrie], de son vrai nom Pedro Montengón, un ex-jésuite expulsé en 1767 et admirateur de Rousseau, lui dédie une de ses Odes sur le patriotisme (plusieurs éditions à Ferrare, puis Valence et Madrid 1778-94); Abbé Genovesi, professeur de commerce à Naples, évoque ses établissements dans ses *Lezioni di Commercio*, tomo 2 [1768], Milan, Soc. Tipog. Dei Classici Italiani, 1825, p. 289 (note). <https://books.google.de/books?id=XCdLAAAacAAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q=spagna&f=false>.

Navarrete regretta amèrement le manque de reconnaissance de ses compatriotes et leur indifférence par rapport au lieu de sa sépulture dans l'église de Marquina en Guipuzcoa : aucune épitaphe ni monument pour l'honorer, rien qui le distingue des autres sépultures⁴⁴.

Milieu et éducation

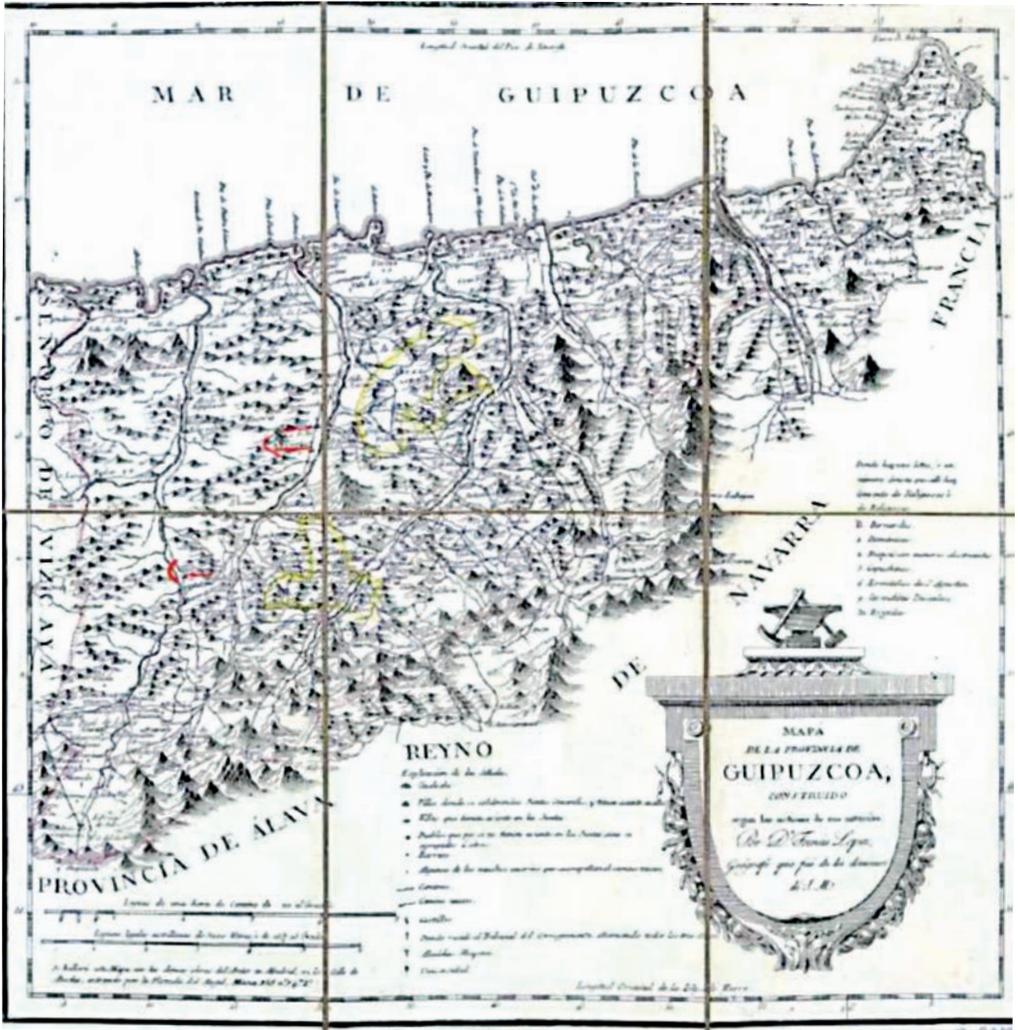
Son profil, riche et complexe, est caractéristique d'un siècle bouillonnant, aux multiples tendances : fort enracinement géographique et social, mais aussi esprit universaliste, d'un côté patriotisme ardent envers sa Province et d'un autre fidélité au roi d'Espagne, apologie de l'expérimentation scientifique, mais aussi respect de la foi religieuse. Fils unique issu de la noblesse rurale, Peñaflorida est proche de la nature, des gens et des choses de la terre. Son enfance dans ce milieu explique son intérêt pour la minéralogie, la physique, l'agriculture, l'observation du ciel... Son parfait respect pour l'autre, quel que soit son statut social, lui vient de son éducation primaire au collège jésuite local, où il était mêlé, sans distinction aucune, à toutes les couches sociales du village, sans avoir été éduqué par un précepteur privé comme c'était l'usage dans les milieux aristocratiques, ce que souligne son ami Narros⁴⁵ : « Il a vécu en se fondant [aux autres élèves], même à la classe la plus modeste de ses camarades [...] rien ne distinguait le fils unique des comtes de Peñaflorida des fils des artisans les moins estimés [...] Chez lui, il apprenait les coutumes et les manières d'un chevalier ; et au-dehors il s'habitua à traiter noblement avec toute sorte de personnes. » Là, il affronte aussi la dure réalité de la pédagogie punitive que lui et ses collaborateurs n'eurent de cesse de condamner ; Narros⁴⁶ rapporte que dans l'école primaire que le comte fréquentait à Azcoitia, le maître de grammaire avait pour vilaine pratique, mais hélas ! bien établie et autorisée, de fouetter très généreusement les élèves, et, humiliation supplémentaire, il confiait le rôle horrible de fouettard aux élèves selon son bon vouloir. Un jour, le sort tomba sur notre Peñaflorida « pour cette si indécente mission » : ce dernier s'excusa et dit au maître « je préfère davantage être fouetté moi-même plutôt que de faire office de bourreau ».

Pour son éducation secondaire, il rejoint le célèbre collège des jésuites à Toulouse pendant quatre ans et devient parfaitement francophone. Il se familiarise avec la littérature et la musique françaises, il y apprend le violon. Ses matières préférées sont la physique expérimentale et l'histoire

44. Martin Fernández de Navarrete, *op. cit.*, p. 381.

45. Joaquín de Eguía, "Elogio...", p.34-35.

46. *Ibid.*, p.35.



8 | Carte de la province du Guipuzcoa (entre 1770 et 1799 ?) par Tomás Lopez, géographe du roi, Biblioteca Digital Hispánica) : en rouge, du nord au sud, Azpeitia, Azcoitia et Vergara.



9 | Portrait gravé du comte de Peñafiorida. Image aimablement cédée par la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País /Euskalerrriaren Adiskideen Elkarte.

naturelle, disciplines modernes et en plein développement à l'époque⁴⁷ ; cependant, à l'instar de son lointain prédécesseur le courtisan de Castiglione, ses facilités intellectuelles lui permettent manifestement de cultiver la *sprezzatura*, une forme aristocratique d'un certain détachement vis-à-vis de l'étude trop laborieuse : « toujours j'ai eu en horreur l'étude », confesse-t-il avec une sincérité surprenante⁴⁸. Pour l'examen de sortie, il expose à l'oral ses *Thèses générales de Philosophie* qu'il dédie à Philippe V. En signe de gratitude pour cette dédicace, le roi d'Espagne envoie à la soutenance son ambassadeur à la cour de France pour le représenter, le prince de Campo Florido.

L'homme de terrain et de conviction

Au décès de son père en 1746, il revient à Azkoitia à 17 ans pour assumer dès lors ses fonctions patriciennes et familiales avec précocité : il se marie dans la foulée et devient le maire d'Azkoitia, tout en étant déjà député général du Guipuzcoa. Il a son premier enfant à 18 ans et perd sa mère l'année suivante. Il sera grand-père à 44 ans⁴⁹... Entre 1758 et 1761, il est également nommé député aux Cortes de Madrid pour y défendre les privilèges de sa province. Il s'investit beaucoup dans l'organisation et la direction de toutes les cérémonies où ne manque jamais la musique, à l'église comme sur la place du village⁵⁰. Il devient volontiers le protecteur zélé des réjouissances et fêtes publiques. Comme il en sera question un peu plus loin, c'est d'ailleurs en 1764, lors d'une grande fête à Bergara en mémoire d'un saint local, que Peñafiorida révèle toute la mesure de son talent de compositeur avec, entre autres, son opéra « *L'Ivrogne berné* », *El Borracho burlado*. Il aime beaucoup la lecture, mais ici encore en fuyant l'obligation ou la méthode, « par bouffées et en picorant ici et là », « pour passer un moment et rien d'autre⁵¹ » et selon son propre aveu, il n'a jamais

47. Juan Vidal-Abarca, "Historia genealógica de los Condes de Peñafiorida"... , p. 650.

48. *Ibid.*, p. 657.

49. *Ibid.*, *Introducción*, p. 543.

50. J. de Eguía, *op. cit.*, p. 38.

51. Xavier Munibe, *Aldeanos críticos...*, prologue.

pu terminer une collection entière de livres, sauf la traduction de l'*Histoire du Peuple de Dieu* du père jésuite Isaac Joseph Berruyer⁵², *Don Quichotte* et les *Aventures de Télémaque* de Fénelon, en version espagnole⁵³. Sur ses goûts éclectiques, propres de l'humaniste, il ajoute : « La table de mon cabinet est habituellement semée de livres ascétiques, poétiques, physiques, musicaux, moraux et romanesques. » La présence dans son cercle familial proche de personnalités comme Narros et Samaniego dont l'éducation était très au fait des dernières publications libérales françaises, a dû alimenter les conversations et exercer une influence mutuelle sur les idées en cours. Dans ses *Aldeanos críticos* de 1758, il vante encore Newton, Descartes, la modernité de l'Académie royale des sciences de Paris⁵⁴, ou encore Bacon et Leibniz⁵⁵.

Au-delà des prérogatives que lui conférait son statut social, Peñaflo-rida se révéla un bon politicien de terrain et fut réélu une dizaine de fois pour ses propres mérites entre 1750 et 1781 comme maire d'Azcoitia et de Marquina où il était également résidant, et comme député général du Guipuzcoa, défendant constamment les intérêts de sa patrie natale⁵⁶. Il est vrai qu'en plus de ses compétences pluridisciplinaires, il possédait parfaitement les lois municipales de sa Patrie et de sa Province dans le gouvernement desquelles il exerça toujours une influence considérable⁵⁷. *Amigo de hablar claro* – « Ami du parler clair⁵⁸ », il affirme haut et fort dans ses écrits⁵⁹ – mais toujours avec humour –, ses convictions sociales et politiques en vue du Bien commun ; il assure dire toujours la vérité même si c'est contre lui-même⁶⁰.

52. Isaac Joseph Berruyer (S. J., 1697-1758), *Historia del pueblo de Dios : desde su origen, hasta el nacimiento del Messias...* / escrita en el idioma francés por el Padre Isaac Joseph Berruyer de la Compañía de Jesus; y traducida al español por el Padre Antonio Espinosa de la misma Compañía según la última edición corregida y aumentada por el autor..., Madrid, viuda de Manuel Fernandez, è imprenta del Supremo Consejo de la Inquisición, y de la Reverenda Cámara Apostólica, 1753.

53. Ouvrage de philosophie politique contre l'absolutisme, en 18 volumes, célèbre partout en Europe en de multiples versions, y compris en turc.

54. Xavier Munibe, *Aldeanos críticos...*, 3^e lettre, p. 46.

55. *Ibid.*, 5^e lettre, p. 51.

56. Ainsi, avec Narros, il défend la vente et le commerce du fer du Pays Basque : Justo Gárate, "El triunvirato vergarés...", art. cit., p. 449.

57. Archivo provincial de Álava A/Fondo Prestamero, source de 1785, citée par Jon Bagüés, *El conde de Peñaflo-rida, impulsor de la Ilustración musical...*, p. 108.

58. Xavier Munibe, prologue (Al que leyere) des *Aldeanos críticos*, 2^e page.

59. Essentiellement, dans ses *Aldeanos críticos* et ses discours d'ouverture lors des assemblées générales de la Sociedad Bascongada.

60. Au Lecteur, 2^e page : *dirè la verdad, aunque sea contra mí mismo*.

Et Dieu dans tout ça ? Les mauvais esprits qui confondent modernisme avec hérésie et athéisme, l'accusent d'anticléricalisme⁶¹. Rien n'est plus éloigné de la réalité, car, comme il s'en vante lui-même, il est petit-fils d'un trinitaire déchaussé de Pampelune et son propre père fut un abbé qui dut renoncer à ses vœux pour prendre la succession de son frère aîné décédé⁶². Dans son éloge, le tempétueux Narros qui jusqu'à sa conversion en 1767 connut une profonde crise spirituelle, considère comme une grande qualité, la piété des parents du comte⁶³. Comptant parmi ses ancêtres rien moins que deux saints célèbres – le Guipuzcoan Ignace de Loyola et le Navarrais François-Xavier – cette famille pratique de toute évidence une religion éclairée, où foi peut rimer avec science, à l'instar de Charles III, à la fois très favorable aux Lumières raisonnables, mais aussi fort dévot comme le montre son testament. En 1760, le roi place d'ailleurs l'Espagne et les Indes sous la protection de l'Immaculée Conception⁶⁴. Pour le très pratiquant Peñaflorida, avoir la foi n'est pas synonyme d'une abdication de la pensée, mais, à la suite de Boileau, il nous appelle à la vigilance critique⁶⁵ contre les théologiens pédants⁶⁶ : il nous explique, avec un humour digne de Molière qu'il affectionne, que *Theologo en España es, lo mismo que hombre universal*⁶⁷, autrement dit qu'en Espagne un théologien est considéré comme un homme universel et donc consulté pour toute sorte de choses...

“Si una Novia ha de responder à la Carta Galante del Novio, ha de ser soplando por detrás el Theologo. Si hay que tomar un Criado, ha de ser de

61. Le jugement de Menéndez Pelayo plaçant les « Petits Chevaliers » parmi les hétérodoxes espagnols a fini par semer le doute sur les convictions religieuses de tous les membres de la Sociedad Bascongada sans distinction, opinion combattue par Julio de Urquijo dans *Un juicio sujeto a revisión. Menéndez Pelayo y los Caballeros de Azcoitia*, San Sebastián, Martín y Mena, 1925. Funtsak : Un juicio sujeto a revisión : (kmliburutegia.eus) (juicio = jugement).

62. Juan Vidal-Abarca, “Historia genealógica de los Condes de Peñaflorida”..., p. 657.

63. Justo Gárate, art. cit., p. 448-449 : les 4 et 18 décembre 1775, don Xavier Munibe et le marquis de Narros s'inscrivent comme membres de la congrégation de Saint Ignace de Madrid.

64. Cf. Philippe Loupès, *L'Espagne de 1780 à 1802*, Paris, Sedes, 1985, p.163-167.

65. Première lettre des *Aldeanos críticos*.

66. *Aldeanos críticos*..., 5^e lettre, p. 61. Voir aussi 1^{re} Lettre, p.3 : contre les mauvais prédicateurs qui « par orgueil ou par intérêt, ferment les yeux pour ne pas voir la lumière et font en sorte de fermer les yeux du peuple, pour qu'il ne découvre pas par sa clarté le caractère superstitieux de sa doctrine », texte original : “*Yà por sobervia, yà por interès, cierran los ojos, por no ver la luz, y procuran cerrar al Pueblo los suyos, para que con la claridad de ella no descubra lo supersticioso de su doctrina.*”

67. *Aldeanos críticos*..., p. 58-59, trad. : « Théologien en Espagne signifie homme universel. »

*manos del Theologo : Y en fin, si hay que fabricar una Casa, que erigir un Templo, que abrir unos Caminos, ha de ser à las órdenes del Theologo*⁶⁸."

Il ajoute :

*"Creo, que llegaremos à que ni un Sastre querrà tomar la tixera, ni un Zapatero la lezna, ni una Costurera la aguja, sin la aprobacion del Theologo*⁶⁹."

Il se moque dans un autre passage⁷⁰ des philosophes sinistres avec leurs grosses barbes qui leur servent de balai, pâles et maigres, avec leurs habits modestes ; ils effraient quand ils regardent, sont sentencieux, accablent, se moquent de ceux qui sont estimés des autres et s'affairent à des spéculations inutiles. Il leur oppose les intellectuels modernes de son entourage, à l'aspect plaisant, élégants, vêtus « à la Parisienne » [sic], mais aussi très assidus à leurs cabinets pour faire des heures durant toutes sortes d'expériences scientifiques, *quemandose las zejas en el rincón del Gabinete, y oyendo à Maestros, que saben aclarar sus obscuridades*⁷¹. Pour autant, ses critiques des mauvais clercs n'entament en rien ses convictions religieuses : ses multiples amitiés parmi le clergé, ses diverses compositions religieuses en latin ou en basque, ainsi que sa commande de recueils de cantiques en parchemin pour l'église d'Azkoitia en 1773 et 1775⁷² portent amplement témoignage de sa vie de foi⁷³.

68. *Ibid.*, trad. : « Si une fiancée doit répondre à un billet galant du fiancé, cela doit se faire avec le théologien qui lui souffle derrière, s'il faut engager un domestique, cela doit se faire par l'entremise du théologien. S'il s'agit de fabriquer une maison, d'ériger une église, d'ouvrir des routes, cela doit être aux ordres du théologien. »

69. *Ibid.*, trad. : « Je crois que nous en arriverons à ce qu'aucun tailleur ne voudra prendre les ciseaux, aucun cordonnier le poinçon, aucune couturière l'aiguille, sans l'approbation du théologien. »

70. *Aldeanos críticos...*, 3^e Lettre, p. 31 [erreur d'impression, en fait p. 21].

71. *Ibid.*, p.32 ; trad. : « En se brûlant les sourcils au coin du cabinet et en écoutant des maîtres qui savent éclairer leurs obscurités. »

72. Jon Bagüés, correspondance personnelle, septembre 2022 à partir de sa thèse *La música en la real sociedad vascongada de los amigos del país*, Universitat Autònoma de Barcelona, 1990. Voir aussi *La Ilustración Vasca : Cartas de Xavier de Munibe Conde de Peñaflorida a Pedro Jacinto de Álava*, Vitoria, Parlamento Vasco, 1987, prologue par José Ignacio Tellechea Idígoras.

73. *Id.*, correspondance personnelle, septembre 2022 : « *Es un hombre con una práctica religiosa constante y comprobada, con múltiples amistades religiosas, que fue principalmente un hombre de acción y organizador, por lo que no entra en discusiones filosóficas. El que fuera de talante liberal no significa ningún problema con su religiosidad* », trad. : « C'est un homme à la pratique religieuse constante et éprouvée, aux multiples amitiés religieuses, qui fut surtout un homme d'action et un organisateur, raison pour laquelle il n'entre pas dans des discussions philosophiques. Le fait qu'il fût d'une disposition libérale ne constitue aucun problème par rapport à sa religiosité. »

Reconnaissant envers la terre qui l'a vu naître⁷⁴, il met sa vaste culture et son sens du *leadership*, au service de l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes. C'est dans cet esprit qu'il crée en 1765 la Sociedad Bascongada comme incubateur d'idées, pour veiller à l'éducation de la jeunesse et rendre les provinces basques plus heureuses. Il les considère comme un laboratoire social et éducatif expérimental, destiné à devenir un modèle international, ce qui se concrétisera de son vivant, y compris sur fonds propres, avec la création du fameux séminaire de Bergara. Preuve de sa confiante détermination dans ce projet pédagogique, son fils aîné, Ramón María sera le premier élève à expérimenter la formation imaginée par son père. Comment ce centre exceptionnel a-t-il pu devenir réalité ? Avec quels contenus et quels intervenants ?

LA REAL SOCIEDAD BASCONGADA ET LE SÉMINAIRE DE BERGARA

La RSBAP et ses objectifs éducatifs

Voulant appliquer ce qu'il avait vu en France⁷⁵, Peñafiorida qui critiquait sévèrement les nobles et le clergé oisifs, s'était attaché dès son retour à Azcoitia à la création d'une société académique qui devint en 1765⁷⁶ la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País, au moment des festivités de Bergara pour célébrer la béatification de saint Martin d'Aguirre, enfant de la ville. Pendant toutes ces années, l'académie se réunit régulièrement à l'hôtel de ville (*Casa de la Villa*), selon un calendrier varié d'activités qui préfigurent les orientations pédagogiques pluridisciplinaires du futur séminaire de Bergara :

Lors des assemblées générales étendues au Guipuzcoa, puis à l'Álava et à la Biscaye, les sociétaires prennent des initiatives pour combattre partout l'oisiveté, promouvoir les métiers utiles ou dévalorisés par la population locale au profit d'une main-d'œuvre étrangère, comme la poterie, sédentariser les Basques pour développer leur propre pays⁷⁷. L'émigration – qui s'oriente traditionnellement vers la Meseta, l'Andalousie et les Indes –, est la conséquence d'une importante pression démographique à l'époque : croissance de l'ordre de 0,5 % dans les deux provinces maritimes et forte natalité, de l'ordre de 35 à 40 pour 1 000⁷⁸.

74. Martín Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", p.347.

75. *Ibid.*, p.349. – Juan Vidal-Abarca, "Historia genealógica de los Condes de Peñafiorida", p. 653.

76. M. Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", art. cit., p.341.

77. *Ibid.*, p.51 et 366.

78. Sur ces aspects démographiques, voir P. Loupès, *L'Espagne de 1780 à 1802...*, *op. cit.*, p.30-38.

PLANNING DES RÉUNIONS DE LA PREMIÈRE ACADÉMIE LOCALE						
Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Mathématiques	Physique	Histoire et traductions	Musique (concert)	Géographie	Échanges sur l'actualité	Musique

L'agriculture moderne, éclairée par les données scientifiques sur la nature des sols, est encouragée⁷⁹. Il en va de même pour le potentiel des ressources minières. En 1763, durant une de ces assemblées générales⁸⁰, ce travail de longue haleine aboutit à un *Plan de una Sociedad Económica o Academia de Agricultura, Ciencias y Artes útiles y Comercio, adaptado a las circunstancias y Económica particular de la M. N. y M. L. provincia de Guipúzcoa*⁸¹ qui débouche en 1765, sur la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País, associant désormais l'Álava et la Biscaye au Guipuzcoa, tout en accueillant également des membres venus d'ailleurs, d'Espagne ou de l'étranger. Les statuts écrits, publiés le 24 décembre 1764 dans les Actes de la Société des Amis du Pays, s'ouvrent par un résumé des objectifs de la Sociedad :

*"El objeto de esta Sociedad es cultivar la inclinación, y el gusto de la Nación Bascongada hacia las Ciencias, Bellas Letras, y Artes: corregir, y pulir sus costumbres, desterrar el ocio, la ignorancia y sus funestas consecuencias: y estrechar más la unión de las tres Provincias Bascongadas de Alaba, Vizcaya, y Guipúzcoa*⁸²."

79. M. Fernández de Navarrete, *op. cit.*, p.370. Cité d'après le discours de l'assemblée générale de Vergara, 1768.

80. Célébrées à Villafranca, le 6 juillet 1763.

81. « Plan d'une Société économique ou Académie d'Agriculture, Sciences et Arts utiles et Commerce, adapté aux circonstances et à l'économie particulière de la Très Noble et Très Loyale province du Guipuscoa. » En essaimant peu à peu, en Espagne, ces sociétés qui visent à moderniser la gestion sociale sont dites « économiques », mais la Bascongada va bien au-delà des aspects liés à l'économie en englobant plusieurs domaines scientifiques et culturels.

82. Actes manuscrits 1764, p.2-3, trad. : « L'objet de cette Société est de cultiver le penchant et le goût de la Nation Basque pour les Sciences, les Belles-Lettres et les Arts : corriger et polir ses coutumes : bannir l'oisiveté, l'ignorance et leurs funestes conséquences : et resserrer encore l'Union des trois Provinces basques d'Alaba, Biscaye et Guipuzcoa. » Reproduction du document (Archivo General de Guipúzcoa) : http://w390w.gipuzkoa.net/WAS/CORP/DKAVisorArchivoJSWEB/estatico/index.html?consulta=AGG-GAO&fich=AGG-GAODTA1_A_000000.JPG&numImages=452&sec=null.

L'emblème adopté du triple serrement de mains accompagné de la devise *Irurac Bat* – « les Trois Unes » – symbolise l'union de ces trois provinces autour d'un programme unique de développement. Les réunions ont lieu au palais Insausti [fig. 10], résidence du comte, où on établit une bibliothèque considérable, ainsi qu'un cabinet de physique expérimentale avec une machine électrique inventée en 1750 par l'abbé Jean Antoine Nollet, physicien français, une machine pneumatique double commandée expressément à Londres, une machine optique construite à Azcoitia par un jésuite, deux microscopes, un solaire et un de réflexion, amenés de Londres⁸³. Le futur collègue de Bergara s'esquisse déjà. Avec l'appui du roi Charles III, cette Société servit de modèle à toutes les autres sociétés dites « économiques » en Espagne :

“Las Sociedades Económicas van allanando á toda priesa el camino para esta feliz revolución, derramando luces de nuevos conocimientos, declarando verdades no bien averiguadas, recogiendo noticias útiles á que antes no se había prestado atención, acercando las clases separadas, para que concurran unidas al bien general”⁸⁴.

Les assemblées générales, qui se succèdent année après année, réfléchissent aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer partout la vie des concitoyens; les discours d'ouverture sont à cet égard exemplaires de modernité et d'humanité, notamment ceux de Peñafiorida, qui insistent sur les obligations incombant aux Grands de montrer affabilité, protection et bienfaisance, comme à Vitoria en 1774, où il les exhorte à « la fidèle observance du précepte sacré de l'humanité avec le peuple⁸⁵ ». Les voyages formateurs à l'étranger sont encouragés pour observer fonderies, industrie textile, métallurgie, agriculture, élevage, et ramener au Pays Basque les techniques les plus récentes : Peñafiorida envoie d'ailleurs, à ses frais, ses propres enfants partout en Europe⁸⁶ : d'abord en 1770 son fils aîné Ramón, chimiste et spécialisé en minéralogie, puis, à la mort

83. Juan Vidal-Abarca, “Historia genealógica de los Condes de Peñafiorida”..., p. 654.

84. *Extractos de las Juntas Generales celebradas por la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País en 1785*, (Madrid, A. Sancha, 1786), p.22 : « Les Sociétés Économiques préparent à la hâte cette heureuse révolution, éclairant de nouvelles connaissances, confirmant des vérités mal établies, recueillant des nouvelles utiles auxquelles on n'avait pas prêté attention auparavant, rapprochant les classes séparées, afin qu'elles s'unissent pour le bien commun ».

85. Martín Fernández de Navarrete, “Elogio póstumo...”, p.370.

86. *Ibid.*, p.360. Ainsi, le fils aîné Ramón, puis Antonio visitent des installations minières et fonderies en Suède, Allemagne, Autriche, Savoie, Liège, dans le comté de Foix, aux Pays-Bas, au Danemark, en Prusse, en Italie, au Piémont; le fils aîné est reçu comme membre de l'académie de Stockholm et à l'Institut de Freiberg.



10 | Palais Insausti à Azkoitia, résidence de Peñafiorida et siège historique de la RSBAP. Image aimablement cédée par la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País /Euskalerrriaren Adiskideen Elkarte.

précoce de celui-ci⁸⁷, son second fils, Antonio, qui prend la relève en 1776, en compagnie d'un fils de Narros.

Dans sa thèse consacrée à la musique au sein de la Real Sociedad Bascongada⁸⁸, Jon Bagüés relève quelques références à Bordeaux dans cette intense période d'activité de Peñafiorida à la tête de la Bascongada. Dans une lettre datée de Bilbao du 20 janvier 1766, adressée au comte à propos de divers envois provenant de Bordeaux, le maître de chapelle de la Real Sociedad, Manuel Gamarra, lui envoie *una especie de diseño de lo que sera mi máquina*⁸⁹ (une machine pneumatique de son invention). Un peu plus tard, en 1770, ce Gamarra, qui appartenait avec le comte à la deuxième Commission des Sciences et Arts utiles, est chargé de *recibir*

87. Décédé en 1774 à 23 ans, dans des circonstances étranges, en lien avec des soupçons d'espionnage industriel, selon l'Auñamendi Eusko Entziklopedia, page "Munibe y Areizaga, Ramón María de", <https://aunamendi.eusko-ikaskuntza.eus/es/munibe-y-areizaga-ramon-maria-de/ar-82917/> (dernière consultation : le 04/03/2023).

88. *La Música en la real sociedad vascongada de los amigos del país*, Universitat Autònoma de Barcelona, [1990] 1993 ; voir aussi, du même, *Ilustración musical en el País Vasco*, vol.1, *La Música en la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País*, Donostia, R.S.B.A.P., 1990 ; vol.2, *El Real Seminario Patriótico Bascongado de Vergara*. Donostia, R.S.B.A.P., 1991.

89. Jon Bagüés, extrait de la thèse *La música en la real sociedad vascongada de los amigos del país*, Universitat Autònoma de Barcelona [1990] 1993, vol.1, p.136 : « Une espèce de dessin de ce que sera ma machine. »

*cargas de semilla provenientes de Burdeos*⁹⁰, peut-être pour produire un meilleur fourrage... Trois mois plus tard, en mars 1770, il écrit à un autre correspondant en lui faisant un rapport sur des marchandises destinées à l'agriculture : *el sainfoin esta ya embarcado en Burdeos y al primer nordeste le tendremos en Bilbao: me avisan que no hay trebol, pero que la habrá para cuando salga otro navío*⁹¹. De même, le long périple de Ramón à travers l'Europe commence par Toulouse et le sud de la France, puis passe par Bordeaux avant d'aller à Paris⁹². Rappelons aussi que, selon son biographe, le fabuliste Samaniego qui avait étudié un temps chez les Jésuites de Bayonne serait également passé par un collège bordelais⁹³.

Le séminaire patriotique de Bergara : fleuron de l'Espagne des Lumières

LES FONDATIONS

Comme on peut le constater, la question de l'éducation publique est l'élément moteur fondamental des réflexions réformatrices de la Bascongada, face au délabrement éducatif du Pays Basque⁹⁴, ce qui pousse Peñaflorida à organiser très vite l'activité du séminaire : établissement d'un règlement des élèves (*Reglamento de Alumnos*), présenté au ministre Grimaldi⁹⁵ pour approbation⁹⁶, constitution d'un conseil de direction, conception d'un uniforme pour les membres de la Sociedad dès 1770 (velours noir avec veste et revers en satin blanc). Le comte ne ménage aucun effort pour créer ce séminaire : *lebantandose constantemente al amanecer, y pasando dias enteros sin salir de su escritorio, sino para lo mui preciso*⁹⁷. Le centre éducatif modèle, qui mettrait en pratique les idées élaborées au sein de la Bascongada, se met progressivement en place et, de manière inattendue, l'expulsion des Jésuites en 1767 précipite favorablement l'issue du projet.

90. *Ibid.*, vol. I, p.72, trad. : « Recevoir des chargements de semence provenant de Bordeaux. »

91. *Ibid.*, p.138, Lettre de Gamarra à Pedro Jacinto de Álava, trad. : « Le sainfoin est déjà embarqué à Bordeaux et au premier vent de nord-est nous l'aurons à Bilbao : on me dit qu'il n'y a pas de trèfle, mais qu'il y en aura quand un autre bateau partira. »

92. *Ibid.*, p. 149.

93. Emilio Palacios Fernández, *Vida y obra de Samaniego*, § « Educación y estudios », note 23. https://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/vida-y-obra-de-samaniego-0/html/ffc48bc2-82b1-11df-acc7-002185ce6064_3.html#N_23_

94. Ms. anonyme, "Historia incompleta del Seminario de Vergara", Archivo Provincial de Álava, A. H. Fondo Prestamero, caja 15, n° 2.

95. Pablo Jerónimo Grimaldi y Pallavicini, 1^{er} duc de Grimaldi (Gênes, 1710-1789), ministre principal d'Espagne, entre 1763 et 1778.

96. Trois surveillants (*Vigiladores*), un par province basque, sont chargés de la mise en œuvre. Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación...", p.287.

97. Justo Gárate, "El triunvirato vergarés...", p.446; trad. : « Se levant constamment aux aurores et passant des journées entières sans sortir de son bureau, sauf pour le strict nécessaire. »

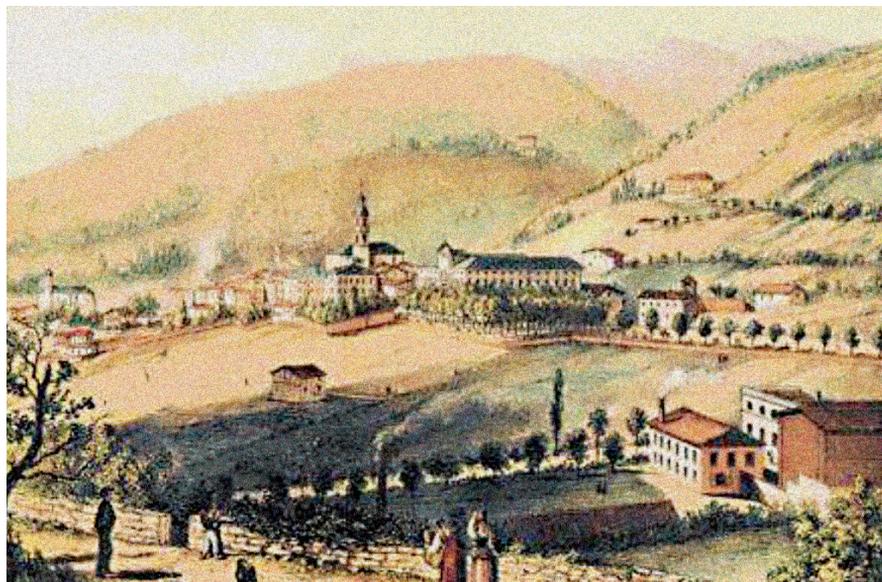
En effet, ces évolutions scientifiques et politiques très favorables n'empêchent ni le roi ni nos hobereaux basques – *Jauntxos* selon le terme local – de devoir affronter en 1766 un vent violent de révoltes populaires qui s'étendent de Madrid à toute l'Espagne, sur fond de cherté du pain et de spéculation. Peñaflorida se situe tout à fait dans la même ligne politique que le roi : alors que la révolte, appelée régionalement *matxinada*⁹⁸, atteint Azcoitia, ses alentours et même le sanctuaire de Loyola, Peñaflorida et Narros sentant leurs biens et leurs personnes menacés, partent à Saint-Sébastien chercher des renforts auprès du maire pour rétablir l'ordre. Cette zone d'ombre donne lieu à beaucoup de controverses parmi les historiens actuels sur l'analyse de la situation⁹⁹.

Les soupçons de manipulation de la foule ont vite fait de se porter sur les Jésuites qui sont expulsés l'année suivante d'Espagne et d'Amérique du Sud, bien que, par ailleurs, de nombreux pères jésuites espagnols aient été respectés et salués, y compris par Peñaflorida, comme d'importants acteurs dans la formation intellectuelle des élites, notamment basques. Conséquence inattendue de l'expulsion des Jésuites, Peñaflorida et ses collaborateurs demandent au roi que leur soit attribué le magnifique bâtiment du collège jésuite de Bergara, afin d'y concrétiser le centre innovant de formation de la jeunesse dont ils rêvaient en 1771¹⁰⁰. L'approbation royale arrive en 1776 et la fondation du Real Seminario Patriótico de Bergara est définitivement confirmée, en s'inspirant des meilleurs modèles existants comme le Séminaire des Nobles de Madrid, les académies fondées par Catherine II en Russie, et bien sûr les collèges français, en particulier ceux de Bayonne ou de Toulouse. L'objectif connexe est d'éviter que les collégiens partent vers les institutions françaises et développent un complexe intellectuel vis-à-vis

98. *Machinada* en castillan, les « *matxines* » étant le nom des ouvriers ferronniers, acteurs de plusieurs révoltes au XVIII^e siècle. En 1766, des paysans et d'autres catégories d'ouvriers se joignent au soulèvement.

99. Iñaki Zumalde, *Peñaflorida como político*, Eusko Ikaskuntza, 1988, p.28 : "*La crisis que el Conde y sus amigos ilustrados procuraban combatir con proyectos y planes más o menos utópicos iba creando en la vida cotidiana del pueblo llano graves problemas. Principalmente en los abastecimientos*". Trad. : « La crise que le comte et ses amis éclairés tentaient de combattre par des projets et des plans plus ou moins utopiques créait de graves problèmes dans la vie quotidienne des gens du peuple. Principalement en termes d'approvisionnement », <https://core.ac.uk/download/pdf/11496694.pdf>.

100. Toutes les démarches à faire auprès de l'État pour la fondation de l'école de Bergara continuent d'être facilitées par les deux secrétaires basques Otamendi et surtout Llaguno y Amírola qui offre son aide et dont on garde la correspondance à ce sujet avec Peñaflorida : Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación...", p.288.



11 | Vergara au XVIII^e siècle : le Real Seminario se trouve sur le centre droit de l'image, Biblioteca virtual Miguel de Cervantes.

des Français, comme a pu le constater Peñaflorida chez ces francisés lesquels *no pueden vivir ni manejarse en negocio alguno sin tener a su lado a un francés*¹⁰¹.

Le Séminaire [fig. 11] se dote des meilleures installations scientifiques, à la pointe des recherches européennes¹⁰². Narros, qui crée et dirige le laboratoire du séminaire, est salué pour ses compétences en physique, chimie et minéralogie par le chimiste suédois Nicolas Thumborg (1747-1795) durant une visite à Bergara ; enthousiaste, Thumborg propose à l'Académie royale des Sciences de Stockholm de le nommer membre correspondant¹⁰³.

101. Trad. : « Ne peuvent vivre ni se débrouiller dans aucune affaire sans avoir un Français à leur côté. » Cité par Emilio Palacios Fernández, *op.cit.*, p.287, d'après "Historia incompleta del Seminario de Vergara", Archivo Provincial de Álava, A.H. Fondo Prestamero, caja 15, n^o2.

102. Sur les installations scientifiques du séminaire, les professeurs invités, les contenus de formation, etc., voir Juan Vidal-Abarca, "Historia genealógica de los Condes de Peñaflorida"..., *passim*.

103. Cf. Page biographique de la Real Academia de la Historia, <https://dbe.rah.es/biografias/20758/joaquin-maria-de-egua-y-aguirre>.

LES ENSEIGNEMENTS ET LA PÉDAGOGIE

Le programme d'enseignement se révèle d'emblée très complet et Peñafloida ouvre des chaires rares en Espagne ¹⁰⁴ :

SEMINARIO PATRIÓTICO DE BERGARA - PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT
<p>premières lettres - dessin - langues (français, italien, anglais, allemand) - humanités (mythologie, rhétorique, logique, géographie, histoire, héraldique et philosophie morale) - physique expérimentale, éléments d'agriculture, notions d'histoire naturelle - éléments mathématiques, géométrie, sphère et chronologie - danse, musique, escrime - commerce - chimie - minéralogie - métallurgie - architecture civile, hydraulique statique et hydrostatique - expertise agricole et cours de botanique appliqué à l'agriculture, médecine et arts - politique</p>

Le genre de la fable, très à la mode au XVIII^e siècle comme moyen plaisant de corriger les mœurs, notamment parmi les écrivains basques¹⁰⁵, est favorisé sous l'impulsion de Peñafloida qui encourage Samaniego à se lancer dans la traduction des *Fables* de La Fontaine pour le plus grand profit des élèves du séminaire¹⁰⁶. Samaniego écrit lui-même dans le prologue d'un recueil de fables traduites : *siendo [...] el primer pasto con que se debe nutrir el espíritu de los niños, las máximas morales, disfrazadas con el agradable artificio de la fábula*¹⁰⁷, dans la grande tradition d'Ésope.

La pratique religieuse de Peñafloida trouve son écho dans le « Règlement pour les élèves », dès leur examen d'admission¹⁰⁸. À côté des connaissances exigées, les candidats seront soigneusement interrogés sur les rudiments de la religion catholique et de l'histoire sainte qu'ils

104. Martín Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", p.367. Voir la description élogieuse du séminaire de Vergara et de ses étudiants, faite par le *Correo de Madrid*, 1788, n°142, p. 789-790.

105. Cf. José María de Zarate, *Corpus Fabulistas vascos de los siglos XVIII y XIX*, RSVAP, 1995.

106. Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación...", p.293. M. Fernández de Navarrete, l'auteur de l'éloge posthume à Peñafloida, et secrétaire de la Real Academia de San Fernando à 35 ans, publie en 1782 un *Tratado y conocimiento de la fábula* sur l'historique du genre, les typologies et leurs caractéristiques.

107. Félix María Samaniego, *Fábulas en verso castellano para el uso del Real Seminario Bascongado*, Valence, 1781, vol. I, prologue : « Le premier pâturage avec lequel nourrir l'esprit des enfants, ce sont les maximes morales déguisées sous l'agréable artifice de la fable. »

108. Emilio Palacios Fernández, *op. cit.*, p.291.

devront apprendre à partir du *Catéchisme historique* de l'abbé Fleury¹⁰⁹, ouvrage de 1679 très populaire, mis à l'index par Rome en 1728 pour contamination janséniste, certainement bien connu à Bayonne. De plus, les élèves devront se procurer un catéchisme diocésain et un livre de prières. La formation prend aussi en compte toutes les activités religieuses obligatoires, depuis la messe et les prières quotidiennes, jusqu'à l'aumône aux pauvres et aux bonnes œuvres¹¹⁰. L'immémoriale pédagogie punitive du maître et de ses coups de canne (*palmeta*) est désormais fortement contestée; les méthodes d'apprentissage fastidieuses et rébarbatives doivent être évitées. Les lieux d'enseignement doivent être adaptés à l'étude. L'uniforme des élèves est conçu pour être durable et peu coûteux. La formation doit reposer avant tout sur l'expérimentation et le développement de l'esprit critique, et non sur l'acceptation passive de la parole des anciens maîtres. Malgré toutes ces intentions louables, à partir des années 1780 où la direction du séminaire devient tournante – Samaniego prend son tour cette année-là – quelques dissensions se font jour d'une direction à l'autre. Ainsi en est-il de l'autorisation ou non de permettre aux femmes du village d'entrer dans le bâtiment du séminaire¹¹¹, considéré par certains présidents comme une véritable clôture monastique. Pour d'autres, au contraire, il n'y avait pas lieu de leur en interdire l'accès, y compris jusque dans les chambres des pensionnaires, *adonde efectivamente más de una vez se halló alguna de no muy buena opinión*¹¹². Ces problèmes n'entachèrent pas la réputation montante du collège.

L'EUROPE DES SCIENCES À BERGARA

Le centre, favorisé financièrement par l'apport des sociétaires des colonies américaines, connaît alors son apogée. Peñaflores veille scrupuleusement à la qualité des maîtres espagnols et français. Lors de leur séjour à Paris en 1776, les fils de Narros et de Peñaflores eurent pour

109. Claude Fleury (1640-1723), moine cistercien, historien de l'Église et juriste, confesseur de Louis XV et précepteur de ses enfants.

110. Emilio Palacios Fernández, *op. cit.*, p. 291 : "Ordenanzas de los caballeros seminaristas del Real Seminario Patriótico Bascongado" (Archivo Provincial de Álava. A. H. Fondo Prestamero, caja 15, n°9, V ; *Noticia del Real Seminario Patriótico Bascongado y Noticia abreviada del Real Seminario Patriótico Bascongado* (Archivo Provincial de Álava. A. H. Fondo Prestamero, caja 15, n°8. 2 y 3).

111. "Adiciones a la Instrucción para el Presidente del Seminario Patriótico Bascongado" (Archivo Provincial de Álava, A. H. Fondo Prestamero, caja 15, n°12-1.

112. *Ibid.*, point 8 : « Où en effet, plus d'une fois, on en a trouvé quelqu'une n'ayant pas très bonne réputation. »

mission d'engager les plus grands scientifiques pour venir à Bergara; ils consultèrent Lavoisier à ce sujet pour le choix des professeurs¹¹³ qui se porta sur les chimistes Pierre-François Chabaneau (1754-1842), et les frères jumeaux Fausto et Juan José Elhuyar¹¹⁴ qui en 1777 partirent à Bergara mener leurs travaux et donner des cours. C'est dans le laboratoire du séminaire de Bergara que Fausto Elhuyar fit, en 1783, en collaboration avec son frère, la découverte fondamentale du tungstène¹¹⁵. Là encore, Chabaneau réussit à isoler du platine pur et malléable. Chabaneau fut ensuite invité à fonder en 1789 l'École royale de Minéralogie de Madrid. Le chimiste Louis Proust (1754-1826), déjà en activité à Madrid, rejoint aussi Bergara en 1788 et crée le *Laboratorium Chemicum*¹¹⁶. La synergie présente à Bergara produisit d'autres contributions notables en chimie, exploitation minière et métallurgie.

*L'éducation féminine*¹¹⁷

Comme vu précédemment, sous l'influence des idées de Feijoo, la Sociedad Bascongada se préoccupe très vite de l'éducation des fillettes qui, face à la rareté de centres éducatifs adaptés, n'avaient que deux solutions : partir en France comme les garçons, ou bien devenir internes dans un couvent de religieuses, ce que les éducateurs éclairés de la Bascongada ne trouvaient pas du tout judicieux, car leur souci majeur était la bonne intégration de la femme dans la société, en évitant de favoriser toute mentalité de recluse. Les jeunes filles de bonne famille étaient envoyées le plus souvent à Tudela en Navarre, au couvent des Sœurs de la Compagnie de Marie, ordre fondé par Jeanne de Lestonnac¹¹⁸. Dès 1774,

113. Alberto José García Diego, "Un gran científico que fue masón: Fausto de Elhuyar", *La masonería en la España del siglo XIX*, J.A. Ferrer Benimeli (coord.), vol. 2, 1987, p.661. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1154936>.

114. Justo Gárate, "El triunvirato vergarés...", p.452. Ils participent également à des missions d'espionnage industriel en Europe, en particulier Juan José. Leurs parents étaient originaires d'Hasparren au Pays Basque français.

115. Alberto José García Diego, *op.cit.*, p. 659.

116. Citons également parmi les enseignants, le botaniste Charles François Brisseau de Mirbel, le mathématicien Jerónimo Mas, Vicente Santibáñez en Humanités, l'économiste Valentín de Foronda... Cf. Leandro Silván, *Los estudios científicos en Vergara a fines del siglo XVIII*, San Sebastián, Biblioteca Vascongada De Amigos Del País, 1953.

117. Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación...", p.303 ss.

118. Jeanne de Lestonnac, connue en Espagne comme Juana Lestonnac (Bordeaux, 1556-1640), nièce de Michel de Montaigne et fondatrice de la Compagnie de Marie Notre-Dame (Compañía de María Nuestra Señora), premier ordre féminin consacré à l'enseignement, créé selon le modèle jésuite et dont les collèges essaimèrent en France, en Espagne et en Amérique du Sud. Sa mère était aussi fervente calviniste que son père

suite à un rapport demandé par le Conseil d'État, la Bascongada examine l'opportunité d'ouvrir à Bergara même un couvent de ces religieuses enseignantes¹¹⁹ qui accueilleraient des élèves de tout le Pays Basque et des régions voisines¹²⁰, mais en comptant sur la collaboration indispensable d'une directrice et de maîtresses laïques¹²¹ de grande vertu¹²². Selon Samaniego¹²³, il convenait de joindre « la solide instruction chrétienne et les habiletés manuelles que donnent les religieuses de l'Institut de l'illustre Jeanne de Lestonnac [...] aux « connaissances essentielles » dont a besoin la femme pour remplir ses obligations inhérentes à ses différents états en évitant le style « bonne sœur¹²⁴ ». Expérimentées dans les comportements sociaux, les maîtresses laïques auraient à enseigner les bonnes manières, l'habillement, la coiffure, la danse, la musique et le clavecin aux filles d'un rang social élevé. En ce qui concerne les élèves plus modestes, les enseignements devraient inclure des activités manuelles pour les préparer aux métiers des manufactures ou industries. Il fut même question de céder le bâtiment du Séminaire patriotique existant, preuve de la grande considération que la direction et les sociétaires avaient pour ce projet mais, au final, dans les années 1783-1786, c'est la ville de Vitoria qui fut choisie pour l'emplacement de cette « maison d'éducation pour demoiselles¹²⁵ », sous la gestion de Samaniego. Alors que le chef du gouvernement de

était catholique, ce qui a influencé beaucoup sa pensée religieuse et éducative. Pour aller plus loin : Philippe Loupès, *L'Apogée du catholicisme bordelais*, Bordeaux, Mollat, 2001. – *Id.*, « Les longs chemins vers la canonisation : le cas de Jeanne de Lestonnac », dans Josette Pontet (dir.), *Année Cestac : société, religion et charité au XIX^e siècle. Actes du colloque des 15-17 octobre à Anglet*, Bayonne, SSLA, p. 25-46.

119. Une religieuse du couvent de Tudela avait légué ses biens par testament pour ce projet (Archivo Histórico Nacional, Consejos, leg. 908, exp.2). Il existait à Bergara depuis 1732, une petite école de filles dirigée par une pieuse femme, où on apprenait à lire, écrire et coudre, sous le patronage de la mairie : Emilio Palacios Fernández, "Samaniego y la educación...", p.304.

120. *Ibid.*, p.305.

121. *Ibid.*, p.306.

122. Source citée par E. Palacios : "D. Ignacio de Arteach y D. Joaquín Ignacio de Moya", A. H. N., leg. 908, exp.2, pieza 1, f. 88v.

123. E. Palacios, *op. cit.*, p.305-306 (source : Archivo Provincial de Álava. Fondo Prestamero, Com.4, caja 8, n°16.6).

124. E. Palacios, *op. cit.*, p.306 : "El estilo monjil". Idéalement, deux maîtresses laïques et douze religieuses, au maximum ; les élèves devront avoir des espaces séparés pour les repas et les chambres.

125. "Plan y ordenanzas de un Seminario o casa de educación para Señoritas que se intenta establecer en la ciudad de Vitoria, Provincia de Álava, bajo la dirección de la Real Sociedad Bascongada" (Archivo Provincial de Álava, Fondo Prestamero, com.4, caja 8, n°18). Cité d'après E. Palacios, *op. cit.*, p. 308.

Carlos III, Floridablanca avait envoyé son avis favorable à Peñaflorida en mars 1784¹²⁶, le projet qui devait être le couronnement des réalisations éducatives et sociales de la Bascongada tomba malheureusement à l'eau suite au décès du comte de Peñaflorida en janvier 1785.

Le séminaire de Bergara garda un temps son pouvoir d'attraction et beaucoup parmi les élèves poursuivirent ensuite des carrières brillantes au service du royaume¹²⁷. Malheureusement, l'invasion destructrice du Pays Basque par les troupes françaises de mars 1793 à novembre 1794 signa l'arrêt de mort de tout l'édifice : Bergara fut occupée; Samaniego, alors directeur, fut dépossédé de ses terres. En 1808, par manque de moyens, d'élèves et de protection royale sous Charles IV, le centre ferma définitivement ses portes. Cependant, la Real Sociedad Bascongada continua son activité avec plus ou moins d'intensité pour reprendre aujourd'hui toute sa place au service du développement culturel et scientifique du Pays Basque.

LE MUSICIEN ET L'HOMME DE THÉÂTRE

La passion de la scène et de la musique

Le contexte musical et théâtral au Pays Basque et en Navarre a laissé curieusement peu de traces documentaires¹²⁸. En ce qui concerne la musique, la plupart des œuvres sont religieuses (cantates, motets, cantiques de Noël, ces derniers étant les *villancicos*) ; elles sont conservées au monastère d'Arantzazu en Guipuzcoa (dont plusieurs œuvres de notre comte) et dans les archives de la cathédrale de Pampelune. Nous ne savons rien en revanche de la vie musicale au sein des maisons nobles. Selon Jon Bagüés, Bilbao semble être la porte d'entrée des influences extérieures venues de Madrid comme, par exemple, celle de Domenico Scarlatti. L'activité théâtrale n'est pas mieux documentée, sauf en Navarre où Pampelune possède son théâtre depuis le xvii^e siècle (*Casa de Comedias*). Au Pays Basque, une application rigoriste des consignes tridentines a sans doute favorisé cet effacement. Quant aux théâtres ambulants, ils faisaient face à la barrière linguistique dans les villages de l'intérieur¹²⁹.

126. *Extractos de las Juntas Generales celebradas por la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País en 1785*, (Madrid, A. Sancha, 1786), p.30.

127. *Correo de Madrid*, 1788, n°140, p.773; E. Palacios, *op. cit.*, p.300-301. – Voir aussi M. Fernández de Navarrete, "Elogio póstumo...", p.367 et p.372.

128. Jon Bagüés, *El conde de Peñaflorida, impulsor de la Ilustración musical en el País Vasco...*, p. 10.

129. *Ibid.*, p. 110.

Dans ce contexte peu florissant, l'impulsion de Peñaflovida, magnifiée par la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País, se révéla décisive pour doter le Pays Basque d'un niveau d'éducation musicale théorique et pratique comparable au reste de l'Europe. En effet, comme il était très bon ténor, compositeur dilettante et metteur en scène, sous sa direction la musique et le théâtre occupent dans l'activité et les centres d'intérêt de la Sociedad Bascongada une place à part entière aux côtés des sciences et des lettres, selon un profil très similaire à celui de l'Académie royale de Bordeaux de l'époque. La programmation des concerts se distingue par une nette préférence pour les œuvres lyriques, surtout des opérettes (*zarzuelas*) et opéras-comiques, pour la plupart des adaptations d'œuvres françaises ou italiennes¹³⁰. Pour lui, la musique doit être considérée comme « utile », au même titre que les autres sciences¹³¹. Rappelons que l'Académie royale de Bordeaux, qui avait pour origine l'Académie des Lyriques, une société de musiciens amateurs instrumentistes et chanteurs, créée en 1707 autour du compositeur Isaac Sarrau de Boynet, avait pour emblème la lyre, en usage encore actuellement. Au milieu du siècle, une autre personnalité musicale renommée se trouve parmi les académiciens de Bordeaux : le célèbre érudit et facteur d'orgues Dom François Bedos de Celles, membre associé depuis 1759. Son départ en 1763 pour l'abbaye de Saint-Denis, une quinzaine d'années après avoir construit le magnifique orgue de l'abbaye de Sainte-Croix¹³², se croise avec la nomination de Peñaflovida à l'Académie de Bordeaux.

Les genres unissant musique et théâtre comme outils pédagogiques le passionnent¹³³. Cependant, écrivant lui-même ses textes par plaisir, il assume de restreindre sa plume à des genres légers et divertissants, disant : « sorti des rondeaux et des séguidilles, je ne suis pas poète¹³⁴ »,

130. Jesús-María Lagasabazter, "La ilustración en la vida literaria vasca del siglo XVIII", *Lapurdum*, IKER, 9 (2004), n° IX, p.153. En ligne sur : <http://lapurdum.revues.org/839>.

131. *Crítica Juntas de Vitoria : Discurso sobre la crítica* [manuscrit]/Peñaflovida, 1766 (discours académique pour l'assemblée de la Sociedad de Amigos del País), f. 42 : "ni aun en las diversiones se olvida nuestra Sociedad de aquel amor a lo bueno y a lo útil que es el alma de su instituto". Trad. : « Pas même dans le divertissement, notre Société n'oublie l'amour du bien et de l'utile qui est l'âme de son Institut. » <https://www.euskalmemoriadigitala.eus/handle/10357/53973> (photocopie du manuscrit).

132. Sur Dom François Bedos de Celles, cf. Marie-Bernadette Dufourcet (dir.), *Dom Bedos de Celles, mémorialiste universel de la facture d'orgue*, Les Cahiers d'Artes n° 2, Université Bordeaux Montaigne, PUB, 2007, et *Dom François Bedos de Celles (1709-1779), un moine et un facteur d'orgues dans son temps*, Les Cahiers d'Artes n°8, Université Bordeaux Montaigne, PUB, 2011.

133. Emilio Palacios, "Actividad literaria del Conde de Peñaflovida. El Carnaval", *Boletín de la Institución "Sancho el Sabio"*, Vitoria, XVIII, 1974, p.522.

134. *Aldeanos críticos...*, p.61 : "Yo no soy Poeta en saliendo de Redondillas, y Seguidillas".

d'où le jugement un peu sévère du chercheur Emilio Palacios, spécialiste de littérature, à propos de cette production : « Le comte de Peñaflorida ne dépassait guère une légère moyenne dans le domaine de la littérature, alors qu'il excellait dans d'autres, et surtout dans sa capacité d'organisation. Ces pièces restent comme un échantillon de son ingéniosité et du travail universel auquel les hommes des Lumières se sont adonnés¹³⁵ ». Il réserve toute la profondeur de ses convictions et de sa fougue pour ses autres écrits dans le cadre de ses activités académiques, dès son ouvrage polémique de 1758 : « Les villageois critiques » (*Los Aldeanos críticos*), et dans les fameux discours d'ouverture des assemblées de la Sociedad Bascongada, véritables manifestes politiques inspirés. Quand il s'occupe de musique liturgique ou profane, ce qu'il fait assidûment dès son retour de Toulouse, le metteur en scène n'est jamais bien loin :

“Nuestro Conde presencia y regenta todas las funciones, así en el Templo, como en la plaza. En la Iglesia se le vé delante del facistol rodeado de todo el cabildo, llevando el compás, y cantando las misas y arietas que ha compuesto él mismo. Se le vé en la plaza instruyendo al tamboritero, y haciéndole tocar zorricos y contrapases de su composición¹³⁶.”

Grand défenseur du théâtre face aux censeurs qui le considèrent comme dépravant les mœurs, il insuffle cette forte conviction à toute son Académie. Pour les Espagnols éclairés, le théâtre est avant tout un moyen plaisant d'édification morale et de diffusion de la culture dans toutes les couches sociales, à l'instar du répertoire des fables, à condition d'en éloigner les obscénités introduites par les Romains dans la tradition grecque¹³⁷. Selon Navarrete, c'est cette décadence du genre qui, selon lui,

135. Emilio Palacios, “Actividad literaria...”, p.529-530 : *El Conde de Peñaflorida no pasó de una ligera medianía en el campo de la literatura, mientras que sobresalió en otros, y sobre todo por su capacidad organizadora. estas piezas quedan como muestra de su ingenio y de la labor universal a la que eran dados los hombres de la Ilustración.*

136. Joaquín de Eguía, “Elogio de Don Xavier Maria de Munive Idiaquez...”, p.38 : « Notre comte est présent à toutes les cérémonies et les dirige, tant à l'église que sur la place. À l'église, on le voit devant le pupitre, entouré de tout le chapitre, battant la mesure, et chantant les messes et ariettes qu'il a composées lui-même. On le voit sur la place en train d'instruire le tambourinaire, et de lui faire jouer des zorricos (ce sont des danses basques au rythme irrégulier, à cinq temps) et des contre-pas de sa propre composition. »

137. Comme l'explique Navarrete, le disciple de Peñaflorida, dans trois lettres de 1787 restées manuscrites : *Cartas escritas a los autores del Semanario Literario de Cartagena sobre los poemas dramáticos y sus representaciones teatrales*, cf. Jesús Cañedo Fernández, “Martín Fernández de Navarrete, crítico literario, un joven marino y la literatura a finales del siglo XVIII”, *Actas del Cuarto Congreso de la Asociación Internacional de Hispanistas : celebrado en Salamanca, agosto de 1971*, Salamanca, Imp.Gráficas Visado, 1982, p.250-252. <https://www.cervantesvirtual.com/obra/martin-fernandez-de-navarrete-critico-literario-un-joven-marino-y-la-literatura-a-finales-del-siglo-xviii/>.

a provoqué la condamnation des Saints Pères et des hommes vertueux, cependant ces critiques perpétuées par des prédicateurs routiniers ne sont plus fondées car, pour lui, le théâtre s'est régénéré. Il doit être protégé par les monarques, et, dans le pire des cas, les peuples ayant besoin de divertissement, il sera un « remède salubre pour éviter d'autres maux ».

Les œuvres de Peñafiorida

Selon Narros¹³⁸, en musique Peñafiorida était en grande partie autodidacte et n'avait reçu que quelques légères leçons de violon au séminaire de Toulouse. Pourtant, sa renommée s'étend partout en Espagne. Voici comment la *Gaceta de Madrid* rend hommage en 1786 au comte décédé¹³⁹ :

“Esquisito gusto en la música, tocaba el violín, y cantaba con tal maestría que pasaba por uno de los mejores músicos del reino, y compuso además diversas óperas que se representaron en su país. Tales son El Borracho burlado, original, hecha con su música para las fiestas de S. Martin de Aguirre : El Amo querido, tambien original, hecha en 1781 : El Mariscal Ferrant, traducida del francés para aquellas mismas fiestas.”

Beaucoup de ce qu'il a produit comme compositeur s'est malheureusement perdu ou bien ne nous est parvenu que de manière fragmentaire, avec des retouches, des transformations, des arrangements de mains postérieurs, ce qui rend problématique une analyse rigoureuse. Il est difficile également de définir le musicien par ses influences ou ses relations avec d'autres musiciens.

Plusieurs érudits ont tenté de résoudre les problèmes d'authentification posés par ce corpus. Jon Bagüés¹⁴⁰ s'y est en particulier attelé dans son article sur le comte de Peñafiorida déjà cité, où il établit une synthèse très complète de tous les documents musicaux connus. Il dresse ainsi le catalogue complet des partitions d'œuvres attribuées au comte, avec leurs variantes; il répertorie au total dix-sept œuvres, dont un arrangement, le plus souvent en émettant des réserves à cause des incertitudes, des manques, des ajouts...

138. “Elogio de Don Xavier Maria de Munive Idiaquez...”, p. 42.

139. Rapporté par Martín Fernández de Navarrete, “Elogio póstumo...”, p. 379, trad. : « Goût exquis en musique, il jouait du violon et chantait avec une telle maîtrise qu'il passait pour un des meilleurs musiciens du royaume ; il a composé aussi plusieurs opéras qui ont été représentés dans son pays [Guipuzcoa]. Ainsi *El Borracho burlado*, œuvre originale, composée avec la musique pour les fêtes de S. Martin de Aguirre; *El Amo querido* (*Le Maître aimé*), œuvre originale aussi, composée en 1781; *El Mariscal Ferrant*, (*Le Maréchal-Ferrant* de Philidor) traduit du français pour ces mêmes fêtes. »

140. “El conde de Peñafiorida, impulsor de la ilustración musical en el País Vasco...”.

L'influence française y est prédominante. Rappelons que beaucoup des partitions circulant entre les mains de Peñaflorida et de ses proches venaient de France, de Bayonne en particulier¹⁴¹. Jon Bagüés suppose aussi qu'Altuna, ami de Rousseau, a exercé une influence musicale certaine sur le comte, suite à son périple italien entre 1740 et 1744, au cours duquel il se lia d'amitié avec Rousseau à Venise, vraisemblablement pour des raisons plus musicales que philosophiques selon Urquijo¹⁴².

En l'état de nos connaissances, que nous disent de sa personnalité et de ses convictions les œuvres listées dans le tableau qui suit ?¹⁴³ La première observation est qu'elles signent un compositeur sachant manier les divers styles européens en usage à son époque, mais aussi innover en puisant son inspiration dans l'art populaire de son pays natal.

Ses œuvres reflètent ainsi l'amoureux du Pays Basque et de sa langue, mais aussi le passionné de culture française, le moraliste et enfin l'homme de foi.

Comme le montre le tableau page suivante, la proportion des pièces religieuses destinées à diverses fêtes ou moments liturgiques est la plus importante, avec des textes en latin, basque ou espagnol. Cette introduction innovante du basque dans un contexte multilingue est digne encore une fois d'être remarquée et signe la volonté de Peñaflorida de hisser le basque au même niveau de reconnaissance que les autres langues. Les esthétiques sont variées en fonction de la destination de la pièce : sobriété du plain-chant, chant figuré *alternatim*, homorythmie et gravité de la polyphonie pour les Passions ou le *Miserere*, style italien plus élaboré pour *Irtzen ezazu* et le Duo de Noël aux mélodies amples¹⁴⁴. Quant à la musique vocale profane, en l'état actuel de nos connaissances, elle comprend plusieurs duos, trois chansons à quatre voix, et quatre œuvres pour la scène. Peñaflorida s'éloigne de la sobriété esthétique attendue dans le domaine liturgique, pour adopter un style plus libre, à la mode madrilène

141. *Ibid.*, p.111. Au sujet du fils Eguía et de ses relations musicales internationales, voir Justo Gárate, "El triunvirato vergarés...", p. 451.

142. Julio de Urquijo, *Menéndez Pelayo y los Caballeritos de Azcoitia, Revue Euskalerrriaren Alde*, San Sebastián, 1925, p.125.

143. Tableau établi en résumant les données fournies par Jon Bagüés, art. cit., p.140-146.

144. Pour J. Bagüés, les deux messes, le duo de Noël, *Irtzen ezazu* et les Passions peuvent être attribués à Peñaflorida avec une quasi-certitude. Lors de l'exposé oral à l'Académie nationale de Bordeaux, nous avons fait écouter deux extraits de musique religieuse : *Miserere* (CD Chants sacrés/Pays basque, chœur Xaramela, dir. Marie-José Goudard-Ardohain), un *villancico* de Noël "Entre rigores del frío" (sop. Isabel Álvarez et mezzo Itziar Martínez, enregistrement gracieusement fourni par J. Bagüés).

MUSIQUE RELIGIEUSE DE PEÑAFLOIDA		
Musique religieuse	Musique profane	Musique théâtrale
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Duo al Nacimiento</i> (Noël) • Passions • <i>Gavon sariac</i> (Noëls, musique perdue, diffusion importante : imprimés à Madrid, Bilbao et Cadix) • Messe en plain chant « <i>In honorem Sancti Spiritus</i> » avec basse • Messe du 6^e ton en plain chant • Duo pour Noël (<i>Entre rigores de frio</i>) incomplet • <i>Pasos de la Pasión (Via Crucis)</i> à 3 voix et accompagnement, • <i>Irtzen ezazu</i> (Chandeleur, cérémonie propre à Azkoitia), 2 sop. et orgue • <i>Aita gurea</i> (Notre Père en basque) à 4 voix • <i>Agur Maria</i> (Je vous salue Marie) à 4 voix • <i>Gloria</i> à 5 voix • <i>Via Crucis</i>, à 4 voix • <i>Cántico de Zacarías</i>, ou <i>Benedictus</i>, à 4 voix • <i>Jesu</i> à 4 voix • <i>Miserere</i> à 4 voix 	<ul style="list-style-type: none"> • Un <i>zortziko</i> : <i>Adiyo Pro-bintziya</i> à 2 voix • 1762, deux « <i>tonadillas</i> » (intermezzi, brefs opéras comiques) en espagnol à 2 voix, avec violons et basse continue (2^e intitulée « <i>De los dos Zagales de Aspilza</i> ») • <i>Canción del Bino</i> (3 chansons à boire en espagnol et en basque*) • <i>Salutífero y aromático</i> (mélodie actuelle du <i>Donostiako hiru Damatxo</i> : Les trois demoiselles de Saint-Sébastien) • <i>Ai niri zer egin ote zat</i> » (réutilisé dans <i>El Borracho burlado</i>) • <i>Folías y más folías</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • 1764, un opéra-comique : <i>El Mariscal en su fragua</i> (<i>Le Maréchal-Ferrant</i>, arrangement perdu d'après Philidor et Pergolèse) • Une comédie lyrique (Sainete lirico) : <i>El Carnaval**</i> « <i>Comedia Famosa que se representó en la villa de Azcoitia, provincia de Guipúzcoa</i> » (musique perdue, pièces communes avec <i>El Borracho burlado</i>) • 1764, une zarzuela ou opéra-comique : <i>El Borracho burlado</i> (<i>L'ivrogne berné</i>) – canzoneta initiale • <i>Chanton Garrote</i>, même mélodie que <i>Canción del Bino</i> n°2. • Un drame ou opéra-comique inachevé : <i>La Paz</i> (<i>La Paix</i>)

* Pour plus de détails sur cette *Canción del Bino*, voir J. Bagüés, art. cit., p. 131-132.

**Julio de Urquijo, *op. cit.*, p. 9. Il existe une autre comédie, *La Tertulia*, mais très certainement déclamée sans musique.

pure (*castiza*) comme dans les deux joyeuses *tonadillas* ou petites pièces musicales en duo avec basse continue, ou, plus original, un style inspiré de la musique populaire basque, peut-être même en empruntant directement à ce répertoire. Notons que les compositeurs de l'époque insèrent également des airs de style populaire dans leurs opéras-comiques. Comme vu plus haut, Narros indique ainsi que Peñafloida a composé des *zorricos* y *contrapases*¹⁴⁵, danses basques traditionnelles; cet intérêt pour la culture musicale basque lui a été inculquée dès sa naissance grâce aux chansons de sa nourrice :

*“Antes que à decir ayta y ama (que son las primeras palabras que se pronuncian por estos países) aprendió a entonar las canciones y zorricos conque le arrullaba su nutriz*¹⁴⁶.”

Enfin, les œuvres pour la scène, dont la musique s'est perdue à part quelques fragments, sont évidemment de plus grande envergure et ont dû représenter une somme considérable de travail pour un compositeur non professionnel, d'autant plus qu'il en a écrit les textes, organisé les répétitions et la mise en scène, avec beaucoup de succès. Il nous reste en tout cas des témoignages d'époque et les livrets publiés de la *zarzuela* du *Borracho burlado*, «l'Ivrogne berné», et de l'opéra-comique *El Mariscal en su fragua*, traduit et arrangé d'après *Le Maréchal-Ferrant* (1761) de François-André Danican Philidor avec des ajouts empruntés à Pergolèse; ces deux œuvres représentent un point culminant dans la production musicale de Peñafloida, un an après sa nomination à l'Académie royale de Bordeaux. Elles ont été créées d'abord à Azkoitia en juillet 1764 au Palais Insausti, puis officiellement dans les salons de la mairie de Bergara pour la béatification de saint Martin de Aguirre, le 11 septembre 1764¹⁴⁷, bien que les nombreuses réjouissances se soient étalées sur toute l'année. Les rôles étaient assurés par l'auteur lui-même, sa femme María Josepha de Areiza (remplacée pour la deuxième exécution), son neveu Félix de Samaniego, et d'autres sociétaires

145. Joaquín de “Elogio...”, p.38. Écoutés lors de l'exposé oral : zortziko en duo “Adiyo Probintzia” (ténors Ignacio Ruiz de Alegría et Fernando González); 1° Tonadilla en duo “Celebremos” (mêmes ténors avec soprano Isabel Álvarez et mezzo Itziar Martínez, clavecin José Rada), enregistrements gracieusement fournis par J.Bagüés.

146. *Ibid.*, p.34 : «Avant d'apprendre à dire ayta [papa] et ama [maman] (qui sont les premières paroles qu'on prononce par ici), il a appris à entonner les chansons et zorricos [sic] avec lesquels sa nourrice le berçait.»

147. Suite à la pieuse rivalité entre Vergara et Beasain revendiquant chacune le titre de berceau du saint martyr, le pape accorda par bulle la préférence à Bergara qui chargea Peñafloida d'organiser toutes les festivités.

de la RSBAP¹⁴⁸ dont Pedro Valentin de Mugártegui qui a publié une relation de tous ces événements¹⁴⁹. Lors des autres manifestations musicales ou théâtrales liées à ces célébrations, nous retrouvons les mêmes ou d'autres membres encore de la famille du comte, manifestement tous très investis dans les répétitions de l'année, en divers lieux de la région : ses trois filles, tour à tour chanteuses ou actrices, le marquis de Narros acteur dans la tragédie de Métastase *La Clémence de Titus* traduite par ses soins, sous la direction de l'omniprésent comte de Peñaflorida, qu'on retrouve comme chanteur, chef d'orchestre, violoniste, acteur, selon les circonstances. Il se démène sans compter, se déplaçant constamment d'une ville à l'autre pour faire répéter les musiciens à Marquina, Vergara, Azcoitia¹⁵⁰. Peñaflorida ne s'est pas cantonné à organiser des soirées musicales pour célébrer le saint martyr, mais il s'est occupé aussi de toutes les autres festivités que nous décrit Narros :

*"Había al mismo tiempo una magnífica corrida de toros en una gran plaza construida a toda costa para esta función. El contraste de óperas y toros era muy propio para descubrir el gusto dominante del concurso; y se vió claramente que prefería al sangriento espectáculo de la plaza, la dulce y armoniosa diversión del teatro. Esta parece la inclinación más natural, a lo menos en el hombre civilizado*¹⁵¹."

Mugártegui¹⁵² complète par d'autres détails en évoquant trois corridas (deux de Castille et une de Navarre), des cérémonies à l'église, des mâts de cocagne, de magnifiques feux d'artifice, un char triomphal, le défilé de couples, la belle illumination et, pour finir, les deux opéras évoqués plus haut dont les livrets furent imprimés à Vitoria la même année¹⁵³.

148. Pour aller plus loin, voir : Natalie Morel Boroira, *L'Opéra basque, 1884-1937* : « Et l'art basque descendit des montagnes », Saint-Étienne-de-Baigorri, éditions Izpegi, 2003, en particulier chap.III : « La question des origines », p.63-83.

149. *Memorias de todas mis caminatas, andanzas y boberías y de algunos pasages memorables acaecidos en la gran villa de Marquina desde el año 1732*, cité par José Maria Lasagabazter, « La ilustración en la vida literaria vasca del siglo XVIII », *Lapurдум*, IKER, 9 (2004), n° IX, p.153-154. En ligne sur : <http://lapurdum.revues.org/839>.

150. Joaquín de Eguía, "Elogio...", p.41-43.

151. *Ibid.*, p.43 : « Au même moment se déroulait une magnifique corrida sur une grande place construite à grand prix pour cette fonction. Le contraste des opéras et des corridas était très approprié pour découvrir le goût dominant de la foule; et l'on voyait bien qu'au spectacle sanglant de la place, elle préférerait le doux et harmonieux divertissement du théâtre. Cela semble l'inclination la plus naturelle, du moins chez l'homme civilisé. »

152. Cité par J.-M. Lasagabazter, "La ilustración en la vida literaria vasca del siglo XVIII", art. cit. p.153-154. Il y est également question de l'organiste de la Bascongada, un certain Marcos, qui participe aux événements.

153. Chez Tomás de Robles.

Le choix d'écrire des opéras-comiques, avec des personnages populaires et humoristiques, sur des sujets exposant des vérités générales de bon sens, ou un aspect moralisateur, confirme ce que nous avons observé au début de cet exposé à propos de notre personnage et des ouvrages offerts à l'Académie de Bordeaux : un caractère bienveillant mais critique, qui aime corriger les mœurs en riant et qui se situe résolument dans l'actualité esthétique de son temps (Pergolèse, Rousseau...).

En effet, *Le Maréchal-Ferrant*, œuvre en deux actes de François-Danican Philidor sur un livret de François-Antoine Quétant basé sur le *Décameron* de Boccace, avait été créé récemment en 1761 à Paris, au théâtre de la foire Saint-Germain. Rappelons que le *Décameron*, dédié aux femmes, est d'une grande modernité sous plusieurs aspects, notamment par sa critique contre l'hypocrisie des mauvais religieux ou la valorisation des personnages populaires, tous thèmes trouvant des résonances dans les convictions de Peñaflorida. Dans son adaptation, il a jugé bon d'intégrer quatre arias de la *Serva Padrona* du napolitain Pergolèse pour allonger la durée de l'opéra. Or, bien que la *Serva Padrona* date de 1733 et que son compositeur soit décédé depuis longtemps (1736), cette œuvre a servi de prétexte à une bataille esthétique épique entre 1752 et 1754, la fameuse « Querelle des bouffons », entre partisans de l'opéra italien d'esprit populaire – dont Rousseau est un ardent défenseur¹⁵⁴ – et ceux de la tragédie lyrique héritée des spectacles de cour, sur des sujets élevés, dans la tradition de Lully et de Rameau. Sans une once de prétention et souhaitant seulement procurer un sain et plaisant divertissement à ses amis et concitoyens, il explique ainsi son propos : « *Solos para representarse entre unas Señoritas, y unos amigos mios aficionados a la Musica que quisieron divertirse en dar un Espectaculo*¹⁵⁵. » De plus, sur la couverture, il se cache sous l'anonymat « d'un chevalier guipuzcoan¹⁵⁶ ». Selon Luis María Areta¹⁵⁷, l'adaptation du texte de Quétant est très personnelle et révèle en fait ses propres qualités poétiques.

154. Voir son violent pamphlet contre la musique française, *Lettre sur la musique française*, 1753. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9617985x/f1.item>.

155. Biblioteca de la Diputación Foral de Guipúzcoa. Caja fuerte. Procedencia : Fondo Urquijo 6.268. Cité par J. Bagüés, « El conde de Peñaflorida, impulsor... », p.133 : « Solos destinés entre quelques demoiselles et quelques-uns de mes amis qui ont voulu s'amuser à donner un spectacle. »

156. Biblioteca de la Diputación Foral de Guipúzcoa. Caja fuerte. Procedencia: Fondo Urquijo 6.268. Titre original : « El Marischal en su fragua, ópera - cómica escrita en francés por Monsiur [sic] Quetant, y puesta en Música por Phylidor, traducida al español por un cavallero Guipuzcoano. »

157. Luis María Areta Armentia, *Obra literaria de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, Vitoria, RSBAP, 1976, p.226.

En revanche, l'opéra-comique ou zarzuela *El Borracho Burlado* [fig. 12 et 13] est entièrement de son invention, bien qu'il indique en note de son prologue qu'il existe une autre œuvre en français sur une idée qui ressemble beaucoup, mais assure qu'il n'a jamais vu cette œuvre dont il ne connaît même pas l'auteur¹⁵⁸. L'argument met en scène un cordonnier ivrogne impénitent que sa femme réussit à corriger en lui jouant un mauvais tour avec la complicité du majordome¹⁵⁹. L'opéra comporte arias, duos, trios, chœurs et une grande ouverture symphonique¹⁶⁰. Pour Jon Bagüés¹⁶¹, les restitutions tentées au xx^e siècle et dont on peut trouver quelques vidéos sur Internet, ne sont pas parfaitement convaincantes et empêchent toute étude scientifique sérieuse. Le principal intérêt de cet opéra, très simple, réside dans son bilinguisme espagnol-basque¹⁶² ; les chants et certaines parties sont en dialecte euskera local – selon les spécialistes, c'est un basque très naturel et savoureux¹⁶³ – et le reste est en castillan. La musicologue Natalie Morel-Borotra¹⁶⁴ considère cette œuvre comme un précurseur de l'opéra basque, un siècle avant la création à Saint-Sébastien de *Pudente*, premier véritable opéra basque (1884). Dans le cas présent, à part quelques paroles, noms et passages musicaux évoquant le Pays Basque, l'œuvre ne revendique pas de dimension nationale et s'apparente esthétiquement aux opéras-comiques de l'époque. Cependant, à la lumière de ce que nous avons pu observer à plusieurs reprises auparavant, l'introduction de la langue euskarienne, la présence de personnages aux noms typiques et l'utilisation, même très ponctuelle, de chansons populaires ne sont pas anodines, à notre avis, et manifestent une volonté certaine de mettre en avant sa culture régionale.

158. Selon Natalie Morel, *L'Opéra basque...*, p. 4, il doit s'agir de *L'Yvrogne corrigé*, opéra-comique en deux actes de 1759, de Jean-Louis Laruelle, sur un livret de Louis Anseume et de Jean-Baptiste Lourdet de Santerre d'après La Fontaine (fable « La Femme et l'Ivrogne »), créé à Paris en 1759. En 1760, Gluck compose un autre opéra sur le même livret.

159. Pour plus de détails, voir Natalie Morel, *op. cit.*, p.3.

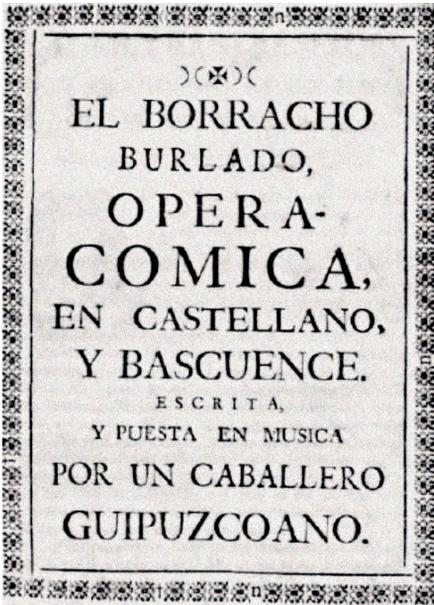
160. Lors de l'exposé oral à l'Académie nationale de Bordeaux, écoute de la 2^e pièce de la *Canción del Bino* "Ay, niri zer egin", dont une variante apparaît au début de l'opéra. Enregistrement gracieusement fourni par J. Bagüés.

161. Jon Bagüés, "El Conde de Peñaflorida, impulsor...", p.138.

162. Emilio Palacios, "Actividad literaria...", p.527.

163. P. Villasante : "Los cantos y ciertas partes están en vasco -y por cierto, en un vasco muy natural y sabroso- el resto en castellano" (*Historia de la literatura vasca*, Aránzazu, éd. Aránzazu, 1979, 2a ed., p.126.

164. Natalie Morel, *op. cit.*, p.2.



12 | [Peñaflorida], *El Borracho burlado*, Vitoria, Tomás de Robles, 1764, page de titre.
CC BY Biblioteca Virtual del Patrimonio Bibliográfico.



13 | [Peñaflorida], *El Borracho burlado*, Vitoria, Tomás de Robles, 1764, p. 1 du livret (chanson Ay niri cer).
CC BY Biblioteca Virtual del Patrimonio Bibliográfico.

Dans le prologue, Peñaflorida, qui se dissimule encore sous l'anonymat d'un chevalier guipuzcoan, explique dans son avertissement qu'il a choisi de ne pas écrire toutes les paroles en basque à cause de l'absence d'unité linguistique; de fait, il utilise un dialecte propre à la zone d'Azkoitia (région du *Goierrri*) qui ne serait pas forcément compris des auditeurs extérieurs. Voici comment il s'adresse à ceux qui remarqueront le mélange du basque et du castillan, et à qui il « semblerait plus régulier que tout soit dans un seul des deux idiomes » :

"Digo, pues, que mi primera idea fue de que toda esta Opera fuesse en Vascuence; pero luego me faltó la dificultad del Dialecto, de que me havia de servir en ella. Si me valia del de Azcoytia huviera sido poco grato à todo el resto del País hasta la Frontera de Francia, por la preocupación que tienen contra el Vascuence, ó Dialecto de Goi-erri, y si quería usar del Dialecto de Tolosa, Hernani, San Sebastián, &td. Exponia à los Actores à

*hacerse ridículos ; pues sería difícil que todos pudiesen imitarle bien. Po resta razon, pues, me huve de contentar con reservar el Vascuence para lo cantado, haciendo que todo lo representado fuese en Castellano*¹⁶⁵."

Grâce au comte, l'habitude s'installe désormais de monter entre les sociétaires des opéras italiens, ce qui étonna favorablement un Anglais de passage en 1779¹⁶⁶, mais par contre déplut à l'Inquisition qui se plaignit dès 1773 de ces représentations où jouaient des sociétaires distingués des deux sexes¹⁶⁷ malgré de nombreuses oppositions des religieux et de la Compagnie de Jésus. Néanmoins, les nouveaux statuts de 1773 n'en font plus mention et les représentations théâtrales cessent. La musique instrumentale se substitue au théâtre chanté dans les divertissements de la Société. Cependant, peu avant sa mort, Peñaflores travaillait encore à la composition d'un opéra-comique intitulé *La Paz*, resté inachevé. Ses compositions ont été diffusées essentiellement dans la zone géographique où s'est concentrée son activité musicale. Pour lui, la musique était une passion qu'il cultivait essentiellement pour ses compatriotes, dans le même esprit de service qu'il a insufflé à la Sociedad Bascongada et au Real Seminario de Bergara.

* * *

165. *Advertencia del autor*, 2^e et 3^e pages (non numérotées), trad. : « Je dis, en effet, que ma première idée a été que tout cet opéra soit en basque; mais ensuite m'est apparue la difficulté du dialecte que je devais utiliser. Si je me servais de celui d'Azcoytia, cela aurait été peu agréable pour tout le reste du pays jusqu'à la frontière de France, à cause de la prévention qu'ils ont contre le Vascuence, ou dialecte de Goi-erri, et si je voulais utiliser le dialecte de Tolosa, Hernani, Saint-Sébastien, etc., j'exposais les acteurs à paraître ridicules; en effet il serait difficile que tous puissent bien l'imiter. Pour cette raison, donc, j'ai dû me contenter de réserver le Vascuence pour la partie chantée, faisant en sorte que toute la partie déclamée le soit en castillan. »

166. Natalie Morel, *L'Opéra basque*, op. cit., p. 4.

167. *Ibid.*



14 | La RSBAP et le Palais Insausti d'Azkoitia aujourd'hui, Salon des Actes. Image aimablement cédée par la Real Sociedad Bascongada de los Amigos del País /Euskalerrriaren Adiskideen Elkarte.

CONCLUSION

Après la mort de Peñaflorida en 1785, Madrid¹⁶⁸ rend compte du rôle immense de la Sociedad Bascongada [fig. 14] et de son émanation le Séminaire de Bergara dans le progrès de l'Espagne, grâce aux recherches menées dans tous les domaines « utiles », considérés comme nécessaires au fonctionnement harmonieux de la société, de l'agriculture à l'industrie, en passant par la musique, le théâtre et les arts en général, ce qui est à souligner. La modernisation de la pédagogie est également un rouage essentiel de tout ce dispositif qui vise à combler le retard socioéconomique du Pays Basque et sert de modèle à toute la Nation¹⁶⁹.

168. Emilio Palacios Fernández, *Samaniego y la educación...*, p. 300, liste des hommages à la Sociedad Bascongada dans la presse : "Memorias de historia literaria", *Memorial literario*, VI (oct. 1785), n° XXII, p.147-159; *Correo de Madrid*, 1788, II, n°138, p. 757-758; n°139, p.765-766; n°140, p. 773-774; n°141, p. 781; n°142, p. 789-790; n°143, p. 797 y 799, copie d'un texte de l'AG de la Bascongada en 1780.

169. *Correo de Madrid*, 1788, p. 781.

Dans toutes ces entreprises de modernisation de l'éducation, le comte de Peñafiorida apparaît comme l'élément moteur et un formidable organisateur. Il a la ferme conviction que sa patrie basque, riche de ses spécificités culturelles, peut apporter beaucoup au bien commun général. Son souci prioritaire de l'éducation à tous les niveaux de la société s'étend aux femmes. De plus, il ne supporte pas l'oisiveté cultivée parmi les élites aristocratiques ou ecclésiastiques, et prône l'engagement patriotique de tous au service de tous, chacun à partir des possibilités permises par son statut social. Il rejette ainsi l'ostracisme dévalorisant à l'égard de métiers considérés comme inférieurs. Dans la place qui est la sienne, il reste fidèle à son statut de seigneur, avec les engagements politiques et les responsabilités qui lui incombent, l'entraînant dans une zone de turbulences lors des révoltes de 1766 où il s'est senti directement menacé et a participé au rétablissement de l'ordre. Ces malheureux événements, dont le prétexte fut la scandaleuse spéculation sur le blé, sont à replacer dans le contexte intellectuel et sociopolitique européen bouillonnant avec ses polémiques et ses ruptures violentes. Comme l'observe l'anthropologue social Carmelo Lisón Tolosana, « le déguisement conservateur et le masque progressiste imposaient des tensions, des rejets, des métaphores de parti, des symboles et des postures téméraires, radicalisées¹⁷⁰ ». *Ilustrado* et humaniste certes, Peñafiorida n'est pas un révolutionnaire, ni un partisan de la *tabula rasa* ; il soutient les réformes au sein de l'ordre établi, dans le sillage de l'absolutisme éclairé d'un Charles III, respecté par cette nouvelle élite. Son sens critique, développé pendant sa formation en physique expérimentale, le pousse à devenir un chercheur infatigable de la vérité, sans se départir d'un esprit tolérant, curieux de tout, conciliant enracinement et universalisme, science et foi, le tout servi par un grand sens de l'humour, même pour les sujets les plus sérieux. Le bilan de son œuvre au service de l'humain et de la concorde sociale reste très positif.

À l'instar des pères Feijoo, Sarmiento et Isla, qui sont trois des auteurs des livres qu'il offre à l'Académie de Bordeaux, Peñafiorida refuse de se laisser emprisonner dans le piège manichéen des polémiques ambiantes,

170. Carmelo Lisón Tolosana, "Las Españas de los españoles", *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, n° 40 (Oct.-Dec., 1987), Centro de Investigaciones Sociológicas, p. 60 : "El disfraz conservador y la máscara progresista imponían tensiones, rechazos, metáforas de partido, símbolos y posturas atrevidas, radicalizadas." <https://www.jstor.org/stable/40183278>.

en optant pour une troisième voie, celle de la «Tercera España», la «Troisième Espagne», voie de la synthèse pacificatrice dans l'intérêt supérieur du bien commun, attitude que résume parfaitement l'anthropologue cité auparavant :

"Feijoo, Sarmiento, Isla, Peñaflorida, Aranda, Jovellanos, Floridablanca, los Caballeritos de Azcoitia y muchos miembros de las Sociedades Económicas de Amigos del País tienden una mano amiga y pacificadora a cada los bandos contendientes porque, al mismo tiempo que se sienten solidarios y orgullosos de todo un conjunto de valores, instituciones y hechos de los Siglos de Oro, están plenamente convencidos, tanto de la necesidad de introducir reformas radicales en la sociedad como de la posibilidad de ser barroco y científico, español y europeo"¹⁷¹.

Le logo de la Bascongada avec sa triple poignée de mains surmontée de la devise *irurac bat* [fig. 15], symbolisant l'union solidaire et fraternelle des trois provinces basques comme garantes d'une société plus heureuse, résume parfaitement ce qui a orienté toute la vie du comte de Peñaflorida. Pour le musicien passionné qu'il était, convaincu que cet art contribuait à la pacification des mœurs, devenir membre de «l'Académie des Lyriques» – comme on surnommait l'Académie royale de Bordeaux – devait faire résonner en lui d'une manière particulière le fameux emblème harmonieux de la lyre et de la devise *Felicius una*, «Plus heureux ensemble».



15 | Emblème et devise « Irurac bat » de la RSBAP.

171. Carmelo Lisón Tolosana, art. cit., p.58, trad. : « Feijoo, Sarmiento, Isla, Peñaflorida, Aranda, Jovellanos, Floridablanca, les Petits chevaliers d'Azcoitia et beaucoup de membres des Sociétés économiques des Amis du Pays tendent une main amie et pacificatrice à chaque faction rivale parce que, tout en se sentant solidaires et orgueilleux de tout un ensemble de valeurs, institutions et faits des Siècles d'Or, ils sont pleinement convaincus autant de la nécessité d'introduire des réformes radicales dans la société que de la possibilité d'être à la fois baroque et scientifique, espagnol et européen. »

VIE DE L'ACADÉMIE :
VISITES, OUVERTURES DES SALONS,
DIVERS

SÉANCE DU 10 MARS 2022

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT
EN OUVERTURE DE SÉANCE
LORS DE L'ENVAHISSEMENT DE L'UKRAINE
LE 24 FÉVRIER 2022

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

Chères consœurs,

Chers confrères,

Chers amis de l'Académie nationale de Bordeaux,

Avant de passer la parole à mon confrère Philippe Loupès qui va nous présenter le professeur Manuel Bustos Rodriguez, que nous recevons aujourd'hui, je ne peux pas ne pas évoquer la guerre, car il faut l'appeler par son nom, en cours à l'est de notre continent entre l'Ukraine et la Russie, son agresseur violant outrageusement le droit international, guerre de haute intensité comme disent les militaires qui se déroule sous nos yeux et nous ramène aux pires horreurs du xx^e siècle que nous pensions à jamais derrière nous.

Notre Académie ne vit pas dans un monde clos ou virtuel. Certes, notre coutume précise que «lors des débats académiques, les membres s'interdisent toute polémique de caractère politique ou religieux», ce que l'on peut interpréter comme une nécessaire neutralité. Néanmoins, dans le cas présent, à l'instar d'autres académies sœurs de province, il me semble que nous ne pouvons rester indifférents au drame que vit le peuple ukrainien.

Cette guerre nous concerne tous, par sa proximité, par les drames qu'elle impose chaque jour depuis deux semaines à des populations civiles (condamnées à l'exode) nous rappelant les pires heures de l'exode, les destructions systématiques, les milliers de victimes de combats ou de bombardements aveugles. Elle révèle aussi l'extraordinaire capacité de résistance, la détermination et le courage de tout un peuple qui s'est levé en masse contre son agresseur pour défendre sa liberté, son indépendance, sa terre injustement envahie.

Face à cela, comme le rappelle notre confrère Jean-Michel Dullin, président de la Conférence nationale des Académies dans la dernière livraison de la *Lettre des Académies*, «les faits sont à ce point sidérants qu'une réflexion s'impose. Que représentent nos débats, nos échanges face au drame qui se déroule sous nos yeux?». Sa réponse, dont je pense pouvoir dire que nous la partageons tous, est que bien sûr, et plus que jamais, «il faut continuer nos actions, donner suite à nos projets, aujourd'hui encore plus qu'hier, car les œuvres de l'homme », je le cite, « dans tous les domaines de l'art, de la pensée, de la science, ces œuvres qui font sa grandeur, l'ont toujours emporté sur le fonds de brutalité inhérent, malheureusement à la nature humaine ».

Je voudrais ici en votre nom assurer le peuple ukrainien de notre compassion et de notre total soutien face à la terrible épreuve qui est la sienne.

Et comme un symbole de l'horreur de la barbarie humaine, je voudrais dédier cette conférence, si vous me le permettez, à ce petit garçon blond, sans doute pas plus de 5 ou 6 ans avec son sac à dos rose à oreilles de lapin, comme il y en a aujourd'hui des milliers en Ukraine, que sous le casque de l'ONU j'ai vu à Kakanj en Bosnie, à une cinquantaine de kilomètres de Sarajevo, en 1992, en plein conflit dans les Balkans, monter dans un camion pour être évacué et partir vers un monde sans futur. Son souvenir me hante tous les jours comme nous hantent les terribles images que nous avons depuis deux semaines, chaque jour, sous les yeux.

Oui, nous sommes rattrapés, à nos portes, par le tragique de l'histoire. Il va nous falloir être à la hauteur.

SÉANCE DU 14 AVRIL

CONCERT ANNUEL DES ÉLÈVES
DU CONSERVATOIRE DE BORDEAUX

Par M. Joël Dehais

Membre résidant

Le concert annuel des élèves du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, qui n'avait pu avoir lieu en 2020 et 2021 en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, s'est tenu le 14 avril 2022. Ce concert, préparé avec le professeur de musique de chambre, M. Jean-Paul Minali Bella, et organisé avec M^{me} Hélène Gauducheau du Service de l'action culturelle et de la communication du Conservatoire que l'Académie remercie, devait comporter l'intervention de trois quatuors.

Le **Quatuor Éclisses** avec Victor Gonthier et Raphaël Ferrière aux violons, Salomé Lajtner à l'alto et Manon Bex au violoncelle a interprété avec toute la grâce nécessaire les 1^{er} et 2^e mouvements du *Quatuor en ré mineur op. 76 n°2 «Les quintes»* de Joseph Haydn, œuvre emblématique du classicisme viennois écrite en 1797 et figurant dans le dernier cycle de quatuors du compositeur, alors âgé de 65 ans et au sommet de son art. Le nom de «quatuor des quintes» renvoie aux deux quintes descendantes ouvrant l'œuvre et répétées de nombreuses fois dans les quatre mouvements. Les 1^{er} et 3^e mouvements du *Quatuor n°2* d'Alexandre Borodine composé en 1882, qui ont suivi, ont parfaitement illustré à travers le tendre dialogue du 1^{er} violon et du violoncelle, la conversation amoureuse entre le compositeur et son épouse Ekaterina, dédicataire de l'œuvre écrite en souvenir de leur rencontre 20 ans plus tôt à Heidelberg.



Le quatuor Eclisses.

Le **Quatuor Jacques Thibaud** composé de Maud Picard et Fynn Marconnet aux violons, Antoine Bonnet-Belon à l'alto et Noah Langlais au violoncelle a donné un superbe 1^{er} mouvement du *Quatuor op. 51 n°1 en ut mineur* de Johannes Brahms, œuvre sombre et passionnée dont l'élaboration a demandé plusieurs années, premier des 3 quatuors publiés par le compositeur après une vingtaine d'essais inaboutis. Les musiciens ont interprété ensuite, avec tout le lyrisme que l'on attendait, les 1^{er} et 3^e mouvements du *Quatuor op. 96 n° 12 en fa majeur* dit « Américain » d'Antonin Dvorak, l'une des œuvres de musique de chambre les plus connues du compositeur. Contemporain de la *Symphonie du Nouveau Monde* et écrite lors d'un séjour dans l'Iowa en 1893 dans une période d'effervescence créatrice, ce quatuor nourri de thèmes folkloriques tchèques et américains exhale un intense parfum nostalgique.



Le quatuor Jacques Thibaud.

La participation du **Quatuor Balthazar**, constitué d'Aggraini Tumino et Julie Boissel Trund aux violons, Onitsha Gauthier à l'alto et Noémie Fralin au violoncelle, qui devait jouer le *Quatuor op. 110 n°8 en ut mineur* de Dmitri Chostakovitch, a malheureusement été annulée en dernière minute en raison de la survenue d'un cas de Covid dans l'effectif. Nul doute que les jeunes artistes auraient donné toute la puissance dramatique qu'elle contient à cette œuvre composée en 1960 et inspirée par le spectacle de la ville de Dresde dévastée par les bombardements de février 1945.

L'Académie félicite les élèves du Conservatoire, acteurs de ce concert, et leur souhaite un bel avenir.

16 JUIN 2022

L'ACADÉMIE HORS LES MURS
SORTIE ANNUELLE
« À LA DÉCOUVERTE DU CIRON »

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

La traditionnelle sortie « hors les murs », organisée chaque année par le président de l'Académie, avait pour but de faire découvrir et comprendre le caractère exceptionnel du Ciron tant du point de vue historique qu'économique et environnemental, ainsi que les enjeux actuels autour de cette rivière, notamment en termes de menaces sur l'environnement. On prendra pour exemple le débat, toujours en cours, sur le Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) qui prévoit la construction des lignes TGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, destinées à passer à proximité du Ciron et dont les opposants au projet mettent en avant les dégâts qui seraient causés à l'environnement dans une zone particulièrement sensible pour un intérêt économique limité.

Long de près de 98 kilomètres, le Ciron prend sa source à l'extrémité des Landes de Gascogne avant de se jeter dans la Garonne à Barsac. Bordée de gorges profondes de Préchac à Villandraut, et de canyons creusés dans le plateau du Bazadais, cette rivière, aux eaux limpides et fraîches, offre un paysage grandiose sous des arbres centenaires, notamment des chênes, des peupliers et des saules, et abrite une forêt galerie unique composée de hêtres qui constituent la plus ancienne hêtraie d'Europe, vieille de 40 000 ans au moins. Cet ensemble constitue pour le plateau landais un écosystème atypique tout à fait remarquable, abritant de nombreuses espèces d'oiseaux peu courantes dans la région telles que martins-pêcheurs, hérons cendrés ou bergeronnettes ; elles en font, selon l'Inra, « une véritable Arche de Noé de la biodiversité ». Par ailleurs, l'humidité

ambiante apportée par le Ciron et une température constamment fraîche favorisent l'apparition de brumes matinales favorables au développement sur la vigne de *Botrytis cinerea*, un champignon encore appelé « *pourriture noble* », qui se développe sur les baies de raisin dans certaines conditions d'humidité et d'ensoleillement, permettant la production de vins de raisins surmûris, qui est à l'origine du vignoble de Sauternes.

Cette ancienne voie de navigation, mais aussi de flottage du bois, haut lieu d'activité humaine dès le x^e siècle, a joué autrefois un rôle économique très important, qui lui a valu d'être qualifiée de « rue industrielle ». Le bois de pin, outre le gemmage, était utilisé par les forges, les moulins, les papeteries, les verreries, pour le chauffage ou encore pour faire des échelas de pin pour la vigne et des poteaux de mines. On y trouvait aussi des microcentrales hydroélectriques telle que celle de La Trave, aujourd'hui à l'arrêt et qui devrait, contre l'avis des autorités locales, être promise à la démolition.

Placée sous le triple signe de la culture, de l'amitié et de la convivialité, cette journée s'est déroulée sous un soleil ardent le jeudi 16 juin 2022 dans le Sud Gironde dans un lieu doublement symbolique. D'abord parce que lors de la conception de cette activité, notre regretté confrère Jean Bernard Marquette s'était proposé de nous faire découvrir à cette occasion, entre Cazeneuve et Sauternes, son « *cher Ciron* ». Dès lors, nous ne pouvions que placer nos pas dans le souvenir de notre regretté confrère, d'autant plus que son épouse Colette nous accompagnait et que sa fille Sophie, qu'il nous faut remercier ici, allait nous être d'une aide précieuse dans l'organisation de cette journée. Ensuite, parce que le Ciron est un lieu emblématique du patrimoine girondin tant historique qu'économique ou encore environnemental, voire viticole, et qu'à ces titres divers il présente un intérêt tout à fait remarquable et a une importance majeure pour l'équilibre écologique et économique du Sud Gironde.

La matinée était consacrée au Ciron historique avec la visite du château de Cazeneuve, situé à Préchac en Gironde et classé monument historique. Construit à partir du xi^e siècle, transformé en château de plaisance et d'apparat au xvii^e siècle, ancienne propriété des rois de Navarre, du roi de France Henri IV et de la reine Margot, qui y fut assignée à résidence par son époux, ce château, entièrement restauré, bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle le long des gorges du Ciron. Après avoir été accueillis de façon tout à fait chaleureuse par le comte de Sabran Pontevès dont la famille ducale, descendante des Albret, habite le château, nous



Le Ciron et la grotte de la reine Margot.

avons effectué une visite guidée des appartements royaux, meublés d'époque, du chemin de ronde puis de la cour basse, des anciennes écuries, ainsi que des caves médiévales qui abritent notamment une très belle collection de vins du propriétaire, et des grottes troglodytes. La visite s'est terminée dans le parc classé Natura 2000 après une « périlleuse » descente jusqu'à la grotte de la reine Margot où celle-ci, dit la légende, allait retrouver ses amants et qui, au-delà de son histoire, offre une vue sauvage et superbe sur les gorges du Ciron et la hêtraie.

Cette visite nous a aussi permis de prendre la dimension des efforts imposés par la gestion, l'entretien et la conservation d'un tel patrimoine et de faire part de notre admiration à son propriétaire devant l'état exceptionnel du site.

Après un court déplacement, nous nous sommes retrouvés à Villandraut pour un déjeuner pris en commun dans une ambiance conviviale et amicale au restaurant « *L'escale du Ciron* », dans un cadre particulièrement agréable, sur une terrasse dominant le Ciron. L'abri des parasols était le

bienvenu compte tenu de la chaleur qui régnait ce jour-là. S'ajoutant à la fraîcheur apportée par la proximité de la rivière, il nous a permis de profiter pleinement d'un menu de cuisine traditionnelle et familiale, à base de produits locaux, particulièrement appréciés par les convives.

L'après-midi nous voyait revenir à Préchac sur le site du château de La Trave, situé sur la rive gauche du Ciron, proche d'un pont enjambant la rivière avec sur l'autre rive la centrale hydroélectrique, à l'origine un ancien moulin datant du ^{xiv}^e siècle devenu ensuite une usine à fer avant d'être transformé, à la fin du ^{xix}^e siècle, en usine hydroélectrique. Dans ce site charmant, à la fois bucolique et romantique, d'occupation humaine très ancienne puisqu'on y relève des abris sous roche, ainsi que des habitats gaulois et gallo-romains, nous avons assisté à deux présentations sur le Ciron. La première, à dominante environnementale a été effectuée par monsieur Olivier Douence maire de Pompéjac, président du syndicat de bassin versant du Ciron depuis 2020. Elle nous a permis de mieux comprendre l'impact environnemental du Ciron et de prendre pleinement conscience de la nécessité de préserver avec beaucoup d'attention et de soin cet écosystème qui constitue aujourd'hui un haut spot de biodiversité.

La seconde, à dominante historique, fut l'œuvre de monsieur Jean-Luc Harribey, architecte de formation, spécialiste de l'architecture castrale régionale et historien local des châteaux clémentins. Celui-ci nous a présenté le château de la Trave, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1988, bâti au début du ^{xiv}^e siècle par Arnaud-Bernard de Preyssac, époux de Rose d'Albret. Les origines de sa ruine restent floues. Chargé de verrouiller la vallée au Moyen Âge, il aurait été détruit en 1456 sur ordre de Charles VII à la suite de l'arrestation de son propriétaire, Pierre de Montferrand, rallié aux Anglais lors de la guerre de Cent Ans. Mais il a pu aussi être ravagé durant les guerres de Religion au ^{xvi}^e siècle. Après nous avoir décrit ses particularités architecturales, notamment son plan régulier avec des tours aux angles et trois tours dans l'axe des diagonales, l'aménagement peu courant de l'accès défensif menant à la tour maîtresse, son donjon central totalement renversé et dont il ne reste qu'un mur impressionnant, il a terminé son propos par un exposé fort intéressant sur les châteaux dits « clémentins » du Sud Gironde. On retiendra ceux que l'on pourrait qualifier de « majeurs », alliant appartenance familiale et logique architecturale, Villandraut : le château neuf, Budos, Duras, Roquetaillade, Le Douc à Sauviac, sachant que d'autres sont aussi à prendre en compte tels Fargues de Langon, Cazes

à Saint-Sulpice-de-Guilleragues, La Trave à Préchac, Le Breuil à Cissac-en-Médoc, Castets-en-Dorthe. Ces châteaux ont pour particularité d'avoir été tous édifiés ou remaniés au début du xiv^e siècle sous l'égide du pape Clément VI, premier pape en Avignon en 1305, notamment grâce aux bienfaits, honneurs, charges juteuses et autres faveurs dont il a gratifié sa famille proche ou plus éloignée, des amis de confiance, ou des compatriotes aquitains.

La journée s'acheva sur une note plus gourmande, toujours en lien avec le Ciron, avec une visite assortie d'une dégustation, là encore très appréciée, à château Guiraud, 1^{er} grand cru classé 1855 dont le vignoble sur 128 ha est presque entièrement situé sur la commune de Sauternes sur la rive gauche de la Garonne. Une des particularités du domaine est d'utiliser une approche naturelle de la production de ses vins tout en s'engageant pour la préservation de la biodiversité et la lutte écologique. Depuis 1996, le vignoble est intégralement cultivé de façon raisonnée, sans aucun produit chimique de synthèse et avec un travail des sols, grâce au contrôle de la biodiversité dans le vignoble. Ainsi, des haies ont été plantées tout autour pour faire revenir oiseaux et insectes qui aident à protéger la vigne. Depuis 2011, le château Guiraud, qui bénéficie des brumes matinales du Ciron, a obtenu la certification « Agriculture biologique », ce qui en fait le premier grand cru classé à obtenir ce label.

Arrivés au terme de cette journée ensoleillée et chaude, particulièrement conviviale et chaleureuse, chacun pouvait pleinement mesurer l'importance du Ciron pour la région tant au plan historique qu'économique ou environnemental et les enjeux qui sont liés aujourd'hui à la préservation de ce site naturel unique. L'économie viticole ou du tourisme dans le Sud Gironde est en grande partie dépendante du Ciron et de la préservation de l'écosystème qu'il constitue, de la protection des milieux naturels existants et de la biodiversité qui s'y est développée. C'est pourquoi le projet d'implantation de la Ligne ferroviaire à Grande Vitesse (LGV), évoqué plus haut, fait craindre des perturbations du microclimat local et la mise en péril des vignobles du Sauternais et de la hêtraie relictuelle. Il conviendra d'être particulièrement attentifs aux conséquences potentielles d'un tel projet d'aménagement pour préserver « *l'or des sables* ».

Elle nous aura aussi permis d'avoir une pensée émue pour notre regretté confrère Jean Bernard Marquette qui nous a accompagnés tout au long de cette journée qui lui était dédiée.

17-18 JUIN 2022

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE ET DU MATRIMOINE 2022

Par l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

Depuis plusieurs années, l'Académie participe aux Journées du patrimoine en s'ouvrant aux visiteurs. Ces Journées représentent pour l'Académie une occasion irremplaçable de se faire connaître et de présenter ses locaux.

Dans la brochure qui chaque année répertorie toutes les visites et les animations offertes au public à l'occasion de ces Journées du patrimoine, l'Académie met en avant le double intérêt de cette visite : admirer un bel hôtel bordelais du XIX^e siècle, l'ancien Hôtel Calvet aujourd'hui Hôtel des sociétés savantes, et faire connaissance d'une institution comptant trois siècles d'existence : l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, largement méconnue des Bordelais. Cette double offre a obtenu à trois reprises ces dernières années le classement *coup de cœur* dans la brochure de présentation des Journées européennes du patrimoine, devenues en 2021 *Journées du patrimoine et du matrimoine*.

L'Académie a ouvert ses portes les deux après-midi du samedi 17 et dimanche 18 septembre. La visite proposée est libre : les visiteurs lors des Journées du patrimoine ont une nette préférence pour les visites libres qui leur offrent une certaine souplesse pour découvrir le plus grand nombre de lieux à leur convenance et à leur rythme.

Si la visite est libre, l'Académie veille toutefois à donner aux visiteurs des possibilités pour optimiser cette visite.

Des académiciens se tiennent dans les salons à la disposition des visiteurs pour répondre aux questions ; ils signalent en particulier les plus belles pièces du patrimoine : le portrait de Montesquieu, classé

Monument historique, et ceux de deux des fondateurs, Antoine de Gasq et Isaac de Sarrau de Boynet.

Un diaporama sur l'histoire de l'Académie, sur son organisation et ses activités défile en continu sur les trois écrans des salons ;

À la bibliothèque, M^{me} Hélène de Bellaigue, bibliothécaire-archiviste de l'Académie, présente quelques volumes des mémoires et travaux des académiciens et des études envoyées à l'Académie, choisis pour leur intérêt parmi les quelque 80 recueils datant du XIX^e siècle conservés à la bibliothèque ; ces présentations reçoivent chaque année un très vif succès : la bibliothèque ne désemplit pas de visiteurs écoutant Mme Hélène de Bellaigue et admirant ces recueils exceptionnels ;

Chaque visiteur peut repartir avec un exemplaire ancien des Actes annuels, des années 1930 aux années 1960, dont l'Académie dispose encore en grand nombre ;

Enfin, les visiteurs peuvent s'inscrire pour recevoir des invitations aux séances publiques et des informations sur les activités de l'Académie.

Depuis plusieurs années, pour ces Journées du patrimoine l'Académie reçoit le concours de bénévoles de l'association *Bordeaux bénévoles* ; cette aide est particulièrement précieuse : accueil et comptage à l'entrée de l'Hôtel, informations de visiteurs... Les volontaires ne manquent pas pour venir passer ainsi l'après-midi à l'Académie.

Pour ces Journées du patrimoine et du patrimoine 2022, l'affluence, qui avait chuté en 2021 après l'annulation des journées en 2020, est remontée à des chiffres tout à fait satisfaisants, 246 le samedi après-midi et 421 le dimanche après-midi, soit près de 700 visiteurs pour ces deux journées, pas très éloignés de ceux des deux années précédant la crise de la Covid. Les visiteurs, de tous âges, repartent contents de leur visite, d'avoir pu admirer un bel hôtel du patrimoine bordelais et surpris par leur découverte de cette très ancienne institution si peu connue : l'Académie de Bordeaux.

5-7 OCTOBRE 2022

COLLOQUE
DE LA CONFÉRENCE NATIONALE
DES ACADÉMIES À CAEN

Par l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

Le colloque annuel de la Conférence nationale des Académies (CNA) organisé par l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Caen à l'occasion de sa prise de la présidence de la CNA pour la période 2022-2024 s'est tenu à Caen du 5 au 7 octobre 2022.

Elle avait choisi pour thème de ce colloque *Intelligence artificielle, biotechnologies, neurosciences : vers quel humanisme ?* Il s'est déroulé à l'Hôtel de Ville de Caen, dans la très belle salle de l'ancien réfectoire des moines.

Le mercredi 5 octobre a été consacré à l'accueil des participants et à l'ouverture du colloque par M. Didier Laforge de l'Académie de Caen, qui doit assurer la présidence de la CNA pour les années 2022-2024.

Les jeudi 6 et vendredi 7 octobre, douze conférenciers se sont succédé. Parmi ceux-ci, M. Claude Kirchner, membre résidant de l'Académie de Bordeaux, a présenté une communication sur *L'éthique de la conversion numérique*.

Le programme de ces trois journées comportait également des visites : celle du musée des beaux-arts et celle de l'Hôtel de Ville, un concert d'orgue en l'église Saint-Pierre et une réception par le maire.

Les actes de ce colloque ont été distribués aux participants dès la clôture de ce colloque très réussi, sur un thème d'actualité, avec des visites et des manifestations de qualité, dans une ambiance très conviviale.

Le vendredi en fin d'après-midi s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la CNA.

M. Jean-Michel Dulin, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, qui avait assuré la présidence de la conférence de 2020 à 2022, a présenté le rapport moral de ses deux années de présidence et le trésorier sortant a présenté le bilan financier. Puis il a été procédé à l'élection du bureau de la CNA pour les deux années à venir. Il a été convenu que dorénavant les fonctions de secrétaire général et de trésorier pourraient être prolongées au-delà de deux années, donc déconnectées du temps de présidence de la CNA par une académie.

Le colloque de 2023 se déroulera à Paris en octobre sur le thème de *L'engagement*.

Il a été confirmé que ce serait l'Académie des Jeux floraux qui prendrait la succession de l'Académie de Caen pour présider la CNA de 2024 à 2026. Le colloque de 2024 se tiendra donc à Toulouse en mai 2024, à l'occasion des 700 ans de la création de l'Académie des Jeux floraux qui est la plus ancienne société d'Europe. Il est prévu que ce soit ensuite l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille qui succède à celle des Jeux floraux en 2026.

L'Académie était représentée à ce colloque et à cette assemblée générale de la CNA par Mme Hélène de Bellaigue, MM. Joël Dehais, Claude Kirchner et Alain Béreau, secrétaire perpétuel.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

ACCUEIL DE MONSIEUR PIERRE HURMIC,
MAIRE DE BORDEAUX,
À L'OCCASION DE SA VISITE À L'ACADÉMIE

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

Après l'élection du nouveau maire de Bordeaux, M. Pierre Hurmic, en juin 2020, le président et le secrétaire perpétuel n'avaient pu rendre rapidement une visite de courtoisie au nouveau protecteur de l'Académie en raison de l'épidémie de Covid et des conditions sanitaires.

Le président Jean-Louis d'Anglade et le secrétaire perpétuel Alain Béreau n'avaient pu faire cette visite à la mairie que le 14 septembre 2021. Lors de cette prise de contact, le maire avait été invité à venir à l'Académie.

C'est le lundi 17 octobre 2022 que M. Pierre Hurmic est venu rendre visite à l'Académie. Il était accompagné de M. Bernard Blanc, maire adjoint de quartier, et de M. Jean-Bernard Dubosq, conseiller technique.

Après avoir été accueilli par le président, le général Gilles Robert, et l'amiral Alain Béreau, secrétaire perpétuel, le maire a été présenté aux 16 membres présents, puis il a pris place dans le salon des académiciens. Le président Gilles Robert a prononcé une allocution d'accueil :

Monsieur le maire, protecteur de l'Académie,

Au nom de mes consœurs et confrères, je suis très honoré et heureux de vous accueillir en ces murs de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Nous sommes d'autant plus sensibles à votre présence que je sais combien le temps vous est compté du fait de vos nombreuses obligations. Aujourd'hui, c'est pour notre Académie un jour important puisqu'elle vous accueille pour la première fois, en tant que maire de Bordeaux, mais aussi parce qu'elle reçoit son protecteur, le garant de son indépendance et de sa liberté de pensée et d'expression.

Comme je l'avais rappelé le 1^{er} février dernier à l'occasion de la remise officielle à l'Hôtel de Ville du Grand prix de l'Académie ainsi que du prix de

L'Office de tourisme, vous êtes en effet le protecteur de l'Académie, titre certes honorifique, et vous êtes ainsi celui qui, du duc de La Force en 1712 jusqu'à votre prédécesseur, depuis plus de trois siècles, sans discontinuité, a la noble et lourde tâche de protéger notre Compagnie de toute ingérence, de garantir son indépendance et sa liberté de penser, ainsi que de favoriser son développement. Vous avez toute notre confiance.

Merci donc, monsieur le maire, pour l'intérêt que vous portez à une institution qui a traversé tous les régimes depuis 1712, date de sa création par lettres patentes de Louis XIV et qui, je le rappelle, est une des plus anciennes sinon la plus ancienne institution culturelle bordelaise, ainsi que l'une des plus anciennes académies de province, dont l'illustre Montesquieu fut à quatre reprises directeur – nous disons aujourd'hui président. Il en justifiait l'utilité en 1717 lors de son discours de rentrée de l'Académie par ces mots : « Qu'on se défasse surtout de ce préjugé que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir ». Nous restons fidèles à cet esprit.

Nous avons le plaisir aujourd'hui de vous présenter in situ notre, votre Académie, ses nombreuses activités et, dans un dialogue que j'espère ouvert et fructueux, de vous permettre d'échanger avec ses membres, résidents, honoraires, associés qui ont pu se libérer à cette occasion.

Avant de céder la parole à notre secrétaire perpétuel, je voudrais en quelques mots évoquer le rôle de l'Académie aujourd'hui tel que nous le concevons, ses grandes missions dirait le militaire, et l'importance de son action, notamment au plan local.

Auparavant, il me semble important de rappeler les valeurs auxquelles adhèrent ses membres, qui caractérisent l'Académie et constituent le fondement de nos actions. Je citerai la tolérance, l'ouverture bienveillante, l'humanisme, mais aussi la curiosité, le goût de l'échange et du dialogue qui implique une écoute attentive et respectueuse. Et bien sûr l'enthousiasme sans lequel, comme disait Voltaire, on ne fait rien et, vous me permettrez d'ajouter, sans lequel il n'est point d'ambitions.

L'Académie est un lieu de rencontres, d'échanges de grande qualité, toujours courtois, et de débats libres et ouverts, un « creuset d'intelligence », favorisé par le haut niveau d'expertise et de compétence de ses membres dans leurs domaines respectifs, par leur grande expérience acquise dans les hautes fonctions qu'ils ou elles ont occupées, enfin par l'interdisciplinarité qui favorise les rapprochements entre les disciplines. J'ajouterai que la résidence bordelaise de ses membres, leur lien avec notre ville permettent de concentrer nos centres d'intérêt en priorité sur Bordeaux et sa région.

Le cœur de la mission de l'Académie, qui constitue notre raison d'être depuis sa création, reste le partage, la transmission et la diffusion du savoir et de la connaissance dans les domaines des arts, des sciences et des belles-lettres, et

plus largement de la culture à destination de nos concitoyens, étudiants, visiteurs, jeunes, jusqu'au niveau régional. C'est aussi dans cet esprit que nous développons des échanges avec nos confrères et consœurs d'autres académies de province.

Fidèle à l'esprit de Montesquieu, l'Académie s'attache à « propager le savoir », en particulier à travers l'édition chaque année, depuis 1839, de ses Actes, dont la collection témoigne de la qualité des travaux réalisés en son sein, et qui viennent d'être numérisés en liaison avec la bibliothèque municipale, devenant ainsi directement consultables sur internet tant sur notre site que sur celui de la bibliothèque municipale, ou encore de la Bibliothèque nationale de France sur le site Gallica. Elle le fait encore à travers la haute qualité et la diversité des conférences qui sont prononcées presque chaque semaine par d'éminentes personnalités qui font autorité dans leur domaine. Il suffit pour s'en convaincre de prendre pour exemple les conférences du premier semestre de cette année 2022 qui ont rencontré un vif succès allant de « Ces guerres civiles que nous appelons guerres de religion : le royaume de France de 1559 à 1629 » par M^{me} Anne-Marie Cocula, à « Comment l'Esprit français naquit au Grand Siècle » par M. Patrick Dandrey, membre correspondant, secrétaire général de la Société des amis de Jean de La Fontaine, à « La nouvelle symphonie des étoiles, l'humanité face au cosmos » par M^{me} Sylvie Vauclair, astrophysicienne de renommée internationale, ou encore de « Les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale » par M. Serge Plattard, aux « Procès faits aux animaux entre les XI^e et XVII^e siècles » par M. Michel Pastoureau de l'Institut. Il s'agit ensuite de faire progresser la recherche et le développement des idées et des connaissances par l'étude et la réflexion grâce aux travaux personnels des académiciens et aux échanges libres et indépendants lors de nos séances tournées autant vers le passé et ses leçons, que vers la préparation du futur. Je citerai à titre d'exemple dans les travaux récents « Le dépistage néonatal, état des lieux et perspectives en 2022 » par le professeur Didier Lacombe, pédiatre, généticien, chef de service de pédiatrie au CHU, « Adrien Baysselance, Franz Schrader et les protestants bordelais dans l'exploration des Pyrénées » par le professeur Jacques Battin, « L'Europe et le Royaume-Uni, quelle histoire ! » par M. Régis Ritz, professeur d'anglais, ancien président de l'université, ou encore « La presse bordelaise sous l'Occupation et ses relations avec la censure allemande » par votre serviteur.

À cet égard, si vous souhaitez l'utiliser, monsieur le Maire, cet outil, qu'est notre Académie, peut jouer « un rôle de recours, d'expertise ou de sage réflexion, voire de propositions grâce au recul que l'Académie peut prendre en toute circonstance », est à votre disposition. Nous en serions heureux et honorés.

Il s'agit, enfin, de défendre et promouvoir notre culture locale ou régionale en participant pleinement à la vie culturelle de votre ville à laquelle l'Académie souhaite être pleinement associée. L'Académie est vivante par ses séances

publiques, la remise de ses prix qui récompensent en priorité les auteurs locaux ou régionaux, par les colloques ou journées d'informations qu'elle a organisés sur la parole, sur l'eau, sur le feu, et l'année prochaine sur Jacques Ellul, ou encore par les partenariats développés, par exemple avec le lycée Montesquieu dans le cadre du prix d'éloquence destiné aux élèves de seconde, première et terminale coorganisé par le lycée et l'Académie ou encore par sa participation aux Journées du patrimoine. Elle s'honore et revendique d'occuper toute la place qui lui revient dans la transmission et la création de culture à Bordeaux, même si elle n'est pas toujours bien connue. Je remarquerai toutefois que bien souvent cette salle est pleine lors de nos séances publiques, et que lors des journées du patrimoine et du patrimoine la fréquentation du public bordelais ne cesse d'augmenter.

Voilà, monsieur le Maire, brièvement présenté le rôle de notre Académie. Je cède maintenant la parole à notre secrétaire perpétuel... »

Après cette allocution, le secrétaire perpétuel a présenté l'Académie en s'appuyant sur un diaporama : d'abord histoire de l'Académie, fondateurs et protecteurs, de l'Académie, académiciens célèbres, histoire des sièges de l'Académie, évènements récents, puis, après ces rappels historiques l'Académie aujourd'hui : organisation, différents types de membres, activités avec des exemples d'activités récentes marquantes, prix et Actes de l'Académie. Tout au long de cette présentation, le maire et ses accompagnants ont posé de nombreuses questions.

En conclusion, le maire a affirmé tout l'intérêt qu'il porte à l'Académie qui constitue à ses yeux « *une source irremplaçable pour l'histoire de la culture et des arts à Bordeaux* ».

Le président a remis au maire une médaille de l'Académie gravée : « Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, Protecteur de l'Académie ».

Le maire a ensuite répondu à quelques questions des académiciens.

Puis les registres d'archives manuscrites de l'Académie pour la période allant de la fin du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle, détenus à la bibliothèque, ont été présentés au maire qui a été vivement intéressé et qui a bien noté l'effort financier qui est fait depuis trois ans pour rénover ces volumes qui constituent un exceptionnel témoignage sur deux siècles des travaux, des recherches et des études de l'Académie. L'Académie espère pouvoir faire numériser ces volumes pour que des universitaires et des chercheurs puissent y avoir accès.

Une amicale réception s'est ensuite tenue à la bibliothèque permettant de prolonger les échanges entre le maire et les académiciens.

LUNDI 17 OCTOBRE 2022

ACCUEIL PAR L'ACADEMIE DU 5^e MOI[S] MONTAIGNE

MONTAIGNE (1581-1585),
LE MAIRE DE ROIS ET DE REINES ?

Par M^{me} Anne-Marie Cocula-Vaillières

Présidente honoraire de l'Université Bordeaux Montaigne

« Montaigne, maire de Bordeaux » : ce thème a été maintes fois évoqué afin de mieux comprendre les réserves formulées par Montaigne pour accepter cette fonction en évoquant les tourments endurés par son père, Pierre Eyquem, lorsqu'il exerça la même charge municipale au milieu du XVI^e siècle, quelques années avant le début des guerres civiles que nous appelons guerres de religion. Au rappel de ce contexte familial et historique est venue s'ajouter la satisfaction des maires de Bordeaux, fiers de figurer parmi les successeurs d'un écrivain dont la renommée, littéraire et philosophique, n'a cessé de grandir à travers les siècles au point de lui donner une place éminente au panthéon mondial de la littérature.

**LE VOYAGE EUROPÉEN AU LONG COURS DE MONTAIGNE
EN 1580-1581**

Tel n'était pas le cas au moment de son élection, le 1^{er} août 1581. La parution, l'année précédente, des deux premiers livres des *Essais* chez le libraire imprimeur bordelais, Simon Millanges, ne fut appréciée que d'un petit nombre de lettrés capables d'aborder le contenu de cet ouvrage. Montaigne l'offrit solennellement au roi Henri III, au tout début de son grand voyage en Allemagne, en Suisse et en Italie afin de soigner sa maladie de la pierre ou de la « gravelle » par des cures d'eau dans les stations thermales les plus réputées. Il ne partait pas seul mais en compagnie d'un secrétaire polyvalent à la fois guide, intendant, infirmier¹ et d'un groupe

1. Ce qui est tout à fait étonnant, c'est qu'il nous reste inconnu bien que plusieurs articles lui aient été consacrés !

de jeunes gentilshommes dont il avait la responsabilité. Parmi eux, l'un de ses beaux-frères, Bertrand de Cazalis, et son dernier frère, de vingt-sept ans son cadet, Bertrand de Mattecoulon.

Si l'attrait des découvertes géographiques, historiques, religieuses et artistiques reste inséparable de son voyage de santé fait de bains et de boissons d'eaux, il n'en est pas de même pour ses jeunes compagnons de voyage désireux avant tout de parfaire leur instruction chevaleresque auprès de maîtres d'armes italiens, réputés dans toute Europe. Montaigne accomplit ce premier grand déplacement à l'approche de la cinquantaine, sans s'être fixé de limite de temps. Peut-être pour deux ou trois ans, après avoir confié la gestion de sa seigneurie à son épouse, Françoise de La Chassaigne, sur laquelle repose l'éducation de leur fille Léonor, née en septembre 1571. Pour l'instant, elle est leur unique descendante car toutes ses sœurs sont mortes quelques jours ou quelques mois après leur naissance. Mais Montaigne ne saurait totalement se soustraire à ses obligations familiales puisqu'il emporte avec lui trois ex-voto sous la forme de petites statuettes qui le représentent ainsi que son épouse et leur fille avec la pieuse intention de les déposer à Notre-Dame de Lorette, le grand sanctuaire italien où affluent les pèlerins.

La préparation minutieuse de ce voyage au long cours prouve qu'il ne devait pas espérer, dans l'immédiat, obtenir une charge capable de le retenir en Guyenne ou à Bordeaux. Pourtant, son échappée hors de chez lui, consécutive à la parution des *Essais*, fruit d'une décennie d'écriture dans sa retraite périgourdine après la cession de sa charge au parlement de Bordeaux en 1570-1571, ne signifie nullement un désintéret à l'égard des événements de sa région plongée dans les guerres civiles qu'il qualifie de « monstrueuses ». Omniprésentes dans les deux premiers livres des *Essais*, elles n'ont cessé de le préoccuper, surtout depuis la mort, le 18 août 1563, d'Étienne de La Boétie, son grand ami et son collègue au parlement de Bordeaux depuis 1557 ou 1558. C'est donc en parfait connaisseur des institutions bordelaises qu'il se remémore les causes et conséquences de son élection dans le livre III des *Essais*, publié en 1588 à Paris chez Abel Langelier en compagnie des deux premiers livres, enrichis de très nombreux ajouts.

TÉMOIGNAGES DE MONTAIGNE SUR SON ÉLECTION

Au chapitre X du livre III, explicitement intitulé «De ménager sa volonté», il prend la peine de fournir à ses lecteurs une information circonstanciée sur ses nouvelles fonctions municipales :

«Messieurs de Bordeaux m'élurent Maire de leur ville, étant éloigné de France; et encore plus éloigné d'un tel pensément. Je m'en excusai (je déclinai le mandat). Mais on m'apprit que j'avais tort; le commandement du Roi s'y interposant aussi. C'est une charge, qui doit sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a ni loyer, ni gain, autre que l'honneur de son exécution. Elle dure deux ans; mais elle peut être continuée par seconde élection. Ce qui advient très rarement. Elle le fut à moi; et ne l'avait été que deux fois auparavant : quelques années y avait à Monsieur de Lansac; et fraîchement à Monsieur de Biron Maréchal de France. En la place duquel je succédai; et laissai la mienne, à Monsieur de Matignon aussi Maréchal de France. Glorieux de si noble assistance» (III, 10,1563). À la suite de cette explication, Montaigne utilise une citation de Virgile dont la traduction – «Tous deux bons administrateurs de la paix et de la guerre» – sert à célébrer les maréchaux Armand de Gontaud-Biron et Jacques Goyon, sieur de Matignon, situés en amont et en aval de ses deux mandats de maire, entre 1581 et 1585.

Ces exemples semblent l'honorer, mais il ne précise pas que Biron et Matignon cumulaient les deux fonctions de maire de Bordeaux et de représentant du roi en Guyenne. Si Biron a dû se contenter d'exercer deux mandats, de 1577 à 1581, Matignon est resté en fonction jusqu'à sa mort, en 1597. Cette longévité dans la fonction a été presque égalée par Alfonso d'Ornano, maire de Bordeaux de 1599 à 1610. Quant au sieur de Lansac, cité par Montaigne comme l'un de ses prédécesseurs, il s'est effectivement maintenu durant quatre ans, de 1567 à 1571. Après lui, Henri de Foix-Candale, Charles de Montferrand et Joseph d'Eymar firent seulement un mandat de deux ans.

Montaigne explique son refus de cette charge à cause de son éloignement et de son étonnement à la nouvelle de son élection, mais il passe rapidement sur les modalités de sa réticence à accepter et se range sans sourciller à la volonté du roi Henri III, soulignée par le terme de «commandement». Il saisit l'occasion de vanter l'honneur d'une charge qui ne rapporte rien et peut être renouvelée en donnant lieu à deux mandats d'un total de quatre ans. Signalant, à juste titre, la rareté d'un tel renouvellement, il rappelle qu'il eut l'honneur d'en bénéficier. D'emblée, sa place entre deux maréchaux, Biron et Matignon, fait de lui un maire d'exception en ces temps de guerres de religion.

Fidèle à l'introspection lucide qui est la marque des *Essais*, il fait ensuite le récit de sa présentation aux six jurats qui l'ont élu. Ce face-à-face est tout le contraire d'une mise en scène destinée à le mettre en valeur à la façon d'un entretien d'embauche dans le monde d'aujourd'hui :

«À mon arrivée, je me déchiffrai fidèlement et consciencieusement tout tel que je me sens être : sans mémoire, sans vigilance, sans expérience, et sans vigueur, sans haine aussi, sans ambition, sans avarice, et sans violence : à ce qu'ils fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service. Et parce que la connaissance de feu mon père les avait seule incités à cela, et l'honneur de sa mémoire : je leur ajoutai bien clairement, que je serais très marri que chose quelconque fit autant d'impression en ma volonté, comme avaient fait autrefois en la sienne, leurs affaires, et leur ville, pendant qu'il l'avait en gouvernement, en ce lieu même auquel ils m'avaient appelé. Il me souvenait, de l'avoir vu vieil, en mon enfance, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique ; oubliant le doux air de sa maison, où la faiblesse des ans l'avait attaché longtemps avant ; et son ménage, et sa santé ; et méprisant certes sa vie, qu'il y cuira perdre, engagé pour eux, à de longs et pénibles voyages.» (III, 10, 1564)

Son étonnante confession, au-delà des frontières d'un dénigrement assumé de lui-même, se fonde sur une comparaison émouvante avec son père, Pierre Eyquem, élu maire de Bordeaux le 1er août 1554. Sans hésitation, Montaigne se donne le mauvais rôle par rapport à son père qui a manqué se tuer à la tâche à force d'engagement et de dévouement, quitte à en souffrir et léser les siens. Témoin dans son enfance de tant de sacrifices paternels, son fils entend bien ne pas les renouveler : «Ce train, que je loue en autrui, je n'aime point à le suivre» (p.1564). Aussi, pour écarter toute illusion et méprise de la part de ses électeurs, puis de ses lectrices et lecteurs, il leur offre un déchiffrement de lui-même composé de défauts et de qualités, en quantité équilibrée, dont ils devront se contenter.

Tout compte fait, s'il exagère ses défauts, il énumère des qualités capables de rassurer les jurats tant elles esquissent le portrait d'un maire dépourvu de violence et d'ambition, à l'exact opposé des terribles colères de l'irascible maréchal de Biron, son prédécesseur, aux excès dévastateurs. Elles sont tellement craintes et connues que Montaigne n'a nul besoin de citer son nom, préférant reporter son attention au portrait de son père en proie aux désagréments d'une «tracasserie publique». En ce domaine, Montaigne parle en connaissance de cause pour son père et pour lui-même puisque le livre III est largement mis en forme à l'issue de

ses mandats de maire. C'est pourquoi, à l'heure du bilan, il peut éprouver la satisfaction d'avoir échappé aux tourments de Pierre Eyquem :

« J'ai pu me mêler des charges publiques, sans me départir de moi, de la largeur d'une ongle, et me donner à autrui sans m'ôter à moi : cette âpreté et violence de désirs, empêche plus qu'elle ne sert à la conduite de ce qu'on entreprend. » (III, 10, 1566)

L'utilité de la référence faite à son père ne s'arrête pas à leurs différences de dévouement, elle sert à éluder les questions embarrassantes posées par sa propre élection, survenue vingt-sept ans après celle de son père : « Et parce que la connaissance de feu mon père les avait seule incités à cela, et l'honneur de sa mémoire... ». Faut-il accorder du crédit à cette conviction sans réserve et même insistante (« seule ») qu'il s'agit purement et simplement d'une transmission entre Pierre et Michel Eyquem, le père et le fils, alors que la situation de Bordeaux en 1580-1581 n'est en rien comparable à celle des années 1550-1555, totalement consacrées pour les maires de Bordeaux à regagner la confiance de la monarchie, une fois punie et en partie pardonnée la sanglante révolte de la ville, en août 1548, contre l'instauration de la gabelle ? Même dramatique pour les habitants et tragique pour Tristan de Monein, le représentant du roi, massacré par la foule, cette sédition urbaine à laquelle Montaigne a assisté, n'atteint ni la gravité ni l'ampleur des périls intérieurs et extérieurs qui menacent Bordeaux et son port durant les guerres de religion.

Montaigne en a parfaitement conscience lorsqu'il apprend, au cours de son long voyage, son élection à la mairie de Bordeaux. Son *Journal de voyage* contient ses premières réactions, bien éloignées de l'élaboration de celles qui sont décrites au chapitre X du livre III des *Essais*. Elles étaient promises à la confidentialité et sont restées inconnues des contemporains de Montaigne qui n'a jamais envisagé de publier son *Journal*. Sans doute aurait-il été chagriné de l'apprendre, tant son contenu relève de l'intime et du médical, sans oublier que toute la première partie est rédigée par le secrétaire de Montaigne qui a décidé de le quitter ou que Montaigne a congédié lors de leur premier séjour à Rome, en février 1581 :

« Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait cette belle besogne (le *Journal*), et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même. » (*Journal*, p.208)

Un semestre plus tard, alors que Montaigne fait un second séjour aux Bains de La Villa, il reçoit la nouvelle de son élection :

« Le jeudi matin, 7 septembre, je fus pendant une heure au grand bain. Dans la même matinée on m'apporta par la voie de Rome des lettres de

M. de Tausin, écrites de Bordeaux le 2 août, par lesquelles il m'apprenait que, le jour précédent, j'avais été élu d'un consentement unanime maire de Bordeaux, et il m'invitait à accepter cet emploi pour l'amour de ma patrie. Le dimanche, 10 septembre, je me baignai le matin pendant une heure au bain des femmes, et comme il était un peu chaud j'y suai un peu.» (p.336)

Toute cette partie du *Journal*, depuis la fin du premier séjour aux Bains de La Villa, est écrite en italien :

«Essayons de parler un peu cette autre langue, me trouvant surtout dans cette contrée où il me paraît qu'on parle le langage le plus pur de la Toscane, particulièrement parmi ceux du pays qui ne l'ont point corrompus par le mélange des patois voisins.» (p.279)

Apparemment, Montaigne ne modifie pas son programme à l'annonce de son élection même si, du 7 au 10 septembre, il reste muet sur son emploi du temps médical et touristique. Le dimanche 10 septembre, au matin, il s'est donc baigné une heure au bain des femmes. Dans l'après-midi, il est allé tout seul à cheval «voir quelques endroits du voisinage». Si l'on se réfère au texte initial, en italien, il restitue l'élément terminal du message reçu de Bordeaux : «*per l'amor di quella patria*» (p.486). Mais de quelle patrie s'agit-il ? Sans nul doute, Bordeaux, la ville où ses ancêtres avaient fait fortune et carrière avant d'acquérir leur seigneurie de Montaigne, dépendante du fief de Lamothe-Montravel, possession des archevêques de Bordeaux, en 1477. Mais cette installation à proximité de la vallée de la Dordogne ne signifiait pas l'abandon de Bordeaux et de leur boutique marchande de la rue de La Rousselle. Même le père de Montaigne était resté fidèle à Bordeaux à la fin de sa carrière militaire dans l'armée de François Ier, étape décisive pour son entrée en noblesse.

En Italie, un mois passe, comme si de rien n'était. Le 1^{er} octobre, Montaigne est de retour à Rome où il subit l'assaut d'un vent glacial venu du nord :

«Le jour que j'arrivai à Rome, on me remit des lettres des jurats de Bordeaux qui m'écrivaient fort poliment au sujet de l'élection qu'ils avaient faite de moi pour maire de leur ville et me priaient avec instance de me rendre près d'eux.» (p.348)

À cette date, malgré ces courriers officiels, ses visites touristiques continuent de se poursuivre, notamment en compagnie de Paul de Foix, son ami, devenu depuis peu ambassadeur de France à Rome, un poste que certains montanistes considèrent comme une fonction souhaitée par Montaigne, mais ses origines sociales et la noblesse récente des siens l'empêchaient d'y prétendre.

Sa décision de rentrer en France intervient juste après : il expédie à la mi-octobre une malle « bien remplie » à destination de Milan, il quitte Rome le 15 octobre et s'occupe du logement de son jeune frère qui se perfectionne dans le métier des armes. Le 25 octobre, on le retrouve à Marignan, puis il fait un détour à Pavie, avec une pensée pour François Ier et une visite sur le site de la défaite. Après Milan, Novare et Livourne, il rentre en France au lendemain de la Toussaint. Il s'est fait « porter en chaise jusqu'au haut du Mont-Cenis ». En redescendant, il abandonne la langue italienne et se remet au français. Le 30 novembre 1581, il est de retour chez lui, à Montaigne. Et ses dernières lignes sont consacrées à la durée de son voyage depuis son départ, le 22 juin : 17 mois 8 jours. La nouvelle de son élection en a donc abrégé la durée après son acceptation du « commandement » du roi comme il tient à la rappeler au chapitre X du livre III des *Essais*. Comment aurait-il accepté de bon cœur une élection qui lui avait totalement échappé faute d'en détenir les raisons ?

MONTAIGNE MAIRE DE BORDEAUX : UN CHOIX DE ROIS ET DE REINES

L'élection de Montaigne, le 1^{er} août 1581, s'inscrit dans une chronologie serrée dont elle marque l'aboutissement s'agissant de Bordeaux puisqu'il succède à Armand de Gontaud Biron, mis en place en 1577. Entre-temps, que de changements en France et en Guyenne ! Le 14 septembre 1577, la paix avait été signée à Bergerac et scellée trois jours plus tard par l'édit de pacification de Poitiers. Pour la première fois, Henri III de Navarre, en tant que protecteur du parti protestant, avait dirigé les négociations face au représentant du roi, le duc Louis de Montpensier, parent du roi de Navarre. Montaigne n'était pas un inconnu pour Montpensier qui l'avait envoyé en mission auprès de ses anciens collègues du parlement de Bordeaux, en mai 1574, à la suite de la reprise des troubles deux mois auparavant. En 1577, Montaigne a pu se rendre à Bergerac, ville proche de sa demeure, et y rencontrer le roi de Navarre ou des membres de son proche entourage avec, pour conséquence, sa nomination comme gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, le 29 novembre. Montaigne se contente de l'annoncer dans les éphémérides de l'agenda Beuther et souligne qu'elle a été décidée en son absence et à son insu.

Sage précaution pour se maintenir à l'écart au moment où le roi de Navarre, revenu dans son gouvernement en 1576, étend sa clientèle au-delà de ses coreligionnaires afin d'asseoir une autorité rendue fragile

par son retour au protestantisme, en février 1576, qui lui interdit l'entrée de Bordeaux, la capitale très catholique qui refuse de l'accueillir. En cette fin d'année 1577, des assemblées politiques des réformés se tiennent à Uzès, puis Montauban et Sainte-Foy, cité toute proche de la seigneurie de Montaigne. Désormais, il est évident que la Guyenne est devenue par la seule présence du roi de Navarre une province sous haute surveillance. Le choix du Périgourdin Armand de Gontaud-Biron (1524-1592) présente l'avantage de confier à un homme de guerre, promu maréchal de France en 1577, la double fonction de maire de Bordeaux et de représentant du roi en Guyenne, avec la mission de contrôler les agissements d'un gouverneur, prince du sang et protestant, qu'il connaît bien pour avoir partagé, dans le même camp, les vicissitudes du siège de La Rochelle en 1573. Tout reposait sur leur entente, d'emblée difficile.

L'application de la paix de Bergerac occupe une grande partie de l'année suivante avec pour événement primordial le voyage de Catherine de Médicis accompagnée de sa fille, Marguerite de Valois, l'épouse du roi de Navarre. Les deux reines sont parties pour une longue expédition méridionale qui débute en août 1578. Entre le 19 et le 29 septembre, elles sont reçues à Bordeaux avec les honneurs dus à leur rang. Montaigne a pu leur être présenté à cette occasion. Le 2 octobre, elles rencontrent enfin Henri de Navarre à La Réole. Les retrouvailles du roi et de la reine de Navarre, en présence de Catherine de Médicis, facilitent les négociations qui complètent la paix de Bergerac et aboutissent au traité de Nérac, le 28 février 1579. Le bel été de la cour de Nérac autour de Marguerite et de ses dames d'honneur avec, de temps en temps, la présence de Montaigne, constitue un rare moment de récréation intellectuelle et festive dont Marguerite se souvient dans ses *Mémoires*.

La reprise rapide des «troubles» ne part pas de la Guyenne mais de la Picardie dont le gouvernement devait être restitué au prince Henri de Condé, prince du sang, cousin germain du roi de Navarre, redevenu protestant après son évasion du Louvre. Repoussé par les catholiques picards, Henri de Condé s'empare de la ville de La Fère le 29 novembre 1579. Le siège de la ville commence et relance une nouvelle guerre tandis que Jacques Goyon de Matignon, promu maréchal de France en 1579, se voit confier le commandement des troupes royales qui lui permettent de reprendre La Fère en septembre 1580. Montaigne assiste à la fin du siège et à l'enterrement de son ami Philibert de Gramont, mortellement blessé en août.

En Guyenne, Henri de Navarre en a profité pour reprendre les hostilités et pour faire une prise de guerre en s'emparant de la ville de Cahors, le 1^{er} juin 1580. En représailles, Biron décide de canonner Nérac où séjournait le roi et la reine de Navarre. Les négociations qui conduisent à la paix du Fleix sont menées par Henri de Navarre et par le duc d'Anjou, François d'Alençon, frère du roi Henri III. La conclusion de la paix du Fleix, le 26 novembre 1580, n'apporte pas de grands changements par rapport aux derniers édits de pacification. Désormais, il est un point sur lequel Henri de Navarre n'entend rien céder : le renvoi de Biron qu'Henri III continue de soutenir avant de céder à la pression conjointe du roi et de la reine de Navarre.

C'est ainsi que, du côté de Bordeaux, Montaigne devient maire. Tandis que, du côté de la Guyenne, Matignon accède à la fonction de représentant du roi. Ce « froid Normand », comme se plaît à le décrire le mémorialiste Brantôme chargé de faire son apprentissage, débarquait au pays des « cervelles chaudes », c'est-à-dire les Gascons. Et le plus écervelé de tous, aux yeux du roi, restait son beau-frère Henri III de Navarre, le futur Henri IV. Une rude tâche attendait Montaigne et Matignon, bien plus rude pour le second que pour le premier qui avait l'avantage d'être connu de celles et ceux qui l'avaient choisi sans le prévenir : Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Henri III de Navarre et Henri III, le roi de France, qui avait pu apprécier le don des *Essais* fait par leur auteur.

Principales références bibliographiques

- Anne-Marie Cocula, *Montaigne 1588, l'aube d'une révolution*, Aubas, Fanlac, 2021.
- Laurent Coste, *Messieurs de Bordeaux, Pouvoirs et hommes de pouvoir à l'hôtel de ville*, Bordeaux, CAHMC, 2006.
- Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, « coll. Bouquins », 1998.
- Arlette Jouanna, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 2018.
- Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris, Gallimard, 1983.
- Montaigne, *Les Essais*, éd. Jean Céard, Paris, La Pochothèque, « coll. Classiques modernes », 2001.



Michelangelo Merisi dit Le Caravage, *Joueur de Luth*, détail, Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg.

LUNDI 17 OCTOBRE 2022

ACCUEIL PAR L'ACADEMIE DU 5^e MOI[S] MONTAIGNE

CONCERT

Par M^{me} Violaine Giacomotto-Charra

Membre associé

Comme en 2021¹, l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, fidèle à sa tradition fondatrice de diffusion du savoir et de participation à la vie intellectuelle et culturelle, a accueilli plusieurs des manifestations du *Moi(s) Montaigne* 2022, dont le thème était « Montaigne à Bordeaux, Montaigne et Bordeaux ». Ce *Moi(s)* a été l'occasion d'évoquer Montaigne, maire de Bordeaux et la vie bordelaise à son époque, mais aussi la place qu'occupe Montaigne à Bordeaux aujourd'hui. Pour le passé, Philippe Desan a évoqué, dans la belle salle d'audience historique de la cour d'appel, la réalité concrète du travail de Montaigne, maire de Bordeaux, et le musée d'Aquitaine a permis aux historiens Laurent Coste et Ezechiel Jean-Courret d'évoquer respectivement le fonctionnement de la Jurade au temps de Montaigne et la représentation de Bordeaux dans les cosmographies humanistes. Il a également été question de deux chantiers actuels importants : la restauration de l'exemplaire de Bordeaux des *Essais*, trésor détenu par la Bibliothèque municipale de Mériadeck, et les travaux sur le cercueil récemment retrouvé dans les sous-sols du Musée d'Aquitaine. Une semaine a été consacrée au magistrat et poète bordelais, ami de Montaigne, Pierre de Brach : conférence de Concetta Cavallini, examen de son édition annotée des poèmes à la Bibliothèque Mériadeck et lecture commentée d'un choix de poèmes par la comédienne Françoise Sliwka.

1. Voir *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XLVI, année 2021, p. 425-437.

L'Académie a apporté son soutien au *Moi(s) Montaigne* en accueillant d'abord une conférence donnée par Anne-Marie Cocula, historienne moderniste, spécialiste de la Renaissance et de l'histoire de l'Aquitaine, ancienne présidente de l'université Bordeaux 3 et figure intellectuelle bien connue des Bordelais. Vous trouverez dans ce volume le texte de sa communication : « Montaigne, un choix de rois et de reines », portant sur les conditions et les raisons de l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux.

L'autre manifestation qu'ont accueillie les salons de l'Académie a été le concert de clôture, donné le samedi 12 novembre². Ce concert de musique vocale avait été, comme en 2021, confié aux bonnes mains et surtout aux belles voix du quatuor bordelais *Le Plisson*. En 2021, les musiciens avaient élaboré pour le *Moi(s) Montaigne* un programme de musique vocale italienne de la Renaissance, pour donner au public une idée des différentes formes musicales, sacrées ou profanes, populaires ou caractéristiques de la culture de cour, que Montaigne avait ou aurait pu entendre durant son voyage et son séjour en Italie. Le concert de 2022 a été conçu en miroir à celui de 2021, Montaigne à Bordeaux répondant à Montaigne en voyage, la France et ses poètes rivalisant avec l'Italie. Cette année encore, *Le Plisson* a accepté de jouer le jeu du *Moi(s) Montaigne* et d'imaginer un programme correspondant au thème retenu, en présentant un choix de chansons françaises de l'époque de Montaigne, qui allait des mises en musique des poèmes de Ronsard à des pièces plus légères, voire tout à fait grivoises. Il s'agissait de faire sonner la Renaissance musicale française, au fil d'un « parcours dans la musique française du temps de Montaigne ».

Comme en 2021, *Le Plisson* était composé de Caroline Batt, soprano, Laetitia Martigny, mezzo-soprano, Stéphane Victor, ténor et Jean Paul Balsac, basse. Caroline Batt est aussi celle qui a fait les recherches nécessaires dans les fonds de partition pour construire un programme cohérent et a, au cours du concert – qui a également une vocation pédagogique –, présenté les textes et les formes musicales interprétés.

Le programme du concert était construit en trois parties, chacune précédée d'une lecture d'extraits des *Essais*. Ce concert a été aussi l'occasion d'élaborer un livret illustré d'œuvres d'art contemporaines. Nous

2. Ce concert a été rendu possible par le soutien financier et administratif du Service Culture de l'université Bordeaux Montaigne. Que toute l'équipe et l'université Bordeaux Montaigne, en soient ici à nouveau chaleureusement remerciés.

reproduisons ici les extraits des *Essais*, dont la graphie a été modernisée et le lexique glosé si nécessaire, les textes des chansons et les œuvres d'art, et nous l'accompagnons d'une présentation rapide des principaux musiciens, établie par les musiciens du *Plisson*.

JEUNESSE BORDELAISE

L'éveil en musique de Montaigne est un motif que les peintres du XIX^e siècle ont peint à plusieurs reprises. Grâce à Philippe Desan (université de Chicago), nous en reproduisons un exemple sous forme de gravure :

«Enfance de Montaigne» par Jules Robert Challamel (graveur), 1838 (d'après le tableau de petite taille de Charles Alexandre Debacq (21 x 17 cm), exposé en 1838 au Musée royal des Beaux-Arts, localisation aujourd'hui inconnue — probablement dans une collection privée. Aucune reproduction connue, sinon par la gravure (plus grande) de Challamel³.

*

Lecture

Montaigne, chapitre I, 26, des *Essais*, « De l'institution des enfants »

[Cet extrait évoque le rapport de Montaigne à la langue et son éducation linguistique dans la toute petite enfance. Il cite certains des poètes dont les textes vont être chantés]

«Je tors bien plus volontiers une bonne sentence pour la coudre sur moi, que je ne tors mon fil pour l'aller quérir. Au rebours c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le Gascon y arrive, si le Français n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent [l'emportent], et qu'elles remplissent l'imagination de celui qui écoute [de façon] qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche; un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné comme véhément et brusque : *Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet*, plutôt difficile qu'ennuyeux, éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi : chaque lopin y face son corps; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque, mais plutôt soldatesque, comme Suétone appelle celui de Julius Cæsar, et si ne sens pas bien pourquoi il l'en appelle.

3. Voir Philippe Desan, *Portraits à l'essai. Iconographie de Montaigne*, Paris, Champion, 2007.

J'ai volontiers imité cette débauche qui se voit en notre jeunesse, au port de leurs vêtements : un manteau en écharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, qui représente une fierté dédaigneuse de ces parements étrangers, et nonchalante de l'art. Mais je la trouve encore mieux employée en la forme du parler. Toute affectation, nommément en la gaieté et liberté française, est mésavenante au courtisan. Et, en une monarchie, tout Gentil'homme doit être dressé à la façon d'un courtisan. Parquoi nous faisons bien de gauchir un peu sur le naïf et méprisant.

Je n'aime point de tressure où les liaisons et les coutures paraissent, tout ainsi qu'en un beau corps, il ne faut pas qu'on y puisse compter les os et les veines. [...] L'éloquence fait injure aux choses, qui nous détourne à soi. Comme aux accoutrements, c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particulière et inusitée : de même, au langage, la recherche des phrases nouvelles et de mots peu connus vient d'une ambition puérile et pédantesque. Puissè-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles à Paris! Aristophane le grammairien n'y entendait rien, de reprendre en Épicure la simplicité de ses mots et la fin de son art oratoire, qui était perspicuité [*i.e. clarté, netteté*] de langage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple; l'imitation du juger, de l'inventer, ne va pas si vite. La plus part des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robe, pensent très faussement tenir un pareil corps.

La force et les nerfs ne s'empruntent point; les atours et le manteau s'empruntent. La plus part de ceux qui me hantent, parlent de même les Essais : mais je ne sais s'ils pensent de même.

Les Athéniens (dit Platon) ont pour leur part le soin de l'abondance et élégance du parler; les Lacédémoniens, de la brièveté, et ceux de Crète, de la fécondité des conceptions plus que du langage : ceux-ci sont les meilleurs. Zénon disait qu'il avait deux sortes de disciples : les uns, qu'il nommait philologous, curieux d'apprendre les choses, qui étaient ses mignons; les autres, logophilous, qui n'avaient soin que du langage. Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire, mais non pas si bonne qu'on la fait; et suis dépit de quoi notre vie s'embesogne toute à cela. Je voudrais premièrement bien savoir ma langue, et celle de mes voisins, où j'ay plus ordinaire commerce.

C'est un bel et grand agencement sans doute que le Grec et Latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché que de coutume, qui a été essayée en moi-même. S'en servira qui voudra.

Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage; et lui disait – on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues, qui ne leur coutaient rien, est la seule cause pourquoi nous ne pouvions arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que ce en soit la seule cause. Tant y a que l'expédient que mon père y trouva, ce fut que, en nourrice et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, complètement ignorant de notre langue, et très bien versé en la Latine. Celui-ci, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eût aussi avec lui deux autres moindres en savoir pour me suivre, et soulager le premier. Ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que Latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière, ne parlaient en ma compagnie qu'autant de mots de Latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi. C'est merveille du fruit que chacun y fit. Mon père et ma mère y apprirent assez de Latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui étaient plus attachez à mon service. Somme, nous nous Latinizames tant qu'il en regorgea [*i.e. déborda*] jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations Latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que j'entendisse non plus de François ou de Périgourdin que d'Arabesque. Et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin, tout aussi pur que mon maitre d'école le savait : car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré. Si, par essai, on me voulait donner un thème, à la mode des collèges, on le donnait aux autres en François; mais à moi il me le fallait donner en mauvais Latin, pour le tourner en bon. Et Nicolas Groucchi, qui écrit *De comitiis Romanorum*, Guillaume Guerente, qui a commenté Aristote, George Buchanan, ce grand poète Ecossois, Marc-Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnaît pour le meilleur orateur du temps, mes précepteurs domestiques, m'ont dit souvent que j'avais ce langage, en mon enfance, si prêt et si à main, qu'ils craignaient à m'accoster. Buchanan, que je vis depuis à la suite de feu monsieur le Marechal de Brissac, me dit qu'il était après à écrire de l'institution des enfants, et qu'il prenait l'exemplaire de la mienne : car il avait lors en charge ce Comte de Brissac que nous avons vu depuis si valeureux et si brave.

Quant au Grec, duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, mon père [eut le dessin] de me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice. Nous pelotions nos déclinaisons à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier, apprennent l'Arithmétique et la Géométrie. Car, entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée et de mon propre désir, et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte. Je dis jusques à telle superstition que, par ce que certains tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisait éveiller par le son de quelque instrument.

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père, auquel il ne se faut nullement prendre, s'il n'a recueilli aucuns fruits répondant à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : le champ stérile et incommode ; car, quoi que j'eusse la santé ferme et entière, et quand et quand un naturel doux et traitable, j'étais parmi cela si pesant, mol et endormi, qu'on ne me pouvait arracher de l'oisiveté, non pas pour me faire jouer. Ce que je voyais, je le voyais bien, et sous cette complexion lourde, nourrissais des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon âge. L'esprit, je l'avais lent, et qui n'allait qu'autant qu'on le menait ; l'appréhension, tardive ; l'invention, lâche ; et après tout un incroyable défaut de mémoire. De tout cela il n'est pas merveille s'il ne sut rien tirer qui vaille. »

*

CHANTONS, SONNONS TROMPETES

Clément Janequin

Chantons, sonnons trompetes,
 Tabourins, phifres et clairons
 Si faisons la grand feste
 Puisque les enfants et paix avons

Chantez, dansez, jeunes fillettes
 Bourgeoyses et bourgeois
 Faictes sonner vos douces gorgettes
 Disant à haultes voyx

« Vive les enfants du noble Roy François. »



Bartolomeo Passerotti, *Homme jouant du luth*, Museum of Fine Arts, Boston.

MA PETITE COLOMBELLE

Marc Antoine Muret

Ma petite colombelle toute belle
 Mon petit œil, baisez-moy,
 D'un baiser qui longtemps dure
 Poussez hors la peine dure
 De mon amoureux é moy.

Quand je vous dirai mignonne
 Sus, venez que l'on me donne
 Neuf baisers tout simplement
 Donnez-m'en trois tout simplement.



Orazio Gentileschi, *Joueuse de Luth*, National Gallery of Art, Washington.

VOICY LE BON TEMPS

Eustorg de Beaulieu

Voicy le beau temps que chacun s'apreste
 D'aller sur les champs pour luy faire feste
 Sur la gaye herbe en nous deduisant
 D'une chansonnette faisons luy present.

*

RIONS, CHANTONS, PASSONS TEMPS

Clément Janequin

Rions, chantons, passons temps en liesse
 Buvons du bon puisque si grand largesse
 D'excellent vin rouge, blanc et clairet
 Nous est donné tout mon plein gorgeret
 Prendray pour moy laissant toute tristesse
 Rions, chantons, passons temps en liesse.



Michelangelo Merisi dit Le Caravage, *Bacchus*,
Galerie des Offices, Florence.

O VIN EN VIGNE

Roland de Lassus

O vin en vigne, gentil joli vin en vigne,
vignon, vigna, vigne sur vigne,
Et dehet, dehet et gentil joli vin en vigne.
O vin en grappe, gentil joli vin en grappe,
grappin, grappa, grappe sur grappe,
Et dehet, dehet et gentil joli vin en grappe.

*

PSAUME 28, Ô DIEU QUI EST MA FORTERESSE

Claude Goudimel

Ô Dieu qui est ma forteresse
C'est à toy que mon cri s'adresse
Ne veuilles au besoin te taire
Autrement je ne sais que faire :
Sinon à ceux me comparer
Qu'on veut au sépulcre enterrer.



Jacopo Robusti dit Le Tintoret, *Femmes jouant de la musique*, Gemäldegalerie, Dresde.

TOTA PULCHRA ES
CANTIQUES DES CANTIQUES 4 : 7-9, 11
Claudin de Sermisy

*Tota pulchra es, amica mea, Et macula non est in te.
 Veni de Libano, sponsa mea,
 Veni de Libano, veni coronaberis.
 Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa,
 Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum,
 Et in uno crine colli tui.
 Favus distillans labia tua, sponsa,
 Mel et lac sub lingua tua :
 Et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.*

Que tu es belle, mon amie,
 Et il n'y a point de défaut en toi
 Tu viens du Liban, ma fiancée,
 Tu viens du Liban, tu seras couronnée.
 Tu me ravis le cœur, ma sœur, ma fiancée,
 Tu me ravis le cœur par l'un de tes regards, Par l'un des colliers de ton cou.
 Tes lèvres distillent le miel, ma fiancée,
 Le miel et le lait sont sous ta langue,
 Et l'odeur de tes vêtements est comme un parfum qui me consume



Parrasio Micheli, *Vénus jouant du luth avec Cupidon*, Szépművészeti Múzeum, Budapest.

RONSARD MIS EN MUSIQUE

Lectures

Les *Essais* comportent divers passages sur la poésie :

« L'Histoire, c'est plus mon gibier, ou la poésie, que j'aime d'une particulière inclination. Car, comme disait Cléante, tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble-t-il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élance bien plus brusquement et me fierit [*i.e. me frappe*] d'une plus vive secousse. » [I, 26]

« La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et des grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art; comme il se voit ès villanelles de Gascogne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont connaissance d'aucune science, ni même d'écriture. La poésie médiocre qui s'arrête entre deux, est dédaignée, sans honneur et sans prix. » [I, 54]

« Il me semble aussi de la Poésie qu'elle a eu sa vogue en notre siècle. Nous avons foison de bons artisans de ce métier – là : Aurat [*Dorat*],

Beze, Buchanan, l'Hospital, Mont-doré, Turnebus. Quant aux Français, je pense qu'ils l'ont montée au plus haut degré où elle sera jamais; et, aux parties en quoi Ronsard et du Bellay excellent, je ne les trouve guère éloignés de la perfection ancienne.» [II, 17]

*

Le passage suivant, extrait de I, 26, explique quelle est la bonne poésie pour l'éducation d'un enfant :

« Mais je ne suis pas ici à mêmes pour traiter ce riche argument. Je veux seulement faire lutter ensemble les traits de cinq poètes Latins sur la louange de Caton, et pour l'intérêt de Caton, et, par incident, pour le leur aussi. Or devra l'enfant bien nourri trouver, au pris des autres, les deux premiers trainants, le troisième plus vert, mais qui s'est abattu par l'extravagance de sa force; estimer que là il y aurait place à un ou deux degré d'invention encore pour arriver au quatrième, sur le point duquel il joindra ses mains par admiration. Au dernier, premier de quelque espace, mais laquelle espace il jurera ne pouvoir être remplie par nul esprit humain, il s'étonnera, il se transira. Voici merveille : nous avons bien plus de poètes, que de juges et interprètes de poésie. Il est plus aisé de la faire, que de la connaître. À certaine mesure basse, on la peut juger par les préceptes et par art. Mais la bonne, l'excessive, la divine est au-dessus des règles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté d'une vue ferme et rassise, il ne la voit pas, non plus que la splendeur d'un éclair. Elle ne pratique point notre jugement : elle le ravit et ravage. La fureur qui épointonne celui qui la sait pénétrer, [frappe] encore un tiers à la lui ouïr traiter et réciter : comme l'aimant, non seulement attire une aiguille, mais [infuse] encore en icelle sa faculté d'en attirer d'autres. Et il se voit plus clairement aux théâtres, que l'inspiration sacrée des muses, ayant premièrement agité le poète à la colère, au deuil, à la haine, et hors de soi où elles veulent, frappe encore par le poète l'acteur, et par l'acteur consécutivement tout un peuple. C'est l'enfilure de nos aiguilles, suspendues l'une de l'autre. Dès ma première enfance, la poésie a eu cela, de me transpercer et transporter. Mais ce ressentiment bien vif qui est naturellement en moi, a été diversement manié par diversité de formes, non tant plus hautes et plus basses (car c'étaient toujours des plus hautes en chaque espèce) [que] différentes en couleur : premièrement une fluidité gaie et ingénieuse; puis une subtilité aiguë et relevée; enfin une force mure et constante. L'exemple le dira mieux : Ovide, Lucain, Virgile. »



Hans Baldung dit Grien, *La Musique*, Alte Pinakothek, Munich.

BONJOUR MON CŒUR*Roland de Lassus*

Bonjour mon cœur, bonjour ma douce vie.
 Bonjour mon œil, bonjour ma chère amie,
 Hé ! bonjour ma toute belle,
 Ma mignardise, bonjour,
 Mes délices, mon amour,
 Mon doux printemps, ma douce fleur nouvelle,
 Mon doux plaisir, ma douce colombelle,
 Mon passereau, ma gente tourterelle,
 Bonjour, ma douce rebelle.

*

J'ESPÈRE ET CRAINS*Guillaume Boni*

J'espère et crains, je me tais et supplie,
 Or je suis glace, et ores un feu chaud,
 J'admire tout, et de rien ne me chaut,
 Je me délance, et soudain me relie.

Rien ne me plaît sinon ce qui m'ennuie,
 Je suis vaillant et le cœur me défaut,
 J'ai l'espoir bas, j'ai le courage haut,
 Je dompte Amour, et si je le défie.

Plus je me pique, et plus je suis rétif,
 J'aime être libre, et veux être captif,
 Cent fois je meurs, cent fois je prends naissance.

Un Prométhée en passions je suis ;
 Et, pour aimer perdant toute puissance,
 Crier merci, seulement je ne puis.

*

O MA BELLE MAÎTRESSE*Nicolas Millot*

O ma belle maîtresse, à tout le moins prenez
 De moi notre servant ce Rossignol en cage.
 Il est mon prisonnier, et je suis en servage,
 Sous vous qui sans mercy en prison me tenez.



Maître flamand inconnu, *Les Plaisirs du fils prodigue*, musée Correr, Venise.

LAS ! POUR VOUS TROP AYMER

Anthoine de Bertrand

Las ! pour vous trop aymer je ne vous puis aymer,
 Car il fault en aimant avoir discrétion :
 Hélas ! je ne l'ay pas : car trop d'affection
 Me vient trop follement tout le cueur enflammer.

D'un feu désespéré vous faictes consommer
 Mon cueur, que vous brusler sans intermission,
 Et si bien la fureur nourrit ma passion
 Que la raison me fault, dont je me deusse armer.

Ah ! guérissez-moy donc de ma fureur extreme,
 Afin qu'avec raison honorer je vous puisse,
 Ou pardonnez au moins mes faultes à vous mesme,

Et le péché commis en tastant vostre cuisse :
 Car je n'eusse toucher en lieu si défendu,
 Si pour trop vous aymer mon sens ne fut perdu.

MARIE QUI VOUDROIT VOSTRE NOM RETOURNER*Anthoine de Bertrand*

Marie, qui voudroit vostre nom retourner,
 Il trouverait aimer : aimez-moy donc Marie,
 Puisque vostre beau nom à l'amour vous convie.
 Il faut vostre jeunesse à l'amour adonner.

S'il vous plaist pour jamais vostre amy m'ordonner
 Ensemble nous prendrons les playsirs de la vie
 D'une amour contre aimée et jamais aultre envye
 Ne me pourras le cœur du vostre destourner.

Si faut-il bien aimer au monde quelque chose
 L'homme qui n'aime point, pour son but se propose,
 Une vie d'un Scythe, et ses jours veut passer

Sans gouster la douceur des douceurs la meilleure,
 Hé qu'est-il rien de doux sans Vénus? Las à l'heure
 Que je n'aimerai point, puissé-je trespasser.



Bartolomeo Veneto, *Femme jouant du luth*,
 Pinacoteca di Brera, Milan.

ENTRE TRAGÉDIE ET COMÉDIE

Lectures

Montaigne et le théâtre [I, 26]

« Mon âme ne laissait pourtant en même temps d'avoir à part soi des remuements fermes et des jugements surs et ouverts autour des objets qu'elle connaissait, et les digérait seule, sans aucune communication.

Et, entre autres choses, je crois à la vérité qu'elle eût été du tout incapable de se rendre à la force et violence. Mettrais-je en compte cette faculté de mon enfance : une assurance de visage, et souplesse de voix et de geste, à m'appliquer aux rôles que j'entreprenais ? Car, avant l'âge, j'ai soutenu les premiers personnages ès tragédies latines de Bucanan, de Guarente et de Muret, qui se représentèrent en notre collège de Guyenne avec dignité. En cela Andreas Goveanus [André de Gouvea], notre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France : et m'en tenait-on maître ouvrier. C'est un exercice que je ne déconseille point aux jeunes enfants de maison : et ay vu nos Princes s'y adonner depuis en personne, à l'exemple de certains des anciens, honnêtement et louablement.

Il était loisible même d'en faire métier aux gens d'honneur en Grèce : Car j'ay toujours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces ébattements, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comédiens qui le valent, et privent le peuple de ces plaisirs publics. Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et les r'allier aux offices sérieux de la dévotion comme aussi aux exercices et jeux ; la société et amitié s'en augmente. Et puis, on ne leur saurait concéder des passetemps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat. Et trouverais raisonnable que le magistrat, et le prince, à ses dépens, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle ; et qu'aux villes peuplées il y eût des lieux destinés et disposés pour ces spectacles.

Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection, autrement on ne fait que des ânes chargés de livres. On leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science, laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soi, il la faut épouser. »

Réflexion sur la place du plaisir dans l'éducation [I, 26]

«Quelle manière pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets? Inique et pernicieuse forme. Joint ce que Quintilien en a très-bien remarqué, que cette impérieuse autorité tire des suites périlleuses, et nommément à notre façon de châtiment. Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuilles que de tronçons d'osier sanglants. J'y ferai peindre la joie, l'allégresse et Flora et les Grâces, comme fit en son école le philosophe Speusippus. Où est leur profit, que ce fut aussi leur ébat. On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et enfieller celles qui lui sont nuisibles.

C'est merveille combien Platon se montre soigneux en ses lois, de la gaieté et passetemps de la jeunesse de sa cité, et combien il s'arrête à leurs courses, jeux, chansons, sauts et danses, desquelles il dit que l'antiquité a donné la conduite et le patronage aux dieux mêmes : Apollon, les Muses et Minerve. Il l'étend à mille préceptes pour ses gymnases : pour les sciences lettrées, il s'y amuse fort peu, et semble ne recommander particulièrement la poésie que pour la musique.

[...]

Que [ce jeune homme] puisse faire toutes choses, et n'aime à faire que les bonnes. Les philosophes mêmes ne trouvent pas louable en Callisthène d'avoir perdu la bonne grâce du grand Alexandre, son maître, pour n'avoir pas voulu boire d'autant à lui. Il rira, il folâtrera, il se débauchera avec son prince. Je veux qu'en la débauche même il surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons, et qu'il ne laisse à faire le mal ni à faute de force ni de science, mais à faute de volonté. »

[...]

*

Extrait de III, 5, « Sur des vers de Virgile »

«Nos maîtres ont tort de quoi, cherchant les causes des élancements extraordinaires de notre esprit, outre ce qu'ils en attribuent à un ravissement divin, à l'amour, à l'âpreté guerrière, à la poésie, au vin, ils n'en ont donné sa part à la santé; une santé bouillante, vigoureuse, pleine, oisive, telle qu'autrefois la verdeur des ans et la sécurité me la fournissaient par venues. Ce feu de gaieté suscite en l'esprit des éloises [*i.e.* jaillissement de lumière] vifs et clairs, outre notre portée naturelle et entre les enthousiasmes les plus gaillards, si non les plus éperdus.



Michelangelo Merisi dit Le Caravage, *Les Musiciens*,
Metropolitan Museum of Art, New York.

Or bien, ce n'est pas merveille si un contraire état affaisse mon esprit,
le cloue et fait un effet contraire. [...]

Au moins, pendant que nous avons trêves, chassons les maux et difficulté
de notre commerce : [...] J'aime une sagesse gaye et civile, et fuis l'âpreté
des meurs et l'austérité, ayant pour suspecte toute mine rébarbative. [...]

Je crois Platon de bon cœur, qui dit les humeurs faciles ou difficiles
être un grand préjudice à la bonté ou mauvaieseté de l'âme. Socrate eut
un visage constant, mais serein et riant, non constant comme le vieil
Crassus qu'on ne vit jamais rire. La vertu est qualité plaisante et gaye.
[...] Je hais un esprit hargneux et triste qui glisse par-dessus les plaisirs
de sa vie et s'empoigne et pait aux malheurs : comme les mouches, qui
ne peuvent tenir contre un corps bien poli et bien lissé, et s'attachent et
reposent aux lieux scabreux et raboteux; et comme les ventouses qui
ne hument et appètent que le mauvais sang. »

*

C'EST À BON DROIT

Clément Janequin

C'est à bon droit
C'est à bon droit que mon cœur se lamente
Car j'ay perdu le myen perfect amy
Que je ne voys à mon aise à demi
N'estimez point qu'ung mot de cela mente.



Matthias Grünewald, *Le Concert des anges*, musée d'Unterlinden, Colmar

MISSA PRO DEFUNCTIS — INTROÏT

Roland de Lassus

Requiem æternam

Dona eis Domine

Et lux perpetua

Te decet hymnus Deus in Sion

Et tibi reddetur votum in Jerusalem

Exaudi orationem meam

Ad te omnis caro veniet

Seigneur, donne-leur le repos éternel
et fais luire pour eux
la lumière sans déclin.

C'est de Sion que notre louange
doit s'élever vers toi et de Jérusalem
qu'il faut t'offrir nos sacrifices.

Exauce ma prière,
toi vers qui iront tous les mortels.

IL ESTOIT UN CLERC*Thomas Champion dit Mitou*

Il estoit un clerc qui aymer vouloit,
 il aymoit une dame qui touiours pleuroit,
 J'ay ma vach'à traire, J'ay tant mal au doigts,
 Que donneriez vous, belle, qui vous la trauroit,
 Je donneroy volontiers le pot et mon laict,
 La vache fut fière, rua du jarret,
 Et cassa le pot, respandit mon laict.

*

IL ESTOIT UNE RELIGIEUSE*Roland de Lassus*

Il estoit une religieuse de l'ordre de l'Ave Maria
 Qui d'un Pater estoit tant amoureuse
 Que son gent corps avec le sien lia
 L'abbesse vint demander qu'il y a
 Lors respondirent l'ung et l'aulture :
 Le Pater et l'Ave Maria sont enfilés
 En une Patenotre

*

HAULT ET BAS LA CHEMINÉE*Denis Caignet*

Hault et bas la cheminée,
 Crioit Gingin un jour parmi la rue.
 Et Marion, plus vite que le pas,
 Vient droit a luy, humblement la salue :
 Hé, mon amy, ne vous plairoit il pas
 Venir avec gagner vostre journée ?
 Ouy, dit il, je ne m'y feindray pas
 A ramoner hault et bas la cheminée.

LES COMPOSITEURS

Clément Janequin (1485-1558)

Compositeur et chantre français originaire de Châtelleraut, où il est né vers 1485, il était également prêtre. Il est surtout célèbre pour ses compositions polyphoniques. Sa biographie comporte de nombreuses lacunes, mais on a sa trace à Bordeaux en 1525, où il est prêtre et ne cesse pas pour autant de composer. Environ six ans plus tard, il quitte Bordeaux pour Angers, puis Paris. Véritable gloire de son temps, il est considéré comme l'un des plus grands maîtres de la polyphonie de la première moitié du xvi^e siècle et a laissé en particulier environ 250 chansons.

Marc Antoine Muret (1526-1585)

Natif d'Ambazac, dans la région de Limoges, Muret est un humaniste authentique. Philologue, philosophe, professeur de lettres, Marc Antoine Muret enseigna au collège de Guyenne (on a entendu que Montaigne, qui l'eut comme professeur, le cite). Célèbre lettré, auteur d'un *Julius Cæsar*, il est lié avec les membres de la Pléiade, en particulier Ronsard, dont il commenta le premier livre des *Amours*. Il poursuivit une carrière de professeur en Italie après avoir été condamné en France pour hérésie. Sa renommée d'érudit fut européenne, et il laisse une importante œuvre variée en latin. On lui attribue la mise en musique de trois poèmes de Ronsard : « Las je me plains de mille et mille et mille », « Ma petite colombelle » et « Venez sus donc venez embrassez ».

Eustorg de Beaulieu (1495-1552)

Originaire de Beaulieu-sur-Dordogne, poète et compositeur, il est aussi, non pas prêtre, comme Janequin, mais pasteur, après une conversion au protestantisme. Sa biographie est également mal connue. On a trace de lui d'abord à Lectoure puis à Tulle; il est ensuite sans doute protégé par Bernard de Lahet, conseiller du roi au parlement de Bordeaux, lui-même protecteur de Janequin, avant de s'établir temporairement à Lyon, où il se lie avec le milieu intellectuel et littéraire. Si Muret, qui n'est que secondairement musicien, est lié à Ronsard, Eustorg est lui un admirateur de Clément Marot et participe, comme poète, au recueil collectif de blasons (poèmes chantant une partie du corps féminin) élaboré par ce dernier. Il quitte par la suite Lyon pour Lausanne et Bâle; c'est à ce moment-là qu'il est formé en théologie. Il est l'auteur d'une œuvre poétique variée et de recueils musicaux.

Roland de Lassus (ou Orlando di Lasso) (1532-1594)

Compositeur de l'école franco-flamande, c'est un pur musicien. Il est repéré très jeune grâce à sa voix que l'on disait extraordinaire et étudie tôt la musique. Il débute en tant qu'enfant chantant dans le chœur. Il voyage beaucoup, notamment en Italie dans les plus grandes cours, et accède au statut de véritable gloire. Il est en particulier au service de Côme I^{er} Médicis, puis devient en 1553 maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, avant d'être remplacé par un autre grand compositeur, Palestrina. Il quitte ensuite l'Italie et on trouve sa trace aux Pays-Bas, en France, à nouveau, et en Bavière (il est mort à Munich). Ronsard le surnommera «le divin Orlande». Compositeur extrêmement prolifique, il écrivit plus de 2 000 œuvres, tous genres confondus : musique sacrée de formes variées et messes, mais aussi musique profane dont des *lieder*, des madrigaux italiens et des chansons françaises.

Claude Goudimel (1505 ou 1520-1572)

Immense compositeur français de la Renaissance, originaire de la région bourguignonne, Goudimel s'est rapidement fait connaître par une abondante production musicale de chansons et de motets, et est aussi l'auteur d'une messe. Il se convertit à la religion protestante et devint l'un des compositeurs les plus actifs de la musique réformée, mettant en musique les Psaumes. Avec Certon, Janequin et Muret, il fait partie du supplément musical de l'édition des *Amours* de Ronsard. Il fut assassiné à Lyon, lors du massacre de la Saint Barthélémy.

Claudin de Sermisy (ca. 1490-1562)

Il est originaire de l'Oise. On n'a vraiment de traces de lui que lorsqu'il devient enfant de chœur à la Sainte Chapelle, au début du XVI^e siècle, puis chantre au service de la reine Anne de Bretagne, et, à la mort de celle-ci, de son époux le roi Louis XII. Devenu chanoine prébendé, il poursuit aussi une carrière musicale, en particulier comme sous-maître de musique de la chapelle royale, où il est à ce titre chargé de former les enfants de chœur. Compositeur très réputé en son temps, il composa une œuvre importante de musique sacrée (plusieurs messes et pièces diverses) et profane, en particulier à destination de la cour des rois de France. Il mit en musique de nombreux poèmes contemporains, en particulier ceux de Marot et d'Antoine Héroët.

Guillaume Boni

On sait peu de chose sur la vie de Guillaume Boni, probablement originaire du Cantal, sinon qu'il commença à être actif au milieu du xvi^e siècle et qu'il mourut probablement après 1598. Il résida la plus grande partie de sa vie à Toulouse où il était attaché à la cathédrale Saint Étienne : il y fut maître des enfants. Il fut impliqué dans les festivités lors du passage de Charles IX et Catherine de Médicis à Toulouse, ainsi que lors du passage d'Henri IV en 1596. Il a probablement côtoyé un autre musicien auvergnat, Antoine de Bertrand. Lui aussi laisse une œuvre sacrée et une œuvre profane ; il a en particulier mis en musique les sonnets de Ronsard, une édition des « Sonetz mis en musique » qui eut un succès important.

Anthoine de Bertrand (1540-1580)

Originaire du Cantal, comme Boni, il s'établit lui-aussi à Toulouse. Bien implanté dans les réseaux littéraires et humanistes toulousains, ami de plusieurs poètes, il consacra lui-aussi des compositions aux *Amours* de Ronsard, pour lesquels il publia deux livres de mise en musique. Compositeur novateur — il est réputé pour avoir introduit des quarts de ton, il était particulièrement intéressé par la composition musicale au service de la poésie et, outre Ronsard, il mit en musique Du Bellay, Olivier de Magny ou le poète bordelais et ami de Montaigne, Pierre de Brach, auquel le *Moi(s) Montaigne 2022* a consacré toute une semaine. Il fut tué, un peu par hasard, lors d'une rixe entre catholiques et protestants, en s'en allant rejoindre sa métairie.

Thomas Champion, dit Mitou ou Mithou

Compositeur de la seconde moitié du xvi^e siècle, il est père et grand-père de clavecinistes ; il est en particulier le grand-père de Jacques Champion de Chambonnières, né en 1602, un des maîtres français du clavecin. Il est d'abord au service d'Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, puis du roi Henri II. On sait peu de choses précises, sinon qu'il avait une grande réputation d'instrumentiste. Il laisse une mise en musique d'une soixantaine de psaumes du *Psautier de Genève*, ce qui laisse penser qu'il était protestant, et de quelques chansons spirituelles et profanes.

Denis Caignet (ca. 1560-1625)

La biographie de Denis Caignet est très lacunaire. On situe sa naissance dans les années 1560, peut-être en Picardie. On a des traces de son activité musicale à partir de 1587, grâce à un prix au *Puy de musique*

d'Évreux. Chanteur, compositeur et instrumentiste (on sait qu'il jouait en particulier de la viole de gambe), il fut actif à Paris à la toute fin du XVI^e siècle et dans le premier quart du suivant, au service de Marie de Médicis et de Louis XIII. Il a écrit, comme ses contemporains, des œuvres spirituelles : il a mis en particulier en musique cinquante psaumes dans la traduction du poète Philippe Desportes et quelques chansons profanes et pièces de cours.



Jan Brueghel l'Ancien, *Le Sens de l'ouïe*, musée du Prado, Madrid.

TROIS PEINTRES MOINS CONNUS

Parrasio Micheli (vers 1516-1578):

On sait peu de choses de ce peintre vénitien, issu d'une riche famille de la ville. Il fut largement influencé par le Titien, dont il semble avoir été l'élève, et travailla aussi avec Véronèse.

Bartolomeo Passerotti ou Passarotti (1529-1592)

Peintre, dessinateur et graveur de la Renaissance tardive. Appelé d'abord à Rome par Vignole, il s'installe ensuite dans sa ville natale, Bologne, où il peint en particulier le retable de *La Vierge en gloire avec des saints* pour l'église San Giacomo Maggiore. Il fut en particulier marqué

par l'influence de Corrège. D'abord portraitiste réputé, il devient aussi célèbre pour ses scènes de genre et ses caricatures, d'inspiration plus nettement flamandes, dont il reste peu d'exemples. On peut admirer de lui en France des œuvres représentatives de son art, comme le *Portrait d'homme jeune avec son chien*, au musée Rupert-de-Chièvres de Poitiers ou *l'Homme en armure* du musée des Beaux-Arts de Chambéry, ou encore le *Portrait d'Egnazio Danti*, au musée des Beaux-Arts de Brest. Le musée des Beaux-Arts de Dijon conserve, quant à lui, une *Sainte Famille*.

Bartolomeo Veneto ou Bartolomeo Veneziano (1470-1531)

Peintre natif de Venise, il fut l'élève de Gentile Bellini. On sait qu'il était à la cour de Ferrare entre 1505 et 1508, puis à Milan. Il est en particulier connu pour ses nombreux portraits, en particulier des portraits de princes italiens qui furent ses mécènes. En France, on peut voir une œuvre caractéristique, son *Portrait de Lucrezia Borgia*, conservé au musée des beaux-arts de Nîmes et une *Circoncision* qui se trouve au Louvre.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

CONCERT DONNÉ
PAR L'ENSEMBLE VOCAL HORIZON

Présentation par M. Joël Dehais

Membre résidant

Intitulé «Entre ciel et terre», le concert tenu dans les salons de l'Académie a été donné par l'ensemble vocal toulousain *Horizon* réunissant cinq chanteurs amateurs, Sylvie Vauclair, membre correspondant de l'Académie, Jihane Moultaqa, Ling Jiang, Gérard Vauclair et Patrick Vandesteene, accompagnés à la basse de viole par Joël Dehais, membre résidant.

Quatre madrigaux de Claudio Monteverdi (1567-1643) ont été chantés en première partie. On sait que les madrigaux sont des pièces polyphoniques de nature profane écrites pour trois à cinq chanteurs, sur des paroles issues de poèmes célèbres à l'époque, que la musique vise à illustrer de façon descriptive.

Ont été interprétés successivement :

- *Sfogava con le stelle*, «Il interpellait les étoiles», poème d'Ottavio Rinuccini (1562-1621).
- *O Mirtillo, Mirtillo, anima mia*, «O Myrtil, Myrtil, mon âme», poème de Giovanni Battista Guarini (1538-1612).
- *Ecco mormorar l'onde*, «Voici que l'eau murmure», poème de Torquato Tasso dit le Tasse en français (1544-1595).
- *Hor che il ciel e la terra*, «Maintenant que le ciel et la terre », poème de Francesco Petrarca dit Pétrarque en français (1304-1374).

La seconde partie du concert a comporté les six *Nocturnes* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), divertissements destinés initialement à trois voix (deux sopranos et une basse) accompagnées par un petit ensemble



Mme Sylvie Vauclair en compagnie de MM. Joël Dehais et Gérard Vauclair.

instrumental fait de clarinettes et cors de basset (sorte de clarinette dotée d'un registre plus étendu dans le grave), composés pour les soirées du mercredi organisées à Vienne en 1787-1788 qui réunissaient l'élite scientifique, artistique et intellectuelle de la ville dans les salons du baron Joseph Nikolaus von Jacquin (1727-1817), botaniste, chimiste et franc-maçon. Ces œuvres n'ont été publiées qu'en 1803, soit douze ans après la mort du compositeur, sous le nom de Gottfried von Jacquin, l'un des enfants du baron, et ce n'est qu'en 1933 qu'elles ont été attribuées à Mozart. Les paroles des nocturnes II, IV, V, VI proviennent de poèmes de Pietro Metastasio dit Métastase en français (1698-1782), poète d'origine italienne résidant à la cour de Vienne. Celles des nocturnes I et III sont d'auteurs indéterminés.

En voici les titres :

- Nocturne I KV 346, *Luci care, luci belle* (« Yeux adorés, beaux yeux »)
- Nocturne II V 438, *Se lontan ben moi* (« Si tu es loin de moi »)
- Nocturne III KV 439, *Due pupille amabili* (« Deux adorables yeux »)
- Nocturne IV KV 549, *Più non si trovano* (« On ne trouve plus »)
- Nocturne V JKV 436, *Ecco quel fiero istante* (« Voilà cet instant cruel »)
- Nocturne VI KV 437, *Mi lagnero tacendo* (« Je me lamente en silence »).

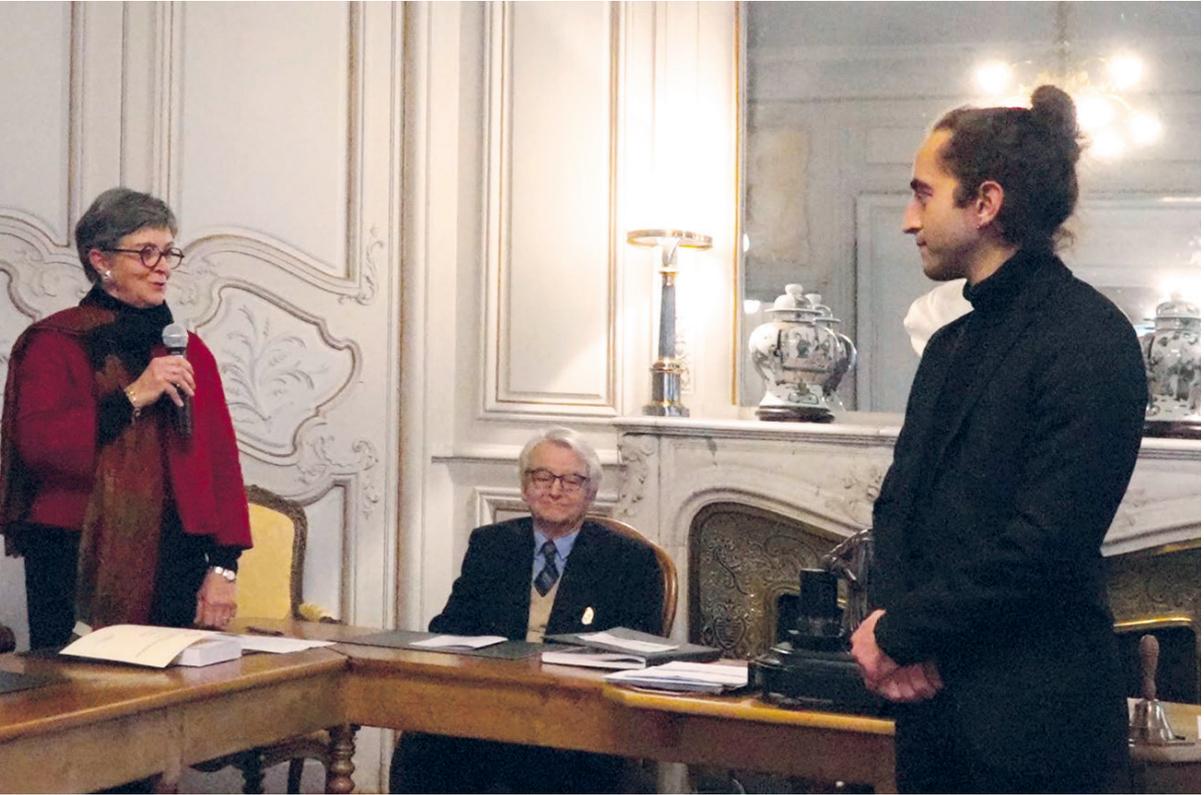


L'ensemble vocal *Horizon* devant le portrait d'Isaac de Sarrau de Boynet, directeur de l'Académie en 1716, 1723 et 1728, musicien et compositeur.

Trois « Chants de la nuit à travers les âges » ont clôturé le programme. L'appellation de « Chant de la nuit » évoque chez les mélomanes le titre de deux symphonies, la 7^e de Gustav Mahler, œuvre instrumentale dont deux mouvements sont des nocturnes, et la 3^e de Karol Szymanowski, écrite pour ténor, chœur et orchestre, dont les paroles sont celles d'un poème persan célébrant une nuit d'amour.

Les « Chants de la nuit » au programme du 8 décembre réunissaient 3 œuvres vocales :

- *La Nuit froide et sombre*, chanson polyphonique de Roland de Lassus (1532-1594), compositeur de l'école franco-flamande, sur un poème de Joachim du Bellay (1522-1560).
- *Sleep*, écrit pour chœur par Eric Whitacre (né en 1970), compositeur américain contemporain, sur un poème de Charles Anthony Silvestri (né en 1965).
- *Calme des nuits*, composé originellement pour quatre voix avec accompagnement de piano, dont la musique et les paroles sont de Camille Saint-Saëns (1835-1921).



Remise du prix de musique 2022 à M. Matthieu Franchin par M^{me} Hélène de Bellaigue.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

REMISE DU PRIX DE MUSIQUE 2022

Par M^{me} Hélène de Bellaigue

Membre résidant

La découverte à Bordeaux d'une partition de la musique du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, opéra-ballet composé par Baudron, est une des raisons de l'attribution du prix de musique de cette année à Matthieu Franchin, « l'inventeur » selon les termes utilisés en archéologie. On peut, me semble-t-il, assimiler cette découverte au résultat d'une recherche archéologique. Elle met en lumière le long processus qui permet à certains documents que l'on croyait perdus d'être retrouvés et de revivre.

L'ensemble de la collection des partitions musicales anciennes du Grand-Théâtre de Bordeaux a été confié en 1898 par M. Dumet, bibliothécaire de l'établissement, à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Jusqu'en 1994, ce fonds a été conservé, mais non traité faute des compétences spécifiques requises pour le signalement et la mise en valeur de ces documents particuliers. Par l'intermédiaire du ministère de la Culture, l'État a lancé en 1993 une mission de signalement du patrimoine musical conservé en province. Ce travail, confié de 1994 à 2003 à une musicienne-musicologue, Nathalie Castinel d'Hulst, a permis l'édition en 2000 du premier volume de catalogue. Ce répertoire décrit 1411 partitions et documents musicaux datés du xvi^e au xix^e siècle, conservés dans les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale. Les partitions du Grand-Théâtre, ont été reclassées et décrites pour la majeure partie, mais l'interruption de la mission a mis un terme à l'entreprise.

Quelques exemplaires ont été présentés en 2003 lors d'une exposition organisée à la Bibliothèque sur le thème de la vie musicale à Bordeaux au xviii^e siècle. La partition de Baudron du *Mariage de Figaro* figurait dans la sélection.

Matthieu Franchin, que nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui, a mené une véritable enquête et réalisé un travail de recherche exceptionnel sur ce document dit « perdu ».

Quelques mots pour vous présenter le lauréat du prix de musique de l'Académie 2022. Matthieu Franchin, titulaire d'une licence de philosophie et d'une licence de lettres modernes, est musicien musicologue. Il étudie le clavecin et la basse continue au conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon. Il prépare un doctorat à Sorbonne Université en musique et musicologie. Le sujet de sa thèse est : « Les agréments du théâtre : musique et danse à la Comédie française de 1680 à 1793 ». Il réalise ses travaux sous la direction de Raphaëlle Legrand et Pierre Frantz. Il a fondé un ensemble de musique ancienne : *Endimion*. Il est aussi actif auprès de l'école « Théâtre Molière Sorbonne », collaborant à la direction et n'hésitant pas à participer aux spectacles en tant que comédien. Il travaille aussi à l'édition musicale des volumes en préparation pour le centre de musique baroque de Versailles. Il est l'auteur de plusieurs articles aux éditions « Classique Garnier », dans les *Cahiers Voltaire* ou encore dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Aujourd'hui, sa belle aventure de découvreur l'a conduit jusqu'à nous à Bordeaux.

17 NOVEMBRE 2022

VISITE AU 13^e RÉGIMENT
DE DRAGONS PARACHUTISTES
CAMP DE SOUGE

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

Le jeudi 17 novembre, une délégation de notre Académie, composée de 14 membres résidants et d'un membre associé, se retrouvait à 11 h au camp de Souge à une quinzaine de kilomètres de Bordeaux, devant la salle de conférences mise à notre disposition par le 13^e régiment de dragons parachutistes (RDP), un des plus anciens et des plus prestigieux régiments de l'Armée de terre, qui fait partie du Commandement des Forces Spéciales (COS).

UN PEU D'HISTOIRE

Créé en 1676, le régiment s'illustre pendant toutes les campagnes napoléoniennes et devient en 1857 le « Régiment des dragons de l'Impératrice ». Il reprend son nom initial en 1871. Mais ce surnom continue de faire partie de son patrimoine, ne serait-ce que parce qu'Alix de Foresta, princesse Napoléon, est la marraine du régiment. Après 48 années à Dieuze en Lorraine, il est installé depuis 2011 sur le territoire de la commune de Martignas-sur-Jalles, devenant ainsi le « régiment de Bordeaux » après la dissolution du 57^e régiment d'infanterie, dissous en 2011.

LES MISSIONS DU RÉGIMENT

Régiment de renseignements de portée stratégique de l'armée française, déployé sur tous les théâtres d'opérations dans la plus grande discrétion, il a pour devise « Au-delà du possible » et pour cœur de métier la recherche aéroportée du renseignement humain dans la profondeur. L'essentiel de

ses missions consiste à collecter, en tout temps et en tout lieu, la plupart du temps derrière les lignes ennemies, au profit du commandement des opérations spéciales (COS) et/ou de la direction du renseignement militaire (DRM), un renseignement élaboré, dont l'acquisition est effectuée au moyen de capteurs humains, les équipiers de recherche, organisés en petites unités autonomes et discrètes, mis en place par vecteurs aériens (avion, parachute, hélicoptère) et capables de se positionner en toute discrétion au plus près du renseignement à acquérir, et à le transmettre. Pour ce genre de mission, les unités du 13^e RDP pratiquent ce qu'elles appellent des « caches », c'est-à-dire des opérations de camouflage de lieux de vie destinées à l'observation et à la transmission. Toutefois, ces caches enterrées, utilisées et développées dans le cadre d'un conflit en Europe, ne sont pas adaptées à tous les terrains et à toutes les missions, notamment celles traitant d'objectifs mobiles, tels par exemple les véhicules blindés. Par ailleurs, les moyens techniques d'observation et de transmission ont considérablement évolué ces deux dernières décennies. Les dragons ont donc une doctrine d'emploi plus moderne, utilisant pour l'observation à distance notamment des drones ou des capteurs, qui permettent la transmission de données en temps réel. Le renseignement est ensuite traité et analysé par des spécialistes du régiment, permettant ainsi de recouper toutes ces informations afin de conduire des opérations au plus haut niveau des autorités militaires.

UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE MUTUELLE

La journée, initialement consacrée dans sa première partie à des échanges avec les membres associés, s'est finalement transformée en séance privée d'informations et d'échanges. Accueillis par l'officier supérieur adjoint du régiment et un sympathique et réconfortant café-croissants, la matinée fut consacrée aux activités de fin d'année, à des informations diverses et à des échanges entre les académiciens.

Vers 12 h 30, nous rejoignîmes le cercle d'officiers, où nous attendait le chef de corps du régiment, entouré de ses officiers pour un déjeuner debout offert aux académiciens. Ce déjeuner fut un moment privilégié, de franche cordialité et de découverte mutuelle, les officiers du régiment découvrant l'Académie et les académiciens et inversement ceux-ci découvrant les différentes spécialités, compétences et parcours professionnels des officiers présents. Tout au long du repas, les échanges furent nombreux et variés, que ce soit autour des missions, des parcours professionnel et personnel des uns et des autres, mais aussi, à la surprise de certains,

autour de la musique, de l'histoire, de l'architecture ou encore du management. Ce moment de convivialité fut particulièrement apprécié par l'ensemble des participants.

Le déjeuner terminé, guidés par le chef de corps, nous avons rejoint le Poste de Commandement du régiment et la salle d'Honneur où, pendant près de deux heures, le chef de corps nous a présenté son unité de manière claire et détaillée, son historique, ses missions, son organisation et l'étendue de ses activités, insistant sur la très grande qualité et la disponibilité de ses ressources humaines. Là encore, cette présentation fut particulièrement appréciée par les académiciens tant par suite du climat de franche cordialité et de confiance montrées à leur égard, compte tenu de la confidentialité des informations échangées, que par la solidité de celles-ci, leur richesse et leur précision. Les académiciens ont ainsi pu apprécier le haut niveau de compétences professionnelles des personnels, la force exemplaire de leur engagement au service des armes de notre pays, les valeurs les plus élevées qui les animent, et leur grande qualité humaine.

Au retour de cette journée, les appréciations étaient unanimes et particulièrement élogieuses pour les « dragons de l'Impératrice ». À n'en pas douter, le « régiment de Bordeaux » a trouvé en l'Académie un relais d'opinion qui saura évoquer avec chaleur et conviction tout l'intérêt qu'elle lui porte ainsi que sa confiance dans sa capacité à remplir ses missions au service de notre pays.

15 DÉCEMBRE 2022

MISE À JOUR DE LA COUTUME

Par l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a été fondée par lettres patentes du 5 septembre 1712 données à Fontainebleau par le roi Louis XIV. Elles ont été enregistrées par le Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713. Ses statuts ont été modifiés sous le règne de Louis XVI par un nouveau texte arrêté en Conseil d'État le 20 juillet 1781. Comme toutes les autres académies, l'Académie de Bordeaux fut supprimée le 22 avril 1793, mais elle fut rétablie sous la Restauration, par une ordonnance de Charles X du 13 août 1828, qui l'autorisa à prendre le titre d'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. En même temps, elle fut reconnue comme établissement d'utilité publique. Académie impériale sous le Second Empire, l'Académie reçut en 1870 le titre d'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui est le sien depuis lors. Son règlement fut approuvé par un arrêté ministériel du 21 décembre 1850. La reconnaissance d'établissement d'utilité publique fut confirmée par un décret du président de la République du 12 mars 1894.

Telles sont les sources institutionnelles de l'Académie. Les plus récentes ont plus de cent ans.

Néanmoins, l'Académie n'a cessé de s'adapter aux évolutions de la vie sociale et culturelle pour continuer à assumer son rôle au sein de la cité et participer au prestige de celle-ci. Au fil des décennies, divers usages ont constitué une source coutumière, toujours susceptible d'évolution, réglant la vie de l'Académie. C'est pourquoi nous appelons le texte qui règle cette vie non pas règlement mais *Coutume*. Il était apparu opportun, à la fin du siècle précédent, de traduire en un texte écrit ces usages, tout en ouvrant quelques pistes aux activités futures, ne serait-ce que pour tenter

de conserver un caractère d'universalité à la discussion académique, alors que nos membres sont très impliqués dans leurs spécialités, et de mieux servir, en le développant, l'intérêt régional et national de l'Académie. Quoiqu'elle soit pratiquement inchangée depuis une vingtaine d'années, en dehors de la création de la catégorie des membres associés en 2008 et de quelques modalités pratiques décidées en 2011, il est apparu souhaitable de mettre à jour la Coutume de l'Académie pour tenir compte des pratiques qui se sont instituées au fil de ces dernières années, notamment avec l'utilisation de l'informatique, et surtout pour consacrer la volonté d'une plus grande ouverture de l'Académie.

Le président Gilles Robert avait inscrit dans son plan d'action pour son année de présidence 2022 cette mise à jour de la Coutume. Alors que les dernières modifications, celles de 2011, avaient été préparées par un membre du Conseil d'administration, sans rapport écrit, adoptées en séance privée sans consultation préalable ni débat, le président a souhaité pour cette mise à jour d'une part qu'elle s'applique à l'ensemble de la Coutume et d'autre part qu'elle soit élaborée en prenant le temps de consulter tous les membres concernés, avant d'être soumise au Conseil d'administration puis auprès de tous les membres en séance privée, tenant lieu d'assemblée générale.

Bernard Alaux, membre résidant, a accepté de mener à bien ce processus de mise à jour, avec l'aide du secrétaire perpétuel. Afin de mener un travail de fond qui prenne le temps de recueillir les différents avis, d'en discuter et de s'accorder sur les propositions individuelles, plutôt qu'une ou plusieurs séances privées au cours desquelles il aurait été difficile, voire illusoire de vouloir échanger avec une vingtaine de membres en même temps, il a été décidé de procéder par entretiens individuels avec les membres intéressés par cette mise à jour. Seuls trois ou quatre académiciennes et académiciens ont exprimé leur désaccord avec ce choix de méthode. Il a donc été proposé par trois messages successifs à tous les membres un entretien individuel d'échanges, de recueil et de discussion de leurs propositions. Les anciens présidents ont été sollicités compte tenu de leur expérience à la tête de l'Académie. Au total, Bernard Alaux et le secrétaire perpétuel ont ainsi mené une dizaine d'entretiens, tous individuels, à l'occasion desquels certains membres ont pris la peine de présenter leurs propositions par écrit.

Ces propositions ont été complétées par le secrétaire perpétuel d'une nouvelle rédaction de certains paragraphes (élections, réceptions...) ou de l'introduction de nouveaux paragraphes (prix, site Internet...).

Bernard Alaux a procédé ensuite à la mise à jour de la Coutume, qui a ensuite fait l'objet d'une réécriture par Jean-Pierre Poussou, afin de donner à l'ensemble une cohérence dans la rédaction et dans la forme.

Le texte a été soumis le 13 octobre 2022 au Conseil d'administration qui l'a approuvé à l'unanimité.

Ce projet a ensuite été adressé à tous les membres avant une séance privée tenant lieu d'assemblée générale le 1^{er} décembre. Cette séance, ouverte à tous les membres, résidents, honoraires, associés, a été consacrée à l'examen de ce projet de Coutume, paragraphe par paragraphe, avec vote pour chacun des chapitres ou des points ayant suscité des discussions, et in fine un vote d'approbation générale.

Deux points ont fait plus particulièrement débat lors de cet examen :

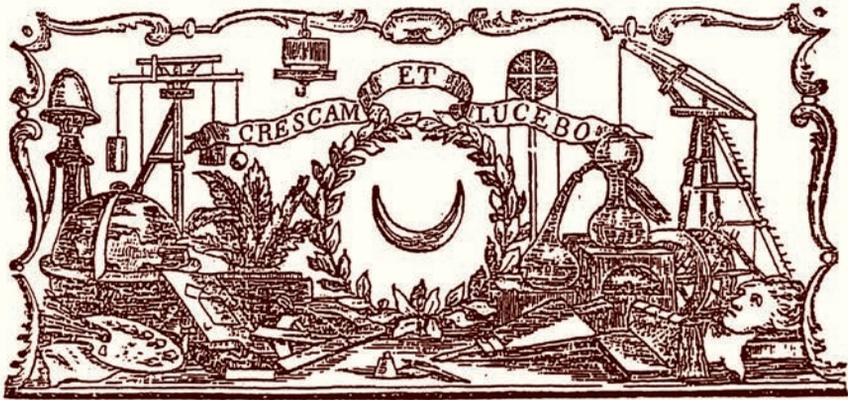
- l'utilisation de l'appellation *Coutume* plutôt que Règlement intérieur; le maintien du terme *Coutume* a été retenu;
- l'ajout d'une disposition concernant les obligations et les devoirs des membres, prévoyant l'exclusion de tout membre condamné définitivement par la justice; elle a été adoptée après un long débat.

In fine, le texte de cette Coutume ainsi mise à jour et amendée a été adopté à l'unanimité des membres présents. En pratique, ce travail, qui a été mené sur près de dix mois, a abouti à une véritable refonte de la Coutume afin de l'adapter aux pratiques qui s'étaient instituées au fil de ces vingt dernières années et aux profondes évolutions sociétales et techniques.

Ce texte de la Coutume a pris effet au 1^{er} janvier 2023; il figure ci-après. Chaque membre en a reçu un exemplaire relié. Après son élection, lors de l'entretien avec le secrétaire perpétuel, le futur membre résident ou associé se voit remettre un exemplaire de la Coutume.

L'expérience a montré qu'il était souhaitable de faire vivre cette Coutume sans attendre autant d'années pour y apporter des corrections, des modifications ou des ajouts selon l'expérience et les besoins au fil des ans, en les soumettant au conseil d'administration puis aux membres en séance privée tenant lieu d'assemblée générale.

Cette mise à jour de la Coutume menée à bien pendant cette année 2022 a constitué un moment important dans la vie de l'Académie qui dispose ainsi d'un texte qui régit son organisation, ses activités ainsi que les droits et devoirs de ses membres, en phase avec les pratiques et le contexte contemporain.





1^{er} JANVIER 2023



ACADÉMIE NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX

LA COUTUME

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a été fondée par lettres patentes du 5 septembre 1712 données à Fontainebleau par le roi Louis XIV. Elles ont été enregistrées par le Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713. Ses statuts ont été modifiés sous le règne de Louis XVI par un nouveau texte arrêté en Conseil d'État le 20 juillet 1781. Comme toutes les autres académies, l'Académie de Bordeaux fut supprimée le 22 avril 1793, mais elle fut rétablie sous la Restauration. Ce fut l'objet de l'Ordonnance de Charles X du 13 août 1828, qui l'autorisa à prendre le titre d'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. En même temps, elle fut reconnue comme établissement d'utilité publique.

Académie impériale sous le Second Empire, l'Académie reçut en 1870 le titre d'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui est le sien depuis lors. Son règlement fut approuvé par un arrêté ministériel du 21 décembre 1850. La reconnaissance d'établissement d'utilité publique fut confirmée par un décret du président de la République du 12 mars 1894. Telles sont les sources institutionnelles de l'Académie. Les plus récentes ont plus de cent ans. Néanmoins, l'Académie n'a cessé de s'adapter aux évolutions de la vie sociale et culturelle pour continuer à assumer son rôle au sein de la cité et participer au prestige de celle-ci.

Au fil des décennies, divers usages ont constitué une source coutumière, toujours susceptible d'évolution, réglant la vie de l'Académie. C'est pourquoi nous appelons le texte qui règle cette vie non pas notre règlement, mais notre coutume. Il était apparu opportun, à l'aube du *xxi*^e siècle, de traduire en un texte écrit ces usages, tout en ouvrant quelques pistes aux activités futures, ne serait-ce que pour tenter de conserver un caractère d'universalité à la discussion académique, alors que nos membres sont très impliqués dans leurs spécialités, et de mieux servir, en le développant, l'intérêt régional et national de l'Académie. Quoiqu'elle soit pratiquement inchangée depuis une vingtaine d'années, en dehors de la création de la catégorie des membres associés en 2008 et de quelques modalités pratiques décidées en 2011, il est apparu souhaitable de mettre à jour la coutume de l'Académie pour tenir compte des pratiques qui se sont instituées au fil de ces dernières années, notamment avec l'utilisation de l'informatique, et surtout pour consacrer la volonté d'une plus grande ouverture de l'Académie.

I.

DE LA COMPOSITION DE L'ACADÉMIE

Les membres de droit. Le protecteur de l'académie

L'Académie compte des membres de droit au titre de leur fonction : élus, hauts fonctionnaires, magistrats... La liste en est arrêtée par le conseil d'administration et approuvée par les membres résidents réunis en séance privée. Lors de leur prise de fonctions, un courrier du président les informe de leur qualité de membre de droit de l'Académie.

Le maire de Bordeaux n'est pas seulement membre de droit, il est également depuis le rétablissement de celle-ci le protecteur de l'Académie.

Les membres résidents

Ils sont au nombre de 40. Ils doivent être domiciliés dans la région bordelaise. S'ils cessent de remplir cette condition ou leurs obligations, la qualité de membre honoraire peut leur être reconnue. Leur fauteuil de membre résident est alors déclaré vacant.

Sauf circonstances exceptionnelles, un membre résident n'ayant pas payé sa cotisation ou n'ayant pas participé aux séances pendant deux années consécutives, absence dûment constatée par le conseil d'administration, perd d'office sa qualité de membre résident. Son fauteuil est alors déclaré vacant.

Les nouveaux membres résidants sont reçus en séance publique.

Après l'ouverture de la séance, le président invite les deux parrains ou marraines, membres résidants choisis par le futur académicien, à introduire celui-ci dans la salle des séances.

La parole est donnée au futur membre résidant pour prononcer son « discours de remerciement » qui comporte l'éloge de son prédécesseur, puis la parole est donnée à un membre résidant, choisi par le futur académicien, pour prononcer le « discours de réception » qui retrace notamment la vie et l'œuvre du nouvel élu.

L'éloge n'a pas lieu d'être lorsque le nouveau membre résidant succède à un membre admis à l'honorariat. Dans ce cas, la parole est d'abord donnée au membre résidant choisi pour prononcer le « discours de réception », puis le nouveau membre résidant prononce ensuite son « discours de remerciement » en présentant, sur le sujet de son choix, une communication qui peut être suivie de questions et d'échanges.

À la fin de la séance, le président remet au nouveau membre la médaille de l'Académie, gravée à son nom, les derniers Actes de l'Académie, un exemplaire de la Coutume et il invite le nouvel académicien à signer le registre de présence aux séances.

Les membres honoraires

Les membres résidants, qui estiment ne plus être en mesure de participer activement aux travaux de l'Académie ni d'assister aux séances, peuvent solliciter l'honorariat. Cette demande est agréée par le conseil d'administration. En accord avec le nouveau membre honoraire, sa nomination à l'honorariat fait l'objet d'une séance privée de remerciement suivie d'une réception à l'Académie.

L'honorariat peut également être attribué d'office par le conseil d'administration à tout membre résidant ne respectant pas ses obligations. Dans ce cas, il n'y a pas de séance privée de remerciement, mais simplement information aux membres résidants ou honoraires et notification par le président et le secrétaire perpétuel au nouveau membre honoraire.

Les membres honoraires sont dégagés de l'obligation d'assiduité et du paiement de la cotisation. Ils peuvent participer aux séances, y intervenir et y présenter une communication, mais ne prennent pas part aux votes. Les membres honoraires peuvent proposer la candidature de nouveaux membres résidants.

Leur fauteuil de membre résidant est déclaré vacant dès que l'honorariat leur a été conféré.

Les membres d'honneur

Cette qualité est conférée par l'Académie à des membres de l'Institut de France, d'institutions étrangères équivalentes, ou à des personnalités éminentes participant au rayonnement de la culture française et régionale, ou exerçant ou ayant exercé de très hautes responsabilités au plan national ou régional. Ils doivent être présentés par un membre résidant. Ils sont élus en séance privée à bulletin secret. Leur nombre est indéterminé. Ils sont officiellement reçus à l'Académie en séance publique et invités à cette occasion à prononcer une communication après avoir été reçus par un membre résidant.

Les membres associés

Leur nombre est limité à 40.

Ils doivent être des acteurs importants de la vie régionale, être domiciliés dans la région bordelaise et contribuer au rayonnement de l'Académie. Dès lors qu'ils ont cessé d'être des acteurs importants de la vie régionale, ils perdent d'office leur qualité de membre associé, mais peuvent solliciter celle de membre correspondant. Une mise à jour de la liste des membres associés est effectuée annuellement.

Ils sont élus à bulletin secret dans les mêmes conditions que les membres résidants. Ils sont reçus lors d'une séance de l'Académie au cours de laquelle, après avoir été accueillis par un membre résidant parrain de l'élu, ils présentent une communication qui expose leurs activités et leurs projets de coopération et traite éventuellement un sujet de leur choix. Ils sont conviés à une séance spéciale annuelle pour faire part de leurs propositions concernant le rayonnement de l'Académie et de leurs observations sur son fonctionnement. Ils doivent participer à la vie de l'Académie autant que leurs activités leur en laissent la possibilité. Ils peuvent proposer une communication. Ils sont régulièrement tenus informés de toutes les activités de l'Académie. Le parrain veille à créer des liens entre le membre associé et les autres membres.

Les membres correspondants

Choisis pour leur notoriété ou leur intérêt pour la région et l'Académie, ils sont élus à main levée. Leur nombre est indéterminé. Ils sont, dans la mesure du possible, reçus à l'Académie en séance publique et invités à cette occasion à prononcer une communication après avoir été présentés par un membre. Ils peuvent ensuite, à d'autres occasions, venir présenter une communication.

Les anciens membres associés devenus membres correspondants ne sont pas reçus, mais peuvent également venir présenter une communication lorsqu'ils le souhaitent.

II. DES DROITS ET DES DEVOIRS DES MEMBRES

Droits et devoirs des membres résidants

Les membres résidants doivent s'acquitter de la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration. Ils bénéficient du service régulier des Actes et des autres publications de l'Académie.

Les membres résidants doivent veiller à respecter l'engagement qu'ils ont pris de participer aux activités de l'Académie, notamment en assistant aux séances et en présentant des communications. En cas d'empêchement, ils doivent demander à en être excusés.

La qualité de membre résidant de l'Académie se perd par le décès, l'admission à l'honorariat, la démission. Dans le cas d'une démission, le membre résidant qui n'entend plus participer assidûment aux activités de l'Académie, ou régler sa cotisation, demande au président de prendre acte de cette démission.

Obligations éthiques de l'ensemble des membres

Lors des débats académiques, les membres s'interdisent toute polémique à caractère politique ou religieux.

Tout écrit à caractère raciste, antisémite ou injurieux est interdit.

L'usage par les membres de l'Académie des outils et médias numériques doit respecter les valeurs éthiques de la compagnie.

Les membres s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées lors des séances privées et des réunions du conseil d'administration.

La communication institutionnelle de l'Académie sur les réseaux sociaux est sous la responsabilité éditoriale de son secrétaire perpétuel.

Dans les positions qu'ils peuvent prendre en dehors de l'Académie à titre personnel, les académiciens s'interdisent de faire état de leur qualité de membre de l'Académie.

En revanche, ils peuvent ajouter cette qualité à la signature de leurs œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques. Il en est de même pour les manifestations au cours desquelles ils présentent leurs œuvres, ainsi que pour les documents où ils entendent, avec l'accord de l'Académie, faire figurer leur titre.

De la même façon, les lauréats de l'Académie peuvent préciser ou faire préciser par leur éditeur que leur ouvrage a été couronné par l'Académie.

En toutes circonstances, les membres de l'Académie respectent entre eux les règles de la confraternité et de la courtoisie.

Tout membre de l'Académie ayant subi une condamnation à titre définitif et ayant usé de tous les recours perd sa qualité de membre.

III. DE L'ADMINISTRATION DE L'ACADÉMIE

Structure

L'Académie est administrée par un conseil d'administration composé exclusivement de membres résidants. Sur proposition du conseil d'administration, la composition de celui-ci est approuvée chaque année au plus tard au cours du dernier mois de l'année civile précédente par un vote des membres résidants réunis en séance privée. Chaque membre peut faire acte de candidature auprès du président.

Le conseil d'administration comprend de 12 à 15 membres. L'histoire de l'Académie a montré qu'il était souhaitable que les anciens présidents acceptent de rester membres du conseil pour faire profiter l'Académie de leur expérience; toutefois, afin de garder une ouverture, au moins quatre membres du conseil seront choisis parmi des membres résidants n'ayant pas exercé la fonction de président.

Le conseil d'administration élit en son sein un Bureau composé de la façon suivante :

- un président,
- un vice-président,
- le secrétaire perpétuel,
- un secrétaire adjoint,
- un trésorier,
- un trésorier adjoint,
- un archiviste, conservateur de la bibliothèque de l'Académie,
- le responsable des *Actes*,
- le chargé de la communication.

En sus des membres du Bureau, le conseil d'administration comprend :

- les anciens présidents ne figurant pas parmi les membres du Bureau;
- des conseillers, qui peuvent être chargés de délégations ou de missions particulières.

Le mandat de chaque membre du conseil d'administration, à l'exception de celui du secrétaire perpétuel qui assure la continuité de l'Académie et qui est donc inamovible, est d'une année et peut être renouvelé. L'année s'entend de l'année civile.

Le président de l'Académie pour l'année à venir est élu en séance privée, sur proposition du conseil d'administration; cette élection a lieu en décembre. Il en va de même du vice-président, proposé au conseil d'administration par le nouveau président. Le mandat de président ou de vice-président ne peut excéder deux années.

Lors de la même séance privée, les membres résidants approuvent la composition du conseil d'administration et du Bureau.

Pouvoirs des membres du conseil d'administration

Le président représente juridiquement l'Académie dans tous les actes de la vie civile. Il a seul qualité pour agir en justice ou défendre en justice, mais doit être habilité par délibération du conseil d'administration. Le président préside le Bureau et le conseil d'administration, où il dispose, le cas échéant, d'une voix prépondérante. Il préside également toutes les séances publiques et non publiques, et autres manifestations de l'Académie. En cas d'empêchement, il est remplacé par le vice-président qui l'aide dans l'exercice de ses fonctions.

Le secrétaire perpétuel dispose de la signature des documents bancaires. La même délégation de signature pour les objets précités est conférée au trésorier. Le trésorier est également habilité à signer les documents bancaires pour le paiement des dépenses de fonctionnement, et à donner reçu du règlement des cotisations.

Le président a qualité pour signer, après y avoir été habilité par le conseil d'administration, tous les engagements ou conventions de partenariat, notamment avec la Ville de Bordeaux, les marchés avec les entreprises, et notamment avec les imprimeurs, les contrats d'assurance, les déclarations fiscales ou sociales, les procédures d'embauche ou de licenciement.

Si nécessaire, le conseil d'administration peut déléguer provisoirement les pouvoirs du président au vice-président ou au secrétaire perpétuel.

Le secrétaire perpétuel veille à la continuité de l'action de l'Académie. Il fixe le programme des séances, et s'assure des échanges avec les autres académies, la Conférence nationale des Académies (CNA), et les Sociétés savantes. Il présente au conseil d'administration les candidatures qu'il a pu recevoir pour les différentes élections. Il présente également, en séance privée, les ouvrages susceptibles d'être couronnés par l'Académie.

Le trésorier établit un état annuel de la comptabilité et du patrimoine de l'Académie. Il est assisté dans sa tâche par le trésorier adjoint qui peut le suppléer en cas d'empêchement. Le trésorier est responsable du budget et de la trésorerie. En fin d'exercice, il fait approuver par le conseil les comptes de l'année écoulée. Il présente en début d'année le budget prévisionnel. C'est sur la base de ce budget prévisionnel que le conseil d'administration vote le montant de la cotisation due par chaque membre résidant. C'est ce même document qui permet au conseil de fixer le financement de l'impression des Actes, ainsi que les dépenses de fonctionnement de l'Académie. En fin d'exercice, le trésorier fait approuver par le conseil les comptes de l'année écoulée et requiert quitus. Le trésorier est chargé de la mise en recouvrement des cotisations. Il lui appartient également, selon les directives du Bureau, de mener avec les établissements bancaires la gestion du patrimoine de l'Académie et d'en rendre compte. Le trésorier doit tenir un livre journal de toutes les opérations financières de l'Académie, et un registre des opérations financières, en recettes et dépenses, tenu selon les usages de la comptabilité publique.

L'archiviste-bibliothécaire veille à la conservation et à la mise à jour de tous les documents qui retracent la vie de l'Académie. Il gère la bibliothèque. Il assure la prise en compte de tous les livres, revues, bulletins reçus par l'Académie. Il en dresse la liste et la communique chaque année aux membres. Il s'assure de la bonne conservation des documents originaux conservés par l'Académie et au besoin, après accord du conseil d'administration, fait procéder à leur restauration.

Délibérations du conseil d'administration

Le conseil d'administration délibère sur toutes les questions qui touchent à la vie de l'Académie. Il prend ses décisions à la majorité des membres présents, le président ayant éventuellement voix prépondérante.

Il délibère notamment sur les sujets suivants :

- présentation aux membres résidants, réunis en séance privée, des candidatures aux fauteuils déclarés vacants, de l'admission à l'honorariat, du renouvellement du Bureau et du conseil ;
- approbation des comptes annuels et du budget prévisionnel, quitus du trésorier ;
- montant de la cotisation due par les membres résidants ;
- polices d'assurance ;
- déclarations fiscales et sociales ;
- engagement et licenciement des salariés ;
- prêts des salons ;
- acceptation de dons ou legs ;
- gestion du patrimoine ;
- conventions et marchés ;
- habilitations au président, au secrétaire perpétuel, et en cas d'empêchement au vice-président et au secrétaire adjoint ;
- organisation de manifestations publiques et de colloques.

Il constate la perte d'office de la qualité de membre résidant ou de membre associé par tel ou tel membre.

Registres

Il est tenu par le secrétaire perpétuel, ou en cas d'empêchement par le secrétaire adjoint :

- un registre de toutes les activités de l'Académie : séances publiques et séances non publiques (avec la liste des membres présents ou excusés pour chaque séance), réceptions, remises de prix, activités à l'extérieur, accueil dans les salons de conférences ou autres activités, réunions, délibérations et décisions du conseil d'administration ou du Bureau, etc. Ce document, qui constitue la mémoire des activités de l'Académie, est communicable aux membres résidants qui en font la demande ;
- un registre des délibérations du conseil d'administration, avec en annexes les budgets prévisionnels et les comptes annuels ; ce document est communicable aux membres résidants qui en font la demande écrite ;
- un registre de présence aux séances de l'Académie, avec l'indication des membres excusés et la signature des membres présents.

Il est tenu par le trésorier :

- l'état annuel de la comptabilité;
- le livre journal de toutes les opérations financières de l'Académie;
- le registre des opérations financières, en recettes et dépenses, tenu selon les usages de la comptabilité publique.

IV. DE L'ÉLECTION DES MEMBRES RÉSIDANTS

Le décès, le passage à l'honorariat, la démission, ont pour effet de rendre vacant le fauteuil d'un membre résidant. Cette déclaration intervient dans un délai de trois à six mois.

Le remplacement d'un fauteuil de membre résidant déclaré vacant se déroule en quatre temps : signalement des candidatures, séance privée de propositions de candidatures, choix par le conseil d'administration des candidatures soumises au vote, séance privée d'élection.

Lorsqu'un fauteuil a été déclaré vacant, tout membre résidant ou honoraire peut proposer un candidat à ce fauteuil. Cette proposition doit être faite par écrit avec justificatif et adressée au président et au secrétaire perpétuel pour examen dans un délai prescrit par ces derniers avant la séance de présentation des candidatures.

Lors de cette séance, les membres ayant présenté des candidatures les exposent tour à tour et il est procédé à un échange sur chacune d'entre elles. À l'issue de cette séance, il n'est procédé à aucun vote sur les candidatures. Les membres qui voudraient émettre des réserves au sujet d'une candidature, peuvent le faire au cours de cette séance. Ils peuvent également en faire part au président par écrit dans un délai de deux semaines.

Lors d'une réunion qui se tient au moins deux semaines après cette séance de présentation des candidatures, le conseil d'administration délibère sur celles-ci. Le conseil peut prendre en compte pour le choix des candidatures divers éléments tels que la répartition des membres résidants entre les différents domaines de spécialité, une compétence particulière non représentée au sein de l'Académie, la répartition hommes-femmes, la personnalité du candidat, son éventuelle appartenance à une autre société savante, l'appréciation quant à sa disponibilité pour sa présence aux séances et pour participer aux activités de l'Académie... Pour chaque

siège, soit le conseil propose un nom, soit il établit une liste de deux ou au maximum de trois candidats. Il revient ensuite à l'assemblée des membres résidants d'approuver ou non le choix d'un candidat ou de choisir parmi les membres de la liste retenue. Un courrier par voie postale du secrétaire perpétuel informe les membres résidants de ce choix ou de cette liste, de la date de la séance privée consacrée à l'élection et des modalités de celle-ci (pouvoir, majorité requise...). Cette séance, au cours de laquelle l'Académie statue par vote à bulletins secrets sur les candidatures pour un ou plusieurs fauteuils vacants, ne peut avoir lieu que si la majorité absolue des membres résidants composant l'Académie est présente ou représentée. Chaque membre présent ne peut être titulaire de plus d'un mandat des membres absents. Pour chaque élection, le président donne connaissance du nom du candidat proposé ou dans l'ordre alphabétique de la liste des candidatures retenues. Un candidat ne peut être élu que s'il obtient la majorité absolue des membres présents ou représentés. Cette majorité est calculée sur le nombre total des suffrages, fussent-ils blancs ou nuls. Si cette majorité n'est pas obtenue, il est procédé à un deuxième puis à un troisième tour. Si la majorité n'est pas obtenue au troisième tour, l'élection est reportée.

Chaque candidat élu au cours de cette séance est informé par courrier postal de cette désignation par le secrétaire perpétuel qui l'invite à effectuer les visites protocolaires d'usage aux membres résidants et lui donne toutes indications utiles pour ses visites et pour sa future réception lors d'un entretien à l'Académie.

Le candidat rend d'abord visite au président, visite au cours de laquelle celui-ci s'assure de l'engagement moral du candidat à participer, sauf empêchement légitime, aux séances privées ou publiques de l'Académie, à présenter régulièrement des communications sur des sujets choisis par lui et à favoriser le débat académique. Le candidat tient régulièrement informé le secrétaire perpétuel de l'avancement de ses visites. Lorsque celles-ci sont achevées, le secrétaire perpétuel en rend compte au président et propose une date pour la réception qui vaudra élection définitive du candidat.

Les membres résidants prennent rang à la date de leur réception; il en va de même des membres d'honneur, des membres associés et des membres correspondants.

Les membres d'honneur et les membres associés sont élus en séance privée à bulletin secret, et dans les mêmes conditions que les membres résidants. Les membres correspondants sont élus à main levée.

V. DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE

L'Académie se réunit en séances publiques ou en séances non publiques, dites séances privées, au moins deux fois par mois en dehors des périodes de vacances scolaires pour la zone de Bordeaux. Le secrétaire perpétuel établit le programme de ces séances par semestre et le communique à tous les membres.

Les séances débutent en principe à 16 heures, sauf impératif particulier. Elles sont présidées par le président, ou en son absence par le vice-président, et à défaut par le membre résidant le plus ancien en date de réception à l'Académie.

Séances privées

Les séances privées sont consacrées à :

- la préparation des élections aux fauteuils de membres résidants déclarés vacants;
- des élections de membres résidants (après la séance de préparation mentionnée ci-dessus), de membres d'honneur, de membres associés, de membres correspondants;
- la présentation et l'approbation de la composition du conseil d'administration et du Bureau pour l'année à venir;
- l'examen et à l'attribution des prix annuels de l'Académie;
- l'information des membres par le secrétaire perpétuel sur les activités et sur la vie de l'Académie;
- des échanges sur toute question touchant à la vie de l'Académie;
- une communication par l'un des membres, suivie de questions et d'échanges;
- la présentation d'une chronique de durée plus courte qu'une communication;
- une séance de remerciements en l'honneur d'un membre admis à l'honorariat.

Tous les membres peuvent assister aux séances privées, sauf aux séances consacrées à la préparation et aux élections de nouveaux membres, ou à l'approbation du Conseil d'administration et du Bureau, ces séances étant réservées aux seuls membres résidants et honoraires.

Séances publiques

Les séances publiques sont consacrées à :

- une communication d'un membre de l'Académie;
- la réception d'un nouveau membre résident, d'honneur, associé ou correspondant;
- une communication présentée par une personnalité invitée;
- la remise d'un ou de plusieurs prix; traditionnellement, la séance de fin d'année est consacrée à la remise de tout ou partie des prix décernés par l'Académie;
- une communication présentée par le lauréat d'un prix de l'Académie à l'occasion de la remise de son prix;
- une manifestation musicale;
- une journée ou une demi-journée de communications sur un thème donné;
- une activité exceptionnelle.

Le programme des séances publiques ainsi que les invitations pour chacune de ces séances sont adressés par message électronique aux personnes qui sont inscrites sur les listes tenues par le secrétariat de l'Académie.

Des invitations particulières, en accord avec le président, peuvent être adressées par le secrétaire perpétuel pour certaines séances à des personnalités, soit par message, soit par courrier.

Le maire de Bordeaux est systématiquement invité aux séances publiques et l'Académie souhaite qu'en cas d'empêchement il soit, autant que possible, représenté.

Séance de rentrée annuelle

La prise de fonction du nouveau président en début d'année civile donne lieu à deux séances successives :

- une séance privée au cours de laquelle le président ayant quitté ses fonctions en fin d'année précédente présente son rapport moral, puis le nouveau président présente ses objectifs et son programme d'actions pour l'année à venir;
- une séance publique au cours de laquelle le nouveau président présente une communication sur un sujet de son choix.

Activités à l'extérieur de l'académie

L'Académie peut tenir diverses manifestations à l'extérieur :

- séance publique ou privée avec présentation d'une communication par un membre ou un invité;
- visite d'un organisme à l'invitation d'un membre associé avec tenue d'une séance privée;
- visite d'un organisme, d'une exposition;
- sortie annuelle « hors les murs » dont le président choisit la destination et le programme;
- journée ou demi-journée sur un thème donné;
- tenue d'un colloque.

Autres manifestations de l'académie

L'Académie peut organiser, seule ou en partenariat, des manifestations telles qu'une journée de conférences et d'échanges sur un thème donné, des colloques, des rencontres interacadémiques... Elle participe, si elle y est invitée, à des colloques, rencontres, ou autres manifestations de caractère culturel.

L'Académie est membre de la Conférence nationale des Académies, placée sous le patronage de l'Institut de France. Elle participe au colloque annuel organisé alternativement à Paris et en province par la Conférence et aux assemblées générales. Le secrétaire perpétuel est le correspondant de la Conférence.

VI. DES ACTES DE L'ACADÉMIE

La publication des Actes rapporte l'intégralité des séances et des activités de l'Académie : communications des membres, discours de réception des nouveaux académiciens, communications de personnalités invitées, remises des prix, *In memoriam* des membres disparus... Ils comportent également la liste des sociétés correspondantes de l'Académie, la composition du conseil d'administration et du Bureau et la liste à jour au 31 décembre de l'année correspondante des membres de droit, des membres résidants, des membres d'honneur, des membres honoraires, associés et correspondants.

Le responsable de la publication des *Actes*, aidé du secrétaire perpétuel, directeur de la publication, est chargé de recueillir les textes des communications et ceux afférents aux différentes activités. La remise des manuscrits, dactylographiés, sur disquette ou par Internet, vaut autorisation de publication et abandon de tout droit d'auteur au profit de l'Académie qui en devient propriétaire. L'Académie s'interdit toute censure ou critique des textes que ses membres lui remettent.

VII. DES PRIX DE L'ACADÉMIE

L'Académie décerne chaque année des prix couronnant soit des ouvrages, livres, thèses, soit des personnalités pour leurs travaux ou leurs recherches ou pour l'ensemble de leur œuvre, soit des personnes morales, associations, sociétés, organismes...

Au fil des ans, l'Académie a ouvert des prix (Grand prix de l'Académie, prix par domaine tels que belles-lettres, arts, musique, prix d'honneur, prix spéciaux...). D'autres ont été initiés par des organismes partenaires de l'Académie (Office du tourisme...), mais la plupart des prix ont été institués par des académiciens désireux de distinguer des œuvres ou des travaux dans des domaines ou sur des sujets auxquels ils étaient attachés; dans ce cas, le prix porte le nom de son créateur. Enfin, des personnalités proches de l'Académie, désireuses de contribuer à son renom, sont également à l'origine de prix dans un domaine sur lequel se portait leur attention.

Certains des prix sont dotés soit par des organismes partenaires de l'Académie, soit par des personnalités à l'origine de la création d'un prix, le cas échéant par le biais d'une fondation.

L'Académie se réunit en séance privée pour examiner les propositions émanant de tous ses membres : membres résidants, honoraires, associés et correspondants. Certains prix peuvent ne pas être décernés en raison d'absence d'ouvrages répondant aux critères fixés.

Une brochure de présentation des prix est réalisée. Les lauréats et, pour ce qui concerne les ouvrages, les éditeurs sont avisés par une lettre à laquelle est jointe la brochure de présentation des prix.

Les prix sont remis à l'occasion d'une ou de plusieurs séances publiques. Traditionnellement, la dernière séance publique de l'année civile est consacrée à la remise de prix. Le secrétaire perpétuel présente

brièvement les lauréats qui sont invités à s'exprimer après avoir reçu du président ou d'un membre un diplôme marquant leur distinction ainsi qu'une médaille de l'Académie. Le Grand Prix de l'Académie est remis par le maire protecteur de l'Académie lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville.

VIII. DU SITE INTERNET DE L'ACADÉMIE

L'Académie dispose d'un site Internet qui présente son histoire, ses activités et tout ce qui concerne la vie de l'Académie : liste des membres, programme, nouvelles (décès, élections, réceptions...), activités exceptionnelles, publications (Actes, publications des membres), prix, etc.

Ce site est tenu à jour par le secrétaire perpétuel ou par un membre désigné en conseil d'administration. Les membres sont invités à proposer des articles ou suggestions d'articles pour enrichir le site.

Bordeaux, le 15 décembre 2022

Le président
Le général Gilles Robert

Le secrétaire perpétuel
L'amiral Alain Béreau

SÉANCE DU 12 JANVIER 2023

RAPPORT MORAL SUR L'ACTIVITÉ
DE L'ACADÉMIE EN 2022

Par le général Gilles Robert

Président de l'Académie

Chères consœurs, chers confrères,

Permettez-moi en premier lieu de présenter à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères et les plus fervents pour que l'année qui s'ouvre vous soit heureuse et belle et qu'elle vous apporte en priorité la santé.

Il me revient en tant que président sortant de vous présenter mon rapport moral et de dresser le bilan de l'année écoulée.

Il y a un an, vous me faisiez le grand honneur de me nommer président de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux et me donniez votre confiance pour vous représenter. Vous m'avez donné l'opportunité de servir l'Académie, aux côtés de notre secrétaire perpétuel. Servir, un mot cher à mon cœur d'officier, qui m'a guidé durant toute ma carrière au service de notre pays. Il implique que l'on se donne à plein dans l'exécution de la mission, de manière totalement désintéressée, et de toujours agir dans le sens de l'intérêt général. C'est ce qui a sous-tendu mon action tout au long de cette année qui a été pour moi passionnante et riche en expériences.

Les circonstances sanitaires nous ont été plus favorables cette année. L'épée de Damoclès que représentait la COVID nous a laissé un peu de répit à la différence des deux années précédentes. Nous avons donc pu dérouler un programme d'activités quasi normal.

Un an déjà et me voilà arrivé au terme de mon mandat !

Nulle nostalgie. Quelques regrets, bien sûr, que tout cela soit passé si vite ; un peu de frustration de n'avoir pu mener à bien faute de temps quelques objectifs qui me tenaient à cœur. Je pense en particulier au domaine de la communication, car je considère qu'il faudrait donner davantage de visibilité à nos travaux et renforcer la notoriété de notre Académie.

Quelques interrogations aussi. Ai-je été assez enthousiaste, dans l'esprit de Voltaire, tolérant, respectueux des uns et des autres, ouvert au dialogue ? Je m'en remets à votre jugement. J'espère simplement avoir été digne de la fonction que vous m'aviez confiée.

En tout cas, merci chers consœurs et confrères du bonheur que vous m'avez donné, par votre soutien et, en premier lieu, merci à notre secrétaire perpétuel pour sa loyauté et son engagement constants. Merci aux membres du bureau et du conseil d'administration pour leur soutien avisé et rassurant. Je pense en particulier à la motion de confiance que vous avez votée à l'unanimité à un moment où des accusations particulièrement blessantes et infondées mettaient en doute mon sens de l'honneur ainsi que celui de notre secrétaire perpétuel.

En début d'année, je vous avais proposé lors de ma prise de fonction un certain nombre d'actions à conduire, validées tant par le conseil d'administration qu'en séance privée. Rassemblées dans une sorte de plan d'action, certes ambitieux puisqu'il ne pouvait s'inscrire que dans une durée d'une année, elles me paraissaient accessibles et je vous proposais de les évaluer en fin de mandat. Vous me permettrez de m'y référer.

Le premier de ces objectifs était de procéder à la mise à jour de la coutume, initialement pour régler certaines difficultés et renforcer l'assiduité. Nous avons conduit ce travail à bien même si la méthode retenue, que j'assume totalement, n'a pas toujours été bien comprise par quelques-uns d'entre vous. À sa conclusion, après un long processus d'auditions, d'écoute, d'échanges et de discussions qui a duré neuf mois, et un vote final plus que majoritaire en séance privée, je crois que l'on ne peut que se réjouir du résultat, bien plus large qu'initialement envisagé, à la hauteur, je crois, des nombreuses propositions qui nous ont été faites. Je remercie à cet égard, notre confrère Bernard Alaux pour les belles qualités dont il a fait preuve dans la conduite de cet exercice difficile, avec l'aide de notre secrétaire perpétuel et de Jean-Pierre Poussou qui a revu la rédaction du texte. Nous avons aujourd'hui non pas un livre de chevet, mais

à la fois une aide efficace pour résoudre certaines situations particulières et un cadre de référence, le même pour tous, charte de comportement en cohérence avec le fonctionnement de notre Académie. Ceci me paraît important ne serait-ce que pour permettre aux membres nouvellement accueillis au sein de notre compagnie de se situer, d'en découvrir les codes et de s'intégrer plus facilement.

Sera-ce suffisant pour améliorer l'assiduité? Je ne sais. Il me semble en tout cas que nous ne pouvons nous satisfaire d'un effectif par séance en moyenne sur l'année oscillant entre dix-sept et dix-huit présents. Je n'en méconnais pas les raisons, professionnelles, de santé ou autres. Mais l'Académie, et l'honneur qui nous est fait d'en devenir membres, nous imposent le devoir et l'effort d'être à la fois présents et acteurs. Il ne faut cesser de le rappeler et le prendre en considération, par exemple lors des élections.

Le second de ces objectifs était de mettre en place un plan de communication et de développement des relations avec les médias, avec pour but d'accroître la visibilité et la notoriété de notre Académie ainsi que l'information du public. Ceci dans l'esprit de notre mission première qui est de partager et de diffuser le Savoir et la Connaissance, essentiels dans le contexte actuel. Nous avons introduit la fonction de chargé de communication dans la coutume; son titulaire, encore à désigner, figurera désormais au sein du conseil d'administration. C'est un premier pas. Il nous faut maintenant poursuivre sur ce chemin, lui donner un contenu, des missions, et développer les actions concrètes en conséquence. Il y a une demande. Je n'en veux pour preuve que le succès croissant rencontré auprès du public lors des journées du patrimoine avec plus de sept cents visiteurs cette année, et l'excellente fréquentation lors de nos séances du deuxième semestre. Je constate, si besoin était, qu'il y a un véritable intérêt pour nos activités, qui nous oblige en matière d'exigence et de faire savoir.

Le troisième objectif était d'organiser une journée des associés en lien avec une visite au 13^e Régiment de Dragons parachutistes au camp de Souges. Si cette journée des associés s'est transformée en séance privée, elle n'en a pas moins été une belle réussite. Elle a permis aux participants de découvrir de l'intérieur les *Forces spéciales de l'armée de terre* et un de leurs plus prestigieux régiments, mais aussi, et dirai-je surtout, après une découverte mutuelle tout au long de la journée, de permettre aux académiciens d'apprécier le haut niveau de compétences professionnelles de ses personnels, notamment officiers, la force de leur engagement au service

des armes de notre pays, les valeurs les plus élevées qui les animent et leur grande qualité humaine.

Un autre objectif était l'organisation d'un colloque autour de Jacques Ellul. L'organisation en est bouclée. Il devrait se dérouler au cours du deuxième trimestre 2023 et connaître un beau succès. Au-delà du fait d'honorer un éminent confrère, il contribuera à développer encore nos relations avec la mairie qui se sont révélées excellentes cette année. On a pu le vérifier à l'occasion de deux rendez-vous importants : la remise par notre protecteur en début d'année à l'hôtel de Rohan où nous retournions pour la première fois depuis dix ans, des grands prix de l'Académie 2019, 2020 et 2021 ainsi que du prix de l'Office du tourisme, puis la visite en octobre dernier du maire à l'Académie dans un climat et des échanges chaleureux. Dans le contexte actuel, il me semble que l'établissement de bonnes relations avec la mairie constitue un atout non négligeable pour l'avenir.

De même l'objectif de développer les échanges interacadémiques devrait se concrétiser dans les premiers mois de 2023 à l'occasion d'une première rencontre avec les représentants de l'Académie de La Rochelle.

Pour ce qui concerne la bibliothèque, grâce à l'action efficace de notre consœur Hélène de Bellaigue, nous avons poursuivi pour la troisième année consécutive la restauration par l'atelier de Maumont, des volumes des manuscrits des mémoires, rapports et correspondance de l'académie couvrant les années 1797 à 1857 conservés dans la bibliothèque. Au titre de l'année 2022, six volumes ont été traités, pour une dépense validée en conseil d'administration de près de quatre mille euros. Il reste encore six volumes à faire traiter. Un atelier de nettoyage des volumes restant va être entrepris avec les conseils techniques de l'atelier de restauration des archives départementales dirigé par notre consœur Agnès Vatican. Un appel à participation bénévole devrait être bientôt lancé par Hélène de Bellaigue dès qu'elle aura achevé sa formation aux archives départementales. J'en profite pour insister sur le remarquable succès auprès du public de la présentation de ces volumes restaurés lors des Journées européennes du patrimoine.

De même, dans le cadre de la convention signée en 2019 avec l'académie, la Bibliothèque nationale de France (BnF) a achevé dans ses locaux à Paris, la numérisation des soixante-cinq volumes de nos actes édités de 1922 à 2018, de six volumes de tables ainsi que du livre publié en 2012, pour célébrer le tricentenaire de la fondation de l'académie de Bordeaux, soit un total de 15 210 pages. À ce jour, la totalité de la collec-

tion de nos travaux édités est accessible via le portail Gallica sur le site de la BnF. Un lien va être indiqué sur le site de l'académie qui permettra de visualiser cet ensemble documentaire, reflet des travaux de notre compagnie pendant plus de deux siècles.

À cet égard, et en votre nom, je ne peux que renouveler toutes nos félicitations à notre confrère Jean-Pierre Poussou, pour le remarquable – et rigoureux – travail qu'il a accompli pour permettre à notre Académie de produire en 2022 les *Actes* de nos travaux de 2021, dont chacun s'est accordé à reconnaître la très grande qualité.

La plaque de cuivre indiquant l'Académie sur le pas de porte à l'entrée de l'Hôtel des Sociétés Savantes est bien en place depuis plusieurs mois sans avoir suscité de commentaire particulier.

La sortie hors les murs à *la découverte du Ciron* nous a permis de placer nos pas dans ceux de notre regretté confrère Jean Bernard Marquette. Elle a été, je crois, très appréciée : pour la qualité des lieux visités, je pense en particulier au château de Cazeneuve et au remarquable accueil qui nous a été réservé par le comte de Sabran Pontevès, pour l'intérêt des exposés sur le site de Préchac présentant les châteaux clémentins et l'écosystème remarquable constitué par le Ciron, et pour le plaisir procuré par les vins que nous avons dégustés au château Guiraud, premier grand cru classé de Sauternes en 1855. Mais aussi pour l'ambiance très conviviale et chaleureuse qui a régné entre les participants tout au long de la journée. Ce fut vraiment un beau moment de partage.

Nous n'avons pu relancer comme envisagé les chroniques en début de réunions privées, par ailleurs peu nombreuses, ni signaler ou commenter les principales activités culturelles en cours sur la place de Bordeaux. Là encore, le peu de temps disponible et le petit nombre de séances privées en 2022, cinq au total, mais ce fut une année sans élections, n'a pas permis d'atteindre cet objectif.

Ceci étant, notre rythme d'activités a été soutenu tout au long de l'année, avec une programmation par notre secrétaire perpétuel de séances d'une diversité, d'une exigence et d'une qualité tout à fait remarquables. La littérature, l'histoire, les sciences, l'astronomie, la médecine, l'économie, la musique ont fait l'objet, dans une sorte de synthèse des arts, sciences et belles-lettres, de communications magistrales qui ont suscité l'intérêt de tous les auditeurs et d'un public de plus en plus nombreux, comme je l'ai déjà signalé. Dans le domaine de l'histoire, Anne-Marie Cocula a traité de « *ces guerres civiles que nous appelons guerres de religion*,

le royaume de France de 1559 à 1629»; M. le professeur Manuel Bustos de l'université de Cadix a évoqué «*le commerce espagnol avec l'Amérique au XVIII^e siècle et ses effets*», ou encore Michel Pastoureau, historien, membre de l'Institut, maître de l'histoire des couleurs et des animaux, a traité des «*procès faits aux animaux entre le XII^e et le XVII^e*». Dans le domaine de la littérature, notre confrère Alain Vircondelet a évoqué avec talent et émotion «*Le Petit Prince, naissance d'un chef-d'œuvre*»; Patrick Dandrey, professeur de littérature française du XVII^e, a traité dans une communication élégante et subtile de la manière dont «*naquit l'esprit français au Grand Siècle*».

Nous souhaitons ouvrir davantage cette année nos séances aux sciences. Nous avons exploré sous la houlette de MM. Philippe Caïs et Bruno Bousquet en présence d'élèves du lycée Montesquieu, la planète Mars avec le robot de la NASA *Perseverance* équipé de la *Supercam* française embarquée à bord, puis avons été fascinés par les communications particulièrement brillantes de madame Sylvie Vauclair, astrophysicienne qui a traité de «*la symphonie des étoiles, l'humanité face au cosmos*». Monsieur Serge Plattard, physicien, nous a présenté «*les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale*». Le professeur Denis Malvy, infectiologue, membre du *comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires*, a évoqué son «*expérience des maladies émergentes, du virus Ebola au coronavirus*» tandis que notre confrère Christian Doutremepuich nous a présenté à l'occasion de sa réception comme membre résident, dans son discours de remerciement, une brillante communication sur «*l'ADN : la prison ou la liberté*».

Par ailleurs, nous savons tous que pour demeurer vivante, notre Académie doit s'ouvrir sur l'extérieur et échanger. Ce souci d'ouverture s'est manifesté avec bonheur de manière concrète à l'occasion de la réception de madame Marie-Bernadette Dufourcet-Bocinos, professeur de musicologie à l'université Bordeaux Montaigne, spécialiste de l'orgue baroque, qui, à l'occasion de sa réception en qualité de membre correspondant nous a présenté «*le comte de Peñafiorida, un Basque de l'Espagne des Lumières à l'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux*», et permis d'accueillir une importante délégation de «*la Société royale basque des amis du pays*», fondée en 1765 par le comte de Peñafiorida, alors membre correspondant de notre Académie. Cette délégation était conduite par sa directrice, le professeur Amalia Baldeón Ignigo, accompagnée de deux anciens directeurs, ainsi que du musicologue Jon Bagüès. À l'évidence les liens noués – ou renoués après plus deux siècles – avec cette éminente Société devraient trouver un prolongement en 2023 avec

une invitation au Pays Basque espagnol. Dans le même esprit d'ouverture et d'échange, nous avons lancé avec madame la consule d'Allemagne à Bordeaux auprès de qui nous avons trouvé un excellent accueil, un projet de collaboration qui devrait se traduire rapidement et concrètement au cours de l'année 2023.

Pour ce qui concerne les arts, nous avons consacré trois séances à la musique avec le traditionnel concert de printemps donné par les élèves du conservatoire de Bordeaux formés en deux quatuors, les quatuors Éclisse et Jacques Thibaud, puis la réception comme membre correspondant de monsieur Aurélien Delage, claveciniste, qui, à cette occasion, nous a interprété avec son piano-forte, plusieurs pièces de Franz Beck, compositeur membre de notre Académie au XVIII^e siècle. Enfin, après la remise du prix de musique 2022, l'ensemble vocal *Horizon* de madame Sylvie Vauclair, accompagné à la viole de gambe par notre confrère Joël Dehais, nous a donné un concert composé de madrigaux de Monteverdi, de nocturnes de Mozart et de chants de la nuit. On ajoutera le concert de musique française et gasconne du temps de Montaigne donné dans nos salons par l'ensemble vocal *Le Plisson* pour la clôture du Moi(s) Montaigne. À cette occasion, je remarquerai, pour le regretter, une plus faible participation de nos confrères lors de ces séances consacrées à la musique qui, heureusement, rencontrent toujours un beau succès auprès du public.

Les prix font partie de l'histoire de notre Académie et contribuent à son prestige et à sa notoriété. Ils constituent un moment fort de l'année académique. Cette année encore, ils témoignent par leur nombre – vingt-sept –, de la qualité des auteurs primés et des ouvrages récompensés, de la vitalité et de la richesse de notre culture locale ou régionale. Ainsi, une dizaine de lauréats sont de Bordeaux ou de la région et une dizaine de ces prix 2022 traitent d'un sujet lié à Bordeaux ou à la région Aquitaine. Ces prix, qui bénéficient d'une plaquette de présentation très réussie, sont remis au cours de plusieurs séances solennelles permettant ainsi un meilleur échange avec les lauréats. La première séance a eu lieu le 15 décembre dernier. Une autre remise est programmée le jeudi 23 mars. Courant mars, le Grand Prix de l'Académie sera remis comme l'année dernière par monsieur Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, ce qui devrait contribuer à pérenniser cet usage.

Le prix d'éloquence, devenu déjà traditionnel, a connu un grand succès. Organisé en partenariat étroit avec le lycée Montesquieu et piloté par notre consœur Marguerite Stahl qu'il faut féliciter pour son action

auprès des jeunes, il a pris une nouvelle dimension avec la participation, après une sévère sélection, de dix élèves de classes de seconde, première et terminale en présence de la rectrice de l'Académie de Bordeaux, de la proviseure et des professeurs du lycée, ainsi que des parents d'élèves.

Enfin, notre compagnie a vu ses effectifs poursuivre leur féminisation, ce dont on ne peut que se réjouir, et s'enrichir de deux nouveaux membres honoraires, Isabelle Renouard et Jean-Pierre de Beaumarchais; deux membres d'honneur, messieurs Pastoureau et Malvy; six membres correspondants, messieurs Dandrey, Bustos, Plattard, Delage, mesdames Vauclair et Dufourcet; un membre associé, monsieur Jean-Pierre Rousseau, grand chancelier de l'Académie du vin et, bien sûr, quatre nouveaux membres résidants, nos confrères et consœurs Patrick Maestro (2 juin), Sylvie Guillaume (23 juin), Françoise Brian (29 septembre), Christian Doutremepuich (10 novembre). Si l'on ajoute cinq nouveaux membres résidants à élire en 2023, c'est un profond renouvellement qui est en cours au sein de notre compagnie. À nous, dans un climat d'ouverture et de fraternité, de faciliter et réussir l'intégration de ces nouveaux membres.

Un mot sur le moral de notre compagnie, quelque peu troublé en début d'année dernière. Malgré quelques tensions résiduelles que je ne minimise pas et dont je souhaite qu'elles s'apaisent définitivement dans l'année qui vient, dans l'intérêt de tous, mais d'abord de notre Académie, nous avons assez rapidement retrouvé la confraternité faite de chaleur, et de convivialité que j'appelais de mes vœux lors de mon allocution de début d'année. J'en veux pour preuve l'excellente ambiance qui a régné lors de notre sortie hors les murs en juin, lors de notre visite au 13^e Régiment de Dragons parachutistes à Souges, ou encore au cours de nos nombreuses séances où, à chaque fois, j'ai ressenti le plaisir de nous retrouver. Je me permettrai d'ajouter une autre valeur, certainement plus originale aux yeux de certains, qui m'apparaît aujourd'hui appropriée et aller dans le sens des évènements que nous avons connus. Elle vous surprendra sans doute. C'est celle du Pardon, me référant en cela à mon ami Pierre de Villiers, ancien chef d'état-major des armées qui écrit dans son dernier ouvrage *Paroles d'honneur*¹ : « On confond le pardon avec la faiblesse, l'absence de courage ou de volonté. C'est une erreur. Le pardon n'est pas l'oubli. Le pardon est une démarche à deux. Le premier le donne et le second l'accepte. On ne s'excuse pas.

1. Pierre de Villiers, *Paroles d'honneur*, Paris, Fayard, 2022, p. 205.

On demande à l'autre de bien vouloir nous excuser. On va vers l'autre, de part et d'autre. » Je propose à chacun de méditer ces quelques lignes, tirées de l'expérience et du cœur.

Enfin, chers consœurs et confrères, ma mission sera terminée quand j'aurai rendu un ultime hommage à deux éminents confrères, piliers de notre Académie, décédés le 20 mars 2022 pour Jacques Monférier, et le 19 novembre 2022 pour Christian Jean Dit Cazaux. Nous avons une grande estime et beaucoup d'admiration et de respect pour eux, comme pour Henri de Grandmaison, Jean Bernard Marquette, dont je salue la mémoire. Ils étaient pour moi, je le dis avec beaucoup d'émotion et de tendresse, comme des membres de ma famille. Leur sagesse, leur expérience, leur hauteur de vue vont beaucoup nous manquer. C'est une grande perte pour notre Académie.

Cher Claude, il me revient maintenant l'honneur de te «passer le manche». Tu as été un vice-président disponible et à l'écoute, dont j'ai apprécié les sages conseils. Je t'en remercie. Nul doute qu'avec toi, notre Académie est entre de bonnes mains. Tu as toute notre confiance.

Je vous souhaite une très riche année académique 2023.

Je vous remercie.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

MARDI 1^{er} FÉVRIER 2022

REMISE DES GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE

2019, 2020 ET 2021

PAR LE MAIRE DE BORDEAUX

DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Il avait été convenu à la fin de l'année 2019 que le Grand Prix de l'Académie serait dorénavant remis par le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie, lors d'une cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville. Il avait été également convenu qu'à cette occasion, après le Grand Prix, serait remis le prix de l'Office du tourisme par le président de l'Office du tourisme de Bordeaux-métropole.

Les remises des grands prix 2019 et 2020 n'avaient pu se faire en raison de la crise sanitaire de la Covid. C'est donc seulement pour le Grand prix 2021 que cette remise solennelle du Grand Prix de l'Académie par le maire a pu être programmée pour la première fois.

Elle s'est déroulée le mardi 1^{er} février 2022 et le maire avait accepté de remettre également à cette occasion les deux grands prix précédents, ceux de 2019 et 2020.

Le président de l'Académie, le général Gilles Robert, a d'abord souligné l'importance que l'Académie attachait à cette remise dorénavant du Grand prix par le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie, remise symbolique qui donne ainsi davantage de visibilité aux prix que l'Académie décerne chaque année depuis sa création et au Grand prix en particulier.

Le secrétaire perpétuel a ensuite présenté les trois grands prix qui allaient être ainsi remis par M. Pierre Hurmic, maire de Bordeaux.

Le Grand prix 2019 avait été attribué à M. Jean-Paul Michel, auteur et directeur des éditions William Blake and Co de Bordeaux. Agrégé de philosophie, Jean-Paul Michel a publié ses premiers ouvrages dès 1975.

Son œuvre poétique est importante, reconnue et traduite en plusieurs langues. Elle a été rassemblée et publiée en quatre volumes aux éditions Flammarion, ainsi que dans la collection *Poésie* de Gallimard.

En 1976, Jean-Paul Michel a fondé les éditions William Blake and Co, dont il assure depuis la direction littéraire. Les publications de ces éditions William Blake, qui font référence à l'artiste peintre, graveur et poète préromantique britannique, se distinguent par un choix ouvert, « *curieux de ce qui vaut* », des œuvres et par la très grande qualité des ouvrages.

M. Régis Ritz, membre résidant de l'Académie, a complété cette présentation du secrétaire perpétuel en évoquant l'œuvre poétique de Jean-Paul Michel, soulignant sa grande créativité et sa qualité.

Le Grand Prix 2020 de l'Académie avait été décerné à M^{me} Anne-Marie Cocula.

Originnaire de Périgueux, M^{me} Anne-Marie Cocula, ancienne élève de l'École normale supérieure de Cachan est agrégée d'histoire-géographie. Sa thèse de doctorat, soutenue en 1977, avait pour sujet : « Les gens de la rivière de Dordogne, 1750-1850. »

À partir de 1983, elle enseigne l'histoire moderne à l'université de Bordeaux III et elle a présidé de 1994 à 1999 l'université Michel de Montaigne.

De 2004 à 2015, pendant onze ans, M^{me} Anne-Marie Cocula a siégé au Conseil régional d'Aquitaine en qualité de vice-présidente en charge de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'apprentissage. En 2015, Alain Rousset, président du Conseil régional, lui confia la présidence d'une commission de réflexion sur l'attribution d'un nom à la nouvelle région. Ce sera la Nouvelle-Aquitaine pour bien marquer à la fois l'héritage de la province historique d'Aquitaine et le changement vers une nouvelle grande région. Depuis 2016, elle préside le Centre culturel François Mauriac de Malagar.

Elle est l'auteur de très nombreux ouvrages sur l'histoire de la région. Depuis plusieurs années, elle se consacre à l'histoire des guerres de religion et aux rôles politiques de Montaigne et de La Boétie. Elle a publié en 2018 *Étienne de La Boétie et le destin du Discours de la servitude volontaire*, et en 2020, avec Bernard Lachaise, *La Dordogne dans la Seconde Guerre mondiale*, ouvrage collectif auquel l'Académie avait décerné le prix Brives-Cazes.

Le Grand Prix 2021 a été décerné à la collection des *Atlas historiques des villes de France*, collection codirigée par Sandrine Lavaud et Ezéchiél Jean-Courret et publiée aux éditions Ausonius.



Le Grand Prix de l'Académie récompense ainsi une collection de référence pour l'étude de l'histoire des villes. Riche de 54 volumes publiés en 37 ans (1982-2019), cette collection résulte du double héritage des professeurs Charles Higounet et Jean Bernard Marquette, historiens médiévistes qui tous deux ont été membres de l'Académie de Bordeaux. Elle souligne le savoir-faire et l'expertise scientifique bordelais en matière d'histoire urbaine.

Elle avait été initiée en 1972, sous l'égide de la Commission internationale pour l'histoire des villes, par Philippe Wolff et Charles Higounet qui en ont élaboré la maquette. En 1982, les premiers atlas historiques ont été publiés par le CNRS sous la direction de Jean Bernard Marquette qui avait succédé à Charles Higounet et qui dirigea la collection jusqu'en 2007. Jean Bernard Marquette aura ainsi supervisé la réalisation de 48 atlas.

La publication en 2009 de *l'Atlas historique de Bordeaux* a marqué un changement dans la maquette des atlas, désormais placée sous la double direction de Sandrine Lavaud et d'Ezéchiel Jean-Courret, tous deux de l'université Bordeaux Montaigne. Cette collection est publiée aux éditions Ausonius et elle est supervisée par la Commission internationale pour l'histoire des villes dont relèvent les collections nationales d'atlas.

Chaque atlas comprend trois volumes : des plans historiques géo référencés à partir du cadastre dit napoléonien, une notice générale qui retrace la formation de l'espace urbain des origines à nos jours et un tome consacré aux sites et monuments, composé d'un ensemble de notices sur les monuments marqueurs de l'espace urbain.

Les derniers atlas publiés (Agen, Pau, Périgueux, Mont-de-Marsan, Bayonne) ont été élaborés entre 2017 et 2019 dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine. La réalisation de ces atlas repose au total sur une centaine de contributeurs : archéologues, historiens, géographes...

Ils sont ainsi de véritables instruments de travail pour tous les chercheurs en histoire urbaine et en urbanisme, mais ils peuvent aussi répondre à la curiosité du grand public.

Le maire, avant de remettre successivement ces grands prix, a tenu à rappeler l'importance qu'il attachait à l'Académie, à son histoire, au rôle qu'elle joue dans la conservation de la mémoire, dans la diffusion du savoir et de la culture et dans sa contribution au rayonnement de la ville et de la région.

Chacun des trois lauréats a reçu des mains de M. Pierre Hurmic un diplôme et une médaille de l'Académie gravée à son nom, puis ceux-ci ont exprimé des remerciements et évoqué leurs travaux et leurs projets...

Le prix de l'Office du tourisme de Bordeaux Métropole a été créé par le Syndicat d'initiative en 1957 : il récompense un ouvrage historique, littéraire ou artistique, ayant pour sujet principal Bordeaux et contribuant au développement touristique de la ville. Il est doté par l'Office du tourisme.

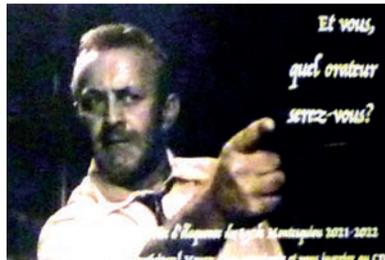
Le prix 2021 a été décerné à l'ouvrage *Portraits de Bordeaux*, ouvrage collectif coordonné par MM. Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz, publié aux éditions Confluences avec le concours de la Fédération Aquitania.

Cet ouvrage est tout à fait original par sa conception. Les trois coordinateurs ont en effet demandé à un ensemble de 14 collaborateurs de présenter Bordeaux à quatre époques : l'Antiquité, le Moyen Âge, l'époque moderne et l'époque contemporaine, en distinguant à chaque fois trois moments (cinq pour l'époque contemporaine) et en dressant le portrait de la ville. Par exemple, pour le Moyen Âge : 1137, mariage royal

à Bordeaux; 1250, Bordeaux capitale de l'Aquitaine anglaise; 1450, le Bordeaux de Pey-Berland. Les auteurs sont tous d'excellents connaisseurs des questions traitées : ils présentent Bordeaux aux moments retenus par des textes de très grande qualité, accompagnés de belles illustrations soigneusement choisies qui, tout en ne négligeant pas les documents traditionnellement utilisés, en présentent d'autres, peu ou pas connus. L'ensemble est très réussi : ce bel ouvrage donne envie de mieux connaître les différents moments de l'histoire bordelaise et ses monuments, il correspond donc tout à fait aux objectifs du prix de l'Office du tourisme.

C'est M^{me} Brigitte Bloch, présidente de l'Office du tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole, qui a remis ce prix à MM. Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz, avec un diplôme et une médaille de l'Académie gravée à leur nom, ainsi que le chèque de dotation de ce prix par l'Office. Chacun des trois coordinateurs a exprimé ses remerciements et a évoqué la réalisation de cet ouvrage *Portraits de Bordeaux*.

Une assistance nombreuse était présente dans les salons de l'Hôtel de Ville pour cette première : des académiciens, des élus de la municipalité, des lauréats et leurs invités, des amis de l'Académie... Toutefois, la réception que la mairie avait prévue à l'issue a dû être annulée en raison des restrictions sanitaires.



SÉANCE DU 19 MAI 2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE
DE REMISE DU PRIX D'ÉLOQUENCE 2022

Allocution du général Gilles Robert

Président de l'Académie

Chères consœurs,
Chers confrères,
Madame la proviseure,
Mesdames et messieurs les professeurs,
Chers élèves,
Chers amis de l'Académie,

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons aujourd'hui, en partenariat avec le lycée Montesquieu, partenariat initié en 2019 par notre consœur Marguerite Stahl avec madame Monique Warman, proviseure, puis relayée par monsieur Olivier Delmas Saint-Hilaire, que je félicite et remercie tous les trois très chaleureusement, la séquence finale, la plus importante, de notre concours d'éloquence 2022 destiné aux élèves des classes de seconde, de première et de terminale, avec l'audition des dix élèves finalistes. Les membres de l'Académie, après s'être retirés dans la bibliothèque, choisiront les trois meilleurs et parmi ces trois celle ou celui qui se verra remettre le prix d'éloquence 2022 de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux.

Ce prix d'éloquence sera récompensé par la remise de 100 euros à la lauréate ou au lauréat, tandis que les deux accessits seront récompensés par la remise de 50 € chacun. Les dix finalistes recevront une médaille de l'Académie.

Je rappelle que les dix finalistes ont été sélectionnés le vendredi 8 avril 2022 parmi 36 candidats par un jury de 4 personnes après avoir traité au choix l'un des deux sujets suivants :

- Premier sujet : « *2022 est une année d'élection présidentielle. Rédigez le discours que vous aimeriez adresser au futur président de la République.* »
- Second sujet : « *La vraie vie est ailleurs* », écrit le romancier bordelais Jean Forton (titre de l'un de ses romans). Pensez-vous qu'il ait raison ?

Ce prix d'éloquence revêt pour l'Académie une importance toute particulière pour trois raisons :

- Historique d'abord parce qu'il existe depuis la séance du 11 juillet 1878, date à laquelle il fut créé.
- Académique ensuite parce qu'il illustre le lien privilégié qui existe entre l'Académie et le lycée Montesquieu : c'est en effet à l'initiative d'un académicien, historien, Paul Courteault qu'a été adopté un vœu lors de la séance du 19 juin 1947 « touchant à ce que le lycée Longchamp reçoive le nom de Montesquieu ».
- Mais aussi parce qu'il correspond bien à ses missions et ses objectifs : défense et promotion de notre langue française, faire connaître l'Académie notamment à la jeunesse, mise en œuvre d'actions à caractère culturel à destination des jeunes, développement de partenariats à dominante culturelle.

Je me réjouis donc de la poursuite de ce partenariat étroit, riche et enthousiasmant.

L'éloquence, c'est l'art de bien parler, de s'exprimer avec aisance, d'émouvoir, de persuader et de convaincre par la parole. Qui ne se souvient du magnifique discours d'André Malraux lors de l'entrée de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964 ? Pour arriver à cette définition que j'aime beaucoup de Jean François Marmontel, écrivain français du XVIII^e siècle qui dit « le comble de l'éloquence est de dire ce que personne n'avait pensé avant de l'entendre et ce que tout le monde pense après l'avoir entendu ».

Savoir se faire entendre, savoir se faire comprendre, surmonter son émotion ou sa timidité, autant de qualités qui pour peu sont innées, mais qui se travaillent et permettent d'être à l'aise en public. Le talent ne suffit pas.

Pour cela, il faut de l'authenticité, du courage, de la sincérité, de la conviction. Je suis sûr que les jeunes que nous allons maintenant écouter n'en manquent pas. Pour cela, ils méritent déjà nos félicitations.

SÉANCE DU 19 MAI 2022

PRIX D'ÉLOQUENCE 2022

Par M^{me} Marguerite Stahl

Membre résidant

L'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux renoue depuis quatre ans avec la tradition d'un prix d'éloquence. Le 11 juillet 1878, sur la proposition de l'académicien François Combes (1816-1890), professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Bordeaux, la Compagnie vote la création d'un prix d'éloquence. En 1908, ce prix devient définitivement : «Prix de la Ville de Bordeaux». En 2019, des contacts sont noués avec le lycée Montesquieu de Bordeaux afin que la tradition du prix d'éloquence puisse renaître¹. En 2022, deux sujets sont retenus par les professeurs de lettres et de philosophie intéressés par le projet :

Sujet n° 1 : 2022 est une année d'élections présidentielles !

Rédigez le discours que vous aimeriez adresser au futur président de la République de la France.

Sujet n° 2 : « La vraie vie est ailleurs », écrit le romancier bordelais Jean Forton (titre de l'un de ses romans). Pensez-vous qu'il ait raison ?

1. L'ancien lycée Longchamp est devenu lycée Montesquieu grâce à l'initiative d'un académicien Paul Courteault : « Séance du 19 juin 1947 – Présidence de M. le marquis de Lur Saluces. Le procès-verbal de la séance du 8 juin est adopté. Il donne ensuite lecture d'un vœu touchant à ce que le Lycée de Longchamp reçoive le nom de Montesquieu. Ce vœu, dont la rédaction est due à notre confrère, M. Courteault, est approuvé par l'Académie. Il sera adressé à M. le ministre de l'Éducation nationale par l'entremise de M. le proviseur du Lycée de Longchamp. »



Vingt-neuf lycéens se sont inscrits; ils ont pu visiter les salons de l'Académie et rencontrer quelques académiciens le vendredi 11 février 2022. Une journée de sélection s'est déroulée le vendredi 8 avril au lycée Montesquieu devant un jury composé d'une universitaire, de deux professeurs n'exerçant pas dans l'établissement et d'un avocat. À la suite de cette journée, la totalité des participants a reçu un diplôme de l'Académie attestant de leur participation au concours d'éloquence.

Les dix finalistes retenus à l'issue de cette journée de sélection ont présenté un exposé sans notes d'une durée de cinq minutes au cours de la séance publique du 19 mai 2022. M^{me} Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'Académie de Bordeaux et de la région académique Nouvelle-Aquitaine, a accueilli les élèves sélectionnés. M. le maire de Bordeaux était représenté par M. Stéphane Gommot, conseiller municipal délégué auprès de M. Dimitri Boutleux, chargé de la culture. M^{me} Monique Warman, proviseure du lycée Montesquieu, était également présente. Des professeurs de l'établissement, des élèves et parents d'élèves étaient venus très nombreux.

Participants au Prix d'Éloquence 2022

Vendredi 8 avril 2022, lycée Montesquieu

Camille Corbin (1^{re}6) - Smila Bobst (T5) – Paul Nadeau (T 6) – Anaëlle Marcou (T 9) – Romy Lagrède (1^{re}7) – Lucien Zandler (1^{re} 10) – Lucile Brunet-Coury (1^{re} 10) – Taïna Guilbeau (1^{re} 10) – Joséphine Labesse (1^{re} 10) – Élisabeth Enoma (1^{re}11) – Emma Bedoch (1^{re} 11) – Lina Grangé-Cabane (1^{re}8) – Lila Guay (2^{de}4) – Clémentine Dumesnil (2^{de}10) – Anouk Chagnot (2^{de} 10) – Garance Tirant (1^{er} 9) – Axelle Mathon-Dauney (2^{de}5) – Camille Rouzo (T7) – Simon Dufau (1^{er} 4) Zoé Grelaud (T8) – Ayane Farah Iltre (T8) – Nina Fort (T 8) – Abie De Zangroniz (T 4) – Juliette Darras (T 10) – Margot Guillou (T 11) – Esther Sabourin (T 2) – Ariel Péraudeau (T 2) – Nora Piroth (T 2) – Camille Fonseca (T 10).

Liste des finalistes :

- Classe de seconde : Anouk Chagnot (2^{de} 10), Lila Guay (2^{de}4).
- Classe de première : Camille Corbin (1^{re}6), Simon Dufau (1^{re}4), Taïna Guilbeau (1^{re} 10), Lucien Zandler (1^{re} 10).
- Classe de terminale : Camille Fonseca (T10), Margot Guillou (T11), Paul Nadeau (T6), Camille Rouzo (T7).



À l'issue de la séance, les académiciens ont couronné Camille Corbin élève de 1^{re} 6. Un diplôme et une médaille de l'Académie ont été remis aux lycéens.



SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

PRIX DE L'ACADÉMIE
DÉCERNÉS POUR L'ANNÉE 2022

Rapport de l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

Dès les premières années après sa création en 1712, l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a souhaité récompenser des travaux, notamment scientifiques. Elle a été ainsi la première société savante à décerner un prix de physique dès 1715, puis un prix de mathématiques en 1720. Depuis, elle a toujours distingué chaque année non seulement des travaux scientifiques, mais aussi des œuvres littéraires, des mémoires, des thèses ou des recherches de qualité, ainsi que des personnalités remarquables.

Au fil des ans, l'Académie a élargi ses prix : grand prix de l'Académie, prix par grands domaines (Lettres, arts, musique, économie, patrimoine...), prix spéciaux, prix d'honneur et plus récemment prix de l'innovation scientifique. D'autres ont été initiés par des organismes partenaires de l'Académie : Office du Tourisme de Bordeaux Métropole, fondations, sociétés... Mais la plupart des prix ont été instaurés par des académiciens désireux de distinguer des œuvres ou des travaux dans les domaines ou sur les sujets auxquels ils étaient attachés : dans ce cas, le prix porte le nom de son créateur. Des personnalités proches de l'Académie, qui souhaitaient contribuer à son renom, sont également à l'origine de prix dans un domaine sur lequel portait leur attention.

Pour l'année 2022, l'Académie a décerné 27 prix qui récompensent :

- 18 ouvrages dont 7 collectifs;
- 2 thèses;
- 7 personnalités.

Une dizaine de lauréats sont de Bordeaux ou de la région. De même, une dizaine de ces prix 2022 traitent d'un sujet lié à Bordeaux ou à la Région Nouvelle-Aquitaine.

8 prix ressortent du domaine scientifique, 4 concernent la médecine, 2 l'environnement, 7 prix sont liés à l'histoire.

Les attributions de ces prix 2022 résultent d'un travail collectif des membres de l'Académie : une vingtaine de membres, résidents, associés et correspondants, ont présenté des propositions qui ont été examinées en séance privée le 15 septembre 2022.

Les lauréats ainsi que les éditeurs concernés ont été avisés par lettre, accompagnée d'une plaquette de présentation. Des séances de remises de ces prix ont été organisées en décembre 2022 puis au cours du premier semestre 2023.

Lors de ces remises, chaque lauréat a reçu des mains d'un académicien un diplôme et une médaille de l'Académie gravée à son nom avec le titre du prix.

Le grand prix de l'Académie sera remis par monsieur Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et protecteur traditionnel de l'Académie, lors d'une cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville au cours de l'année 2023.

LISTE DES PRIX 2022 DE L'ACADÉMIE

- GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE. **Daniel Choquet**. Neurobiologiste, directeur de trois établissements de recherches à Bordeaux, membre de l'Académie des sciences.
- PRIX D'HONNEUR. Au dessinateur **Sempé** à titre posthume pour l'ensemble de son œuvre.
- PRIX DE LA FONDATION CHARLES ET ARLETTE HIGOUNET. **Nathalie Cruzier Roland** pour sa thèse : *Mémoires écrites et politiques documentaires des villes de l'Aquitaine sous obédience anglaise (XIII^e-XV^e siècles)*.
- PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME DE BORDEAUX MÉTROPOLE. *L'ABC de Bordeaux*. Numéro hors-série de la revue *Le Festin*.
- PRIX DU MARQUIS DE LA GRANGE. **Carles Diaz**. *Polyphonie landaise, précédé de Paratge. Poèmes*. Éditions Gallimard.
- PRIX BRIVES-CAZES. **Stéphane Barry et Marie Fauré**. *Préservez-nous du mal ! Les Bordelais face à la peste, XIV^e-XVIII^e siècles*. Éditions Mémoring.

- PRIX FERNAND DAGUIN. **Thierry Paquot**. *Philosophe de l'urbain. Mesure et démesure des villes* aux éditions du CNRS, et pour l'ensemble de son œuvre.
- PRIX JEAN-RENÉ CRUCHET. **Michael S. Gazzaniga**. *L'instinct de conscience. Comment le cerveau fabrique l'esprit*. Traduit de l'américain par Frédéric Sarter. Éditions Odile Jacob.
- PRIX LOUIS DESGRAVES. **Alexandre Dupilet**. *Le Régent Philippe d'Orléans, l'héritier du Roi-Soleil* aux éditions Tallandier, et pour l'ensemble de son œuvre.
- PRIX MANLEY BENDALL. **Baptiste Klein** pour sa thèse : *Caractériser les systèmes planétaires des naines rouges actives avec SPIROU*.
- PRIX HUBERT GRÉPINET. *Une bourde en France au XXe siècle. Le traitement psychanalytique de l'autisme infantile. Sous la direction de Jean-Pierre Luauté et Serge Christin*. Éditions Fiacre.
- PRIX EDMOND BASTIDE. *Cosquer Méditerranée. La grotte restituée. Sous la direction de Bastien Cornu et Laurent Delbos*. Éditions Errance.
- PRIX ANDRÉ VOVARD. **Vice-amiral d'escadre Eric Scherer**. *Les marins français, 1789-1830. Étude du corps social et de ses uniformes*. Édition conjointe Bernard Giovanangeli et Musée national de la Marine.
- PRIX CHASSIN DUFOURG. *La guerre d'Indochine - Dictionnaire. Ouvrage collectif sous la direction d'Ivan Cadeau, François Cochet et Rémy Porte*. Édité conjointement par les éditions Perrin et le ministère des Armées.
- PRIX DU DOYEN JEAN DE FEYTAUD. **Hervé Le Treut**, climatologue, pour l'ensemble de ses travaux et pour son dernier ouvrage *Climat et civilisation. Un défi incontournable* aux éditions Erès.
- PRIX JACQUES PAUL. **Benoit Heimermann**. *Le mystère Lindbergh. Un aviateur dans la tourmente*. Éditions Stock.
- PRIX GUY LASSERRE. *Aventures et voyages de Pero Tafur*. Traduit de l'espagnol par **Jacques Paviot, Florence Serrano et Julia Roumier**. Presses universitaires du Midi.
- PRIX DU BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD. *Bordeaux et ses vignobles. Un modèle de civilisation. Sous la direction du professeur Raphaël Schirmer*. Éditions Sud Ouest.

- PRIX DES ARTS. **Alix Audurier-Cros, Dominique Ganibenc et Olivier Liardet.** *L'œuvre des Garros en Occitanie (1860-1930). Le rayonnement d'une agence d'architectes bordelais.* Collection Duo de la DRAC Occitanie.
- PRIX DES BELLES-LETTRES. **Philippe Dazet-Brun.** *Mauriac dans l'Église catholique ou la fidélité aux aguets.* Éditions du Cerf.
- PRIX D'ÉCONOMIE. **David Djaïz.** *Le Nouveau Modèle français.* Allary éditions.
- PRIX DE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE. **Georges Hadziioannou,** professeur à l'université de Bordeaux, titulaire de la chaire *Matériaux fonctionnels avancés pour les technologies de l'information, de la communication et des énergies émergentes.*
- PRIX DE MUSIQUE. **Matthieu Franchin,** musicien chercheur, pour sa découverte de la partition inédite de la musique de scène originale du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais.
- PRIX DU PATRIMOINE. *Dictionnaire illustré de Buglose. 400 ans du pèlerinage.* Sous la coordination de **Madeleine Jogan.** Édition Société de Borda.
- PRIX DE PHYSIQUE. **Laurent Cagnet,** physicien, directeur de recherches dans les domaines des nanosciences, de l'optique et de la bioimagerie, professeur de l'université de Bordeaux.
- PRIX SPÉCIAL. **Jean Cambier.** *Un cerveau, deux hémisphères pour quoi faire ?* Éditions Fiacre.
- PRIX SPÉCIAL. **Catherine d'Oultremont et Marina Solvay.** *Fantaisies quantiques. Dans les coulisses des grandes découvertes du XXe siècle.* Éditions Saint-Simon.



GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE

Daniel Choquet

Neurobiologiste

Le grand prix de l'Académie récompense chaque année une personnalité, une œuvre ou l'ensemble d'une œuvre dans le domaine des sciences, des arts ou des belles-lettres.

Ces dernières années l'Académie a décerné son grand prix à un journaliste, puis à des éditeurs et des historiens. Elle a souhaité pour cette année 2022 l'attribuer à un lauréat choisi dans le domaine scientifique : Daniel Choquet, neurobiologiste, directeur de trois établissements de recherches à Bordeaux, membre de l'Académie des sciences.

Diplômé de l'École centrale de Paris, Daniel Choquet a été attiré très tôt par les neurosciences. Il a obtenu son doctorat à l'Institut Pasteur en étudiant les canaux ioniques dans les lymphocytes. Depuis 1988, il est chargé de recherches au CNRS, spécialisé sur les neurones. Il a effectué un stage postdoctoral dans la prestigieuse université américaine de Duke, où il a démontré que les cellules peuvent sentir et répondre à la tension extracellulaire. En 1996, il crée son groupe à l'Institut des neurosciences de Bordeaux et lance un programme interdisciplinaire sur l'utilisation de l'imagerie à haute résolution pour étudier les récepteurs de neurotransmetteurs dans les cellules neurales. Il dirige depuis 2011 l'Institut interdisciplinaire des neurosciences et le Centre d'imagerie de Bordeaux. Il est également le directeur du Centre d'excellence BRAIN : Bordeaux Region Aquitaine Initiative for Neuroscience. Ces établissements regroupent des chercheurs de toutes disciplines, physique, chimie, biologie, informatique, afin de pouvoir répondre au grand défi que représente la compréhension du fonctionnement du cerveau.

Daniel Choquet a découvert que les récepteurs des neurotransmetteurs sont en mouvement constant dans la membrane neuronale, modifiant ainsi la vision classique de la synapse, zone située entre deux neurones assurant la transmission des informations de l'une à l'autre. Il s'attache actuellement à comprendre le rôle de ces récepteurs dans les maladies neurodégénératives telles que Parkinson, Alzheimer et Huntington.

Ce grand prix 2022 de l'Académie sera remis officiellement par le maire de Bordeaux, monsieur Pierre Hurmic, protecteur de l'Académie, dans les salons de l'Hôtel de Ville en septembre 2023.

LES DERNIERS GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE

- 2015 : professeur Michel Haïssaguerre, cardiologue, électrophysiologiste, spécialiste de la fibrillation cardiaque.
- 2016 : Jean-Claude Guillebaud, journaliste, écrivain, essayiste et éditeur.
- 2017 : Michel Serres de l'Académie française.
- 2018 : Bernard Larrieu, créateur et président des éditions de l'Entre-deux-Mers.
- 2019 : Jean-Paul Michel, auteur et directeur des éditions William Blake and Co.
- 2020 : Anne-Marie Cocula, historienne, professeur d'université.
- 2021 : Collection des atlas historiques des villes de France, sous la direction de Sandrine Lavaud et Ezéchiél Jean-Courret, aux éditions Ausonius.



PRIX D'HONNEUR

Au dessinateur Sempé

À titre posthume pour l'ensemble de son œuvre

Tout le monde ne sait pas que Sempé est né à Pessac en 1932 et qu'il n'a quitté Bordeaux qu'à l'âge de 19 ans. Attiré très jeune par le dessin humoristique, son premier dessin publié le fut par le journal *Sud Ouest* le 29 avril 1951.

C'était le début d'une extraordinaire carrière de dessinateur : au total plus de quarante albums, dont la très célèbre série du *Petit Nicolas* réalisée avec le non moins célèbre scénariste René Goscinny rencontré en 1954. Tous deux disent s'être inspirés de souvenirs d'enfance : pour Sempé on peut penser que certaines de ces histoires datent de sa scolarité à Bordeaux. C'est *Sud Ouest Dimanche*, qui avait repris la publication du *Petit Nicolas* en 1960, qui en a fait la célébrité. En lui décernant un prix d'honneur à titre posthume, l'Académie veut rendre ainsi un hommage officiel à un Bordelais connu dans le monde entier : ses albums de dessins humoristiques ont été publiés dans une vingtaine de pays et la série du *Petit Nicolas* dans une quarantaine de pays...



PRIX DE LA FONDATION CHARLES ET ARLETTE HIGOUNET

Nathalie Crouzier Roland

pour sa thèse

*Mémoires écrites et politiques documentaires des villes de l'Aquitaine
sous obédience anglaise (xiii^e-xv^e siècles)*

Charles Higounet, membre de l'Académie de 1960 à 1988, grand médiéviste, spécialiste de l'histoire de l'Aquitaine, et son épouse, Arlette Higounet-Nadal, également historienne du Moyen Âge, première femme élue à l'Académie de Bordeaux en 1990, ont institué un prix d'histoire doté par une Fondation qui récompense l'auteur d'une thèse ou d'un travail de recherches sur l'histoire de la Grande Aquitaine au Moyen Âge.

Cette thèse a été soutenue le 18 décembre 2021 à Bordeaux dans le cadre de l'École doctorale Montaigne-Humanités, en partenariat avec l'Institut de recherches Ausonius.

Du xiii^e au xv^e siècle, les principales villes de l'Aquitaine sous obédience anglaise, Bordeaux, Blaye, Bourg, Cadillac, Libourne, Saint-Émilion, Saint-Macaire, développèrent des formes nombreuses et variées de pratiques documentaires : copies d'actes royaux, constitution de dossiers de procédure, rouleaux, chirographes, pancartes, cartulaires... Qu'elles soient érigées en communes ou qu'elles soient demeurées sous domination seigneuriale, ces villes constituèrent ainsi des fonds d'archives qui traduisent une affirmation identitaire et la construction d'une mémoire communautaire. Les identités et mémoires émanant de ces fonds d'archives et de ces pratiques documentaires soulignent la composition sociale de ces villes, leurs ambitions politiques et commerciales. Elles permettent également de cerner les relations, souvent conflictuelles, entre ces communautés urbaines, leurs principales préoccupations ou encore l'hégémonie de la Jurade. L'étude de ces fonds permet d'appréhender la relation directe entretenue par ces communautés avec les souverains anglais, parfois au détriment de l'administration royale française. La construction identitaire et mémorielle semble avoir aussi comporté la disparition des actes les plus défavorables aux intérêts d'une ville donnée, voire l'apparition opportune de documents dont il n'existe plus de traces dans les archives anglaises.

Ce prix 2022 de la Fondation Charles et Arlette Higounet a été remis à madame Nathalie Crouzier Roland lors de la séance de fin d'année du 15 décembre 2022 par M. Jean-Pierre Poussou, membre résident, avec la dotation de la Fondation.

PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME BORDEAUX MÉTROPOLÉ

L'ABC de Bordeaux

Numéro hors-série de la revue *Le Festin*

Ce prix, créé par le Syndicat d'initiative en 1957, récompense un ouvrage historique, littéraire ou artistique, ayant pour sujet principal Bordeaux et contribuant au développement touristique de la ville. Il est doté par l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole.

L'ABC de Bordeaux est un numéro hors-série des éditions de la revue *Le Festin*. C'est à la fois un dictionnaire amoureux de Bordeaux, un almanach pratique, une encyclopédie ludique qui est très agréable à lire ou à parcourir au gré de ses questions sur Bordeaux. De nombreux chiffres clés étayent cet ouvrage riche en commentaires. Il couvre des champs très larges : patrimoine architectural, art, culture bordelaise, écrivains et personnages célèbres, sociétés industrielles qui ont marqué Bordeaux... Il intéresse un très large public, du nouvel arrivant aux Bordelais de souche, ainsi que les touristes de passage. Parmi les auteurs de cet ouvrage figurent des historiens de l'art, des conservateurs, des spécialistes des antiquités ou des objets d'art, un philosophe : Delphine Costedoat, Dominique Dussol, Patrick Rödel, Marc Saboya, Jacques Sargos...

Ce Prix de l'Office du tourisme Bordeaux Métropole 2022 sera remis, après le grand prix, au directeur de la revue *Le Festin*, M. Xavier Rosan, par M^{me} Brigitte Bloch, conseillère municipale et présidente de l'Office du tourisme dans les salons de l'Hôtel de Ville en septembre 2023.



PRIX DU MARQUIS DE LA GRANGE

Carles Diaz

Polyphonie landaise, précédé de Paratge. Poèmes.

Éditions Gallimard (Collection Blanche)

Adélaïde-Édouard Le Lièvre, marquis de La Grange, membre de l'Institut et de l'Académie de 1856 à 1876, avait légué en 1871 une rente destinée à un prix annuel devant être décerné alternativement à l'auteur d'un livre ou d'un mémoire sur la langue gasconne.

Ce livre, écrit par un poète et écrivain, Carles Diaz, né au Chili, se compose de deux parties : un recueil de 35 poèmes regroupés sous un titre commun *Paratge* et 26 courts textes en prose. Dans une note liminaire, l'auteur explique le choix de ce diptyque. Dans l'ouvrage, les poèmes de *Paratge* précèdent la prose de *Polyphonie*. En réalité, les poésies sont plutôt un prolongement des textes en prose sur la forêt landaise. Le terme *paratge* est un mot occitan, intraduisible, mais très utilisé par les troubadours dans leurs œuvres. Il est en fait au cœur de la culture occitane. On peut y mettre l'honneur, la vertu, l'amour, le respect des êtres, des autres et de soi, dans tous les domaines : c'est un très beau mot. Ce livre, dont l'auteur franco-chilien est un grand amoureux des Landes, est publié dans la Collection blanche, véritable collection « griffe » des éditions Gallimard.

Ce prix a été remis à M. Carles Diaz lors de la séance du 23 mars 2023, par le président de l'Académie, M. Claude Jean. En remerciant l'Académie, M. Carles Diaz a prononcé cette courte allocution :

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,

*Vous m'honorez aujourd'hui du prix marquis de la Grange, prix destiné à mettre en relief notamment un livre sur la langue gasconne. Permettez-moi de vous en remercier et de partager avec vous une courte réflexion. Je n'ai pas écrit ce livre en gascon, et pourtant la langue d'oc est bien présente dans ce recueil de même que dans mon précédent livre *Sus la talvera*, traduit par métaphore comme *En Marge*. Le rapport à l'écriture est pour moi tellurique ; ma façon de l'approcher est olfactive, tactile, intuitive. Pour écrire, je sens, je touche, j'imagine. Et naturellement, pour moi, l'écrit doit s'ancrer dans un lieu, dans une mémoire, dans un destin commun. Il doit s'inscrire dans l'espace et le temps, tenir compte des éléments du monde, passé, présent et à venir, ainsi que de ses lignes de force. Je veux dire par là que tout en étant attaché à une source, un texte capable de délivrer une parole nouvelle peut devenir une expression universelle et son auteur se découvrir en tant qu'humain aux mille visages. Écrire, c'est convoquer une présence, c'est contempler les rythmes cycliques de l'histoire, accepter sans béatitude l'obscurité du monde, s'interroger sur l'incertitude de ses propres réflexions, émotions et fantômes. C'est une question qui me poursuit et m'entrave depuis toujours. J'écris pour combattre l'effacement, pour faire reculer la mort ; je crée pour faire émerger ce qui n'a pas encore de forme, en pensant souvent contre soi, en écrivant malgré soi, pour que les mots ne soient pas « Moi », mais « eux » ; en m'efforçant de faire partie de l'humanisme le plus vigoureux et le plus fin qui*

trouve sa source dans la notion même du paratge. Le paratge : dans ce livre, j'ai voulu faire de ce concept l'arrière-fond de ces poèmes déployés dans les Landes de Gascogne.

Le paratge, qui est l'un des principaux concepts de la civilisation occitane du Moyen Âge, signifiait le principe d'égalité, de droiture et d'honneur, la valeur d'un humain ne dépendant pas de sa naissance, mais bien de sa noblesse de cœur et de son mérite. Cette « noblesse d'âme » désigne la qualité morale essentielle pour être au monde, pour modeler sa vie avec exigence et devenir pleinement humain, un humain tel qu'auraient pu le définir la philosophe Simone Veil, Montaigne ou encore Albert Camus. La langue d'oc nous a également laissé les concepts de prètz : la valeur spirituelle, l'art de vivre ; de convivencia : le vivre ensemble dans le respect des différences en termes d'égalité ; la larguesa : un idéal de vie sociale fondé sur le don de soi et la capacité de penser et d'agir, opposé au cobeitatz (cupidité, convoitise) ; la mesura : la tempérance et la raison ; puis la Fin'Amor : l'amour pur, un idéal de la société médiévale occitane. Ces valeurs sont d'actualité, car elles nous permettent de penser l'état du monde, un monde abîmé à partir duquel chacun doit à présent agir ; à partir duquel il faut penser la place du vivant et protéger la nature qui nous entoure.

Dans les Landes de Gascogne, j'ai saisi les variations de la lumière, mais aussi un point abstrait où coïncidaient la mort et le recommencement, l'éternité, le rêve, le désir et le souvenir. Ce sentiment m'a donné l'étrange impression d'être dans les pas d'une vie supérieure dans laquelle quelque chose me poussait à écrire. Sans que je puisse en définir l'origine ni sa surface, ce point « mobile » était le terrain où tout y était concentré, l'archétype même d'un monde sensible. Ce monde m'a parlé dans sa langue, ravalée depuis des décennies au rang de patois. Le gascon est un horizon toujours possible pour la pensée, les rêves et les désirs. Plus qu'une référence à un passé idéalisé, j'aime à penser que l'accent de nos régions est le contraire absolu d'un régionalisme étriqué et témoigne d'une volonté d'existence sociale et de quelque chose de singulier et vivant, en phase avec son époque, prônant notamment l'ouverture aux autres. Il suffit de revoir notre histoire, d'écouter les troubadours aquitains pour comprendre qu'il ne pourrait pas en être autrement. Je suis un écrivain qui défend la pluralité linguistique comme d'autres la biodiversité. Je crois que toute langue véhicule une culture dont elle est productrice et à la fois le produit. C'est avec et par la langue que l'on construit le monde, que l'on nomme l'univers et qu'on tisse la mémoire des peuples ; chaque langue est une fenêtre ouverte donnant sur le monde ; chaque langue est un fondement, au même titre qu'un visage, une théogonie ou une identité singulière.

Carles Diaz



PRIX BRIVES-CAZES**Stéphane Barry et Marie Fauré***Préservez-nous du mal !**Les Bordelais face à la peste, XIV^e-XVIII^e siècles*

Éditions Memoring

Joseph-Emile Brives-Cazes, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux et membre de l'Académie de 1869 à 1887, avait institué dans son testament en 1882 un prix pour récompenser un travail sur un sujet relatif à l'histoire de l'ancienne Aquitaine ou de Bordeaux.

Bordeaux a été très fréquemment frappée par la peste du XIV^e au XVIII^e siècle.

Stéphane Barry et Marie Fauré étudient de manière exhaustive ce fléau : fréquences des épidémies, origines, moyens et mesures pour lutter contre cette maladie si redoutée, conséquences économiques, démographiques, sociologiques...

La peste a frappé pour la première fois Bordeaux en mai 1348. Au XVI^e siècle, elle réapparaissait quasiment tous les ans, avec une forte crise en 1585. Puis le rythme s'est ralenti au début du XVII^e siècle. La peste frappait plutôt des quartiers, des paroisses, des villages aux alentours de Bordeaux, avec peu d'explosion des contagions dans toute la ville : il n'y a jamais eu l'équivalent de la Grande Peste qui a frappé Marseille en 1720. Les épidémies arrivaient par l'intérieur des terres, par la Garonne, et non par le port. Les mesures prises contre la peste, tant redoutée, étaient diverses : contrôles à Pauillac et à Langon, billets de santé, isolation, aération, hôpitaux de peste, fuite hors les murs.

Stéphane Barry est docteur en histoire, auteur de plusieurs travaux consacrés aux épidémies. Il est le fondateur des rencontres du Café historique de Bordeaux et directeur des éditions Memoring. Marie Fauré est historienne médiéviste.

Ce prix Brives-Cazes a été remis à M. Stéphane Barry et à M^{me} Marie Fauré par M Jacques Battin, membre résidant, lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022.



PRIX FERNAND DAGUIN**Thierry Paquot**

philosophe de l'urbain

Mesure et démesure des villes, éditions du CNRS

et pour l'ensemble de son œuvre

Fernand-Eugène Daguin, professeur de géologie a été membre de l'Académie de 1943 à 1948. Un lycée à Mérignac porte son nom. Le prix Fernand Daguin récompense un ouvrage consacré aux sciences et à l'environnement.

Docteur en économie, Thierry Paquot a enseigné ou enseigne dans différents établissements : universités, École d'architecture de Paris, Institut d'urbanisme de Paris... Il a occupé plusieurs postes dans les médias consacrés à l'urbanisme et à l'environnement. Il a dirigé la revue *Urbanisme* pendant 18 ans. Il a écrit des dizaines d'ouvrages. Les deux derniers, *Désastres urbains, les villes meurent aussi* (2019) et *Mesure et démesure des villes* (2020) sont une profonde réflexion sur les villes et leurs territoires, de Platon au philosophe Ivan Illich. Thierry Paquot y met en exergue les déséquilibres sociaux, économiques et écologiques, aggravés. Il décrit les désastres urbains des cinquante dernières années : grands ensembles, centres commerciaux, gratte-ciels, projets tels que celui du Grand Paris. Chaque fois, ces projets urbains artificiels et démesurés sont menés au nom du progrès, sans recul, sans considération de l'environnement. Ils aboutissent à des désastres environnementaux, à l'enfermement des hommes, à la perte des échanges. Dans ses ouvrages, Thierry Paquot propose des pistes concrètes pour définir une nouvelle urbanité respectueuse des humains, de la société, des territoires et de l'environnement.



PRIX JEAN-RENÉ CRUCHET**Michael S. Gazzaniga***L'Instinct de conscience. Comment le cerveau fabrique l'esprit*

Traduit de l'américain par Frédéric Sarter

Éditions Odile Jacob

Jean-René Cruchet, médecin pathologiste et pédiatre, était titulaire de la chaire de pédiatrie de Bordeaux. Ses travaux portaient sur l'enfance délinquante et anormale, sur les arriérés scolaires et sur les maladies nerveuses chez les enfants. Élu à l'Académie en 1931, il a fondé un prix destiné à récompenser les auteurs d'ouvrages de médecine.

Le professeur américain Michael S. Gazzaniga est un chercheur en neurosciences cognitives, directeur du Center for the Study of the Mind à l'université de Californie. Il a fondé et dirigé le Law and Neuroscience Project de la Mac Arthur Foundation; il est membre de plusieurs académies scientifiques américaines.

Comment le cerveau fabrique-t-il l'esprit? Comment la matière, des atomes aux cellules, crée-t-elle le foisonnement des mondes qui se trouvent dans notre tête? La conscience est une énigme depuis des millénaires. Au siècle dernier, la science a fait de grandes percées dans la connaissance du cerveau, mais de multiples questions sont toujours présentes. Dans son livre, Michael S. Gazzaniga, pionnier des neurosciences, fait dialoguer la recherche la plus récente et l'histoire des conceptions de l'esprit pour offrir une vue d'ensemble de ce que la science a révélé sur la conscience. L'idée émise il y a plusieurs siècles que le cerveau est une machine a conduit à des hypothèses sur les relations entre l'esprit et le cerveau qui occupent encore aujourd'hui scientifiques et philosophes. Michael S. Gazzaniga affirme que ce modèle est à revoir. De nouvelles recherches suggèrent qu'il serait en fait une confédération de modules indépendants fonctionnant ensemble. Comprendre comment la conscience peut émaner d'une telle organisation oblige à revenir aux sources de la physique et du passage de l'inanimé au vivant, si l'on veut espérer combler le fossé entre le cerveau et l'esprit. Captivant, accessible, inspiré d'une vie entière de chercheur d'avant-garde, *L'Instinct de conscience* pose les jalons.

Ce prix Jean-René Cruchet a été remis au traducteur de cet ouvrage, M. Frédéric Sarter, par M. Joël Dehais, membre résidant, lors de la séance du 23 mars 2023.

Le professeur Michael S. Gazzaniga, qui réside à Santa Barbara en Californie, a adressé une lettre de remerciements à l'Académie.

PRIX LOUIS DESGRAVES**Alexandre Dupilet***Le Régent Philippe d'Orléans, l'héritier du Roi-Soleil*

aux éditions Taillandier

et pour l'ensemble de son œuvre

Louis Desgraves, bibliothécaire et historien, membre de l'Académie à partir de 1955, est à l'origine de ce prix destiné à un ouvrage consacré à l'histoire du livre, à l'histoire des Lumières ou à celle de Bordeaux.

Docteur en histoire, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Alexandre Dupilet est le spécialiste incontestable de la régence de Philippe d'Orléans. Il est l'auteur de *La Régence absolue* et de la biographie du Cardinal Dubois. Dans *la Régence absolue*, il analyse le fonctionnement du système de gouvernement mis en place par le Régent, système de gouvernement par conseils. Fondé sur un travail d'études d'archives jamais exploitées, il a été ainsi le premier historien à analyser ce système, baptisé polysynodie. Avec le cardinal Dubois, il présente la biographie d'un personnage hors du commun, véritable génie politique.

En s'appuyant sur les dernières avancées de la recherche, Alexandre Dupilet propose dans son dernier ouvrage *Le Régent Philippe d'Orléans, l'héritier du Roi-Soleil*, un portrait profondément renouvelé de ce prince qui marqua tant l'époque de son empreinte et qui est devenu pour l'Histoire, le Régent, donnant son nom à la période de son gouvernement et à cette époque : la Régence.

**PRIX MANLEY BENDALL****Baptiste Klein**

pour sa thèse

Caractériser les systèmes planétaires des naines rouges actives avec SPIRou

Nicolas Bendall Manley, dit Manley Bendall (1876-1966), était vice-président de la Société d'océanographie de France et membre correspondant de l'Académie de marine. En 1962, il avait proposé à l'Académie de doter chaque année d'une médaille d'honneur un prix couronnant un ouvrage sur l'astronomie.

La thèse de Baptiste Klein s'inscrit dans le cadre de la recherche de planètes autour des étoiles de notre galaxie, plus précisément sur la détection de planètes autour d'étoiles plus petites et plus froides que le Soleil. Dans ce type de système planétaire, les planètes tournent sur des orbites plus proches de l'étoile centrale que dans le cas du Soleil et sont a priori plus faciles à détecter. Cependant, ces étoiles sont en général très magnétiques et soumises à des éjections permanentes de matière, ce qui rend la technique de détection plus complexe. Baptiste Klein s'est focalisé sur les possibilités de l'instrument SPIRou installé à Hawaï et dont une réplique se trouve au Pic du Midi. Le spectropolarimètre infrarouge (SPIRou) est un spectrographe qui permet d'effectuer des mesures de vitesse radiale sur les étoiles de faible masse avec une précision suffisante pour détecter des planètes de la taille de la Terre. En plus de la détection de planètes dans le voisinage solaire, plusieurs autres projets scientifiques sont envisagés avec SPIRou, dont l'étude de l'atmosphère de certaines exoplanètes lorsqu'elles passent devant leur étoile. La détection de planètes autour d'étoiles moins massives que le Soleil est intéressante pour la recherche des possibilités de vie extraterrestre. En effet, ces planètes autour de petites étoiles moins chaudes ont une probabilité plus importante de contenir de l'eau liquide, propice à la vie, l'eau s'évaporant moins.

Baptiste Klein est déjà l'auteur d'un nombre important de publications dans des revues scientifiques de haut niveau et il est fréquemment cité par des astrophysiciens du monde entier. Il est actuellement à Oxford où il poursuit ses travaux sur le sujet de sa thèse très importante pour l'évolution générale des connaissances sur les systèmes planétaires dans l'univers.

Ce prix lui a été remis lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022, par madame Sylvie Vauclair, astrophysicienne, membre correspondant, lauréate de ce prix Manley Bendall en 2021.



PRIX HUBERT GRÉPINET

Une bourde en France au xx^e siècle
Le traitement psychanalytique de l'autisme infantile.
Sous la direction de Jean-Pierre Luauté et Serge Christin
Éditions Fiacre

Le prix Hubert Grépinet, décerné à partir de 1966, est destiné à l'auteur d'un ouvrage sur la chirurgie ou la médecine. Ce prix a eu pour premier lauréat le jeune docteur Magendie.

L'autisme est une maladie dont l'origine reste à ce jour inconnue. Une bourde ou une affirmation infondée lancée par le psychologue américain Bettelheim, reprise par Françoise Dolto et les psychanalystes, ont très longtemps pénalisé les parents d'enfants autistes. On a appris à mieux traiter l'autisme par les techniques comportementales et un meilleur accompagnement familial.

Cet ouvrage est constitué d'un recueil d'articles sous la direction de Jean-Pierre Luauté et Serge Christin, pour prendre la mesure des dégâts pour les personnes autistes et pour leurs familles de la persistance de la psychanalyse par la majorité des professionnels en France.

Les auteurs des articles sont des professionnels, des psychiatres ou des psychologues, ainsi que la présidente d'Autisme France, Danièle Langlois, qui évoque les quatre plans Autisme successifs qui n'ont en fait jamais atteint leurs objectifs. La spécificité de l'autisme implique un très fort investissement gouvernemental qui ne peut se faire que sous la pression des associations représentant les personnes autistes et leurs familles.

Serge Christin est psychologue, membre de l'observatoire zététique (L'art de faire la différence entre ce qui relève de la science et de ce qui relève de la croyance).

Jean-Pierre Luauté est un ancien psychiatre de la Société médicopsychologique.

Ce prix a été remis à M. Serge Christin lors de la séance du 23 mars 2023 par M. Jacques Battin, membre résidant. M. Jean-Pierre Luauté s'était excusé.



PRIX EDMOND BASTIDE

Cosquer Méditerranée. La grotte restituée
Sous la direction de Bastien Cornu et Laurent Delbos
Éditions Errance

Edmond Bastide (1876-1968) était passionné d'archéologie et de numismatique. Président de la Société archéologique de Bordeaux, il proposa à l'Académie de créer un prix récompensant l'auteur d'un ouvrage ou de travaux consacrés à la préhistoire et à l'archéologie.

En 1991, Henri Cosquer, scaphandrier professionnel, découvre la grotte sous-marine qui porte son nom, avec des peintures comme celles de Lascaux. Cette grotte est très difficile d'accès : un boyau de 175 mètres de long dont l'entrée se situe à 36 mètres de profondeur. Elle est classée monument historique, comme étant l'un des sites majeurs de l'art pariétal paléolithique, mais elle est menacée par la montée des eaux. Fort de l'extraordinaire succès des reproductions de Lascaux, il a été décidé de la reproduire à l'identique dans le Palais de la Méditerranée à Marseille.

L'ouvrage *Cosquer Méditerranée. La grotte restituée* a été publié à l'occasion de son ouverture. Sous la direction des deux responsables de la réalisation de cette réplique, Bastien Cornu et Laurent Delbos, il rassemble des études des meilleurs spécialistes sur tous les aspects de cette extraordinaire grotte : historique de la découverte, importance scientifique, analyse technique des peintures, description des modes de vie des hommes qui ont réalisé ces œuvres et de ce que l'on peut deviner de leurs motivations. Il expose les difficultés qui entourent la conservation de la grotte elle-même. Les problèmes posés par la création de la réplique sont également abordés.

Laurent Delbos, diplômé d'ethnologie et de sciences humaines, vit au Bugue, près de Lascaux. Il s'est toujours impliqué dans des projets touristiques, dont celui de Lascaux 4. Il était le chef de projet de cette réplique de la grotte Cosquer, tout comme Bastien Cornu.

Ce prix a été remis à M. Laurent Delbos lors de la séance du 8 juin 2023 par M. Jacques des Courtils, membre résidant. M. Bastien Cornu s'était excusé.



PRIX ANDRÉ VOVARD**Vice-amiral d'escadre Eric Scherer**

Les Marins français, 1789-1830. Étude du corps social et de ses uniformes.
Édition conjointe Bernard Giovanangeli et Musée national de la Marine

Auteur de très nombreux ouvrages sur l'histoire de la marine, André-Jacques Vovard a été président de la section historique de l'Académie de marine. Le prix qui porte son nom récompense un ouvrage sur l'histoire de la Marine ou sur le port de Bordeaux.

Au cours de sa carrière dans la marine, le vice-amiral d'escadre Eric Scherer a servi principalement dans les forces sous-marines – il a commandé deux sous-marins nucléaires –, carrière qu'il a terminée au poste d'inspecteur de la Marine. Tout en assumant ces hautes responsabilités, il s'est intéressé depuis longtemps au personnel de la marine à travers l'histoire contemporaine et en particulier aux tenues et aux uniformes. En 2011, il avait publié un remarquable ouvrage *Les uniformes des officiers de la marine. 1830 à 1940*. Dans ce livre, *Les Marins français. 1789 à 1830*, il présente à trois époques marquantes pour notre histoire et pour celle de la Marine, la Révolution, l'Empire et la Restauration, les différents corps constituant alors la Marine : officiers de vaisseau, officiers d'administration, ingénieurs, médecins, sous-officiers, matelots. S'appuyant sur ses recherches auprès des Archives nationales, du Service historique de la Défense, du musée national de la Marine et du Conservatoire des uniformes de la marine, l'amiral Scherer décrit l'évolution de ces différents corps, leur sociologie, leur recrutement, leur formation et leur évolution au fil de ces trois périodes. Il détaille en particulier l'historique des corps d'officiers profondément bouleversés au cours de ces périodes. Une grande majorité des officiers de vaisseau avait émigré lors de la Révolution puis les défaites d'Aboukir et de Trafalgar ont marqué l'Empire avant que le retour de beaucoup d'émigrés à la Restauration n'ait pas été sans poser des problèmes. L'amiral Scherer présente aussi les tenues et les uniformes ainsi que les armes qui ont aussi beaucoup évolué pendant ces époques. Ainsi les premiers uniformes pour les équipages – matelots, quartiers-mâtres, canonniers – ne datent que du Consulat et du début de l'Empire.

L'ouvrage est richement illustré de gravures, de dessins – en particulier les superbes dessins d'Auguste Goichon – et de photos de pièces d'uniformes et d'armes.

Ce prix André Vovard a été remis au vice-amiral d'escadre Eric Scherer lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022, par le secrétaire perpétuel, l'amiral Alain Béreau.

PRIX CHASSIN DUFOURG*La guerre d'Indochine – Dictionnaire***Ouvrage collectif sous la direction d'Ivan Cadeau, François Cochet
et Rémy Porte**

Édité conjointement par les éditions Perrin et le ministère des Armées

Le général de corps aérien Lionel Max Chassin a fait une brillante carrière dans l'armée de l'Air. Il a été membre de l'Académie de 1950 à 1955. Le colonel Robert Dufourg en a été pour sa part le secrétaire perpétuel de 1973 à 1987. Le prix qui porte leurs noms est un prix d'histoire militaire sur un sujet national, régional ou local.

La guerre d'Indochine qui marque, de 1945 à 1954, le début de la décolonisation de l'Empire français, pourrait être qualifiée de « guerre méconnue ». Ce dictionnaire constitue un véritable outil de référence, un document de travail exceptionnel, voire indispensable, qui s'adresse certes en priorité aux historiens et aux chercheurs, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à cette période de notre histoire militaire. Cet ouvrage, auquel ont contribué 46 historiens, universitaires et militaires, français et étrangers, tous experts reconnus, aborde pour la première fois en près de 900 entrées et 1000 pages, de manière quasi exhaustive, l'essentiel des thèmes et événements du conflit qui a secoué la péninsule indochinoise à partir de 1945, permettant par la grande diversité des thèmes traités d'en approfondir la connaissance et la compréhension. Des notices présentent tous les acteurs du conflit (on signalera la notice du général Lionel Chassin qui a donné son nom à ce prix), les responsables politiques et militaires, elles portent aussi sur des éléments très divers, telles les entrées relatives au contexte international, aux pays de l'ex-Indochine française, aux aspects politiques, culturels ou littéraires (bandes dessinées, intellectuels, chants, propagande), voire sociaux (prostitution, enfants abandonnés, africasiens...).

Le lieutenant-colonel Ivan Cadeau est chef du bureau Terre du département Histoire et symbolique au Service historique de la Défense. Docteur en histoire, il est spécialiste des guerres d'Indochine et de Corée.

François Cochet est professeur émérite en histoire contemporaine de l'université de Lorraine-Metz, spécialiste des conflits contemporains.

Rémy Porte est ancien référent Histoire pour l'armée de Terre, spécialiste des conflits des XIX^e et XX^e siècles.

Ce prix a été remis lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022, au lieutenant-colonel Ivan Cadeau, par le président de l'Académie, le général Gilles Robert. MM. François Cochet et Rémy Porte s'étaient excusés.

PRIX DU DOYEN JEAN DE FEYTAUD

Hervé Le Treut

climatologue,

pour l'ensemble de ses travaux et pour son dernier ouvrage

Climat et civilisation. Un défi incontournable

Éditions Erès

Le prix du doyen Jean de Feytaud distingue l'auteur d'un ouvrage ou de recherches dans les domaines de la biologie ou de l'environnement. Jean de Feytaud était titulaire de la chaire de zoologie et de physiologie animale de l'université de Bordeaux et membre de l'Académie de Bordeaux de 1936 à 1973.

Bordelais, Hervé Le Treut est un climatologue, spécialiste de la simulation numérique du climat, membre de l'Académie des sciences. Il préside le comité scientifique régional AcclimaTerra. Diplômé de l'École normale supérieure, sa thèse avait porté sur la modélisation des climats passés. Il enseigne à l'École polytechnique, à l'École normale supérieure et à la Sorbonne. Ses travaux portent sur la compréhension des phénomènes qui interviennent dans l'évolution du climat : interactions entre l'atmosphère et les océans, influence du cycle de l'eau, prise en compte des effets biochimiques, étude de l'influence humaine dans l'effet de serre. Ses compétences, internationalement reconnues, lui ont valu de faire partie du GIEC. Il avait avancé dès 2003, que pour stabiliser l'évolution du système climatique, il faudrait diviser par deux ou trois les émissions mondiales de gaz à effet de serre, voire de carbone.

Hervé Le Treut a écrit plusieurs ouvrages, dont en 2009 *Nouveau climat de la terre : comprendre, prédire, agir*. Dans son dernier ouvrage, *Climat et civilisation. Un défi incontournable*, il veut faire partager sa conviction que le phénomène climatique responsable du réchauffement est irréversible et qu'il faut dès à présent se préparer à des conséquences qui remettront en cause nos modes de vie. Avec un grand sens pédagogique, il insiste sur le besoin de prendre en compte dans ces problématiques tous les aspects : philosophie, sociologie, psychologie, politique. Il insiste sur la nécessité d'agir rapidement à tous les niveaux.



PRIX JACQUES PAUL**Benoît Heimermann***Le mystère Lindbergh. Un aviateur dans la tourmente*

Éditions Stock

Ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, membre de l'Académie de 1972 à 1991, Jacques Paul était l'auteur d'ouvrages sur Gustave Eiffel et sur l'histoire des ingénieurs. Le prix portant son nom récompense un ouvrage consacré à l'histoire ou à l'avenir des technologies de l'aéronautique et de l'astronautique, de la défense ou de l'énergie.

La vie de Charles Lindbergh est hors du commun, au demeurant très contrastée, après son exploit de la traversée de l'Atlantique en 1927 qui lui a valu une notoriété mondiale pour le restant de sa vie. Il a connu le drame de l'enlèvement et de l'assassinat de son fils, il a mené une vie privée pour le moins agitée et il a fait des choix très contestables en faveur du nazisme ou encore de l'eugénisme... Les connaisseurs de l'aviation savent que le succès du Falcon de Marcel Dassault doit beaucoup à Lindbergh.

On compte des dizaines de biographies de Charles Lindbergh. L'approche de Benoît Heimermann est originale : il a cherché à comprendre ces contrastes et ces errements, notamment ces funestes revirements qui semblent avoir débuté en France sur les côtes de Bretagne, où le vainqueur de l'Atlantique posséda un temps une île et où il fréquenta un chirurgien d'exception, mais promoteur convaincu des théories eugénistes.

Benoît Heimermann est journaliste sportif. Il a couvert tous les grands événements sportifs : Jeux olympiques, coupes du monde de football, America's Cup, coupe Davis... Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages sur ces compétitions ainsi que sur les conquêtes de l'Annapurna, de l'Everest et des pôles, ainsi que de plusieurs biographies : Charcot, Albert Londres, Eric Tabarly...

Ce prix a été remis à M. Benoît Heimermann lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022, par M. François Courtot, membre résidant.



PRIX GUY LASSERRE

Aventures et voyages de Pero Tafur.

**Traduit de l'espagnol, introduit et annoté par
Jacques Paviot, Julia Roumier et Florence Serrano**
Presses universitaires du Midi

Guy Lasserre (1920-2001), géographe, fut professeur à l'université de Bordeaux et directeur du Centre d'études de géographie tropicale du CNRS. Son prix récompense l'auteur d'un ouvrage consacré à des récits de voyages ou à l'histoire de la France d'Outre-mer.

Aventures et voyages de Pero Tafur est la première traduction française d'un récit de voyage effectué par son auteur vers 1454; le manuscrit original a aujourd'hui disparu. Les trois auteurs qui ont participé à ce travail éditorial sont Jacques Paviot, chercheur en histoire médiévale à l'université Paris Sorbonne, Julia Roumier, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, spécialiste du Moyen Âge espagnol, et Florence Serrano qui a obtenu un doctorat à l'École normale supérieure de Lyon en 2011.

Pero Tafur, est né à Séville ou à Cordoue aux environs de 1410 et mort vers 1484. Il était membre de l'ordre de Calatrava, ordre militaire hispanique. Il effectua le voyage qu'il relate entre 1436 et 1439, voyage qui le mena à Jérusalem en traversant la Méditerranée; au retour, il gagna les Flandres par la péninsule italienne du sud au nord. Il accomplit l'essentiel de son voyage par voie maritime et, pour les parties terrestres, surtout au retour, il voyagea à cheval.

Son appartenance à l'ordre de Calatrava lui permit de faire de nombreuses rencontres, et d'être accueilli tout au long de son périple. Le but de ce voyage servait plusieurs causes : il est certain que le roi Jean II de Castille lui confia une mission diplomatique visant à favoriser les échanges commerciaux; une rencontre avec le Pape qui l'interrogea sur ce qu'il avait vu et appris sur Jérusalem, sur le sultan d'Égypte, le Grand Turc et l'empereur de Constantinople, s'est certainement avérée utile pour l'organisation des pèlerinages en Terre sainte.

Ce récit de voyage est construit avec originalité. L'auteur donne des descriptions précises des lieux où il est passé, de ses rencontres, de l'accueil lui qui a été fait ou de l'hostilité qu'il a rencontrée. Il enrichit son récit d'éléments d'histoire, mais il fait aussi une place au merveilleux et aux légendes. On perçoit à la lecture du récit l'importance des réseaux

castillans. Un autre élément ressort aussi de cette lecture, c'est la grande culture de Pero Tafur : on est frappé par sa connaissance de l'histoire ancienne, grecque et romaine, et par sa façon de comparer les lieux, les constructions, leur architecture... Un portrait de l'auteur se dessine au fil des pages qui ajoute un caractère biographique au récit.

Ce prix Guy Lasserre a été remis à M^{me} Julia Roumier par M^{me} Hélène de Bellaigue, membre résidant, lors de la séance de fin d'année le 15 décembre 2022. M^{me} Florence Serrano s'était excusée.



PRIX DU BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD

Bordeaux et ses vignobles. Un modèle de civilisation
Sous la direction du professeur Raphaël Schirmer
Éditions Sud Ouest

Le baron Philippe de Rothschild a été membre de l'Académie de Bordeaux de 1973 à 1988. Il avait institué un prix destiné à couronner un ouvrage consacré à l'histoire ou à la célébration du vin. Ce prix est doté en nature par la Société Baron Philippe de Rothschild SA.

Cet ouvrage de plus de 300 pages a été écrit sous la direction du professeur Raphaël Schirmer, docteur en géographie et enseignant à l'université Bordeaux Montaigne. Il s'est entouré des meilleurs spécialistes du moment : au total une cinquantaine d'experts dans les différents domaines.

L'ouvrage dresse un tableau des liens entre Bordeaux, la ville, la région et le monde viticole. Il débute bien sûr par le contexte historique, mais il se consacre ensuite au présent, à la place de la vigne dans le paysage, du vin, dans l'économie et dans le développement touristique de la région. On y parle de terroirs, de positionnement économique et des perspectives d'avenir. Il est particulièrement bien illustré : belles photos, cartes parlantes et bien renseignées, schémas très pédagogiques : au total une iconographie moderne.

Bordeaux et ses vignobles a été primé par l'Organisation internationale de la Vigne et du Vin en 2021.

Ce prix a été remis au professeur Raphaël Schirmer lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2021, par M. Philippe Sereys de Rothschild, président du conseil d'administration de la société Baron Philippe de Rothschild SA qui dote ce prix.

PRIX DES ARTS**Alix Audurier-Cros, Dominique Ganibenc et Olivier Liardet***L'Œuvre des Garros en Occitanie (1860-1930).**Le rayonnement d'une agence d'architectes bordelais.*

Collection Duo de la DRAC Occitanie

L'Œuvre des Garros en Occitanie est un ouvrage de la collection Duo éditée par la DRAC d'Occitanie afin de faire découvrir au public le patrimoine de la région. Il retrace l'activité sur près d'un siècle et demi d'une dynastie d'architectes bordelais, les Garros. Cette lignée d'architectes est assez peu connue alors qu'elle a beaucoup enrichi le patrimoine régional du Sud-Ouest de la France. Premier de cette lignée, Michel Louis Garros avait créé une agence d'architecture à Bordeaux en 1861 ; cette lignée dura jusqu'en 1993 avec Michel Garros dernier membre de cette dynastie d'architectes, dont le Cabinet est toujours resté établi à Bordeaux.

Les trois auteurs, Alix Audurier-Cros, professeur en architecture de l'université de Montpellier, Dominique Ganibenc, docteur en histoire de l'art de l'université de Montpellier, et Olivier Liardet, chargé d'études à la DRAC de la région PACA, s'appuient sur de nombreux documents conservés aux archives de Bordeaux Métropole, aux archives départementales de la Gironde, de l'Aude et de l'Hérault, ainsi que sur des fonds familiaux.

La première partie retrace l'histoire de cette dynastie d'architectes. Le fondateur et ses premiers successeurs ont d'abord construit ou rénové de nombreux châteaux viticoles dans le Bordelais, notamment dans le Médoc et le Sauternais, puis leur activité s'est étendue au Languedoc, avec au total une centaine de châteaux construits, restaurés ou réaménagés dans le Biterrois, le Narbonnais et jusqu'en Haute-Garonne. Leurs sources d'inspiration s'appuient surtout sur les formes néo-Renaissance, sans négliger d'autres modèles : médiévaux, anglo-saxons. L'ouvrage présente ensuite en détail quatre châteaux en Occitanie : Libouriac dans l'Hérault, Saint-Geniès de Ménésterol près de Béziers, Valmirande en Haute-Garonne et Le Terral dans l'Aude. Il est richement illustré de plans, de photos des châteaux, des extérieurs comme de leurs intérieurs, de leur ameublement, des boiseries, des vitraux, des jardins.

Ce prix des arts a été remis à M^{me} Alix Audurier-Cros lors de la séance du 8 juin 2023 par M. Michel Pétauud-Létang, membre résidant. M. Bertrand Garros, fils aîné de Michel Garros, dernier architecte de la lignée Garros, était présent. Il a pris la parole pour évoquer son père et son souhait d'ouvrir les archives en possession de sa famille pour continuer à travailler sur la lignée des architectes Garros et leurs réalisations.

PRIX DES BELLES-LETTRES

Philippe Dazet-Brun

Mauriac dans l'Église catholique ou la fidélité aux aguets

Éditions du Cerf

François Mauriac, homme de lettres, prix Nobel de littérature, était aussi un homme de foi. Philippe Dazet-Brun s'intéresse à une facette très peu explorée du grand écrivain : ses relations avec l'Église catholique. Le sous-titre de l'ouvrage, *La fidélité aux aguets*, résume à lui seul toute la vie d'un catholique contestataire, mais qui était profondément attaché à son Église. L'auteur montre l'engagement sans faille, mais aussi les incompréhensions avec l'Église, notamment à l'heure du concile Vatican II. En 1967, François Mauriac avait publié un essai : *Souffrances et bonheur du chrétien*, réflexions sur l'Église, sur les fidèles.

Si l'écrivain ne se sent plus en phase avec l'Église qui naît de Vatican II, il n'en reste pas moins un fidèle d'une foi profonde : « À ceux qui me demandent si je désespère de l'Église, je réponds ce que je crois profondément : qu'elle est la dernière chance au monde. »

Philippe Dazet-Brun est professeur d'histoire contemporaine à l'Institut catholique de Toulouse. Il est membre des équipes de recherches du CERES et du Centre François Mauriac de l'université Bordeaux Montaigne. Il est secrétaire de la Société internationale des études mauriaciennes et secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, instituée en 1323, considérée comme la plus ancienne société savante d'Europe.

Ce prix des belles-lettres a été remis par le président de l'Académie à M. Philippe Dazet-Brun lors de la séance du 30 mars 2023, séance au cours de laquelle il a présenté son ouvrage et l'Académie des Jeux floraux.



PRIX D'ÉCONOMIE

David Djaïz

Le Nouveau Modèle français

Allary éditions

Le parcours de David Djaïz est remarquable : major (cacique) à l'entrée de l'École normale supérieure rue d'Ulm, il intègre ensuite l'École nationale d'Administration et choisit en sortant l'inspection des finances.

Titulaire d'un master de philosophie politique, il enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.

Son livre : *Le Nouveau Modèle français* est un essai sur l'histoire du modèle français qui a fonctionné avec succès depuis la Libération, tant d'un point de vue économique que politique, social et même culturel, et qui a fait entrer la France dans la modernité. Mais, depuis maintenant trente ans, ce modèle connaît une longue déliquescence : économie ralentie, manque d'innovation, société fracturée, démocratie en panne... Il ne répond plus aux spécificités et aux contraintes de la mondialisation et d'un monde ultra-connecté. La tentation est grande d'importer un modèle copié sur nos voisins ayant réussi à s'adapter avec succès, mais une telle greffe apparaît impossible.

David Djaïz propose donc un nouveau modèle propre à la France : il plaide pour une réindustrialisation verte, le développement d'une économie du bien-être créatrice de valeur et de liens sociaux, un nouveau projet de société capable de rassembler une majorité. L'ouvrage de David Djaïz n'est pas du tout polémique, aux antipodes des ouvrages économiques catastrophistes, dont le discours sur le déclin français a pris des proportions quasi obsessionnelles au cours de ces dernières années.



PRIX DE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE

Georges Hadziioannou

professeur à l'université de Bordeaux, titulaire de la chaire
Matériaux fonctionnels avancés pour les technologies de l'information, de la communication et des énergies émergentes.

Docteur en sciences physiques de l'université Louis Pasteur de Strasbourg, Georges Hadziioannou a été chercheur associé dans plusieurs universités américaines : université du Massachusetts, laboratoire de recherches d'IBM à Almaden en Californie, National Institute for Science and Technology de Washington et professeur à l'université de Stanford en Californie. Il a été ensuite professeur à l'université de Groningen aux Pays-Bas, puis à l'université de Strasbourg, avant de prendre en 2009 à l'université de Bordeaux la chaire *Matériaux fonctionnels avancés pour les technologies de l'information, de la communication et des énergies émergentes.*

La carrière du professeur Georges Hadziioannou se caractérise donc par un fort engagement envers la recherche fondamentale dans les différentes universités et instituts de recherches du monde entier et maintenant

à Bordeaux. Il a été le pionnier des travaux sur les matériaux polymères nanostructurés, avec des innovations dans les matériaux électroniques organiques flexibles et imprimables.

Il a dirigé et dirige plusieurs groupes ou projets de recherches :

- HOMERIC (Hierarchical Assembled Organic Materials for ElectRONICs), projet qui a permis de développer l'utilisation des matériaux à base de carbone comme source commune d'approvisionnement des technologies électroniques;
- SMILE (Smart polymer ferrotronic Materials for Environmental Monitoring and Energy Conversion), qui associe l'université de Bordeaux et quatre partenaires industriels pour un projet de chaire industrielle dans le domaine de l'ingénierie de la ferrotronique imprimée, favorisant l'introduction de cette technologie émergente dans des secteurs tels que la surveillance de l'environnement, la santé, le bien-être, ou encore la conversion d'énergie;
- ELORPrintTec plateforme universitaire pour l'électronique organique imprimée qui vise à explorer la science et la technologie à travers la chimie, la physique, les sciences de la vie et l'ingénierie pour la conception, l'innovation et l'intégration de nouveaux matériaux aux dispositifs et systèmes dans la technologie de l'électronique.

Le professeur Hadziioannou a publié plus de 420 articles et il est titulaire de 45 brevets. Il a dirigé 60 doctorats. Depuis février 2022, il est président du Comité de Coordination des Expertises scientifiques (CCES) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce prix de l'innovation scientifique a été remis au professeur Georges Hadziioannou lors de la séance du 23 mars 2023 par M. Bernard Alaux, membre résidant.



PRIX DE MUSIQUE

Matthieu Franchin

musicien chercheur, étudiant en clavecin et basse continue
pour sa découverte de la partition inédite de la musique de scène
originale du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais

Matthieu Franchin est doctorant à Sorbonne Université, il poursuit une thèse sur la musique et la danse à la Comédie française aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Dans le cadre de ses recherches, il a été amené à explorer le fonds musical du Grand Théâtre de Bordeaux, conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Il a trouvé une partition inédite contenant la musique de scène originale du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, perdue à la Révolution. Cette partition avait été composée pour la création de la comédie de Beaumarchais le 27 avril 1784 à la Comédie française. Elle est l'œuvre d'Antoine-Laurent Baudron (1742-1830) et elle n'a jamais été publiée. Matthieu Franchin a écrit sur cette découverte un article dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* et il a enregistré des extraits de cette musique inédite avec le Quatuor Cherubini.

Cette découverte est un événement musicologique d'importance car elle révèle que le modèle de la comédie-ballet créé par Lully, Molière et Beauchamp plus d'un siècle auparavant, survivait encore à la fin du XVIII^e siècle. La pièce de Beaumarchais comportait en effet non seulement des intermèdes musicaux dus à Antoine-Laurent Baudron, mais aussi des ballets créés par le chorégraphe André-Jean-Jacques Deshayes. Nous savons ainsi qu'il était habituel que les spectacles présentés à la Comédie française soient à l'affiche à Bordeaux peu de temps après leur création à Paris.

Ce prix de musique 2022 a été remis à M. Matthieu Franchin par M^{me} Hélène de Bellaigue, membre résidant, lors de la séance du 8 décembre 2022.



PRIX DU PATRIMOINE

Dictionnaire illustré de Buglose. 400 ans du pèlerinage
Sous la coordination de Madeleine Jogan
 Édition Société de Borda

C'est en 1620 que le pèlerinage de Notre-Dame de Buglose est entré dans l'Histoire par la découverte dans des conditions merveilleuses d'une statue de la Vierge dans un marais. Notre-Dame de Buglose est depuis le grand sanctuaire marial des Landes ainsi que des pays de l'Adour; il a connu son apogée au XIX^e siècle. S'inscrivant dans le courant de la nouvelle histoire qui étudie les pèlerinages avec le recul qui convient, à égale distance de l'ironie voltairienne et de la crédulité dévote, une équipe pluridisciplinaire animée par Madeleine Jogan étudie ce pèlerinage de

Notre-Dame de Buglose sous tous les angles. Historiens, historiens de l'art, sociologues, archivistes, liturgistes, canonistes, architecte des Bâti-ments de France croisent leurs connaissances. Plus que le dictionnaire annoncé modestement, cet ouvrage à l'abondante iconographie, est une histoire remarquable du diocèse de Dax, car depuis le xvii^e siècle, si Dax est la tête du diocèse, Buglose en est le cœur. Il dépasse largement le propos religieux pour atteindre les dimensions d'une véritable histoire des Landes et de la Chalosse. Le patrimoine artistique y tient une place majeure car du début du xix^e siècle aux années 1950, la basilique n'a cessé d'être remaniée. Ce lexique accorde une place importante à l'étude des bâtiments du sanctuaire et aux œuvres d'art (statues, mosaïques, tableaux...) : il met ainsi en lumière un patrimoine peu connu.

La Société de Borda, qui a édité ce dictionnaire, a été fondée en 1876. Multidisciplinaire, elle mène de nombreuses activités : conférences, visites, soutien du musée local, publications, dont le bulletin trimestriel de la Société de Borda.

Ce prix du patrimoine a été remis à M^{me} Madeleine Jogan lors de la séance de fin d'année, le 15 décembre 2022, par M. Philippe Loupès, membre résidant.



PRIX DE PHYSIQUE

Laurent Cognet

physicien, directeur de recherches dans les domaines
des nanosciences, de l'optique et de la bioimagerie,
professeur de l'université de Bordeaux

Le domaine de recherches de Laurent Cognet se situe aux confins de la physique, de la chimie et de la biologie.

Diplômé de l'Institut d'optique graduate school, il a obtenu un DEA d'optique photonique, puis un doctorat avec une thèse sur *Les miroirs atomiques : diffraction en incidence rasante et rugosité d'un miroir magnétique*, soutenue à l'Institut d'optique de Paris-Sud Orsay. Il a été chercheur invité à la Rice University de Houston et a séjourné au National Laboratory de Los Alamos. Il enseigne à l'université de Bordeaux depuis 2005 et il dirige depuis 2021 le laboratoire Photonique, Numérique et Nanosciences (LP2N) de Bordeaux.

Les travaux de Laurent Cognet concernent l'utilisation de la nanophysique et de la microscopie en fluorescence super-résolution - domaine de recherche couronné par un prix Nobel de chimie en 2014 - pour caractériser des nanoobjets comme les nanotubes de carbone ou les nanocristaux de semi-conducteurs ou de métaux. Ses recherches concernent aussi le mouvement des protéines à la surface des synapses des neurones sous l'influence de la lumière, recherches qui ont permis des avancées conceptuelles dans la compréhension du fonctionnement du cerveau.

Laurent Cognet est aujourd'hui un enseignant-chercheur de stature internationale, menant des travaux marqués par une multidisciplinarité qui est fondamentale pour l'avenir des sciences.

Ce prix de physique 2022 a été remis au professeur Laurent Cognet par le président de l'Académie lors de la séance du 30 mars 2023.



PRIX SPÉCIAL

Jean Cambier

Un cerveau, deux hémisphères pour quoi faire ?

Éditions Fiacre

Jean Cambier est médecin neurologue. Il a été chef de service de neurologie de l'hôpital Beaujon à Paris et professeur de neurologie à l'université Paris VII. Il est ancien président de la Société française de neurologie et membre de l'Académie de médecine depuis 1992. Il a écrit plusieurs ouvrages dont un *Abrégé de neurologie* ainsi que *La mémoire*.

La première partie de son ouvrage s'attache à décrire la façon dont la dialectique des hémisphères du cerveau a permis aux plus évolués des vertébrés de dominer l'univers. La seconde partie s'emploie à montrer, à partir de l'exemple de quelques écrivains, comment s'opère la concertation des deux hémisphères du cerveau, comment elle détermine la personnalité de l'auteur et l'originalité de sa création. Les exemples de Baudelaire, surdoué dans son siècle, de Flaubert et de Dostoïevski persécutés par une épilepsie rebelle, de Marcel Proust, promoteur de la mémoire épisodique, illustrent cette approche.

Le professeur Jean Cambier est décédé le 29 novembre 2022. Un représentant des éditions Fiacre est venu recevoir symboliquement son prix spécial lors de la séance du 23 mars 2023.

PRIX SPÉCIAL**Catherine d'Oultremont et Marina Solvay***Fantaisies quantiques.**Dans les coulisses des grandes découvertes du xx^e siècle*

Éditions Saint-Simon

Cet ouvrage retrace la grande épopée de la science à la fin du xix^e et tout au long du xx^e siècle, de l'émergence des connaissances de l'atome et de ses particules à la conception de l'univers en expansion et à la théorie du Big Bang. Il raconte les vies, les recherches et les découvertes des plus éminents scientifiques qui ont révolutionné la science : Albert Einstein, Marie Curie, Henri Poincaré...

Cet ouvrage s'appuie sur la passion pour les sciences d'Ernest Solvay, grand industriel et mécène belge, fondateur du Groupe portant son nom et qui œuvra toute sa vie pour la recherche scientifique. Il a littéralement accompagné les grandes découvertes scientifiques du siècle. Il avait créé un Institut de physique en 1911, puis un Institut de chimie en 1922. Il a été à l'origine du développement des sciences en Belgique, notamment par des conférences et des réunions appelées Conseils Solvay, qui se tiennent encore aujourd'hui. Ernest Solvay avait aussi fondé une faculté d'économie et de gestion rattachée à l'Université Libre de Bruxelles. C'est cette saga que content, comme un roman, Catherine d'Oultremont et Marina Solvay.

Catherine d'Oultremont a beaucoup voyagé avant de s'établir en Belgique : Catalogne, Italie, Afrique... De formation artistique, elle apporte sa contribution à des revues traditionnelles et philosophiques et elle a écrit plusieurs romans.

Marina Solvay est l'arrière-arrière-petite-fille du fondateur de l'empire Solvay. Elle se consacre au monde de la musique et des sciences. Depuis huit ans, elle accompagne les activités des Instituts de physique et de chimie créés par Ernest Solvay et elle s'attache à revaloriser leur patrimoine scientifique et historique. Elle réalise des interviews de savants et de prix Nobel célèbres, afin de les faire connaître au grand public.

L'ouvrage est préfacé par Étienne Klein, physicien, spécialiste de physique quantique et de physique des particules, philosophe des sciences qui avait reçu le prix de physique de l'Académie en 2016.

Ce prix spécial a été remis à M^{mes} Catherine d'Oultremont et Marina Solvay par M. Patrick Maestro lors de la séance du 23 mars 2023.



IN MEMORIAM

HOMMAGE À JEAN-LOUIS AUCOUTURIER

(1936-2022)

Membre honoraire



Jean-Louis Aucouturier est décédé le mardi 18 janvier 2022, à Bordeaux.

Il était né en 1936, à Saint-Vincent-de-Connezac en Dordogne, dans un milieu rural et forestier. Alors qu'il était plutôt destiné aux métiers du bois, Jean-Louis Aucouturier fit ses études à Périgueux selon la volonté de son père, puis il les poursuivit après son baccalauréat à la faculté des Sciences de Bordeaux, attiré par les sciences physiques, se spécialisant au fil de ses études universitaires dans l'électricité puis dans l'électronique, au moment où ce domaine connaissait un prodigieux essor. Il a obtenu un doctorat de sciences physiques en 1974, puis il a été diplômé ingénieur et docteur en électronique. Il a accompli une carrière universitaire complète, de 1980 à 2001. Il a enseigné à l'université de Bordeaux 1, ainsi qu'à l'École nationale supérieure d'électronique et de radiocommunications, l'ENSERB, dont il était aussi le directeur pour la recherche. Avec une grande réussite, puisqu'il obtint le grade de professeur de classe exceptionnelle.

Tout au long de sa carrière, Jean-Louis Aucouturier s'est attaché à développer des applications concrètes de ses recherches et travaux universitaires,

afin de contribuer à l'essor économique, de favoriser les échanges et de créer de la valeur. Il a pris de multiples initiatives dans ce sens.

En 1980, il a été à l'origine de la fondation de l'Atelier aquitain de microélectronique qui avait pour objectifs les transferts de technologie et la création et le développement d'entreprises dans le secteur, en plein essor, de l'électronique. Il a été le directeur de cet organisme pendant dix ans.

De même, il a présidé pendant dix ans, de 1986 à 1996, le Comité national de formation en microélectronique, structure en réseau regroupant onze universités pour répondre aux besoins exprimés par l'industrie.

En 1986, il avait également créé une équipe baptisée Système électronique logistique – l'ESEL – au sein d'un laboratoire d'études des composants et des systèmes électroniques, en contrat avec le CNRS : cette équipe menait des recherches sur la physique des composants électroniques, sur la conception des circuits intégrés, sur les microassemblages et la microtechnologie.

Il a également présidé l'Association pour le développement de la recherche (ADER) en Aquitaine, organisme ayant vocation à créer et à favoriser les synergies entre chercheurs, à susciter des transferts de technologie entre établissements scientifiques de la Région Aquitaine et à œuvrer pour la formation.

En 1990, Jean-Louis Aucouturier a été nommé en Conseil des ministres à la présidence du Comité d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, comité chargé de mener des expertises et de recommander des actions de coopération entre établissements à vocation similaire. Sous son mandat, ce Comité a réalisé des expertises aussi variées que celles du troisième cycle des études générales de Médecine, de l'École supérieure des arts et métiers, des universités de Rouen, de Marseille, d'Aix-en-Provence et de Lyon, des Instituts universitaires de formation des maîtres ou encore d'établissements originaux tels que les Écoles françaises d'Athènes, de Rome et de Madrid, ou encore de la Casa Velasquez... Avec ce Comité, il avait ainsi dégagé des potentialités remarquables, recommandé des démarches pluridisciplinaires originales pour l'époque.

Enfin, Jean-Louis Aucouturier a été l'auteur d'un très grand nombre de publications et il a dirigé de nombreuses thèses au cours de sa carrière universitaire.

Dans le droit fil de ses activités professionnelles, Jean-Louis Aucouturier a toujours montré un intérêt marqué pour toutes les sciences. Par exemple avec le préhistorien Henry de Lumley, qu'il a accueilli en qualité de membre d'honneur à l'Académie, il s'était beaucoup intéressé à la palynologie qui étudie les pollens fossiles, permettant ainsi de connaître les conditions climatiques et les conditions de vie il y a plusieurs milliers d'années. Il avait aussi beaucoup travaillé, dès les années 1980, sur les véhicules électriques, automobiles et bateaux, et sur les batteries.

Jean-Louis Aucouturier a toujours été très actif au sein du monde associatif. Lorsqu'il résidait à Gradignan, il était un dirigeant sportif très présent dans les clubs, notamment celui du tennis ; il était titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports. Après sa retraite, à partir de 2004, il a été le délégué de la Fondation du patrimoine en Dordogne. Au total il a instruit et mené à bien plus de deux cents dossiers de collectivités ou privés. À l'occasion de la sortie annuelle en 1995 à Périgueux, il avait fait profiter l'Académie d'un concert d'orgue dans l'église de Saint-Astier, orgue qui venait d'être rénové grâce à la Fondation du patrimoine, et d'une visite de la société SOGRA, spécialisée dans la restauration d'œuvres d'art et de sites prestigieux. Cette société a connu depuis son heure de gloire puisque, la veille de l'incendie de Notre-Dame, elle venait de procéder à l'enlèvement des statues des apôtres autour de la flèche pour les restaurer dans ses ateliers de Périgueux.

Jean-Louis Aucouturier avait été reçu à l'Académie le 21 octobre 2004 ; il succédait à Roger Cambon, pharmacien, biologiste, et le discours de réception avait été prononcé par le professeur Michel Vigneaux. Il a toujours été un académicien actif et assidu aux séances, jusqu'à ce qu'il demande à être admis à l'honorariat en 2020, remplacé par Claude Kirchner qui, après un spécialiste de l'électronique, est venu apporter ses compétences dans un autre domaine aujourd'hui en pointe, celui du numérique.

Parmi, les contributions remarquées de Jean-Louis Aucouturier, il faut citer une communication en 2006 sur *L'Énergie électrique dans les transports, hier, aujourd'hui et demain*. Il avait ainsi présenté d'une manière très complète l'état des lieux en ce qui concernait les véhicules « tout électriques », les véhicules hybrides, les voitures à capteurs solaires et il avait également abordé d'une manière exhaustive toutes les questions relatives aux batteries.

Il convient de signaler aussi, en octobre 2007, sa contribution lors du colloque sur *Cent ans de conquête spatiale* avec une communication très

originale sur le thème de « L'espace inspire », évoquant la littérature, le dessin, y compris humoristique (citant Iturria par exemple), et surtout la poésie, avec des extraits de poèmes de Lamartine, Byron, Hugo...

Jean-Louis Aucouturier avait reçu à l'Académie plusieurs membres, dont deux membres d'honneur, Henry de Lumley en 2016 et en 2015 Bertrand de Montferrand, ambassadeur de France, périgourdin comme lui. Il a toujours eu le souci que l'Académie, à laquelle il était très attaché, ne néglige pas les sciences, comme son appellation l'indique depuis sa création, aussi bien dans le choix des membres des diverses catégories, que dans les communications ou encore pour l'attribution des prix.

Il y a quelques années, Jean-Louis Aucouturier avait souhaité retrouver ses racines, et avec son épouse ils avaient choisi de s'installer à Saint-Vincent-de-Connezac, près de Périgueux, dans une belle propriété située en pleine nature, entourée d'arbres et peuplée d'animaux. Il avait donc demandé à être admis à l'honorariat. Il laisse le souvenir d'un homme de sciences, à la carrière universitaire brillante, avec le souci permanent de l'utilité de ses recherches et de ses travaux, d'un homme dynamique et attachant, avec un très grand sens de l'amitié.

Amiral Alain Béreau,
secrétaire perpétuel

HOMMAGE À JACQUES MONFÉRIER (1933-2022)

Membre résidant



Jacques Monférier nous a quittés très brutalement le dimanche 20 mars 2022. Quelques jours auparavant, lors d'un conseil d'administration, ses observations et ses propositions pleines de bon sens et de sagesse avaient été, comme à son habitude, très écoutées. Il laissait ainsi à l'Académie une dernière fois l'image d'un membre soucieux de participer, certes avec discrétion, mais au jugement sûr et aux conseils précieux.

Le cursus universitaire de Jacques Monférier avait été exemplaire : agrégation de lettres classiques en 1959, enseignement du français, du latin et du grec au lycée Louis Barthou de Pau, puis assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1961, doctorat en Sorbonne en 1972, enfin professeur à l'université de Bordeaux 3. Il enseignait la littérature française du xx^e siècle. Il a été ainsi un passeur d'œuvres littéraires pour des générations d'étudiants.

Très vite, Jacques Monférier était devenu l'un des grands spécialistes de François Mauriac, auquel il a consacré la majeure partie de ses recherches, de ses publications et de ses directions de thèses. Il a ainsi développé les études mauriaciennes en France et à l'étranger pendant des décen-

nies. En 1972, il avait fondé un centre de recherche sur François Mauriac. En 1974, il avait organisé à Bordeaux le premier colloque international sur François Mauriac. En 1986, Jacques Chaban-Delmas, alors président de la Région Aquitaine, lui demanda de créer et de diriger un centre culturel dans la propriété de François Mauriac – Malagar – que la Région venait d'acquérir. Il a assumé cette direction jusqu'en 2001, s'attachant à préserver et à valoriser à la fois la maison de l'écrivain, ainsi que tous les documents, manuscrits, lettres et dessins qu'avait laissés cet immense auteur. Il a présidé l'association *Les Amis de François Mauriac*, et il avait réuni autour de lui de très grands spécialistes de François Mauriac romancier et de François Mauriac journaliste : Bernard Cocula, Jean Lacouture, John Flower, Jean Touzot. En 1977, il avait fondé la collection *Les Cahiers François Mauriac*, puis en 2003 *Les Nouveaux Cahiers François Mauriac*. Il avait lancé en 1993 la *Société internationale des études mauriaciennes* et il faisait partie de l'équipe qui avait imaginé et créé en 1999 la manifestation des *Vendanges de Malagar*, qui devint rapidement un événement culturel majeur de l'automne bordelais.

Homme de lettres, mais aussi administrateur de grande qualité, Jacques Monférier a été président de l'université Bordeaux 3 de 1983 à 1989, après en avoir été le vice-président et auparavant le directeur de la Section lettres et arts. Comme président de l'université, Jacques Monférier était très à l'aise dans ses fonctions, gros travailleur, très attentif et très proche de ses collègues professeurs, du personnel administratif et toujours à l'écoute des étudiants. Il avait su gérer des périodes difficiles de réformes et d'agitation étudiante des années 1980. Il a toujours été particulièrement attentif à intégrer son université dans la Cité.

Homme de terrain, Jacques Monférier veillait à s'impliquer dans les réalités de l'enseignement et de la recherche. Il avait lancé et dirigé le Service de formation continue pour adultes de l'université. Il avait aussi présidé de 1987 à 1989 la Fondation Entreprises-Université de Bordeaux. Il a été le premier président d'université à créer un Service des relations internationales au moment où naissait le programme Erasmus. Il avait aussi impulsé la mise en place d'une Maison de l'archéologie, devenue ensuite le Centre Ausonius qui acquit rapidement une dimension internationale. Toujours sur le plan international, il s'était impliqué dans la francophonie et le rayonnement de la langue française, notamment comme membre du conseil scientifique de l'Agence universitaire de la francophonie.

Au moment de sa retraite, il n'avait pas hésité à prendre de nouvelles responsabilités publiques. Élu en 1989 au conseil municipal de la ville de Talence, il y est resté dix-neuf ans, d'abord comme adjoint à la culture, et président de l'Office culturel et éducatif de la ville, puis à partir de 2001 comme premier adjoint du maire, Alain Cazabonne.

Jacques Monférier a été reçu à l'Académie le 7 décembre 1989 au fauteuil d'un membre éminent, l'historien Charles Higounet. C'est le recteur Paulian qui avait prononcé le discours de réception, soulignant que le nouvel académicien était à la fois un enseignant-chercheur de très haut niveau et un homme d'action, soucieux de s'impliquer et de participer à la vie de la Cité.

Tout au long de ses trente-deux années à l'Académie, Jacques Monférier en a été un membre particulièrement actif, contribuant régulièrement aux diverses activités. Il a présenté de nombreuses communications, en particulier bien évidemment sur François Mauriac : « *Les Romanciers français du xx^e siècle sous le regard de François Mauriac* » en 1998, « *Paul Claudel et François Mauriac* » en 2006, « *François Mauriac, un solitaire dans la tourmente* » en 2010, « *François Mauriac et l'Académie de Bordeaux* » en 2012 et en 2020, juste avant la crise de la Covid, sa dernière communication, portait sur « *François Mauriac et Bordeaux* ».

En 1998, il avait remis la médaille de l'Académie au journaliste Jean Mauriac, fils de François Mauriac, lors de la réception de celui-ci en qualité de membre correspondant.

Il avait présidé l'Académie en 2010 et il avait eu le plaisir d'y recevoir en 2012 le professeur Régis Ritz qui lui avait succédé à la présidence de l'université de Bordeaux 3. Membre très écouté du conseil d'administration pendant près de quinze ans, ses avis étaient précieux, toujours marqués d'un jugement sûr.

Dans sa vie universitaire, dans sa vie associative, dans sa vie académique, Jacques Monférier a toujours marqué son entourage, ses pairs, son personnel, ses élèves, ses consœurs et confrères par son intelligence, sa hauteur de vue et sa finesse d'esprit, sa courtoisie, son humour, sa discrétion, sa modestie et son sens de l'amitié.

Amiral Alain Béreau,
secrétaire perpétuel

HOMMAGE À BERNARD BIGOT

(1950-2022)

Membre d'honneur



Bernard Bigot membre d'honneur de l'Académie depuis 2015, est décédé le 14 mai 2022. L'Académie a perdu ainsi un éminent membre d'honneur, mais plus encore le pays a perdu un scientifique de très haut niveau et un très grand serviteur de l'État. Un hommage national, auquel a assisté, représentant notre Académie, notre confrère Jean-Pierre Poussou, qui était un de ses amis proches, lui a été rendu aux Invalides le 1^{er} juin 2022.

Né en 1950, il avait fait de très brillantes études : École normale supérieure de Saint-Cloud, universités d'Orsay et Pierre-et-Marie-Curie, obtenant un doctorat d'État en sciences physiques, spécialisé dans le domaine du nucléaire.

Bernard Bigot avait débuté sa carrière administrative en 1985 comme directeur adjoint des études à l'École normale supérieure de Lyon, école qu'il avait contribué à créer, et dont il a été par la suite directeur adjoint chargé de la recherche, puis directeur de 2000 à 2003.

Entre ces trois postes à l'École normale supérieure de Lyon, il avait occupé des responsabilités dans le domaine de la recherche scientifique au sein des ministères de l'Enseignement supérieur puis de la Recherche.

En 2002, il avait été nommé directeur de cabinet de la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, l'astronaute Claudie Haigneré, puis directeur adjoint du cabinet de Luc Ferry, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En juillet 2003, il a été nommé haut-commissaire à l'énergie atomique, poste qu'il a conservé jusqu'en 2009, avant d'être nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, le CEA, son mandat étant renouvelé en 2012.

Haut représentant du gouvernement français pour l'accueil en France du programme ITER – *International Thermonuclear Experimental Reactor* –, Bernard Bigot fut élu à partir de 2015 directeur général de ce projet international de recherche, à la demande générale des nations participantes : États-Unis, Union européenne, Grande-Bretagne, Suisse, Inde, Russie, Chine, Japon et Corée.

ITER est le projet international de réacteur nucléaire expérimental de recherche à fusion nucléaire. La fusion nucléaire, qui alimente le soleil et les étoiles, est potentiellement une source d'énergie quasiment inépuisable, sûre, et d'un faible impact sur l'environnement. Mais elle est particulièrement complexe à maîtriser, notamment avec des températures de 150 millions de degrés au sein du réacteur. Bernard Bigot était ainsi à la tête du plus grand projet scientifique mondial actuel, qui réunit trente-cinq pays avec un budget de plus de 40 milliards d'euros. Ce réacteur expérimental, destiné à prouver la faisabilité scientifique et technique de la fusion maîtrisée et le passage à des réacteurs industriels, est en cours de réalisation à Cadarache près d'Aix-en-Provence. En 2019, Bernard Bigot avait été réélu à la tête d'ITER pour un nouveau mandat de cinq ans, à l'unanimité des nations participantes.

Bernard Bigot avait aussi exercé tout au long de sa carrière diverses responsabilités : professeur à l'École polytechnique, président de conseils d'administration d'écoles d'ingénieurs, vice-président du Conseil de surveillance d'Areva, président de la Fondation de la Maison de la chimie à Paris. Il était l'auteur de très nombreux articles et publications dans le domaine de la chimie et du nucléaire. Il était commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de plusieurs décorations dans des ordres étrangers.

Bernard Bigot avait été élu membre d'honneur sur proposition du professeur Jean-Pierre Poussou et reçu à l'Académie le 2 décembre 2015. Il avait prononcé une communication intitulée *Sécurité énergétique : l'urgence d'une vision à long terme*, en présentant avec un grand sens pédagogique et beaucoup de conviction le programme ITER. Alors que venait de s'achever la COP 21, Bernard Bigot avait fait remarquer que celle-ci n'avait pas abordé la question du nucléaire, s'interrogeant sur la vision prospective des experts et des participants aux COP.

Directeur de ce programme ITER qui réclamait une incontestable compétence scientifique au plus haut niveau, tout en étant à la tête d'une organisation multinationale complexe et d'un projet gigantesque, unique au monde, Bernard Bigot n'en était pas moins un homme ouvert, aussi sympathique que modeste, qui méritait l'admiration et le respect.

Amiral Alain Béreau,
secrétaire perpétuel

HOMMAGE À CHRISTIAN JEAN DIT CAZAUX

(1942-2022)

Membre résidant



Christian Jean Dit Cazaux nous a quittés le samedi 19 novembre 2022.

L'amitié est le mot qui vient immédiatement à l'esprit et qui restera imprimé dans les mémoires. Ce mot d'*amitié* est revenu lors des éloges qui ont été prononcés.

Christian Jean Dit Cazaux était né le 20 janvier 1942 à Roquefort-des-Landes. Dans sa mémoire d'enfant, il avait des souvenirs de senteurs de résine, de l'odeur des sous-bois et des images de grands pins. Dans un de ses poèmes, *L'enfant devenu roi*, il décrivait ces Landes et cette forêt telles qu'il en gardait le souvenir : « La flamme cuivrée qui court de touffe en touffe, la fleur d'ajonc... La brume s'est épaissie, les arbres dans la forêt ne laissaient plus apparaître la clarté du jour qui vacille. »

Il a ensuite beaucoup voyagé au gré des affectations de son père, officier, qu'il a perdu très tôt, mort en service commandé à Madagascar.

Après ses études secondaires à Villeneuve-sur-Lot, Christian Jean Dit Cazaux avait rejoint Bordeaux pour des études de droit, Bordeaux qu'il ne quitta plus. Il avait songé à devenir journaliste, ce qui aurait bien cadré avec son goût et à son talent pour l'écriture, mais il choisit de devenir commissaire-priseur. Diplômé en 1967, il fut nommé officiellement

commissaire-priseur en 1970. Rapidement, il acquit une belle notoriété dans ce métier qui exige de multiples compétences : maîtrise du droit et des procédures, sens des relations et bien sûr connaissances étendues et approfondies des arts, de la peinture, de la sculpture, des mobiliers, des objets de décoration...

Christian Jean Dit Cazaux a très brillamment réussi dans sa profession, à la tête d'une étude réputée, *Jean Dit Cazaux et Associés*, président du syndicat des commissaires-priseurs de province, expert auprès des tribunaux, notamment de la cour d'appel de Bordeaux. Il a été impliqué dans des ventes et des successions très importantes, certaines sortant de l'ordinaire. Citons la vente de la cargaison du navire *Marie-Thérèse* qui, après avoir quitté le port de Bordeaux en 1871, avait coulé par 20 mètres de fond et dont la cargaison de vins fins et de faïences de la fabrique Vieillard, fut récupérée et vendue en 1972, la vente de vins du Château Margaux de 1784 destinés à Thomas Jefferson, la dernière ampoule du phare de Cordouan, des œuvres d'Odilon Redon ou encore un rarissime manuscrit de La Pérouse...

Toute cette expérience, toutes ces aventures de commissaire-priseur, Christian Jean Dit Cazaux les a merveilleusement contées, avec originalité et humour, dans son livre *Le Commissaire-Preneur dans tous ses états* publié en 2017.

Si pour lui l'amitié était essentielle, l'engagement au profit des autres et de la communauté ne l'était pas moins. Ainsi, il a siégé pendant trois mandats au Conseil municipal de Bordeaux, deux sous la présidence de Jacques Chaban Delmas, le troisième avec Alain Juppé. Pendant ce troisième mandat, il était en charge du patrimoine et il avait reçu la responsabilité de mener à bien le *Plan lumière* pour mettre en valeur par les illuminations une ville qui se rénovait. Il était très fier de cette responsabilité et des résultats obtenus. Il a présidé aussi pendant plusieurs années la *Mémoire de Bordeaux* et il avait été premier vice-président de la *Société des amis des musées de Bordeaux*. Il avait aussi présidé pendant plusieurs années le *Cercle Abadie*, qui réunit des responsables et des personnalités bordelaises de toute tendance et de tous horizons, sous le sceau de l'amitié, de la convivialité et de l'entraide.

Christian Jean Dit Cazaux avait été élu à l'Académie au fauteuil du doyen Joseph Lajugie et reçu le 1^{er} juin 2006. C'est le professeur Dmitri Lavroff qui avait prononcé le discours de réception. Il a été pendant seize ans un académicien exemplaire, par sa présence aux séances et sa participation à la vie de l'Académie : conférences, discours de réception,

avis et conseils. Il a prononcé plusieurs communications toujours très attendues pour leur culture, leur finesse, pour le sens de l'anecdote et pour la qualité de leur texte. Citons quelques titres : *Le Salon des refusés ou l'art et la mode*, *Le Commissaire-Priseur dans tous ses états*, *Objets inanimés avez-vous donc une âme ?* Il avait prononcé également, en 2014, le discours de réception de Mathieu Ricard, représentant du Dalaï-Lama en France, qu'il avait fait élire comme membre correspondant. Il avait aussi fait entrer à l'Académie, également comme membre correspondant, le navigateur et artiste Titouan Lamazou, victorieux de la première édition de la course du Vendée Globe en 1990. Cette réception fut en 2015 un moment exceptionnel pour l'Académie. Christian Jean Dit Cazaux était entré rapidement au conseil d'administration, avant de présider l'Académie en 2011, puis de remplir avec le plus grand soin, la tâche de secrétaire adjoint au secrétaire perpétuel.

Il a été tout au long de ses années à l'Académie un modèle pour tous : modèle par son sens de l'amitié, ses conseils, son souci de faire profiter l'Académie de son réseau de connaissances, notamment à la Mairie. Il ne refusait jamais de participer, d'aider : il avait pour habitude de déclarer que « tout pouvait s'arranger ».

Christian Jean Dit Cazaux avait aussi des dons de peintre et d'écrivain. Peintre, il pratiquait avec bonheur l'aquarelle, la peinture à l'huile, ou encore le dessin pour illustrer des ouvrages. Poète, dramaturge, auteur de nouvelles, il avait un véritable don pour l'écriture. Au total, il a publié une dizaine d'ouvrages et c'est toujours un immense plaisir de le lire.

Pour illustrer cette qualité de plume, citons ce poème intitulé « Un bruit de papier froissé », extrait d'un recueil de poésies réunies sous le titre *Feuilles éparses ou chronique d'un instant*.

« Une page qui tourne
 Un mot qui jaillit au bon moment
 Une tache d'encre qui s'étale
 Un mot rayé
 Une phrase longue et banale, la plume s'envole séduisante, fascinante
 Elle rencontre un jour un point d'exclamation
 Qui la rendit heureuse, bien aise.
 Puis au cours d'un texte interminable et laborieux
 Elle fit la connaissance d'un point d'interrogation
 qui la rendit craintive.
 Un soupir, quelques points de suspension.

L'attente ne fut pas longue, la plume apostrophée, excitée, grelottante, traça en une seule ligne la réponse qui se termina par un point. »

Christian Jean Dit Cazaux a posé ce point final le samedi 19 novembre. Il restera dans les mémoires un membre exceptionnel de l'Académie, qui portait au plus haut le sens de l'amitié, un exemple pour tous.

Amiral Alain Béreau,
secrétaire perpétuel

LISTE DES ACADÉMIES ET AUTRES INSTITUTIONS
CORRESPONDANTES DE L'ACADÉMIE

FRANCE

PARIS

Académie française
Académie des beaux-arts
Académie des inscriptions et belles-lettres
Académie des sciences
Académie des sciences morales et politiques
Académie d'architecture
Académie de marine
Académie nationale de médecine
Académie des sciences d'outre-mer
Bibliothèque nationale de France
Centre national de la recherche scientifique
Conservatoire national des arts et métiers
Muséum national d'histoire naturelle
Société nationale des antiquaires de France

BORDEAUX ET GIRONDE

Académie Montesquieu
Archives départementales de la Gironde
Archives Bordeaux Métropole
Bibliothèque municipale de Bordeaux
Cahiers Art et sciences
Cap Sciences
Centre généalogique du Sud-Ouest
Écrit Cinéma Livre Audiovisuel Aquitaine (Écla)
Fédération historique du Sud-Ouest
Institut de géographie et d'études régionales
Les Cahiers du Bazadais
Les Cahiers du Vitrezay
Société archéologique de Bordeaux
Société archéologique et historique du Médoc
Société astronomique de Bordeaux
Société des bibliophiles de Guyenne
Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch
Société historique et archéologique de Libourne
Société Linnéenne de Bordeaux
Société de pharmacie de Bordeaux
Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux
Union régionale des ingénieurs et scientifiques d'Aquitaine
Union scientifique d'Aquitaine

DÉPARTEMENTS

ACADÉMIES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES :

- Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence*
Académie d'Alsace des sciences, lettres et arts
Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens
Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers
Académie d'Arles
Académie des sciences, lettres et arts d'Arras
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen
Société nationale académique de Cherbourg
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand
Académie Delphinale (Grenoble)
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon
Académie Florimontane (Annecy)
Académie des Jeux floraux (Toulouse)
Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
Académie des sciences, arts, belles-lettres de Mâcon
Académie des sciences, lettres et arts de Marseille
Académie nationale de Metz
Académie des sciences, des arts, des lettres, encouragement au bien de Montauban
Académie des sciences et lettres de Montpellier
Académie de Nîmes
Académie d'Orléans, agriculture, sciences, belles-lettres et arts
Académie nationale de Reims
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie (Chambéry)
Académie de Stanislas (Nancy)
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine (Tours)
Académie du Var (Toulon)
Académie des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles et d'Île-de-France
Académie de Villefranche et du Beaujolais

AUTRES ACADÉMIES, SOCIÉTÉS, FÉDÉRATIONS :

- Académie des sciences, arts et belles-lettres du Tarn (Albi)*
Académie des sciences, lettres et arts d'Agen
Académie de Vaucluse (Avignon)
Académie littéraire de Bretagne et des pays de la Loire (Nantes)
Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime (La Rochelle)
Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube (Troyes)
Société académique du Nivernais
Société académique de Saint-Quentin
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (Châlons-sur-Marne)
Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (Le Mans)
Société archéologique du Finistère (Quimper)
Société archéologique et historique de la Charente (Angoulême)
Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers (Auch)
Société belfortaine d'émulation (Belfort)
Société de Borda (Dax)
Société d'émulation de Cambrai
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var
Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo
Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue
Société des antiquaires de l'Ouest (Poitiers)
Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (Cahors)
Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (Rodez)
Société des lettres, sciences et arts de la Lozère (Mende)
Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher (Blois)
Société des sciences, lettres et arts de Bayonne
Société des sciences, lettres et arts de la Haute-Auvergne (Aurillac)
Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn
Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie
Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts (Châteaudun)
Société historique et archéologique du Périgord (Périgueux)
Société historique et régionaliste du Bas-Limousin (Tulle)
Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse

ÉTRANGER

ALLEMAGNE :

Akademie der Wissenschaften und der Literatur. Mayence
Bayerische Akademie der Wissenschaften. Munich
Humboldt Universität. Berlin
Militärgeschichtlichen Forschungsamt. Potsdam
Universität Hamburg, Hamburg

ARMÉNIE :

République S.S. Arménienne. Erevan

ARGENTINE :

Academia Nacional de Ciencias, Cordoba

BELGIQUE :

Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Bruxelles
Société royale des sciences de Liège

BRÉSIL :

Museo Nacional. Rio de Janeiro

BULGARIE :

Académie bulgare des sciences. Bibliothèque centrale. Sofia

COLOMBIE :

Academia Colombiana de ciencias exactas. Bogota

CROATIE :

Société croate des sciences et des arts. Zagreb

ESPAGNE :

Facultad de filosofía y letras. Valladolid
Real Academia de ciencias y artes. Barcelone

ÉTATS-UNIS :

American Academy of Arts and Sciences. Cambridge (Massachusetts)
Bulletin Daedalus
California Academy of Sciences. San Francisco (California)
Linda Hall Library. Kansas City (Missouri)
National Agricultural Library. Beltsville (Maryland)
University of California Library. Berkeley (California)
Wisconsin Academy of Sciences, Arts and Letters. Madison (Wisconsin)
Yale University Library. New Haven (Connecticut)

GRANDE-BRETAGNE :

University of Bristol

ITALIE :

Accademia nazionale di scienze, lettere e arti. Modène

Accademia Pontaniana. Naples

Accademia Roveretana degli agiati. Rovereto. Trente

Biblioteca nazionale centrale. Florence

Società nazionale di scienze, lettere e arti. Naples

JAPON :

Faculty of Engineering. Kumamoto University

Faculty of Sciences. University of Tokyo

LUXEMBOURG :

Institut Grand-Ducal. Luxembourg

MACÉDOINE :

Académie macédonienne des sciences et arts. Skopje

POLOGNE :

Polski Akademie umiejetnosci. Cracovie

SUISSE :

Bibliothèque centrale de Berne

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2022

BUREAU

<i>Président</i>	Général Gilles ROBERT
<i>Vice-président</i>	M. Claude JEAN
<i>Secrétaire perpétuel</i>	Amiral Alain BÉREAU
<i>Secrétaires adjoints</i>	M. Christian JEAN DIT CAZAUX († 19 novembre 2022) M. Bernard ALAUX
<i>Trésoriers</i>	M ^{me} Marguerite STAHL puis M. Joël DEHAIS
<i>Trésorier adjoint</i>	M. Jacques MONFÉRIER († 20 mars 2022)
<i>Archiviste-bibliothécaire</i>	M ^{me} Hélène DE BELLAIGUE
<i>En charge des Actes</i>	M. Jean-Pierre POUSSOU

CONSEILLERS

(en qualité d'anciens présidents)

M. Jean-Louis D'ANGLADE
M. Jacques BATTIN
M. François BRAUD
M. Philippe LOUPÈS
M. Michel PÉTUAUD-LÉTANG
M. Régis RITZ

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Si vous souhaitez contacter un membre de l'Académie, vous pouvez demander ses coordonnées :

- soit par téléphone au secrétariat de l'Académie : 05 56 01 13 44 (permanence le jeudi après-midi) ;

- soit par message électronique à l'adresse : **acad.bordeaux@wanadoo.fr**

Membres de droit

M. le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie

M. le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

M. le président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine

M. le président du conseil départemental de la Gironde

L'officier général en charge de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

M. le recteur de l'Académie de Bordeaux

M. le premier président de la cour d'appel de Bordeaux

M. le procureur général près la cour d'appel de Bordeaux

Monseigneur l'archevêque de Bordeaux

Membres résidants

1984. VALADE Jacques. Ancien ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ancien sénateur de la Gironde, ancien président du conseil régional d'Aquitaine, ancien président du conseil général de la Gironde. Doyen honoraire de la faculté des sciences de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques.
1996. PLANES Jean-Marie. Professeur agrégé. Chroniqueur littéraire. Officier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.
2001. MOLLAT Denis. Libraire, éditeur. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Arts et Lettres.
2001. MOULIN-BOUDARD Martine. Avocat honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux. Chevalier des Arts et Lettres.
2002. BÉTIN Pierre. Ingénieur général de l'armement. Ancien directeur général de société. Officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique.
2003. DARASPE Roland. Orfèvre, maître d'art.
2005. DUBOIS Claude-Gilbert. Professeur honoraire de l'université Bordeaux Montaigne, directeur honoraire de l'UFR de lettres. Officier des Palmes académiques.
2006. DE LENCQUESAING May-Éliane. Ancienne administratrice et gérante du Château Pichon-Longueville-comtesse de Lalande et du Château Bernadotte. Ancien Grand chancelier de l'Académie du vin de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite agricole, médaille de la Jeunesse et des Sports.
2007. PÉTUAUD-LÉTANG Michel. Architecte D.P.L.G. Correspondant de l'Académie nationale d'architecture.
2008. BRAUD François. Magistrat. Premier président honoraire de la cour d'appel de Bordeaux, conseiller honoraire à la Cour de cassation. Officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite.

2008. POUSSOU Jean-Pierre. Professeur honoraire et ancien président de l'université Paris-Sorbonne-Paris IV. Ancien recteur de l'Académie de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.
2010. POUCHARD Michel. Professeur honoraire de l'université de Bordeaux I. Membre de l'Académie des sciences. Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.
2010. DE BELLAIGUE Hélène. Conservateur honoraire des bibliothèques.
2011. D'ANGLADE Jean-Louis. Industriel, chef d'entreprise. Maire d'Abzac. Chevalier de l'Ordre national du Mérite.
2011. DE BEAUMARCHAIS Jean-Pierre. (Admis à l'honorariat le 1er janvier 2023). Universitaire (Lettres classiques). Auteur. Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et Lettres.
2012. BÉREAU Alain. Amiral. Ancien directeur du personnel de la Marine et ancien inspecteur général des armées. Commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite, officier du Mérite maritime, médaille de l'Aéronautique, médaille d'Outre-mer, officier de l'Ordre de Malte.
2012. LOUPÈS Philippe. Professeur honoraire de l'université Bordeaux Montaigne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques.
2012. RITZ Régis. Professeur et président honoraire de l'université Bordeaux Montaigne. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, M.B.E. (Member of the British Empire).
2012. BATTIN Jacques. Médecin pédiatre. Professeur honoraire de pédiatrie et génétique médicale de l'université Bordeaux II - Victor Segalen. Membre de l'Académie nationale de médecine. Officier de la Légion d'honneur.
2014. STAHL Marguerite. Conservateur honoraire des Musées de France. Officier des Arts et Lettres.

2015. COURTOT François. Ingénieur aéronautique. Ancien dirigeant d'entreprise. Conseiller du Commerce extérieur de la France, secrétaire général du comité de la Nouvelle Aquitaine. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique.
2016. JEAN Claude. Agrégé de lettres modernes. Ancien attaché culturel en ambassade. Ancien directeur régional des affaires culturelles (Picardie puis Aquitaine). Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.
2017. JORDA Claude. Magistrat. Ancien procureur général près des cours d'appel de Bordeaux puis de Paris. Ancien président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Ancien juge de la Cour pénale internationale. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, médaille de la protection judiciaire de la Jeunesse.
2018. SENTAGNES Dominique. Industriel. Administrateur de la Fédération des Industries mécaniques. Membre du Haut Comité mécanique. Ancien membre du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie de Bordeaux et ancien président du Port de Bordeaux.
2018. ROBERT Gilles. Général de division. Ancien commandant des forces armées en Nouvelle-Calédonie et ancien directeur du Service historique de la Défense. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite.
2018. LACOMBE Didier. Médecin pédiatre, généticien. Professeur de génétique médicale de l'université de Bordeaux II - Victor Segalen. Chef du service de pédiatrie et chef du service de génétique médicale au CHU de Bordeaux.
2019. ALAUX Bernard. Ancien directeur de Cap Sciences Bordeaux. Officier des Palmes académiques.
2019. DES COURTILS Jacques. Archéologue. Professeur d'histoire antique et d'archéologie classique à l'université Bordeaux-Montaigne. Directeur de fouilles. Officier des Palmes académiques.
2019. MONDOT Jean. Professeur d'université en linguistique et littérature allemandes. Ancien vice-président de l'université Michel de Montaigne. Commandeur des Palmes académiques, Croix de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne. Docteur honoris causa de l'université de Hambourg.

2021. KIRCHNER Claude. Docteur es sciences informatiques. Directeur de recherche émérite de l'Institut national français de recherche en sciences et technologies du numérique. Directeur du Comité national pilote d'éthique du numérique, membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.
2021. DEHAIS Joël. Docteur en médecine. Ancien praticien hospitalier chef de service de rhumatologie au CHU de Bordeaux. Professeur honoraire de l'université de Bordeaux. Consultant en médecine des musiciens. Praticant la musique ancienne.
2022. MAESTRO Patrick. Docteur en sciences physiques. Spécialiste des terres rares. Ancien directeur scientifique de groupes d'industrie chimique. Chevalier de la Légion d'honneur.
2022. GUILLAUME Sylvie. Docteur en histoire. Professeur honoraire d'histoire contemporaine de l'Université Bordeaux Montaigne. Membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Chevalier de la Légion d'honneur.
2022. BRIAN Françoise. Ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres. Professeur de littérature en classes préparatoires. Spécialiste en études bibliques.
2022. DOUTREMEPUICH Christian. Docteur en médecine. Hématologue. Directeur de laboratoire spécialisé dans les analyses génétiques. Expert médico-légal dans l'analyse des traces ADN auprès de la cour de cassation et de plusieurs cours d'appel. Chevalier de la Légion d'honneur.

Membres honoraires

(L'année de réception en qualité de membre résidant figure entre parenthèses après l'année d'admission à l'honorariat)

- 2001 (1995). DU PASQUIER Jacqueline. Conservateur en chef honoraire du musée des Arts décoratifs de Bordeaux. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.
- 2005 (1998). LESTIÉ Alain. Peintre.
- 2009 (2000). HERNI Bernard. Professeur honoraire de l'université Bordeaux II-Victor Segalen. Ancien directeur de l'Institut Bergonié. Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine. Chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques.
- 2010 (1992). BOTINEAU Pierre. Ancien conservateur de la bibliothèque municipale classée de Bordeaux.
- 2014 (2004). BOURGUINAT Henri. Professeur honoraire (Economie) de l'université Montesquieu-Bordeaux IV. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, médaille commémorative de l'Algérie, officier de l'Ordre du Cèdre du Liban.
- 2017 (1998). HUETZ DE LEMPS Alain. Professeur honoraire (Géographie) de l'université Bordeaux Montaigne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques.
- 2019 (2008). LAPLÉNIE Michel. Ancien directeur de l'ensemble de musique baroque Sagittarius. Professeur honoraire au Conservatoire national de région de la ville de Paris. Chevalier des Arts et Lettres.
- 2022 (2003). RENOARD Isabelle. Ministre plénipotentiaire honoraire. Ancien Secrétaire général de la Défense nationale. Grand officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite.

Membres d'honneur

1999. ROSENBERG Pierre, de l'Académie française. Ancien président-directeur du musée du Louvre.
2006. CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
2009. DENOIX DE SAINT MARC Renaud. Membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Ancien vice-président du Conseil d'État et ancien membre du Conseil constitutionnel.
2012. DELAY Florence, de l'Académie française.
2012. CARPENTIER Alain. Membre de l'Institut de France (Membre et ancien président de l'Académie des sciences).
2012. NORA Pierre, de l'Académie française.
2015. DARCOS Xavier, de l'Académie française. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Chancelier de l'Institut de France. Ancien ministre de l'Éducation nationale.
2016. DE LUMLEY Henry. Directeur honoraire de l'Institut de paléontologie humaine et ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle.
2016. LAFERRIÈRE Dany, de l'Académie française.
2016. DE MONTFERRAND Bernard. Ancien ambassadeur de France à Singapour, aux Pays-Bas, en Inde, au Japon et en Allemagne. Président de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain.
2017. HAÏSSAGUERRE Michel. Médecin cardiologue. Professeur des universités. Chef du service de cardiologie-électrophysiologie et stimulation cardiaque du CHU de Bordeaux.
2017. GÉRARD Patrick. Conseiller d'État. Ancien recteur des académies d'Orléans-Tours, de Bordeaux et de Paris. Ancien directeur de l'École nationale de l'administration.

2018. MATTÉI Jean-François. Médecin. Membre de l'institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Ancien député et sénateur. Ancien ministre de la Santé. Ancien président de la Croix Rouge de France. Ancien président de l'Académie nationale de médecine.
2018. ROUART Jean-Marie, de l'Académie française.
2020. PASTOUREAU Michel. Archiviste-paléographe. Historien. Membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
2022. MALVY Denis. Médecin infectiologue. Responsable de l'unité des maladies tropicales et du voyageur du CHU de Bordeaux. Membre du Conseil scientifique Covid 19. Prêtre orthodoxe.
2022. ASPECT Alain. Physicien. Prix Nobel de physique 2022. Directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique. Professeur à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Membres associés

2007. ARNAUD Francis. Fondateur et ancien dirigeant d'un cabinet conseil.
2007. CLAVE PAPION Bérengère. Docteur de Sciences de la Terre - Géologie et professeur en sciences et vie de la terre. Directrice de TerraGéolis.
2007. DUFRANC Sylvie. Responsable des affaires culturelles à la mairie de La Brède.
2007. DURIS Pascal. Professeur en épistémologie et histoire des sciences à l'université Bordeaux Montaigne.
2007. VENRIES Patrick. Ancien directeur général délégué du journal *Sud Ouest*.
2008. PORTELLI Jean-Luc. Ancien directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Bordeaux.
2008. RAGOT Jean-Claude. Ancien directeur du Centre François Mauriac (Domaine de Malagar).
2009. VATICAN Agnès. Directrice des Archives départementales de la Gironde.
2010. FROMENTIN Valérie. Ancienne directrice de l'UMR Ausonius, université Bordeaux Montaigne.
2013. DE BAILLIENCOURT DIT COURCOL Nicolas. Propriétaire et gérant du Château Gazin. Ancien Grand chancelier de l'Académie du vin de Bordeaux.
2015. HUBERT François. Ancien directeur du Musée d'Aquitaine.
2015. LAUX Frédéric. Directeur des Archives Bordeaux Métropole.
2015. RUBINI Constance. Directrice du musée des arts décoratifs et du design de Bordeaux. Présidente du conseil d'administration du Centre national des arts plastiques.
2016. FAYAT Jean-Claude. Président-directeur général du groupe Fayat.
2016. GUILLEMET Valérie. Ancienne directrice de l'établissement Dassault Aviation de Mérignac. Directrice des ressources humaines de Dassault Aviation.

2016. LEWIS Dean. Ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan. Professeur des universités (Electronique). Président de l'université de Bordeaux.
2016. MÉMOIRE Nathalie. Directrice du Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.
2018. BLANCHARD Alain. Docteur en sciences biologiques. Professeur à l'université de Bordeaux Segalen. Ancien directeur de l'Institut des sciences de la vigne et du vin.
2018. HARTÉ Yves. Journaliste. Grand reporter. Ancien directeur éditorial du journal *Sud Ouest*.
2018. PETAUX Jean. Politologue. Directeur de la communication, des relations extérieures et institutionnelles de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.
2019. ESTURGIE Xavier. Vice-président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Aquitaine. Spécialiste du management, des organisations, du dialogue social et des ressources humaines.
2019. KAUFMANN Pierre. Artiste sculpteur.
2019. SCHRÖEDER Barbara. Artiste plasticienne.
2020. GIACOMOTTO-CHARRA Violaine. Professeur en langue et littérature du xvi^e siècle à l'université Bordeaux Montaigne. Directrice du Centre Montaigne.
2021. CLAVERIE Bernard. Psychologue et physiologiste, docteur en neurosciences. Spécialiste de psychophysologie cognitive. Directeur honoraire de l'École nationale supérieure de cognitive.
2021. BUDZINSKI Hélène. Docteur en chimie. Spécialiste de la chimie environnementale. Directrice de recherches au CNRS.
2022. DOMENEGHETTI Bertrand. Contrôleur général des sapeurs-pompiers. Chef de l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.
2022. SARRAT Eric. Chef d'entreprise. Président directeur général du groupe GT Logistic.
2022. ROUSSEAU Jean-Pierre. Grand chancelier de l'Académie du vin de Bordeaux.

Membres correspondants français

1988. EHRARD Jean. Professeur honoraire de littérature française à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ancien président de la Société française d'étude du XVIII^e siècle.
1992. PIC François. Professeur à l'université de Toulouse Le Mirail (Département de lettres modernes, culture et langue occitanes).
1993. LAMANDA Vincent. Premier président honoraire de la Cour de cassation.
2003. MASSUÉ Jean-Pierre. Ancien secrétaire général de la Fédération européenne des réseaux scientifiques.
2010. LE BIHAN Olivier. Directeur du Musée d'art moderne de Troyes. Conservateur en chef honoraire du patrimoine.
2010. MÉNARD Philippe. Professeur émérite de langue et littérature médiévales françaises à l'université Paris-Sorbonne-Paris IV.
2010. VOLPILHAC-AUGER Catherine. Professeur émérite à l'École normale supérieure de Lyon. Présidente de la Société Montesquieu.
2013. CONTE Francis. Historien, spécialiste des civilisations slaves. Professeur émérite de civilisation russe à l'université de Paris-Sorbonne-Paris IV.
2013. ECHEVARRIA Guadalupe († 12 juin 2023). Ancienne directrice de l'École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux.
2013. DELLUC Brigitte. Docteur en préhistoire, chercheur au CNRS.
2014. GRIMALDI Nicolas. Professeur émérite de philosophie de l'université Paris-Sorbonne-Paris IV.
2014. RICARD Matthieu. Moine bouddhiste tibétain. Écrivain et photographe.
2016. BARANDOU Pierre. († 15 avril 2023) Horticulteur.
2016. CHALINE Olivier. Professeur d'histoire de l'université de Paris Sorbonne et de l'École navale. Directeur de la revue d'histoire maritime.

2016. CLERVOY Jean-François. Astronaute. Senior astronaute de l'Agence spatiale européenne. Président de la société Novespace.
2016. LABOURDETTE Jean-François. Historien. Professeur émérite de l'université Charles de Gaulle-Lille III.
2016. LAMAZOU Titouan. Navigateur. Artiste. Peintre officiel de la Marine. Écrivain de Marine.
2017. FERRANTI Ferrante. Photographe. Auteur de livres d'art. Directeur d'ateliers photographiques.
2017. FOURNIÉ Guy. Cinéaste, réalisateur. Membre de la Société des explorateurs français.
2017. GUENIFFEY Patrice. Historien. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.
2018. FOUQUET Thierry. Ancien directeur général de l'Opéra national de Bordeaux. (Membre associé de 2008 à 2017).
2018. DESSERTINE Philippe. Économiste. Professeur à l'Institut d'administration des entreprises de l'université Paris I Panthéon.
2018. HAZIOT David. Écrivain.
2018. DELAGE Aurélien. Claveciniste organiste. Professeur en conservatoire.
2019. BRÉJON DE LAVERGNÉE Arnaud. Historien d'art. Conservateur général du patrimoine. Ancien directeur en charge des collections du Mobilier national.
2019. DRÉVILLON Hervé. Historien. Professeur et directeur de l'Institut de la guerre et de la paix à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne. Directeur de recherches à l'Institut de recherches stratégiques de l'École militaire.
2019. PONTET Josette. Historienne. Ancien professeur de l'université Michel de Montaigne. Présidente de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne.
2020. CROUZET-PAVAN Elizabeth. Historienne médiéviste, spécialiste de l'histoire des derniers siècles du Moyen Âge, de l'histoire de l'Italie. Professeur émérite à Sorbonne-Université.

2021. DANDREY Patrick. Professeur de littérature française à la Sorbonne. Spécialiste de la littérature et de la culture du xvii^e siècle. Président de la Société des Amis de Jean de La Fontaine.
2021. DECAZES DE GLÜCKSBIERG Louis. Gestionnaire de domaine. Ancien chargé de mission à la section française du Conseil International des Monuments et des Sites.
2021. DUFOURCET HAKIM Marie-Bernadette. Docteur en musique. Professeur émérite de musicologie à l'université Bordeaux Montaigne. Concertiste (Orgue).
2021. PLATTARD Serge. Docteur en sciences physiques. Conseiller scientifique en ambassade. Directeur adjoint de la stratégie et des programmes au Centre national d'études spatiales. Membre de l'Académie internationale d'astronautique.
2022. VAUCLAIR Sylvie. Astrophysicienne. Professeur à l'université de Toulouse. Membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Musicienne.

Membres correspondants étrangers

1977. DOYLE William. Professeur émérite à l'université de Bristol. Membre de la Société royale d'histoire de Londres. Membre de l'Académie britannique (Royaume-Uni).
1978. SY Seydou Madani. Ancien ministre. Ancien recteur de l'académie de Dakar et ancien président de l'université de Dakar. Président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Sénégal).
1980. DELLA-PIETRA Gennaro. Professeur de biochimie à l'université de Naples et doyen de la Faculté de médecine et de chirurgie (Italie).
1980. JONCZYK Léon (S. A. prince). Artiste peintre et écrivain d'art (Pologne).
1987. FALCAO José Antonio. Président de la Real Sociedade Arqueologica Lusitania (Portugal).
1988. COURTNEY Cecil Patrick. Professeur au Christ College. Cambridge (Royaume-Uni).
1988. POSTIGLIOLA Alberto. Professeur de lettres à l'université de Naples (Italie).
1989. PETERSON Roland-Maurice. Professeur de droit à l'université d'État Polytechnique de Californie. Pomona (États-Unis).
1997. CARRITHERS David W. Professeur de sciences politiques des universités de New York et San Diego (États-Unis).
1999. VERNET Jean-Pierre. Professeur à l'université de Lausanne (Suisse).
2000. SLUGOCKI Leszek. Docteur honoraire de l'université de Gdansk (Pologne).
2003. KAYAMANIDOU Maria. Docteur ès sciences en géochimie de l'université de Paris VI. Administrateur scientifique principal auprès de la Commission européenne. Membre de l'Académie européenne des sciences et des arts (Chypre).
2006. GALASSI Giovanni. Ambassadeur de la République de San Marin auprès du Saint-Siège. Professeur de chirurgie à l'université de Rome (San Marin).

2006. GOERENS Jean-Mathias. Vice-président honoraire de la Cour administrative et ancien membre de la Cour constitutionnelle du Grand Duché du Luxembourg (Luxembourg).
2006. TOMBINSKI Jan. Historien et diplomate. Ambassadeur de l'Union européenne près le Saint-Siège. Ancien ambassadeur de Pologne en France puis auprès de l'Union européenne (Pologne).
2009. BERKARDA Bülent. Ancien doyen et président honoraire de l'université d'Istanbul (Turquie).
2010. PANTELIS Antoine. Professeur de droit à l'université nationale et capodis-trienne d'Athènes (Grèce).
2010. FERNANDES-GALIANO Eladio. Secrétaire exécutif de l'Accord sur les risques majeurs au Conseil de l'Europe (Espagne).
2015. BERTHOUD Anne-Claude. Professeur des universités de Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg. Vice-présidente du Conseil européen pour les langues et ancienne présidente de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (Suisse).
2017. RUIZ HERNANDO José Antonio. Professeur à l'université Polytechnique de Madrid. Conservateur de l'Alcazar de Ségovie (Espagne).
2017. HANLON Grégory. Historien. Professeur de l'université d'Halifax (Canada).
2019. BUSTOS Manuel. Historien. Professeur de l'université de Cadix (Espagne).
2019. STÖCKER Berndt. Sculpteur (Allemagne).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2022



- Jeudi 13 janvier** Séance privée, puis séance publique de rentrée.
Séance privée. Présentation du rapport moral du président sortant, M. Jean-Louis d'Anglade, puis allocution du président entrant, le général Gilles Robert.
Séance publique. Communication du nouveau président : *La censure allemande de la presse bordelaise sous l'Occupation.*
- Jeudi 27 janvier** Séance publique. Communication de Mme Anne-Marie Cocula, historienne, Grand prix 2020 de l'Académie : *Ces guerres civiles que nous appelons guerres de religion : le royaume de France de 1559 à 1629.*
- Mardi 1^{er} février** Remise dans les salons de l'Hôtel de ville des Grands prix de l'Académie 2019, 2020 et 2021 par le maire, M. Pierre Hurmic, protecteur de l'Académie.
Remise du prix de l'Office du tourisme de Bordeaux Métropole 2021 par la présidente de l'Office du tourisme de Bordeaux Métropole, M^{me} Brigitte Bloch.
- Jeudi 3 février** Réunion du conseil d'administration. Présentation du plan d'action du président pour l'année 2022.
- Jeudi 10 février** Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant de M. Patrick Dandrey, professeur de littérature française du xvii^e siècle, président de la Société des amis de Jean de La Fontaine.

Il a été reçu par M. Jacques Battin, membre résidant, puis il a présenté une communication intitulée *Comment l'esprit français naquit au Grand Siècle ?*

Jeudi 3 mars Séance publique. Remises de sept prix de l'année 2021 : prix Jean-René Cruchet, prix Hubert Grépinet, prix Edmond Bastide, prix d'économie, prix de l'innovation scientifique, prix du patrimoine et un prix spécial. Réunion extraordinaire du conseil d'administration à l'issue.

Mercredi 9 mars Conférence dans les salons de l'Académie pour des élèves des classes de première et de terminale du lycée Montesquieu par MM. Philippe Caïs et Bruno Bousquet, prix de physique 2020, sur l'exploration de la planète Mars par le robot de la NASA *Perseverance* avec l'équipement français *Supercam* embarqué à bord.

Jeudi 10 mars Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant du professeur Manuel Bustos, historien, de l'université de Cadix. Il a été reçu par M. Philippe Loupès, membre résidant, puis il a présenté une communication sur *Commerce et développement : le commerce espagnol avec l'Amérique au XVIII^e siècle et ses effets*.

Jeudi 17 mars Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant de M^{me} Sylvie Vauclair, astrophysicienne, lauréate du prix Manley Bendall 2021. Elle a été reçue par le secrétaire perpétuel, l'amiral Alain Béreau, puis elle a présenté une communication intitulée *La nouvelle symphonie des étoiles. L'Humanité face au cosmos*.

Jeudi 31 mars Réunion du conseil d'administration : approbation des comptes 2021 et du budget prévisionnel 2022.

- Jeudi 7 avril** Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant de M. Serge Plattard, conseiller scientifique en ambassade, directeur adjoint au Centre national d'études spatiales. Il a été reçu par M. Dominique Sentagnes, membre résidant, puis il a présenté une communication sur *Les nouveaux enjeux de l'exploration spatiale*.
- Jeudi 14 avril** Séance publique. Concert donné par les quatuors *Eclisses* et *Jacques Thibaud* des élèves du Conservatoire de Bordeaux. Ils ont interprété des œuvres de Joseph Haydn, Alexandre Borodine, Johannes Brahms et Anton Dvorak.
- Jeudi 5 mai** Séance publique. Communication de M. Alain Vircondelet, membre résidant : *Le Petit Prince, naissance d'un chef-d'œuvre*.
- Jeudi 12 mai** Séance privée d'informations et d'échanges.
- Jeudi 19 mai** Séance publique. Prix d'éloquence 2022 en partenariat avec le lycée Montesquieu : participation d'élèves des classes de seconde, de première et de terminale, en présence de la proviseure et de professeurs du lycée, ainsi que d'élèves et des familles.
Dix élèves ont concouru après une sélection qui s'était déroulée au lycée Montesquieu le vendredi 8 avril. M^{me} Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'Académie de Bordeaux, est venue saluer les élèves, la proviseure et les professeurs avant la séance.
- Jeudi 2 juin** Séance publique. Réception en qualité de membre résidant de M. Patrick Maestro. Dans son discours de remerciement, il a prononcé l'éloge de son prédécesseur M. Jean Tavernier. M. Michel Pouchard, membre résidant, a prononcé le discours de réception.

- Jeudi 9 juin** Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant de M. Aurélien Delage, claveciniste, professeur de conservatoire. Il a été reçu par Mme Marguerite Stahl, membre résidant, puis il a interprété à son piano-forte plusieurs pièces de Franz Beck, compositeur, membre de l'Académie au XVIII^e siècle.
- Jeudi 16 juin** Sortie annuelle « hors les murs » de l'Académie à *la découverte du Ciron*.
- Jeudi 23 juin** Séance publique. Réception en qualité de membre résidant de M^{me} Sylvie Guillaume. Dans son discours de remerciements, elle a prononcé l'éloge de son prédécesseur M. Jean Bernard Marquette. M. Jean-Pierre Poussou, membre résidant, a prononcé le discours de réception.
- Jeudi 15 septembre** Séance privée. Attribution des prix de l'Académie pour l'année 2022. Vingt-sept prix ont été attribués : dix-huit à des ouvrages, dont sept collectifs, deux à des thèses et sept à des personnalités.
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre** Journées du patrimoine et du matrimoine 2022 : ouverture au public des salons et de la bibliothèque de l'Académie les deux après-midi, avec près de 700 visiteurs.
- Jeudi 22 septembre** Séance publique. Réception en qualité de membre d'honneur de M. Michel Pastoureau, historien. Il a été reçu par M. Jean-Pierre Poussou, membre résidant, puis il a présenté une communication sur *Les procès faits aux animaux. XII^e-XVII^e siècles*.
- Jeudi 29 septembre** Séance publique. Réception en qualité de membre résidant de M^{me} Françoise Brian. Dans son discours de remerciement, elle a prononcé l'éloge de son prédécesseur, Henri de Grandmaison, puis M. Michel Pétuaud-Létang, membre résidant, a prononcé le discours de réception.

- Mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 octobre** Colloque de la Conférence nationale des Académies à Caen sur le thème de *L'intelligence artificielle, les biotechnologies, les neurosciences : vers quel humanisme ?*
Assemblée générale annuelle de la Conférence.
- Jeudi 13 octobre** Réunion du Conseil d'administration : examen et approbation de la mise à jour de *la Coutume*.
- Lundi 17 octobre** Visite du maire M. Pierre Hurmic, protecteur de l'Académie. Allocution d'accueil du président, présentation de l'Académie par le secrétaire perpétuel, échanges avec le maire puis réception à la bibliothèque.
- Lundi 17 octobre** Dans le cadre du Moi[s] Montaigne organisé par le Centre Montaigne de l'université Bordeaux Montaigne, conférence de M^{me} Anne-Marie Cocula : *Montaigne, maire de Bordeaux : un choix de rois et de reines*.
- Mercredi 18 octobre** Réunion du bureau de l'Académie.
- Jeudi 20 octobre** Séance publique. Réception en qualité de membre d'honneur de M. Denis Malvy, infectiologue. Il a été reçu par M. Jacques Battin, membre résidant, puis il a présenté une communication sur *Les maladies émergentes, du virus Ebola au Coronavirus*
- Jeudi 10 novembre** Séance publique. Réception en qualité de membre résidant de M. Christian Doutremepuich. Il a été accueilli par M. Jacques Battin, membre résidant. Puis il a présenté une communication : *L'ADN : la prison ou la liberté ?*
- Samedi 12 novembre** Dans le cadre du Moi[s] Montaigne organisé par le Centre Montaigne de l'université Bordeaux Montaigne, concert de clôture dans les salons de l'Académie : musique française et gasconne du temps de Montaigne par l'ensemble vocal *Le Plisson*.

- Jeudi 17 novembre** Visite du 13^e régiment de dragons parachutistes au Camp de Souge.
Séance privée d'informations et d'échanges, déjeuner avec des officiers du régiment puis présentation du régiment par le colonel commandant le 13^e RDP.
- Jeudi 24 novembre** Séance publique. Réception en qualité de membre correspondant de M^{me} Marie-Bernadette Dufourcet, professeur de musicologie et concertiste d'orgue baroque. Elle a été reçue par M. Philippe Loupès, membre résidant, puis elle a présenté une communication sur *Le comte de Peñafiorida, un Basque de l'Espagne des Lumières à l'Académie royale sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*.
- Jeudi 1^{er} décembre** Séance privée. Examen et approbation de la mise à jour de *la Coutume*. Élection d'un membre d'honneur.
- Jeudi 8 décembre** Séance publique. Remise du prix de musique 2022 puis concert par l'ensemble vocal *Horizon* de M^{me} Sylvie Vauclair, membre correspondant, accompagné à la viole de gambe par M. Joël Dehais, membre résidant.
- Jeudi 15 décembre** Séance publique de fin d'année. Remise de neuf prix 2022 : prix Charles et Arlette Higounet, prix Brives-Cazes, prix Manley Bendall, prix André Vovard, prix Chassin Dufourg, prix Jacques Paul, prix Guy Lasserre, prix du baron Philippe de Rothschild et prix du patrimoine.

LES BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Fondation Arlette et Charles Higounet

Baron Philippe de Rothschild S.A.

Marcel Rouxel



*ont apporté leur concours financier, manifestant ainsi leur intérêt soutenu
pour la diffusion de la culture désintéressée.*

ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX
1 place Bardineau, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 01 13 44
Email : acad.bordeaux@wanadoo.fr
Site Internet : <https://www.academie-sbla-bordeaux.fr>

Directeur de la publication : M. Alain BÉREAU.

ISSN : 0242-6978
Dépôt légal : août 2023 - N° d'imprimeur : Repro Médoc 403376833

Imprimé en France.